UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Mobilités, subjectivités et citoyennetés dans la ville globale :

Le cas des personnes mobiles hautement qualifiées à Bruxelles

Cécile Giraud

Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences politiques et sociales

Prof. Isabel Yepez del Castillo (promotrice) – UCL
Prof. Alain Tarrius (co-promoteur) – Université Toulouse Le Mirail
Prof. Jacinthe Mazzocchetti - UCL
Prof. Marie Verhoeven - UCL
Prof. Paulo Peixoto – Universidade de Coimbra
Prof. Vincent Legrand (président) - UCL

Novembre 2017

Table des matières

Table des matières **1**

Index des figures **7**

Sigles et abréviations **8**

Remerciements **9**

Préambule : Gustavo **15**

A. Construction de la recherche **27**

1. Problématique et argument général de la thèse **27**

1.1. Sortir du nationalisme méthodologique pour penser la citoyenneté des migrants 30

1.2. Articuler citoyenneté et migration : une pluralité d'approches 39

1.2.1. Perspectives juridiques : la dimension légale de la citoyenneté . 42

1.2.2. Perspectives politiques : la citoyenneté comme exercice des droits 50

1.2.3. Perspectives sociologiques : la dimension substantive de la citoyenneté 55

1.3. Critique 63

1.4. Argument général 70

2. Mobilités-subjectivités-citoyennetés : positionnements théoriques **75**

2.1. Migration et mobilité : complexifier la figure du migrant 75

2.1.1. Dépasser la migration : le *mobility turn* 77

2.1.2. La question du *mobility turn* dans les études migratoires en particulier 84

2.1.3. La mobilité : différencier le migrant du mobile 87

2.1.4. La mobilité comme catégorie d'analyse 91

2.2. La subjectivité comme porte d'entrée vers la question des pratiques de

citoyenneté des personnes mobiles 92
2.2.1. La naissance du sujet par le processus de subjectivation 93
2.2.2. La gouvernementalité pour aborder la relation entre mobilité, subjectivité et citoyenneté 97
2.3. Citoyenneté 100

3. Objectifs et présentation de la structure de la thèse 103

4. Etude de cas : les personnes mobiles qualifiées à Bruxelles 109
4.1. Appréhender les migrations des personnes qualifiées 109
4.1.1 Elites ou quoi ? 118
4.1.2. *Brain drain* ? *Brain circulation* ? *Brain exchange* ? : un mot 123
4.2. Globalisation, villes globales et migrations : Bruxelles comme lieu privilégié d'analyse des mobilités 125

5. Considérations méthodologiques 131
5.1. Positionnement épistémologique 131
5.2. Aspects théoriques 133
5.3. Aspects techniques 134
5.3.1. Approches et caractéristiques de la population de recherche : travailler sur une population aux contours flous 134
5.3.2. Représentativité 138
5.3.3. Recueil des données 139
5.3.4. Le climat de l'interview 142
5.3.5. Les interviewés 142
5.3.6. Traitement et analyse des données 144
5.3.7. Travailler « chez soi » 145

B. Mobilités 149

6. Des figures de la mobilité : profils et pratiques 151
6.1. Expatriés 152
6.2. Self-initiated expatriates 162
6.3. Les Transnational Knowledge Workers 169
6.4. Eurostars 171

6.5. Serial Migrants 176

7. Des différences entre l'expérience migratoire et l'expérience de mobilité 187

7.1. La mobilité et son rapport à l'espace et au temps 188

7.2. La mobilité et son rapport à la territorialité 189

7.3. La mobilité et son rapport à l'intégration 190

8. Les personnes mobiles qualifiées à Bruxelles 195

8.1. Mobilité ou circulation ? 195

8.2. Une population dans la mobilité 203

8.3. Mobilité et cycle de vie 215

8.3.1. Une petite parenthèse sur le genre 240

8.4. Déterminants de la mobilité 241

8.4.1. Le capital mobilité 244

8.4.2. Le capital social 253

8.5. *I don't meet these people* : Migrations, diasporas et continuités historiques 257

8.6. *I prefer to think of myself in a sense* : la composante individuelle de la migration 264

8.7. A la recherche d'une vie meilleure ? 267

8.7.1. Au coeur de la crise : migrer pour des raisons économiques ? 267

8.7.2. Migrer à la recherche d'une mobilité sociale ? 271

8.8. Bruxelles ! 277

8.9. *Mobility as a refreshment*: opportunités professionnelles et curiosité 284

8.9.1. Se saisir des opportunités professionnelles 284

8.9.2. Liberté ! Partir pour voir autre chose 288

8.10. Expats, migrants, mobiles ? 290

8.11. Intégration 307

8.12. Transnationalisme ? 321

9. La mobilité comme fait social total 329

9.1. Produire du territoire dans la mobilité 330

9.1.1. Créent-ils des territoires ? 340

9.1.2. Ce territoire est-il circulatoire ? 345
9.1.3. Ce territoire comporte t-il une dimension identitaire ?....348
9.2. Mobilité et groupes 350
9.3. Mobilité et redéfinition des identités....361
9.3.1. Identités cosmopolites....361

Conclusions intermédiaires 367

C. Subjectivités....377

10. Le dispositif pour comprendre la manière dont la mobilité est produite381
10.1. Erasmus : l'entrée dans la mobilité....384
10.1.1. Le programme Erasmus : une généalogie....386
10.1.2. Modalités de l'Erasmus....392
10.1.3. Objectifs du programme Erasmus....395
10.1.4. Erasmus et impact sur la mobilité....396
10.2. Espace Schengen et carte bleue européenne : les conditions de la mobilité....397
10.2.1. L'Espace Schengen : une généalogie....399
10.2.2. La Carte Bleue européenne : l'entrée dans l'Espace Schengen pour les personnes qualifiées....409
10.2.3. L'Espace Schengen : une liberté de circulation surtout pour les travailleurs....412
10.3. La ville globale : réceptacle et support à la mobilité....414
10.3.1. Bruxelles, ville globale....415

11. Le dispositif de mobilité au sein de la rationalité gouvernementale 427
11.1. Gouvernementalité néolibérale....428
11.2. Techniques de pouvoir en contexte néolibéral : gouverner par la liberté....433

12. Ce que le dispositif de mobilité produit comme sujets 445
12.1. Flexibilité....449
12.1.1. Flexibilité sur le marché du travail....449
12.1.2. Continuer à saisir des opportunités où elles se trouvent 454

12.1.3. Education continue....456
12.2. Adaptabilité....460
12.2.1. Adaptabilité culturelle....461
12.2.2. Capacité à adopter un point de vue global....463
12.3. Responsabilité de soi....466

13. Gouvernementalité néolibérale, dispositif de mobilité et discours....471

14. Mobilité et subjectivités néolibérales....483

Conclusions intermédiaires....491

D. Citoyennetés....495

15. Citoyenneté : *insiders, outsiders* et droits....499

16. Dimensions formelles, politiques et substantive de la citoyenneté des personnes mobiles qualifiées....505
16.1. Une citoyenneté formelle ?....506
16.2. Une citoyenneté politique ?....514
16.3. Une citoyenneté en actes ?....526

17. Reconfiguration de la notion de citoyenneté : responsabilisation et éthique....533
17.1. Communauté et quotidienneté....534
17.2. Contribution, attitudes et valeurs....537

18. Une citoyenneté morale....549
18.1. La citoyenneté active....554
18.2. Le volontariat comme expression de la citoyenneté active....558

19. Technologies de citoyenneté....563
19.1. Ethopolitics et ethopower....564

Conclusions intermédiaires....571

E. Conclusion générale....577

1. Question posée, hypothèse générale de départ, processus argumentatif et résultat principal....577
2. Migrations et mobilités....582
3. Mobilité et subjectivités....588
4. Mobilité et citoyenneté....592
5. Limites et nouvelles perspectives....595
6. Pour finir... 597

Bibliographie....601

Index des figures

Figure 1: différence entre le migrant et le mobile 91
Figure 2: Pourcentage des migrants qualifiés dans le stock migratoire 114
Figure 3: Parts de ressortissants d'un pays ayant une instruction universitaire résidant dans un (autre) pays membre de l'OCDE 114
Figure 4: Principales nationalités étrangères à Bruxelles (% de la population totale de nationalité étrangère au 1e janvier 2015).....129
Figure 5: Relation entre les interviewés 144
Figure 6: Figures de la mobilité : Tableau récapitulatif global 182
Figure 7: Caractéristiques des interviewés 207
Figure 8: Mobilité géographique des interviewés 220
Figure 9: Historique familial de mobilité 252
Figure 10: Profession des grands-parents, des parents, et des interviewés 273
Figure 11: Activité professionnelle au pays d'origine et à Bruxelles.....275
Figure 12: Définition par les interviewés : Expat – Migrant – Personne Mobile 294
Figure 13: Mesure des engagements transnationaux de la population de recherche (adapté de González-Rábago et Blanco (2016 ; 864-866) 322
Figure 14: Tableau récapitulatif : figures de mobilité y compris la population de recherche 369
Figure 15: Evolution des étudiants Erasmus 2007-2013 (Commission Européenne, Communiqué de presse, 10 juillet 2014) 394
Figure 16: Evolution des étudiants Erasmus 1987-2007 (Dlugolinská 2010) 395

Sigles et abréviations

AE : Assigned Expatriates

BM : Banque Mondiale

Erasmus : European Action Scheme for the Mobility of University Students

EURES : EURopean Employment Services

Expat : Expatriés

FMI : Fonds Monétaire International

OIM : Organisation International pour les Migrants

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PNUD : Projet des Nations Unies pour le Développement

SIE : Self-Initiated Expatriates

SIS : Système d'Information Schengen

SM : Serial Migrants

SVE : Service Volontaire Européen

TKW : Transnational Knowledge Workers

UAE : United Arab Emirates

UE : Union Européenne

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

Remerciements

Je remercie en premier lieu Isabel Yepez et Alain Tarrius. Isabel Yepez m'a donné une chance d'entamer un doctorat alors que j'avais quitté l'université depuis quelques années, elle m'a toujours donné la liberté nécessaire à une réflexion en profondeur, et a supporté mon tempérament indépendant tout en m'apportant son soutien chaque fois que j'en ai eu besoin. Alain Tarrius a accueilli l'étudiante un peu perdue que j'étais, il m'a généreusement ouvert les portes de sa maison et a accepté d'écouter mes interrogations de début de thèse. Il a donné une orientation décisive à ce travail et a toujours répondu avec pertinence et bienveillance à mes questionnements. Cette thèse n'aurait simplement pas existé sans le support de mes deux promoteurs.

Merci également aux membres du jury, Jacinthe Mazzocchetti qui a accepté de rejoindre l'aventure en cours de route ; Marie Verhoeven qui a fondamentalement permis de préciser et d'affiner mon questionnement et mon écriture grâce à ses lectures fouillées et ses (nombreuses) pages de commentaires, tous appréciés ; et Paulo Peixoto que j'ai rencontré à Coimbra pour la première fois un peu par hasard sur la terrasse ensoleillée du CES (de ce point de vue les conditions de travail sont bien meilleures à Coimbra…). Il a très généreusement échangé avec moi sur les conclusions de son travail portant sur les portugais qualifiés émigrés, et nous nous sommes revus à l'occasion de conférences à Porto, puis à Paris où il a eu la gentillesse de répondre à mon invitation et de venir donner un séminaire, ainsi qu'à Coimbra. Je

suis heureuse que la défense de ma thèse soit l'occasion pour lui de voir à quel point Louvain-la-Neuve a changé depuis son dernier passage lorsqu'il était encore étudiant.

Evidemment, merci à toutes les personnes mobiles qualifiées qui ont accepté de me rencontrer et qui ont donné de leur temps gratuitement pour cette recherche. Il me faut bien admettre que le terrain n'est pas ma partie préférée de la recherche, mais j'ai été chanceuse de rencontrer à cette occasion tant de personnalités riches et généreuses.

Cette thèse ne fut qu'une partie du travail que j'ai effectué à Louvain-la-Neuve. J'ai collaboré sur bien des projets avec des personnes formidables, principalement des collègues (je devrais dire amis) du centre d'études du développement. Les 'anciens', Deborah qui a partagé son bureau avec moi quand je suis arrivée et qui m'a dispensé ses conseils avec la frénésie et l'enthousiasme qui la caractérise, et qui s'est lancée avec moi de manière impromptue dans l'organisation d'une conférence avec Saskia Sassen (qui a répondu oui à notre invitation, on en est encore étonnées) ; Monica, avec qui j'ai partagé des séances de travail sur les circulations migratoires (en espagnol, c'était très méritoire de sa part...) ; Maria-Mercedes, qui a d'abord accepté de monter dans ma voiture (c'est-à-dire, quand j'étais au volant) et qui en est sortie vivante et disposée à discuter avec moi pendant des heures de Foucault et des nouvelles mobilités ; Emery, qu'entendre rire dans le couloir me faisait systématiquement sortir de mon bureau (Emery, tu me dois des heures de travail…) ; Giuseppe, avec qui j'ai été embarquée dans bien des projets (y compris une partie de squash que j'aurais très

certainement gagnée si je n'avais pas été distraite ce jour là, disons-le) et qui m'a servi de cobaye quant aux conclusions de cette thèse ; Maïté, avec qui j'ai eu des discussions incroyables au terme desquelles on a réalisé qu'on était nous-mêmes dangereusement proches de ces sujets néolibéraux que je décris dans mon travail. On a partagé alternativement nos périodes de découragement et de remise en question (mais finalement Maïté, il semble qu'on s'en soit sorties !) ; Lorena, qui a partiellement comblé les lacunes en sociologie de la philosophe que je suis (en tous cas elle a gentiment essayé de planter quelque chose dans mon esprit rétif) et avec qui j'ai passé tellement de bons moments. Et les 'nouveaux', Mathilde, Céline, Marius, Abdou, Ana (dont les connaissances toutes nouvelles en puériculture m'ont bien été utiles quand ça a été mon tour…), et tous les autres.

Et Aymar, qui est 'ancien' et 'nouveau' à la fois et sans qui cette thèse et les nombreux projets entrepris à côté n'auraient pas abouti. C'est toujours une belle surprise et une grande joie de reconnaître des semblables dans la foule. Merci d'avoir (presque) toujours décroché, même à 3 heures du matin (et Ana, pardon pour ça…), merci pour les centaines d'heures de discussions très philosophiques, pour notre rituel café(s) de la semaine au Rabelais, pour nos facetime par-dessus les cris simultanés de Yani et Ephram, pour ta gentillesse et ta disponibilité, et pour ta passion pour Foucault (c'est le lieu ici de dévoiler que tu as un poster de Foucault quelque part chez toi) qui m'a ouvert des horizons théoriques. Je suis toujours désolée de t'avoir piqué ton job, mais avoue que tu t'en es pas mal sorti finalement...

Merci aussi aux professeurs du centre, en particulier Vincent Legrand dont la gentillesse et le sens de l'humour décalé m'ont toujours beaucoup plu, et An Ansoms dont l'enthousiasme a permis la tenue de beaucoup des projets un peu bizarres qui germaient dans nos esprits. Jean-Philippe Peemans, j'ai été particulièrement honorée de bénéficier de tes conseils. Ta gentillesse et ton intérêt pour moi (jusque dans les petits détails de la vie d'un thésard) malgré ton statut impressionnant de 'grand professeur' ont été une leçon de vie. Fabienne Leloup, merci pour tous ces articles que tu épinglais à chaque fois qu'une lecture te faisait penser à mon travail, et que je recevais avec surprise et gratitude par le service postal interne de l'UCL.

Merci aussi aux autres collègues assistants. François et Fanny, ça a été un vrai plaisir de travailler avec vous (et aussi de beaucoup rigoler).

Merci aux autres doctorants de tous les pays avec qui je me suis lancée dans de très beaux projets, en particulier les membres du Réseau Migrations, Josepha, Kelly, Mike, Hicham, Amandine, vous avez rendu mon temps de thèse moins solitaire et tellement plus dynamique.

Enfin, merci à ceux qui n'ont rien demandé mais qui ont dû me supporter quand même. Papa, maman, je ne suis toujours pas certaine que vous ayez compris quoique ce soit à cette thèse (ni quel était précisément son intérêt), mais je vous remercie néanmoins de l'avoir relue et d'y avoir traqué férocement toutes les fautes d'orthographe (par conséquent s'il en reste, il faut l'imputer à mes parents…). Merci aussi d'avoir supporté mes choix d'études étranges et mon parcours pas très

rectiligne. Finalement, j'espère qu'un regard rétrospectif peut y détecter une certaine cohérence.

Pour conclure, merci Mathieu. J'attends toujours que tu lises ma thèse… mais je n'ai pas lu la tienne, alors on est quitte. On a grandi et affronté ensemble les affres de l'académie et de la rédaction d'une thèse, toi un peu avant moi, tu m'as ouvert la voie. J'imagine que sans tes salades et tes riz aux légumes, j'aurais terminé cette thèse avec quelques kilos en moins. Alors merci, pour ta persistance à vouloir me nourrir alors que je pensais me contenter d'un café, pour m'avoir écouté des heures me plaindre de ceci ou cela, dire une chose et son contraire, tester toutes sortes d'hypothèses auxquelles je ne suis pas certaine que tu aies compris quelques chose (mais ce n'était pas le but, disons que tu étais pour moi comme un très compréhensif miroir de mon esprit), et pour t'être inquiété à chaque fois que mes entretiens se terminaient tard le soir et me faisaient errer seule en pleine nuit dans Bruxelles. Tu as écrit dans les remerciements de ta thèse que j'étais plus importante que l'air que tu respires. Je ne suis pas aussi romantique (et puis soyons sérieux, sans air tu ne tiendrais pas plus que 4 minutes), mais merci du fond du cœur ! Et puis merci à Ephram, qui est encore trop petit pour savoir même ce qu'est une thèse. Il a grandi en même temps que je rédigeais ce travail (Ephram si tu es un peu bizarre plus tard, c'est peut-être à cause de tout ce café décaféiné que j'ai ingurgité, désolée pour ça). Son arrivée a signé la fin de la rédaction de cette thèse, et est certainement le début des prochaines étapes de ma vie !

Préambule : Gustavo

En hiver 2013, je commence mon travail de terrain. Philosophe de formation, spécialisée en éthique et philosophie politique, puis en études du développement, le terrain n'était pas pour moi une évidence, et le sujet de ma thèse n'était pas encore très précis. Je me lançais dans une démarche inductive sur base d'une intuition, renforcée et nourrie par un séjour d'étude quelques mois plus tôt chez le professeur Tarrius. Au départ, l'idée était de m'intéresser aux pratiques de citoyenneté des transmigrants. Si la littérature sur la citoyenneté des migrants commençait à être bien établie, peu de recherches, voire aucune, ne s'intéressait spécifiquement à la relation entre citoyenneté et une catégorie bien précise de migrants : ceux qui répètent leur mobilité. Un peu plus tôt, j'étais tombée par hasard, lors d'une de mes nombreuses explorations dans les bibliothèques louvainlanistes, sur un livre d'Alain Tarrius décrivant les pratiques *de* et *en* mobilité des transmigrants du *poor-to-poor*. J'avais alors été enthousiasmée par cette population qu'il décrivait comme un « nouveau type de migrants internationaux post-coloniaux, post-socialistes et post-fordistes » (Tarrius 2012 ; 219). Bien que la question des migrations et de la citoyenneté me passionnait depuis quelques années déjà, je n'étais pas emballée à l'idée d'ajouter à cette littérature un autre cas d'étude. Par contre, à la lecture de l'ouvrage d'Alain Tarrius, il m'apparut que les migrants dont parle la littérature sur la citoyenneté sont souvent des migrants 'classiques', qui migrent une fois, de leur pays d'origine à leur pays d'accueil, et non des circulants qui répètent leur mobilité. Dans ses écrits, Alain Tarrius

répétait souvent que ces migrants dessinaient de nouvelles formes de citoyenneté, sans expliciter plus cependant. Intéressée, j'étais donc bien décidée à me pencher sur les pratiques de citoyenneté de ces migrants du *poor-to-poor* passant par Bruxelles. Quelques semaines après mon séjour à Prades, je me lançais donc à la recherche de cette population. Je partais dans les recoins de la gare du Nord et de la rue du Brabant accompagnée d'un ami marocain, ex sans-papiers que j'avais rencontré des années auparavant lorsque j'avais passé une année dans ce milieu pour un mémoire de fin d'études, pensant qu'il serait plus facile de dépasser la méfiance et l'étrangeté de ma situation avec lui plutôt que seule. Il m'a gentiment accompagnée une journée et une soirée durant, traduisant fidèlement mes questions, jetant des coups d'œil dans les arrière boutiques, enfin, endossant un rôle de détective qui ne semblait pas lui déplaire. A plus de minuit, autour d'un café, il nous fallut nous rendre à l'évidence, nous n'avions pas l'ombre d'une piste. Un peu désespérée, je me rappelais alors la discussion que j'avais eue avec Alain Tarrius avant mon départ. Nous parlions des nouvelles pratiques de mobilité, et je racontais à quel point en réalité, en vivant moi-même à Bruxelles, je rencontrais dans cette ville une quantité incroyable de jeunes qualifiés pour qui la mobilité internationale était presque devenue une pratique commune et régulière. A vrai dire, dans mon entourage, je pouvais citer un grand nombre de mes amis qui étaient partis faire leurs études à l'étranger, puis avaient suivi une année Erasmus ailleurs, pour finir par rentrer trois mois chez leurs parents le temps de dégoter un stage à Madrid ou Londres, qui débouchait sur un job à New-York ou Hong-Kong. Le professeur Tarrius avait eu l'air alors intéressé par cette population, et avait suggéré brièvement que

plutôt de m'intéresser à la population des transmigrants du *poor-to-poor*, que lui et ses collègues avaient déjà magistralement étudiée, je pourrais, peut-être, me pencher sur celle que je venais de décrire. Je m'étais alors dit qu'il pourrait être intéressant de combiner les deux et de réaliser une étude comparative sur les pratiques de citoyenneté de ces deux groupes mobiles. Après ma journée passée en vain à la recherche des transmigrants du *poor-to-poor* à Bruxelles, cette suggestion d'Alain Tarrius, de laisser tomber les *poor-to-poor* au profit des jeunes qualifiés mobiles, me repassait par l'esprit. J'entrevoyais la difficulté d'une enquête me conduisant à trouver, rencontrer, suivre et interviewer les transmigrants du *poor-to-poor* ainsi que les mobiles qualifiés. Je me rappelais aussi avoir lu une interview du professeur Tarrius dans laquelle il évoquait sa propre difficulté dans les débuts à dénicher cette population de transmigrants, et sa réussite qu'il attribuait finalement à l'aide de certains de ses étudiants, à l'aise avec la langue arabe. De mon côté, je ne pouvais ni effacer mon apparence indiscutablement ouest-européenne, ni combler mon manque de maîtrise de l'arabe, et je ne pouvais pas solliciter indéfiniment des amis marocains, certes désireux de m'aider, mais que je ne pouvais pas payer. C'est ainsi que j'ai simplifié ma recherche, et que j'ai abandonné l'idée de réaliser une enquête comparative. Un e-mail d'Alain Tarrius m'a conforté dans cette perspective.

Je me retrouve donc en hiver 2013 à commencer mon travail de terrain sur cette population de personnes mobiles qualifiées. L'idée était d'abord de faire appel à mes réseaux personnels afin de multiplier les potentialités de rencontrer le genre de migrants que je recherchais : des personnes mobiles - ayant habité au moins trois pays-, qualifiées, non-

belges et habitant et travaillant à Bruxelles. C'est ainsi qu'un de mes amis sud-américains travaillant à Louvain-la-Neuve me mit en relation avec certaines de ses connaissances. Après un échange de mails (en anglais), je conviens d'un rendez-vous avec Gustavo, un espagnol célibataire de 29 ans travaillant à Bruxelles. Le rendez-vous est pris pour décembre, quelques jours avant Noël, dans un café d'Etterbeek, à deux pas de Mérode. J'arrive un peu avant 20 heures dans un café chic, plutôt bobo, disposant d'une belle terrasse chauffée et arborée, peuplée par toute une série de groupes de jeunes trentenaires, recherchant manifestement à se détendre avec leurs amis après leur journée de travail. On y parle toutes les langues, avec une préférence pour un anglais teinté de toutes sortes d'accents, certains groupes passent d'une langue à l'autre, et beaucoup commandent leurs consommations dans un français très correct. Arrivée un peu en avance au rendez-vous, j'attends Gustavo à qui je finis par téléphoner. Il me répond en espagnol qu'il m'attend devant. Je le repère en grande discussion en anglais avec un groupe d'amis à qui il fait ses adieux. Se retournant vers moi, il m'aborde en français avec un grand sourire. Nous nous installons et il insiste pour faire l'interview en français. Il parle un très bon français, qu'il mélange à de l'espagnol, mais plus souvent à de l'anglais quand il cherche un mot. La discussion durera deux heures et demi. Le rendez-vous qu'il avait pris avec des amis pour 21h30 finira par être annulé, parce qu'il n'a pas vu le temps passer et qu'il préfère rester et terminer l'interview, parce qu'il « n'a pas souvent l'occasion de parler de ça ».

Nous commençons par parler de l'histoire de mobilité de sa famille, puis de la sienne. Ses grand-parents maternels sont tous deux nés dans un village espagnol, où ils se sont rencontrés, mariés, puis où ils ont élevé

leurs enfants. Ils n'ont jamais quitté ce village, et sa mère y a passé sa jeunesse jusqu'à son mariage. Ses grand-parents paternels viennent de Burgos, une ville au nord de l'Espagne, qu'ils ont quittée pour Madrid, puis Barcelone, où ils ont élevé leurs enfants. Son père et sa mère s'y sont rencontrés, s'y sont mariés, puis sont allés habiter à Burgos où Gustavo est né et a passé son enfance. Il a entamé ses études universitaires en agronomie à Burgos, avant de partir à Valencia pour son master. Durant ce master, il est parti un an avec le programme Erasmus en Pologne, avant de rentrer à Valencia terminer ses études. Après quoi, Gustavo a trouvé un travail à Madrid. Cependant, il pensait déjà à partir à l'étranger. En 2010, il décide d'envoyer sa candidature partout dans le monde pour décrocher un stage. Il décide seul de sa mobilité, et part seul. La Belgique n'était pas dans la liste de ses pays prioritaires, mais c'est pourtant à Bruxelles qu'il atterrit, un peu par hasard, parce que c'est là qu'une de ses demandes de stage a abouti. Il arrive donc à Bruxelles et entame un stage de cinq mois dans une boite d'agronomie. Après ses cinq mois de stage, une opportunité se présente à lui, un travail chez Agri Consulting Europe, une boîte italienne de consulting basée à Bruxelles, qui s'investit dans des projets de coopération internationale surtout financés par la Commission Européenne. Au moment de notre rencontre, il y travaille depuis deux ans et demi. Quand je lui demande pourquoi il n'est pas rentré en Espagne après son stage à Bruxelles, il répond que ça ne le tentait pas vraiment, qu'il avait bien aimé l'expérience et qu'il avait envie de poursuivre sa carrière à l'étranger. Pour améliorer son cv, avoir plus d'expérience internationale et maîtriser plus de langues. Pour le moment, Gustavo parle anglais, espagnol, italien et un très bon français,

mais il prend des cours de flamand. Un peu pour maîtriser plus de langues, mais surtout parce que « c'est normal », puisqu'il habite à Bruxelles, « de faire l'effort de parler la langue ». S'il a d'abord décidé de quitter l'Espagne, ce n'est pas à cause de la crise économique, qui pourtant a affaibli fortement le pays qui était au plus mal en 2010, l'année de son départ. Lui, en 2010, il avait déjà un travail à Madrid. Il nous explique plutôt que son départ d'Espagne, c'est surtout parce son expérience Erasmus en Pologne a changé sa vision de l'Europe et du monde, et qu'à ce moment là, il s'est rendu compte que le marché du travail ne se limitait pas à sa ville natale et à son pays, mais qu'il était aussi vaste que le monde. Il a compris qu'il pouvait faire ce qu'il voulait, et aller n'importe où « s'il en avait le courage ». En Pologne, il a réalisé que se plonger dans des cultures et des langues étrangères lui plaisait, et qu'il avait envie de continuer l'expérience. Apprendre de nouvelles langues, rencontrer de nouvelles personnes issues de cultures différentes et avoir cette expérience internationale semblent être les principaux moteurs de son départ. Il a aussi bien conscience que cette expérience internationale est un atout sur un cv. Il nous explique que son objectif n'est pas de devenir « président ou premier ministre du monde », mais qu'il espère que ces quelques lignes en plus sur son cv lui permettront à terme de décrocher un job stimulant et enrichissant pour lui. Sa motivation ne trouve pas sa source dans une perspective carriériste au sens strict du terme. Il n'a pas de vision précise sur le genre de position qu'il veut atteindre, ou sur le salaire qu'il espère toucher. Sa vision de l'avenir est plus simple, il espère gagner suffisamment pour pouvoir maintenir un style de vie agréable, « pouvoir sortir ou aller au restaurant sans me poser de question », mais sa priorité va plutôt vers

des jobs intéressants, auxquels il pourrait donner un sens, et qui lui permettraient de rencontrer des gens, de développer des amitiés nouvelles. D'une manière imagée, il nous raconte que bien qu'il soit agronome, il ne pourrait pas travailler pour Monsanto par exemple, parce que cela irait à l'encontre de ses valeurs, même s'il sait qu'il y serait très bien payé. Comme me l'ont confié beaucoup d'interviewés, au début, Gustavo n'a pas trouvé Bruxelles très attractive. La ville est jugée sale, le temps très mauvais. Ce n'est qu'après quelques temps que la plupart d'entre eux en viennent à apprécier la ville, pour son côté cosmopolite et humain surtout. Gustavo nous dit qu'il aime Bruxelles, parce qu'il y a plein d'amis, qu'il lui suffit de décrocher son téléphone pour sortir boire un verre. Pourtant, quand il est arrivé, il ne connaissait personne. Les cinq premiers mois, il les a passés dans une famille d'accueil avec qui il est entré en contact depuis Madrid par internet. Quand il a fini son stage, il a emménagé dans une colocation. Il a su qu'une place se libérait grâce à des « amis d'amis ». Depuis qu'il est à Bruxelles, il sort beaucoup, parce qu'il « n'est pas une personne qui reste à la maison », il aime sortir et rencontrer des gens, aller faire la fête. Progressivement, il s'est constitué un large réseau social sur Bruxelles, majoritairement composé de personnes de toutes nationalités, qui ont également connu une expérience de mobilité. Cependant, il m'explique qu'il considère qu'il y a une grande différence entre lui et son réseau social, et la figure de l'expatrié très présente à Bruxelles. Il me raconte que bien sûr, étant à Bruxelles, il connaît des expatriés, et des gens qui apprécient cette ambiance « expat ». Mais que lui-même ne sort pas dans les fêtes organisées pour les expatriés, parce que « tu tombes toujours sur les mêmes gens et tu fais tout le temps les mêmes choses ».

Il préfère s'immerger dans la vie locale, et lui et ses amis sortent plutôt dans les bars belges, et pas « dans ces bars d'expats où tu sais que tu vas te retrouver dans une atmosphère artificielle créée pour les internationaux ». Pour Gustavo, la partie amusante de la vie à l'étranger réside précisément dans cette immersion dans la vie et la culture locale, et il déplore que la plupart des étrangers à Bruxelles continuent à « manger leur nourriture, à sortir entre eux, à faire la fête comme s'ils étaient encore dans leur ville d'origine », comme s'ils habitaient encore chez eux alors qu'ils sont à Bruxelles. Puisqu'il ne se considère pas comme un expat, je lui demande comment il se définit. Il choisit le qualificatif « mobile », qu'il associe à l'expérience de mobilité géographique, mais aussi à la possibilité toujours présente de refaire son sac et de repartir encore. Il ne sait pas quand, il ne sait pas pour aller où, mais il sait que c'est toujours une possibilité. Sa mobilité est choisie, et peut se reproduire n'importe quand, « quand tu commences à t'ennuyer, ou bien si ta copine veut partir et toi tu pars avec elle, ou bien si tu as une bonne opportunité de job qui se présente ». Rentrer en Espagne un jour ? Gustavo ne l'envisage pas vraiment sérieusement. Peut-être quand il sera vieux, pour la météo. Mais aucun lien fort ne le lie plus à son pays d'origine. Il y retourne visiter sa famille deux ou trois fois par an pour un week-end et pour les fêtes, parce que « c'est vraiment facile avec Ryanair ». Il y a conservé quelques amis d'enfance ou de l'université, mais il se rend compte de plus en plus que son mode de vie, tellement différent de celui des amis qu'il a laissés au pays, a fait de lui une personne différente. Quand il les visite, il se rend compte qu'il s'est un peu détaché d'eux, à cause de ses expériences, et que finalement il a plus en commun avec la communauté qu'il s'est créée à Bruxelles

qu'avec ses amis « qui ont toujours vécu dans la même ville ». Bien qu'il soit heureux à Bruxelles, Gustavo envisage déjà le départ, il aimerait aller habiter quelque temps en Italie, parce qu'il aime la culture là-bas. Il sait qu'avec son cv, il n'aura pas trop de difficultés à trouver un travail, donc il pense partir, trouver un endroit qui lui plaise, s'y installer puis trouver un job intéressant sur place. Mais pas trop longtemps, parce qu'après il aimerait tenter les Etats-Unis. Pour améliorer son anglais, pour avoir une expérience hors de l'Europe, dans une culture « encore plus différente ». Et il sait aussi qu'un job aux Etats-Unis ferait bien sur son cv. Un autre de ses projets serait de passer quelques années en Amérique latine ou en Afrique. Parce qu'à force de travailler dans la coopération, il aimerait bien passer de l'autre côté du bureau, et aller travailler sur le terrain, voir comment les projets auxquels il participe à Bruxelles sont implantés en réalité.

Mais pour le moment, il reste à Bruxelles le temps de finir un master en *geographical informational system*. Le master est basé en Suède, mais il le suit à distance et devra s'y rendre seulement pour passer les examens. S'il se lance dans ce master en deux ans, c'est parce qu'il commence à s'ennuyer dans son travail actuel, et qu'il espère qu'avec ce nouveau diplôme, il pourra se lancer dans un nouveau job avec des perspectives plus stimulantes pour lui.

Quand nous abordons la question de sa citoyenneté, il réfléchit longuement, et se déclare de nationalité espagnole, mais de citoyenneté bruxelloise, parce que « la citoyenneté c'est plus lié à une ville qu'à un pays ». De plus, comme c'est le cas de tous les interviewés, Gustavo sait qu'il habite administrativement en Belgique, mais ça ne fait pas vraiment sens pour lui. Il habite Bruxelles, qu'il connaît bien, mais il

semble totalement déconnecté de son ancrage belge, qu'il ne connaît pas du tout. Sa citoyenneté bruxelloise, il l'exprime à travers son immersion dans la vie locale, les bières qu'il boit « dans des cafés belges », le marché aux puces de la place du Jeu de Balle qu'il fréquente le dimanche matin, sa viande qu'il va chercher à l'Abattoir, le français qu'il parle avec les commerçants, sa résidence à Saint-Josse (« dans le Saint-Josse turc, pas le Saint-Josse du square Ambiorix[1] »). Quand nous abordons la dimension politique de la citoyenneté, ça n'a pas l'air de faire sens pour lui. Il nous déclare ne pas voter, sauf parfois en Espagne quand il y pense et qu'il reçoit les documents à temps, parce qu'il continue à s'intéresser à la politique espagnole étant donné que sa famille vit toujours là-bas. Mais il se considère plus comme un « citoyen du monde », bien qu'il estime que les vrais « citoyens du monde » ont sûrement voyagé plus que lui. Il les définit avant tout comme des personnes très respectueuses des cultures en général, qui voient le monde plutôt à une échelle globale, plutôt que de penser en terme local. La citoyenneté pour lui, c'est plutôt avoir un état d'esprit ouvert et tolérant, une capacité à s'ouvrir à la différence. Il ne la lie pas vraiment à un Etat, ou à une appartenance communautaire, ou même à une activité politique. Tout au plus, dans sa dimension légale, c'est ce qui conditionne le passeport, et donc qui favorise ou défavorise la mobilité.

Des personnes comme Gustavo, j'en ai rencontré vingt-deux, vingt-deux longs interviews durant lesquels ils m'ont parlé d'eux, de leurs parcours, de leur histoire de mobilité, de la manière dont ils envisagent

1 Le quartier du square Ambiorix est connu pour être habité par un certain nombre d'eurocrates travaillant pour les institutions Européennes.

leur présence à Bruxelles, dont ils sont considérés par les autres, les gouvernements, les politiques, les belges, leur famille, comment ils construisent leur vie à travers leur mobilité et leurs relations, et comment ils appréhendent leur citoyenneté, leur insertion dans certaines communautés et leur impact sur le monde. Très souvent l'interview s'est terminée sur une invitation de leur part à se revoir, à prendre un café ou à visiter une expo ensemble. Je n'en ai rencontré que vingt-deux, mais comme le dit Gustavo, « des gens comme moi ici il y en a plein ».

Six mois après ma rencontre avec Gustavo, mon mari quittait la Belgique pour le Portugal où l'attendait un post-doc, et je commençais moi-même à expérimenter à haute dose la mobilité, jonglant entre ma vie à Bruxelles, mes réseaux sociaux éclatés autour du monde, mon travail d'assistante et de thèse à Louvain-la-Neuve, ma famille en France, mon conjoint au Portugal, et les quelques conférences et autres *summer school* à l'étranger qui ponctuent la vie doctorale. Quelques pages de ce doctorat ont été écrites dans l'avion, et j'ai souvent souri en constatant les similitudes entre la parole de mes interviewés, mes propres expériences, et ce que m'en disait mon réseau social de par le monde. J'imagine que ces expériences de mobilité, et ce qu'elles produisent sur le sujet, son expérience et ses pratiques sont loin d'être isolées. Comme me le disait un de mes collègues doctorant alors que je lui racontais le profil et les expériences de ma population de recherche : « arrête de parler de moi ! »

A. Construction de la recherche

Dans la première partie de ce travail, nous explicitons comment et sur quelles bases nous construisons la problématique de la recherche, nos objectifs et la structure du travail, notre étude de cas et la méthodologie que nous avons adoptée.

1. Problématique et argument général de la thèse

La globalisation, qui a intensifié la connectivité du monde et les mouvements humains, est devenue un enjeu majeur pour les sciences humaines. Parmi les questions qu'elle soulève, ses effets sur les Etats, les communautés politiques et les sentiments d'appartenance interrogent directement la question de la citoyenneté.

Même si « attempting to define citizenship definitively is probably a serious intellectual mistake because we (almost) all know that citizenship is a contested site of social struggles. As such, there is no royal road to defining citizenship » (Isin, Nyers et Turner 2009 ; 1), la citoyenneté est généralement comprise comme l'adhésion ou l'appartenance passive ou active d'un individu à un Etat-Nation allant de pair avec une égalité formelle et la possession de droits et de devoirs

(Janoski 1998 ; 8–11). Ainsi, même si la citoyenneté a évolué à travers le temps, elle a pris depuis la deuxième moitié du 19e siècle la forme particulière qu'on lui connaît encore aujourd'hui, et cela malgré les tensions qui la caractérisent, de l'appartenance du citoyen à l'Etat-Nation.

C'est pourquoi les phénomènes liés à la globalisation qui fragilisent l'Etat-Nation, les sentiments d'appartenance liant un individu à une seule nation et l'homogénéité des communautés politiques questionnent particulièrement aujourd'hui la citoyenneté.

La prolifération des qualificatifs accolés au terme citoyenneté et des études sur la question témoignent des efforts actuels du monde académique pour tenter de cerner comment la citoyenneté s'est transformée sous le coup de la globalisation, et comment les expériences et les pratiques de citoyenneté ont été impactées. Kivisto et Faist (2007) dressent une liste non-exhaustive de ces nouveaux qualificatifs apparus ces trente dernières années dans la littérature : citoyenneté mondiale (Heater 2002), globale (Falk 1994), universelle (Young 1989), cosmopolite (Linklater, 1999), multiple (Held 1995), post-nationale (Soysal 1994), transnationale (Bauböck 1994), nichée (*nested*, Faist 2001), multi-couche (Yuval-Davis 1999), multiculturelle (Kymlicka 1995), cybercitoyenneté (Tambini 1997), environnementale (Jelin 2000), féministe (Lister 1997), genrée (Seidman 1999), flexible (Ong 1999), intime (Plummer 2003), protective (Gilbertson et Singer 2003), etc.

Bien qu'elles reflètent parfois des préoccupations différentes, toutes ces appellations ont en commun de remettre en question deux assertions sous-jacentes aux théories classiques de la citoyenneté (Kivisto et Faist

2007 ; 23) : l'équivalence entre l'Etat, le territoire et la nation ; et l'homogénéité du peuple.

Parmi tous les phénomènes liés aux processus de globalisation et les plus à même de transformer la citoyenneté, la migration, en tant qu'irruption de l'Autre dans un champ national homogène, occupe une place prédominante. En effet, la présence des migrants bouscule directement l'homogénéité culturelle et historique de la nation, et leurs pratiques interrogent la triade Etat, territoire, nation.

La question est alors de comprendre comment penser la citoyenneté pour les personnes migrantes, et la littérature s'est emparée de cette question à partir d'un double effort théorique. Premièrement, elle s'est détachée d'une forme de nationalisme méthodologique qui l'empêchait de considérer la spécificité de la figure du migrant relativement aux questions de citoyenneté. Deuxièmement, elle a développé une série de réflexions basées sur une conception de la citoyenneté définie selon trois dimensions : sa dimension légale, sa dimension politique et sa dimension substantive. En toile de fond, la question qui anime la littérature issue de la rencontre entre études migratoires et *citizenship studies* est celle de la conservation pour le migrant d'un statut de citoyen, à même de lui garantir certains droits, mais aussi celle de la possibilité pour lui d'exercer des pratiques de citoyenneté dans le champ politique ou social.

Avant d'expliciter quelles lacunes nous constatons dans la littérature et comment nous proposons de problématiser la question de la citoyenneté

pour les migrants, nous présentons donc un rapide tour d'horizon de la manière dont la question est pensée aujourd'hui.

1.1. Sortir du nationalisme méthodologique pour penser la citoyenneté des migrants

Du fait de l'équivalence historique entre la nation, l'Etat, le territoire et la citoyenneté, la problématisation de la question de l'articulation entre citoyenneté et migration n'a commencé à être abordée dans la littérature qu'à partir des années 1980. En effet, il fallait d'abord pour penser l'articulation entre les deux concepts que la littérature sorte d'un certain nationalisme méthodologique et acquiert la possibilité de voir le migrant non plus comme un étranger temporaire ou en processus d'assimilation, mais plutôt comme une personne à la croisée de plusieurs appartenances, plusieurs allégeances (Gray et *al.* 2006 ; 1).
Le nationalisme méthodologique est défini par Dumitru (2014 ; 9) comme un « biais cognitif » qui « consiste à comprendre le monde social en prenant l'État-nation pour unité d'analyse ». Cette manière d'aborder la réalité à travers la loupe de l'Etat-Nation a été le marqueur des sciences sociales en général au 20^{e} siècle, et nous en retrouvons encore la trace aujourd'hui à travers par exemple la construction des données statistiques qui sont produites généralement par des offices nationaux, ou bien qui se centrent la plupart du temps sur des phénomènes appréhendés à l'échelle nationale. L'expression elle-même est issue du travail de Martins (1974 ; 276) qui développe : « in general, macro-sociological work has largely submitted to national pre-definitions of social realities : a kind of methodological nationalism –

which does not necessarily go together with political nationalism on the part of the researcher – imposes itself in practice with national community as the terminal unit and boundary condition for the demarcation of problems and phenomena for social science ».

Smith (1979 ; 191) surenchérit : « the study of 'society' today is, almost without question, equated with the analysis of nation-states ». Selon Chernilo (2006 ; 8), les deux arguments de Martins et Smith constatent *in fine* la même dérive des sciences sociales, mais identifient des causes différentes. L'argument de Martins concerne « the level of the *disciplinary development* of sociological categories », alors que pour Smith, « methodological nationalism arises from inadequacies in the *substantive conceptualisation* of the historical development of the nation-state ». Pour Martins en effet, le lien entre la société et l'Etat-Nation est entretenu sur la base de la structure nationale des catégories sociologiques, elles-même nourries par la vision sociologique du changement social comme phénomène 'conduit de l'intérieur'. Pour Smith au contraire, le nationalisme méthodologique est issu du système international des Etats-Nations, et de leur intérêt à être perçus comme 'solides' et 'auto-suffisants'. Il est donc la résultante du nationalisme qui a prévalu durant les deux premiers tiers du 20^{e} siècle. Bien que différant sur l'explication des raisons aboutissant au nationalisme méthodologique, Martins et Smith nous offrent tous les deux un premier éclairage d'un phénomène bien présent mais ayant passé quasiment inaperçu dans le développement des sciences sociales au 20^{e} siècle.

Wimmer et Glick Schiller (2002) quant à eux se sont plus particulièrement intéressés à la manière dont le nationalisme méthodologique dans les sciences sociales a affecté les études

migratoires. Ils retracent la conception du peuple qui a été celle de l'Europe au sortir de la deuxième guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Organisé autour de ces quatre principes, démocratie, citoyenneté, sécurité sociale et auto-détermination, le peuple est compris comme : 1) une entité souveraine qui exerce un pouvoir politique par le biais des procédures démocratiques ; 2) l'ensemble des citoyens d'un Etat qui possèdent des droits égaux devant la loi ; 3) une famille élargie soutenue par un devoir mutuel de solidarité ; 4) une communauté ethnique unifiée autour d'un destin commun et d'une culture partagée. Cette communauté est circonscrite dans un territoire particulier entouré de frontières. Les auteurs font le parallèle entre cette conception historique du peuple et les contenants des modèles de société qui se sont développés dans les sciences sociales et sont devenus dominants après la seconde guerre mondiale : « the translation is almost one to one: the citizenry is mirrored in the concept of a national legal system, the sovereign in the political system, the nation in the cultural system and the solidary group in the social system, all boundaries being congruent and together defining the skin holding together the body of society », et par conséquent, « what the People is for the nationalist is what the Society is for postwar social scientists » (Ib.; 309). Il n'est dès lors pas étonnant dans ce contexte que les phénomènes migratoires soient devenus un objet d'étude propre à révéler les tensions qui habitent les présupposés du nationalisme méthodologique.

En effet, suivant le modèle de définition du peuple depuis la généralisation des Etats-Nations donnée ci dessus par Wimmer et Glick-Schiller, les migrants : 1) détruisent l'équivalence entre le peuple, la souveraineté et la citoyenneté, ils sont perçus comme l'étranger qui

vient déstabiliser le principe d'allégeance des citoyens à leur seul Etat-Nation conçu comme le garant de l'égalité des droits ; 2) déstabilisent l'équivalence entre le peuple et la nation par la perte d'une certaine homogénéité culturelle et ethnique. C'est ainsi que les sciences sociales ont élaboré des théories sur l'assimilation, l'intégration, le multiculturalisme, l'ethnicisation, etc. qui sont en réalité toujours reliées d'une manière ou d'une autre à la pensée normative d'une identification entre l'Etat, la Nation et le Peuple, soit pour penser l'entrée des migrants dans cette triade, soit pour en penser la sortie ; 3) détruisent l'équivalence entre le peuple et le principe de solidarité, leur arrivée et leur insertion n'étant pas prévues par les systèmes de sécurité sociale mis en place après la seconde guerre mondiale, sans pour autant pouvoir en être exclus du fait de leur position de travailleurs, et donc de leur intégration de fait dans ce système de par les systèmes de taxes et d'impôts dont ils se sont acquittés. Pour étudier cette question, une partie des sciences sociales a analysé les conséquences des migrations sur les systèmes de sécurité sociale des Etats-Nations, puis le rôle des migrants de deuxième ou troisième génération sur l'affaiblissement de ces systèmes sociaux, et a souvent tenté d'expliquer en termes de ghettoïsation ou de difficulté d'accès au marché de l'emploi le taux de chômage élevé de ces populations, mais toujours en comparant les statistiques des populations migrantes à celles du reste de la population, conçue alors de manière implicite comme ‘la population nationale’ ; 4) ont mis au défi une certaine vision normative de la sédentarité comprise comme un 'état normal', vision liée à la territorialisation de l'imaginaire national. C'est donc ainsi qu'une bonne partie des sciences sociales de l'après deuxième guerre mondiale a travaillé sur les déplacements

géographiques, par exemple des navetteurs qui traversent la frontière, élaborant des théories économiques et sociales en termes par exemple de *push and pulls factors* ou de capital social et culturel pour expliquer ces 'anomalies'.

Voilà donc selon Wimmer et Glick-Schiller comment on peut expliquer en partie la montée en force des études migratoires après la seconde guerre mondiale, et les orientations particulières qu'elles ont adoptées. Pour donner vie au raisonnement théorique exposé plus haut, les auteurs illustrent ce parallélisme entre la montée des Etats-Nations, les migrations et les sciences sociales à travers trois périodes historiques :

1) L'avant première guerre mondiale : cette période est marquée à la fois par une montée du nationalisme, le colonialisme et une première globalisation qui a provoqué l'émergence d'une migration de travail à échelle mondiale à destination principalement des secteurs industriels, favorisée par la quasi absence de la nécessité de documents officiels (visas, passeports, etc.) pour s'établir et travailler dans un autre pays. Cette époque fut marquée par la facilité d'accès pour les migrants aux citoyennetés des pays de résidence, alors que la conception de la citoyenneté était encore fortement marquée par le courant philosophique des lumières qui la définissait plus comme une posture 'civique' que comme l'appartenance à une nation. L'arrivée de la première guerre mondiale, la compétition entre Etats et la montée des nationalismes met fin à cette conception de la citoyenneté et l'idée de la Nation comme peuple souverain, auto-déterminé, solidaire et partageant une identité ethnique et culturelle commune se développe.

C'est aussi en ce début du 20e siècle que les sciences sociales se forment comme discipline à part. Wimmer et Glick-Schiller évoquent le rôle joué à cette époque par les études européennes sur le folklore et les études anthropologiques développées en Europe et aux Etats-Unis sur ce dépassement d'une vision de la citoyenneté comprise comme vertu 'civique'. « Nations were increasingly seen as organic wholes, nourished by the pure lore, tradition or rural virtue of the peasant or farmer not yet afflicted by cosmopolitan modernity. Ideas about nation as races based on blood were popularized globally, entering into the nation-state building projects and imperial ideologies used to legitimate colonial expansion » (Ib. ; 314). La naissance de la sociologie et sa théorisation du progrès comme passage de la tradition à la modernité, de la communauté à la société identifient implicitement l'Etat-Nation comme la force naturelle et l'acteur principal de cette avancée vers le progrès. La manière de concevoir les migrations et les migrants change également, ils sont perçus d'abord comme des personnes ayant conservé une allégeance à leur pays d'origine, et donc ils sont progressivement appréhendés sous le registre de la menace et du risque pour la souveraineté et la sécurité nationale.

2) De la première guerre mondiale à la guerre froide : après la première guerre mondiale, les migrations de travail diminuent en partie à cause du ralentissement de l'économie mondiale. Les Etats continuent le processus de nationalisation et tendent à l'homogénéisation ethnique, produisant de vastes mouvements de réfugiés. Les frontières deviennent des zones de plus en plus surveillées et des papiers officiels sont exigés pour autoriser l'entrée dans un pays étranger, et la résidence. Les

activités transnationales des migrants décroissent, du fait de l'empêchement de voyager et de faire parvenir des lettres, nouvelles, etc. pendant la guerre, puis les remises de fonds diminuent du fait principalement de la crise économique des années 1930. Le durcissement des règles ralentit également les allers-retours des migrants entre le pays d'accueil et d'origine. L'entre-deux guerres est également la période où les sciences sociales formalisent le concept de migration. L'école de Chicago en particulier, bien que voulant développer une sociologie libre de toutes valeurs, construit des modèles qui portent en eux implicitement « a series of national values and norms about how immigration was to be understood » (Ib. ; 316). Elle propose et répand dans les sciences sociales cette conception de l'Etat comme territoire bien distinct dont la population est bien définie, contrastant avec la personne du migrant qui fait alors figure d'étranger et de marginal, et développent une certaine conception de l'assimilation. Et bien que les données en possession des chercheurs de l'école de Chicago leur permettaient de constater la persistance de liens transnationaux entre les migrants et leur communauté au pays d'origine, ils ont considéré ce phénomène comme transitoire et voué à la disparition au fur et à mesure de l'assimilation.

3) La guerre froide : l'époque est celle de l'âge d'or des Etats-Nations et chaque personne est tenue ‘d'appartenir à quelque part’ et de considérer ses co-nationaux comme sa communauté d'appartenance naturelle. Le développement des systèmes de sécurité sociale identifie également la Nation au principe de solidarité. La guerre froide qui bat son plein accentue la méfiance entre Etats et participe à renforcer la sécurité aux

frontières, alors que parallèlement, la reconstruction après- guerre des industries relance les migrations de travail. Dans le courant des mouvements des droits civiques aux Etats-Unis, certaines minorités exclues du récit national commencent à discuter de l'idée d'un pluralisme culturel. En Europe, la permanence de l'installation de populations d'origine migrante pose d'autres questions. Dans tous les cas, les chercheurs en sciences sociales des différents pays ne remettent pas fondamentalement en question cette image persistante de la Nation. Cependant, après la chute du mur de Berlin, le monde a assisté au développement de nouveaux phénomènes de circulation, bientôt associés au terme générique de 'globalisation'. De ce fait, pour rendre compte des pratiques de ces migrants de la globalisation, les études migratoires ont intégré le paradigme du transnationalisme, témoignant de la sortie progressive des sciences sociales du nationalisme méthodologique.

C'est le travail de Beck (2000 et suivants) qui tente de réintroduire le nationalisme méthodologique dans le débat contemporain en sciences sociales, visant par là à réfléchir à une manière de le dépasser. Beck réclame donc un nouvel agenda pour les sciences sociales et propose l'adoption d'un cosmopolitisme méthodologique ayant vocation à remplacer le nationalisme méthodologique (Beck 2002). Il voit dans le concept de cosmopolitisme « un concept relevant des sciences sociales à proprement parler [dont le] but est d'analyser un enjeu social spécifique, à savoir une manière particulière de gérer socialement la différence culturelle » (Beck et Boudou 2014 ; 105). Cette proposition fait dire à Chernilo (2006 ; 17) que « some commentators over-state the

newness of globalization and prematurely declare that the nation-state is an appropriate object of study for the historian and no longer for the analyst of the present ».

Pour contrer cette tendance, Delpla (2014 ; 92) propose de tempérer le cosmopolitisme méthodologique par un « internationalisme méthodologique », « à savoir l'idée que les normes internationales façonnent les pratiques des agents, que ce soit par adhésion ou rejet ». Cet effort de nuance doit aussi être compris comme une tentative générale d'adoucir les tensions du postmodernisme en sciences sociales et sa déconstruction parfois brutale de toute forme d'essentialisme. L'abandon pur et simple de la notion d'Etat-Nation comme échelle d'analyse dans les sciences sociales peut par cet aspect s'apparenter à une tentation post-moderne de déconstruction totale de l'identité nationale. Or, si elle a longtemps été à tort essentialisée et naturalisée, il n'en reste pas moins qu'elle peut parfois faire sens dans l'analyse de certains phénomènes.

Dans la quête actuelle des sciences humaines pour se défaire de ce nationalisme méthodologique, Dumitru (2014) nous recommande de le considérer avant tout comme un problème épistémologique, à différencier d'un problème ontologique ou normatif. Le rejet du nationalisme méthodologique ne doit pas être compris comme la défense d'un projet cosmopolite à tendance normative, ni comme l'affirmation ontologique d'un changement de la nature du monde qui serait devenu aujourd'hui un monde globalisé.

Quoiqu'il en soit, c'est donc bien la sortie progressive des sciences sociales du nationalisme méthodologique qui a permis l'émergence dès

la fin des années 1980 de la question de la citoyenneté des migrants.

1.2. Articuler citoyenneté et migration : une pluralité d'approches

Dès lors que dès la fin des années 1980, la recherche s'est intéressée à l'interaction entre citoyenneté et migration, plusieurs courants se sont développés pour traiter chacun à leur manière de cette question. Pour faire le tour des courants théoriques qui traitent actuellement de la question de la citoyenneté en lien avec celle des migrations, nous reprendrons les distinctions théorisées par Joppke (2007) entre la citoyenneté comme statut, comme exercice des droits, et comme identité. Joppke n'est pas le seul à distinguer ces différentes dimensions de la citoyenneté, il y a aujourd'hui un consensus dans la communauté des chercheurs autour de cette distinction qui se révèle méthodologiquement utile dans l'identification des transformations qui affectent le concept et son contenu, ainsi que sa réappropriation par les citoyens eux-mêmes ou le politique (voir parmi d'autres Bosniak 2000). La citoyenneté comme statut « denotes formal state membership and the rules of access to it » (Joppke 2007 ; 38) ; la citoyenneté comme exercice des droits « is about the formal capacities and immunities connected with such status » (Ib.) ; la citoyenneté comme identité « refers to the behavioral aspects of individuals acting and conceiving of themselves as members of a collectivity, classically the nation, or the normative conceptions of such behavior imputed by the state » (Ib.)
Parmi les facteurs qui ont participé à la transformation du sens et du contenu de la citoyenneté, et de ce que signifie 'être citoyen'

aujourd'hui, la migration est sans doute le principal. On peut y ajouter un autre facteur concomitant : les phénomènes de globalisation, qui sont étroitement liés aux phénomènes migratoires contemporains.

En effet, comme l'observe Joppke (Ib.), les courants migratoires accrus de ces cinquante dernières années ont impacté les trois aspects du concept de citoyenneté décrits ci-dessus :

1) la citoyenneté comme statut : si la citoyenneté, les droits et la reconnaissance qu'elle octroie n'a pas toujours été accessible à tous, même s'ils étaient membres d'un Etat-Nation ou d'une communauté (comme par exemple les femmes, les pauvres, les esclaves, etc.), il apparaît aujourd'hui que la ligne de fracture n'est plus celle de la classe ou du genre, mais plutôt celle de l'altérité comprise sous l'angle ethnique, religieux ou culturel. Les courants migratoires de ces trente dernières années en Europe, et la possibilité pour les migrants d'acquérir la nationalité du pays de destination ou la double nationalité, a libéralisé l'accès à la citoyenneté, mais aussi fragilisé l'homogénéité de la communauté d'appartenance, remettant au premier plan la citoyenneté, et sa redéfinition comme enjeu majeur de l'Europe contemporaine. En effet, « immigrants could now be portrayed as a threat or challenge to national unity and political identity, the old class-based model of citizenship now being said not to work for these newcomers who were seen as 'different' in some way » (Favell 1997 ; 178).

2) la citoyenneté comme exercice des droits : comme Marshall (1950) le montre dans son travail sur la citoyenneté et les classes en Angleterre, l'acquisition des droits sociaux a été l'une des avancées majeures du 20^{e} siècle, et ces revendications se sont exprimées dans le registre de la

citoyenneté. Cependant, les règles et systèmes de redistribution et de partage des richesses se sont construites sur le modèle national des Etats providence contrôlant leurs frontières et appliquant ces principes à l'intérieur de ces dernières. Les bénéficiaires sont alors la population nationale dont l'homogénéité ethnique relative est comprise comme favorisant la solidarité et donc la répartition des richesses (voir Bloemraad 2004 ; Alesina et Glaeser 2004). Avec l'intensification des courants migratoires, les principes garantissant la solidarité changent, et l'on voit apparaître d'autres revendications exprimées dans le registre de la citoyenneté et qui ne portent plus en priorité sur les droits sociaux, mais sur d'autres droits, comme celui des droits des minorités, de la multiculturalité, etc.

3) la citoyenneté comme identité : avec la mixité grandissante des sociétés, le partage d'une identité commune qui va de pair avec une appartenance commune à l'Etat ou à la communauté nationale n'est plus si évidente.

Ainsi, penser la relation entre citoyenneté et migration est devenu un enjeu primordial aujourd'hui. Nous pouvons observer que certaines disciplines se sont plus particulièrement appropriées la réflexion sur tel ou tel aspect du concept de citoyenneté, sur la manière dont les migrations l'ont redéfini ou bien sur comment transformer son contenu et ses aspects légaux pour pouvoir y inclure les migrants, leurs pratiques et leurs aspirations. Ainsi, nous présenterons ci-dessous les perspectives juridiques, politiques et sociologiques sur la citoyenneté qui correspondent *grosso modo* aux trois aspects cités ci-dessus, et les transformations que cette dernière a subies en lien avec les mouvements

migratoires. Cependant, la caractéristique principale des *citizenship studies* étant leur grande interdisciplinarité, nous devons tenir que les frontières entre ces distinctions et les disciplines qui en traitent sont fort heureusement perméables, et que présenter l'état de l'art sur ce sujet de cette manière répond plutôt à une exigence de clarté.

1.2.1. Perspectives juridiques : la dimension légale de la citoyenneté

« Citizenship as a legal concept means full membership in a state and the corresponding tie to state law and subjection to state power » (Kivisto et Faist 2007 ; 24).

La première dimension de la citoyenneté est celle de la citoyenneté comme statut, ce qui nous renvoie à la question de savoir 'qui' garantit et attribue ce statut de citoyen. Dans notre effort de compréhension des liens entre migration et citoyenneté, nous allons nous intéresser au débat qui existe aujourd'hui dans la littérature sur cet aspect juridique de la citoyenneté au regard des migrations.

Il existe aujourd'hui dans les *citizenship studies* un courant légaliste qui tente d'analyser la manière dont les sociétés et les Etats ont favorisé ou défavorisé l'insertion dans la citoyenneté des personnes migrantes. L'analyse se centre principalement sur la possibilité et les implications de la double nationalité comprise comme statut juridique permettant l'accès pour les migrants aux droits et à la protection de l'Etat de destination. Il apparaît que cette perspective légaliste identifie la citoyenneté à la nationalité, l'implicite étant que le seul organe à même de garantir légalement et effectivement les droits qui vont de pair avec

la citoyenneté est l'Etat. Le concept clé de ce courant eu égard aux migrations est alors la bi-nationalité, ou la possibilité pour les migrants de conserver deux allégeances juridiquement reconnues, reflétant et reconnaissant le caractère transnational de leur mode de vie.

1.2.1.1. La citoyenneté dans l'Etat-Nation : l'allégeance exclusive

La notion moderne de la citoyenneté s'est développée au même moment que l'Etat national. Ainsi, même si les notions de citoyenneté et de nationalité sont conceptuellement différentes, elles ont longtemps été équivalentes dans les faits, « juridiquement indissociables » (Touraine 1994 in Martiniello 2000 ; 14). La citoyenneté est traditionnellement et depuis le 18^{e} siècle le privilège qu'un Etat attribue à ses nationaux. L'Etat exige en retour de la part de ses citoyens une allégeance à ses valeurs, règles et normes. Dans cette perspective, la citoyenneté acquiert une fonction d'inclusion et d'exclusion, qui est au coeur même de sa définition. « Every modern State defines its citizenry, publically identifying a set of persons as its members and residually designating all others as noncitizens, or aliens » (Brubaker 1992 ; 21). De ce fait, « nation-states have frowned upon dual citizenship since it undermines the single and exclusive link between an individual and a sovereign nation-state » (Bloemraad 2004 ; 390).

Cette conception qui a longtemps prévalu et qui est encore vivace dans le débat public entraîne des conséquences sur les migrants présents sur un territoire national dont ils ne possèdent pas la nationalité. Le migrant est perçu soit comme l'étranger temporaire dont l'allégeance va au pays

d'origine, soit comme celui qui doit être intégré, incorporé au pays d'accueil qui devient alors le seul Etat à qui il prête allégeance. Dans cette approche, la dualité ou la multiplicité des appartenances et des attachements n'est pas possible, du moins juridiquement.

1.2.1.2. La citoyenneté par-delà l'Etat-Nation : la bi-nationalité

Par contraste, les tenants du transnationalisme voient dans la possibilité juridique de la double nationalité la possibilité pour les migrants d'une multiplicité des loyautés, et la reconnaissance juridique des liens effectifs qui lient le migrant à son pays d'accueil comme à son pays d'origine. Elle consacre également la réalité et la possibilité d'une vie qui dépasse les frontières de l'Etat- Nation, et d'une appartenance déterritorialisée. La question du transnationalisme dans les études migratoires sera abordée plus avant, disons pour le moment que ce courant théorique né dans les années 1990 reconnaît la multiplicité des liens entre individus et Etats et considère que l'espace dans lequel les migrants conduisent leur vie et leurs activités ne peut pas être clairement divisé entre soit le pays de départ, soit le pays d'accueil.

Le développement de la bi-nationalité consacre donc juridiquement la reconnaissance de la complexité des liens qui unissent migrants et espaces de vie. Avant cela, les Etats ont toujours freiné cette pratique qui leur posait plusieurs problèmes (Spiro 1997 ; 1418 et suivants) :
1) Possibilité de frictions dans les relations internationales : par exemple lorsqu'un individu expatrié demande la naturalisation dans son

pays d'accueil alors que son pays d'origine refuse de le déchoir de sa nationalité d'origine.

2) Problème des allégeances multiples : lorsque l'Etat accorde sa protection et des droits à ses ressortissants, il exige d'eux en retour certains devoirs et leur allégeance. Le passage d'une nationalité à une autre a été vu par les Etats comme un phénomène dangereux à éviter (dans la période de la guerre froide par exemple). Cela les a poussés à exiger des migrants qu'ils choisissent une seule allégeance, et donc une seule nationalité.

3) Accomplissement des devoirs citoyens : la plupart des Etats pratiquant le droit du *jus sanguinis* ont octroyé par droit de naissance aux enfants nés à l'étranger la nationalité des parents. Mais cette pratique a posé elle-même des difficultés aux Etats, dans le cas où un enfant né et vivant à l'étranger demande la protection de l'Etat dont il a la nationalité et avec qui, dans les faits, il ne maintient que des liens très faibles. Ou dans le cas inverse, lorsque l'Etat exige de ce ressortissant l'accomplissement des devoirs incombant à ses nationaux (par exemple dans le cas du service militaire).

Cette réticence des Etats à autoriser la bi-nationalité culmine en Europe avec la *Convention sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités* de 1963 signée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Italie, le Luxembourg, la Moldavie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.

Howard (2005 ; 703 et suivants) fait coïncider la progressive tolérance puis la légalisation de la double nationalité avec les mouvements

féministes qui ont remis en question la politique d'attribution automatique de la nationalité du père uniquement aux enfants pour l'élargir à la nationalité du père et de la mère. Dans les faits, de plus en plus d'enfants étaient donc porteurs d'une double nationalité. L'internationalisation du régime des droits de l'homme est le second facteur qui permet l'élargissement du droit à la double nationalité. Alors que la crainte de conflits entre Etats était la principale raison qui empêchait la détention d'une double nationalité, le régime des droits humains basés sur l'individu lui-même écarte cette peur. D'autres facteurs plus spécifiques à certains Etats ont également joué. Par exemple, certains Etats avec une histoire d'émigration ont permis à leurs ressortissants de conserver leur nationalité d'origine, même en cas de naturalisation dans le pays de destination, parfois dans l'espoir que ces émigrants forment des *lobbies* dans le pays d'accueil en faveur du pays d'origine. D'autres pays avec une histoire coloniale ont permis aux nationaux de leurs anciennes colonies d'accéder à la double nationalité. Bien sûr, l'accélération des communications, des transports internationaux, des flux migratoires et l'unification progressive d'une partie du monde rendant moins nécessaire l'allégeance des citoyens à un seul Etat en cas de guerre ont également favorisé la reconnaissance légale progressive de la double nationalité, et donc de la double citoyenneté.

De ce fait, sans pour autant abroger la convention de 1963, le Conseil de l'Europe a édité un nouveau protocole en 1993 autorisant la reconnaissance de la double-nationalité. Puis en 1997, le Conseil des Ministres fait passer la C*onvention européenne sur la nationalité* qui octroie aux Etats la liberté de décider de reconnaître ou pas la double

nationalité. Cependant, il reste difficile de comprendre de manière claire et univoque la politique européenne en la question, tant elle est tributaire des régimes de citoyenneté de chaque Etat, en particulier de l'application de la règle du *jus soli* ou du *jus sanguinis*, du mode d'accès à la naturalisation, de la possibilité de la double nationalité dans le pays d'accueil ainsi que de la permission du pays d'origine accordée à ses ressortissants de posséder aussi la nationalité du pays d'accueil. En se basant sur ces trois premiers critères, le régime de citoyenneté de la Belgique est considéré comme très libéral, de même que celui de la France ou du Royaume-Uni.

Au vu de cette distinction, le débat parmi les juristes sur les différents régimes de citoyenneté aboutit à la prédiction largement partagée d'une progressive unification des différents régimes, au moins en Europe (voir par exemple Strudel 2009 : Freeman 1995 : Aleinikoff et Klusmeyer 2002 : Hansen et Weil 2001). La question demeure alors celle de la place et du rôle de l'Etat dans ce processus. Certains annoncent le déclin de l'importance de l'Etat causé par la montée du régime international des droits de l'homme et la transnationalisation des sociétés (voir par exemple Soysal 1994). D'autres au contraire le voient comme un acteur clé de la nécessaire intégration des migrants dans les pays de destination (voir par exemple Freeman 1995 ; Joppke 1998, 1999). Cet état de fait amène Howard (2005 ; 20) à s'aligner sur l'« empirically grounded middle position » (Joppke 1999; 4) et à déclarer : « in terms of contemporary dual citizenship policies, not only is it probably too early to declare the end of the nation-state, but it may be too early to declare the end of historically-rooted national distinctions

as well ».

Il semble évident que la transformation de la citoyenneté comprise dans son acception juridique (comme statut) sous l'impulsion des phénomènes migratoires conduit à des conséquences importantes. Notons également que si la possibilité de la double nationalité a été juridiquement formalisée tardivement en Europe, l'accès à la citoyenneté pour les migrants résidant dans le pays d'accueil sur un long terme, et puis pour leurs enfants et petits-enfants (deuxième et troisième génération) a été accordée dès les années 1980, sur base automatique ou optionnelle. Dans cette configuration, la citoyenneté, même si elle subit des transformations du fait de la perte d'une certaine homogénéité de la communauté nationale, n'est pas atteinte dans ses fondements, puisque l'attribution de la citoyenneté aux migrants et à leurs descendants résidant dans le pays d'accueil se négocie sur le modèle de l'intégration, de l'allégeance au pays d'habitation et de l'intériorisation de ses lois et normes.

Au contraire, l'acceptation progressive et la légalisation de la double-nationalité par les Etats transforme plus en profondeur la signification de la citoyenneté. Alors qu'elle consacrait auparavant une relation personnelle entre un individu et son souverain, ou sa communauté nationale, une allégeance qui ne pouvait être conçue que comme exclusive, la citoyenneté se détache progressivement de cette exclusivité. La bi-nationalité reconnaît la multiplicité des allégeances, et la possibilité pour ceux qui en font la demande de posséder tous les droits qui vont de pair avec la citoyenneté du lieu qu'ils habitent effectivement. Elle consacre le droit de s'investir politiquement,

culturellement, économiquement et socialement dans les deux espaces et les deux communautés qui font sens pour le migrant. En ce sens, la bi-nationalité s'inscrit bien dans la reconnaissance du maintien des activités transnationales des migrants et, dans une certaine mesure, a mené vers une conception de la citoyenneté « desacralized and less nationalistic » (Joppke 2007 ; 40).

1.2.1.3. La citoyenneté post-nationale : qui garantit les droits ?

Enfin, certains chercheurs qui travaillent sur l'hypothèse d'une citoyenneté postnationale (voir par exemple Soysal 1994) proposent de faire de l'humain lui-même le garant des droits fondamentaux garantis traditionnellement par les Etats et accordés à leurs citoyens. Dans ce courant, ce n'est plus l'appartenance à une communauté, à un corps politique, à un Etat-Nation qui garantit le respect des droits civils et sociaux, mais les droits de l'homme fondés en chaque individu et devant être garantis par les institutions internationales. En ce sens, l'importance de la citoyenneté est diminuée et remplacée par le droit de chaque être humain en tant précisément qu'il est un être humain de faire valoir ses droits fondamentaux, sans référence à aucune appartenance particulière. Ce courant tente de prendre en compte les transformations du monde liées à la globalisation qui diminue l'importance des Etats-Nations et favorise les courants migratoires, et donc la prolifération d'agents transnationaux et la multiplicité des identités et des appartenances. Le problème de cette approche reste la question de la légitimité et de l'efficacité des instances juridiques garantissant le

respect des droits pour tous. Le seul exemple de citoyenneté post-nationale que nous connaissons aujourd'hui est celui de la citoyenneté européenne, qui n'est cependant garantie qu'aux citoyens des Etats membres. Ainsi, c'est toujours l'Etat-Nation qui reste garant des droits assortis au statut de citoyen.

1.2.2. Perspectives politiques : la citoyenneté comme exercice des droits

Une fois établie la citoyenneté comme un statut, nous devons en observer le contenu car en plus d'être un statut qui garantit des droits, elle concerne l'appropriation par les citoyens de leur destin commun et leur capacité à faire évoluer ces droits. Ce sont plus généralement les sciences politiques qui se sont emparés de cette question. Cette perspective se joue à travers l'appartenance du citoyen à une communauté politique, et elle est fortement liée à la démocratie, à la possibilité pour les membres d'une communauté de choisir leurs gouvernants, et plus généralement à l'investissement du citoyen dans le débat public, à sa mobilisation politique, sa participation et son droit à être représenté. Ici encore, l'accès à ces droits passe traditionnellement par la nationalité et donc le rôle des migrants et leur accès à la dimension politique de la citoyenneté n'était pas à l'ordre du jour jusqu'il y a peu. « Immigrant were not regarded as potential citizens. They were not supposed and expected to be politically active. As guests, they were even asked to observe a kind of ‘devoir de réserve’. In other words, they were invited not to interfere with their hosts’ political and collective affairs. Migrants had only an economic role in the host society : to work

and to produce » (Gray et *al.* 2006 ; 55). Cette conception du migrant a progressivement changé, comme en témoigne le développement du droit de vote des non-nationaux résidant en Europe puisque « depuis 1992, « (...) tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État » (Strudel 2009). De même, les citoyens européens peuvent voter et être éligibles aux élections locales des pays de résidence.

Depuis une vingtaine d'années, les politologues travaillant dans le champ des études migratoire ont pris en compte cette question de l'activité politique des migrants, et différents courants se sont développés pour l'étudier.

1.2.2.1. Political opportunity structures

« The political opportunity structure consists of laws that allocate different statuses and rights to various groups of migrants and formally constrain or enable their activities, of institutions of government and public administration in which migrants are or are not represented, of public policies that address migrants' claims, concerns and interests or do not, and of a public culture that is inclusive and accepts diversity or that supports national homogeneity and a myth of shared ancestry » (Gray et *al.* 2006 ; 2).

Cette approche théorique permet d'appréhender les migrants comme des agents qui ont le pouvoir de s'investir dans l'espace politique du pays d'accueil et de mener des activités politiques, de faire entendre leurs

voix, puisqu'elle « highlights the role of specific changes or events that may provide windows of opportunity for protesters in achieving collective action or capitalize on weaknesses on the government side » (Gleditsch et Ruggeri 2010 ; 300). Il s'agit donc pour les chercheurs d'analyser dans quelle mesure le pays d'accueil et/ou le pays d'origine offrent aux migrants des structures et des opportunités pour atteindre ces objectifs. Dans cette perspective, les lois et règles d'admission des migrants à la citoyenneté du pays d'accueil, le contenu de cette citoyenneté et ce à quoi elle donne accès peuvent être analysés et comparés (entre pays, régions, origine des migrants, etc.).

1.2.2.2. Political integration

« Integration in a broad sense refers to a condition of societal cohesion as well as to a process of inclusion of outsiders or newcomers » (Gray et *al.* 2006 ; 2). Le concept d'intégration est à distinguer de celui d'assimilation, qui renvoie à l'obligation faite au nouvel arrivant de s'insérer, de s'assimiler parfaitement dans le pays d'accueil, d'adopter ses règles, ses coutumes, ses lois, sa langue, sa culture, etc. Au contraire, le concept d'intégration permet d'appréhender l'insertion du migrant dans le pays d'accueil comme un processus interactif entre le migrant, la société d'accueil et ses structures, pouvant éventuellement aboutir à une redéfinition ou une transformation de ces dernières sous l'impulsion des migrants. En ce sens, l'intégration politique des migrants comprend leur accès à un statut politique, aux activités politiques du pays d'accueil (et du pays d'origine), aux droits politiques en général, leur acceptation des lois et des 'valeurs' politiques du pays

d'accueil, mais aussi la reconnaissance de leur propre pouvoir politique, de leurs activités et de leur participation.

Cependant, comme le soulignent Gray et *al.* (2006 ; 3), les théoriciens de l'intégration politique se penchent généralement sur les activités et droits politiques des migrants une fois la phase d'installation passée. C'est-à-dire que ne sont pas réellement prises en compte les activités politiques des migrants qui dépassent le pays d'accueil, telles que les activités politiques transnationales qui relient le pays de départ et celui d'arrivée et les activités politiques des migrants impliqués dans des pratiques de migrations circulaires.

1.2.2.3. Transnationalisme politique

C'est pourquoi la conception de la citoyenneté explorée par le courant théorique du transnationalisme politique permet de dépasser les limitations du courant de l'intégration politique, puisque le transnationalisme politique « challenges the separation between the migration and integration stages » (Gray et *al.* 2006 ; 3). Ce courant s'intéresse aux activités politiques des migrants dans leur pays d'origine à partir de leur pays d'accueil, mais aussi aux lois et règles du pays d'origine et d'accueil concernant l'activité politique de leurs émigrants et immigrants. C'est pourquoi cette approche tient également compte des activités politiques des diasporas et des réseaux de migrants, dans une perspective plus dénationalisée.

Guarnizo et *al.* (2003 ; 1223) définissent comme suit le transnationalisme politique :

> "[they] include both electoral and nonelectoral activities aimed at influencing conditions in the home country. Each type of political participation is measured by a count of the number of activities in which respondents are involved on a regular basis. Transnational electoral participation includes membership in a political party in the country of origin, monetary contributions to these parties, and active involvement in political campaigns in the polity of origin. Transnational nonelectoral politics includes membership in a hometown civic association, monetary contributions to civic projects in the community of origin, and regular membership in charity organizations sponsoring projects in the home country. Nonelectoral activities of this type are political because they influence local and regional governments by determining which public projects receive migrants' financial support. By so doing, they compel authorities to take immigrant wishes and priorities into account."

Lafleur (2008 ; 45) suit la distinction de ∅ stergaard-Nielsen (2003) qui identifie trois catégories d'activités politiques transnationales : 1) *homeland politics* : consiste en les activités politiques dans lesquelles les communautés de migrants sont engagées dans le pays d'accueil sur les sujets qui concernent exclusivement le pays d'accueil. 2) *Immigrant politics :* consiste en les activités politiques qui sont menées par la communauté de migrants pour améliorer son statut dans le pays d'accueil. 3) *Translocal politics* : activités politiques qui n'impliquent pas nécessairement les gouvernements du pays d'accueil ou du pays d'origine. « It refers to the initiatives of migrant communities or individuals who seek to provide concrete support to specific localities in the home country (generally in the area from which they originate) »

(Ib., 5).

1.2.3. Perspectives sociologiques : la dimension substantive de la citoyenneté

Plutôt que de s'intéresser aux statuts, aux conditions et règles politiques et juridiques qui favorisent l'intégration des migrants dans la citoyenneté et le respect de leurs droits, un courant en expansion que l'on retrouve principalement dans le champ de la sociologie, de l'anthropologie et des études culturelles s'intéresse aujourd'hui aux pratiques de citoyenneté des migrants eux-mêmes. Dans cette perspective, la dimension légale et les questions de statuts sont de peu d'importance. Le présupposé de ce courant repose sur l'idée selon laquelle la citoyenneté est avant tout une pratique sociale, une pratique de contestation qui passe par une réappropriation de l'espace commun et de la manière dont la communauté des citoyens projette son destin. C'est donc une vision substantive de la citoyenneté qui est développée dans ce courant, qui permet de penser la place des migrants dans la citoyenneté, mais aussi les transformations de la citoyenneté par le fait de l'action des migrants. C'est donc bien la question de la citoyenneté comme identité, et la redéfinition de cette identité partagée par une communauté en perpétuel mouvement qui est au coeur de cette analyse sociologique et anthropologique de la relation entre citoyenneté et migration.

Une approche substantive ou « processuelle » (Waldis 2010) de la citoyenneté se distingue de l'approche « statutaire » (qui considère en priorité le statut légal associé à la citoyenneté) pour mettre d'abord l'accent sur la participation, ou l'investissement dans la sphère du

commun : « when people make claims to belong to a state through collectively organizing to protect themselves against discrimination, gain rights, or make contributions to the development of that state and the life of people within it, they are said to be substantively acting as citizens, wether or not they have the legal documents that recognizes their status of citizen » (Fouron et Glick Schiller 2002 ; 361). La citoyenneté dans sa dimension substantive « can be considered as the sociological definition of citizenship in that the emphasis is less on legal rules and more on norms, practices, meanings and identities » (Isin 2000 ; 5). Et Holston et Apparudai (1996 ; 190) ajoutent que « formal membership in the nation-state is increasingly neither a necessary nor a sufficient condition for substantive citizenship ». Nous comprenons donc mieux en quoi cette approche des *citizenship studies* présente un intérêt particulier pour les études migratoires.

La grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui les *citizenship studies* est marquée par cette approche substantive de la citoyenneté. Ce champ d'étude a émergé dans les années 1990 dans les sciences sociales. Isin et Turner (2002 ; 1) associent cette émergence aux conditions plus larges d'une époque marquée par la postmodernité et la globalisation, conduisant aux reconfigurations des classes, à l'avènement de nouveaux régimes de gouvernement internationalisés, à de nouveaux régimes d'accumulation de capitaux et aux différents mouvements sociaux et à leur lutte pour la reconnaissance et la redistribution. Ainsi en va-t-il des demandes des différents groupes ethniques, des groupes diasporiques, des migrants, des indigènes, des activistes environnementaux, des homosexuels, etc. Bien que la littérature a souvent interprété ces revendications en termes de droits des minorités, les *citizenship studies*

se proposent de les interpréter comme une lutte pour la citoyenneté, c'est-à-dire un combat pour intégrer la communauté des citoyens et étendre les droits et les devoirs dont elle jouit. Comprendre les changements contemporains et les luttes sociales en identifiant les acteurs à la source de nouvelles revendications, et leurs revendications comme une demande en termes de droits et de reconnaissance requiert de les comprendre en termes de transformation de la citoyenneté, mais comme une transformation de qui est le citoyen, et qui est donc autorisé à exprimer ces revendications. Selon ces auteurs, la postmodernité a donc reconfiguré le contenu de la citoyenneté dans ses trois dimensions principales : son ampleur (les règles et les normes qui définissent l'inclusion et l'exclusion dans la communauté des citoyens), son contenu (les droits et les devoirs, ou les responsabilités partagées par tous les citoyens), et sa profondeur (« épaisse » ou « mince », c'est-à-dire la manière dont la citoyenneté impacte la vie sociale).

Cette conception de la citoyenneté met en question sa définition moderne basée sur l'idée de possession d'un statut (celui de citoyen) octroyé sous l'autorité exclusive d'un Etat. La citoyenneté n'est plus alors perçue uniquement comme un statut ou l'exercice des droits, mais inclut aussi les revendications qui mènent à une reconnaissance politique et sociale.

Ce courant est marqué par deux redéfinitions conceptuelles : la première concerne les échelles et les espaces de la citoyenneté, et la seconde la diversité des revendications interprétées dans le registre de la citoyenneté.

1.2.3.1. Les espaces de la citoyenneté

La citoyenneté substantive redéfinit les cadres spatiaux de la citoyenneté. Si la nation n'est plus le cadre exclusif des identités sociales, culturelles et politiques, les revendications et les pratiques de citoyenneté peuvent également excéder l'espace de la nation.
C'est pourquoi une large partie des *citizenship studies* s'intéresse aujourd'hui aux espaces alternatifs de la citoyenneté, parmi lesquels les plus étudiés sont la ville, l'Europe et le monde.

a) La ville comme espace de citoyenneté

C'est le courant des *urban studies* qui a interprété certaines des revendications dans le cadre de la ville dans le registre de la citoyenneté, principalement à travers la notion de « droit à la ville » développé par Lefebvre (1968). La ville devient l'unité d'analyse privilégiée pour l'étude de la citoyenneté, puisque « with their concentrations of the nonlocal, the strange, the mixed, and the public, cities engage most palpably the tumult of citizenship » (Holston et Appadurai 1996 ; 188). Mais la ville est également conçue comme l'espace à travers lequel les revendications se forment, elle est aussi « the strategic arena for the development of citizenship » (Ib.). On parle alors de citoyenneté urbaine. Dans cette configuration, les migrants exercent une forme de citoyenneté à l'échelle de la ville, mais aussi grâce au support de la ville. « The compaction and reterritorialization of so many different kinds of groups within them grind away at citizenship's assumptions. They compel it to bend to the recognition that contemporary urban life

comprises multiple and diverse cultural identities, modes of life, and forms of appropriating urban space » (Ib.; 195). La ville devient aussi le locus privilégié par lequel entrer dans la question des pratiques de citoyenneté substantive des migrants : « [the city] is the scale at which excluded migrants migrants and their advocates and allies seek a particular form of justice ; the scale in wich excluded migrants and their advocates and allies seek civic empowerment via the granting of citizenship rights » (Guarnizo 2012 ; 21). Les chercheurs en *urban citizenship* s'attachent alors à étudier l'impact des migrants dans et sur la ville, et interprètent leurs pratiques comme des pratiques de réappropriation de la ville et de revendication. Plusieurs exemples récents dans la littérature illustrent cette tendance. Citons, parmi d'autres, Castañeda (2012) qui analyse le rassemblement des migrants en organisations à New-York, Barcelone et Paris comme un indicateur du droit à la ville des migrants ; Nicholls et Vermeulen (2012) qui, à travers une étude des pratiques de migrants à Paris et Amsterdam, analysent la ville comme un espace stratégique à partir duquel s'articulent les revendications citoyennes ; Ren (2012) qui part de l'étude du mouvement des droits pour les migrants soutenu par les ONG dans les régions urbaines de Chine comme un facteur de transformation des régimes de citoyenneté chinois.

b) L'Europe comme espace de citoyenneté

Le projet de l'Union Européenne est le premier exemple mondial de citoyenneté supra-nationale conçue comme dépassement des nationalités, cultures, langues, etc. sous le vocable de citoyenneté

européenne. Selon le traité de Maastricht de 1992, est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté européenne « complète mais ne remplace pas la citoyenneté nationale » (Traité sur l'Union Européenne Art. 9 2012). Sa fonction est alors plutôt de favoriser l'identification des citoyens à l'Union Européenne et le développement d'une identité européenne. Cependant, la recherche sur la citoyenneté s'est emparée de cet unique espace supra-national de citoyenneté pour analyser ses conséquences sur la notion et les pratiques de citoyenneté. L'intégration européenne redéfinit d'abord les échelles de la citoyenneté, par exemple en permettant à des citoyens d'un Etat de recourir à la justice européenne pour renforcer leurs droits. Elle transforme également les identités et les appartenances, d'une part en favorisant l'identification des citoyens à des causes qui dépassent les frontières nationales et qui sont susceptibles d'unir et de favoriser les rencontres des citoyens de différents Etats, langues ou cultures, et d'autre part via la liberté de mouvement des citoyens européens dans l'union Européenne et le maintien de leurs droits en cas d'installation dans un autre pays membre. Les chercheurs se centrent alors plus directement sur le lien entre identité et citoyenneté pour postuler l'émergence de nouvelles identités post-nationales interprétées dans le registre de la citoyenneté, ou bien analysent les pratiques politiques des citoyens de l'Union aux élections européennes installés dans un autre pays européen que le pays d'origine. Une dernière approche qui s'apparente alors au courant des études sur la citoyenneté urbaine s'intéresse au développement d'une « 'residential citizenship' at municipal level that is disconnected from nation-state membership » (Gray et *al*. 2006 ; 12) provoqué par l'intégration européenne. En ce

sens, la question des pratiques citoyennes des migrants dans un espace supra-national est également particulièrement pertinente, puisque selon sa définition substantive, des migrants qui n'ont pas la citoyenneté européenne peuvent agir comme des citoyens européens.

c) Le monde comme espace de citoyenneté

Enfin, les chercheurs en études sur la citoyenneté construisent également une conception dénationalisée des pratiques de citoyenneté, qui fait du monde l'espace de la citoyenneté. Les recherches actuelles sur la citoyenneté transnationale peuvent être également comprises dans le cadre de cet effort pour appréhender les pratiques politiques et citoyennes des migrants à travers plusieurs espaces nationaux (voir par exemple Faist 2000 : Leitner and Ehrkamp 2006 : Smith 2003).
Les études sur la citoyenneté multiculturelle (voir par exemple Kymlicka 2001) qui traitent de la reconnaissance des particularités culturelles et des minorités par-delà des Etats-Nations peuvent aussi être comprises dans ce cadre de pensée. Cependant d'une manière plus large, ces versions d'une citoyenneté post-nationale placent le débat dans une perspective normative dans le but de favoriser une réflexion sur la citoyenneté dans un monde globalisé.

1.2.3.2. Les revendications citoyennes

Le deuxième apport des courants d'étude sur la citoyenneté substantive est qu'ils permettent d'articuler une grande diversité de revendications actuelles dans le langage de la citoyenneté, et cela à n'importe quelle

échelle spatiale. C'est Isin qui a sans doute le mieux théorisé cette question, et répondu à sa critique : est-il légitime d'appréhender la plupart des combats, des luttes et des revendications sociales aujourd'hui comme des luttes pour la citoyenneté ?

> « So what does the term 'enacting citizenship' mean ? When people mobilise for legalising same-sex marriage, rally for public housing, advocate decriminalisation of marijuana or ecstasy for medical uses, wear attire such as head-scarves in public spaces, campaign for affirmative action programmes, demand better health-care access and services, demonstrate against austerity measures, seek disability provisions, protest against government or corporate policies and lodge court cases, they do not often imagine let alone express themselves as struggling for the maintenance or expansion of social, cultural or sexual citizenship. Similarly, when Kurds appeal to the European Court of Human Rights, Roma occupy a public park in protest against discrimination and deportation and sex workers submit a manifesto to the European Parliament, they do not express themselves as claiming or enacting European citizenship rights. Instead, they are struggling against injustices in ways that are the most practicable, reasonable and feasible for them. They are investing themselves in overcoming whatever injustices seem most important and related to their social lives, and dedicate their time and energy accordingly. That is how it should be; people do not often mobilise and rise for abstract or universal ideals. Still, what all these actions come to mean collectively and what they tell us about our own social and political lives is also a question that these actions raise » (Isin et Saward 2013 ; 22).

L'acte citoyen n'émerge pas uniquement dans le mesure où les porteurs de revendications les expriment dans ce registre. Pour Isin,

> « What 'enacting citizenship' then means in practice is that people perform their right to have rights by asking questions about justice and injustice. Citizenship is performed in the sense that it involves being and acting with others, negotiating different situations and identities, articulating ourselves as distinct yet similar to others in our everyday lives, asking questions of right and wrong and acting as citizens. Through these social struggles, we develop a sense of our rights as others' obligations and of others' rights as our obligations. People may interpret or understand their domains of engagement separately from each other in enacting their social lives, but occasionally an event reminds us that we are performing citizenship » (Ib.).

Donc, pour reprendre l'idée arendtienne, ce qui connecte les revendications exprimées dans le champ social à la citoyenneté, c'est qu'elles se situent dans le registre du droit d'avoir le droit (Isin et *al.* 2009 ; 371).

1.3. Critique

La rencontre entre la littérature migratoire et les *citizenship studies* a donc donné naissance à un vaste champ d'études. Cependant, nous rencontrons dans cette littérature deux difficultés majeures.

1) Il apparaît que la majorité de cette littérature est basée sur un postulat non explicité qui concerne la définition (ou le manque de définition) de ce qu'il faut entendre par 'migrant'. Deux présupposés tacites semblent caractériser le 'migrant' de ce champ d'étude :

Premièrement, il s'agit principalement d'une personne qui soit quitte son pays d'origine pour le pays d'accueil en vue de s'y installer pour un très long-terme (voir définitivement), soit maintient des pratiques transnationales ou une circulation géographique entre deux espaces, le pays d'accueil et le pays d'origine. Ainsi, la littérature considère d'emblée que le migrant est une personne dont l'espace de vie s'articule à partir d'un ou de deux pôles nationaux ou communautaires. L'approche juridique appréhende la possibilité pour le migrant d'acquérir la nationalité du pays de résidence, ou bien de conserver celle du pays d'origine et d'y ajouter celle du pays d'accueil. Elle parle donc bien d'un ou deux espaces nationaux. L'approche politique discute de la possibilité pour les migrants de s'investir dans l'espace politique du pays d'accueil, ou bien dans l'espace double du pays d'accueil et du pays d'origine. Seule l'approche sociologique diffère dans la mesure où elle permet de détacher les pratiques de citoyenneté de tout espace national pour les rattacher aux espaces multiples et dénationalisés des revendications et des causes communes.
Ainsi, la question des migrants qui s'installent dans la mobilité et/ou qui maintiennent des pratiques de mobilité les amenant à habiter et investir plus d'un ou deux espaces nationaux semble totalement absente du débat.

Deuxièmement, le migrant dont discute la littérature portant sur la citoyenneté des migrants semble défini d'emblée dans une perspective intégrationniste, que cette intégration se présente sous les formes d'une demande de naturalisation dans le pays d'accueil ou du maintien de liens forts avec la communauté ou des collectifs politiques des pays d'origine et/ou d'accueil. En effet, la volonté d'acquérir la double-nationalité présuppose une volonté du migrant de s'installer dans le pays d'accueil sur une durée plus ou moins longue (dépendant des motifs de la demande de naturalisation) ; les approches de la *political opportunity structure* et de la *political integration* partent d'une conception du migrant comme en processus d'intégration ou comme inséré dans une ou deux communautés nationales (pays d'origine et/ou pays d'accueil); l'approche du transnationalisme politique s'inscrit sans doute dans une perspective plus dénationalisée, mais présuppose lui aussi que le migrant est une personne toujours intégrée dans la communauté nationale de son pays d'origine et/ou dans son pays d'accueil ; les approches sociologiques de la citoyenneté perçoivent également le migrant à partir de son insertion dans une communauté, qu'elle soit politique ou basée sur des intérêts communs.

Comment la question se pose-t-elle alors quant il s'agit d'analyser les pratiques de citoyenneté de migrants qui ne cherchent pas l'intégration sous aucune des formes développées ci- dessus et/ou qui maintiennent des liens faibles avec la société d'origine et d'accueil ?

2) La littérature issue de la rencontre entre études migratoires et *citizenship studies* a traditionnellement compris le lien entre migration et citoyenneté comme devant répondre à cette question : « comment

maintenir une citoyenneté en condition de migration ? ». C'est pourquoi elle elle a orienté son analyse vers la prise en considération du statut (le migrant a- t-il accès au statut de citoyen et sous quelles conditions ?), des droits (le migrant a-t-il accès à l'ensemble des droits garantis par le statut de citoyen ? Sous quelles conditions, dans quels espaces et dans quelle communauté de référence les développe t-il ? Selon quelles modalités ?), et des pratiques (le migrant a t-il la possibilité de développer des pratiques citoyennes ?). Par conséquent, ce champ d'étude s'intéresse en fait au migrant 'déjà arrivé' et ne prend pas en compte les processus de migration. Bien que son statut dans le pays d'accueil (migrant légal ou illégal) soit considéré par les approches juridiques, politiques et sociologiques, il n'est jamais fait mention de l'importance de distinguer les migrants à partir des motifs de départ, des itinéraires empruntés ou des discours institutionnels qui entourent sa mobilité. Dans les faits, la plupart des études portant sur la citoyenneté des migrants s'intéressent en priorité aux migrants de niveau socio-économique bas qui vivent une migration la plupart du temps contrariée et découragée par les pouvoirs politiques des pays d'arrivée. C'est particulièrement vrai pour la littérature sociologique et anthropologique portant sur la dimension substantive de la citoyenneté des migrants, dont les études de cas portent le plus régulièrement sur des migrants illégaux, ou des migrations 'ethniques'. Ce faisant, les études sur la citoyenneté des migrants ont donc oublié de s'interroger sur la diversité des expériences de migration, et l'impact de ces expériences sur les pratiques de citoyenneté des migrants eux-mêmes. Or, la manière dont la migration est vécue (est-elle le résultat d'un choix, est-elle forcée ? ; entraine-t-elle une montée ou une descente sur

l'échelle sociale ? etc.) et comment elle est produite (est-elle encouragée et facilitée par les instances politiques et légales, ou bien entravée ; les discours institutionnels qui entourent la mobilité font-ils du migrant un clandestin à expulser ou au contraire un individu porteur d'une plus-value etc.) ont un impact sur les subjectivités et les expériences des migrants eux-même, et jouent, *in fine*, sur leur discours *sur* et sur leur pratiques *de* citoyenneté.

Par conséquent, si les études sur la citoyenneté des migrants sont désormais bien établies, il existe deux grandes lacunes dans ce courant en ce qui concerne :

1) La citoyenneté des personnes mobiles, c'est-à-dire des personnes qui ne se contentent pas de migrer d'un pays à l'autre en vue de s'y installer sur le long terme, mais qui s'installent dans la mobilité ou qui la répètent à différents âges de la vie, et/ou qui ne sont pas liées par des liens forts à aucune des communautés ou des pays qu'ils ont habités.

Cette lacune est à déplorer dans la mesure où depuis une trentaine d'années, les migrations se complexifient. De plus en plus de nouveaux itinéraires migratoires et de nouveaux profils de migrants apparaissent (Castles 2014). De nouveaux profils de migrants se dégagent, comme ceux qui partent en recherche d'un nouveau style de vie, ou d'expériences enrichissantes. Parallèlement, de nouveaux itinéraires migratoires apparaissent. Alors que les migrations étaient appréhendées jusqu'à maintenant globalement comme le mouvement géographique des individus d'un pays A vers un pays B en vue de s'y installer sur un

long-terme ou de manière permanente, de plus en plus de migrants aujourd'hui migrent temporairement, soit parce que les contrats de travail ont tendance à être de plus en plus temporaires, soit parce que les migrants eux-mêmes ne désirent pas s'installer à long-terme dans le pays de destination. Ils peuvent se lancer dans une circulation migratoire et effectuer des aller-retours, ou des circuits complexes, ou s'installer pour quelques mois ou années dans un pays avant de rentrer au pays d'origine ou de poursuivre ailleurs leur itinéraire migratoire. Finalement, alors que Castles et *al.* (1993 et suivants) situent notre époque dans un *age of migration*, il semble que nous entrions aujourd'hui plutôt dans un *age of mobility*.

2) La prise en compte de la manière dont la mobilité est produite et vécue et ses effets sur l'interprétation et les pratiques de citoyenneté des migrants eux-mêmes.

Cette lacune est à déplorer dans la mesure où la diversité des profils et des itinéraires migratoires s'accompagne également d'une diversité des canaux et statuts migratoires. De plus en plus, les politiques des pays occidentaux tentent d'empêcher les migrants les moins qualifiés ou issus des pays les plus pauvres de s'installer sur leur territoire, rendant l'expérience migratoire difficile, voire dangereuse, pour toute une partie des candidats au départ. Les canaux pour rejoindre le pays désiré sont alors multiples, allant de l'arrivée discrète par bateau ou camion, à l'obtention d'un visa touristique, au regroupement familial, à la demande de réfugié politique, au mariage blanc, etc. Le statut peut aussi changer plusieurs fois au cours de l'itinéraire migratoire. Le glissement

de statut de migrant légal à celui d'illégal est rapide si le migrant ne souscrit plus à certaines conditions, et parfois le passage se fait aussi (plus rarement) du statut de migrant illégal à celui de migrant légal. Toute différente est l'expérience migratoire des 'gagnants de la mondialisation', de ces travailleurs qualifiés dont la migration n'est plus freinée, mais organisée par les politiques, facilitée et mise en forme. A la place des narratifs de rejet auxquels sont confrontés les migrants 'indésirables', ces migrants rencontrent des discours positifs faisant de leur mobilité une manière pour eux de développer leur cv, et une manière pour les pays qui les reçoivent de développer et rendre plus compétitifs certains secteurs de leurs économies.
Ainsi, on appelle de manière indifférenciée 'migrants' tous ces femmes et hommes qui quittent leur pays, mais leurs expériences de la migration sont extrêmement diverses, de par leur forme, leurs itinéraires, leur pénibilité, mais aussi les motifs qui ont présidé à la migration. Une chose est de fuir la guerre ou la misère, une autre est de rechercher l'aventure, d'accroître son expérience professionnelle ou de vouloir développer son cv.

En résumé, il semble bien que la littérature sur la citoyenneté des migrants se soit en fait développée principalement à partir d'une image archétypale non explicitée qui fait du migrant un individu qui quitte un pays A pour s'installer durablement dans un pays B, qui investit la communauté nationale et politique du pays d'accueil (tout en maintenant éventuellement des liens avec la communauté nationale et politique du pays d'origine), et qui émerge tel quel et 'inchangé' de ses expériences de migration.

1.4. Argument général

Le principal argument de cette thèse consiste dès lors à dire que la littérature qui est née de la rencontre entre les études migratoires et les *citizenship studies* n'offre pas les outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension de nouvelles formes de citoyenneté qui sont développées du fait de la complexification des parcours migratoires et des profils des migrants, ainsi que des conditions de production des mobilités et de ses effets sur les migrants.

Cette recherche entend donc à répondre à ces lacunes et pour ce faire, se base sur une étude de cas : celle de l'analyse des pratiques de citoyenneté de personnes mobiles qualifiées travaillant et habitant Bruxelles au moment de la recherche. En nous appuyant sur la littérature (Ossman 2013), nous entendons par 'personnes mobiles' des individus ayant habité au moins dans trois pays différents, y inclus le pays d'origine. Nous avons défini le niveau de qualification à partir des études, comme la possession d'un diplôme sanctionnant au minimum le niveau bac+3.

Pour appréhender les pratiques de citoyenneté de ces personnes mobiles qualifiées sans tomber dans le piège qui marque la littérature sur la citoyenneté des migrants, nous avons été attentifs à *situer* les personnes mobiles dont nous discutons, c'est-à-dire à rendre explicite *de quel migrant nous parlons* et *comment leur mobilité a été produite*.

Pour ce faire,

1) nous nous sommes attachés à décrire et spécifier notre population de recherche. En effet, nos interviewés ne correspondent pas à n'importe

quelle figure indifférenciée du 'migrant'. Leurs pratiques géographiques et sociales, ainsi que leur statut social et professionnel sont des caractéristiques qui doivent être prises en compte. Nous avons donc consacré la partie de ce travail intitulée *Mobilités* à décrire cette population, son profil et ses pratiques *de* et *en* mobilité. Puisque, de par ses pratiques de migrations répétées, elle illustre bien cette complexification des itinéraires et parcours migratoire dont nous avons parlé, nous nous sommes d'abord attachés à préciser ce que nous entendons par 'personnes mobiles', et pourquoi nous utilisons ce qualificatif. Nous avons également voulu clarifier ce que nous entendons par mobilité. Pour ce faire, nous avons adopté l'approche théorique du *mobility turn*, courant apparu il y a une dizaine d'années dans les sciences sociales, et qui préconise d'opérer un recul analytique vis-à-vis d'une célébration *a priori* de la mobilité. En effet, la catégorie mobilité s'est aujourd'hui répandue dans les sciences sociales, avec le danger d'en faire le nouveau paradigme à travers lequel envisager tous les mouvements humains. Mais si le terme mobilité s'est généralisé et est devenu un mot-clé visant à décrire l'époque contemporaine, il n'est pour autant pas neutre. Dans le champ migratoire en particulier, le recours de plus en plus systématique par les pouvoirs publics à la notion de mobilité au détriment de celle de migration « reflète en grande partie des politiques migratoires spécifiques destinées à recruter des travailleurs et un contexte politico-économique issu d'une décennie de néo-libéralisme » (Pellerin 2011 ; 58). En effet, comme le notent Scott et Gössling (2015 ; 2), « the glamorization of mobility is part of broader processes of global capitalist consumption within conditions of neoliberalism, wherein circulation and accumulation within networks is

unevenly experienced and materialized ».

Nous avons alors considéré la mobilité 1) non pas comme le marqueur de la post-modernité, mais plutôt comme une catégorie d'analyse possédant une valeur heuristique à même de révéler des pratiques innovantes, différant de celles repérées et analysées généralement par les études migratoires, et 2) comme un mode de vie construit, facilité et encouragé par des structures et des dispositifs particuliers. En suivant les recommandations des tenants du *mobility turn*, nous avons donc voulu nous intéresser à la manière dont la mobilité est produite, et à la manière dont cette production affecte les subjectivités des personnes impliquées. Cette analyse fait l'objet de la partie de ce travail intitulée *Subjectivités*.

2) Nous sommes donc partis d'une analyse de ces dispositifs de mobilité, et de leur impact sur la subjectivité des personnes mobiles qualifiées qui en bénéficient pour situer les discours et pratiques de citoyenneté de notre population de recherche. Pour ce faire, nous avons adopté comme cadre théorique l'approche foucaldienne qui réfute toute conception anhistorique du sujet pour penser plutôt le sujet comme constitué à partir d'une « relation cognitive et pratique à soi » (Zarka 2002) et aux autres, c'est-à-dire que nous postulons que les personnes mobiles qualifiées que nous avons interviewées ont été construites, leur subjectivité façonnée par leurs expériences particulières de mobilité. Ainsi, c'est à partir de la manière dont les subjectivités des personnes interviewées ont été constituées que nous avons voulu appréhender la question de leurs pratiques de citoyenneté. Cette analyse fait l'objet de la dernière partie de ce travail intitulée *Citoyennetés*.

C’est donc la relation mobilités-subjectivités-citoyennetés que nous avons placé au coeur de cette thèse. Le chapitre suivant explicite les positionnements théoriques qui guident ce choix.

2. Mobilités-subjectivités-citoyennetés : positionnements théoriques

2.1. Migration et mobilité : complexifier la figure du migrant

La littérature nous offre deux entrées pour analyser l'émergence contemporaine de nouveaux itinéraires et profils migratoires qui ne correspondent plus à cette figure du migrant qui se déplace d'un pays A vers un pays B en vue de s'y installer sur un long terme et de s'y intégrer. La première est incarnée par un courant théorique apparu il y a une dizaine d'années dans les sciences sociales, celui du *mobility turn*, qui nous offre une réflexion sur la manière d'appréhender la mobilité et son impact sur les objets traditionnellement construits par les sciences sociales.

La seconde est incarnée par la multiplication d'outils conceptuels permettant d'appréhender la complexification des expériences migratoires dans leurs productions spatiales et sociales. Il s'agit principalement des notions de transnationalisme et de circulation migratoire.

Le transnationalisme est apparu dans les études migratoires dans les années 1990, particulièrement dans le monde académique anglo-saxon et connaît depuis lors un succès non-démenti. Martiniello (2007 ; 76) va jusqu'à parler de « phénomène de mode académique » pour le décrire. Il nait avec la publication en 1992 de l'article de Nina Glick

Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton *« Transnationalism : A New Analytic Framework for Understanding Migration »* suivi en 1994 par le livre *« Towards a Transnational Perspective on Migration »*. Dans ce papier de 1992, les auteures définissent le transnationalisme des migrants « as the process by which immigrants build social fields that link together their country of origin and their country of settlement ». Lafleur (2008 ; 11) retient trois éléments qui émergent de cette définition : 1) les liens entre les individus et les Etats-Nations ne sont pas exclusifs mais multiples. 2) L'espace dans lequel les migrants conduisent leur vie et leurs activités ne peut pas être clairement divisé entre soit le pays de départ, soit le pays d'accueil, cela même s'ils ne vivent en pratique que dans un seul de ces pays et ne pratiquent pas de va-et-vient entre les deux espaces. 3) Le transnationalisme implique tous les aspects de la vie des migrants, social, religieux, politique, familial, etc. Lafleur précise également que le transnationalisme peut ne pas concerner tous les migrants, dans la mesure où certains d'entre eux peuvent ne pas maintenir de liens au-dehors de leur pays d'accueil.

La notion de circulation migratoire renvoie quant à elle à « l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine et prend la forme dynamique du 'va-et-vient' en termes de mobilité » (Ma Mung et *al.* 1998). Nous reviendrons sur cette notion plus tard.

Bien que nous n'utiliserons pas les notions de transnationalisme et de circulation migratoire dans cette thèse (pour des raisons qui seront explicitées plus bas), l'arrivée de ces deux courants dans les études migratoires a été fondamentale, puisque non seulement ils reconnaissent la complexification des profils et itinéraires migratoires,

mais ils nous offrent aussi des outils qui permettent de tenir compte et d'analyser cette complexité dans ses productions géographiques (puisqu'ils permettent la prise en compte de la répétition du mouvement et de la migration) et dans ses productions sociales (puisqu'ils remettent en question l'attachement exclusif du migrant à une seule communauté, celle du pays d'origine ou du pays d'accueil, ou bien la nécessité de son intégration).

2.1.1. Dépasser la migration : le *mobility turn*

Complexifier la figure du migrant, et tenir compte de la mobilité comme d'un phénomène qui redéfinit l'expérience migratoire telle qu'elle a été pensée traditionnellement, et comme phénomène qui caractérise notre époque est au centre du projet du *mobility turn* qui a émergé il y a une dizaine d'années dans les sciences sociales.

Le *mobility turn* a été principalement théorisé par Sheller et Urry (2006 et suivants) qui y voient un nouveau paradigme touchant les sciences sociales (sociologie, études migratoires, géographie, anthropologie, *cultural studies*…) mais aussi les études sur le transport, le tourisme, les communications et les technologies, tendant à rendre compte de l'incroyable mobilité des gens, des marchandises, des savoirs, etc. facilitée par les nouvelles technologies de transport et de communication. Comme le font remarquer ces auteurs (Ib. ; 207) : « all the world seems to be on the move ».

Ces nouvelles formes de mobilités concernent les mobilités physiques, le déplacement géographique, mais aussi de nouvelles formes de mobilités imaginaires ou virtuelles, permises par exemple par

l'utilisation d'internet ou de la téléphonie mobile. Elles concernent également les marchandises, transportées légalement ou illégalement.

L'intérêt du *mobility turn* comme nouveau paradigme est d'ouvrir les sciences humaines à une pensée de la mobilité et de remettre en question les objets de ses recherches, mais aussi les méthodologies utilisées (Ib. ; 208). Sheller (2014 ; 790) le décrit comme « neither structuralist nor post-structuralist, but instead [it] advocates for a realist relational ontology for contemporary social science capable of transcending old debates and bridging disciplinary boundaries ».

Ce paradigme naît d'une double critique à l'encontre des sciences sociales. Premièrement, il défie la conception du sédentarisme, considéré par les sciences sociales comme l'état 'normal' alors que le nomadisme ou la mobilité sont perçus comme un état 'anormal (Sheller et Urry 2006). Ils attribuent cette conception de la sédentarité comme normalité à l'influence d'Heidegger et à sa conception de l'exil ontologique comme *unheimlichkeit*. Pour Heidegger en effet (1997 ; 192), l'habiter est « le trait fondamental de l'être (Sein) en conformité duquel les mortels sont ». Pour contrer la tendance sédentaire des sciences humaines, le paradigme de la mobilité « emphasises that all places are tied into at least thin networks of connections that stretch beyond each such place and means that nowhere can be an 'island' » (Sheller et Urry 2006 ; 209). Sheller et Urry spécifient bien que l'objectif du *mobility paradigm* n'est pas de prétendre que le monde contemporain expérimente actuellement une mobilité au caractère radicalement nouveau et sans précédant et que le système des Etats-Nations est mort et a été remplacé par une série de lieux de pouvoirs

déterritorialisés. Bien qu'en effet les mobilités s'accroissent aujourd'hui, principalement grâce aux technologies, et qu'il existe, en plus des Etats, d'autres centres de pouvoir, l'objectif et l'intérêt de théoriser l'émergence et la forme d'un nouveau paradigme est plutôt d'aller « beyond the imagery of 'terrains' as spatially fixed geographical containers for social processes, and calling into question scalar logics such as local/global as descriptors of regional extent » (Ib.).

Deuxièmement, il critique la tendance des chercheurs qui travaillent sur la mobilité ou le nomadisme à les interpréter dans le cadre quasi exclusif d'une déterritorialisation postnationale qui serait le fait de la postmodernité. Les métaphores sur le voyage, la fluidité, la 'liquidité' (*liquid modernity*) du monde marquent ce phénomène qui, selon Sheller et Urry, offrent une description réductrice des phénomènes contemporains. Ces derniers proposent plutôt de comprendre le *mobility turn* comme une opportunité pour les sciences sociales d'explorer de nouvelles questions, méthodes et théories rendant compte de la complexité du monde et de l'interpénétration des phénomènes d'immobilité et de mobilité, de leur temporalité, des re-territorialisations qui suivent les dé-territorialisations, des structures immobiles qui assurent la survivance des mobilités (comme c'est le cas, nous le verrons, de la ville globale, mais aussi des différents équipements techniques comme les systèmes de câbles ou d'antennes qui assurent le fonctionnement d'internet ou de la téléphonie mobile), des différentiations de statut et de capital qui promeuvent ou au contraire freinent la mobilité.
En conséquence, le *mobility paradigm* « delineates the context in which

both sedentary and nomadic accounts of the social world operate, and it questions how that context is itself mobilised, or performed, through ongoing sociotechnical practices, of intermittently mobile material worlds » (Ib. ; 211).

Sheller et Urry nous invitent à tenir compte de six apports théoriques - ou ressources théoriques- pour entrer dans le *mobility paradigm* :
1) L'apport de Simmel et sa conception de la ville moderne marquée par de nouveaux types de socialisation.
2) L'apport de l'étude des nouvelles technologies qui nous informent sur la nécessité de prendre en compte les assemblages humains/non-humains.
3) L'apport du *spatial turn* dans les sciences sociales depuis les années 1980 qui redonne à l'espace son importance, s'intéresse aux ré-assemblages spatiaux et aux interconnections et relations entre les différentes échelles, du local au global.
4) L'apport d'une prise en considération du corps comme un « véhicule affectif » à travers lequel des « géographies affectives » sont construites. Cela passe par la reconnaissance de l'investissement par le corps et les émotions des lieux traversés, des supports au voyage (la voiture, l'avion, l'aéroport, etc.), des cultures visitées, etc.
5) L'apport de l'analyse par les sciences sociales de différentes typologies de réseaux sociaux et de modes de socialisation, en particulier celles qui concernent l'établissement de liens faibles (weak ties) rendant compte de la tendance générale à l'élargissement des réseaux sociaux témoignant de nouvelles sociabilités qui n'impliquent pas forcément la rencontre physique.

6) L'apport de l'analyse des systèmes dynamiques qui rend compte de l'extraordinaire interdépendance de phénomènes apparemment non connectés.

Sheller et Urry s'intéressent également aux outils méthodologiques nécessaires à l'appréhension de ce nouveau paradigme. Ils recommandent aux chercheurs d'accompagner la mobilité des sujets de recherche (par exemple pour une recherche ethnographique), d'assister aux confrontations ou rencontres face-à-face entre les sujets et les lieux qu'ils traversent. Ils recommandent également la prise en compte du couple espace-temps dans l'histoire de mobilité et la recherche sur l'utilisation des nouvelles technologies (« cyberethnographie »), la prise en compte des « mémoires », des objets que les personnes mobiles emmènent avec elles, la manière dont sont envisagées les « atmosphères des lieux » traversés, des espaces « entre-les-deux » (« interspaces » comme les aéroports, cafés, hôtels, etc.).
Le *mobility turn* entend donc rendre compte de bien plus que de l'accroissement des mobilités géographiques. « New ways of theorizing mobilities focus attention on embodied and material practices of movement, digital and communicative mobilities, the infrastructures and systems of governance that enable or disable movement, and the representations, ideologies, and meanings attached to both movement and stillness » (Sheller, 2014).

En résumé, Sheller et Urry conçoivent le *mobility turn* comme une tentative pour contrer la tendance naturellement sédentaire des sciences sociales, et proposent d'y voir une opportunité pour les chercheurs de

développer de nouvelles théories et méthodologies permettant l'interprétation et l'analyse des phénomènes contemporains dans leur complexité. Ils attirent notre attention sur le fait que la mobilité transforme les sujets de la recherche en sciences sociales, et repose donc la question de savoir qui sont aujourd'hui les sujets des sciences sociales. « The new mobilities paradigm must be brought to bear not only on questions of globalisation and the deterritorialisation of nation-states, identities, and belonging, but more fundamentally on questions of what are the appropriate subjects and objects of social inquiry. » (Ib. ; 212).

Une des critiques adressées à ce paradigme de la mobilité concerne sa nouveauté ou son intérêt comparé aux études déjà existantes sur le nomadisme, la globalisation et les flux (*flows*, voir par exemple Castells 1996). Pour Sheller (2014), bien que les théoriciens du *mobility turn* partagent avec ces courants leurs critiques d'un monde social compris comme un agrégat de sociétés séparées et sédentaires, ils n'adhèrent toutefois pas à l'idée d'un monde comme 'empire global' entièrement connecté. « We do not insist on a new "grand narrative" of the global condition as one of mobility, fluidity or liquidity. The new mobilities paradigm suggests a set of questions, theories, and methodologies rather than a totalising description of the contemporary world » (Sheller et Urry 2006 ; 210). La vision romantique d'une mobilité généralisée entendue comme un 'état souhaitable' reposant souvent sur un *a priori* cosmopolitique n'est donc pas partagée par les tenants du *mobility turn*. L'approche du *mobility turn* diffère ainsi de celle des études sur la globalisation. Bien que la mobilité soit partie prenante de la

globalisation, et l'un de ses principaux moteurs, le paradigme de la mobilité cherche avant tout à analyser les dimensions multi-échelles, humaines et non-humaines, matérielles et affectives de la vie en mobilité. Comment la mobilité et l'immobilité sont-elles produites, maintenues, résistantes, etc. sont des questions clé du *mobility turn*. « Research in this field is in fact highly engaged with revealing what is at stake in debates over differentiated mobility, including debates over globalization, cosmopolitanism, postcolonialism or neocolonialism, and emerging forms of urbanism, surveillance, and global governance of various kinds of mobility » (Ib.).

De même, le *mobility paradigm* tente de prendre en compte les apports des études féministes et ses critiques déployées autour de l'idée selon laquelle l'analyse des mobilités est façonnée depuis un point de vue masculin qui ignore la dimension genrée, sexuée et racialisée de la production de l'espace. La mobilité est perçue comme un capital qui n'est pas accessible à tous et dont la distribution est inégale. De ce fait, la question centrale, plutôt que d'être celle de la 'subjectivité mobile', est celle des rapports de pouvoir comprise comme étant la question au coeur du *mobility paradigm*.

Les recherches menées dans ce nouveau paradigme concernent alors aussi bien les problématiques de droit à la ville, ou de citoyenneté urbaine, au sens où cela touche à l'assemblage spatio-temporel, au droit à résider et à partir ; l'étude des frontières perçues comme des sites traversés par des flux continus de personnes, de marchandises, de cultures, etc. mais aussi comme des sites de contraintes et de résistances.

Cresswell (2010) quant à lui évoque deux écueils auxquelles le *mobility paradigm* doit être attentif : 1) la tentation de considérer le monde comme un espace fluide où la mobilité est aisée. « Any study of mobility runs the risk of suggesting that the (allegedly) immobile notions such as boundaries and borders, place, territory, and landscape is of the past and no longer relevant to the dynamic world of the 21st century » (Ib. ; 18).
2) la tentation de ne pas discerner à quoi s'applique exactement la nouveauté du paradigme. Les chercheurs courent le risque de considérer la production passée des sciences sociales dans leur ensemble comme centrée avant tout sur l'immobilisme et la sédentarité.

2.1.2. La question du *mobility turn* dans les études migratoires en particulier

Une discipline, celle des études migratoires, est déjà à l'avant garde du *mobility paradigm*, de par son intérêt depuis une vingtaine d'années pour les phénomènes de transnationalisation, diasporas, citoyenneté déterritorialisée, etc., remettant par là en question la fixité des concepts de nation, de lieu (place), d'ethnicité, de communauté, etc.

En effet, il est évident que le *mobility turn*, même s'il prend comme objets d'études une grande variété de phénomènes, trouve une résonance particulière dans les études migratoires contemporaines et « vient ébranler une tendance de la recherche sur la migration à penser que la normalité est dans la sédentarité, la fixité » (Chavel 2014 ; 60).

La critique générale faite aux études migratoires par les tenants du *mobility turn* peut alors être résumée par les mots de Cresswell (2010 ; 18) : « in migration theory, movement occurred because one place pushed people out and another place pulled people in. So, despite being about movement, it was really about places ».

L'apport du *mobility turn* pour les études migratoires est double.
Premièrement, l'introduction de la question de la mobilité dans la question migratoire nous pousse à remettre en question la notion même de migrant. Traditionnellement dans les études migratoires, le terme 'migration' était employé pour définir les « mouvements internationaux de personnes » (Fortes 1971) et la notion de mobilité pour désigner les mouvements internes dans un même pays. La notion de 'migrant' et ses différentes acceptations développées par les sciences sociales se sont donc construites en lien avec l'histoire du 20^{e} siècle, le développement de l'Etat-Nation et majoritairement à travers le biais du nationalisme méthodologique. De ce fait, elle reste fortement connotée et l'image du travailleur immigré et des politiques nationales historiques de contrôle et gestion des flux migratoires lui sont associées.
En réintégrant la dimension de la mobilité dans la question des migrations, le *mobility turn* dépasse le nationalisme méthodologique et nous permet de dissocier le migrant de l'image du travailleur pauvre résidant à proximité des lieux de production et des problématiques liées à son insertion dans l'Etat-Nation hôte pour l'envisager à partir de ses productions géographiques et sociales, qu'elles soient liées ou non aux nations et communautés nationales.

Deuxièmement, il introduit la question du pouvoir et des subjectivités

dans la question de la mobilité. La question du pouvoir émerge du *mobility turn* par son refus de considérer la mobilité simplement comme la marque de la post-modernité. Plutôt, les auteurs de ce courant d'étude nous invitent à entrer dans la question de la mobilité par « the politics of mobility and immobility, the material contexts within which they are embedded, and their representational and non-representational dynamics » (Blunt 2007 ; 685). En effet, les tenants du *mobility turn* proposent de dépasser l'approche de l'étude des mobilités à travers les formes géographiques qu'elle peut prendre, les pratiques qu'elle engendre, ses échelles, sa localisation, etc. pour s'intéresser aussi à la manière dont la mobilité est produite par les contextes matériels, historiques, les technologies, les discours etc. Ils nous invitent donc à investiguer la manière dont la mobilité est produite, et l'impact de cette production sur la subjectivité des migrants. « For mobilities researchers today it is not a question of privileging flows, speed, or a cosmopolitan or nomadic subjectivity, but rather of tracking the power of discourses, practices, and infrastructures of mobility in creating the effects (and affects) of both movement and stasis » (Sheller 2014 ; 794). En ouvrant la voie à une conception de la subjectivité du migrant comme formée par et à travers des moments de rupture, de disjonction, de ré-assemblage, mais aussi des infrastructures, des pratiques et des discours de mobilité, la question de l'impact des nouvelles pratiques de mobilité et des manières dont cette mobilité est produite sur la constitution des subjectivités émerge comme une question clé du *mobility turn*.

Ce sont ces deux apports du *mobility turn* aux études migratoires qui ont guidé les positionnements théoriques de ce travail. C'est pourquoi

nous présentons maintenant nos choix de parler de mobilité plutôt que de migration, d'aborder la question de la mobilité par la question de la production de la mobilité et de ses effets sur les subjectivités, et enfin de discuter de la question des pratiques et discours de citoyenneté de notre population de recherche à partir de leurs expériences de mobilité et de la manière dont celle-ci a été produite.

2.1.3. La mobilité : différencier le migrant du mobile

Comme le constate Withol de Wenden (2010 ; 2) : « aujourd'hui, on peut dire que nous sommes entrés dans une ère où la figure du migrant a beaucoup changé. Tout d'abord, le migrant est devenu un acteur individuel qui bouscule les frontières des États et qui décide de s'inscrire dans une vie marquée par la mobilité. Il ne peut plus être enfermé uniquement dans un seul registre. Avant, on parlait du migrant économique ou du réfugié politique. De nos jours, la démarche migratoire est complexe ». Ce que veut signifier Withol de Wenden, c'est d'abord qu'il existe de nos jours une plus grande diversité des expériences migratoires, et ensuite, que la notion générique de 'migrant' ne suffit plus à décrire cette multiplicité des itinéraires géographiques et sociaux. Cela se comprend dès lors qu'on considère que le terme 'migrant' ou 'immigrant' (et donc la notion de migration) renvoie à une notion construite majoritairement à travers le prisme du nationalisme méthodologique, rattachée à la figure de l'individu qui migre d'un pays A vers un pays B en vue de s'y installer, et traitée par la littérature principalement à travers des problématiques centrées autour de son statut dans la société d'accueil. C'est pourquoi nous

préférons parler plus généralement de mobilité et de 'personnes mobiles' pour appréhender la complexité des itinéraires et pratiques *de* et *en* mobilité des travailleurs qualifiés qui sont au coeur de notre étude de cas.

L'apport du *mobility turn* et la référence à la notion de mobilité nous permet alors de mieux rendre compte de la complexification contemporaine des profils des migrants et des itinéraires migratoires. Elle nous permet également de tenir à distance et de questionner la pertinence des concepts traditionnellement construits par les études migratoires pour rendre compte de l'expérience migratoire.

En réalité, la distinction entre mobilité et migration est déjà opérée par les institutions internationales. Pellerin (2011) relève que techniquement, les organismes officiels tels que l'UNESCO ou l'OIM distinguent la mobilité de la migration par trois aspects :

1) la temporalité : la mobilité est un déplacement géographique qui n'excède pas 12 mois. La migration renvoie au contraire à la longue durée, voire à l'installation définitive dans le pays d'accueil, et donc renvoie presque automatiquement aux problématiques de l'intégration et de la citoyenneté.

2) les catégories : la mobilité inclut un large panel de catégories de personnes, allant des étudiants internationaux aux réfugiés, en passant par les travailleurs détachés, etc.

3) le contexte : la mobilité s'affranchit des contextes industriels historiques qui marquent les flux migratoires et s'inscrit dans le contexte post-industriel contemporain.

Dans cette perspective cependant, la mise en avant de la mobilité par

les organismes internationaux n'est pas opérée dans le but de nous offrir des moyens de rendre compte de la complexification contemporaine des itinéraires migratoires. Pellerin voit plutôt dans la mise en avant récente de la mobilité la révélation d'une vision dominante actuellement déployée à travers une narration aux effets performatifs s'exerçant à trois niveaux :

1) du point de vue du politique : la mobilité devient une migration temporaire ou circulaire, mais surtout réversible. Elle sert la gestion des flux migratoires par les Etats et permet l'établissement de régimes de mobilité différenciés visant à attirer les profils les plus intéressants.

2) du point de vue des individus : comme « stratégie collective de développement économique axé sur l'investissement social et la recherche d'une plus grande productivité de l'ensemble des interlocuteurs » (Ib. ; 63). La mobilité devient ainsi un capital social bénéfique pour l'individu mais aussi pour l'économie mondiale.

3) du point de vue des acteurs économiques : à travers la recherche de nouvelles stratégies de concurrence entre firmes ou de productivité.

Toute analyse du narratif de la mobilité doit alors toujours être attentive à la possible instrumentalisation du concept et à sa dimension idéologique pouvant justifier un certain nombre de pratiques.

Pour distinguer le migrant du mobile, nous nous sommes quant à nous inspirés principalement du travail d'Ossman et de la littérature sur la circulation migratoire. Ossman (2013) différencie les migrants des mobiles principalement sur la base de la répétition de la mobilité. Elle appelle 'migrants' ou 'immigrants' les *settlers,* c'est-à-dire ceux qui migrent d'un pays vers l'autre en vue de s'y installer, et *mobile* ceux

qui répètent leur migration. Plus spécifiquement, elle considère les *mobile* comme des personnes qui ont habité au moins dans trois pays différents, y compris le pays d'origine. C'est le critère que nous avons nous-même retenu pour construire notre échantillon de personnes mobiles qui forme notre étude de cas. Nous avons donc élaboré une distinction conceptuelle entre 'migrant' et 'mobile' basée sur des critères objectifs de mobilité géographique et de durée de la mobilité inspirés des études sur la circulation migratoire. Ce sont ces critères qui distinguent la personne mobile dont nous parlerons tout au long de ce travail de la personne migrante. Nous sommes conscients du fait que les études migratoires traitent principalement de la mobilité comme un déplacement à l'intérieur du même pays, et que la tradition sociologique traite principalement de la mobilité dans sa dimension de positionnement dans l'échelle sociale, mais nous entendons ici la mobilité d'abord dans sa dimension géographique. Pour éviter toute confusion, il sera donc clairement indiqué dans ce travail lorsque nous aborderons la mobilité dans le sens de mobilité géographique au sein d'un même espace national ou de mobilité sociale. Nous sommes également conscients du fait que la mobilité peut renvoyer à tous les mouvements géographiques, au simple déplacement dans l'espace, à la danse, à l'usage de l'automobile, ou même au déplacement à l'intérieur des frontières nationales. En ce sens, la migration est une catégorie de la mobilité. Dans ce travail, la mobilité renvoie spécifiquement à des pratiques répétées de migration.

La distinction entre migration et mobilité est donc bien une distinction théorique, et il faut garder à l'esprit que la multiplicité des expériences de mobilité vécues dans la temporalité nous garde bien de dresser des

frontières infranchissables entre l'état de migrant et celui de mobile. Il est évident qu'il peut exister des passages et des alternances entre les deux états ci-dessous définis, en fonction du cycle de vie ou des opportunités qui se présentent.

Figure 1: différence entre le migrant et le mobile

	Migrant	Mobile
Dimension spatiale	Comprise entre un ou deux pôles, le pays d'origine et le pays de destination	Comprise entre les différents pôles du territoire circulatoire
Dimension temporelle	Migration de longue durée	Migration de courte durée ou sans durée prédéfinie
Répétition	Migration du pays d'origine au pays d'accueil	Migration répétée plus de deux fois

2.1.4. La mobilité comme catégorie d'analyse

Le premier positionnement théorique de cette thèse concerne donc notre choix d'opter pour la catégorie 'mobilité' plutôt que pour la catégorie 'migration' pour discuter de la complexification des itinéraires et profils migratoires. En suivant l'esprit du *mobility turn*, nous posons l'hypothèse qu'appréhender les populations mobiles dans le langage de la mobilité permet de rendre compte de manière plus pertinente de la complexité de leurs expériences et des transformations des catégories traditionnellement utilisées par les études migratoires. Si la mobilité géographique n'est pas un phénomène neuf, les phénomènes actuels

allant de pair avec la globalisation et les nouveaux moyens techniques de communication et de transport singularisent sa forme et complexifient la figure du migrant. C'est pourquoi par exemple Tarrius (2012 ; 219) parle de « nouveau type de migrants internationaux post-coloniaux, post-socialistes et post-fordistes » pour qualifier les formes migratoires innovantes qu'il identifie sur le terrain. Employer le langage de la mobilité et non celui de la migration permet de mettre à distance les objets traditionnellement construits par les études migratoires et donc de les redéfinir. En ce sens, notre hypothèse est qu'on peut concevoir la mobilité comme une catégorie d'analyse possédant une valeur heuristique et qui, appliquée au champ des migrations, permet de rendre compte des mutations des formes et des expériences migratoires contemporaines.

Nous appuyons ce positionnement théorique sur la base des études ethnographiques de figures de la mobilité ainsi que sur la redéfinition de leur relation à l'espace et au temps, au territoire, à l'intégration et à la liberté qui seront présentés plus avant dans ce travail.

2.2. La subjectivité comme porte d'entrée vers la question des pratiques de citoyenneté des personnes mobiles

Le deuxième positionnement théorique qui guide cette recherche repose sur la proposition du *mobility turn* d'entrer dans les phénomènes de mobilité et des pratiques des personnes en mobilité par le biais de l'étude des conditions de production de la mobilité. Alors qu'Ossman (2013), qui a produit une des seules études à notre connaissance sur la

manière dont la mobilité impacte les subjectivités, s'intéresse plutôt à la question de savoir comment la répétition de la migration influence la manière dont les mobiles s'adaptent, habitent, se lient, etc. nous proposons plutôt de comprendre comment les dispositifs qui sous-tendent la mobilité de notre population de recherche impactent leur subjectivité. Pour expliciter ce façonnement des subjectivités par les dispositifs, nous avons recours à la notion de gouvernementalité telle que développée par Foucault. En cela, nous répondons à l'appel de Sheller (2016) lancé à l'occasion des 10 ans de la revue *Mobilities* et qui invitait la communauté scientifique à utiliser une approche foucaldienne afin de mettre à jour les dispositifs qui jouent sur les inégalités d'accès à la mobilité et qui façonnent les subjectivités des personnes mobiles.

Avant cela, nous devons expliciter ce que nous entendons par 'subjectivité'.

2.2.1. La naissance du sujet par le processus de subjectivation

Si pour la philosophie, la question du sujet est ancienne, ce n'est que récemment que les sciences sociales se sont emparées de la problématique. Pour Wieviorka (2012 ; 4), les sciences sociales ont commencé à s'intéresser à la question du sujet « en réaction au structuralisme en cours de décomposition, et, souvent, pour aborder la poussée de l'individualisme moderne partout dans le monde. Elles se sont intéressées de plus en plus à la subjectivité des acteurs, elles ont renoué avec la vieille notion philosophique de sujet ». Le problème de la conception du sujet par les sciences sociales est qu'elles le perçoivent

la plupart du temps soit selon une perspective essentialiste comme un donné naturel, « la raison, à partir duquel chacun s'orienterait vers le bien, ou le mal, une qualité qui serait a-historique, a-sociale, a-culturelle, une qualité qui peut être conçue indépendamment de toute référence à des rapports sociaux ou à l'appartenance à un groupe, à une société, une culture, une religion » (Ib., 6) ; soit comme façonné « dans l'action, dans l'expérience de la réalité, dans la connaissance vécue, et qui ne lui préexiste pas ce qui présente l'inconvénient de rendre presque inutile ou redondant le concept de sujet, qui devient presque synonyme de celui d'acteur » (Ib.). Pour sortir de cette impasse, Wieviorka propose de comprendre le sujet comme l'aboutissement d'un processus. « Le sujet est alors, simultanément, ce que l'expérience ou l'action a fait, mais aussi d'ailleurs l'éducation et autres facteurs, et ce qu'il pourra faire, il est à la foi déterminé et déterminant » (Ib.). C'est donc le processus de subjectivation qui construit le sujet.

Wieviorka distingue le processus de subjectivation de l'idée de l'intersubjectivité, qui « met en jeu la rencontre des subjectivités, leur choc éventuel, leur reconnaissance mutuelle le cas échéant, mais pas le travail sur elles-mêmes de chacune d'entre elles » (Ib.).

En plus d'être abordée depuis longtemps en philosophie et depuis une trentaine d'années en sciences sociales, la notion de subjectivation est également centrale en psychanalyse qui l'emploie principalement dans trois domaines : celui des psychoses, là où la subjectivation ne s'évoque que négativement, par ses échecs ; celui de l'adolescence, parce que s'y joue l'avenir du sujet, la résolution d'une crise ou le basculement dans la psychose ; et le processus de subjectivation dans l'analyse (Bertrand 2005).

Dans tous les cas, le processus de subjectivation relève bien de la constitution du sujet en tant qu'il est en même temps actif et passif, agent et subissant.

Nous retrouvons cette même définition de la subjectivation chez Foucault comme processus par lequel on obtient la constitution d'un sujet, ou plus exactement d'une subjectivité.
Pour Foucault, la question de la subjectivation s'articule entre deux analyses : « d'une part, les modes d'objectivation qui transforment les êtres humains en sujets - ce qui signifie qu'il n'y a de sujets qu'objectivés, et que les modes de subjectivation sont en ce sens des pratiques d'objectivation ; de l'autre, la manière dont le rapport à soi à travers un certain nombre de techniques de soi permet de se constituer comme sujet de sa propre existence » (Revel 2004 ; 63) et se comprend dans une approche plus large du pouvoir. Dans cette optique, la subjectivation est un processus au mouvement double : assujettissement et domination via les techniques de la gouvernementalité, et capacité d'agencéité via les techniques de soi.
Pour Foucault, le concept de subjectivation doit plutôt être compris comme une « grille de lecture de phénomènes historiques » (Gros 2002), plutôt que comme un concept à analyser en soi. C'est parce qu'à travers les processus de subjectivation, c'est la question du pouvoir qui est révélée. Le couple subjectivité-pouvoir est alors le thème qui traverse toute l'œuvre foucaldienne. « Une généalogie du pouvoir est indissociable d'une histoire de la subjectivité ; si le pouvoir n'existe qu'en acte, alors c'est à la question du « comment » qu'il revient d'analyser ses modalités d'exercice, c'est-à- dire aussi bien l'émergence historique de ses modes d'application que les instruments qu'il se donne,

les champs où il intervient, le réseau qu'il dessine et les effets qu'il implique à une époque donnée. En aucun cas il ne s'agit par conséquent de décrire un principe de pouvoir premier et fondamental mais un agencement où se croisent les pratiques, les savoirs et les institutions, et où le type d'objectif poursuivi non seulement ne se réduit pas à la domination mais n'appartient à personne et varie lui-même dans l'histoire » (Revel 2004 ; 47).

Dès la période de ce qu'on a appelé le second Foucault, ce dernier sort d'une conception disciplinaire du pouvoir développée à la période du premier Foucault pour s'intéresser au pouvoir dans les termes de la conduite. Il développe alors le néologisme *gouvernementalité* pour rendre compte de la dimension relationnelle du pouvoir. Le terme renvoie à « un art du guidage des gens et recouvre l'interaction de formes de savoir, de stratégies de pouvoir et de modalités de subjectivation » (Lemke 2004 ; 18). C'est également à cette époque qu'il élabore la notion de dispositif qui vise à rendre compte des mécanismes de domination. Foucault (2001 ; 299) définit le dispositif comme « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref du dit aussi bien que du non-dit (...). Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments ».
Pour Foucault donc, la formation de la subjectivité est guidée par la gouvernementalité et ses techniques de pouvoir.

2.2.2. La gouvernementalité pour aborder la relation entre mobilité, subjectivité et citoyenneté

A travers une relecture de son propre travail, Foucault annonçait quelques mois avant sa mort que l'ensemble de sa pensée devrait être lue comme une philosophie de la subjectivité. Si sa philosophie a tenté de développer la question du sujet, il l'a fondamentalement questionné comme « quelque chose qui fait partie de notre expérience » (Foucault 1994 ; 1043) et qui se trouve au coeur des processus de pouvoirs. Au lieu de définir le pouvoir qui, selon lui ne peut être étudié comme un « bien », il définit l'exercice du pouvoir comme une « action sur les actions » (Ib. ; 1056). Foucault a identifié trois modalités de l'exercice du pouvoir : la loi, la discipline et le mécanisme régulateur ou le dispositif de sécurité (Pieret 2016). Bien que ces modalités de l'exercice du pouvoir puissent co-exister, Foucault les associe également à des périodes historiques successives. La loi correspond plus ou moins à l'époque féodale, la discipline à l'époque du développement des Etats-Nations et le mécanisme régulateur à l'époque moderne. La nouveauté du mécanisme régulateur, ou de sécurité, est qu'il ne s'adresse plus à des territoires, comme dans l'ère de la loi, ou à des corps individuels comme dans l'ère de la discipline, mais à la population considérée comme l'« objet technico-politique d'une gestion et d'un gouvernement » (Foucault 2004 ; 72). La nouveauté de cette forme de modalité de pouvoir est qu'elle est un mode de gestion des populations capable d'exercer une fonction normative sans prescription. C'est pour distinguer ce type particulier de pouvoir à l'ère moderne que Foucault développe l'idée de gouvernementalité.

> « Par ce mot de 'gouvernementalité', j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe, de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel des dispositifs de sécurité. Deuxièmement, par 'gouvernementalité', j'entends la tendance, la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de pouvoir qu'on peut appeler le « gouvernement » sur tous les autres : souveraineté, discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement [et, d'autre part], le développement de toute une série de savoirs » (Foucault 2004 ; 111).

La gouvernementalité agit donc sur la conduite de la population via un instrument : la liberté. « Gouverner les gens, au sens large du terme, gouverner les gens n'est pas une manière de forcer les gens à faire ce que le gouvernant désire ; c'est toujours un équilibre changeant qui comprend une certaine complémentarité et des conflits entre des techniques qui assurent la coercition et des procédures par lesquelles le soi se construit et se modifie lui même » (Foucault 1993 ; 203-204). La gouvernementalité comme rationalité et technique de gouvernement à l'ère contemporaine concerne alors la conduite des conduites par la liberté.

Toute la question est donc d'orienter le comportement de la population

sans le contraindre par la force ou la violence. Le concept de dispositif explique alors dans la pensée foucaldienne comment un certain type de gouvernementalité peut agir par et sur la liberté sans pourtant la contraindre par la force, puisque la fonction stratégique des dispositifs est de conduire et d'orienter les libertés dans le sens d'une certaine rationalité gouvernementale. Comme le note Raffnsøe (2008 ; 62), « avec une analyse dispositionnelle, il s'agit de faire la cartographie des arrangements qui disposent les pratiques ». Les dispositifs se présentent alors comme des arrangements qui participent de la construction des subjectivités, dans la mesure où les subjectivités se construisent à travers les dispositifs. En effet, comme développé plus haut, pour Foucault la subjectivité se déploie à travers un double mouvement : en tant qu'elle est produite par les techniques de gouvernementalité, et en tant qu'elle se redéfinit à travers les techniques de soi. On peut donc postuler que l'insertion des individus dans une série de dispositifs particuliers façonne leur subjectivité, l'oriente.

Appliqués à la question de la mobilité, les outils développés dans la pensée foucaldienne nous permettent alors de mettre à jour que la mobilité n'est pas neutre, mais « imbued with meaning and power » (Cresswell 2006). Sur cette base, nous proposons alors de dégager les éléments communs qui émergent du discours des interviewés et qui forment ce que nous appellerons un dispositif de mobilité facilitant et mettant en forme l'expérience de mobilité de notre population de recherche. L'hypothèse qui sous-tend ce parti pris théorique repose sur l'idée selon laquelle le dispositif ne façonne pas seulement des pratiques, mais aussi des subjectivités particulières, des manières d'être

au monde et à soi, dont l'analyse révèle d'une manière plus générale certaines caractéristiques de la rationalité gouvernementale contemporaine. Ensuite, la question de la citoyenneté de nos interviewés pourra être abordée à partir de cette question de la subjectivité, ce qui nous permettra de replacer leurs discours sur la citoyenneté à partir d'une connaissance de 'qui' parle et 'd'où' ils parlent.

2.3. Citoyenneté

Ainsi donc, à partir de cet ancrage théorique, nous devons considérer que l'entrée de notre population de recherche dans des dispositifs qui favorisent sa mobilité transforme également sa subjectivité, la manière dont elle se construit et se constitue. C'est pourquoi nous pensons que l'analyse des formes de production des pratiques de mobilité de notre population de recherche doit précéder l'analyse de son discours sur la citoyenneté. En tant que sujets inscrits dans un projet de gouvernementalité moderne qui produit les instruments favorisant leur mobilité, les personnes mobiles hautement qualifiées que nous étudions développent un rapport particulier à la citoyenneté. Non pas parce qu'elles élaborent des pratiques originales afin de conserver ou de développer leur citoyenneté au travers de leur mobilité géographique, mais parce que leur rapport à la citoyenneté se redéfinit à travers la manière dont elles ont intériorisé les principes de la rationalité gouvernementale moderne. Cela nous conduit à renverser la manière dont les études sur la citoyenneté ont traditionnellement compris le lien entre migration et citoyenneté. En analysant la citoyenneté des migrants

sous ses trois aspects de statut (le migrant a- t-il accès au statut de citoyen et sous quelles conditions ?), de droits (le migrant a-t-il accès à l'ensemble des droits garantis par le statut de citoyen ? Sous quelles conditions, dans quels espaces et dans quelle communauté de référence les développe-t-il ? Selon quelles modalités ?), et de pratiques (le migrant développe-t-il des pratiques citoyennes ?), les études sur la citoyenneté se sont focalisées principalement sur la question : « comment maintenir une citoyenneté en condition de migration ? ». Dans cette optique, les phénomènes de répétition de la migration et donc de mobilité complexifient encore plus la question et ont abouti dans la littérature aux notions de citoyenneté flexible (Ong 1999) ou citoyenneté post-nationale (voir par exemple Soysal 1994 ; Sassen 2002 ; Basok 2004). Nous pensons que ce faisant, les *citizenship studies* ont oublié de s'intéresser à la manière dont la production de la mobilité impacte et transforme la subjectivité des migrants et joue, *in fine*, sur la redéfinition de leurs discours *sur* et de leurs pratiques *de* citoyenneté.

En effet, il est facile de comprendre qu'une mobilité favorisée par des dispositifs et un narratif positif engendre des types de subjectivités qui sont différentes de celles produites à travers une mobilité contrainte par des dispositifs et des narratifs de rejet, de mise à l'écart et de criminalisation (en ce sens pour donner un exemple concret, la personne mobile hautement qualifiée qui vit une mobilité ‘facile’ et a intériorisé les discours positifs sur la mobilité et ses effets se développe à travers des processus de subjectivation différents comparativement au migrant clandestin qui se heurte à des dispositifs qui criminalisent sa mobilité et la rendent presque impossible. Comme nous le développerons plus

bas, ces deux types de subjectivités construites à travers certains dispositifs inscrits dans la rationalité de la gouvernementalité moderne construiront leurs discours et pratiques de citoyenneté différemment, et lui accorderont de même plus ou moins d'importance).
Ce n'est donc pas sous l'angle du maintien de la citoyenneté en condition de mobilité que nous voulons aborder la question de la citoyenneté des personnes mobiles, mais plutôt à partir de la manière dont les dispositifs sous-tendant la production de leur mobilité transforment leur subjectivité et donc leurs discours et leurs pratiques de citoyenneté, la manière dont ils conçoivent et vivent leur citoyenneté.

Nous posons donc comme hypothèse qu'il nous faut d'abord analyser les dispositifs qui favorisent la mobilité de notre population de recherche pour comprendre comment et dans quelles conditions elle est produite, avant de nous intéresser à son discours sur la citoyenneté. Cette orientation théorique nous place dans la tradition du *mobility turn* qui suggère qu'il nous faut avant tout analyser « the power of discourses, practices, and infrastructures of mobility » sur la constitution des subjectivités (Sheller 2014 ; 794).

3. Objectifs et présentation de la structure de la thèse

Cette thèse s'appuie sur une étude de cas, celui des personnes mobiles qualifiées travaillant et habitant Bruxelles au moment de la recherche, pour adresser la question de savoir comment la mobilité remet en question la manière dont la littérature pense la citoyenneté pour les migrants, et fait advenir de nouvelles formes de citoyenneté. A travers ces questionnements et cette étude de cas qui porte sur une partie restreinte des courants et profils migratoires contemporains, nous ambitionnons de mettre à jour certaines des transformations systémiques à l'œuvre aujourd'hui. C'est avec cette question en toile de fond que nous avons travaillé et articulé les différentes parties de ce travail : qu'est-ce que les phénomènes que nous identifions nous disent-ils du monde dans lequel nous vivons ?

Ce faisant, ce travail poursuit donc trois grands objectifs :

1) **Dresser le portrait des pratiques *de* mobilité et des pratiques *en* mobilité de notre population de recherche.** Il s'agit ici de situer le migrant dont nous parlons en spécifiant les caractéristiques de notre population de recherche, notamment du point de vue de sa grande mobilité géographique. Cet objectif est sous-tendu par l'hypothèse selon laquelle la mobilité peut être une catégorie d'analyse possédant une valeur heuristique à même de révéler des pratiques innovantes en phase

avec les conditions actuelles de la globalisation.

2) **Comprendre la mobilité en tant qu'elle est produite et encouragée à travers une série de dispositifs qui transforment la subjectivité de notre population de recherche.** Il s'agit ici de situer le migrant dont nous parlons en précisant comment son expérience spécifique de la mobilité a affecté sa manière d'être et de se subjectiver. Cet objectif est sous-tendu par l'hypothèse selon laquelle les dispositifs de mobilité qui favorisent la mobilité de notre population de recherche ne sont pas neutres et participent à façonner leur subjectivité. Pour esquisser ce dispositif, nous nous baserons sur l'étude de trois éléments qui interviennent dans le narratif de toutes les personnes interviewées pour cette recherche : le parcours académique comme favorisant l'accès à la mobilité ; l'espace Schengen et les accords institutionnels permettant la mobilité des migrants qualifiés comme conditionnant la mobilité ; la ville globale comme support et réceptacle de la mobilité et d'un mode de vie qui lui est associé.

3) **Comprendre quelles sont les pratiques de citoyenneté de notre population de recherche et la signification qu'ils attribuent à celle-ci.** Il s'agit ici de s'intéresser aux discours *sur* et aux pratiques *de* citoyenneté de nos interviewés à partir de la manière dont nous les avons situés. Cet objectif est sous-tendu par l'hypothèse selon laquelle la citoyenneté de notre population de recherche doit être appréhendée à partir de la manière dont leur insertion dans des dispositifs ayant favorisé leur mobilité a transformé leur subjectivité. Nous effectuerons cette analyse à partir du discours des interviewés sur leurs pratiques de citoyenneté et le sens qu'ils attribuent à cette notion.

Cette recherche est donc construite en trois parties, chaque partie répondant à un des objectifs cités, précédées d'une partie introductive. Dans le chapitre qui suit, nous présenterons d'abord notre étude de cas. Ensuite, nous exposerons la méthodologie que nous avons adoptée pour mener à bien ce travail.

Dans la première partie intitulée M*obilités*, nous proposerons de répondre au premier objectif de la recherche, qui consiste en une description des sujets de la mobilité et de leurs pratiques à partir d'une étude de cas portant sur les personnes mobiles qualifiées travaillant à Bruxelles. Le chapitre 6 entreprendra de définir quelques profils de personnes mobiles développés dans la littérature. Cela nous permettra de comparer le profil et les pratiques de notre population de recherche avec ce qui a déjà été établi par quelques auteurs avant nous. Le chapitre 7 s'intéressera à la manière dont ces profils mobiles questionnent certains des concepts fondamentaux des études migratoires. Le chapitre 8 développera en détail le profil, les pratiques *de* et *en* mobilité des mobiles qualifiés que nous avons rencontrés et interviewés à Bruxelles. Le chapitre 9 questionnera la notion de mobilité comme fait social total, et abordera la question de la production de territoire en situation de mobilité.

La deuxième partie de ce travail intitulée S*ubjectivités* s'intéressera aux types de subjectivités qui sont produites par la mobilité. Pour ce faire, nous postulons que la mobilité est non seulement à analyser en tant qu'elle est un déplacement dans l'espace et le temps et qu'elle permet le développement de pratiques particulières, mais aussi en tant qu'elle est

produite par des dispositifs spécifiques à travers lesquels les subjectivités se développent. Nous essayerons de comprendre comment la mobilité de notre population de recherche a été favorisée et 'mise en forme' par une série de dispositifs particuliers, un assemblage de pratiques, discours, institutions, aménagements urbains, etc. En mobilisant la théorie foucaldienne de la gouvernementalité, nous verrons comment la subjectivité des individus mobiles se déploie entre techniques de gouvernementalité et techniques de soi. Nous poserons que les dispositifs favorisant la mobilité de notre population de recherche s'inscrivent dans une logique de gouvernementalité néolibérale qui produit elle-même des subjectivités particulières, singulièrement en phase avec la rationalité gouvernementale contemporaine. Le chapitre 10 se penchera sur la notion de dispositif et les différents éléments de ce dispositif que nous avons identifiés et qui participent à la production de la mobilité de notre population de recherche. Le chapitre 11 s'intéressera à la fonction du dispositif dans la logique gouvernementale contemporaine. Le chapitre 12 interrogera les différentes caractéristiques développées par notre population de recherche et leur lien avec le dispositif ayant favorisé leur mobilité. Le chapitre 13 analysera les discours institutionnels qui soutiennent et renforcent le dispositif de mobilité identifié. Le chapitre 14 s'intéressera aux types de subjectivités produites par ce dispositif de mobilité, et plus généralement par la gouvernementalité qui le supporte.

Enfin, dans la troisième partie intitulée C*itoyennetés* nous expliciterons pourquoi, pour aborder la question de la citoyenneté des personnes mobiles hautement qualifiées, il nous a semblé essentiel de l'interpréter à la lumière des processus de subjectivation qui se construisent dans le

contexte actuel d'une rationalité gouvernementale néolibérale. Les études sur la citoyenneté se sont penchées jusqu'à aujourd'hui sur la citoyenneté des migrants à partir de la question : comment maintenir une citoyenneté en condition de mobilité ? Nous pensons que poser la question de cette manière nous empêche de comprendre la citoyenneté des personnes mobiles dans toute sa complexité et la diversité des expériences. Nous proposons plutôt d'analyser les discours sur la citoyenneté de notre population de recherche à partir des conditions de production de leur mobilité, en tant que ces dernières impactent leur subjectivité et par là, leurs pratiques de citoyenneté. Plus généralement, nous tenterons de dévoiler comment la gouvernementalité néolibérale produisant la mobilité de notre population de recherche affecte la signification qu'elle attribue à la citoyenneté, et donc la manière dont la citoyenneté est aujourd'hui reconfigurée. Le chapitre 15 explicitera comment la citoyenneté peut être globalement définie. Le chapitre 16 interrogera le discours des interviewés sur les trois dimensions de la citoyenneté définies par les *citizenship studies*. Le chapitre 17 mettra en évidence comment les interviewés reconfigurent la notion même de citoyenneté, en la détachant de la manière dont elle est communément définie pour en redéfinir le contenu. Le chapitre 18 explicitera plus en détail cette nouvelle manière de concevoir la citoyenneté, définie comme une 'citoyenneté morale'. Le chapitre 19 tentera de comprendre cette reconfiguration de la notion de citoyenneté par les mobiles qualifiés comme un effet d'une technologie de pouvoir, c'est-à-dire une manière pour la gouvernementalité contemporaine de gouverner à travers la citoyenneté.

Enfin, nous conclurons ce travail en rappelant les différents points abordés, en évoquant les avancées opérées par ce travail, et en en traçant les limites.

4. Etude de cas : les personnes mobiles qualifiées à Bruxelles

Comme nous l'avons mentionné, pour aborder la question de l'impact de la mobilité sur les reconfigurations de la citoyenneté, nous avons privilégié une étude de cas portant sur des personnes mobiles qualifiées ayant habité au moins trois pays et vivant et travaillant à Bruxelles au moment de la recherche. Ce chapitre explicite pourquoi nous avons choisi de travailler avec des personnes mobiles qualifiées, et pourquoi nous avons situé notre recherche à Bruxelles.

4.1. Appréhender les migrations des personnes qualifiées

Parmi les catégories les plus mobiles de la population, on compte les migrants qualifiés qui, selon Smith et Favell (2006), sont les plus à même de révéler l'ampleur et la réalité de la mobilité internationale. Les migrants qualifiés, dont la migration repose le plus souvent sur un choix ou la saisie d'opportunités, sont une catégorie privilégiée par l'économie mondiale, et sont donc plus susceptibles de pouvoir se déplacer sans rencontrer trop d'obstacles administratifs ou légaux. De ce fait, certains d'entre eux sont de vrais transmigrants.

Dans l'antiquité déjà, Archimède, Platon, Aristote circulaient, allaient à la rencontre d'autres savants et diffusaient leurs connaissances. Mais cette mobilité des personnes qualifiées représentait une petite part des

migrations, alors que la migration des professionnels représente aujourd'hui « an increasingly large component of global migration streams » (Iredale 2001 ; 7). Comme le note le rapport de l'OCDE (2014 ; 9), « les migrants d'aujourd'hui sont plus instruits que leurs prédécesseurs. Le nombre de personnes nées à l'étranger ayant un niveau d'éducation élevé a augmenté de 70 % au cours de la dernière décennie, excédant les 31 millions dans la zone OCDE. Au cours de cette période, les immigrés hautement qualifiés représentaient 45 % de l'accroissement total de la population née à l'étranger ».

Selon l'OCDE (2004), les migrants qualifiés sont en effet plus susceptibles d'être mobiles géographiquement. De plus, « the international mobility of professionals and graduates is one of the most dynamic transnational types of movement and represents an increasingly large component of global migration streams » (Csedő 2008 ; 803).

Si la mobilité - définie dans le cadre de cette étude comme la mobilité géographique des migrants qui ne se contentent pas de migrer d'un point A vers un point B, mais qui répètent la migration ou circulent entre plusieurs points - est un phénomène de plus en plus courant, peu d'études lui ont été réellement consacrées, et la plupart sont des études ethnographiques sur des populations spécifiques. Nous pensons en particulier aux travaux de Tarrius sur les transmigrants du *poor-to-poor*, ou aux recherches sur les *transnational knowledge workers*, les *serial migrants* ou les *self-initiated migrants* qui seront présentées plus avant dans ce travail. D'autres recherches, la plupart récentes, ont porté plus spécifiquement sur des aspects précis de la vie en mobilité, comme par exemple celle de Arp Fallov, Jørgensen et Knudsen (2013) sur les

formes mobiles du sentiment d'appartenance.

Cependant, alors que la plupart des auteurs travaillant sur les migrants qualifiés remarquent des pratiques répandues de mobilité géographique répétée dans les échantillons qu'ils étudient, la thématique de la mobilité n'est pas abordée spécifiquement dans la plupart de ces travaux.

D'une manière plus générale, et cela depuis l'arrivée des études transnationales dans le champ des études migratoires, la plupart des publications dans le domaine migratoire portent sur l'analyse de « la globalisation par le bas » (Portes 1997), et donc privilégient plutôt des profils de migrants peu qualifiés, ou bien des demandeurs d'asile, c'est-à-dire des migrants les plus susceptibles d'être confrontés aux restrictions et aux frontières, et donc ceux qui risquent d'éprouver le plus de difficultés à être mobiles.

Le terme ‘qualifié’ ou ‘hautement qualifié’ (*skilled* ou *highly skilled*, *qualified* ou *high-qualified*) lui-même n'est pas bien défini par la littérature. Selon les études, la qualification peut être mesurée différemment, sur base de l'occupation professionnelle ou bien sur base du niveau d'éducation. Les économistes privilégient souvent la variable liée à l'éducation, alors que les sociologues et les démographes préfèrent utiliser celle liée à l'occupation professionnelle (Csedő 2008 ; 804).

Batalova et Lowell (2006) ciblent les occupations suivantes pour définir les personnes hautement qualifiées : le management, la finance/le business, les technologies de l'information (informaticiens, programmeurs, ingénieurs), les mathématiques, les sciences en général et les ingénieurs, l'architecture, les sciences médicales, les sciences

sociales, le secteur de l'éducation (professeurs, éducateurs), le secteur juridique, le sport, les loisirs. C'est aussi la définition privilégiée par l'OCDE (2002) qui compte comme migrants qualifiés les profils suivants : « university students, nurses, information-technology (IT) specialists, researchers, business executives and managers, and intra-company transferees ». Cancedda (2005 ; 8) quant à lui définit les migrants qualifiés comme « all those immigrants who [...] have carriers of high standards of knowledge and skills, even if they are not immediately spendable, having attained in their native country qualifications which are equivalent to at least a first degree of tertiary education ».

Lorsque c'est la variable de l'éducation qui est privilégiée, les migrants qualifiés sont définis comme « sensés avoir au moins une éducation de niveau supérieur », ou en anglais, « a tertiary education » (OCDE 2009).

Comme le remarquent Lowell et Findlay (2002), « aucun système international d'enregistrement de l'émigration qualifiée n'existe ». Il existe cependant des tentatives de quantification des migrations qualifiées. Citons l'étude de Carrington et Detragiache (1998), celle de Docquier et Marfouk (2004) ou celle de Dunnewijk (2008).

Cependant, la difficulté de comptabiliser les migrations qualifiées s'accroît du fait de la multiplicité des définitions. Comme le font remarquer Parsons et *al.* (2014 ; 8), « different individuals will be identified as 'highly skilled' depending on which definition is prioritised ». En suivant cette logique, sur base du critère « avoir au moins terminé une année d'étude supérieure », les auteurs identifient plus de 10 millions de migrants qualifiés aux Etats-Unis. Sur base du critère de « l'occupation professionnelle », 6 millions d'entre eux ne sont

pas considérés comme qualifiés. Et si l'on définit les migrants hautement qualifiés sur base du salaire (gagner au moins 100 000 dollars par an), seuls un peu plus d'un million de migrants sont considérés comme hautement qualifiés.

La question se complexifie également si l'on considère les migrations qualifiées intra-européennes, puisque comme l'explique Recchi (2006 ; 75) : « the point is that their [mobile europeans] movements are becoming too volatile to for the statistical eye. Paradoxically, elusive migrations are engendered by the very legislation on free movements, as EU citizens can relocate for temporary or intermittent stays, without any stringent necessity to register abroad ».

Il est donc impossible d'avancer un chiffre concernant la part des migrations qualifiées dans le stock des migrations en général. Parmi les représentations que l'on peut se faire du phénomène, nous présentons le graphique de Docquier et Marfouk (2004) qui donne une approximation du pourcentage de migrants qualifiés par rapport au stock des migrants pour les années 1990 et 2000 :

Figure 2: Pourcentage des migrants qualifiés dans le stock migratoire

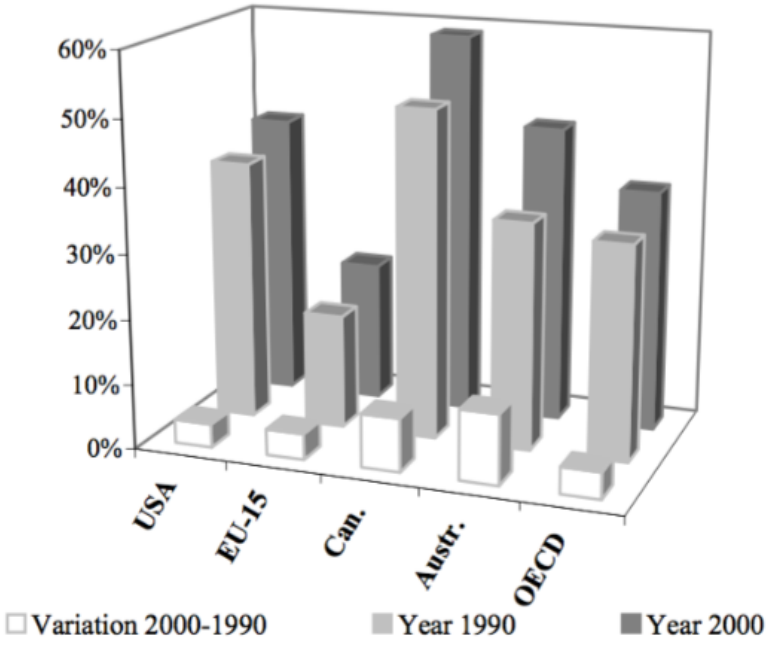

Nous pouvons également présenter cette carte de l'OCDE (2007) qui figure dans un rapport sur le phénomène du *brain drain*.

Figure 3: Parts de ressortissants d'un pays ayant une instruction universitaire résidant dans un (autre) pays membre de l'OCDE

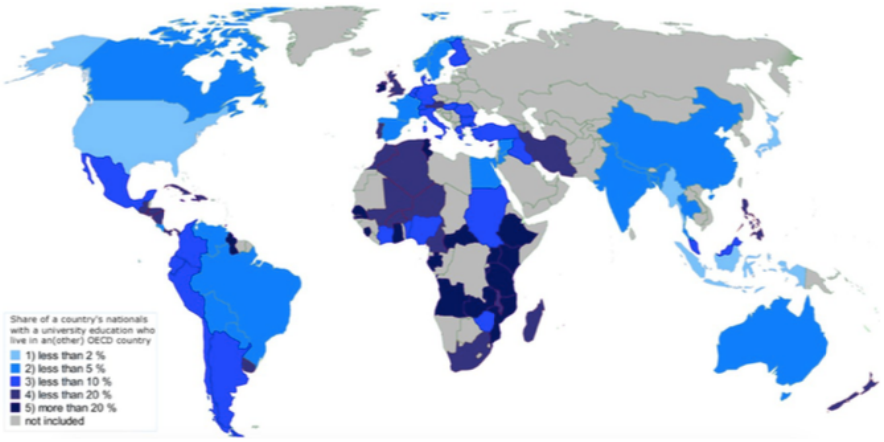

Au-delà de la question qui concerne la définition et la quantification des migrations qualifiées, celle des théories et des typologies existantes pour les appréhender se pose également. Comme le faisait remarquer Iredale (2001) qui a produit le papier le plus complet sur la question, « the current state of theory in relation to highly skilled migration is far from adequate in terms of explaining what is occurring at the high skill end of the migration spectrum ». Selon cet auteur en effet, les trois théories les plus mobilisées pour comprendre la migration des professionnels ne peuvent rendre compte de la diversité des parcours migratoires. La théorie du capital humain pose que les travailleurs qualifiés migrent pour trouver un emploi et une rémunération plus en adéquation avec leurs compétences, mais ne tient pas compte des facteurs institutionnels, ou des discriminations qui peuvent venir troubler l'accès au marché du travail. Le structuralisme néo-marxiste permet la prise en considération de l'impact du genre, de la classe ou de la race, de la différence entre centre et périphérie, mais ne tient pas compte de l'existence des réseaux, qu'ils soient ethniques ou professionnels. Enfin, l'approche de la structuration incorpore des éléments individuels, structurels et institutionnels, mais n'est pas adoptée largement par les académiques qui travaillent sur la question. Iredale propose alors d'établir une typologie des migrations qualifiées pouvant rendre compte de la diversité des situations expérimentées par ces migrants :

1) Classement selon la motivation : migration forcée, *brain drain*, induite par les gouvernements ou par les industries : les migrations forcées renvoient par exemple à l'exode des académiques juifs allemands durant le nazisme ; le *brain drain* peut être complexifié

lorsque l'on considère par exemple le non-retour des étudiants Thaï diplômés aux Etats-Unis du fait des pratiques népotiques dans le pays d'origine ; les migrations induites par les gouvernements renvoient aux migrations sélectives et aux appels d'offre et conditions avantageuses offertes par les gouvernements pour attirer la main d'œuvre qualifiée ; les migrations induites par les industries renvoient au marché du travail qui concerne les entreprises transnationales.

2) Classement selon le pays d'origine et de destination : de pays en développement vers des pays développés, ou des pays développés vers les pays en développement.

3) Classement selon le canal ou le mécanisme de migration : Iredale identifie trois canaux principaux : le marché du travail des entreprises transnationales ; le détachement des travailleurs au sein de la même compagnie ; les agences de recrutement internationales. Il faut également ajouter à cela le recrutement par internet.

4) Classement selon la durée du séjour : permanent ou provisoire.

5) Classement selon le mode d'intégration dans l'économie du pays de destination : soit l'intégration est mauvaise à cause de conditions défavorables (discriminations, chômage, etc.), soit elle est neutre, soit elle est positive et améliore le statut social et les conditions de vie.

En proposant cette typologie, Iredale espère complexifier l'étude des migrations des travailleurs qualifiés et propose une prise en compte des facteurs individuels, structurels et institutionnels qui conditionnent ces migrations. En effet, comme le note D'Andrea (2006 ; 98), « scholarship has focused on the politico-economic conditions that propel (...) expatriates to develop mobile strategies which are implemented against restrictive conditions set by the nation-state.

However, these analyses tend to reify the motivations that are empirically detected, thus reaffirming the determinacy of systemic conditions over cultural agency ».

Mais cette typologie ne questionne pas réellement la catégorie des migrants qualifiés, et ne met pas l'accent sur la diversité des profils des travailleurs hautement qualifiés. Et de fait, la majorité des travaux sur les travailleurs qualifiés qui ont suivi le travail d'Iredale n'ont pas non plus questionné l'homogénéité de la catégorie 'migrants qualifiés'. En fait, l'imaginaire collectif mais aussi beaucoup d'études séparent les profils des migrants en deux types : d'un côté, les *business elites*, hautement qualifiées et spécialisées qui pratiquent une mobilité facile et régulière, et de l'autre les migrants pauvres, non-éduqués, contraints de fuir leur pays et de vendre leur force de travail dans les pays occidentaux.

Pourtant, il y a dix ans déjà, Smith et Favell (2006) appelaient la communauté scientifique à investiguer les migrations qualifiées dans leur diversité, à une époque où « too much emphasis has been placed on elite migrants » (Ryan et Mulholland 2014 ; 585). Alors qu'ils sont perçus globalement par la littérature comme une migration d'élites indifférenciées dont la mobilité est facile et sans friction, les migrants qualifiés sont en réalité loin d'être un groupe homogène. Bien sûr parmi les plus qualifiés et éduqués, on trouve les élites financières, ou les classes supérieures. Mais on trouve aussi des étudiants, des techniciens spécialisés, du personnel de soin, ou des aventuriers issus des classes moyennes, provenant de pays développés ou en développement. En réalité, comme le constatent Smith et Favell (2006 ; 2): « a whole range

of international migrants, in fact, are not captured by the two stylized images couter-posed at either end of the social spectrum : high-flying corporate elites and desperate, poverty stricken labor migrants and asylum seekers ». De plus, en considérant les migrations des personnes qualifiées de manière indifférenciée comme une migration d'élites, la littérature a oublié d'analyser la manière dont les processus politiques façonnent et contraignent ces migrations.

4.1.1. Elites ou quoi ?

Si les migrations qualifiées ont souvent été perçues « as the international mobility of educated personnel within transnational companies » (Pethe 2007 ; 212), elles se composent également de migrants qualifiés qui ont décidé de migrer individuellement et sur base volontaire. Cet imaginaire autour des migrants qualifiés perçus comme des *business elites* provient majoritairement des *global cities studies*. Le débat sur la polarisation économique et sociale au sein des villes globales a en effet mis l'accent presque exclusivement sur deux types de migrants : les migrants pauvres et peu qualifiés, et les migrants riches très qualifiés et extrêmement désirés par les compagnies qui les emploient et les pays qui les reçoivent. Ainsi, ces migrants hautement qualifiés sont décrits comme « a highly-mobile, cross-border transnational managerial elite, [...] a 'nomadic worker' whose ultimate international mobility meets the challenges of international business in globalisation » (Beaverstock 2005 ; 246). Cependant, comme le note Scott (2006 ; 1107), « these cities [global cities] are not just home to polarised communities of international immigrants : the elite and the

underclass. In Europe, at least, they attract a broader stream of migrants who are unspectacularly part of a 'normal' mass middle class ».

Les travailleurs qualifiés sont aussi plus souvent appréhendés à travers le prisme de la circulation migratoire ou de la migration temporaire, comprises comme une manière pour le travailleur qualifié de franchir des étapes dans sa carrière tout en évitant une relocalisation permanente, une manière de favoriser le transfert des connaissances entre pays et d'éviter le *brain drain* (European Migration Network 2011), alors que les travailleurs peu qualifiés sont appréhendés généralement à travers la question épineuse de 'l'intégration'.

Pour contrer cette image d'une *flying high-qualified elite* naviguant entre compagnies transnationales, Pethe (2007) développe l'idée selon laquelle de nos jours de plus en plus d'individus qualifiés décident de migrer de leur propre volonté et en recherchant par eux-mêmes un travail à l'étranger. Selon lui, cet état de fait est rendu possible par cinq transformations : 1) les réseaux sociaux privés s'étendent internationalement plus facilement actuellement, et peuvent remplacer les réseaux formels de l'entreprise et aider à franchir les barrières légales. 2) Les structures occupationnelles changent en faveur d'une structure des qualifications plus uniformisée internationalement, grâce à l'uniformisation de l'éducation. De ce fait, les migrants qualifiés rencontrent moins d'obstacles dans l'exportation de leurs compétences. 3) La division internationale du travail a changé et de nombreux professionnels se déplacent entre succursales et sites de production, gagnent de l'expérience qui peut ensuite être valorisée non seulement

dans leur compagnie, mais également dans d'autres compagnies internationales. 4) Le capital humain et la créativité sont de plus en plus valorisés par les entreprises et les migrants qualifiés peuvent se voir offrir des positions dans différentes compagnies, ce qui leur laisse la liberté de choisir. 5) Les entreprises transnationales préfèrent engager des migrants qualifiés qui décident eux-mêmes de leur mobilité plutôt que d'envoyer leurs propres salariés à l'étranger, ce qui leur coûte plus cher.

Ainsi, les migrants qualifiés ne sont pas seulement des *business elites* qui circulent entre les succursales des compagnies transnationales, mais ils sont aussi des migrants qui décident seuls de leur mobilité et cherchent par eux-mêmes des postes à l'étranger.

De la même manière, ils ne font pas tous partie des élites économiques et sociales. C'est l'argument de Scott (2006 ; 1105) qui écrit : « I argue that skilled international migration, although still practised by a relatively small number of people, has nonetheless become a 'normal' middle-class activity rather than something exclusively confined to an economic elite ». Pour Scott, la globalisation, en encourageant la flexibilité des carrières, la diversité et la fragmentation des styles de vie, a produit de nouveaux types de migrants qualifiés, qui ne peuvent pas être pris en compte si l'on s'en tient au seul modèle du migrant qualifié expatrié par son entreprise. L'auteur explique la montée de la représentativité des classes moyennes dans les migrations qualifiées à partir de cinq transformations structurelles : 1) Socialement, on a assisté à la croissance d'une classe moyenne post-industrielle éduquée, qui a augmenté le stock potentiel des migrants qualifiés. 2)

Economiquement, la globalisation de l'économie et la montée des villes globales ont augmenté la demande de main d'œuvre qualifiée. 3) Technologiquement, les villes globales ont favorisé l'hyper connectivité. Les classes moyennes urbaines sont donc bien plus connectées qu'avant aux réseaux socio-économiques et culturels internationaux. 4) Culturellement, l'international est devenu culturellement 'normal' du fait de l'adoption de l'anglais comme *lingua franca*, de la commodification de l'altérité et de la montée de l'uniformisation. 5) Géopolitiquement, la formation de l'Union Européenne a rendu la mobilité intra-européenne accessible à tous, et non plus uniquement aux ressortissants des entreprises transnationales. Scott place ces migrants qualifiés issus de la classe moyenne dans la deuxième vague (*second wave*) des études sur le transnationalisme, celles qui s'intéressent au « transnationalisme moyen » (*middling transnationalism* (Smith 2005 ; 8)) définissant les acteurs du transnationalisme moyen comme ceux qui occupent une position dans la classe moyenne dans le pays d'origine et dans le pays de destination. A ce propos, Conradson et Latham (2005 ; 290) remarquent que « there has been surprisingly little consideration of more 'middling' forms of transnational migrant, if we understand middling in terms of socio-economic and class position in a country of origin. World cities like London are home to large numbers of young, relatively well-educated migrants from other affluent countries (Australia, New Zealand, Canada, the United States, Japan, and other European Union member-states, to name some of the more prominent examples) who are drawn to the city as much by what it offers them in lifestyle and personal experience terms as by any narrow economic calculus. This, of course,

is not to say that these migrants might not end up earning substantial sums of money. But their particular embodiments of relative youth, mobility and middlingness suggest a need to reconsider some of the established categories of individual and group mobility employed in the transnational migrant literatures ».

D'autres études (voir par exemple Parutis 2014 ; Ryan et Mulholland 2014 ; van Riemsdijk 2013) révèlent que les migrants qualifiés issus des classes moyennes se généralisent. Ils ne remplacent pas les *business elites*, mais ils tendent à complexifier la typologie des migrations qualifiées. C'est particulièrement vrai en Europe, puisque comme le souligne Scott (2006), l'espace Schengen offre l'opportunité aux classes moyennes de se lancer dans la mobilité plus facilement. Comme le note Recchi (2006 ; 76) : « altought we may speculate this model of territorial mobility has some overrepresentation in middle to upper classes with a nomadic and globalizing lifestyle, it would be highly misleading to classify it as 'elite migration'. In fact, the opportunity to move around the EU without too many formalities is also appealing to lower-middle class individuals as a shortcut to capital accumulation – be it economic or cultural capital, or a mix of the two » .
C'est aussi la conviction de Favell et Smith (2006 ; 25) qui à travers leur travail, « seek to resist the clichéd opposition of 'elite' and 'ethnic' migrants in a polarized world » et révèlent que tous les travailleurs qualifiés ne proviennent pas des classes supérieures, mais qu'ils sont aussi « provincial who have gambled with dramatic mobility in their education and careers abroad » (Ib. ; 9).

Comme nous l'exposerons plus en détail dans la partie *Mobilités* de ce

travail, notre population de recherche est elle-même composée de personnes mobiles appartenant plutôt à la classe moyenne voire moyenne haute des sociétés d'origine et de destination. Concernant la manière dont nous avons appréhendé le terme 'qualifié', nous l'avons défini à partir de la possession d'un diplôme sanctionnant un niveau équivalent à bac+3.

4.1.2. *Brain drain* ? *Brain circulation* ? *Brain exchange* ? : un mot

L'étude de la migration des personnes qualifiées a été appréhendée la plupart du temps dans le vocabulaire du *brain drain* depuis la fin des années 1960. Le *brain drain* se définit comme la perte pour le pays d'origine de travailleurs qualifiés, privant le pays d'origine de force de travail qualifiée et donc d'une augmentation de la richesse nationale (Stark et *al.* 1997). Ce modèle du *brain drain* s'impose progressivement « comme descripteur des flux unilatéraux de migrants qualifiés d'une périphérie offreuse à un centre demandeur » (Gaillard et Meyer 1996 ; 335). Dès les années 1980, un autre concept émerge pour décrire la migration des travailleurs qualifiés, celui de *brain gain*, qui désigne « la récupération planifiée par une communauté de ses membres hyper qualifiés formés à l'extérieur pour servir à son développement » (Ib.). Plus tard, le concept de *brain circulation* s'impose pour désigner le mouvement naturel des travailleurs et des étudiants dans nos sociétés contemporaines de la connaissance. Ce concept de *brain circulation* vise alors à remplacer les concepts de *brain drain* vs *brain gain* (Yun-Chung 2007), puisque « [the concept of brain circulation] emphasizes the two way flow of skilled workers between home and host countries »

(Daugeliene et Marcinkeviciene 2015 ; 50). Le concept de *talent flow* (Inkson et *al.* 2004) vient appuyer cette nouvelle manière de concevoir la migration des qualifiés.

Cependant, ces approches sont restrictives en ce sens qu'elles s'appuient principalement sur des facteurs macro-économiques et des perspectives nationales pour envisager un phénomène qui dépasse largement ces uniques considérations. Comme le note Nedelcu (2001 ; 2), « le paradigme du drainage systématique des professionnels hautement qualifiés par les pôles mondiaux les plus développés ne serait toutefois plus suffisant pour décrire une problématique qui s'avère très complexe ». La dimension personnelle, les réseaux, les raisons extra-professionnelles ou culturelles doivent aussi être prises en compte pour expliquer la migration des travailleurs qualifiés. C'est la conclusion à laquelle arrivent Dubucs et *al.* (2016) suite à leur étude sur les migrations des travailleurs qualifiés italiens en France : « l'étude des motivations de migrer des enquêtés montre que le paradigme de la 'fuite des cerveaux' qui caractérise usuellement cette migration qualifiée est insatisfaisant. Trop axé sur les dysfonctionnements du marché du travail, il ne permet pas de comprendre les imbrications des motivations professionnelles et familiales, et il sous-estime le rôle des dynamiques sociales de quête de reconnaissance dans la migration de ces jeunes adultes ».

Il nous semblait nécessaire de dire un mot sur ces concepts qui sont les plus usités dans la littérature sur la migration des professionnels, cependant, nous n'en ferons pas usage dans la suite de ce travail. Au contraire, notre objectif est plutôt de nous attacher à comprendre les motivations et les mouvements des migrants qualifiés qui travaillent à

Bruxelles, sans expliquer *a priori* leur migration à travers le prisme du *brain drain*, *brain drain*, ou *brain circulation*.

4.2. Globalisation, villes globales et migrations : Bruxelles comme lieu privilégié d'analyse des mobilités

Une autre conséquence de la globalisation, en plus de l'accroissement des mobilités internationales, a été l'avènement des villes globales, nœuds centraux de l'économie mondiale et pôles d'attractivité pour les migrations. En effet, le travail de Sassen (1991 et suivants) sur les villes globales a dès le départ associé fortement villes globales et migrations. Selon elle (1998), « migration shapes globalization as well as economy and finance. Nothing more than people who travel and move help shape the material and spiritual culture of places : migration should therefore be seen as an equally central component of globalization as trade and finance ». Elle ajoute (2005 ; 39), « these [global cities] concentrate most immigrants, certainly in the developed world, whether in the United States, japan, or Western Europe ». Friedmann (1986) le note également : « les villes monde sont le point de destination de beaucoup de migrations domestiques ou internationales ».

Certains chercheurs ont pris cette assertion au sérieux et ont développé un *ranking* des villes globales sur base, non pas des réseaux financiers, mais des flux migratoires. L'article de Benton-Short et *al.* (2005) est une tentative en ce sens. Après avoir travaillé sur 90 villes en considérant pour chaque ville le pourcentage de personnes nées à l'étranger, le nombre total de personnes nées à l'étranger et le

pourcentage de personnes nées à l'étranger mais dans un pays non frontalier, considérant que les villes où un de ces groupes ne représentait pas 25% de la population étrangère ont été retirées de l'étude, les auteurs ont élaboré un *urban immigrant index* (dans lequel Bruxelles est classée 25ème au niveau mondial pour l'année 2002). Si les villes qui présentent de forts courants migratoires ne sont pas toutes classées villes globales au sens où Sassen l'entend (voir la Mecque ou Jérusalem classées en 9ème et 20ème position, au centre de courants migratoires soutenus pour des raisons religieuses plus qu'économiques), toutes les villes considérées comme globales accueillent bien des flux migratoires importants. La question des migrations est donc bien centrale dans l'étude des villes globales.

Selon Sassen (1991), on trouve principalement dans ces villes deux sortes de migrations : les migrations des travailleurs très qualifiés, attirés par les opportunités économiques de la ville globale ou envoyés par leurs entreprises, qui forment les *transnational business elites* ; et les migrations de travailleurs peu ou pas qualifiés qui occupent alors dans la ville globale les emplois précarisés et très mal rémunérés qui sont créés par la présence même des *transnational business elites* et le plus souvent par les entreprises du secteur tertiaire. Les personnes issues de ce type de migrations peuvent avoir un statut juridique qui varie : présence légale sur le territoire national dans lequel est enclavée la ville globale, légale mais temporaire, illégale…
Ces deux types de migrants sont indispensables à la ville globale, ils font partie de l'infrastructure de la ville : « high-wage households are an extension of the strategic infrastructure of the city, because services

sector needs high-skilled workers. That's why these households are considered as part of the strategic infrastructure of global cities. On the other side, low-wage households are akin to strategic maintenance workers, for example by cleaning or nursering transnational business elite's houses and children, or by working for the leading services sector in employments where no particular expertise is required. Strategically incorporated into the leading sectors, they do so under conditions that render them invisible » (Sassen 2012).

La ville globale serait donc le point de chute de flux migratoires importants et fortement polarisés entre une migration hautement qualifiée et une autre peu qualifiée. La question de la polarité des migrations est cependant discutée dans la littérature puisque comme le note Samers (2002), « migrant workers are not simply confined to the low end and high end of urban labour markets ; they perform jobs across a range of sectors, including welfare sectors ».

Notons également que pour Sassen, les migrations (ou du moins une partie des migrations) qui passent par la ville globale sont particulières et à différencier des migrations 'classiques'. Pour elle, « une grande partie de ce que nous continuons à nommer dans la langue de l'immigration et de l'ethnicité est en fait une série de processus qui ont à voir avec la globalisation de l'activité économique » (Sassen 2009), puisque « beaucoup de migrants aujourd'hui ne recherchent pas une nouvelle maison dans un nouveau pays. Ils se voient eux-mêmes comme des voyageurs et des travailleurs sur un marché mondial » (Sassen 2000).

C'est pourquoi nous avons placé notre étude de cas dans la ville de

Bruxelles, qui est classée comme ville globale par le GaWC (*the Globalization and World Cities Research Network*) dans son dernier *ranking* de 2012[2]. Le GaWC distingue les villes globales alpha ++, alpha +, alpha, alpha -, beta +, beta, beta -, gamma +, gamma et gamma -. Selon cette classification, Bruxelles est classée ville globale alpha. Les villes alpha ++ sont Londres et New-York, alors que les alphas + sont Hong-Kong, Paris, Singapour, Shanghai, Tokyo, Beijing, Sydney et Dubaï.

En tant que ville globale et capitale de l'Europe, Bruxelles est le lieu de flux migratoires importants. Pour conforter la thèse de l'attractivité des villes globales, on peut noter que la région bruxelloise et Anvers, les deux seules villes belges considérées comme villes globales, constituent très nettement les deux pôles ayant accueilli le plus d'immigrants étrangers ces dernières années (Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme 2013).
Au 1er janvier 2015, Bruxelles compte 1.175.173 habitants, dont 398.726 ont une nationalité étrangère (Institut bruxellois de statistique et d'analyse, MiniBru 2016), soit environ 34 % de la population. Cependant, comme le note Corijn et *al.* (2009), « en y ajoutant les Belges d'origine étrangère on arrive à 50% de la population qui n'ont pas des références uniquement belgo-belges ». Les nationalités représentées sont réparties comme suit :

2 Voir : http://www.lboro.ac.uk/gawc/world2012.html

Figure 4: Principales nationalités étrangères à Bruxelles (% de la population totale de nationalité étrangère au 1e janvier 2015)

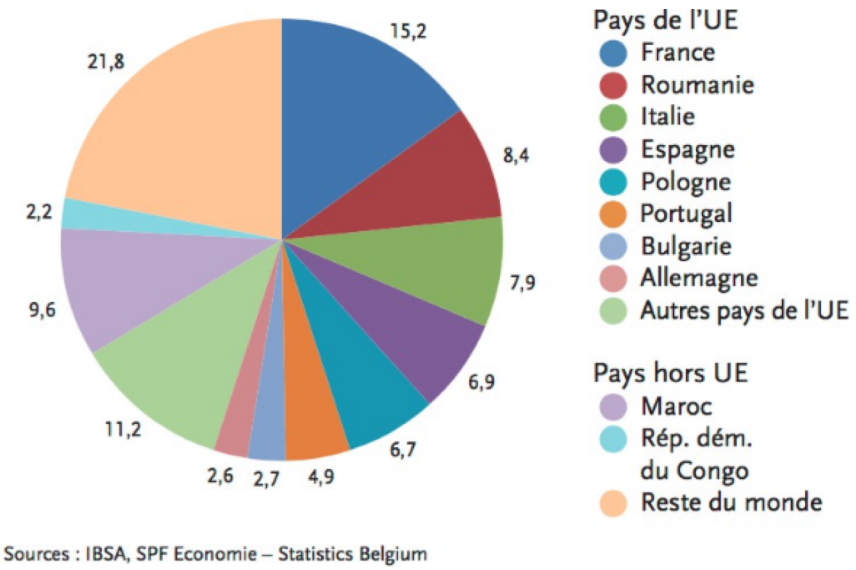

La majorité des personnes de nationalité étrangère à Bruxelles sont donc originaires des pays européens. Cela correspond au statut de capitale européenne de la ville. La question de la qualification de ces migrants est difficile, puisqu'il n'existe pas de statistiques portant sur cet indicateur pour la ville de Bruxelles. Cependant, comme le montre l'étude de Deloitte sur l'immigration (2013), « la Belgique fait partie des pays les plus attrayants pour les catégories les plus instruites des migrants, grâce à la rapidité, au faible coût et à l'accessibilité des conditions d'obtention d'un permis de travail ». Bruxelles, grâce à la présence des institutions européennes et des nombreuses entreprises privées qui gravitent autour, attire particulièrement ces migrants hautement qualifiés, venant principalement d'Europe. On estimait en

2009 leur nombre à environ 100 000 pour Bruxelles, soit environ 10% de la population bruxelloise totale (Gatti 2009). A cette difficulté d'estimer la population migrante qualifiée à Bruxelles s'ajoute celle de l'invisibilité statistique d'une partie des migrants qualifiés européens, qui, bien que ce soit obligatoire lorsque le séjour dépasse trois mois, ne s'enregistrent pas nécessairement auprès de la commune dans laquelle ils résident.

5. Considérations méthodologiques

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous faut encore dire un mot des choix méthodologiques qui ont guidé ce travail.

Charmillot et Dayer (2007) distinguent le positionnement épistémologique du chercheur en sciences sociales de sa méthode. Ils font de l'épistémologie le niveau supra-ordonné et de la méthode le niveau infra-ordonné qui se rapporte aux procédures techniques. Plus en détails, ils identifient des pôles interdépendants caractéristiques de toute démarche de recherche. Nous en retiendrons trois : 1) le pôle épistémologique, qui exerce une fonction de vigilance critique et garantit la production de l'objet scientifique ; 2) le pôle théorique, qui guide l'élaboration des hypothèses ainsi que la construction des concepts et détermine le mouvement de la conceptualisation ; 3) le pôle technique, qui revient à la mise en œuvre pratique d'un dispositif. (Ib. ; 131). C'est pourquoi nous définissons selon ces trois dimensions tout ce qui a trait à la démarche intellectuelle et méthodologique qui a guidé cette recherche.

5.1. Positionnement épistémologique

L'épistémologie adresse le problème de la démarche de la pensée scientifique ainsi que celui de la vérité scientifique. Nous situons cette recherche dans une épistémologie constructiviste qui nous permet de répondre à la question de la vérité scientifique des connaissances

produites qu'elle « n'existe pas, elle est une certaine illusion » (Mucchielli 2005 ; 11). Le chercheur n'a pas à rendre compte d'une réalité ontologique qui pré-existerait, mais plutôt à construire la connaissance.

Le Moigne (1995) fait remonter l'approche constructiviste à quelques penseurs qui l'ont précédée : la sophistique des grecs agrémentée de quelques traces du scepticisme, du pyrrhonisme, d'épicurisme et de stoïcisme ; au nominalisme médiéval ; aux italiens de la Renaissance, à Montaigne et Pascal ; aux cybernéticiens ; et enfin à quelques auteurs contemporains tels que Valéry, Bachelard, Dilthey, Bergson, Blondel, Machado, Piaget, Von Glazersfeld et Morin. Pour lui, cette approche s'appuie sur deux axiomes : 1) l'axiome phénoménologique qui postule que c'est l'interaction entre le phénomène (l'objet) à connaître et le sujet connaissant qui forme la connaissance (de l'objet) et le mode d'élaboration de la connaissance (l'intelligence). La phénoménologie renonce à l'hypothèse ontologique qui marque la philosophie jusqu'à Kant et qui consiste à croire qu'une connaissance de l'objet en soi est possible. Au contraire, elle postule que le sujet connaît plutôt l'acte par lequel il perçoit l'interaction entre les choses. Le sujet a donc un rôle primordial dans l'élaboration des connaissances. 2) L'axiome téléologique qui pose que l'acte cognitif est intentionnel et s'organise en termes de finalité.

Malgré l'impossibilité d'atteindre un réel-pour-soi, de Sardan (2008 ; 8) postule que « même si le monde (ou ses 'morceaux') est au sens propre in-connaissable, en dernière instance opaque ou incertain, et philosophiquement inaccessible comme réalité externe, les sciences sociales reposent sur un pari : malgré tout, le monde peut être l'objet

d'une certaine connaissance raisonnée, partagée et communicable ». Il est donc possible de partager certaines connaissances portant sur un réel de référence et donc de nourrir un débat scientifique à partir notamment de « l'adéquation entre le réel de référence pris comme objet et les interprétations et théorisations qu'en propose le chercheur » (Ib. ; 9). Pour réfuter la critique du relativisme des sciences sociales, la validité de la connaissance scientifique produite se situe alors dans sa rigueur logique, argumentative et empirique (Ib. ; 8).

5.2. Aspects théoriques

Cette recherche a été abordée dans une perspective semi-inductive. Nous avons commencé cette recherche par un questionnement général concernant la citoyenneté des personnes mobiles. Nous avons dans un premier temps conduit des entretiens exploratoires qui nous ont permis de faire émerger une problématique. Ensuite, nous avons construit cette problématique à travers de multiples aller-retours entre le terrain, la collecte et l'analyse des données, la littérature théorique sur les domaines de recherche concernés et les études de cas sur la mobilité et la citoyenneté, la production d'hypothèses et de théories. La production des résultats répond aux exigences développées par Thomas (2006 ; 1 in Blais et Martineau 2006 ; 5) : 1) l'analyse des données est guidée par les objectifs ou les questions de recherche ; 2) elle se fait en prenant soin de lire à plusieurs reprises les données brutes et de les interpréter ; 3) les résultats proviennent directement de l'analyse des données brutes et non pas de 'réponses souhaitées' par le chercheur. Les objectifs de recherche, tels qu'ils sont formulés, fournissent un point de vue, une

perspective au chercheur pour conduire l'analyse de ses données, mais ils ne constituent pas une série 'd'attentes' à produire ; 4) le chercheur développe des catégories à partir des données brutes pour les intégrer dans un cadre de référence ou un modèle ; 5) les résultats proviennent des multiples interprétations du chercheur et sont construits à partir de la perspective et de l'expérience du chercheur qui doit prendre des décisions à propos de ce qui est plus important et moins important dans les données collectées ; 6) en utilisant des techniques similaires à celles qui sont employées avec d'autres types d'analyse qualitative, la confiance dans les critères de rigueur des résultats peut être évaluée.

Cette recherche s'inscrit aussi profondément dans une visée interdisciplinaire. L'objet d'analyse lui- même se situe à la jonction de deux champs d'études, les études sur la citoyenneté et celles sur la migration. Bien plus, les concepts et les présupposés théoriques mobilisés dans l'analyse de la question de recherche proviennent eux-mêmes de deux courants théoriques : les études sur la mobilité et les études sur la gouvernementalité. Ces présupposés théoriques participent à la construction des catégories d'analyse et donc à la 'mise en sens' des données du terrain et à leur interprétation.

5.3. Aspects techniques

5.3.1. Approches et caractéristiques de la population de recherche : travailler sur une population aux contours flous

Pour parler des pratiques de citoyenneté des personnes mobiles, nous avons privilégié une étude de cas portant sur un type particulier d'expérience de mobilité et donc, de personnes mobiles : les personnes hautement qualifiées travaillant et séjournant à Bruxelles au moment de la recherche.

Dans l'introduction de son livre *Serial Migrants*, Ossman (2013 ; 8) aborde la complexité de la recherche sur un objet aux contours non définis clairement : « when I inquired about possible interviewees, some found it presomptuous of me to carry out a study of people who formed no group with recognizable traits ».

En effet, actuellement la plupart des études de cas sur la mobilité s'intéressent à des populations ou à des groupes partageant une caractéristique plus objective ou formelle : la nationalité d'origine, le lieu de destination, l'appartenance culturelle, les pratiques commerciales, le trajet migratoire ou la langue, etc. Cette approche simplifie considérablement l'échantillonnage de même que la recherche de personnes à interviewer. Il nous semble néanmoins que même si elle présente des facilités, cette approche peut considérer sans mise en perspective les personnes interviewées comme faisant partie d'une communauté présentée comme un 'donné naturel'. Nous ne considérons pas *a priori* les individus sélectionnés pour cette recherche comme 'faisant communauté' sur base des critères qui les réunissent. Le point focal de cette recherche étant les pratiques de citoyenneté des personnes mobiles, il apparaissait clairement que le critère principal de sélection de la population était sa mobilité, indépendamment de sa nationalité, pays visités, pratiques religieuses, etc. Les données du terrain nous ont par la suite donné raison, puisqu'elles révèlent que cette

distinction basée sur les appartenances nationales ou culturelles ne fait pas sens pour les interviewés. Pour conserver une certaine homogénéité dans notre échantillon en ce qui concerne les expériences de la mobilité, nous avons également choisi des personnes dont le motif de venue à Bruxelles était relié au travail (soit opportunité de travail, soit recherche de travail, etc.), cela afin d'éviter d'inclure dans notre échantillon les *backpackers*, les nomades, les touristes longue durée, les étudiants, etc. qui vivent des expériences très différentes de la mobilité.

C'est pourquoi seuls quatre critères ont été retenus dans la sélection des interviewés :

1) La mobilité : nous avons interviewé des personnes ayant vécu dans au moins trois pays différents, y inclus leur pays d'origine. C'est le critère qu'Ossman (2013) développe pour distinguer le mobile du migrant et que Colic-Peisker (2010 ; 468) explicite de cette manière : « the 'three-countries' rule is meant to differentiate [mobile] from settlers ('immigrants'), who, in the language of classic migration studies, move from a less to a more developed country with 'permanent settlement' in mind. They are expected to go through a process of 'incorporation' and 'acculturation' and in many cases also naturalization in the 'host country'. Such migration is often associated with (at least initially) labour market disadvantage and a lowering of social status ».
De la même manière, nous avons exclu de l'échantillon les personnes dont la mobilité n'était pas choisie ou était entièrement prise en charge, comme c'est le cas par exemple des travailleurs détachés, en considérant que l'expérience de mobilité différait fondamentalement selon qu'elle était choisie ou subie.

2) La nationalité : nous n'avons exclu aucune nationalité *a priori*, sauf la nationalité belge. En effet, nous voulions nous intéresser à des personnes toujours en situation d'être migrantes ou mobiles.

3) Les qualifications : nous avons donc ajouté à ce critère de mobilité le critère de la qualification. Les études sur les migrants qualifiés définissent différemment ce qu'elles entendent par 'qualifié'. Il peut s'agir du nombre d'années d'études, de l'école ou université où les études ont été effectuées, de l'emploi occupé, de la capacité à maîtriser plusieurs langues, etc. Nous avons simplifié ce critère et avons défini le niveau de qualification comme le bac ou équivalent plus trois ans d'études au minimum. Le choix de ce critère est lié d'une part aux études sur les migrations dans les villes globales qui, selon Sassen (1991), attirent un grand nombre de migrants qualifiés du fait de la concentration dans ces villes d'entreprises principalement du secteur tertiaire, ou dans le cas de Bruxelles, d'institutions politiques entraînant une forte demande de main d'œuvre très qualifiée. D'autre part, le choix de s'intéresser aux migrants qualifiés résulte aussi des études sur ces profils qui révèlent que les personnes hautement qualifiées sont connues pour pratiquer une plus grande mobilité géographique (voir par exemple OCDE 2004).

4) Le lieu : notre propos étant d'étudier les pratiques citoyennes de cette population mobile présente à Bruxelles, le quatrième critère de sélection était bien sûr d'habiter Bruxelles au moment de l'interview. Bruxelles a été choisie pour son statut de ville globale, réceptacle de nombreuses migrations qualifiées, et pour des raisons pratiques et de

budget puisque nous étions déjà sur place.

5.3.2. Représentativité

Nous ne considérons pas la population sélectionnée pour ce travail comme représentative de l'ensemble des personnes hautement qualifiées non belges expérimentant ou ayant expérimenté la mobilité et ayant travaillé à Bruxelles. Tout d'abord, l'objectif de la recherche qualitative n'est pas d'atteindre une représentativité statistique. A la place de la représentativité statistique, nous avons visé la saturation théorique en considérant que lorsque l'information devenait répétitive, nous avions atteint cette saturation (Pirès 1997 ; 26). D'autre part, il n'existe aucun recensement belge ou bruxellois de cette population. D'un point de vue pratique, le recensement de cette population est extrêmement difficile. D'une part, nous avons interviewé beaucoup d'européens et, comme le note Favell (2008 ; 237), « the problem is that european residents can move across borders unregistered, and live in these cities unchecked, legally. They are largely invisible ». D'autre part, quand des statistiques sur les migrants existent, la répétition de la mobilité n'y apparaît pas. De ce fait, nous serions bien en peine même de délimiter les contours de cette population.

Cependant, nous avons voulu atteindre une certaine diversité à l'intérieur de notre échantillon, notamment en diversifiant les canaux d'accès à la population étudiée. Néanmoins, la méthode de recrutement reposant sur la volonté personnelle des personnes correspondant au profil de se manifester, nous n'avons pas eu l'occasion de faire varier notre population en sélectionnant à notre guise des individus aux profils

les plus divers possibles. C'est pourquoi, sans exclure personne sur base du genre, de l'âge ou de la situation familiale, nos entretiens ne reflètent pas la diversité des expériences de toutes les personnes qui auraient pu être concernées par cette recherche. Nous trouvons dans notre population des représentants des deux sexes, des personnes en couple ou non, dont les partenaires vivent ou non dans le même pays, avec ou sans enfants, de nationalités différentes, de professions différentes et d'âges différents. Cependant, nous n'avons pas pu faire varier à son maximum notre population. Par exemple, nous n'avons pas réalisé d'entretiens avec des personnes âgées de plus de 53 ans, non parce qu'elles ont été exclues de l'enquête *a priori*, mais parce que nous n'avons pas pu en rencontrer via notre mode de recrutement.

5.3.3. Recueil des données

La partie exploratoire de la recherche de terrain s'est déroulée en hiver 2013-2014. Elle a permis principalement deux choses : 1) affiner le guide d'entretien et 2) redéfinir les critères de sélection des interviewés. En effet, c'est après cette première exploration du terrain qu'il nous est apparu que le critère des 3 pays d'habitation minimum (ce y compris le pays d'origine et le pays d'habitation actuel, c'est-à-dire la Belgique) était primordial pour différencier les interviewés mobiles des interviewés migrants.
Le protocole de recherche a consisté en la conduite d'entretiens approfondis portant sur les trois thématiques abordées dans ce travail :

1) La mobilité, abordée à partir d'une perspective transgénérationnelle (depuis les grands-parents si l'interviewé connaissait leur histoire)

jusqu'à leur histoire personnelle de mobilité. Nous avons opté pour une méthodologie basée sur l'entretien biographique centré sur l'expérience de mobilité pour aborder la première partie des interviews. L'objectif de cette méthode étant de « susciter la production d'une parole centrée sur la personne interviewée et rendant compte de fragments de son existence, de pans de son expérience, de moments de son parcours, d'éléments de sa situation » (Demazière 2011; 16), nous avons considéré que la méthode de l'entretien biographique était la plus pertinente pour conduire cette première partie de l'interview. A ce stade, notre intervention a été réduite au minimum. Tout en déroulant leur histoire de mobilité, les interviewés ont révélé dans cette première partie leur point de vue et leur interprétation personnelle des raisons de leur mobilité ; la manière dont ils la perçoivent ; la manière dont ils se sentent perçus en tant que personnes mobiles ; les qualificatifs qu'ils estiment les mieux à même de définir leur situation et leur style de vie. Nous avons choisi pour chaque interview d'aborder d'abord l'histoire de mobilité de manière à commencer l'entretien par une prise de contact plus fluide, et à laisser à l'interviewé tout le temps nécessaire pour se livrer et entrer plus en avant dans des confidences. La suite de l'interview se déroule plus classiquement sur le mode de l'entretien semi-directif ponctué de questions ouvertes et de réorientations de notre part. Cependant, nous avons veillé à laisser la conversation aller le plus naturellement possible de manière à laisser la porte ouverte à des éléments qui n'auraient pas été pris en compte par le guide d'entretien.

2) Les éléments subjectifs et institutionnels qui ont favorisé leur mobilité ; les valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent et celles auxquelles ils adhèrent personnellement dans la conduite de leur vie, et

ce qu'ils perçoivent comme ayant favorisé chez eux l'adhésion à ces valeurs.

3) Ce que signifie pour eux la citoyenneté, quelle en est leur définition, ce qu'ils considèrent comme des pratiques citoyennes et s'ils estiment être eux-mêmes acteurs de certaines de ces pratiques.

Les entretiens ont toujours été réalisés soit dans un café choisi par l'interviewé après ses heures de travail ou sur le temps de midi, soit dans le bureau de l'interviewé, soit à son domicile. Les entretiens ont toujours été réalisés à deux, l'intervieweur et l'interviewé. Dans un cas, un couple correspondant tous les deux au profil recherché ont réalisé l'interview ensemble. Cependant, ils ont répondu aux questions l'un après l'autre sans interaction directe l'un avec l'autre.

Les entretiens ont tous été enregistrés avec l'accord préalable des interviewés. Ils sont réalisés en français ou en anglais. Pour des raisons d'anonymisation et avec l'accord des interviewés, seuls les prénoms, les nationalités d'origine, leur formation et le type de travail effectué sont conservés. Les entretiens ont duré en moyenne entre une heure et quart et plus de quatre heures. Nous avons toujours commencé par expliquer le thème de la recherche en gardant le souci de rester neutre. L'étude a été présentée comme une recherche portant sur les pratiques de mobilité et de citoyenneté des migrants hautement qualifiés. Les entretiens ont tous été retranscrits intégralement par nous.

5.3.4. Le climat de l'interview

Il est à noter que tous les interviewés sans exception ont marqué un intérêt pour cette recherche, puisqu'il semble qu'elle reflète certaines de leurs préoccupations. La question de savoir comment eux-mêmes interprétaient leur migration a soulevé très souvent beaucoup d'intérêt de la part des interviewés, témoignant de leurs questionnements personnels face à cette question. Il est apparu à beaucoup d'occasions que nos questions ont été pour eux une occasion de verbaliser et de mettre en forme des pensées qui les habitaient depuis longtemps.
Nous partageons l'idée selon laquelle « en opposition aux préceptes tendant à faire de l'entretien une situation « aseptisée » (...), il faut accepter l'idée de se lier à la personne qui parle comme on le ferait avec toute autre personne, dans une situation de conversation ordinaire » (Matthey 2005). C'est pourquoi lorsqu'ils ont presque tous voulu savoir pourquoi nous nous intéressions à cette question, nous leur avons dévoilé brièvement notre relation particulière à la mobilité. Nous pensons que ce sommaire partage d'expérience a participé à favoriser le récit des interviewés. Ils ont en quelque sorte pu penser à nous comme à une semblable, et nous imaginons que cela a favorisé la libération de leur parole.

5.3.5. Les interviewés

Comme le note Favell (2008 ; xi) lorsqu'il parle de la difficulté à appréhender la population des *Eurostars* sur laquelle il travaille : « due to the temporary, often highly mobile modes of living across borders,

they also often do not show up in official statistics (and pourcentages) of foreign residents, or even in the phone books of the country they live in. If you go looking for them, you have to do it ethnographically, and you have to construct your population one by one, as it were, through life history and subjective narratives rather than any rigid sampling procedure ». Nous avons donc commencé la recherche des personnes correspondant au profil recherché en sollicitant nos réseaux personnels. Nous avons ainsi été mis en contact avec certains interviewés. Cependant, nous ne connaissions personnellement aucun des interviewés avant de les rencontrer dans le cadre de cette recherche. Sur cette base, nous avons ensuite privilégié un échantillonnage par boule de neige, qui s'est avéré assez compliqué dans les faits et cela pour deux raisons principales : 1) les caractéristiques des profils recherchés ne sont pas forcément connues des interviewés à qui nous demandions de nous mettre en contact avec d'autres personnes partageant un profil similaire. Il est sans doute plus facile de travailler sur une communauté aux contours plus définis (par exemple une communauté partageant une origine nationale commune) ou se réunissant dans des lieux précis (par exemple une église, un quartier, etc.). 2) Cette population est assez mouvante, et beaucoup d'interviewés nous ont dit qu'ils pouvaient nous mettre en contact avec d'autres personnes aux profils similaires mais qu'elles avaient quitté Bruxelles. De plus, certains e-mails de notre part sont restés sans réponse. Nous avons ensuite décidé de cibler les forums de sites internet à destination des expatriés à Bruxelles, comme Internations ou Expat-Blog, où nous avons posté une annonce. Nous avons finalement interviewé de manière approfondie 22 personnes.

Figure 5: Relation entre les interviewés

5.3.6. Traitement et analyse des données

Les entretiens ont tous été retranscris par nos soins. Ils ont ensuite été analysés selon les principes de l'approche inductive en procédant d'abord à une lecture approfondie, en identifiant des catégories définies comme « une production textuelle se présentant sous forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche » (Paillé et Mucchielli 2003 ; 147-148) qui ont ensuite été étiquetées, puis des sous-catégories. Une fois cette opération exécutée pour chaque entretien, une analyse transversale a été réalisée afin d'enrichir l'analyse et les catégories mobilisées. Nous avons utilisé le logiciel NVIVO pour ces

analyses. De cet exercice sont nés des modèles d'interprétation visant à donner du sens, compris comme « une activité herméneutique, (...) une construction mentale » (Blais et Martineau 2006 ; 3).

5.3.7. Travailler « chez soi »

Dans la littérature anthropologique, la question de faire du terrain « chez soi », c'est-à-dire dans sa société d'origine, voir dans sa ville ou son village revient assez souvent comme une situation requérant de la part du chercheur une « vigilance méthodologique et épistémologique » (Ouattara 2004). Dans le cas de cette recherche, nous avons non seulement travaillé dans la ville où nous habitons, mais nous avons également interviewé une population avec laquelle nous partageons certaines caractéristiques. Nous avons en effet en commun notre environnement, mais aussi une relation particulière à la mobilité, un niveau socio-économique personnel et familial plus ou moins équivalent et un degré de qualification similaire. En un certain sens, nous pouvons nous considérer comme une « native », et comme le remarque Zaman (2008), « it has been a common trend in traditional anthropology for anthropologists to describe their adventures, troubles, and joys of "going native" ». Ce travail n'est pas à proprement parler anthropologique, cependant nous voulons dire quelques mots concernant cet aspect de notre recherche.

Interviewer des personnes avec qui on partage des similitudes sur un terrain qui nous est familier présente d'abord des avantages. Principalement, nous avons souvent remarqué qu'il a semblé plus facile pour les interviewés de verbaliser les sentiments et les émotions

attachés aux expériences de mobilité après qu'ils aient eu connaissance de notre parcours personnel. En effet, lorsqu'ils ne parvenaient pas à exprimer leurs expériences avec des mots qui leur semblaient adéquats, nous avons souvent entendu de la part des interviewés des phrases telles que « mais en fait tu vois de quoi je parle non ? » ou bien « mais je suppose que ça t'est familier aussi ». Nous pensons que ça a facilité la relation entre interviewés et chercheur, que ça a créé un climat de confiance favorable à l'approfondissement de la parole. Le fait par exemple de notre part de mentionner que nous connaissons ou avons séjourné quelque temps dans des endroits où certains interviewés eux-mêmes sont passés a également parfois contribué à un dialogue plus approfondi.

Bien sûr, le danger de cette similitude entre eux et nous réside dans le risque pour le chercheur de manquer de distance critique. Nous pensons avoir été vigilant face à cette problématique en adoptant un recul analytique en deux temps. D'abord, nous avons été attentifs à la manière dont eux-mêmes parlaient de leur mobilité, et construisaient le récit de leur vie. Nous avons adopté leur vocabulaire et leurs catégories pour rendre compte de leurs expériences. Cela se reflète dans la première partie de cette thèse qui veut rendre compte de leurs expériences de mobilité à partir de la manière dont ils la décrivent. Cependant, nous avons ensuite effectué un travail critique qui a permis une mise à distance de leurs discours et un recul analytique. Cela se reflète dans la deuxième et la troisième partie de ce travail. Ainsi, nous espérons tout à la fois avoir pu rendre compte fidèlement de leurs paroles et expériences (travail facilité par notre proximité avec la population de recherche), en même temps que d'avoir effectué un travail de chercheur

à travers une distanciation d'avec cette même population et un effort critique envers les catégories utilisées par eux pour décrire leurs expériences.

B. Mobilités

> *« Certainly when I'm traveling, especially to the major cities of the world, the typical person I meet today will be, let's say, a half-Korean, half-German young woman living in Paris. And as soon as she meets a half-Thai, half-Canadian young guy from Edinburgh, she recognizes him as kin. She realizes that she probably has much more in common with him than with anybody entirely of Korea or entirely of Germany. So they become friends. They fall in love. They move to New York City. Or Edinburgh. »*
>
> Pico Iyer (June 2013). Where is home ? TEDGlobal

Dans la première partie de cette thèse, nous ambitionnons de répondre à notre premier objectif, à savoir de dresser le portrait des pratiques *de* mobilité et des pratiques *en* mobilité de notre population de recherche. Nous commencerons par présenter quelques figures de personnes mobiles qualifiées pour situer notre population de recherche dans une typologie et comparer leurs pratiques à celles d'autres figures de la mobilité bien établies dans la littérature (chapitre 6). Nous présenterons ensuite comment les pratiques de ces mobiles remettent en question quelques-uns des concepts pensés traditionnellement par les études migratoires (chapitre 7).

Nous entrerons ensuite directement dans le vif du sujet par une présentation des individus rencontrés et interviewés et par l'analyse des données récoltées sur le terrain en ce qui concerne les pratiques *de* et *en* mobilité de notre population de recherche. Ce faisant, notre objectif est

d'ajouter à la recherche sur les migrations et à la littérature sur le *mobility paradigm* un cas d'étude propre à révéler de nouvelles pratiques inédites.

Dans un premier temps, nous nous pencherons sur l'irruption de la mobilité dans le cycle de vie et la manière dont elle se perpétue à travers celui-ci. Ensuite, nous expliciterons les motivations qui poussent nos interviewés dans la mobilité. Nous questionnerons la nécessité et l'existence d'un capital mobilité comme prérequis à leur type de mobilité. Nous aborderons ensuite la nouveauté de cette migration vers Bruxelles par rapport aux anciennes vagues migratoires à destination de cette ville. Nous essayerons de comprendre les modalités de leur mobilité, la manière dont ils bougent, utilisent ou non certains réseaux, choisissent les lieux de leurs destinations et envisagent leur avenir. Nous discuterons ensuite de la manière dont ils se considèrent eux-mêmes et se perçoivent, comme des migrants, comme des mobiles, ou bien comme autre chose (chapitre 8). Enfin, nous essayerons de comprendre comment ils créent du territoire dans la mobilité, la manière dont ils se socialisent, se rencontrent et forment des groupes, et la manière dont leur identité est transformée par ces expériences de mobilité (chapitre 9).

6. Des figures de la mobilité : profils et pratiques

Nous avons discuté de la complexification contemporaine des profils et des itinéraires migratoires. Mais en dehors de la littérature sur la circulation migratoire, il existe peu de ressources théoriques concernant les effets de la répétition de l'expérience migratoire sur le migrant et sur les catégories traditionnellement construites par les études migratoires. Il existe cependant un certain nombre de recherches ethnographiques portant sur des populations mobiles. Alors que la littérature sur la circulation migratoire privilégie majoritairement la recherche sur les transmigrants peu qualifiés, nous trouvons dans la littérature migratoire, mais aussi dans la littérature portant sur le travail et le management, quelques études portant sur des populations mobiles qualifiées. Nous nous sommes inspirés de cette littérature pour construire notre population de recherche qui partage bien des points communs avec ces figures de la mobilité. Nous en présentons ici cinq : les expats, les *self-initiated expatriates*, les *transnational knowledge workers*, les *serial migrants* et les *Eurostars*. Notre objectif est d'offrir une typologie des personnes mobiles qualifiées qu'on trouve dans la littérature et de leurs pratiques afin de pouvoir situer notre population de recherche dans cette typologie et analyser en quoi ces pratiques redéfinissent certains des concepts et des objets du champ des études migratoires.

6.1. Expatriés

La notion d'expatrié est ambiguë, comme le note Kunz (2016). Etymologiquement, elle renvoie d'abord à toute personne résidant hors de sa patrie. Elle peut donc s'appliquer à l'ensemble des migrants. Il faut se référer à la manière dont le terme est couramment employé pour comprendre que le terme 'expat' est employé généralement pour définir une catégorie spécifique de migrants, celle des travailleurs détachés - définis par la Commission Européenne comme « un salarié envoyé par son employeur dans un autre État membre en vue d'y fournir un service à titre temporaire » - hautement qualifiés, originaires majoritairement des pays développés. Cependant, il n'existe pas de consensus sur l'utilisation du terme expat et de ce fait, ils ne forment pas une catégorie de migrants précise et bien identifiée.
La manière la plus simple de procéder pour tenter d'en avoir une image plus précise semble alors de regarder dans la littérature quelles sont les caractéristiques autour desquelles la plupart des auteurs s'accordent pour discuter des expats, et à partir desquelles on peut se faire une idée de ce qu'il faut entendre plus précisément par ce terme.

Une migration de privilégiés

La littérature sur les migrations semble avoir accordé une place plus qu'importante aux migrations des individus peu qualifiés, économiquement désavantagés et principalement issus des pays en développement. Ce faisant, elle a laissé dans l'ombre un autre type de migration composée d'individus qualifiés, d'un bon statut socio-

économique, principalement issus des pays développés. Comme le signale Kunz (2016 ; 89), les expats sont « privileged by citizenship, class or 'race' ». Fechter et Walsh (2010) notent que « the term expatriate is usually and intuitively reserved for 'Western' nationals who move abroad, that is to say, for (White) Western migrants ».

La question de la durée et de la fréquence des mobilités n'est pas tranchée par la littérature. Etre expatrié peut vouloir dire se déplacer internationalement une ou plusieurs fois, pour des durées de temps variables. Généralement, puisque l'essentiel des publications se penche sur les travailleurs détachés (*posted workers* ou *assigned expatriates*), la mobilité est de courte durée (de quelques mois à quelques années) et répétée (de deux à plusieurs fois). Beaverstock (2001 ; 7), à partir d'une recherche portant sur les expatriés anglais à Singapour et sur base d'un témoignage d'un expatrié interviewé, nous offre un aperçu de ce à quoi une mobilité d'expat peut ressembler :

> « The respondent was a single male, living in Tribeca, Manhattan. He joined Standard Chartered Bank in Edinburgh in 1990 and was sent to Bangkok as a trainee analyst on the Thai equity market. He was in Bangkok for four years specialising in the Asian equity market. In 1994, he was repatriated back to London for two years to work on the Asian dealing desk, on the brokerage side. In 1996 he was recruited by a French bank and sent back to Bangkok to work as a broker on the Thai equity market, specialising in east Asian shares/stocks. In 1998 he was sent to Singapore for eighteen months to broker in all the Asian markets. He was sent to New York in 1999 to head the bank's Asian desk. (...) His Asian desk is composed of US staff, other British expatriates, Koreans, Indians

and Singaporeans, all of whom have similar transnational career paths ».

The expat bubble : un mode de vie à part

Fechter (2007), à travers une ethnographie de la population expat à Jakarta, pose la question des frontières, des barrières et des contraintes auxquelles les migrants se trouvent confrontés. Alors que ces contraintes, comme la race, la classe, la nationalité ou le genre sont bien documentés dans la littérature portant sur les migrants 'non-privilégiés' (voir par exemple George 2005, Finney et Simpson 2009), la question reste ouverte en ce qui concerne les migrants privilégiés. Les frontières et les contraintes existent-elles encore pour les expats navigant librement dans un monde de flux ? Principalement analysées comme surgissant « du dehors », c'est-à-dire n'étant pas du fait des migrants eux-mêmes mais plutôt source de discriminations et de souffrances pour les migrants non privilégiés, Fechter (Ib. ; 35) analyse au contraire les contraintes, les frontières et les barrières traversant les mobilités et la vie quotidienne des expats comme le résultat de constructions qu'eux mêmes produisent, maintiennent et négocient. Contrastant avec les conceptions de l'espace transnational conçu en termes de « cultural hybridity, multipositional identities, border crossing » (Low et Lawrence-Zuniga 2003 ; 27), Fechter analyse l'espace de vie des expats comme un espace clôturé par des frontières qui délimitent l'intérieur de l'extérieur, mais aussi comme un espace traversé de frontières internes qui différencient les expats entre eux selon des critères variés, notamment de nationalité, de classe ou de genre. Cette analyse est nourrie par les expressions et les métaphores employées par les expats

eux-mêmes pour désigner leur espace de vie et leur situation. Le « bunker » et « Dysneyland » sont les métaphores employées par son échantillon d'expatriés pour parler de leur lieu d'habitation, le « ghetto » et la « serre » sont employés pour décrire certains aspects de leur communauté et de leur vie sociale, et la métaphore de la « bulle » est utilisée plus généralement pour se référer à leur vie d'expatriés dans son ensemble (Fechter 2007 ; 38). Pour expliciter ce qu'il faut entendre par « bulle », Fechter renvoie à un message posté sur un forum pour expat :

> « Plenty of expats live in the 'expat bubble'. They spend outrageous prices buying pre-packaged foods like they eat at home. Some do not even learn to speak the language. They live in high-rise apartment buildings, so noise is not a problem. If you live in the 'expat bubble' you are pretty safe on a day-to-day basis. »

Les métaphores du « bunker » ou de « Dysneyland » renvoient aux habitations et sont utilisées pour marquer le caractère sécuritaire et fermé des lieux de résidence (maisons dans des parcs ou résidences privés sécurisés), mais aussi au sens de la communauté des habitants de ces espaces de résidence. Le « bunker » marque également la frontière que les expats dressent entre eux et la population locale à laquelle ils ne se mélangent pas, et contre laquelle ils se prémunissent (sons, odeurs, etc.).

Les métaphores du « ghetto » ou de la « serre » sont employées pour décrire un monde social hermétique générant sa propre culture et obéissant à ses propres règles de comportement (Ib. ; 43). Mobilité, vacances, loisirs, sports, école des enfants, habitation... tout est fait pour

accommoder au mieux les besoins et les aspirations de la communauté des expats, et leur permettre de rester dans un quant-à-soi. Fechter en donne un exemple à travers le récit d'une interviewée allemande, Elisabeth, accompagnant son mari travaillant à Jakarta pour une compagnie allemande. Ses enfants scolarisés à la *German International School*, Elisabeth peut consacrer du temps à l'organisation des femmes allemandes de Jakarta, et apporter son aide aux nouvelles arrivantes. Comme elle l'explique elle-même : « in fact, during the course of a day, I can only speak German and only meet with Germans. If I want to, I can spend my whole time in a German world » (Ib. ; 44). Fechter (Ib.) retrace une journée type d'Elisabeth :

> « Elisabeth's morning starts with getting her children ready to be picked up by the bus of the German International School. Her husband is driven to his office, where he would conduct at least part of the day's business speaking German with some of his colleagues. Elisabeth's mornings can be taken up by activities related to the German women's association, such as organizing a household-goods sale, book exchanges, or newcomers' activities. A German friend might stop by later to pick up some baby equipment that Elisabeth had offered to lend her. In the afternoon, she might attend a meeting of the parent's association of the German school, where she was an active member. Social outings with her husband involved mostly other German couples—for example, in the form of a so-called Stammtisch, a once-monthly German pub gathering at a hotel. For Sunday worship, the family occasionally attended a service held by the German Catholic community in a church in South Jakarta. During

> the summer holidays, Elisabeth and the children would return for several weeks to Germany, staying with relatives, where her husband would join them for a while ».

La communauté des expats se ferme volontiers sur elle-même, mais est également traversée de frontières internes. Ces frontières concernent plusieurs aspects.

Le genre d'abord, puisqu'une grande partie de cette communauté d'expats est constituée de femmes qui ont suivi leur mari à l'étranger. Eprouvant la plupart du temps des difficultés à trouver un job sur place, elles sont des ‘épouses accompagnantes’ et des mères au foyer. De nouvelles formes de division du travail genrées se réinstallent alors.

L'ethnicité ou la nationalité ensuite, puisque beaucoup de clubs existant pour les expats sont basés sur l'appartenance nationale ou le fait de parler la langue. Fechter relève également des différenciations discriminantes à l'égard de certains membres de la communauté expat ‘non blanc’ ou n'étant pas issus du monde occidental, comme c'est le cas pour certaines femmes d'expats rencontrées et épousées lors d'une des assignations à l'étranger. Dans ces cas, Fechter note les efforts réalisés par ces épouses pour adopter les codes de la communauté des expats, en termes de langue, de mode de vie ou d'accoutrement (Ib. ; 46). La nationalité garde donc une importance certaine dans la communauté des expats, et beaucoup gardent un fort attachement et de fortes connections à leur nationalité, à leur pays d'origine et conservent un bon réseau social là-bas (voir par exemple van Bochove et Engbersen 2015).

Enfin, les différences en termes de classe peuvent aussi fragmenter la

communauté des expats. Originaires de classes sociales différentes, occupant des positions différentes au sein des mêmes entreprises, les expats créent des lignes de division au sein même de leur communauté sur base de ces critères également.

Cette métaphore de la bulle pour décrire la manière dont les expats vivent, socialisent entre eux et se comportent face au monde local est commune dans le monde des expats. Un sondage réalisé en 2013 à Bruxelles dans la communauté expat révèle que 74 % des 9000 expats de l'étude sont d'accord de dire que la communauté internationale à Bruxelles vit dans « a world of its own » et a peu de contacts avec les autres résidents bruxellois, exprimant a « tendency for EU expats to 'live among themselves' in 'luxury ghettos' around the European district » (Simon 9 juillet 2013). Cette tendance à se couper du monde local va de pair avec un regard sur Bruxelles comme « poverty-stricken », sale et peu sûre (Ib.).
Cette *expat bubble* peut s'expliquer par le fait que « expatriate communities can provide 'a comfort zone' based on shared experiences and language » (van Bochove et Engbersen 2015 ; 306).

Concernant les caractéristiques 'identitaires' attribuées aux expats, Gatti (2009 ; 10-11) nous révèle à travers une étude de la communauté expat à Bruxelles et des journaux, guides et services mis à leur disposition, les caractéristiques que les expats devraient immédiatement laisser transparaître. Ils sont :

- « cosmopolitan, open to diversity and multicultural;

- sociable and friendly;
- career-driven or at least job-oriented;
- exigent in demanding dedicated services and personnel able to speak in English;
- earning good money;
- willing to "join the club". »

Gatti révèle à quel point derrière ce discours se cache en réalité un rôle social construit auquel l'expat est invité à se conformer. Cependant, il note également qu'une large partie de la population expat qu'il a rencontrée à Bruxelles se reconnaît dans ce discours et y adhère.

Une logique néo-coloniale

Alors que beaucoup d'expats proviennent des pays occidentaux et sont envoyés vers des pays en développement, un regard post-colonial sur la présence et la fonction des expats dans les entreprises internationales situées dans des villes du Sud permet de déconstruire la mobilité actuelle des expats à partir d'une analyse des processus historiques ayant mené à ces mobilités, et de mettre à jour les relations de pouvoir actuelles héritées du passé. La question de la continuité entre les expériences coloniales des siècles passés et ces mobilités post-coloniales se pose donc, dans la mesure où ces expats « appear, at least on the surface, to lead similar lifestyles [than former colonialists] » (Fechter et Walsh 2010 ; 1280) et vivent dans des contextes d' « imperial legacies » (Ib. ; 1294).

Comme ces auteurs le signalent, il serait trompeur de penser les deux phénomènes à partir du même cadre de référence, les contextes ayant

changé. Cependant, il serait également trompeur de prétendre que les deux phénomènes ne partagent en rien certains projets et certaines catégories de personnes. « They both reflect and perpetuate power differentials between Western states and (post)colonial ones » (Ib. ; 1280).

On trouve dans la littérature sur les expatriés quelques cas qui illustrent cette perpétuation d'un différentiel de pouvoir entre états occidentaux et anciennes colonies. Legget notamment analyse comment les hiérarchies héritées de l'époque coloniale sont reproduites aujourd'hui dans les structures des compagnies transnationales à Jakarta, fonctionnant sur des « race-based hierarchical structures » (Leggett 2010 ; 1276). Armbruster (2010) quant à lui trouve parmi les expats Allemands en Namibie une reproduction des discours des colons du siècle passé.

Enfin, Kunz (2016) note que « within these cities [globalising cities], expatriates often inhabit the same spaces, buildings and neighbourhoods as former colonialists, and such active infrastructural renewal provides a material assemblage facilitating the repetition of colonial routines ».

Les expats, la globalisation et la ville globale

La figure de l'expatrié a pris un nouvel essor dans la littérature, en particulier la littérature économique, depuis qu'elle est associée au développement des villes globales. Présentée comme une nouvelle 'classe transnationale' (Sassen 2009), elle est appréhendée comme partie prenante de l'internationalisation de l'économie et de la formation

des réseaux entre villes globales. De par leurs réseaux transnationaux personnels et leurs déplacements entre villes globales, les expats participent à lier les villes globales entre elles et à développer les infrastructures de transport (aéroports, gares, etc.) et certains aménagements urbains réalisés en vue de répondre à leurs besoins (quartiers d'affaires, immobilier, espaces de loisirs et de rencontre, etc.). On retrouve dans la littérature un certain nombre de qualificatifs utilisés pour les décrire.

Castells (2000) par exemple parle de *managerial elites* qui se meuvent dans un « espace de flux » (*space of flow*), la ville globale étant un noeud stratégique de cet espace de flux.

A partir d'une lecture marxiste, Sklair (2005 ; 485) parle quant à lui de t*ransnational capitalist class* qui « consists of people who typically have globalizing as well as (rather than in opposition to) localizing agendas. These are people from many countries who operate transnationally as a normal part of their working lives and who more often than not have more than one place that they can call home ». Il divise cette classe capitaliste transnationale en quatre fractions : 1) ceux qui détiennent ou contrôlent les grandes entreprises transnationales. 2) Les politiciens et les fonctionnaires internationaux. 3) Les professionnels globalisés. 4) Les marchands et les médias. Les expats partagent un certain nombre de caractéristiques : 1) leurs intérêts économiques sont internationaux. 2) Ils cherchent à exercer un contrôle économique dans leur lieu de travail, un contrôle politique dans la sphère nationale et internationale, et un contrôle idéologique et culturel dans la sphère quotidienne à partir de discours et de pratiques consumériste. 3) Ils développent des points de vue globaux sur la

plupart des problématiques. 4) Ils partagent un mode de vie similaire, en termes de consommation de produits et de services de luxe et en termes d'éducation. 5) Ils projettent une image d'eux-mêmes comme citoyens du monde (Ib. ; 485-486).

Cependant, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce travail, certains auteurs remarquent que parallèlement à la présence de ces élites dans les villes globales, d'autres flux, principalement composés de migrants qualifiés issus de la classe moyenne mais également considérés comme des expats par la littérature, rejoignent les villes globales pour y travailler. Parmi les *Eurostars* étudiés par Favell (2008) par exemple, la plupart des migrants qualifiés occupant des positions favorables dans des villes globales européennes proviennent majoritairement de la classe moyenne.
Ces constatations nuancent la figure de l'expat dans la ville globale comme élite occupant les plus hautes fonctions dirigeantes dans des économies transnationalisées.

6.2. Self-initiated expatriates

Bien que cette expression fasse référence aux expatriés, cette catégorie de migrants mobiles diffère de ce qui a été décrit plus haut concernant les expats. Cette notion a été développée principalement par les sciences managériales et du travail pour décrire « internationally mobile individuals, who have moved through their own agency (rather than through an organizationally-assigned expatriation) to another country

for an indeterminable duration » (Al Ariss et Crowley- Henry 2013). Cette expression a été créée d'abord pour rendre compte des expériences des jeunes Néo-Zélandais choisissant de quitter le pays de manière indépendante pour un temps afin de vivre une expérience à l'étranger (voir Inkson et *al.* 1997). Alors que la littérature sur les expatriés détachés était bien établie, aucun terme ne semblait pouvoir rendre compte de la mobilité et des expériences vécues par les personnes s'expatriant librement et sans le soutien d'aucune organisation. Les études qui suivirent ont employé différents qualificatifs pour décrire cette population : *self-initiated foreign experiences* (Suutari et Brewster 2000), *free travellers* (Myers et Pringle 2005), *self-selecting expatriates* (Richardson et McKenna 2002), *self-directed expatriates* (Richardson et Mallon 2005) ou *independent internationally mobile professionals* (McKenna et Richardson 2007). Le terme *self-initiated expatriates* (SIE) apparaît quant à lui en 2008 (Dickmann et Doherty 2008 : Jokinen, Brewster et Suutari 2008) et est depuis utilisé par la majorité des auteurs. L'expression 'self-initiated' est utilisée pour distinguer ceux qui choisissent librement de migrer sans le support d'une entreprise de ceux qui sont détachés à l'étranger par leur entreprise (les expatriés). Le terme 'expatriate' distingue entre ceux qui quittent leur pays pour une durée de temps limitée et ceux qui quittent leur pays de manière permanente (c'est-à-dire les migrants, considérés comme un groupe différent) (Doherty et *al.* 2013). La notion de SIE exprime donc une liberté dans le choix de la mobilité, et une mobilité de courte durée. Cependant, et même si le terme vise à être de plus en plus utilisé dans la littérature pour décrire un type particulier d'expérience de mobilité, il est encore aujourd'hui appliqué par certains auteurs à une variété de

profils. Ce flou dans la terminologie révèle la relative jeunesse de ce champ académique qui tente de décrire des expériences de mobilités et de les associer à des profils particuliers.

Un groupe à part

Al Ariss et Crowley- Henry (2013) dressent un portait des SIE à partir de toutes les études qui leur ont été consacrées : les pays dont ils viennent sont principalement des pays développés, bien que des études ont concerné des SIE originaires d'Inde ; les deux genres sont bien représentés ; ils sont éduqués et qualifiés ; ils occupent des positions élevées ; ils travaillent pour des compagnies internationales ou nationales ; leur mobilité varie de quelques mois à quelques années (et pour certains ils s'installent définitivement dans le pays de destination) ; ils migrent à destination de pays développés ou en développement ; le focus est placé sur leur agencéité et leurs motivations. Les auteurs différencient les SIE des migrants de la même manière, à partir d'une étude de la littérature sur les migrants pour en dresser un profil : les pays dont ils viennent sont principalement des pays en développement et un focus est placé sur les minorités ethniques ; les hommes sont plus représentés que les femmes ; ils sont moins éduqués et moins qualifiés, et les études qui s'intéressent aux migrants qualifiés mettent souvent en avant l'impossibilité pour le migrant de travailler dans une position correspondant à ses capacités dans le pays d'accueil; ils sont ouvriers ou auto-entrepreneurs ; ils travaillent pour des petites entreprises nationales ou ethniques ; leur mobilité est souvent de très long terme ou permanente ; ils migrent à destination de pays développés ; le focus est

placé sur leur manque de droit au travail, les discriminations, le macro-contexte de mobilité du travail, les contraintes structurelles, les problèmes de chômage.

Al Ariss (2010) détaille plus précisément la différence entre SIE et migrants sur quatre points :

1) Au niveau du pays d'origine et du pays de destination : les migrants sont présentés comme provenant de pays en développement et se déplaçant vers les pays développés, alors que les SIE proviennent principalement de pays développés et s'orientent vers d'autres pays développés, ou des pays en développement. L'important ici n'est pas tant leur pays de destination, mais plutôt qu'ils s'engagent dans une « exploration across international boundaries » (Ib. ; 341).

2) Au niveau de la liberté de mouvement et des motivations qui poussent au départ, les migrants sont plus souvent présentés comme soumis à une nécessité. Leur migration est plus une contrainte qu'un choix. Les SIE au contraire migrent volontairement, sans qu'ils ne soient poussés par des contraintes extérieures.

3) Au niveau de la durée de la mobilité, la présence des migrants dans le pays de destination est perçue comme définitive ou de très long terme. Ils sont supposés s'y installer définitivement, et éventuellement en acquérir la citoyenneté. La mobilité des SIE quant à elle est plus temporaire, eux-mêmes ne savent généralement pas sa durée, et ils ne sont pas enclins à demander la citoyenneté du pays de résidence.

4) Au niveau de leur statut dans la société d'accueil, les migrants sont perçus comme des produits sociaux non désirables et connotés négativement, alors que la littérature décrit les SIE dans des termes

positifs. Ils sont vus comme pouvant interagir facilement avec la société du pays de destination, et comme aisément intégrables.

Les SIE sont également différenciés des expatriés, appelés dans cette littérature les *assigned expatriates* (AE), c'est-à-dire les expatriés détachés à l'étranger par leur entreprise.
Andresen et *al*. (2013) différencient les SIE des AE sur ces critères : la durée de la mobilité est souvent plus courte pour les AE ; l'initiative de la mobilité revient entièrement au SIE, alors que l'AE est envoyé à l'étranger par son entreprise ; les AE rentrent au pays d'origine après l'assignation, alors que la mobilité des SIE est plus 'fluide' et ne passe pas nécessairement par un retour au pays d'origine ; la carrière des SIE est gérée individuellement, alors que celle de l'AE est liée à son entreprise ; ils travaillent tous les deux légalement et ont un visa qui leur permet de rester dans le pays de résidence.

Enfin, ils distinguent également les SIE des *travellers*, considérés comme des personnes qui voyagent géographiquement mais ne changent pas leur lieu de résidence, comme c'est le cas par exemple des *international business travellers* qui sont très mobiles mais conservent leur famille et leur lieu de vie dans un seul pays (Ib. ; 2306).

Caractéristiques

Etant donné que la littérature sur les SIE s'est presque exclusivement développée dans le champ des études managériales et du travail, les caractéristiques qu'on leur attribue sont tournées vers l'analyse de la

gestion de leur carrière. Ils sont décrits comme des chercheurs d'opportunités, recherchant des emplois capables de leur apporter la flexibilité nécessaire pour gérer eux-mêmes leur propre progression, et qui leur permettent d'atteindre l'excellence. Ils se forment en continu pour être certains de pouvoir acquérir des compétences transférables (Banai et Harry 2004) et ils possèdent une grande capacité à prendre des initiatives (Selmer et Lauring 2012).

Crowley- Henry (2012) utilise la métaphore de la rivière pour décrire leur itinéraire et leur carrière, explicitant par là la flexibilité et l'importance de leur capacité à se saisir des opportunités.

Thorn (2009) note quant à elle, sur base d'une étude portant sur plus de 2500 SIE néo-zélandais dispersés à travers le monde, que les dix motifs les plus fréquents de la mobilité sont, classés par ordre d'importance : l'opportunité de voyager, un partenaire originaire d'un pays tiers, une meilleure rémunération, une soif d'aventure, un meilleur développement professionnel, l'amélioration de la situation économique, la poursuite de nouveaux challenges professionnels, l'opportunité de faire avancer sa carrière, l'expérimentation de cultures différentes, le désir du partenaire de voyager.

La discussion de Banai et Harry (2004) sur les itinérants internationaux (*international itinerants*) qu'on peut considérer comme des SIE et qu'ils définissent comme des « professional managers who are characterized by a career identity that is independent of the employer, who unilaterally take charge over their careers, and who are employed for their ability by at least two independent organizations in at least two different foreign countries » (Ib.; 97), nous permet de nuancer le profil

des SIE. Les auteurs les classent en six catégories, chacune d'entre elles se référant à un type particulier de profil :

1) *Failed expatriates* : ce sont des anciens expatriés détachés par leur entreprise et qui, une fois la période d'assignation écoulée, préfèrent rester à l'étranger et commencent alors une carrière de SIE.

2) *Unique expertise* : ce sont des personnes qui ont acquis une grande expertise dans un domaine et qui la vendent sur le marché international, sans être relié à un employeur en particulier.

3) *Cosmopolitans* : ce sont des professionnels qui ont acquis des compétences applicables dans des environnements multi-culturels. Ils sont décrits comme des personnes qui « would be bored if they were based in one place and could not move regularly » (Ib.;103).

4) *Mavericks* : ce sont des professionnels qui ont des talents et des capacités précises, qui sont généralement engagés pour accomplir une tâche ou un projet précis. Ils sont appréciés pour leur capacité à se manager eux-mêmes sans qu'il soit besoin de contrôler leur travail.

5) *Returning nationals* : ce sont des travailleurs qui reviennent chez eux après avoir travaillé ou étudié à l'étranger et qui, déçus que leur expérience ne soit pas mieux valorisée dans leur pays d'origine, repartent à l'étranger et deviennent des SIE.

6) *Novelty seekers* : ce sont des travailleurs qui se sentent déconnectés de leur pays d'origine et de leur nationalité, et qui cherchent un emploi dans des entreprises et lieux déconnectés de leurs origines. Ils sont plus motivés par la possibilité de travailler dans différents pays que par l'entreprise ou l'opportunité de gagner de l'argent, et resteront le plus souvent très mobiles sans s'installer longtemps au même endroit.

6.3. Les Transnational Knowledge Workers

Le terme est forgé par Colic-Peisker (2010) pour décrire « people who have lived and worked in at least three countries, including their country of origin, for at least a year, with a year implying residency rather than a visit » (Ib. ; 467). L'expression *transnational knowledge workers* (TKW) n'est pas beaucoup utilisée dans la littérature, alors que celle de *knowledge workers* est courante et renvoie aux travailleurs qualifiés dont le principal capital est la connaissance (par exemple le personnel médical, ingénieurs, informaticiens, chercheurs, juristes etc.). Colic-Peisker précise que la règle des trois pays est édifiée pour différencier les TKW des migrants (*settlers*) qui, selon les théories migratoires classiques, migrent de leur pays d'origine pour s'installer définitivement dans le pays de destination et qui passent par des processus d'intégration allant jusqu'à l'acquisition de la citoyenneté du pays de résidence. Par contraste, elle définit l'échantillon de TKW sur lequel elle travaille comme des professionnels privilégiés qui ne migrent pas pour des raisons économiques ou politiques et dont le statut social ou économique n'est pas altéré par la migration. Elle différencie également les TKW des expat conçus comme des « outposts of imperalism » (Ib. ; 468) ou de la *transnational capitalist class*. Son échantillon de TKW est majoritairement composé de personnes hautement éduquées entre 40 et 69 ans provenant de la classe moyenne de pays non-anglophones ou en développement. Ce sont également des personnes qui ne sont pas détachées par leur entreprise, mais dont la mobilité est volontaire. Colik- Peisker note que les TKW ne peuvent pas être appréhendés à travers les théories du transnationalisme, puisque selon elle, ils ne génèrent pas d'espaces sociaux transnationaux ou de champs sociaux

transnationaux *entre* (*across*) les frontières nationales mais ils créent plutôt ce genre d'espaces *par-delà* (*beyond*) les frontières nationales. Cette constatation mène l'auteur à se demander si les TKW peuvent être considérés comme le premier groupe de mobiles dont la vie transcende le principe même du territoire.

Une identité professionnelle, une appartenance en réseaux

Pour répondre à cette question, Colik-Peisker s'interroge sur la manière dont les TKW définissent leurs sentiments d'identité et d'appartenance. Le travail semble être au coeur de la manière dont ils s'identifient, et l'appartenance aux lieux est très minorée au profit d'une appartenance extra-territoriale et à des réseaux professionnels transnationaux. La question de la *maison* (*home*) comme place fixe et sédentarisée ne fait pas sens pour eux. L'échantillon interviewé s'identifie à leur profession, qui est aussi en quelque sorte leur passeport, ce qui facilite leur mobilité. Cependant, l'identité nationale, le pays d'origine n'est pas une question qu'ils peuvent laisser derrière eux, non pas parce qu'ils s'identifient à leur nationalité, mais plutôt parce que « people ask me where I come from » (Ib. ; 478), et que certaines discriminations peuvent accompagner des origines nationales moins 'désirables'. Plutôt que patriotes, ils se perçoivent comme des cosmopolites, qu'ils définissent comme la capacité d'être mobile, de travailler partout dans le monde, d'avoir des compétences inter-culturelles, un intérêt pour les autres cultures, des références transnationales et comme un engagement éthique envers l'humanité.

Leur *maison* n'est pas perçue comme une place fixe laissée derrière soi

à laquelle la nostalgie s'attache, mais plutôt comme le lieu qu'ils habitent ‘pour le moment’, et ils ne se vivent pas comme faisant partie d'une communauté d'appartenance territorialisée qui pourrait être la nation ou la ville, mais se voient d'abord comme des individus. Leur communauté d'appartenance est alors pour eux celle de leur réseau professionnel et de leurs relations, souvent mobiles et réparties à travers le monde, et de leur famille nucléaire. Cependant, Colik- Peisker note qu'ils ne font pas preuve d'anti-communautarisme. Ils sont la plupart du temps désireux de s'intéresser aux cultures locales et aux habitants, cherchant activement à s'impliquer dans la vie locale et à interagir avec leurs voisins, sans pour autant entrer dans des processus d'intégration. « The focus on career and opportunity to keep in touch with people across the globe did not obliterate a need for spatial propinquity and a warm, immediate presence of other people » (Ib. ; 475).

6.4. Eurostars

La figure de l'*Eurostar* est développée par Favell (2008) pour caractériser les nouveaux migrants ouest-européens qui profitent de l'ouverture de l'espace Schengen pour s'installer provisoirement ou durablement dans un autre pays européen. Bien qu'il ne mentionne pas le degré de qualification dans sa description des *Eurostars*, force est de constater que toutes les personnes interviewées sont en réalité des travailleurs hautement qualifiés. Favell explore sa problématique sous un angle ethnographique, et nous offre une série de portraits qu'il aborde sous différents aspects.

Liberté

La mobilité est associée par les *Eurostars* à la liberté de mouvement d'abord, et au sentiment de liberté apporté par la possibilité de pouvoir tout quitter, ses racines, la vie qui les attendait dans leur société d'origine, leur famille, etc. Cette liberté est d'abord exprimée à travers la libération des normes nationales et d'un groupe identitaire, la nation. Le fait de vivre à l'étranger semble procurer aux *Eurostars* la sensation de pouvoir d'abord être eux-mêmes, avant d'être rattachés à une nationalité, à une manière de faire ou de vivre.

La dimension individuelle de la migration

Les *Eurostars* sont d'abord des personnes qui décident seules de bouger, pour des raisons professionnelles le plus souvent, et qui présentent généralement des traits de caractère qui font d'eux des individus ouverts et qui n'ont pas peur de prendre des risques.

Mobiles ou migrants ?

Les *Eurostars* ne sont pas des migrants, au sens où l'entendent les théories migratoires classiques. Eux-mêmes ne se considèrent pas comme des migrants, et l'expriment à travers la temporalité et la flexibilité de leurs mouvements. Pour la plupart, la mobilité peut toujours se reproduire, bien qu'ils ne sachent généralement pas quand ni où. La question est plutôt de rester ouvert aux possibilités et de les saisir quand elles se présentent. Même après quelques années au même

endroit, la plupart ne se voient pas comme ‘installés’, mais toujours comme des mobiles.

Urbanité

Favell rencontre les *Eurostars* dans trois villes, Bruxelles, Amsterdam et Londres. Il note que pour la plupart d'entre eux, la mobilité vers ces villes est aussi l'opportunité de vivre un nouveau mode de vie, très cosmopolite, dans des villes qui offrent un environnement mixte. Ils ne sont pas entourés de leurs co-nationaux, et coincés dans des manières de faire nationales, mais sont insérés dans des réseaux sociaux urbains denses composés la plupart du temps de personnes de nationalités différentes qui partagent une même histoire de mobilité. Ainsi, même si les *Eurostars* ne cherchent pas l'intégration dans le pays d'installation (par exemple ils n'en demandent jamais la nationalité), ils sont pourtant bien intégrés dans les villes où ils habitent. Cette intégration ne prend pas place dans les hiérarchies locales de la classe moyenne ou moyenne haute, elle s'invente à partir de réseaux sociaux composés de 'semblables'. Cette intégration, qui a à voir avec le lieu sans tout à fait coïncider avec l'histoire locale des 'natifs', les distingue certainement des expats. De la même manière, très souvent ils privilégient les quartiers multi-culturels et vivants de la ville, au détriment des quartiers d'affaires ou de ceux fréquentés par les expats.

Intégration

Pour Favell, il est clair que les *Eurostars* ne sont pas des immigrés.

Plutôt, ils cherchent une vie qui dépasse les frontières nationales, « a denationalized freedom » (2008 ; 137). Pourtant, leur profil les place dans des situations parfois périlleuses. En s'éloignant du cadre national et rassurant de ce qu'ils connaissent, ils s'exposent à devoir inventer de nouvelles manières d'être dans des environnements qui ont eux-mêmes leurs propres codes locaux. Lorsque l'*Eurostar* est jeune et libre, il peut vivre dans la cité sans se confronter aux hiérarchies locales. Cependant, des questions comme celles de la maladie ou lorsqu'il s'agit de créer une famille les confrontent vite aux impératifs de l'intégration. Comme le remarque Favell, ces questions se posent autrement pour les migrants 'classiques', de qui on attend une intégration totale, c'est-à-dire un apprentissage et un respect des normes et des codes locaux.

La santé et la maladie ont tôt fait de ramener les *Eurostars* devant les difficultés d'une vie dénationalisée. Comment et où se soigner ? A quelle mutuelle adhérer ? Vers quel médecin se tourner ? De la même manière, la venue au monde des enfants pose la question des crèches, des écoles, de l'éducation... S'ajuster au mieux à ces éléments concrets requiert des connaissances locales, un savoir-faire qui est le privilège des 'natifs'. Le problème des *Eurostars* est leur position, entre la figure de l'expat et celle du local. N'étant ni l'un ni l'autre, il leur est difficile de bénéficier des écoles privées, internationales, des nounous à domicile et du support de l'employeur, comme c'est le cas des expats. Il leur est tout aussi difficile d'accéder au savoir local qui leur dicterait la marche à suivre pour avoir une place en crèche, un bon médecin, une bonne école locale pour les enfants, etc. De ce fait, en inventant des formes dénationalisées et urbaines d'intégration, les *Eurostars* se coupent des normes et codes qui régissent encore l'accès aux choses les

plus pratiques de la vie locale.

Projection dans le futur

Il est un fait notable que la projection dans l'avenir est malaisée pour la majorité des *Eurostars*. Favell note d'ailleurs qu'à cet égard, les coûts et les bénéfices de la mobilité sont inversement proportionnels à ceux de la migration. Plus les migrants sont présents depuis longtemps dans une société, plus ils peuvent accéder aux avantages qui sont ceux des locaux : la citoyenneté, la mobilité sociale, le savoir-faire local, etc. A l'inverse, la mobilité devient plus problématique avec le temps. Le choix d'une vie dénationalisée coupe les individus des bénéfices sociaux qui sont la norme de la majorité des pays européens, et des réseaux sociaux et familiaux locaux. Comment allier ce mode de vie avec les questions de la pension, de la retraite, de la vieillesse ? Les *Eurostars* de Favell illustrent alors une réalité contradictoire : bien que l'Europe se soit ouverte et encourage la mobilité en son sein, les infrastructures qui permettraient d'expérimenter une vraie vie dénationalisée ne sont pas encore bien en place. Les tracasseries administratives, les interrogations sans réponse claire de la part de l'administration, les inconnues concernant le futur reposent la question de la mobilité autrement. Ici encore, les *Eurostars* ne possèdent pas les avantages des expats, non plus ceux des locaux sur ces questions. Cependant, pour la plupart, un retour en arrière semble impossible. Les *Eurostars* ne sont pas ceux qui choisissent de s'expatrier à la pension pour jouir de revenus confortables dans un pays plus défavorisé et au soleil. Ils ne sont pas non plus ceux qui rentrent ‘à la maison’, c'est-à-

dire dans leur ville d'origine après une carrière passée à l'étranger. Leur mode de vie mobile les a progressivement coupé de toute appartenance nationale. La *maison* n'est pas sédentaire et localisée. Il n'y a pas de retour en arrière.

6.5. Serial Migrants

Le terme *serial migrant* (SM) provient du travail ethnographique d'Ossman qui suit des personnes mobiles afin de comprendre en quoi la mobilité produit des formes de vie différentes. Ossman définit le SM comme une personne qui « immigrated once, then moved again to a third homeland » (2013 ; 2) et aussi « as people who have lived in at least three countries for a significant period of time » (2004 ; 114). Elle distingue cette population de celle des expats ou des diplomates qui sont envoyés à l'étranger par leur compagnie ou leur gouvernement. Les SM décident seuls de leur mobilité.

C'est donc le critère des trois pays d'habitation minimum qui caractérise d'abord le SM, au même titre que le TKW, ainsi que la durée des séjours. Ossman précise d'emblée que la population qu'elle cible ne possède pas de composante ethnique ou nationale. Ainsi, elle distingue sa recherche de celles qui ont été réalisées sur des ethnies mobiles, comme les Juifs, les Roms, les Chinois, les Libanais ou les Sikhs. Elle précise également qu'elle ne considère pas *a priori* cette population comme faisant communauté. Le focus de sa recherche n'est donc pas placé sur le lieu, un pays en particulier ou un groupe ethnique ou national, mais plutôt sur les trajectoires, les parcours de migration des personnes dont la mobilité est répétée.

Les personnes qu'elle a interviewées viennent du Sud et du Nord, de la classe moyenne ou haute. Elles sont généralement qualifiées et ont habité partout dans le monde. Elles ont fréquemment commencé leur migration pour des raisons liées à l'éducation ou au travail, mais certaines sont des réfugiées qui ont du fuir leur pays. Cependant, même si les opportunités de migrer sont reliées pour la plupart aux forces du marché, « they can't be reduced to economic pushes and pulls. Serial migrants often insist that too much emphasis is placed on economic betterment as a motivation for migration » (Stanton et Ossman 7 juillet 2013).

Tout comme les *Eurostars* de Favell, les SM d'Ossman sont invisibles statistiquement.

Un groupe défini

Pour elle, « they are neither travelers always on the go, nomads without homes, nor cosmopolitans whose blithe travels might take them anywhere. Unlike diplomats or managers of multinationals who move across the world to work, they do not have a stable institutional or national reference point that makes sense of their displacements » (Ossman 2004; 112).

Ossman distingue particulièrement le SM du cosmopolite. Le cosmopolite n'est pas défini par ses mouvements géographiques, mais plutôt par une posture intellectuelle qui le détache du local et l'inscrit dans le global. A l'inverse, le SM s'inscrit bien toujours dans le local. Simplement, cette inscription est répétée, et n'est pas équivalente à une intégration qui consacrerait une adhésion du SM aux normes, valeurs,

etc. du pays d'habitation.

De la même manière, le SM diffère du nomade. Le nomade est celui dont la mobilité constate une une certaine fluidité, celui qui refuse l'installation et ses corollaires. Au contraire, le SM ne peut pas ignorer les frontières, les Etats, et se sent facilement à part of wherever he lives » (Ib. ; 46). En effet, de par leur implication dans les différents lieux qu'ils traversent et où ils travaillent, les SM développent des connexions aux différents lieux qui passent par leurs relations sociales et les réseaux qu'ils créent.

Immigration

Le statut de l'immigré est défini par le mouvement entre son pays d'origine et son pays de destination. Alors que la littérature met en avant la double absence du migrant 'classique' qui habite un espace entre deux cultures, et que Tarrius (2002 ; 18) parle d'une capacité inédite pour les migrants du *poor-to-poor* à être « d'ici, de là-bas, d'ici et de là-bas à la fois », le SM, en migrant une troisième puis éventuellement une quatrième et une cinquième fois, se retire de la relation de confrontation entre pays d'origine et pays de destination. Bien qu'ils soient techniquement des migrants, les SM « are not made of many places but of a shared experience : they all have moved out of immigration » (Ossman 2013 ; 57). Selon Ossman donc, en migrant une troisième fois, ce que les SM laissent derrière eux est moins un lieu d'habitation que l'immigration elle-même (Ib.; 77). La répétition de leur migration entraîne une reconnaissance et une fréquentation des personnes qui partagent le même genre de background migratoire, ce qu'Ossman

appelle, en reprenant cette terminologie d'une interviewée, « like-minded people » (Ib. ; 14). Ce faisant, ils se créent des communautés de 'semblables', et « actively seek to distinguish themselves from both members of the 'host' societies as well as from what they sometimes call 'ordinary' migrants who share their national origin » (Ib. ; 117). La distinction entre eux et les migrants est exprimée à travers leur facilité et leur capacité à bouger là où ils le désirent, ou bien là où ils auront l'opportunité de développer les activités ou les relations qu'ils recherchent. La répétition de la migration leur permet d'acquérir des savoirs-faire, de bouger mieux et de manière plus efficiente. De même, avec l'expérience de la répétition, l'histoire de la migration comme relation aux lieux et aux cultures laisse la place à l'histoire de vie, qui lie ensemble tous les espaces, les relations, les cultures, et leur donne sens à travers le narratif de l'histoire personnelle.

Home

Les SM ne gardent pour la plupart pas de lien fort avec leur pays d'origine, ou le lieu de leur naissance. Il n'y a pas pour eux de 'maison' qui les attend quelque part et après laquelle ils soupirent. Plutôt, la maison est à chaque fois le lieu qu'ils habitent pour le moment. Ossman note que cela « leads to a subordination of place to time » (Ib. ; 70), et que, avec le temps, un territoire se forme, composé de périodes de temps dans l'histoire de vie. Les différents parcours et lieux traversés sont transformés et appropriés par le SM pour en faire quelque chose qui fait sens et démontre une continuité. Ainsi, la vie des SM dépasse le principe du transnationalisme, un peu à l'image des TKW. Leur histoire

n'est pas marquée par deux pôles, celui du pays d'origine et du pays d'accueil dans lesquels ils s'investissent. Elle est faite de l'assemblage des différents lieux, cultures, réseaux qu'ils traversent et dans lesquels ils s'investissent à travers des périodes temporelles successives.

Frontières

La vie des SM, bien que mobile, est aussi marquée par les frontières. Le SM ne peut s'extraire du politique, des Etats, des lois. Ainsi, leur habilité à bouger est aussi une habilité à dépasser ces frontières. Ces frontières peuvent prendre différentes formes, comme pour certains SM qui viennent du Sud et se retrouvent coincés dans des jobs pour lesquels ils sont sur-qualifiés, à l'image de cette interviewée philippine qui possède une maîtrise en langue anglaise de l'université de Manille et qui pourtant travaille comme *nany* dans des familles fortunées. Parfois, la migration a à voir avec la possibilité d'obtenir un 'meilleur' passeport, qui leur permettra de transcender les barrières de leur nationalité ou ethnie d'origine. La composante ethnique est également un élément qui fait frontière lorsqu'elle leur est renvoyée au visage, alors qu'eux-mêmes ne s'y identifient pas. Comment gérer le fait d'être catégorisé comme 'arabe' ou 'musulman', quand tout ce qui rattache le SM a ces qualificatifs se résume à un lieu de naissance quitté depuis longtemps ? Les barrières peuvent également concerner la reconnaissance des diplômes, et beaucoup de SM changent de job en fonction des opportunités. Ainsi, en attendant qu'une équivalence de diplôme soit obtenue, certains abandonnent pour un temps leur boulot d'ingénieur pour devenir chauffeurs de taxi ou vendeurs.

A l'inverse de l'image du cosmopolite qui s'extrait du local pour s'épanouir dans un monde global, la mobilité et la vie des SM est traversée par les frontières du lieu, des Etats, les frontières de la citoyenneté, les frontières ethniques, ou celles qui séparent le Sud et le Nord.

Figure 6: Figures de la mobilité : Tableau récapitulatif global

	Expats	**SIE**	**TKW**	**Eurostars**	**Serial Migrants**
Définition	« The term 'expatriation' is more often than not associated with the labelling of highly skilled individuals sent by their employers to work outside their home countries in a subsidiary or private entity for a contracted period of time, requiring a specific temporary immigration status and the receipt of an employer relocation package including enhanced salary, subsidised accommodation, family health care, and school and club fees » (Beaverstock 2002)	« Internationally mobile individuals, who have moved through their own agency (rather than through an organizationally-assigned expatriation) to another country for an indeterminable duration » (Al Ariss et Crowley-Henry 2013)	« People who have lived and worked in at least three countries, including their country of origin, for at least a year, with a year implying residency rather than a visit » (Colick-Peisker 2010 ; 467)	Ouest-Européens qui vivent dans un autre pays européen	« People who have lived in at least three countries for a significant period of time » (Ossman 2004 ; 114)
Secteurs d'activité	Secteur tertiaire principalement,	Secteur tertiaire principalement, entreprises	Secteur tertiaire principalement, entreprises transnationales	Secteur tertiaire principalement,	Variable

	entreprises transnationales, fonctions dirigeantes	transnationales ou nationales, fonctions dirigeantes	ou nationales	entreprises transnationales ou nationales	
Description	Ouverts, cosmopolites, motivés par la carrière	Flexibles, autonomes, ouverts aux opportunités, axés sur leur carrière	Identité construite autour de la profession, appartenance transnationale déterritorialisée	Qualifiés, ouverts, preneurs de risques, ne recherchent pas l'intégration	Ouverts aux possibilités, savoir-faire migratoire, assemblent les différents lieux et cultures traversés dans une histoire de vie continue
Motivations qui poussent au départ	Professionnelles	Professionnelles, personnelles, curiosité, aventure	Professionnelles	Professionnelles, curiosité	Professionnelles, éducation, fuite
Pays d'origine et pays de destination	Le plus souvent originaires des pays développés, souvent envoyés dans des pays en développement ou dans les villes globales	Le plus souvent originaires des pays développés, à destination des pays développés ou en développement	Pays développés ou en développement	Europe	Variable
Aide à la mobilité	Souvent détachés à l'étranger par leur compagnie	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation

Durée du séjour	Variable	Variable	Variable	Variable	Variable
Retour au pays d'origine	Oui	Variable	Non renseigné	Variable, plutôt non	Variable, plutôt non
Répétition de la mobilité	Variable	Variable	Au moins trois fois, souvent plus	Variable	Au moins trois fois, souvent plus
Intégration dans le pays de résidence	Vivent souvent dans le communauté expat, dans un entre-soi	Non renseigné	Implication dans la vie locale, reconnaissance entre 'semblables'	Implication dans la vie locale cosmopolite	Implication dans la vie locale, reconnaissance entre 'semblables'
Transnationalisme	Conservent un fort lien avec le pays d'origine, conservent des réseaux sociaux et professionnels transnationaux	Variable	Au-delà plutôt qu'entre les frontières nationales, liens faibles avec le pays d'origine	Vie dénationalisée plutôt que transnationale	Dépasse le transnationalisme, peu de relation avec le pays d'origine
Différenciation	Différenciés des migrants pauvres et des globe-trotteurs	Différenciés des migrants, des « assigned expatriates » et des « travellers »	Différenciés des migrants, des « assigned expatriates » et de la « transnational capitalist class »	Différenciés des migrants et des expats	Différenciés des migrants, des expats et des cosmopolites

Nous le voyons, ces études partent toutes d'une intuition : il existe des profils spécifiques de personnes qui, bien qu'elles appartiennent techniquement à la catégorie 'migrant', diffèrent de l'image classique que la littérature a donné des migrants. Pour appréhender ces profils spécifiques, la littérature a privilégié des études ethnographiques. Les différents auteurs ont ainsi construit leur population de recherche à partir de caractéristiques objectives, mais aussi d'une similarité dans les pratiques, et leur ont donné un nom. Il est évident que ces différentes populations se recoupent. Il est cependant à signaler que parmi ces profils mobiles, la figure de l'expat est celle qui apparaît comme la plus singulière, et la plus éloignée de l'expérience des *Eurostars*, SM, SIE et TKW.

Ce qui rassemble ces différentes populations, c'est d'abord la libre décision de migrer, qu'on ne retrouve cependant pas chez les expats. Pour les autres, la migration est choisie, et la décision de migrer est prise individuellement.

Deuxièmement, les raisons qui les poussent à entrer dans la mobilité ont d'abord généralement à voir avec l'avenir professionnel, mais aussi éducationnel, bien qu'on retrouve chez les SM des profils de réfugiés. La plupart travaillent dans le secteur tertiaire, dans des entreprises nationales ou multinationales, et leur capacité à quitter leur société d'origine pour chercher un emploi à l'étranger va souvent de pair avec des traits de personnalité particuliers, un esprit d'aventure, d'ouverture, et une grande curiosité.

Troisièmement, la mobilité géographique est souvent répétée. C'est bien sûr le cas des SM et des TKW, mais on remarque également chez les *Eurostars* et les SIE une grande mobilité géographique.

Quatrièmement, la mobilité semble détacher le mobile du pays d'origine, avec lequel il n'est plus relié que par des liens faibles. Cela se reflète aussi dans la nécessité qu'éprouvent les auteurs à dépasser le principe du transnationalisme pour rendre compte de ces populations mobiles. Ainsi, Colick-Peisker parle de vie au-delà des frontières plutôt qu'entre les frontières, Favell de vie dénationalisée, et Ossman de vie qui s'extrait même du principe de l'immigration et du transnationalisme. Cinquièmement, ces mobiles semblent vivre un autre type d'intégration, qui ne ressemble pas à la vie ghettoisée des expats, ni à l'assimilation attendue des communautés migrantes. Cette intégration s'apparente plutôt à une inscription et un intérêt pour la vie et la culture locale ou cosmopolite, en même temps qu'à la création de réseaux sociaux composés majoritairement de personnes présentant des backgrounds de mobilité similaires.

Le tableau comparatif ci-dessus offrant une typologie des différents profils et expériences de mobilité résume les différentes études ethnographiques passées en revue. Nous inscrivons la construction de propre population de recherche dans cette intuition partagée par les différents auteurs mentionnés. Ainsi, il apparaitra clairement que nos interviewés partagent beaucoup des caractéristiques des *Eurostars*, des SM, des SIE et des TKW. La tâche qu'il nous faudra remplir à la fin de cette première partie sera alors d'ajouter à ce tableau l'expérience de notre population de recherche.

7. Des différences entre l'expérience migratoire et l'expérience de mobilité

La différence que nous avons posée entre 'migrant' et 'mobile' apparaît donc plus clairement et de manière plus concrète après l'explicitation de ces différents profils de mobilité. Il semble bien que la mobilité, dans ce qu'elle a de répétitif et d'imprévisible, est une expérience différente de la migration. Plus que la mobilité en tant que mouvement géographique et franchissement répété des frontières, c'est l'expérience de relocalisation répétée, et la possibilité toujours présente qu'elle se reproduise encore même si la personne mobile se sédentarise pour quelques années qui marque l'expérience de mobilité.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'essentialiser ces deux figures, celle du migrant et celle du mobile. La frontière entre les deux n'est pas si évidente, et le passage d'un état à l'autre fréquent.

Cependant, nous pensons que sur base des études ethnographiques présentées plus haut, nous pouvons développer l'idée selon laquelle la personne mobile semble redéfinir certaines des catégories d'analyse qui marquent les études classiques sur la migration. Ainsi, s'interroger sur la singularité de l'expérience de mobilité nous permet de complexifier les outils théoriques disponibles aujourd'hui dans les études migratoires.

7.1. La mobilité et son rapport à l'espace et au temps

Traditionnellement, les études migratoires ont analysé la dimension spatiale de la migration selon les modes de l'espace de départ et de l'espace d'arrivée, suivant une temporalité successive. Le transnationalisme, lui, ouvre la voie à une appréhension de la multiplicité des espaces habités par le migrant, parfois 'au même moment' lorsque par exemple, le migrant maintient une présence dans le pays d'origine par l'intermédiaire des moyens de communication, ou par de fréquents allers- retours. Cependant, la mobilité semble pouvoir engendrer un autre rapport à l'espace et au temps. Comme le remarque Colic-Peisker (2010) dans son analyse des TKW, le transnationalisme postule l'existence d'espaces sociaux transnationaux entre (*across*) différentes frontières nationales, alors que l'expérience de mobilité de la population qu'elle étudie semble plutôt générer l'idée d'espaces au-delà (*beyond)* des frontières nationales.

La relation entre migration et temporalité a, quant à elle, le plus souvent été étudiée selon trois modes (Sebille 2012) : le temps historique qui situe la migration dans un contexte social, politique et économique plus large ; le temps individuel qui représente l'unité de temps individuel au travers de laquelle la migration est vécue et replace la migration dans l'histoire de vie de l'individu ; le temps des générations qui correspond à l'échelle de temps identifiée par les années de naissances des individus qui composent les groupes étudiés. La mobilité complexifie ce schéma temporel puisque la migration se répète plusieurs fois, à des moments différents du cycle de vie et du cycle historique.

7.2. La mobilité et son rapport à la territorialité

A travers son analyse des déplacements des transmigrants du *poor-to-poor*, Tarrius (2001 ; 44) arrive à la conclusion que « la notion de territoire est à redéfinir si l'on désire comprendre que des individus, des collectifs, modifient, par séquences ou dans la totalité de leur existence, les bases usuelles de l'affirmation identitaire sédentaire ». La personne mobile entretient un rapport dénationalisé au territoire. Le territoire de son expérience ne se borne plus aux frontières nationales, mais les dépassent. Tarrius développe le concept de « territoire circulatoire » pour rendre compte de cette réalité. La mobilité, outre sa dimension géographique et spatiale, est donc également un phénomène social. C'est ce dont rend compte la notion de territoire circulatoire définie par Tarrius.

> « La notion de territoire circulatoire constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements. Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la migration, initiatrice d'un lien social original. Ces espaces offrent les ressources symboliques et factuelles du territoire. Cette notion introduit donc une double rupture dans les acceptions communes du territoire et de la circulation ; en premier lieu elle suggère que l'ordre des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire, ensuite elle s'inscrit en faux par rapport aux conceptions logistiques des circulations, des flux, pour investir le mouvement spatial des sens du social. Elle habilite une démarche anthropologique étendue à la définition d'espaces relativement autonomes

> supportant des segmentations sociales et économiques originales. La mobilité spatiale exprime dès lors bien plus qu'un mode d'usage des espaces, le déplacement d'un lieu d'activité à un autre lieu d'activité, mais aussi des hiérarchies sociales, des reconnaissances qui donnent force et pouvoir, qui dissimulent aux yeux des sociétés de sédentaires des violences et des exploitations non moins radicales, mais autres » (Tarrius 1993).

Cet effort de conceptualisation signale tout d'abord que le territoire ne surgit pas uniquement dans la sédentarité, dans l'immobilité. « L'ordre que l'on a si longtemps présenté comme universellement édificateur des légitimités identitaires, attachement au lieu, et les diverses hiérarchies qu'il génère ne fait plus réellement sens dans ces milieux » (Tarrius 2001). Il existe des territoires qui échappent aux territoires nationaux et qui sont à comprendre en tant qu'ils prennent forme à travers la mobilité. La notion de territoire circulatoire permet également « une réflexion sur l'habituelle dichotomie entre circulation et attaches territoriales puisqu'elle souligne justement le contraire : la mobilité est à l'origine d'un lien social » (Bergeon 2011). Sédentarité et mobilité ne sont plus antagonistes, mais sont des moments différents vécus sur un même territoire circulatoire.

7.3. La mobilité et son rapport à l'intégration

Si le migrant qui s'installe dans un pays d'accueil est invité à s'y intégrer, c'est-à-dire à rentrer dans un «processus par lesquels les individus participent à la société globale par l'activité professionnelle,

l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes » (Schnapper 2007) dont l'étape ultime est la demande de naturalisation, qu'en est-il de la personne mobile ?

Comme le note Tarrius (2001 ; 47), « les générosités constitutionnelles intégratives de nos États- Nations, édifiées au cours de deux ou trois siècles de rapports à l'étranger, à celui qui vient et à qui l'on offre le choix de 'devenir nôtre' ou de repartir, portent de plus en plus à faux : bien des parcours actuels de l'intégration ne sont plus conformes aux modèles historiques ainsi définis ». La mobilité induit un nouveau rapport à l'intégration qui ne passe pas par l'intégration définitive à la communauté nationale, mais prend d'autres chemins. La mobilité n'exclut pas l'intégration, mais tout du moins elle en redéfinit les termes et les espaces. Comme le signale Favell (2013 ; 56) lorsqu'il parle des nouveaux mobiles dans l'espace européen : « they do not see themselves as 'migrants' at all. Naturalization (becoming British) is a completely irrelevant question ; they have no interest or compulsion to 'integrate' into Britain or (even less likely) England. What they do see themselves as integrating into is a concept of the city : into a global and off-shore European London, into which anyone and everyone can become a Londoner. The integration issues that matter to them are all labor-market related. (...) The EU movers were, in other words, invisible migrants – for whom 'integration' as it is largely conceived was irrelevant ».

7.4. La mobilité comme expérience de liberté

Si la migration est la plupart du temps interprétée dans le vocabulaire de la nécessité ou de la contrainte (motifs économiques, climatiques, politiques, etc.), la mobilité est plutôt comprise « as the ease of movement » (Sager 2006 ; 466) et s'inscrit dans le registre de l'auto-détermination, c'est-à-dire « the right or opportunity of individuals to make choices so as to be in charge of their own fates » (Ib.). La mobilité s'exerce alors soit comme mobilité géographique effective, soit comme potentialité. Sans nier les contraintes structurelles politiques ou économiques qui peuvent jouer sur la mobilité des individus, l'idée est que même si elle s'installe dans une certaine sédentarité, la personne mobile a toujours au moins potentiellement le choix de migrer à nouveau. « It gives the security of not being caught unaware and sedentary when something unanticipated happens » (Kaufmann 2002 ; 72). La liberté du mobile est particulièrement vraie en Europe qui, grâce à l'espace Schengen, permet la libre circulation. Favell développe une illustration de cette liberté dans son analyse des mobilités européennes :

> « Consider freedom of movement qua freedom. What is it ? What is this new kind of freedom (...) ? Here are few examples. (...) You finish your undergraduate studies and decide to leave home. You throw all your things into a ruck sack, and say goodbye to your parents and home town – an affluent small city in the province of continental Europe. You take a cheap airplane, with one-way ticket that flies you direct to a small, modern airport, miles out from the city. When you arrive in the big city

> (...), you find a job a couple of days later, making BLT sandwiches every morning for the biggest chain of lunchtime cafés. This is means not an end. (...). You feel liberated. A free mover. You finish work early and head town to the Irish pub near the international institutions to meet up and chat with friends of ten different nationalities. Everyone speaks English. (...) You decide to quit your job and start afresh. Some friends abroad are offering you a chance to go it alone. You fly out to see them, and over a few beers, the deal is done. They agree to be your first clients. You set up your company, work out the red tape. (...) You feel liberated. You retire from your job, and sell your home where you have both lived for thirty years. You put everything you own in a car and drive south. (...) One country, then another. You reach the ocean and smell the olive trees. You arrive at your new white-washed house (...). You like your new life as citizen of nowhere. You feel liberated (...), the new barbarians ». (Favell 2008 ; 1)

La liberté a alors autant à voir avec la possibilité effective de passer les frontières qu'avec le sentiment d'être libre et de conduire sa vie selon ses propres priorités.

Comme nous le voyons, il semble que le recours à la notion de mobilité dans l'analyse de certaines migrations contemporaines permet la redéfinition de certaines catégories établies par les études migratoires, qui perdent de leur acuité ou simplement ne font plus sens. Sur cette base, nous pouvons commencer à développer l'expérience et le profil de notre population de recherche, en étant attentifs à la manière dont eux-mêmes redéfinissent ces quatre concepts.

La partie suivante de ce travail se penche donc sur notre population de recherche et tente d'aborder le plus exhaustivement possible ses différentes facettes.

8. Les personnes mobiles qualifiées à Bruxelles

Nous avons abordé un peu plus haut dans ce travail la question des outils mis à disposition par la littérature migratoire nous permettant de complexifier les itinéraires migratoires contemporains ainsi que les pratiques des migrants. Parmi ces outils, nous avons mentionné le transnationalisme et la notion de circulation migratoire. La littérature sur les SM, les *Eurostars* et les TKW ne mobilisent pas réellement le concept de transnationalisme comme cadre analytique explicatif des phénomènes géographiques et sociaux étudiés. De la même manière, nous ne considérons pas *a priori* que ce concept, pourtant dominant dans le champ des études migratoires, soit le plus à même de nous offrir les ressources conceptuelles adaptées aux pratiques de notre population de recherche. Cette intuition basée sur les études ethnographiques de populations mobiles sera vérifiée plus avant dans ce travail. Le deuxième outil que nous avons mentionné est la notion de circulation migratoire, qui nous semble mieux à même de pouvoir décrire et rendre compte des pratiques de notre population de recherche. Cependant, elle possède également des limites que nous explicitons ci-dessous et qui expliquent pourquoi nous privilégions plutôt le recours à la notion de mobilité.

8.1. Mobilité ou circulation ?

Une revue de la littérature de ces trente dernières années dans le champ des études migratoires fait apparaître la primauté des interrogations

portant sur les migrants appréhendés en tant que personnes qui migrent une fois, de leur pays d'origine vers le pays de destination. La spatialité de la migration est comprise comme un bi-espace composé du pays d'origine, puis du pays de destination, dans une temporalité successive. La question, bien plus que celle de la migration, est plutôt celle du devenir du migrant dans le pays de destination, de son insertion, de sa réussite, de l'actualisation de ses aspirations, de ses modes d'organisation dans la cité, etc. Cependant, un autre courant théorique, principalement français, a développé le concept de circulation migratoire pour appréhender des profils et des pratiques de migrants qui ne se contentent pas de migrer une fois, mais qui répètent cette mobilité.

De Tapia et *al.* (1997) définissent comme suit la circulation migratoire : « la circulation migratoire est formée d'une multitude de cas individualisés, d'une multiplicité de flux et d'acteurs. Elle s'apparente au tourisme international comme à l'économie des transports par le nombre infini de prestations, de décisions familiales et économiques, tenant compte du commercial et du financier comme du social et du religieux ». Le bilan des travaux sur la circulation migratoire de Ma Mung et *al.* (1998) est d'une aide précieuse pour tenter de cerner les significations et les apports de ce concept. « La circulation migratoire, recouvrant l'ensemble des mobilités sous-jacentes à la migration, constitue donc un concept englobant pouvant s'appliquer à différents types d'organisation de migrants et au mode de fonctionnement des communautés en diaspora. Cette notion synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine et prend la forme dynamique du "va-et-vient" en termes de mobilité. »

Ces auteurs isolent deux processus qui favorisent la circulation migratoire :

1. L'installation définitive de groupes migrants dans leurs pays d'accueil. Elle entraîne un va-et- vient entre pays de résidence et pays d'origine lors des vacances ou des visites pluriannuelles. La circulation est alors le résultat d'une migration de travail ‘classique’.
2. Le développement de la mobilité lié à la circulation entre les différents pôles d'une diaspora ou à des migrations temporaires répétées dans le cadre de contrat de travail à l'étranger à durée déterminée, comme pour les cadres.

Cette distinction leur permet d’élaborer une typologie des circulations migratoires et donc d'élargir les catégories de migrants qui pratiquent la circulation migratoire :

1. Les travailleurs migrants ‘sédentarisés’ dans leur pays d’accueil, qui pratiquent un va-et-vient, entre leur lieu de résidence ‘permanente’ et leur pays d’origine.
2. Les travailleurs hautement qualifiés qui s’expatrient temporairement à l’étranger dans le cadre de contrats de travail spécifiques, ou qui circulent entre les grandes capitales européennes.
3. Les membres de diasporas qui circulent entre les différents pôles de la diaspora en fonction de la situation politique, législative ou économique
4. Les accompagnateurs de marchandises, qui sont des acteurs de la circulation migratoire.

Il est à noter qu'une confusion peut exister entre le concept de la

circulation migratoire tel qu'il est développé dans la littérature francophone, et la notion de *circular migration* ou *circulatory migration* que l'on retrouve dans les courants anglo-saxons.

La littérature anglo-saxonne a développé une approche managériale de la circulation migratoire. Selon Newland (2009),

> « Circular migration involves four dimensions: spatial, temporal, iterative and developmental. The spatial dimension (geography) includes at least two poles: the place of origin and the place of destination. A minority of circular migrants establish more than two poles of orientation. The temporal dimension (duration) can range from short-term moves — as short as several months for seasonal workers and up to several years for skilled temporary workers — to life-cycle moves, for example among people returning to their home countries to retire. The amount of time spent at each pole may also vary widely, for example among transnational entrepreneurs. The iterative dimension (repetition) includes more than one cycle. Migrants who make only one roundtrip between the places of origin and destination are normally described as return migrants. A more fluid pattern of back- and-forth movement, involving repetition of the cycle, is the distinguishing feature of circular migration as it is being discussed and debated in the early 21st century. Finally, the developmental dimension indicates that both the place of origin and the place of destination benefit from the movement of people back and forth between them and that policy interventions are designed to bring this about. A human development dimension specifies that the migrants benefit from circularity. »

Comme nous le voyons, la circulation migratoire est traitée principalement comme un phénomène de temps et d'espace, et comme un challenge managérial pour les autorités.

Nous pouvons mieux cerner cette emphase placée sur la nécessité de gérer ces flux dans la distinction des modèles de circulation migratoire élaborés par Wickramasekara (2011) :
« a. Spontaneous circular migration by source country workers either legally or in an irregular manner. b. Spontaneous circular movements by long-term residents or diaspora in destination countries to their home countries. These can be facilitated but not managed because they are mostly voluntary decisions by diaspora members. c.Managed circular migration programmes between developing countries and developed destination countries. These can involve both low- skilled or high-skilled workers ».

L'approche francophone est très différente. Arab (2010) a synthétisé ces différences dans sa contribution à l'e-discussion sur la migration circulaire lancée par l'Initiative Migration et Développement de la Commission Européenne et des Nations Unies : « la notion de circulation migratoire est une notion englobante, pouvant s'appliquer à différents types d'organisations de migrants. Cette notion synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine et prend la forme dynamique d'un « va-et-vient ». Il est important de signaler que pour nous le terme de circulation migratoire ne signifie pas seulement un va-et-vient entre deux espaces, espace de départ et espace d'arrivée. Il ne se substitue pas non plus à la migration. Il prend en compte plus globalement le parcours migratoire de

l'individu. Il donne sens à de nouvelles dynamiques migratoires, plus complexes et plus mondialisées. Et il donne forme à des pratiques spatiales et à des mobilités qui s'appuient sur les réseaux et sur le savoir- migrer ».

Lafleur et Yepez (2014 ; 72) distinguent l'approche du transnationalisme de celle de la circulation migratoire par la caractéristique du mouvement et celle de sa répétition : « al contrario de la circulación migratoria, una actividad transnacional no se define necesariamente por su movimiento físico » et « el énfasis de la perspectiva de la circulación en la regularidad y repetición de los movimientos circulatorios a lo largo del tiempo ». Ils s'appuient également sur trois éléments supplémentaires : leur définition du migrant, le lien entre le migrant et l'Etat-Nation, et le territoire. Concernant la définition du migrant différenciée selon les études sur le transnationalisme et celles sur la circulation migratoire, il est à noter qu'elles utilisent parfois le même vocabulaire pour décrire le migrant dont elles parlent alors qu'elles se réfèrent pourtant à des réalités différentes, notamment quand elles emploient la notion de transmigrant. Glick Schiller et *al.* (1992 ; 1) la développent comme suit : « we have defined transnationalism as the processes by which immigrants build social fields that link together their country of origin and their country of settlement. Immigrants who build such social fields are designated 'transmigrants'. Transmigrants develop and maintain multiple relations-familial, economic, social, organizational, religious, and political that span borders. Transmigrants take actions, make decisions, and feel concerns, and develop identities within social networks that

connect them to two or more societies simultaneously ». Pour Tarrius (2012 ; 219), les transmigrants sont « un nouveau type de migrants internationaux post-coloniaux, post-socialistes et post-fordistes (...) ils circulent en Europe par milliers le long de 'territoires circulatoires' transversaux aux nations et souvent organisés en tournées de chez soi à chez soi ». Le migrant dont parlent les deux approches n'est donc pas le même. Pour le transnationalisme, il se déploie à travers une bi-polarité des espaces de vie, alors que pour la circulation circulatoire, il se déploie à travers une multiplicité de pôles sur un même territoire circulatoire. Enfin, Lafleur et Yepez (2014 ; 77) notent que « la circulación no es solo un concepto, sino también una herramienta, que, al ser operacionalizada, posibilita la comparación entre sistemas migratorios a partir de la medición de la intensidad de circulación, y la identificación de formas migratorias y perfiles circulatorios ».

L'intérêt principal de l'approche par la circulation migratoire est donc de nous offrir des outils conceptuels permettant l'analyse des flux migratoires, des pratiques des migrants en situation de mobilité, des formes de socialisations transnationales dans toute leur complexité. La notion de circulation est centrale en ce sens qu'elle ajoute à la notion de mobilité une dimension 'sociologique' qui tient compte des « pratiques effectives et affectives de l'espace parcouru » (Ma Mung et *al.* 1998). Elle nous offre également la possibilité de concevoir la figure du migrant autrement que via les analyses proposées par les théories migratoires classiques.

Cependant, la circulation migratoire nous offre une entrée sur les pratiques sociales des migrants à partir de certaines formes spécifiques

de mobilité géographiques. Le migrant de la circulation migratoire est marqué par une grande mobilité géographique, mais il conserve une 'base' qui constitue le point central de sa mobilité et vers laquelle il rentre à court ou long terme puisque la notion de circularité « implique les idées de circuit, de boucle, de régularité » (Imbert et *al*. 2012 ; 234). C'est pourquoi, bien que les migrants dont nous parlons dans ce travail puissent être considérés comme des circulants, nous préférons quant à nous parler de mobilité pour décrire leurs itinéraires géographiques, plutôt que de circulation. Cela, comme nous l'expliciterons plus avant, parce que la plupart ne garde pas de lien fort avec le lieu d'origine, ni de 'base' qui constituerait le point de départ et d'arrivée de toutes leurs mobilités.

Notre emploi du terme mobilité se réfère donc à leurs itinéraires géographiques, mais nous retenons de la notion de circulation migratoire l'idée selon laquelle la mobilité va de pair avec des pratiques sociales qui se développent dans la mobilité et émergent des espaces parcourus.

Nous entrons à présent dans la description des profils, des pratiques *de* et *en* mobilité de notre population de recherche. Nous avons privilégié pour ce faire des descriptions émiques, c'est-à-dire que nous présentons nos interviewés de la manière dont eux-mêmes se présentent, afin d'offrir une vision de leur univers de pensée et de pratiques. Ce n'est que dans la deuxième partie de ce travail que nous approfondissons cette description par une analyse critique et une mise à distance des catégories d'analyse développées par les interviewés.

8.2. Une population dans la mobilité

Ce chapitre a comme vocation de présenter les personnes que nous avons rencontrées et interviewées dans le cadre de ce travail.
Notre échantillon est composé de 22 personnes, 11 femmes et 11 hommes venant de 18 pays différents, âgés de 23 à 55 ans, qui travaillent et vivent à Bruxelles au moment de la recherche.

Sachin est âgé de 38 ans. Il vient de New Delhi en Inde, est ingénieur et a une fille qui vit en Inde. Il a commencé sa mobilité comme travailleur détaché, d'abord en Turquie, puis aux Etats-Unis et à Londres. Arrivé à Londres, il a décidé qu'il avait pris goût aux voyages et ne souhaitait plus être rapatrié à New Delhi. Il a donc démissionné, trouvé un job à Londres puis à Bruxelles où il habite depuis 8 ans. Il est en couple avec Lara, et tous deux parlent de leur prochain départ pour « quelque part en Asie ». Nous l'avons rencontré en avril 2015, sa compagne Lara et lui nous ont accueilli chez eux à Auderghem.

Lara a 27 ans, elle est autrichienne. Elle a quitté Vienne à 15 ans pour faire sa terminale aux Etats-Unis. Elle a commencé ses études universitaires à Vienne, qu'elle a quitté pendant un an pour un stage à Bruxelles à l'occasion duquel elle a rencontré Sachin. Un an plus tard, elle vient à Liège en Erasmus pendant un an. Après la fin de ses études à Vienne, elle rejoint Sachin à Bruxelles et devient coach sportive. En parallèle, elle termine un master complémentaire à Utrecht où elle habite la semaine. Quand nous la rencontrons, elle prépare un stage de trois mois en Inde, avant son futur départ avec Sachin. Nous l'avons

rencontrée en avril 2015 en même temps que Sachin.

Aida a 30 ans, elle est marocaine et est arrivée à Bruxelles il y a un peu plus d'un an pour rejoindre son compagnon français engagé à la Commission Européenne. Aida a quitté le Maroc après sa terminale pour commencer ses études supérieures en France. Elle les a poursuivies à Nantes, Paris puis Poitiers, avant de retourner pour quelques semaines au Maroc où elle a appris qu'elle avait été sélectionnée pour un stage rémunéré d'un an au Luxembourg. Après son stage, elle est rentrée au Maroc où elle a travaillé 6 mois avant de rejoindre son compagnon à Bruxelles. Elle travaille comme chargée de projet chez MWH et parle déjà de sa prochaine destination. Nous l'avons rencontrée en novembre 2013. Elle nous a donné rendez-vous dans un café du quartier du Châtelain, où nous avons passé l'après-midi.

Ceylan est turque et a 26 ans. Elle vit à Bruxelles depuis 2 ans, où elle poursuit son travail de thèse à la VUB. Elle a réalisé son premier cycle d'études supérieures à Ankara, avant de terminer un master à Munich. Elle a rejoint Bruxelles ensuite où elle a trouvé une bourse pour poursuivre ses recherches et où elle vit avec son compagnon belgo-américain. Elle compte quitter la Belgique « pour un autre pays anglophone » après sa thèse. Nous l'avons rencontrée dans son bureau de la VUB en mai 2015, et nous avons poursuivi la discussion toute l'après-midi dans la cafétéria du centre de recherche en psychologie de la VUB.

Chiara est une italienne célibataire de 33 ans. Elle est la fille d'un

diplomate et a donc passé son enfance à suivre son père en Inde, à Bruxelles puis au Maroc. Elle est retournée à Rome pour y commencer ses études universitaires, interrompues par une année Erasmus en France. Après quelques années comme assistante académique à Rome, elle tente sa chance à Bruxelles. Elle travaille actuellement à la Commission Européenne et pense rester à Bruxelles au moins jusqu'à la fin de son contrat. Nous l'avons rencontrée un soir de novembre 2013 dans un café d'Etterbeek où nous avons poursuivi la conversation jusqu'à la fermeture.

Gustavo est espagnol, il a 29 ans et est célibataire. Il commence ses études universitaires à Burgos en Espagne, passe un an en Erasmus en Pologne, finit son master à Valencia, travaille un peu à Madrid puis obtient un stage à Bruxelles. Il y vit depuis trois ans et travaille comme ingénieur agronome dans une boite de consulting. Il parle déjà de son prochain départ pour l'Italie, le Portugal ou les Etats-Unis. Nous l'avons rencontré en décembre 2013 dans un café à Etterbeek.

Javier est espagnol, a 28 ans et est en couple avec une chilienne qu'il a rencontré en Australie et qui termine ses études au Chili. Il est le fils d'un diplomate et a vécu son enfance à Bruxelles, au Pérou, en Angola, en Namibie, et au Canada où il part seul à 15 ans en internat pour un an. Il suit ensuite sa famille qui revient à Bruxelles où il finit sa terminale. Il s'inscrit dans un programme universitaire bi-localisé, 2 ans à Lancaster (UK), puis 2 ans à Madrid (Espagne). Il enchaîne avec un master d'un an à Londres (UK). Il rejoint ensuite son père en Nouvelle-Calédonie où il est bénévole durant un an pour Greenpeace, après quoi

il entame un master complémentaire en 2 ans à Sydney (Australie), puis arrive à Bruxelles par hasard. Il est business developper chez MWH et pense à partir pour l'Amérique Latine. Nous l'avons rencontré deux fois en novembre 2013 dans un café à Woluwe Saint Lambert.

Tiago a 36 ans et est un portugais célibataire. Il commence ses études universitaires de vétérinaire à Lisbonne, passe un an en Erasmus en France, puis 6 mois en stage à Leipzig (Allemagne). Après ses études, il revient en France où il travaille comme vétérinaire avant de rentrer au Portugal. Il décide alors de se reconvertir, prend un an pour voyager entre Lisbonne et Barcelone, puis entame des études d'interprète à Lisbonne. Il arrive finalement à Bruxelles où il travaille depuis deux ans et demi comme interprète free-lance à la Commission Européenne. Il pense rester à Bruxelles qui est le meilleur endroit pour travailler comme interprète. Nous l'avons rencontré en mai 2015 dans un café de Saint-Gilles.

Saviero est un italien célibataire de 33 ans. Il a d'abord suivi ses études à Rome, avant de partir travailler un an à Londres, où il finit par suivre un master. Il rentre à Milan où il travaille un peu avant de partir avec la coopération en Ouganda. Il arrive directement ensuite à Bruxelles où il travaille à la Commission Européenne depuis trois ans. Il envisage de commencer une carrière politique en Italie. Nous l'avons rencontré en novembre 2013. Il nous a donné rendez-vous dans un café près de la Commission Européenne après son travail.

Figure 7: Caractéristiques des interviewés

Nom	**Nationalité**	**Age**	**A Bruxelles depuis (an)**	**Mobilité interne et internationale**	**En couple (nationalité du conjoint) /Enfants**	**Travail**
Sachin (M)	Inde	38	8	New Delhi (Inde), Turquie, New Delhi (Inde), USA, New Delhi (Inde), Londres (UK), Bruxelles	Oui (Autrichienne rencontrée à Bruxelles) /Oui (en Inde)	Ingénieur IT
Lara (F)	Autriche	27	3	Vienne (Autriche), USA, Vienne (Autriche), Liège (Belgique), Vienne (Autriche), Utrecht (Pays-Bas), Bruxelles	Oui (Indien rencontré à Bruxelles) /Non	Personal trainer/étudiante
Aida (F)	Maroc	30	1,2	Maroc, Nantes (France), Poitiers (France), Paris (France), Maroc, Luxembourg, Maroc, Bruxelles	Oui (Français rencontré au Maroc) /Non	Chargée de projet
Ceylan (F)	Turquie	26	2	Izmir (Turquie), Ankara (Turquie), Munich (Allemagne), USA, Bruxelles	Oui (Belgo-Américain rencontré à Bruxelles) /Non	Doctorante VUB
Chiara (F)	Italie	33	5	Inde, Rome (Italie), Bruxelles, Rome (Italie),	Non/Non	Commission

				Maroc, Bruxelles, Rome (Italie), Paris (France), Rome (Italie), Bruxelles		européenne
Gustavo (M)	Espagne	29	3	Madrid (Espagne), Burgos (Espagne), Valencia (Espagne), Pologne, Valencia (Espagne), Madrid (Espagne), Bruxelles	Non/Non	Consultant agriculture
Javier (M)	Espagne	28	1,5	Madrid (Espagne), Bruxelles, Lima (Pérou), Luanda (Angola), Windhoek (Namibie), Toronto (Canada), Bruxelles, Madrid (Espagne), Lancaster (UK), Londres (UK), Nouvelle Calédonie, Sydney (Australie), Nouvelle Calédonie, Madrid (Espagne), Bruxelles	Oui (Chilienne rencontrée en Australie) /Non	Business developer
Saviero (M)	Italie	33	3	Rome (Italie), Londres (UK), Milan (Italie), Uganda, Bruxelles	Non/Non	Commission Européenne
Joe (M)	Angleterre	29	2	Londres (UK), Grenada (Espagne), Portsmouth (UK), Bologne (Italie), Ecuador, La Laguna (Espagne), Barcelone (Espagne), Autriche, Londres (UK), Bruxelles, Turquie, Bangladesh, Afrique du Sud, Londres (UK), Bruxelles	Non/Non	Interprète/free-lance – Prof de langue
Christian (M)	Suède	32	5	Stockholm (Suède), Bruxelles, Saint Andrews (Ecosse), Londres (UK), Bruxelles, Luxembourg, Bruxelles	Oui (Equatorienne rencontrée à Bruxelles) /Non	Chef d'entreprise (communication-médias)
Irina (F)	Roumanie	33	3	Tuelsa (Roumanie), Bucarest (Roumanie), Estonie, Bucarest	Oui (Belge rencontré	Artiste free-lance

				(Roumanie), Bruxelles	à Bruxelles) /Non	
Maurizio (M)	Italie	34	4	Rome (Italie), Bologne (Italie), Mexique, Rome (Italie), Bruxelles, Londres (UK), Bruxelles, Sibérie (Russie), Bruxelles	Non/Non	Journaliste
Ani (F)	USA	23	1,5	Virginia (USA), Annemasse (France), Bruxelles, Costa-Rica, Oregon (USA), Madrid (Espagne), Edimbourg (Ecosse), Grenoble (France), Mexico City (Mexique), Edimbourg (Ecosse), Bruxelles	Oui (Norvégien rencontré à Grenoble) /Non	Communication manager
Mahi (F)	Grèce	33	2	Larissa (Grèce), Athènes (Grèce), Salamanca (Espagne), Athènes (Grèce), Tilburg (Pays-Bas), Bruxelles	Oui (Grec rencontré aux Pays-Bas) /Non	Doctorante VUB
Barbara (F)	Portugal	26	1	Porto (Portugal), Londres (UK), Porto (Portugal), Bruxelles	Oui (Anglais rencontré à Londres) /Non	Artiste/prof de langue
Markus (M)	Suède	32	3	Stockholm (Suède), Linköping (Suède), USA, Stockholm (Suède), Bruxelles	Non/Non	Commodity trader
Maja (F)	Slovénie	36	1	Novakovic (Slovénie), Ljubljana (Slovénie), Milan (Italie), Bruxelles	Non/Non	Economiste à la Banque nationale de Belgique
Lucy (F)	Bulgarie	28	5	Sofia (Bulgarie), Allemagne, Sofia (Bulgarie), Bruxelles	Non/Non	Responsable Technologies/Médias
John (M)	Allemagne	53	6	Manheim (Allemagne), Londres (UK), Valencia (Espagne), Londres	Oui (Belge rencontré	Entrepreneur

				(UK), Bruxelles	e à Bruxelles) /Non	
Hope (F)	Philippines	32	1,5	Manille (Philippines), UEA, Hong-Kong (Chine), Bruxelles	Non/Non	Comptable - ING
Gaël (M)	France	32	5	Paris (France), Cambridge (UK), Paris (France), New-Orleans (USA), Toulon (France), Bruxelles	Non/Oui (en France)	Chercheur - GSK

Joe est un anglais de 29 ans. Il est habitué aux échanges linguistiques en Espagne où il se rend deux mois par an depuis qu'il est adolescent. Après sa terminale, il passe une année en Espagne à enseigner l'anglais avant de commencer l'université à Portsmouth (UK). Il passe un an en Erasmus à Bologne (Italie). Il commence à travailler en Equateur, puis en Espagne. Il s'engage sur des missions à l'étranger et travaille en Autriche, en Turquie, au Bangladesh et en Afrique du Sud. Il rejoint ensuite Londres, qu'il quitte pour Bruxelles où il est interprète free-lance depuis 2 ans. Il ne veut pas rentrer à Londres mais n'exclut pas de quitter Bruxelles. Nous l'avons rencontré en avril 2015, dans un café de la place Flagey où nous avons passé toute la soirée.

Christian est un suédois de 32 ans en couple avec une équatorienne. A 15 ans, il quitte la Suède pour suivre sa mère à Bruxelles. Il s'inscrit ensuite à l'université en Ecosse, commence à travailler à Londres puis passe un an au Luxembourg avant de s'installer à Bruxelles où il vit depuis 5 ans. Il est chef d'entreprise, mais peut travailler de n'importe où, et n'envisage pas de rester à Bruxelles toute sa vie, bien qu'il ne veuille pas non plus rentrer en Suède. Nous l'avons rencontré en décembre 2013 dans un café de l'avenue Louise.

Irina est une roumaine de 33 ans, en couple avec un belge. Elle a fait ses études en Roumanie et a passé un an en Erasmus en Estonie avant de rejoindre Bruxelles où elle vit depuis 3 ans. Elle est artiste et organise des activités artistiques avec les enfants. Elle pense rester ici tant que son compagnon a encore des enfants à élever. Nous l'avons rencontré en mai 2015 dans un café à côté de la Bourse où nous avons passé

l’après-midi.

Maurizio est un italien célibataire de 34 ans. Il a la particularité d'être aveugle. Il a fait ses études universitaires en Italie, qu'il finalise par un stage de 6 mois au Mexique. Il commence à travailler à Rome qu'il quitte pour Bruxelles, puis pour Londres. Il revient ensuite à Bruxelles, puis part 6 mois en Sibérie avant de revenir à Bruxelles où il travaille comme journaliste free-lance depuis 4 ans. Il pense à repartir en Russie ou à Londres. Nous l’avons rencontré en décembre 2013 dans un pub du quartier européen où il a ses habitudes.

Ani est une américaine de 23 ans, elle vit en couple avec un norvégien. Elle a suivi ses parents pasteurs en France où elle a vécu 10 ans, puis à Bruxelles. Après sa terminale, elle part 6 mois au Costa-Rica, puis 6 mois aux Etats-Unis. Elle rejoint Madrid où elle passe un an avant de commencer ses études universitaires en Ecosse. Elle passe 6 mois en Erasmus à Grenoble, puis 6 mois en stage au Mexique. Elle termine ses études en Ecosse puis rejoint Bruxelles où elle habite depuis un an et demi et travaille comme *communication manager*. Elle compte rester à Bruxelles le temps d'avoir la citoyenneté européenne, puis continuer sa mobilité. Nous l’avons rencontrée en novembre 2013 dans un café à Ixelles.

Mahi est une grecque de 33 ans, en couple avec un grec rencontré aux Pays-Bas. Elle a suivi ses études à Athènes, interrompues par une année Erasmus en Espagne. Après ses études, elle rejoint les Pays-Bas où elle travaille dans une université. Après quelques temps, elle décide de venir

à Bruxelles où elle a trouvé une bourse à la VUB lui permettant de commencer un doctorat il y a 2 ans. Elle pense quitter Bruxelles après son doctorat, mais cependant pas pour rentrer en Grèce. Nous l'avons rencontrée à son domicile de Molenbeek Saint-Jean en octobre 2015 où nous avons passé toute la soirée.

Barbara est une portugaise de 26 ans, en couple avec un anglais. Elle suit des études à Porto, part un an en Erasmus en Angleterre où elle rencontre son compagnon. Ils rejoignent tous les deux Porto où elle travaille deux ans, avant de venir à Bruxelles, où elle travaille comme professeur de portugais et artiste free-lance depuis un an. Elle n'a aucune idée d'où elle sera dans 2 ans. Nous l'avons rencontrée en juin 2015 à son domicile d'Etterbeek durant un après-midi.

Markus est un suédois célibataire de 32 ans. Il part aux Etats-Unis refaire sa terminale, puis étudie à Stockholm. Il quitte ensuite Stockholm pour Bruxelles où il travaille depuis 3 ans comme *commodity trader*. Il réfléchit actuellement à continuer ses activités ailleurs. Nous l'avons rencontré en octobre 2015 dans un restaurant du quartier Louise.

Maja est une slovène célibataire de 36 ans. Elle étudie en Slovénie, puis part faire son doctorat en Italie. Elle atterrit finalement à Bruxelles où elle travaille à la banque nationale depuis un an, et postule au moment où nous la rencontrons pour un job aux Etats-Unis. Nous l'avons rencontrée en novembre 2015 dans un café du centre de Bruxelles où nous avons passé la soirée jusqu'à la fermeture.

Lucy est une bulgare célibataire de 28 ans. Elle fait ses études en Bulgarie, part faire la fin de son premier cycle en Allemagne, et arrive à Bruxelles pour un master qu'elle effectue à la VUB. Elle est à Bruxelles depuis 5 ans et travaille comme responsable technologie et médias. Elle est bien à Bruxelles « pour le moment ». Nous l'avons rencontrée dans un café à proximité de la VUB en novembre 2015.

John est un allemand de 53 ans, en couple avec une belge. Il a fait ses études en Allemagne, puis est parti en Angleterre où il est devenu chef d'entreprise. Il continue cette activité en Espagne, puis rentre en Angleterre avant d'arriver à Bruxelles où il a travaillé un peu à la Commission Européenne. Il est à Bruxelles depuis 6 ans, mais ne sait pas où il sera dans 5 ans. Nous l'avons retrouvé au restaurant d'un hôtel de Saint Josse en décembre 2015.

Hope est une philippine célibataire de 32 ans. Elle fait ses études à Manille avant de partir pour les UAE puis Hong-Kong. Elle arrive à Bruxelles et suit un MBA à Leuven, avant de trouver un job chez ING. Elle compte rester à Bruxelles encore un ou deux ans, et ensuite partir peut-être pour les Pays-Bas. Nous l'avons rencontrée dans un café à Etterbeek en décembre 2015 où nous avons partagé un brunch.

Gaël est un français de 32 ans. Il commence ses études à Paris, réalise des stages longs à Cambridge puis aux Etats-Unis, où il passe une partie de son doctorat. Il travaille d'abord comme maître de conférence à Toulon, puis arrive à Bruxelles il y a 5 ans où il travaille chez GSK. Il a une fille en France et ne sait pas en quoi cela affectera sa mobilité.

Nous l'avons rencontré en décembre 2015 dans un café à proximité du Parvis de Saint-Gilles où nous avons passé la soirée.

8.3. Mobilité et cycle de vie

Pour cerner le sens des déplacements géographiques des interviewés, il semble intéressant dans un premier temps de les confronter aux théories du cycle de vie, puisque « le cycle de vie des individus exerce son influence sur les processus de mobilité » (Thomsin 2005 ; 20).
Thomsin note la coexistence de deux cycles de vie : l'un lié à l'histoire personnelle et familiale, dont le parcours s'articule autour de la décohabitation d'avec la famille et le milieu d'origine, le mariage, la venue des enfants, leur arrivée à l'âge adulte, leur départ, la séparation ou le divorce, le veuvage et l'entrée dans la grande vieillesse. L'autre cycle de vie est lié au cycle formation-emploi, il comprend l'éducation, la formation professionnelle, le travail, le changement d'emploi et la retraite (Ib.). Statistiquement, la mobilité des individus au cours de leur vie connaît un pic entre l'âge de 20 et 25 ans, puis se stabilise jusqu'à l'âge de la retraite (Ib.). Ce n'est cependant pas le cas pour nos interviewés.

Il apparaît fortement que la mobilité de nos interviewés est liée d'abord à l'étape de la décohabitation qui coïncide pour la plupart avec l'entrée à l'université. Généralement, ce moment de la vie est celui de la plus grande mobilité, qui est appelé migration d'émancipation (Ib. ; 24). Sur les 22 interviewés, 18 ont migré internationalement pour la première fois pour des raisons liées à l'éducation. La première mobilité s'est

opérée à un jeune âge, puisqu'ils ont tous migré pour la première fois avant l'âge de 25 ans, sauf John dont la première mobilité s'est opérée un peu plus tard (28 ans).

Quand il s'agit d'une mobilité interne, la migration se fait le plus souvent vers la capitale ou vers une ville importante. Mahi qui vient de Larissa a déménagé à Athènes pour commencer ses études universitaires, Ceylan a déménagé de Izmir à Ankara, Gustavo de Burgos à Valencia, Markus de Linköping à Stockholm, Maurizio de Rome à Bologne, Maja de Novakovic à Ljubljana, Tiago de l'Algarve à Lisbonne, Irina de Tuelsa à Bucarest.

La première mobilité peut aussi être une migration internationale qui coïncide avec le départ de la maison familiale, ou bien avec le départ à l'université. Certains ont commencé leur mobilité directement après leurs études secondaires, en prenant une ou deux années dédiées à la mobilité : Ani est partie un an au Costa-Rica puis dans l'Oregon, et a prolongé cette expérience par une année à Madrid avant de commencer ses études universitaires ; Joe a également d'abord passé un an en Espagne avant d'entamer l'université.

D'autres interviewés se sont directement inscrits dans des universités étrangères : Ani, américaine dont les parents habitent à Bruxelles, a choisi de s'inscrire à l'université à Edimbourg ; Aida (Maroc) a commencé ses études universitaires en France ; Javier (Espagne) a commencé ses études universitaires à Lancaster, puis les a terminées à Madrid, Londres et Sydney ; Christian (Suède) s'est inscrit directement

à l'université Saint Andrews en Ecosse ; Ceylan (Turquie) s'est inscrite à Munich pour son master.

Les raisons qui poussent les interviewés à s'inscrire directement dans une université à l'étranger sont diverses. Pour Ani par exemple, dont les parents habitent Bruxelles, il s'agissait de partir réellement de chez ses parents, d'effectuer une coupure, et donc de quitter la Belgique.

> « Being in Belgium at the time was too close to home, I wanted to leave my parents, so, I guess maybe I had this idea that when you go to university you go away from home, so staying in Belgium and living with my parents was too close. And I'm not sure because I did think about studying here, because they have good institutes for that, but I was just much more interested in studying somewhere else. » (Ani)

Pour Javier qui n'a jamais habité plus de trois ans consécutifs dans le même pays, continuer son itinéraire de mobilité durant ses études était une évidence. Il a donc quitté sa famille qui habitait Bruxelles à l'époque pour partir d'abord à Lancaster, puis à Madrid, à Londres et enfin à Sydney pour ses études.

> « Vu que j'ai toujours voyagé toute ma vie, à ce stade je me disais à 18 ans, pour moi le norme c'est changer de pays. Je suis habitué à changer de pays, d'ailleurs je le suis toujours, tous les 2-3 ans, d'ailleurs avant c'était 3-4 ans, maintenant ça devient de moins en moins. Après un an et demi, deux ans j'ai envie de bouger. Mais à cette époque je me suis dit, voilà je vais étudier, je vais pas rester en Belgique, c'était pas question de rester en Belgique pour

moi, j'avais envie d'étudier ou bien en Espagne, ou bien en Angleterre, donc j'ai essayé de rentrer dans une université en Angleterre, Lancaster University, au Nord, je voulais faire une business school, mais j'ai pas réussi à rentrer. Donc je suis rentré en Espagne pour entrer dans une université jésuite en Espagne qui s'appelle Universidad pontifical de Comillas. C'est une université privée, et qui avait un programme international de gestion d'entreprises, une double licence. Tu faisais 2 ans à l'étranger, 2 ans à Madrid. Moi j'ai fait le programme hispano-britannique, et les accords qu'ils avaient c'étaient avec l'université de Lancaster. Donc finalement, je suis rentré par la petite porte. Donc j'étais vraiment heureux. J'ai débarqué en Angleterre, j'ai fait mes deux premières années à Lancaster, c'était très bien, je me suis bien amusé, et puis j'ai fait mes deux dernières années à Madrid. J'ai réussi toutes mes années, j'étais très content, et j'étais diplômé en 2008 en gestion d'entreprises internationales. Et puis j'avais aucune envie de travailler, j'avais 21 ans, donc je me suis dit je vais faire un master. Et aussi vu que que mon père travaillait à la Commission Européenne, mes études étaient en partie payées, subventionnées par la Commission. Donc j'ai profité de ça, je me suis dit mes soeurs elles l'ont pas fait, je me suis dit je vais profiter. Donc j'ai fait un master en gestion d'entreprises, j'ai pas vraiment changé. C'était à l'université de Lester, au Nord de Londres, de 2008 à 2009. Après ça, je suis parti en Nouvelle-Calédonie, mais après un an j'en avais un peu marre, c'est une île très petite. J'avais envie d'autre chose. Et de là le fait que j'ai toujours envie de bouger. J'étais dans un île paradisiaque, avec du sable blanc, avec des noix de coco, c'était le paradis, mais j'avais quand même cette envie de bouger, je sais pas

> pourquoi. Donc je suis parti en Australie, et je suis allé à la Macquarie University à Sydney, et j'ai fait un master en gestion de l'environnement. Ca couvrait un peu tout ce qui était politique de l'environnement, gestion de projets environnementaux, millenium environment goals, tout ce qui est les organismes comme les Nations Unies, tout ça. Pendant 2 ans. Donc au final j'ai deux masters, mais là c'était un master de 18 mois, un peu plus exigeant que le premier master que j'avais fait, mais c'était vraiment super intéressant. J'ai fait 18 mois mais j'ai décidé de faire 4 cours par semestre en 2 ans plutôt que en un an et demi, parce que j'aimais bien l'Australie, je voulais rester plus longtemps. Je voulais me balader aussi un peu et tout le bazar. » (Javier)

Aida cible quant à elle la meilleure qualité des études à l'étranger, et le bénéfice en termes d'expérience.

> « J'étais dans un lycée français au Maroc, donc c'était plus cohérent pour les élèves de ces lycées là de continuer leurs études en France parce que c'est les mêmes cursus scolaires, il y a aussi un enseignement de meilleure qualité en France et c'était important pour nous, et pour avoir plus d'expériences, et s'ouvrir un peu plus, et avoir l'expérience de vivre à l'étranger. » (Aida)

Figure 8: Mobilité géographique des interviewés

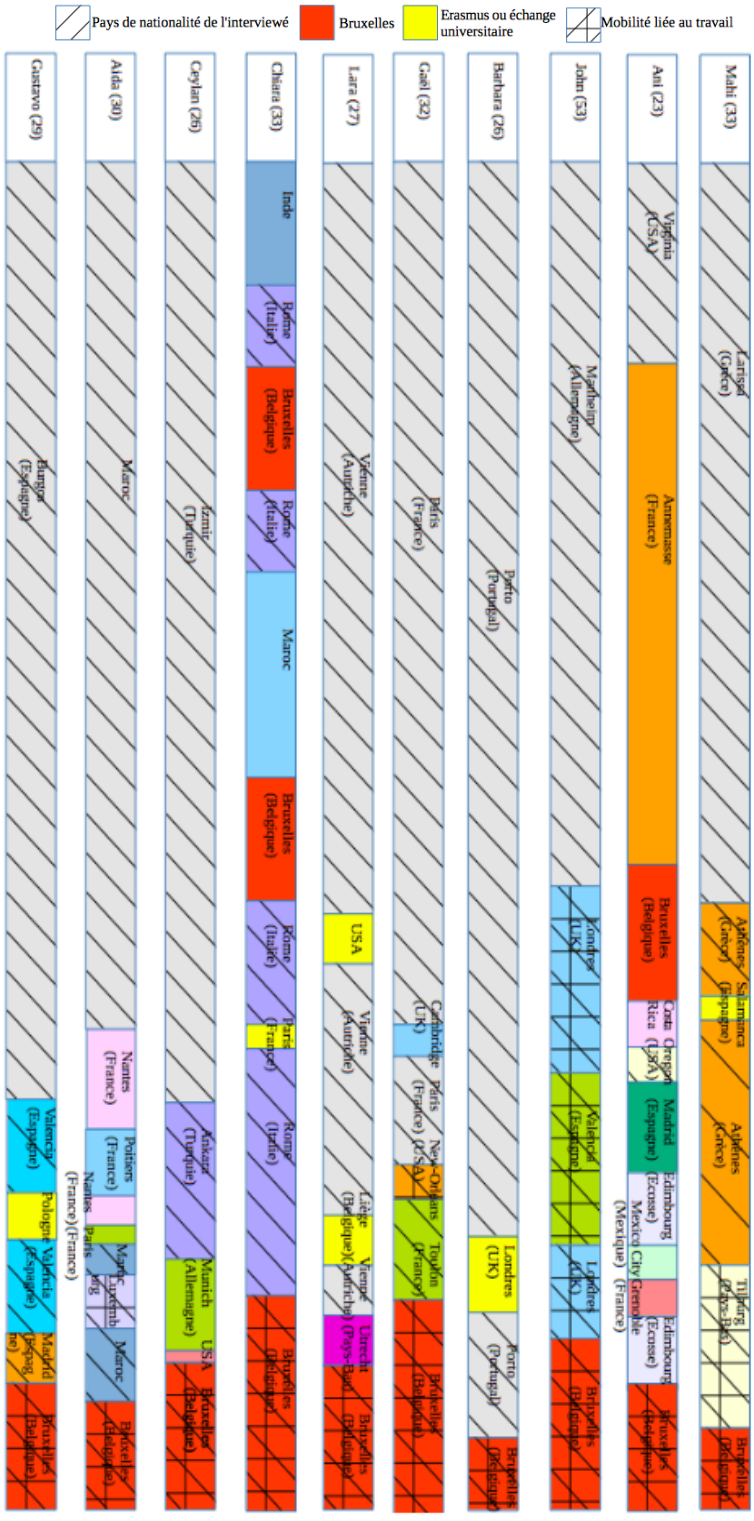

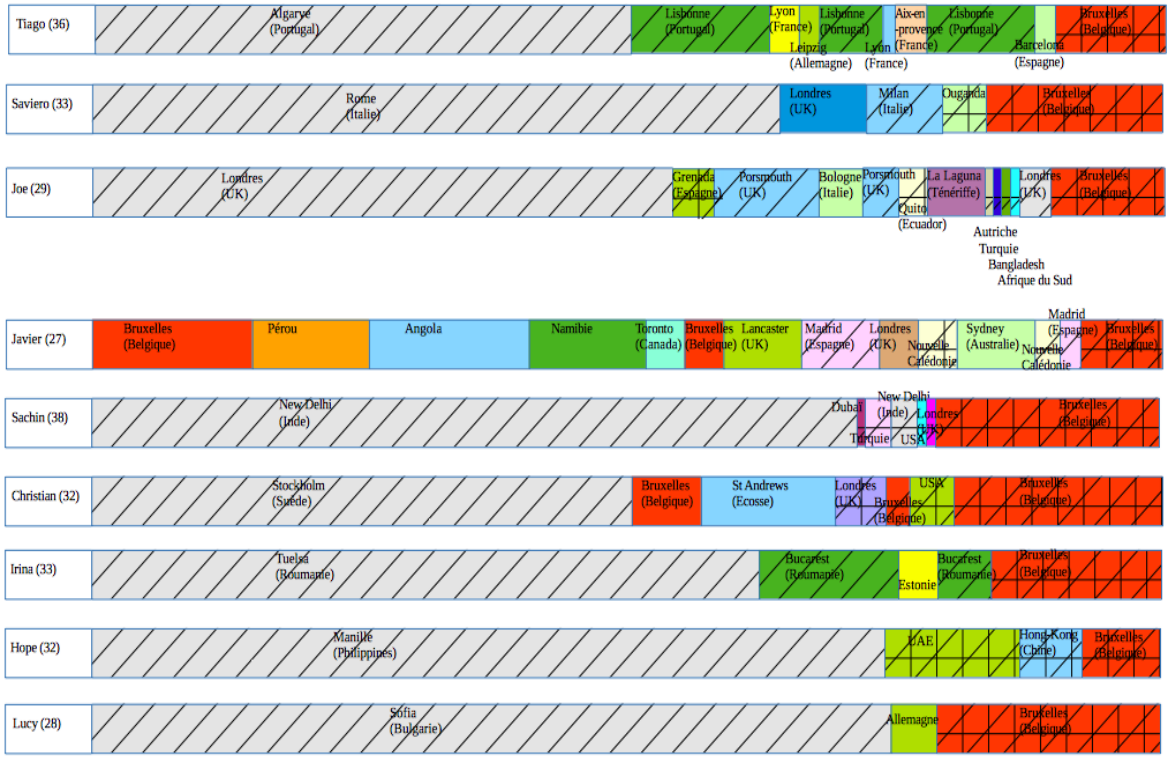
Tiago (36)
Algarve (Portugal)
Lisbonne (Portugal)
Lyon (France)
Leipzig (Allemagne)
Lisbonne (Portugal)
Lyon (France)
Aix-en-provence (France)
Lisbonne (Portugal)
Barcelona (Espagne)
Bruxelles (Belgique)
Saviero (33)
Rome (Italie)
Londres (UK)
Milan (Italie)
Ouganda
Bruxelles (Belgique)
Joe (29)
Londres (UK)
Grenada (Espagne)
Porsmouth (UK)
Bologne (Italie)
Porsmouth (UK)
Quito (Ecuador)
La Laguna (Ténériffe)
Autriche
Turquie
Bangladesh
Afrique du Sud
Londres (UK)
Bruxelles (Belgique)
Javier (27)
Bruxelles (Belgique)
Pérou
Angola
Namibie
Toronto (Canada)
Bruxelles (Belgique)
Lancaster (UK)
Madrid (Espagne)
Londres (UK)
Nouvelle Calédonie
Sydney (Australie)
Nouvelle Calédonie
Madrid (Espagne)
Bruxelles (Belgique)
Sachin (38)
New Delhi (Inde)
Dubaï
Turquie
New Delhi (Inde)
USA
Londres (UK)
Bruxelles (Belgique)
Christian (32)
Stockholm (Suède)
Bruxelles (Belgique)
St Andrews (Ecosse)
Londres (UK)
Bruxelles (Belgique)
USA
Bruxelles (Belgique)
Irina (33)
Tuelsa (Roumanie)
Bucarest (Roumanie)
Estonie
Bucarest (Roumanie)
Bruxelles (Belgique)
Hope (32)
Manille (Philippines)
UAE
Hong-Kong (Chine)
Bruxelles (Belgique)
Lucy (28)
Sofia (Bulgarie)
Allemagne
Bruxelles (Belgique)

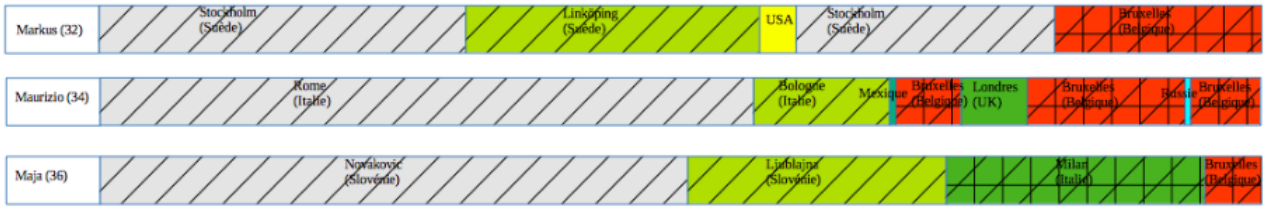
Markus (32)
Stockholm (Suède)
Linköping (Suède)
USA
Stockholm (Suède)
Bruxelles (Belgique)
Maurizio (34)
Rome (Italie)
Bologne (Italie)
Mexique
Bruxelles (Belgique)
Londres (UK)
Bruxelles (Belgique)
Russie
Bruxelles (Belgique)
Maja (36)
Novakovic (Slovénie)
Ljubljana (Slovénie)
Milan (Italie)
Bruxelles (Belgique)

Ceylan aussi cible la qualité des programmes à l'étranger.

> « At that time, I was very interested in neurocognitive psychology, and I couldn't find a proper program in Turkey, so I had to go to Germany, because it was Germany or the US. And I choose Germany because it was closer, and because they have a higher educational program. And there was a program in Turkey but they were teaching in Turkish and I didn't want to get my education in Turkish. » (Ceylan)

Pour Christian, c'est plutôt l'envie de découvrir autre chose qui l'a poussé à s'inscrire à l'université en Ecosse.

> « I already knew Sweden and Belgium, so I wanted to know something else. » (Christian)

La mobilité internationale peut également apparaître plus tard dans le parcours éducationnel. Maja (Slovénie) a obtenu son master à Ljubljana mais est ensuite partie faire son doctorat en Italie ; Lucy (Bulgarie) a commencé ses études à Sofia, mais a terminé son bac en Allemagne, puis fait un master à Bruxelles ; Lara (Autriche) qui habite avec son compagnon à Bruxelles a fait ses études à Vienne mais finit un master complémentaire à Utrecht.

La mobilité peut également survenir durant les études sous la forme d'une année passée à l'étranger, généralement via un programme d'échange de type Erasmus ou Rotary Club. Mahi (Grèce) est partie en Erasmus à Salamanca ; Barbara (Portugal) à Londres ; Lara (Autriche)

est d'abord partie un an aux Etats-Unis lorsqu'elle avait 15 ans pour y poursuivre sa scolarité, puis elle a effectué un stage à Bruxelles au début de ses études universitaires, et enfin elle est partie en Erasmus à Liège ; Chiara (Italie) a fait un Erasmus à Paris ; Gustavo (Espagne) en Pologne ; Markus (Suède) est parti un an aux Etats-Unis à 17 ans avec le Rotary Club pour y refaire sa terminale ; Tiago (Portugal) est parti en Erasmus à Lyon ; Irina (Roumanie) en Estonie ; Ani (USA) en France ; Joe (UK) en Italie.

D'autres ont effectué des stages à l'étranger pendant leurs études : Gaël (France) est parti en stage dans des centres de recherche à Cambridge puis aux Etats-Unis ; Ani est partie en stage au Mexique alors qu'elle étudiait en Ecosse ; Aida est partie faire des stages à Nantes, Paris, puis au Luxembourg ; Maurizio (Italie) est parti en stage au Mexique ; Tiago à Leipzig après son Erasmus à Lyon ; Christian au Luxembourg.

Pour d'autres enfin, la mobilité est liée au cycle professionnel. La première mobilité internationale de John est liée à une opportunité professionnelle. Il a commencé à travailler dans sa ville d'origine, à Manheim (Allemagne), avant de saisir la première opportunité qui s'est présentée pour partir travailler à Londres, puis à Valencia. Il est retourné en Angleterre quand la crise a éclaté, puis est arrivé à Bruxelles. Maja a quitté la Slovénie pour commencer sa carrière en Italie, avant d'arriver à Bruxelles. Hope n'a travaillé que peu de temps à Manille avant de connaître sa première mobilité internationale en travaillant aux UAE, puis à Hong-Kong, et enfin à Bruxelles.

La plupart des interviewés qui ont connu une mobilité internationale durant leurs études ont commencé ensuite leur vie professionnelle dans un pays étranger, ou bien sont partis peu de temps après avoir entamé leur carrière professionnelle dans leur pays d'origine. Après son Erasmus en Espagne, Mahi est rentrée en Grèce terminer ses études, puis a obtenu un poste à Tilburg aux Pays-Bas, avant de rejoindre Bruxelles pour entamer un doctorat. Barbara, après un Erasmus à Londres, est rentrée terminer ses études à Porto puis y a travaillé deux ans avant de finalement décider de partir pour Bruxelles. Gaël, originaire de Paris, après des longs stages à Cambridge puis aux Etats-Unis, a commencé à travailler à Toulon, avant de rejoindre Bruxelles. Chiara, après une vie passée à l'étranger pour la carrière diplomatique de son père, a commencé à travailler dans sa ville natale, Rome, avant de finalement partir pour Bruxelles. Ceylan, après avoir quitté la Turquie pour finir son master en Allemagne, suivi par 6 mois aux Etats-Unis, a commencé sa carrière professionnelle à Bruxelles. Aida a d'abord passé un an au Luxembourg pour un stage rémunéré, avant de rentrer au Maroc (pour des questions de visa) où elle a travaillé 6 mois avant de rejoindre Bruxelles. Gustavo, après son Erasmus en Pologne, a travaillé un peu à Madrid avant d'atterrir « par hasard » à Bruxelles. Maurizio, après son stage au Mexique, a quitté l'Italie pour commencer sa carrière professionnelle à Bruxelles, avant de la poursuivre à Londres puis de revenir à Bruxelles. Saviero a quitté l'Italie pour commencer sa carrière à Londres, l'a poursuivie en Angola puis à Bruxelles. Joe a commencé sa carrière en travaillant pour de courtes périodes d'abord en Autriche, en Turquie, au Bangladesh et en Afrique du Sud, avant d'arriver à Bruxelles. Javier, alors qu'il n'a jamais passé plus de trois ans

d'affilée dans le même pays, d'abord à cause de la carrière diplomatique de son père puis de son propre chef, a d'abord travaillé un an bénévolement pour Greenpeace en Nouvelle-Calédonie avant d'avoir sa première expérience professionnelle à Bruxelles. Ani a d'abord suivi ses parents pasteurs des Etats-Unis vers la France puis à Bruxelles, avant de partir un an au Costa-Rica puis aux Etats-Unis, à Madrid, à Édimbourg, Mexico City et Grenoble. Elle a finalement commencé sa carrière professionnelle à Bruxelles. Sachin a une histoire un peu différente puisqu'il a commencé sa carrière à New-Delhi, sa ville d'origine, avant de travailler à Dubaï, en Turquie, à Londres et aux USA en tant que travailleur détaché. C'est comme ça qu'il a pris goût au voyage et il a finalement quitté son entreprise pour s'installer et travailler d'abord à Londres, puis à Bruxelles. Christian n'a jamais pensé commencer sa carrière en Suède, il s'est installé à Londres directement après ses études en Ecosse, avant de passer un an au Luxembourg puis de rejoindre Bruxelles. Irina a quitté la Roumanie juste après ses études pour aller travailler à Bruxelles, tout comme Lucy qui a quitté la Bulgarie au début de sa vie professionnelle.

Il semble donc que la mobilité soit d'abord fortement liée aux étapes éducationnelles et professionnelles du cycle de vie. Le cycle de vie familial, mis à part l'étape du départ de la maison familiale, ne semble pas interagir fortement avec les choix de mobilité. L'étape du mariage, qui coïncide d'habitude avec une entrée dans une sédentarisation et cause « un effet stabilisateur net » (Thomsin 2005 ; 27), n'a pas d'impact significatif sur la mobilité des personnes interviewées. Sur les 22 interviewés, aucun n'est marié. Si l'on substitue à l'étape du mariage

celle de la mise en couple et de la cohabitation avec le conjoint, il apparaît que la mise en ménage n'est pas systématiquement un facteur de sédentarisation. Parmi nos interviewés, 12 personnes se sont déclarées impliquées dans une relation sentimentale sérieuse. Sachin (Inde) et Lara (Autriche), en couple depuis 7 ans, sont en train de penser à leur prochaine destination, alors que Lara ne retrouve Sachin à Bruxelles que les week-ends, puisqu'elle suit un master complémentaire à Utrecht pendant la semaine. Aida (Maroc) et son compagnon français ne restent à Bruxelles que pour la carrière de ce dernier, mais Aida a déjà des projets de départ. Ceylan (Turquie) et son compagnon belge qui a vécu toute sa vie aux Etats-Unis ne pensent pas rester à Bruxelles après la fin de la thèse de Ceylan. Javier (Espagne) est à Bruxelles alors que sa compagne, avec qui il est depuis 2 ans et demi, finit des études au Chili. Christian (Suède) et sa compagne équatorienne habitent Bruxelles pour le moment, mais n'excluent pas une prochaine destination. Ani (USA) et son compagnon norvégien pensent rester à Bruxelles uniquement jusqu'à ce que Ani obtienne la citoyenneté européenne. Mahi (Grèce) et son compagnon grec rencontré aux Pays-Bas comptent quitter Bruxelles après la fin de la thèse de Mahi. Barbara (Portugal) et son compagnon anglais n'excluent pas de quitter Bruxelles, peut-être pour retourner au Portugal, ou aller vivre dans un autre pays européen. John (Allemagne), qui est en couple avec une Belge, se trouve bien à Bruxelles, et « privilégie la famille pour le moment », mais ne sait pas s'il sera encore à Bruxelles dans 5 ou 10 ans. Seule Irina a exprimé une volonté de se sédentariser à Bruxelles, puisque son compagnon belge qui a deux enfants d'une union précédente ne veut pas quitter le pays.

Il est également frappant de constater que mis à part Mahi, qui est en couple avec un compatriote (qu'elle a cependant rencontré aux Pays-Bas), tous les interviewés en couple forment des couples bi-nationaux. La mobilité semble favoriser les couples mixtes. Barbara (Portugal) a rencontré son compagnon anglais lors de son Erasmus à Londres, et il l'a suivi d'abord à Porto puis à Bruxelles. Javier (Espagne) a rencontré sa compagne chilienne pendant ses études à Sydney. Ani (USA) a rencontré son compagnon norvégien lors de son Erasmus à Grenoble, et il l'a suivi jusqu'à Bruxelles. Christian (Suède) a rencontré sa compagne équatorienne à Bruxelles. Lara (Autriche) a rencontré Sachin (Inde) à Bruxelles. John (Allemagne) et Irina (Roumanie) ont tous deux rencontré leur conjoint belge à Bruxelles, alors que le compagnon de Ceylan, qu'elle a rencontré à Bruxelles, est belgo-américain, mais a vécu toute sa vie aux USA.

L'étape de la venue des enfants concerne peu les personnes interviewées. Sur 22 interviewés, seules deux personnes (Sachin et Gaël) ont un enfant. Sachin a un enfant qu'il a eu avec son ex-femme indienne. Quand Sachin a quitté son job pour s'installer à Londres, il a emmené sa femme et sa fille avec lui. Lorsqu'il s'est séparé de sa femme, elle et sa fille sont restées en Angleterre alors que Sachin a emménagé à Bruxelles. Cette proximité géographique permettait à Sachin de voir régulièrement son enfant. Cependant, au moment de l'interview, sa femme et sa fille se préparaient à rentrer en Inde, ce qui posait la question du départ de Sachin et Lara. En effet, Sachin ne voulait pas que sa fille grandisse loin de lui, et Lara et lui envisageaient

de partir quelque part en Asie, pas nécessairement en Inde, mais à une distance raisonnable. Gaël est dans la même position. Lui et sa compagne ont eu une fille alors qu'ils étaient déjà en Belgique, mais sa compagne l'a quitté quelque temps avant l'interview pour rentrer en France en emmenant leur fille avec elle. Pourtant, Gaël n'envisageait pas de quitter Bruxelles pour se rapprocher de Toulon où son ex-compagne et son enfant se sont réinstallés.

Il est frappant de constater que les personnes interviewées n'ont globalement pas d'enfant, cela quel que soit leur âge. Elles s'écartent significativement des statistiques belges concernant l'âge de la première grossesse pour la femme, qui se situe à 28,7 ans, et du premier enfant pour les hommes qui se situe aux alentours de 31 ans. Cette donnée peut s'expliquer par le report de l'âge de la première grossesse chez les femmes les plus diplômées (INSEE, 2012), ce qui est le cas des femmes interviewées. Cependant, le désir d'enfants quand il existe est exprimé par toutes les personnes interviewées comme un projet vague et plutôt lointain, quel que soit l'âge de la femme, ce qui peut nous conduire à penser que l'enfant arrivera tard, ou bien n'arrivera jamais. Chez les interviewés de plus de trente ans, il n'y a pas de rejet de la maternité ou de la paternité, mais pas de projet concret. Quand nous demandons à Mahi (33 ans) si elle envisage de fonder une famille, elle répond :

> « I think that generally speaking yes, but however I always thought that by this age, maybe I would have children, and this time frame keeps extending, so I'm not sure because I don't see this happening in the next 3 years... and then maybe in another 5 years... » (Mahi)

Il semble aussi que pour les interviewés, la mobilité soit un frein à la création d'une famille. Pour Markus (32 ans) par exemple, la vie dans un environnement international n'est pas favorable à la venue d'un enfant.

> « When you are in this kind of international environment, where we are in Brussels, this thing, family, can be really complicated. I know many stories of people from different countries, they get together and then they have children and then they break up. Well then things get very complicated. If you have a girlfriend from China or the US, and she decides that she wants to go back while I'm in Brussels. What happens with the children? I'm family oriented in the sense that I wouldn't have to live this kind of family situation. I want to have the original type of family that we think of. Not this kind of things, having a kid in Australia that I would never see. So what I'm doing right now is that I'm managing my risks. » (Markus)

Cependant, il ne mentionne pas qu'il prévoit de se stabiliser dans l'optique de fonder une famille prochainement.
Pour John (53 ans), qui a pourtant été marié deux fois, le fait qu'il n'a pas, et n'aura probablement pas d'enfant, est directement lié à son mode de vie mobile.

> « I don't have kid. That's another thing. If you travel a lot, you travel around, it's not an excuse, but it makes you think twice, because you have this restlessness that makes you think... just wait. But that's ok. » (John)

Pour d'autres, la mobilité est également un frein, pas nécessairement parce qu'avoir des enfants les empêcherait de voyager, mais plutôt parce que la situation de mobilité n'est pas propice au développement d'une relation sentimentale stable pouvant déboucher sur une famille. Maja (36 ans) par exemple fait explicitement le lien entre sa mobilité et son célibat.

> « Before I was always moving so I didn't want to settle down with someone, because I knew that I would move again. » (Maja)

Pourtant, bien qu'elle exprime le désir de rencontrer quelqu'un et de se stabiliser, elle postule en même temps pour des jobs aux Etats-Unis.

Pour d'autres enfin, le fait d'avoir une famille les pousserait à s'installer quelque part pour un certain temps. Gustavo (29 ans), pourtant célibataire, envisage le moment où le fait d'avoir des enfants stoppera sa mobilité.

> « Il arrivera le moment où ce sera intéressant de rester quelque part pour élever les enfants et pas les faire bouger et changer d'école et tout ça. Mais je crois que le moment arrive avec les enfants. Avant, même si tu as une copine, je crois que je trouverai une copine qui a la même idée que moi, qui a toujours envie d'expériences à l'étranger, donc elle n'aura aucun problème de mobilité non plus. Et moi non plus je n'aurais pas de problème de bouger avec quelqu'un dont je tombe amoureux, d'aller quelque part

> d'autre, jusqu'au moment donné où il y a des enfants, et là tu tombes sur une ville que tu as envie d'habiter, c'est ça voilà, il faut s'arrêter. » (Gustavo)

> « Yes, its possible but it's not what I want to do [moving with family]. Maybe because my experience was to grow up in the same town. I don't want to have my child some years in a country and then in another one etc... I'm a bit scarred of that. I think it can be just an experience without any problems, but it can also be shocking. I met many people that had this kind of background, and sometimes it's not easy. And the question 'where are you from' can be so difficult to answer to some people. Because it's not so easy sometimes. » (Saviero)

D'autres interviewés mentionnent leur désir d'enfants, mais ne conçoivent pas qu'il doive coïncider forcément avec une sédentarisation.

> « Pour le moment je suis pas marié et j'ai pas d'enfants. Mais même si j'ai des enfants je veux qu'ils habitent dans plusieurs pays. Et habitent dans des cultures différentes et apprennent des langues, et n'habitent pas seulement en Europe. C'est important aussi par exemple qu'ils habitent dans des pays en voie de développement je pense. » (Javier)

> « Mais avoir des enfants c'est pas un obstacle à la mobilité, après il faut voir que ça reste pratique. » (Aida)

Le lien entre la mobilité et l'étape du cycle de vie liée à la venue des

enfants n'est donc pas bien établi pour nos interviewés, puisque concrètement, les seules personnes qui ont eu un enfant n'ont pas stoppé leur mobilité à cette étape de leur vie. Sans pouvoir donner de clairs facteurs explicatifs, l'absence d'enfants observé chez notre population est également constatée par Favell (2008 ; 125) dans sa recherche sur les *Eurostars*, qui note que : « one first discovery is that the foreign European population in the cities are less likely to have children than comparable couples in their home countries. The decision for many couples is linked to their sense of being outside 'normal' nationalized structures, in terms of both career and lifestyle, and in terms of 'welfare security' ».

Considérant l'âge des personnes interviewées, il est impossible de prédire le lien entre leur mobilité et les étapes suivantes du cycle de vie familiale que sont les éventuelles séparations, la retraite et la grande vieillesse. Il est tout de même intéressant de noter que la plupart des interviewés continuent à parler de leur prochaine mobilité, après leur séjour à Bruxelles.

> « I don't imagine staying here for the rest of my life either. I'm not committed to stay in Belgium longer than that [le temps nécessaire pour avoir la nationalité], really. I can't really imagine my life in one place, because I don't have like a specific career path. Mais pour la suite je compte pas bouger autant, j'imagine que j'irai quelque part 5 ans, et puis autre part 5 ans, et puis pourquoi pas autre part 10 ans. » (Ani)

> « Qui sait après? Mais j'ai pas les idées très claires. Déjà

avoir le même boulot pendant 3 ans pour moi c'est un choc. Parce que pendant 4 ans j'avais des contrats de 6 mois en 6 mois, donc à la fin des 5 mois et demi je me disais toujours: bon tu te prépares. La précarité c'est pas le drame. Je me dis bon tu trouveras un autre boulot, on verra. Mais donc ça fait un peu... Mais j'ai pas envie non plus de me poser genre: ok j'ai mon petit boulot, mon petit chez moi et mes amis, et voilà. Ca c'est ma vie. Non, ça c'est pas possible. » (Chiara)

« Oui, j'ai toujours en tête depuis quelques années de partir aux Etats-Unis. Sinon, j'ai toujours en tête dans l'Europe de quitter Bruxelles dans 2-3 ans et de partir en France, ou en Italie ou au Portugal. » (Gustavo)

« J'aime bien [mon job] mais je ne te mens pas, je pense déjà à mon prochain poste. *Donc là tu as commencé il y a 8 mois et tu penses déjà à partir?* Oui là je continue, mais ma petite amie habite au Chili, elle est chilienne, donc je pense peut-être à aller habiter là-bas l'année prochaine. » (Javier)

« *And what for you? What are your plans?* They are none. I will stay in Belgium for a while, that's for sure. But after that... » (John)

« *And where do you picture yourself in 2 years, after the end of your contract?* After? That's a very good question that I should wonder. Quite honestly I don't know. I could stay for a while in Belgium, but I don't really see myself staying here for life. So it could be for a few month or years to figure out the next step, but at least, I don't think I would stay here permanently. I don't think I'm gonna go

back in Greece either» (Mahi)

« I'm still trying to decide what I want to do next. I'm on the job market, I'm actually looking for another job. Maybe going to the USA. » (Maja)

« Maintenant les plans sont peut-être d'aller en Angleterre, mais je ne sais pas encore, ou alors de rester à Bruxelles, ou bien de retourner en Russie quelques mois. » (Maurizio)

« Maintenant, à partir du moment où il [son conjoint] est fonctionnaire, il peut pas quitter son boulot au bout de 3 ou 4 mois, donc on pensait à un certain moment aller aussi dans d'autres pays, et surtout dans les pays dans lequel, heu... par exemple en Afrique ou dans les pays qui sont récipiendaires de l'aide au développement, et mais là du coup, ça nous oblige à rester à Bruxelles un moment avant de penser à partir ailleurs quoi parce que, voilà, il ne peut pas se mettre en disponibilité tout de suite. Oui, mais ce n'est pas une volonté à court terme, c'est plus une volonté... enfin, j'ai peut-être été un peu confuse mais c'est pas à court terme, c'est pas dans les mois qui viennent, je souhaiterais au moins rester 2-3 ans avant de me permettre de changer encore. *Parce que tu envisages quand même de rester un certain temps ici?* Oui un certain temps mais pas trop longtemps non plus. » (Aida)

« Personally, I like to move. I don't like staying in a place more than 5 years or 3 years. After that time, I really want to go. And before I graduated for my bachelor I went to the US for work and travel. And there I made up my mind, I don't want to stay in one place, I'd like to see other

parts of the world if possible. I discussed that with my boyfriend, it's possible that I look for a job abroad. Maybe Australia, or any country that is adaptable with english. I don't have a precise idea but I'm ready to change to another country because the feeling is... I'm happy here, it's ok if I stay here, but it could be maybe an interesting idea to change, to go to another country. As a refreshment. A change. Because I feel like, yes, it's ok if I'm going to settle down, if I build a family, it's ok I can do that here, but if possible I would like to go to another country. » (Ceylan)

« It's funny because when I was doing my interview for ING, they say that they saw from my resume that I moved a lot around, to advance my career. They were scared that I leave 2 or 3 months later... So maybe 2 or 3 years in Belgium or the Netherlands and seeing what comes, I don't know in fact. But anyway, I will stay at least for another year, working at least for a year here in Belgium. » (Hope)

« Honestly right now I find it difficult to imagine moving out, but I know that this point will come for sure. » (Lara)

« And do you plan to stay in Brussels? I don't know, I love Brussels. But I'm not against moving around the world, so... » (Christian)

Concernant spécifiquement le retour au pays d'origine dans un avenir proche ou lointain, et donc le retour à une certaine sédentarité, les interviewés sont presque tous unanimes pour dire qu'ils n'envisagent

pas sérieusement un retour au pays, au moins à moyen terme, et pour beaucoup, à long terme également. Certains sont catégoriques et ne pensent pas rentrer un jour :

> « Moi je retourne en Espagne juste pour voir ma famille. Si mes parents étaient pas en Espagne, je retournerais pas. J'ai rien là-bas. Donc non, a priori je compte pas retourner là-bas ». (Javier)

> « *And my final question, do you want to go back to Germany?* No, I don't know what will happen. But I don't plan to go back or anything like that. I'm not at all attached to this country. » (John)

> « *So do you want to go back in Greece one day?* No I'm not sure that I would like to do that either. I'm more turned into going in another country. Going back in Greece is not very important for me. And for my boyfriend. He wouldn't like to go back in Greece, he wants to continue to move, changing places. » (Mahi)

> « There is nothing in the UK that would drive me back to live there. » (Joe)

> « Si j'avais un problème de job ici, je regarderais en France, en Angleterre, mais je ne rentrerais pas chez moi, à la maison, parce que la maison c'est les vacances c'est la bonne humeur, c'est l'ambiance mais c'est pas un environnement où je peux me développer. Professionnellement ce n'est pas le cas. Moi mon cas personnel, je dis pas... Après pour le futur, je ne suis pas dans le schéma si je quitte la Belgique c'est pour l'Italie,

> ce n'est pas l'un ou l'autre. Pas du tout. Si je quitte la Belgique ce sera pour un autre endroit, ça veut pas dire l'Italie. » (Chiara)

Pour d'autres, soit ils ne ferment pas complètement la porte, soit ils espèrent rentrer au pays un jour. Cependant, personne ne cite la famille, les amis ou la nostalgie du pays pour expliquer cette envie de retour. Le climat, et l'avantage de passer sa retraite dans un pays où le niveau de vie est plus bas sont plus souvent évoqués :

> « *Et finalement, est-ce que tu aurais le désir de rentrer en Espagne à un moment donné ?* Rentrer pour toujours? Bon en tous cas, pas maintenant, pas dans le futur proche, mais peut-être après. Sauf si une fille m'amène dans son pays pour rester là-bas et qu'elle n'est pas espagnole. Mais pour le moment je pense pas à ça. Je compte pas les années qu'il faut pour que je rentre en Espagne. » (Gustavo)

> « *And what about going back to Slovenia?* I'm not considering that. It wouldn't be good for my career. I think it would be like making a step back. I don't think I could really find a very good job. Kind of a job that would be very satisfying for me. And if the job is not really challenging, at least I would like to get money. And again, it wouldn't be the case. Plus the situation in Slovenia right now is not really the best. The effect of the crisis... *When you will be retired maybe?* Yes, maybe. Not because of my family. The quality of life could be good, the weather... » (Maja)

> « Currently I don't want to go back to Sweden. But I

would like to... go back to Sweden, half of the year or something, from May to September. Fishing, hunting, kayaking. But it would be nice to be elsewhere the rest of the year. It's not at all for my family, it's because I like nature and outdoor activities. » (Markus)

« Je vais rester ici jusqu'à ma retraite, après je me casse au Portugal. Pas pour le Portugal, mais pour la plage, j'adore la plage, c'est des trucs qui me manquent trop. Je regrette pas le Portugal, c'est juste que j'ai adoré Lisbonne, c'est une ville où j'ai adoré habiter. C'est juste qu'on y vit bien, c'est la qualité de vie. » (Tiago)

« *Et ma toute dernière question, tu te vois finir ta vie au Maroc, rentrer à un moment ?* Vraiment j'ai aucune idée de l'endroit où je vais finir ma vie. » (Aida)

« I see myself buying a house in the Philippines, but not staying there. I expect my child to go back there 1/year, so yes, having a house there would be nice. It depends on my career and if I marry someone... I don't know, maybe when I will be so much older... everything is cheaper there, it would be more convenient I would say. » (Hope)

« I was thinking about closing the circle and going back to Italy. Yes, but not in my town, I think maybe in Roma, the dream would be to work in the government. But who knows? For the moment, I haven't started to look seriously. » (Saviero)

8.3.1. Une petite parenthèse sur le genre

La question du genre des migrants qualifiés n'a pas souvent été abordé dans la littérature. Il semble exister comme un consensus qui fait de la migration qualifiée une migration principalement masculine. Or nous le voyons, notre échantillon est composé de 50 % d'hommes, et de 50 % de femmes. Ce résultat n'est pas le choix d'un processus délibéré de notre part, il est plutôt le fruit du hasard, et il témoigne sans doute de la diversité genrée de cette mobilité. Ainsi donc, le cliché de la femme impliquée dans la mobilité uniquement de par son choix de suivre son mari, réalité pourtant bien présente dans la sphère des expats, ne s'applique pas ici. Lara et Aida ont bien rejoint Bruxelles pour des raisons liées à leurs relations sentimentales, mais l'inverse est vrai également. Le compagnon de Mahi et celui de Barbara, eux aussi mobiles qualifiés, sont à Bruxelles parce qu'ils ont suivi leur compagne. La mobilité des femmes qualifiées est ici majoritairement tributaire de leurs initiatives personnelles, et même les femmes qui ont suivi leur conjoint ont pu transformer cette expérience en choix, en saisissant des opportunités qui leur permettent de se développer humainement et professionnellement.

Une fois posé le rapport entre mobilité et cycle de vie, il nous faut nous pencher sur les facteurs qui sont à la base de la décision de migrer de notre population de recherche. C’est l’objet du chapitre suivant.

8.4. Déterminants de la mobilité

Depuis que les académiques se sont penchés sur les migrations internationales, une série de modèles – macro, mezzo ou micro - ont été proposés visant à expliquer *pourquoi* les personnes migrent.

Les théories macro-économiques néo-classiques, qui ont largement influencé la manière dont les décideurs et les analystes politiques ont pensé les migrations (Massey et *al.* 1993 ; 433), conçoivent les migrations internationales comme des mouvements causés par des différentiels géographiques entre pays en termes d'offre et de demande sur le marché du travail.

Les théories micro-économiques néo-classiques postulent que les acteurs décident de leur migration à la suite d'un calcul coûts-bénéfices les conduisant à espérer de leur migration un retour net.

Les nouvelles théories économiques de la migration intègrent l'importance du groupe et des ménages dans la prise de décision menant à la migration. Le contrôle des risques, variable importante au moment où la prise de décision s'opère, est alors optimisé puisque le risque est réparti sur les différents membres du groupe qui peuvent diversifier leurs stratégies.

Les théories du double marché du travail (*dual labor market*) postulent que les migrations internationales émanent directement de la demande en main d'œuvre des sociétés industrielles modernes. Les migrations internationales ne sont pas alors uniquement analysées, comme dans le modèle néo-classique, comme causées par des conditions défavorables sur le marché du travail du pays d'origine, mais plutôt comme causées par des conditions intrinsèques aux marchés du travail des pays

receveurs en mal de main d'œuvre.

La théorie du système-monde explique les migrations non pas en s'intéressant aux pays d'origine ou aux pays receveurs, mais au marché du travail mondial et au développement des économies. Les migrations sont alors causées par la pénétration des économies capitalistes dans toutes les régions du monde et leur appropriation des ressources, provoquant le départ des habitants des « périphéries ».

A ces théories, Piguet (2013) en ajoute d'autres issues de la psychologie sociale.

La théorie de la motivation postule que certains traits de personnalité sont spécifiques aux personnes ayant l'intention de migrer.

Les théories des attentes et des valeurs se penchent sur le processus de décision dans des contextes donnés et révèlent que les attentes de candidats au départ façonnent leurs comportements, ainsi que les valeurs du contexte d'origine au regard de la migration.

D'autres théories visent quant à elles à expliquer pourquoi les migrations se perpétuent.

La théorie des réseaux explique comment les connexions entre les migrants arrivés dans le pays de destination et leur société d'origine favorisent le départ de ceux restés au pays. De par le capital social constitué de leurs connaissances dans le pays de destination, les candidats à la migration pensent réduire les risques et les coûts associés à la migration, et sont donc plus enclins à migrer nombreux.

Les théories institutionnelles ciblent les organisations légales ou illégales qui prodiguent des conseils, des services, des documents, des contrats de travail, etc. aux candidats à la migration, encourageant de ce fait la migration.

La théorie de la causalité cumulative (*cumulative causation*) postule que chaque migration altère et transforme le contexte social du pays de départ, rendant les candidats à la migration plus nombreux.

Cependant, comme le note Ma Mung (2009 ; 3), ces théories ne sont pas satisfaisantes car elles sont souvent contredites par les faits, et parce qu'elles envisagent les migrants soit comme « des objets balistiques mus par les différentiels des niveaux de vie entre pays émetteurs et pays récepteurs, soit comme des calculateurs acharnés visant à maximiser leurs gains tout en minimisant leur effort ». Afin d'unifier les approches, Ma Mung propose de considérer la situation dans laquelle les migrations adviennent comme les conditions extérieures, le contexte dans lequel les candidats au départ organisent la réalisation de leur projet migratoire, perçu comme condition intérieure. Selon l'auteur, cette approche permet de mettre en avant le potentiel d'autonomie des migrants, leur capacité d'initiative, leur savoir-faire et leur pouvoir-faire. Il donne à l'autonomie un sens précis : il s'agit d'une part de la capacité à se différencier, et d'autre part à s'affirmer et à faire preuve d'initiatives. La différenciation s'exprime dans la capacité du sujet à faire groupe avec les uns plutôt qu'avec les autres, révélant une forme d'autonomie par la constitution d'un monde propre au sujet. L'initiative surgit lorsque le sujet s'extrait délibérément de ce monde pour transformer sa situation par la migration, et donc son monde. L'autonomie est alors constituée d'un savoir-faire qui consiste en la différenciation du sujet par la constitution d'un monde qui lui est propre, et d'un pouvoir-faire par la transformation de ce monde. Ma Mung propose alors de partir de la notion de projet migratoire plutôt que de celle de 'déterminants de la migration' pour penser le pourquoi de la

migration à partir d'une compréhension du sujet de la migration comme sujet autonome. Cette approche en termes de projet migratoire permet « de s'interroger non pas sur le 'pourquoi' mais sur le 'comment' de la migration et de remettre ainsi en question l'approche par les déterminants et la logique cause - effet » (Ib. ; 9).

L'intérêt de la pensée de Ma Mung pour nous réside dans l'accent qu'il place sur deux caractéristiques pertinentes dans notre contexte : 1) la notion de projet migratoire met en exergue l'agencéité des migrants, et 2) dégage l'analyse des migrations des théories explicatives qui s'intéressent aux mécanismes externes et aux facteurs causaux, pour en faire plutôt la « réalisation d'une intention propre au migrant » (Ib. ; 10).

Dans le cas de notre recherche, cette agencéité est au coeur du projet migratoire. En effet, comme le constate Ossman, la mobilité de nos interviewés « can't be reduced to economic pushes and pulls » (Stanton et Ossman 7 juillet 2013).

La première question que nous voulons adresser, avant d'expliciter les motivations qui poussent à la mobilité, est celle de savoir si, au-delà des théories classiques expliquant les déterminants de la migration, nous pouvons expliquer la mobilité de nos interviewés par la possession éventuelle de certaines formes de capital.

8.4.1. Le capital mobilité

Alors qu'elle étudie ce qu'elle appelle les *élites managériales de la mondialisation*, Wagner (2005) constate que l'internationalisation des

élites économiques n'est pas un phénomène neuf. Elle rappelle comment déjà la mobilité des marchands entre le XIVe et le XVIIe siècle a joué un rôle important pour le développement des liens entre cités, puis comment les élites économiques depuis le XIXe siècle se sont positionnées d'emblée comme des élites mobiles et cosmopolites, suivies en cela par les entreprises transnationales contemporaines qui favorisent la mobilité internationale des cadres et des travailleurs qualifiés. Bien qu'elle différencie les anciennes élites cosmopolites des nouvelles élites managériales de la mondialisation, Wagner pointe quelques traits communs : dans les hautes classes cosmopolites, les enfants sont d'emblée élevés dans des environnements multi-culturels (par exemple en privilégiant l'emploi de nurses de langue étrangère), l'éducation est orientée vers une ouverture sur l'étranger, et favorise le développement d'un cosmopolitisme naturel. Dans le cas des élites managériales de la mondialisation, l'élite se forme non pas à partir de l'appartenance de classe, des réseaux familiaux et interpersonnels, mais a plutôt à voir avec l'internationalisation des entreprises. Cependant, Wagner note que les élites managériales qui connaissent le plus grand succès professionnel ont d'abord bénéficié d'un héritage familial cosmopolite. Dès lors que les enfants ont été très tôt en relation avec la mixité, la différence, l'apprentissage des langues étrangères et la mobilité, leur adaptation aux exigences d'une carrière internationale est facilitée. Ainsi, les élites cosmopolites et les élites managériales qui réussissent ont en commun une éducation depuis l'enfance orientée vers l'apprentissage du cosmopolitisme. Elles partagent également certaines valeurs éthiques « célébrant l'ouverture des frontières et dévalorisant corrélativement l'archaïsme des nationalismes » (Ib. ; 20).

Cette analyse laisse à penser que la mobilité est d'abord un privilège qui nécessite un certain capital réservé à une élite.

Murphy-Lejeune (2000), à travers une étude sur la mobilité des étudiants, distingue quatre facteurs contribuant à faciliter et à favoriser la mobilité. Elle appréhende ces facteurs comme des composantes de ce qu'elle nomme le *capital de mobilité* : il s'agit de 1) l'histoire familiale et personnelle, 2) des expériences antérieures de mobilité ainsi que des compétences linguistiques, 3) des expériences d'adaptation, et enfin 4) de certains traits de personnalité. Sur cette base, elle différencie les étudiants qui se sont engagés dans des processus de mobilité durant leurs études des étudiants qui sont restés sédentaires, et cherche à expliquer ce qui différencie un groupe de l'autre.

Ainsi, elle remarque tout d'abord que les étudiants mobiles ont une relation historique et familiale avec la mobilité. Ils sont issus plus régulièrement de familles bi-nationales, avec un historique de mobilité, ou ayant accueilli au sein de la famille des personnes d'origine étrangère.

Cependant, l'auteur remarque également que malgré ces prédispositions familiales à la mobilité, il arrive qu'un membre de la fratrie décide d'entrer dans la mobilité quand les autres restent sédentaires. Elle explique alors ces différences en faisant appel à certains traits de personnalité individuels : un goût pour l'aventure, un désir de voyager, de voir autre chose.

Les étudiants mobiles ont également pour la plupart connu des expériences préalables de mobilité, qui ont affermi chez eux un désir de reproduire l'expérience. Voyages en famille, stages linguistiques, au pair, *backpacking*, etc. sont des préalables pour beaucoup à une

continuité naturelle de la mobilité durant les études.
Enfin, la plupart des étudiants mobiles sont capables d'identifier des moments de vie qui ont développé leur capacité d'adaptation : départ de chez les parents pour vivre seul au moment d'entrer à l'université, expérience de l'internat, séjours à l'étranger dans des familles d'accueil, etc. les ont prédisposés à la mobilité et aux processus d'adaptation qui vont de pair avec cette expérience. Comme on le note, contrairement au cas des élites cosmopolites ou des élites managériales, la mobilité des étudiants étudiés par Murphy-Lejeune n'est pas tributaire d'un capital de mobilité uniquement accessible aux élites.

Si l'on transpose ces quatre dimensions du capital de mobilité à la population que nous avons rencontrée, nous remarquons qu'en effet, un certain nombre des interviewés partagent certaines expériences en commun avec les étudiants de l'enquête de Murphy-Lejeune.

Déjà en 1989 dans son anthropologie de la mobilité, Tarrius pointait l'importance de la dimension historique et familiale des mobilités. Il recommandait de développer un regard sociologique sur la mobilité à partir de trois rapports espace-temps. Le premier de ces rapports concernait « les grandes migrations et l'histoire de la production des identités groupales : temps des brassages entre générations et des grands parcours initiateurs d'itinéraires souvent internationaux » (Tarrius 1989 ; 136). Cette dimension intergénérationnelle et historique de la mobilité n'est pas flagrante chez la population interviewée. Nous interprétons cela comme un signe de l'arrivée depuis une ou deux décennies de nouveaux types de populations mobiles, qui bénéficient

plus des structures de transport et des technologies, de l'internationalisation de l'éducation et de la massification des échanges universitaires, et de l'ouverture de l'espace européen, que de savoirs-faire transmis entre générations.

De fait, comme illustré dans le tableau ci-dessous, il n'y a pas de signe évident montrant une continuité historique d'une histoire familiale de mobilité. On ne note pas un taux de mobilité particulièrement élevé chez les grand-parents. La mobilité est un peu plus élevée chez les parents, et encore plus chez les frères et soeurs.
Même si les parents des interviewés vivent principalement dans le pays où ils sont nés (à part la mère de Gaël qui vient de la Réunion et qui a rejoint la métropole, le père de John qui est italien, a vécu un an aux Etats-Unis et vit depuis en Allemagne, et les parents d'Ani qui ont vécu 10 ans en France et vivent maintenant en Belgique), certains d'entre eux ont connu une mobilité qui a duré d'une à plusieurs années.
Bien sûr, les parents de Chiara et Javier ont passé la plupart de leur vie à l'étranger pour la carrière diplomatique des pères. Les parents de Lara sont divorcés, sa mère s'est remariée avec un égyptien, et elle passe la plupart de son temps là-bas. Le père d'Aida, marocain, a fait ses études universitaires dans une université américaine à Beyrouth, puis a travaillé un an à Londres et un an au Cameroun avant de rentrer au Maroc et de s'y stabiliser. Le père de Joe a quitté Londres pour vivre un an en France lorsqu'il était jeune, et sa mère est partie après ses études en Angleterre pour voyager en Asie et aux Etats-Unis, avant de passer deux ans en Papouasie Nouvelle Guinée, puis de rentrer en Angleterre où elle a rencontré et épousé son père. La mère de Christian,

suédoise, a vécu à Bruxelles où elle travaillait pour la Commission Européenne avant de rentrer en Suède. Le père de Hope vit toujours actuellement aux Etats-Unis où il travaille pour envoyer de l'argent à sa famille, et espère un retour prochain aux Philippines.

Les frères et soeurs des interviewés, quand ils ne sont pas enfants uniques, ont connu une plus grande mobilité. Soit parce qu'ils ont étudié à l'étranger, soit parce qu'ils ont travaillé ou travaillent toujours à l'étranger. La soeur de Chiara a d'abord passé quatre mois au Yemen et six mois en Jordanie, avant de quitter Rome pour un Erasmus à Barcelone. Elle habite et travaille à Paris pour le moment. Une des soeurs de Javier est décrite par lui comme « l'aventurière de la famille, elle a aussi voyagé un peu partout dans le monde, elle a travaillé un peu partout ». Le frère de Mahi est parti à l'étranger pour ses études, mais est rentré en Grèce où il vit aujourd'hui. La soeur d'Aida a le même parcours de mobilité qu'elle. Le frère de Barbara a quitté le Portugal pour les Pays-Bas où il travaille. Le frère de Lara a quitté l'Autriche pour l'Allemagne, où il vit avec sa femme polonaise. La soeur de Saviero a travaillé et vécu en Chine, avant de rentrer en Italie, mais pourrait repartir pour Saïgon.

Concernant les expériences de mobilité antérieures à la mobilité durant les études, pour la plupart il n'y a pas de grande mobilité avant les études universitaires, mis à part Chiara, Javier, Christian et Ani qui ont suivi leurs parents à l'étranger, Joe qui a passé chaque été depuis ses 13 ans dans des familles d'accueil en Espagne pour des échanges linguistiques, et Lara et Markus qui ont refait leur terminale aux Etats-Unis avec le

Rotary Club. L'apprentissage des langues (en plus des langues étrangères apprises pendant la scolarité classique) n'a pas non plus été une expérience qui a précédé la mobilité individuelle pour la plupart d'entre eux, mis à part Javier et Chiara qui ont été scolarisés au lycée français (puis à l'école américaine pour Javier), Christian qui a finit sa scolarité dans un lycée international, et Joe qui a effectué des séjours linguistiques.

Concernant les expériences d'adaptation, la plupart des interviewés n'ont pas connu des moments de rupture propres à développer leurs capacités d'adaptation avant l'entrée à l'université, mis à part Joe et ses échanges linguistiques, Lara et Markus et leur expérience avec le Rotary Club, et Chiara et Javier. Par contre, l'entrée à l'université a coïncidé pour presque chacun d'eux avec un départ de la maison familiale.

La question de traits de personnalité spécifiques prédisposant à la mobilité sera discutée plus tard, mais il apparaît bien qu'une certaine curiosité et un désir d'aventure soient des traits de caractère généralement partagés par la population interviewée.

D'une manière générale, on peut noter que s'ils disposent bien d'un capital mobilité, ce capital n'est pas tributaire de l'appartenance à une classe sociale élevée, comme celle des élites cosmopolites ou managériales. Ce capital mobilité est principalement lié à la possibilité qui leur a été offerte de profiter d'une expérience à l'étranger pendant leurs études supérieures, et à leur capacité à s'en saisir. On peut

néanmoins penser que cette capacité à actualiser les possibilités est partiellement due à une expérience de mobilité familiale (principalement liée à la mobilité des parents) quand elle existe, et à certains traits de caractère qui les poussent à ‘se lancer dans l'aventure’.

Figure 9: Historique familial de mobilité

	(au moins un des) **Grands-Parents**				(au moins un des) **Parents**				(au moins un des) **Frères et soeurs**			
	Pas de mobilité	**Migration interne**	**A vécu dans un autre pays**	**Vit/a vécu dans un autre pays de manière permanente**	**Pas de mobilité**	**Migration interne**	**A vécu dans un autre pays**	**Vit/a vécu dans un autre pays de manière permanente**	**Pas de mobilité**	**Migration interne**	**A vécu dans un autre pays**	**Vit pour le moment dans un autre pays**
Sachin	X				X				N/A			
Lara				X			X					X
Aida	X						X					X
Ceylan	X					X			X			
Chiara		X					X					X
Gustavo		X			X				X			
Javier	X						X					X
Tiago		X				X			N/A			
Saviero	X				X						X	
Joe				X			X		N/A			
Christian	X						X		N/A			
Irina		X			X				X			
Maurizio	X					X			X			
Ani		X	X					X				X
Mahi	X				X						X	
Barbara	X					X						X
Markus	X					X			X			
Maja			X			X			N/A			
Lucy	X				X				N/A			
John	X							X	X			
Hope	X						X		X			
Gaël	X							X	X			

8.4.2. Le capital social

La littérature migratoire a mis en avant depuis deux décennies le rôle joué par les réseaux sociaux (voir par exemple Benson-Rea et Rwlinson 2003 ; Haug 2000 ; Massey et Asya 2005 ; Sanders et *al.* 2002 ; Shah et Menon 1999 ; Wang et Hsiao 2002), et donc le capital social des migrants dans la prise de décision et l'acte de migrer. Selon cette théorie, « by drawing on the social ties, an individual can mobilize the social capital embedded within it to gain valuable information, moral support, and material assistance that may reduce, often quite substantially, the costs and risks of migration. As a result, people with migrant friends and relatives display a much higher likelihood of emigration compared to those who do not have any ; stronger the social connection, more and better the person's migratory experience, the higher are the odds of eventual out-migration » (Prayitno et *al.* 2014). L'étude de Kazlauskienė et Rinkevičius (2015) révèle cependant que le rôle du capital social décroît avec le degré de qualification. Plus les individus sont qualifiés, moins le capital social joue un rôle important dans la prise de décision de migrer. De ce fait, « it could be said that the highest skills or human capital which creates the highest added value in the global labor market together with immigration policy emphasizing 'immigrants' quality' substitute the role of social ties as a reducer of migration costs and risks » (Ib. ; 73).

Il semble que notre population confirme ce résultat, puisque le capital social et l'existence de réseaux préalables à la migration ont joué un rôle extrêmement mineur lors de la première expérience de mobilité, et

finalement dans leur décision de migrer à Bruxelles. La plupart ne connaissaient personne à Bruxelles et ne connaissaient pas Bruxelles avant d'y arriver.

> « Je ne connaissais personne. Pendant le premier mois, j'ai habité avec une famille que j'ai trouvée sur internet ». (Gustravo)

> « When I arrived a year ago, I didn't know a single person ». (Maja)

> « I didn't know a thing about Belgium before coming ». (Markus)

> « *And when you started you MBA, did you already have friends here, from your previous positions maybe?* No I didn't know anyone. But for me it was all right because I've always moved in places where I don't know anyone ». (Hope)

Lorsque les interviewés avaient déjà des liens avec Bruxelles (connaissance de la ville ou connaissances dans la ville), ces liens étaient extrêmement faibles, à l'exception de Javier, Chiara et Ani qui avaient habité Bruxelles avec leurs parents étant enfants, et de Christian qui y est arrivé à l'âge de 15 ans avec sa mère. Mais même alors, les réseaux ne sont pas mobilisés dans l'optique d'avoir des informations sur la ville et les conditions du marché du travail avant de prendre la décision d'y venir ou non. Ils sont plutôt mobilisés une fois la décision prise afin de faciliter les premières semaines de la vie sur place. Et même dans ce cas, il n'y a pas lieu de parler réellement de réseau car il

se restreint la plupart du temps à une ou deux connaissances. Ce réseau n'est pas non plus composé de compatriotes expatriés, il ne comporte aucune composante ethnique ou nationale.

> « J'ai commencé à parler avec des amis que j'avais ici, des amis de l'école, et des amis de mes parents qui étaient ici, et des amis que j'avais rencontrés dans d'autres pays, par exemple j'avais une amie que j'avais rencontré en Angola, ça faisait 15 ans que je la voyais plus, et elle était ici en train de travailler dans une ONG à Bruxelles, et donc j'ai parlé avec elle. Au début je suis resté chez des amis à mes parents, mais après j'avais pas trop envie parce que en plus ils habitaient à Uccle, donc j'étais un peu éloigné de tout, donc je me suis décidé et je suis allé vivre avec une amie que j'ai connue au lycée français en Angola. J'ai débarqué chez elle pendant 10 jours plus ou moins, et pendant que j'étais chez elle tous les jours je postulais à différents boulots, et finalement j'ai postulé par internet à ce travail chez MWH et c'est comme ça que j'ai trouvé. Cette fille de l'Angola je la revois un peu mais je me suis rendu compte qu'on n'a pas tellement des choses en commun. C'est pas parce que je suis resté chez elle pendant 10 jours qu'on va devenir meilleurs potes quoi. ». (Javier)

> « Je connaissais quelques personnes à Bruxelles, de l'université. Mais pas beaucoup de monde. Quand je suis arrivé ici j'ai trouvé une chambre grâce à eux, et puis j'ai connu d'autres gens ». (Maurizio)

> « *Et quand tu es arrivé ici la première fois tu ne connaissais rien ni personne?*

> Si, je connaissais parce quand tu fais le master [en interprétation] tu viens ici, tu rencontres les fonctionnaires et d'autres free-lance, et aussi mes potes de master qui avaient passé la première fois, donc ils étaient déjà ici ». (Tiago)

> « *But did you already know Brussels?* No, it was my first time here. I had only a friend that I met in Milan, and he was here. So I met him when I arrived here. And through him, I met some other people, and then I started a stage in the European Commission, and and... » (Saviero)

Dans le cas de Chiara uniquement, c'est grâce à une personne qu'elle connaissait déjà à Bruxelles que la décision de migrer s'est imposée.

> « Et j'avais la chance d'avoir une amie ici qui était une copine de la fac qui m'a dit oui, tu bouges tu viens chez moi, tu cherches du boulot tu restes tant que tu veux et puis tu verras. Donc ouf, 2008, j'arrive ici, je suis restée deux mois et demi, j'ai pas trouvé, c'était en novembre, donc pour les vacances de Noel je suis rentrée, et après quelques semaines on m'a appelée, j'avais fait une candidature spontanée au pif, et c'était un think tank européen qui me proposait trois mois de boulot, un vrai boulot, pas un stage, trois mois soi-disant renouvelables, et là je me suis dit ok c'est le moment on est en 2009, je bouge et donc je suis venue ici ». (Chiara)

Ainsi donc, la mobilisation des réseaux est minime, et confirme que « high occupational groups rely more on networks of colleagues or organizations and less on kin-based networks than unskilled workers »

(Vertovec 2002 ; 4).

La question du capital social des interviewés pose celle de la continuité historique de leur migration vers Bruxelles au regard des migrations historiques à destination de la ville. C'est cette question que nous adressons dans le chapitre suivant.

8.5. *I don't meet these people* : Migrations, diasporas et continuités historiques

Du fait de certaines situations historiques, la Belgique a été le réceptacle privilégié de migrations provenant de certaines parties du monde. C'est le cas de la migration congolaise, présente en Belgique pour des raisons historiques liées à l'histoire coloniale du pays, mais aussi des migrations marocaines, turques ou portugaises. De ce fait, certaines groupes diasporiques sont particulièrement représentés à Bruxelles. Selon les théories migratoires des réseaux, l'installation d'une diaspora dans un pays devrait favoriser la venue de nouveaux migrants puisque « les membres de la diaspora déjà installés dans le pays de destination, en communiquant avec ses compatriotes restés au pays, les informe sur la possibilité d'emploi et de formation à l'étranger » (Buga 2011 ; 236).
Nous n'avons pas rencontré de congolais, mais nous avons interviewé un portugais (Tiago), une turque (Ceylan) et une marocaine (Aida).

La présence des marocains en Belgique remonte aux années 1960, quand la Belgique et le Maroc signent un accord bilatéral de recrutement de main d'œuvre. Cependant, Bousetta et Martiniello

(2003) notent que cette présence remonte à avant les années 1960, puisque des marocains arrivent en Belgique, en passant par la France, et s'installent notamment dans la province de Liège où ils travaillent comme mineurs dès les années 1920. Après la fin de l'accord bilatéral, en 1974, les migrations marocaines se poursuivent, principalement pour des raisons de regroupement familial. Aujourd'hui, une grande part de ces migrants sont naturalisés, et n'apparaissent plus dans les statistiques sur les migrations en Belgique. En 2010, les marocains apparaissaient comme la première nationalité étrangère présente en Belgique en termes de population non belge, ou née non belge (Centre pour l'Egalité des Chances 2010 ; 139). La plupart des marocains, ou belges issus de la deuxième ou troisième génération, habitent Bruxelles et vivent principalement dans les communes de Schaerbeek, Saint-Joss et Molenbeek.

Les migrations turques prennent à peu près le même chemin. En 1964, la Belgique signe un accord bilatéral de recrutement de main d'œuvre avec la Turquie. En 1967, la Belgique restreint l'arrivée des turcs sur le territoire, et les populations d'origine turque se stabilisent et s'installent, principalement à Bruxelles où ils occupent particulièrement la commune de Saint-Josse. En 2010, les turcs apparaissaient comme la quatrième nationalité étrangère présente en Belgique en terme de population non belge, ou née non belge, après les Marocains, les Italiens et les Français (Centre pour l'Egalité des Chances 2010 ; 139).

L'immigration portugaise en Belgique prend place principalement dès les années 1950, puisqu'en 1956 un accord est signé entre la Belgique et le Portugal favorisant l'arrivée de main d'œuvre. Dans les années

1960, d'autres vagues d'immigrations portugaises arrivent en Belgique, composées de migrants fuyant le salazarisme. Aujourd'hui, une large communauté portugaise habite Bruxelles, principalement dans la commune de Saint-Gilles.

Il existe donc des relations, une diaspora importante en Belgique et des routes migratoires historiques entre le Maroc, la Turquie, le Portugal et la Belgique. Cependant, lorsque la question a été abordée avec les interviewés, ils ont tous adopté une posture de différenciation très nette d'avec les communautés migrantes historiques présentes en Belgique. Le choix de la Belgique comme pays de destination ne s'est finalement opéré qu'un peu 'par hasard', et il est clair pour eux que leur arrivée à Bruxelles n'est tributaire d'aucune diaspora établie, route migratoire ou relations pré-existantes. Tiago est à Bruxelles à cause des structures européennes, car c'est ici qu'il peut le mieux exercer son métier d'interprète. Aida est à Bruxelles originellement pour rejoindre son compagnon français qui travaille à la Commission Européenne. Ceylan est à Bruxelles parce que c'est à la VUB qu'elle a trouvé une bourse et le meilleur encadrement possible pour poursuivre ses recherches.

Ni Tiago, Aida ou Ceylan ne connaissaient une seule des personnes habitant à Bruxelles sur un long-terme originaires de leur communauté nationale avant d'arriver dans la ville. Ils n'ont jamais mobilisé la diaspora de leur pays d'origine pour favoriser ou préparer leur migration, avant le départ ou une fois arrivés à Bruxelles.

> *« Et tu habites à Saint-Gilles ? C'est le quartier portugais de Bruxelles c'est pour ça ?*
> Non pas du tout, ici c'est que des anciennes migrations de

> Portugais. C'est complètement différent. Déjà au niveau culturel ça a rien à voir, on est une génération qui a beaucoup plus étudié que cette génération qui est partie à 18 ans sans à peine savoir lire, et pour bâtir les villes de l'Europe. C'est pas mon cas, mais il y en a qui viennent complètement désespérés, mais c'est quand même des gens qui ont fait la fac, il y a un profil académique assez différent, et culturel aussi. Mais je fréquente pas les anciennes générations de Portugais de Saint Gilles. C'est trop différent. Je le fais pas consciemment, mais j'ai pas envie d'aller dans un café qui la plupart du temps n'est même pas beau juste parce qu'il y a des Portugais, c'est pas un truc qui m'attire ». (Tiago)

> « *Did you know that in Brussels there are a lot of turkish people ? A large community ?* Yes, but I don't meet these people. » (Ceylan)

De la même manière, une posture de différenciation très nette a également été adoptée vis-à-vis de la population migrante historique. Il est évident pour les interviewés qu'ils ne se situent pas dans la continuité de ces migrations, et qu'ils présentent des profils très différents.

> « L'Espagne dans les années 60 les gens émigraient parce qu'il n'y avait rien en Espagne, et ici ils avaient l'opportunité de travailler. Voilà, ils décidaient à un moment donné de partir. Je dois travailler pour gagner ma vie, pour donner à manger à mes enfants donc je pars. Avant c'était un peu des émigrants, niveau professionnel ils sont bas, par contre maintenant, les personnes mobiles, notre génération on a fait des études universitaires, on parle les langues voilà, donc on peut

> partir là où on veut. On peut sortir. Par contre avant c'était un peu forcé, je vais en Allemagne parce que c'est là qu'il y a du travail. Maintenant c'est plutôt, je sais que je vais probablement réussir à trouver un travail, maintenant je décide où je vais aller. » (Gustavo)

Les personnes interviewées et les migrants historiques ne se rencontrent pas, ne se fréquentent pas, ne partagent pas les mêmes lieux à Bruxelles. Bien que Tiago par exemple habite dans le quartier portugais de Saint-Gilles, il habite dans le haut Saint-Gilles, à proximité de la maison communale, plutôt considéré comme un quartier 'bobo'. Quand nous nous rencontrons, il nous donne rendez-vous au café *la maison du peuple* qui, selon ses mots, est « un peu son QG », café bien connu de la faune cosmopolite jeune et branchée de Bruxelles, et non pas dans un des innombrables cafés portugais qui peuplent le quartier.

La différenciation s'explicite sur plusieurs points :

1) Le degré de qualification : les migrants historiques sont considérés comme d'un niveau éducatif et socio-économique plus faible.

2) Le mode de vie et l'intégration : les migrants historiques sont perçus comme 'vivant ici comme s'ils vivaient toujours au pays'.

> « *Et ici tu fréquentes des portugais ?* Je fréquente des Portugais mais pas à Saint-Gilles, c'est surtout mes collègues de la Commission, je vais parfois au café Portugal qui est avenue de la Couronne. J'y vais à chaque fois que Benfica qui est mon club joue. Là-bas c'est un peu le hangout des interprètes des cabines portugaises, quand on va manger notre repas de cabine on le fait là-bas. Et les Portugais que je fréquente c'est les gens de la Commission et les gens du café Portugal, mais je les vois

que là-bas c'est pas des potes. *Donc par exemple on parlait des anciennes générations de migrants, ça c'est une intégration très différente ?* Oui bien sûr parce que ça t'isole, là tu cherches pas l'autre, tu cherches le trucs que tu connais, je crois que c'est pas mon cas, j'ai trop l'habitude de connaître des gens, j'ai bougé beaucoup, donc j'ai l'habitude de rencontrer du nouveau et ça me plaît. Mais ce que j'essaye de dire je pense c'est que ces gens d'il y a 40 ans ils avaient un peu peur, ils étaient mal à l'aise parce qu'ils ne parlaient pas la langue, ils se sentaient le dernier, le plus bas de la pyramide sociale. Et ils l'étaient. Alors que nous on ressent pas ça. Alors on a une attitude peut-être plus positive parce qu'on a plus d'outils et plus d'armes par rapport aux endroits qui nous reçoivent. » (Tiago)

« We are not like these people anymore. It's like that was a generation of people who left Turkey like 50 years ago. I tried to understand them, but I can't help. I can't have a social friendship or connection to them. I can't discuss anything with them because I don't find them intellectually high. *So you are saying that their kind of migration is completely different from your kind of migration?* Of course. Now I see the reaction of those people, those immigrants, but I'm different, I could catch the new technologies, and the new aspects of Turkish people. Turkey is changing, but these people they can't know what's happening. *So it's a question of adaptation?* I would call it integration. But... In Germany, they said that turkish people are not good at talking german. But here they speak perfectly french. So it's not only a question of language, it's also a part... a cultural difference, and the nature of solving a problem. We have

completely different ways of solving problems. It's hard to understand a mind culturally. » (Ceylan)

« I met some Filipinos who have been living here for a long time, but it was completely accidental. In fact I'm more comfortable with international people than with my own national community. When I was in the UAE for example, there was a very big Filipino community there as well, but my friends were international. » (Hope)

« There is a large community of greeks in Brussels, I hear them speaking greek in the street. But it's not really something that I'm looking for. I never intentionally met greek people here. I'm aware than in Brussels there are places for greek people, but actually we don't go there. It's kind of an oxymora, living abroad and trying to integrate into the Greek community that you left behind... I think we both don't feel that need. The difference between them and me, it's that they migrated without having already a job, but in my case, I had already a job. And in my case, I think that you become more and more critical of your own country, once you are abroad. I'm much more critical of certain aspects, politics, certain ways of behaving... It's not because we come from the same country that we have more in common than with other people. » (Mahi)

« In fact the first Slovenian that I met here was 2 months ago. One year after I arrived. It's not something that I'm looking for, meeting other Slovenians. I prefer to be mixed. » (Maja)

De la même manière que le capital social en général a moins d'importance pour les migrants qualifiés que pour les migrants peu qualifiés, on peut penser que le recours à la diaspora déjà installée dans le pays de destination n'est pas une pratique courante chez les migrants qualifiés. Cependant, Meyer et Wattiaux (2006) notent l'existence de réseaux diasporiques constitués de migrants hautement qualifiés, qu'ils appellent les *diaspora knowledge networks*. Ces réseaux sont donc composés de personnes hautement qualifiées issues du même pays et réparties dans le monde entier, qui se soutiennent et peuvent donc favoriser les migrations des personnes qualifiées issues du même pays d'origine, et qui œuvrent aussi pour le développement technique et scientifique de leur pays d'origine. Pourtant, aucun interviewé n'a mentionné une inscription quelconque dans ce genre de réseaux, ou bien avoir pris appui sur eux pour favoriser leur départ.
La totalité des interviewés ne se sont pas appuyés sur des réseaux diasporiques, relationnels ou familiaux quand il s'est agi de prendre la décision de migrer.

Comment cette décision de migrer a-t-elle alors été prise ? S'agit-il d'une décision individuelle, comme c'est le cas des TKW, des SM, des SIE ou des *Eurostars* ? C'est à cette question que le prochain chapitre est dédié

8.6. *I prefer to think of myself in a sense* : la composante individuelle de la migration

Les recherches sur les SIE montrent que la décision de migrer est prise

individuellement (Doherty et *al.* 2011), comme c'est le cas aussi pour les TKW, les *Eurostars* ou les SM. Nos données confirment cette composante très individualiste de la migration. Pour la plupart des interviewés, la question ne s'est simplement jamais posée d'intégrer la famille ou un quelconque groupe dans la prise de décision, exception faite du conjoint quand il y a lieu. Dans ce cas, la décision se prend ensemble, comme c'est le cas de Gaël qui a associé sa fiancée à la prise de décision. Le compagnon anglais de Barbara l'a suivie à Porto, puis ils ont décidé ensemble de partir pour Bruxelles. Le compagnon grec de Mahi, qu'elle a rencontré aux Pays-Bas, a choisi de la suivre à Bruxelles, puisqu'il travaille à son compte dans l'informatique et peut donc travailler de n'importe où.

La migration à Bruxelles n'étant pas la première expérience de mobilité de notre échantillon, on peut postuler que cette mobilité s'est déjà construite comme mode de vie basé exclusivement sur un mode de décision individuel dès le départ, qui peut être repensé si un conjoint vient s'ajouter en cours de route.

John, quant à lui, a toujours vécu sa mobilité seul. A 53 ans, il a été marié deux fois. Avec une anglaise quand il habitait à Londres, avec une espagnole quand il habitait à Valencia. Il n'a pas d'enfant, et ses mariages (qui se sont tous deux soldés par un divorce) n'ont jamais empêché sa mobilité.

Nous avons également rencontré des couples vivant leur expérience de la mobilité chacun de son côté. Javier est à Bruxelles alors que sa conjointe vit au Chili où elle termine ses études et cherche de son côté un travail, « préférablement en Europe », à moins que Javier ne

parvienne, dans un futur indéterminé, à se déplacer lui-même et à trouver un travail « quelque part en Amérique latine ». Aida et son compagnon ont longtemps été séparés par la mobilité de l'un et de l'autre, vécue librement et individuellement. Sachin vit à Bruxelles, mais Lara, sa compagne, ne le retrouve que le week-end, puisqu'elle étudie à Utrecht la semaine. Alors que des programmes universitaires similaires existent en Belgique, elle préfère l'université d'Utrecht, et s'apprête à partir trois mois en Inde sur base volontaire pour un stage. Cependant, dans un futur proche, ils pensent se rapprocher de l'Inde puisque la fille de Sachin y vit pour le moment, et cette prise de décision est l'objet de nombreuses discussions entre eux. Chiara était en couple lorsqu'elle a pris la décision de migrer à Bruxelles. A cette époque, son compagnon n'a pas voulu la suivre, et cette situation a provoqué la rupture.

La migration n'est jamais abordée par les interviewés en termes de stratégie familiale, mais uniquement comme une décision prise seul. Hope, qui vient pourtant d'une société dans laquelle la migration est une composante importante (Philippines), exprime ainsi la manière dont sa famille a pris part à sa décision de migrer pour la première fois pour les UAE :

> « No of course I had a discussion with my family, but it was like... I told my mum and my dad that I had an opportunity in the UEA. Basically they gave their opinion, but the final decision was mine ». (Hope)

Hope est pourtant issue d'une famille dans laquelle la migration a joué

un grand rôle. Son père vit depuis une quinzaine d'années aux Etats-Unis, et rentre une fois par an au pays. La migration de son père a quant à elle été pensée comme une stratégie familiale, puisqu'il travaille aux Etats-Unis pour pouvoir supporter sa famille et envoyer de l'argent, bien qu'il espère rentrer le plus tôt possible. Lucy exprime cette composante individualiste de la migration dans ces termes : à la question de savoir dans quelle mesure sa famille a été consultée dans son choix de migrer, sa réponse a été :

> « I prefer to think of myself in a sense. Everybody has its own path... ». (Lucy)

S'il est établi que la décision de migrer se prend principalement seul, ou en couple quand il y a lieu, la question des motivations qui ont poussé nos interviewés dans la mobilité doit maintenant être explicitée. C'est l'objet du prochain chapitre.

8.7. A la recherche d'une vie meilleure ?

8.7.1. Au coeur de la crise : migrer pour des raisons économiques ?

Bien que les théories néoclassiques mettent l'accent sur la dimension économique dans la décision de migrer, les interviewés n'ont pas souvent mis l'accent sur cet aspect des choses. Pourtant, les interviews se sont déroulées entre 2013 et 2015, dans un contexte de crise économique en Europe et dans le monde, et la première migration des interviewés a souvent eu lieu aux alentours de l'année où la crise s'est

déclenchée.

Les effets de la crise économique et financière de 2008 sur les migrations ne font pas de doute, et se sont opérées en deux temps. Dans un premier temps, dès 2009, les migrations internationales à destination de l'Europe et les migrations intra-européennes ont régressé, du fait de la difficulté à trouver un emploi dans la plupart des pays européens. Jolly (2015) note que non seulement les migrations à destination de l'Europe ont diminué, mais aussi que la crise a entraîné un retour vers le pays d'origine des migrants européens expatriés dans d'autres pays européens, particulièrement des migrants issus des pays de l'Est dont les secteurs d'occupation (tourisme, hôtellerie, construction, etc.) ont été particulièrement touchés par la crise. Cependant, dans un deuxième temps, à partir de 2010, les migrations intra-européennes ont repris. En 2012, un flux migratoire intra-européen de 15 % supérieur au flux de 2010 est constaté, avec comme pays de destination principalement les pays du nord et du centre, les moins touchés par la crise, particulièrement la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, le Royaume-Uni et le Danemark (Ib.). Jolly note également qu'au contraire de la mobilité intra-européenne originaire des pays de l'Est qui reste plus faible qu'avant la crise, la mobilité intra-européenne originaire des pays du Sud est plus forte qu'avant la crise de 2008, alors que le taux d'expatriation des Grecs a doublé entre 2010 et 2012, et celui des Irlandais a triplé entre 2008 et 2012. Cependant, il semble que la crise économique de 2008 n'a pas produit un exode massif des populations des pays les plus affaiblis. Jolly constate que « dans les pays d'Europe latine très touchés par la crise de la zone euro, les taux d'expatriation semblent particulièrement faibles par rapport à l'ampleur

de la crise, notamment en Italie et en Espagne, et insuffisants pour alléger le poids des demandeurs d'emploi sur le marché du travail » (Ib. ; 4).

Beaucoup d'interviewés, principalement originaires du Sud de l'Europe, ont consciemment soulevé la question du lien entre leur migration et la situation économique du pays d'origine. Cependant, c'était pour souligner que malgré la situation économique parfois catastrophique du pays d'origine, leur migration n'était pas directement liée à une éventuelle difficulté pour eux de trouver un job au pays d'origine.

> « En fait disons que la crise en Espagne, ce n'est pas pour moi la raison pour laquelle je suis parti ». (Gustavo)

> « After my graduation, I could have a job in programming in Bulgaria, but I preferred to be a blogger and a journalist, I was very interested in green projects, development, and stuff like these, and so I thought that it would be great to find things to do, and I saw that in Brussels there was a workshop on the subject. So I applied. And then I got an internship for three months, and then the three months became four, and then... ». (Lucy)

> « After that, basically I moved to London, because I was interested, otherwise, the alternative was not a bad one, sometimes I think about it, but I had to make a decision. And the alternative was to start to work as a layer in my town in Italy ». (Saviero)

> « I know that it's not really easy to find jobs in Greece right now, but it's not really why I left ». (Mahi)

L'accent a toujours été placé plutôt sur la préférence pour une carrière internationale, ou sur l'envie de quitter le pays d'origine pour s'ouvrir à de nouvelles possibilités, voyager ou connaître autre chose.

> « But you know I was fine in India, I was enjoying my life in India. When I started to finish my schooling, during that time in the 90s, it was like a revolution of IT people in India. So they were producing IT kids like everything else, it was like batteries. And they went off everywhere in the world because of this. So at that time in India it was very boring for ITs. And I never felt that urge to leave, except once they asked me if I wanted to go for a short mission abroad, and I said ok. So I was enjoying my time it was just... yes, because in India I was traveling a lot with my job as well. When I really got the taste of traveling like this, I really felt I would do this more often. » (Sachin)

> « After that I worked for a short time at Price Water and Coopers, in Stockholm, and then I wanted to go abroad ». (Markus)

> « *Tu avais un job au Maroc quand tu as décidé de rejoindre ton copain en Belgique ?* Oui, disons que je comptais partir à l'étranger, mais si il n'y avait pas eu mon copain, c'est pas à ce moment là que j'aurais fait ça. Ca aurait été au bout de un an et demi de travail dans l'entreprise dans laquelle j'étais et que j'aimais beaucoup que j'aurais décidé de m'expatrier pour un travail. Après

> je pense que, sincèrement, je me voyais pas rester dans l'endroit dans lequel j'étais pendant toute ma vie. C'est sûr que à un moment ou à un autre j'aurais voulu changer ». (Aida)

> « Je t'avoue que si j'avais trouvé un travail décent à Rome, je suis pas sûre que je serais restée. Parce que c'est très homogène je trouve. Et même entre étrangers c'était homogène. Tu vois à Rome surtout. Il y a le côté ok, on est moderne mais c'est très provincial. Genre quelle école tu as fréquentée, quels gens tu fréquentes, comment tu t'habilles, t'as une étiquette. Et moi j'avais pas d'étiquette au début, c'est pour ça que j'ai eu du mal à m'intégrer au début, j'avais pas d'étiquette, j'étais celle qui parlait français. Super, moi c'était l'italienne qui parlait français, c'est un peu réducteur quand même. Je sais pas ». (Chiara)

8.7.2. Migrer à la recherche d'une mobilité sociale ?

En plus d'un éventuel départ provoqué par la situation économique, il nous faut nous demander si les raisons de la mobilité de nos interviewés ne sont pas directement liées à une volonté d'ascension dans l'échelle sociale.

Les études sur la mobilité en général, particulièrement dans le champ sociologique, ont appréhendé la mobilité selon deux axes d'analyse : en tant qu'elle est un déplacement géographique, et en tant qu'elle est un déplacement dans l'espace social. Lorsque ces deux regards se croisent, la question qui émerge est celle de l'impact du déplacement géographique sur le déplacement social. Le déplacement social est

compris ici comme un changement du statut social et du positionnement dans l'échelle sociale des individus.
La transformation du statut social et le positionnement de l'individu dans la hiérarchie sociale apparaissent d'abord en comparant ce statut social à celui des parents et grands-parents, sur base de la profession exercée et de la perception du statut social familial par l'interviewé lui-même.

Du point de vue du statut social mesuré à partir de la profession occupée dans une perspective intergénérationnelle, on remarque globalement (voir le tableau ci-dessous) une ascension dans l'échelle sociale au niveau de la génération des parents des personnes interviewées. Exception faite de Chiara et Javier qui proviennent tous deux d'un milieu aisé, les grands-parents de la plupart des interviewés (quand la profession est mentionnée) s'inscrivent dans les classes les moins aisées de la société.

Leurs parents, au contraire, occupent des emplois qualifiés qui les situent plutôt dans la classe moyenne, voir dans la classe moyenne haute, à l'exception de Tiago et Ceylan dont les parents appartiennent à la classe ouvrière.
Pour le reste, le statut social des interviewés et de leurs parents est quasiment équivalent, ils appartiennent tous à la classe moyenne ou à la classe moyenne haute. Dans cette perspective intergénérationnelle, la mobilité sociale de nos interviewés est donc limitée.

Figure 10: Profession des grands-parents, des parents, et des interviewés

	Grands-Parents	Perception du statut social	Père/Mère	Interviewés
Sachin	Paysans		Non mentionné	Ingénieur IT
Lara	Non mentionné		Non mentionné	Personal trainer/étudiante
Aida	Paysans	« Mes deux parents viennent d'un milieu très défavorisé »	Directeur de centre dans le domaine sucrier/Gestionnaire de terres agricoles	Chargée de projet
Ceylan	Paysans		Ouvrier/Mère au foyer	Doctorante VUB
Chiara	Militaire/Propriétaire		Diplomate/Mère au foyer	Commission européenne
Gustavo	Paysans		Non mentionné	Consultant agriculture
Javier	Business man/Viticulteur	« La mère de mon père vient d'une famille, pas aristocratique, mais bon, bien placée » ; « Du côté de ma mère, ce sont des familles de la haute société espagnole avec titres de noblesse et tout le bazar »	Diplomate/Mère au foyer	Business developer
Tiago	Domestiques	« Ils sont venus à Lisbonne pour travailler dans les maisons des personnes qui étaient aisées, et eux ils étaient très pauvres »	Ouvrier dans la construction/Institutrice	Interprète Commission Européenne
Savio	Non mentionné		Avocat/Mère au foyer	Commission Européenne
Joe	Non mentionné		Conducteur de bus scolaire/Professeur en enseignement	Interprète/free-lance – Prof de langue

			spécialisé	
Christian	Non mentionné		N/A/Travaille à la Commission Européenne	Chef d'entreprise (communication-médias)
Irina	Non mentionné		Non mentionné	Artiste free-lance
Maurizio	Paysans	« Ils étaient très pauvres. Mon père avait 6 frères et soeurs »	Manager/Mère au foyer	Journaliste
Ani	Pasteurs		Pasteur/Professeur de musique	Communication manager
Mahi	Non mentionné		Chauffeur de taxi/Mère au foyer	Doctorante VUB
Barbara	Paysans		Géologue/Professeur	Artiste/prof de langue
Markus	Non mentionné		Gestionnaire en immobilier/Logopède	Commodity trader
Maja	Non mentionné		Conducteur de bus/Professeur	Economiste à la Banque nationale de Belgique
Lucy	Non mentionné		Juriste/N/A	Responsable Technologies/Médias
John	Non mentionné		Ingénieur/Mère au foyer	Entrepreneur
Hope	Paysans		Ingénieur/Mère au foyer	Comptable - ING
Gaël	Non mentionné		Avocat/Mère au foyer	Chercheur - GSK

Pour mesurer l'impact de la mobilité sur le statut social des interviewés, nous comparons, quand il y a lieu, l'activité professionnelle de l'individu au pays d'origine et dans le pays d'accueil. De ce point de vue, comme illustré dans le tableau ci-dessous, la mobilité sociale est également limitée.

Figure 11: Activité professionnelle au pays d'origine et à Bruxelles

	Dernière activité professionnelle au pays d'origine	**Activité professionnelle à Bruxelles**
Sachin	Ingénieur IT	Ingénieur IT
Lara	N/A	
Aida	Consulting	Chargée de projet
Ceylan	N/A	
Chiara	Assistante académique	Commission européenne
Gustavo	N/A	
Javier	N/A	
Tiago	Vétérinaire	Interprète
Saviero	N/A	
Joe	Interprète	Interprète
Christian	N/A	
Irina	N/A	
Maurizio	Journaliste	Journaliste
Ani	N/A	
Mahi	N/A	
Barbara	Artiste free-lance	Artiste free-lance
Markus	Analyste financier	Commodity trader
Maja	N/A	
Lucy	Programmeuse	Responsable Technologies/Médias
John	Ingénieur	Business man
Hope	Comptable	Comptable
Gaël	Maître de conférence	Chercheur dans l'industrie pharmaceutique

Pour ceux qui ont travaillé dans leur pays d'origine, la profession est restée globalement la même dans le pays d'origine et à Bruxelles. Leur carrière a évolué selon les opportunités, mais le statut socio-professionnel est resté relativement équivalent. La mobilité géographique n'a pas été pour eux l'occasion d'une ascension flagrante dans l'échelle sociale.

En réalité, notre population de recherche est majoritairement composée de personnes de la classe moyenne, ou moyenne haute. Comme Favell (2008 ; 51) le note pour les *Eurostars* qu'il étudie, « the people in question are not really high-flying elites – who would be predisposed in fact to move on because of career opportunities. Rather, they are more like averagely sucessful professional middle classes back home, people who aspire to average middle class satisfaction ».

Enfin, l'analyse des motivations et du discours des migrants parait être le dernier élément à prendre en compte dans l'analyse de la mobilité sociale. Les interviewés lient-ils leur mobilité géographique à un espoir d'ascension sociale ? Ce thème n'a jamais été abordé spontanément par aucune des personnes interviewées. Bien que le développement de la carrière ait été mentionné dans les raisons qui poussent au départ, ce développement n'est pas compris dans une visée explicite d'ascension sociale, mais plutôt comme une manière d'enrichir un cv, d'acquérir de nouvelles compétences et d'exercer à terme un travail intéressant et stimulant.

Ainsi, la mobilité des personnes interviewées n'a que peu à voir avec un désir affirmé d'ascension sociale, et leur départ ne peut s'expliquer en terme de stratégie individuelle ou familiale de mobilité sociale, au

contraire de nombreuses études de cas sur d'autres types de migration (voir par exemple Oso Casas 2002 ; Santelli 2001). Nos interviewés appartenaient déjà à la classe moyenne ou moyenne haute avant leur départ, et leur mobilité n'a pas fait varier ce positionnement. Cependant, elle leur a permis de rentrer dans de nouveaux circuits sociaux, économiques et culturels (Scott 2006 ; 1125) internationaux auxquels ils n'auraient peut-être pas eu accès en restant dans le pays d'origine.

Dans les termes de Sorokin (1927), la mobilité géographique de nos interviewés semble plutôt entraîner une mobilité sociale horizontale, c'est-à-dire un changement du statut social de l'individu n'entraînant pas un positionnement différent dans la hiérarchie sociale, plutôt qu'une mobilité sociale verticale, qui constaterait un changement du positionnement de l'individu (ascendant ou descendant) dans l'échelle sociale.

8.8. Bruxelles !

Si les motivations qui ont poussé les interviewés dans la mobilité ont plus à voir avec leur désir de voyager, de voir quelque chose de nouveau, d'améliorer leurs compétences et leur cv, il nous faut maintenant nous interroger sur les raisons qui les ont poussés à choisir Bruxelles comme l'un des lieux de destination de leur mobilité.
Il s'avère en réalité que le choix de la localisation est souvent le fruit d'un hasard ou d'une opportunité, la décision de migrer n'est pas particulièrement relative au lieu. Les interviewés ne migrent pas pour aller à Bruxelles, ils migrent à Bruxelles parce que c'est là que des

opportunités sont apparues. Les interviewés font souvent référence à leur arrivée à Bruxelles comme à une coïncidence, marquant par là que la destination n'a pas été l'objet d'un choix ou d'une décision réfléchie de leur part.

> « Après ça je suis parti travailler à Madrid pendant 6 mois et après ça j'ai atterri en Belgique un peu par hasard, parce que je me suis inscrit à un programme de stage, donc tu pouvais faire un stage partout dans le monde. La Belgique n'était pas parmi les pays que j'avais choisis. Par contre, j'ai reçu deux propositions venant de Belgique. La première n'a pas marché, mais la deuxième m'a permis d'arriver à Bruxelles ». (Gustavo)

> « Oui j'ai cherché là aussi. En fait j'ai pas juste cherché en Nouvelle-Calédonie. J'ai cherché en Amérique Latine, en Afrique, et au Canada. Un peu partout, je cherchais des options. J'étais ouvert à tout. Moins l'Asie, après ça dépend où en Asie...Et donc j'ai pas réussi à trouver un boulot c'était très compliqué, il y a la priorité de l'emploi local là-bas, c'était pas évident, j'avais pas d'expérience de travail, ils demandaient des gens avec de l'expérience, il n'y avait pas vraiment d'opportunités. Bref, je suis allé en Espagne et j'ai cherché un boulot pendant un mois. Et direct j'ai vu qu'il n'y avait rien. C'était un peu frustrant parce que j'ai une licence et deux masters, je parle cinq langues, français, anglais, espagnol, portugais et allemand, et donc je suis resté un seul mois en Espagne, et j'ai vu que là-bas le marché du travail stagne. Mon père m'a demandé si je voulais l'aider à venir chercher les voitures du déménagement de la Nouvelle-Calédonie qui allaient arriver à Bruxelles, elle sont arrivées dans un

conteneur, et on devait venir les chercher et les redescendre à Madrid. Donc on est arrivé en avion et il y a eu un problème à la douane, on avait pas les bons documents, et on a dû attendre encore trois semaines pour avoir les documents. Mon père devait retourner, et donc j'ai dit à mon père, écoute j'ai l'impression qu'en Belgique il y a plus de travail, j'ai déjà vécu ici, j'ai des potes, j'ai des contacts, je vais essayer de trouver un boulot. Et je me suis dit pourquoi pas? Commencer ma carrière en Belgique, c'est pas vraiment l'idéal, pas vraiment ce que j'avais pensé, mais il y a des opportunités, j'ai 27 ans, il faut que je commence à travailler. Et donc après une semaine j'ai trouvé ce boulot à MWH, c'était un stage, mais je me disais que c'était une porte d'entrée dans une très bonne entreprise, une multinationale américaine, ça le fait. Donc c'était en février 2013, je me suis donné à fond pendant mon stage, je bosse dans le développement international, c'était pile poil mon profil. J'ai réussi après mon stage de 6 mois à avoir un CDI ». (Javier)

« I wanted to have my master in Germany, but more in business and communication. But I didn't get a scholarship to go there. So I found a master here at the VUB, and I thought why not? And after 2 years, I decided to stay in Brussels. While doing my master at the VUB I had a job here in journalism. I never thought I would end up there, I wanted to go to Germany. But here I am, five years later ». (Lucy)

« After my Ph.D, I applied everywhere, internationally, in the entire world. I eliminated Asia and Russia. I applied in Australia, USA and Europe. To a lot of places. I went to Philadelphia for an interview. But then I got this

job in Brussels last year ». (Maja)

« So I was applying for jobs abroad. Not particularly in Belgium, but anywhere in the world. Then I happened to get this opportunity here in Brussels, working in a big company. Belgium was a coincidence, it could have been anywhere in the world. I'm quite open. But there are things that I like with Belgium. The weather when it's good (laughs) ». (Markus)

« *And after that you decided to get to Brussels?* Yes, it's just a coincidence that I came here. I was applying for a job in Istanbul, at the end of my program, and then there was an open position here. I came in Brussels, for the interview and I didn't like it at all. And then I declined the position. But then I spoke with my promoteur, my current promoteur, again in Munich. He came for a conference and then I saw him, and then he invited me again in Brussels after we spoke in Munich. We had a big discussion about science and my current project... And then I thought, let's go, and find a way to support this question. This is how I ended up in here. So... » (Ceylan)

« I wanted to go it in a country where English was not the first language, because I wanted to speak many other languages. Of course the MBA was in English, but the local life was in Flemish. And when I was in the UAE I had a lot of Flemish friends working for Flemish companies there. And I wanted to have a program in one year, and it's the time of the program in Leuven ». (Hope)

« I came to Brussels because I wanted to work in the field of international organizations, and I needed to learn

french ». (Saviero)

« *So it wasn't really your choice to come in Belgium, it was more an opportunity, and you took it?* I was really open, I would go somewhere, anywhere if there was a good position for me ». (Mahi)

« After our degree, we hitchhiked through Europe with some Erasmus friends, France, Germany, Belgium, Holland, UK, during a month. And when I passed through Brussels, I loved it. So I applied for places in the UK, France and Brussels. I got a reply for Brussels, I was very happy. » (Barbara)

Pour d'autres interviewés, le choix de la migration vers Bruxelles s'est opéré pour des raisons personnelles, comme ça a été le cas pour Aida ou Lara qui ont rejoint leur compagnon, mais ont pu transformer cette migration ‘subie’ en migration ‘choisie’ en trouvant des opportunités pour elles à Bruxelles.

« Pour préciser ma migration à Bruxelles est due en premier lieu à un motif personnel parce que mon copain a migré, est venu s'installer à Bruxelles pour le travail et moi je l'ai suivi, je suis venue m'installer à Bruxelles pour être avec lui mais ça correspond aussi, j'aurais très bien pu faire ça sans que ce soit pour devoir le suivre. *Tu es d'abord venue à Bruxelles et après tu as cherché un job? Tu es vraiment venue ici pour être avec ton copain et ensuite tu as cherché?* Oui. J'ai cherché dans le domaine dans lequel j'étais intéressée puis j'ai commencé à m'intégrer, mais j'aurais pu venir ici sans qu'il soit là, si j'avais eu l'opportunité. *Mais donc là tu aurais cherché*

du Maroc, et tu serais venue ici pour... l'opportunité professionnelle ». (Aida)

« And when I was 19, I came to Brussels for an internship, it's called the European federation for intercultural learning, and that's actually where I met Sachin, and that was the main reason why I came back, so after my internship, I had to go back to Vienna to continue my study for one year, I came back for an erasmus to Liège and I went back again to finish my studies for one year in Vienna, and then I moved permanently to Brussels three years ago. And the main reason why I'm in Belgium, honestly, I fell in love with Belgium like in my first year here already, but then at the end I met Sachin, so I would say that the main reason for me to come back here is our relationship. But I've always liked Belgium, I like living here ». (Lara)

Tiago et Joe sont les seuls à avoir exprimé que Bruxelles était un réel choix de leur part, opéré pour des raisons professionnelles.

« *Et alors pourquoi tu es à Bruxelles maintenant?* Ben justement quand tu es interprète c'est the place to be. Alors j'ai quitté Lisbonne pour Bruxelles ». (Tiago)

« I didn't find Brussels attractive, but then, I realized that there wasn't any interpreting work in London, because many things are held in english, and in Brussels, you have this international environment. So I never worked in London, even though there was a time where I was officially based in London. And then I had a job here through friends, through contacts, and I was traveling

through the Eurostar, for a day of work, but it was crazy, and so I moved here ». (Joe)

Une fois à Bruxelles, la vision de la ville change progressivement. La ville est d'abord jugée sale, embouteillée et laide.

« J'étais déjà passé une fois [à Bruxelles] quand j'ai fait mon interail, et j'avais détesté... attends quand tu débarques à la gare du Midi, et c'est justement où j'ai débarqué, tout est crade, et tu te dis putain mais c'est ça le nord de l'Europe? Après maintenant je me dis que c'est une ville très cool ou tu peux vivre très bien, où il y a beaucoup d'offres de tout. Après je trouve pas que ce soit une ville super belle, non, et ça c'est un truc important pour moi. Un truc qui me manque ici c'est un peu d'eau tu vois? Même si c'est pas la mer, qu'il y ait un petit fleuve, mais ce canal pourri, non. Mais c'est comme les bâtiments, quand je suis arrivé ici la deuxième fois, je faisais mon master et on faisait la visite des institutions, et je me suis dit c'est très bizarre parce que tu as plein de vieux bâtiments qui sont très beaux et au milieu t'as plein de bâtiments modernes horribles, et je me disais bon c'est peut-être des bombardements de la deuxième guerre mondiale, et après on m'a dit non c'est un choix. Ils essayent de rapprocher Bruxelles de l'avenir. » (Tiago)

« *So the first time you were here you didn't like it ?* Yes because the first time I arrived it was at the Gare du Nord and it was very smelly, and you know Munich is such a beautiful city, after Munich the comparison is just... how

> dirty and smell terrible, the transportation system etc... and I didn't like the architecture of the city. » (Ceylan)

Mais Bruxelles se laisse découvrir et apprécier au fil du temps.

> « And so I gave Brussels a try, see what it's like, see if I enjoy it, and the more time I've spent here the more I've enjoyed it. And now I absolutely love it. » (Joe)

> « Now I like Brussels a lot, and I think it's the main reason why I'm staying. » (Christian)

C'est principalement son marché du travail dynamique, sa vie culturelle, le prix abordable des locations et de l'immobilier, et sa taille humaine qui font de Bruxelles un endroit apprécié, en plus de sa large communauté internationale, cosmopolite et interculturelle. Comme le dit Gustavo :

> « J'aime bien Bruxelles par exemple parce que j'ai plein d'amis. Ici c'est hyper facile, tu décroches ton téléphone et tu vas boire un verre. » (Gustavo)

8.9. Mobility as a refreshment: opportunités professionnelles et curiosité

8.9.1. Se saisir des opportunités professionnelles

Finalement, alors que le désir de mobilité n'est pas corrélé directement à un désir de mobilité sociale, la mobilité a beaucoup à voir avec

l'éducation et le développement professionnel. Les interviewés sont tous plus ou moins conscients du fait que suivre des études à l'étranger permet de valoriser sur un cv la maîtrise des langues, et une certaine capacité d'adaptation. La visée n'est pas explicitement carriériste cependant. Il s'agit plutôt d'allier 'l'utile à l'agréable'. La mobilité se poursuit ainsi dans la vie professionnelle. Comme nous l'avons signalé, la mobilité n'est pas perçue comme une nécessité face à un marché du travail du pays d'origine en crise, ou l'impossibilité de trouver quelque chose au pays d'origine. Beaucoup ont travaillé dans leur pays d'origine quelques temps avant de continuer leur mobilité. Dans ce cas, la mobilité est vue plutôt comme une opportunité d'enrichir un cv et d'acquérir de l'expérience. Il peut également s'agir d'une manière de se développer professionnellement plus vite, en multipliant les expériences, les qualifications, les domaines d'expertise.

Beaucoup ont déjà travaillé dans 3 ou 4 entreprises différentes à un jeune âge. Ani, à 23 ans, a travaillé dans un bureau de tourisme, comme professeur de langue, dans un *think-tank* et au moment où nous la rencontrons, elle travaille dans une boîte de communication. Comme elle le dit, elle n'a pas de vision carriériste, son objectif est plutôt d'exercer des postes où les occupations sont variées et intéressantes. Chiara a travaillé comme assistante académique en Italie, puis elle a trouvé un stage dans une fondation à Bruxelles, elle a travaillé ensuite dans un *think-tank* avant d'arriver à la Commission Européenne. John a multiplié les projets, et a lancé de nombreuses boîtes dans beaucoup de domaines différents, de la publicité, à l'informatique, de la construction au consulting, domaine dans lequel il travaille quand nous le rencontrons. Comme il l'explicite :

> « Well I had multiple businesses. I'm a multi-entrepreneur. When I have an idea, I see if I can make it. Not necessary to make money, but to keep me something to do, to have an impact. I'm not a money driven person at all, I don't care. I like to make money, but not for the money, just because it shows my good work. Today I don't do money so much anymore. It's all about people now. » (John)

Markus a d'abord travaillé à Stockholm chez *Price Waterhouse Cooper* avant d'être *business analyst* à Bruxelles, puis *commodity trader*. Quand nous le rencontrons, il cherche autre chose.
Hope change de job régulièrement, pour rester motivée.

> « *So you decided to find a new job?* Yes. Because I liked the job, the organization, being part of it. And my personality is really like... creative, I like coming up with solutions, I had to train the staff, the local staff, about the methodology and everything so... But I was looking for new challenges, I felt like I've done the most that I could do. » (Hope)

Sachin a changé trois fois d'employeur depuis qu'il est à Bruxelles, parce qu'il aime bien changer. Tout comme Saviero, qui a travaillé à Bruxelles dans le consulting, puis dans la gestion de projet avant de finir à la Commission Européenne. Tiago et Joe multiplient les contrats, dans l'interprétariat ou la traduction, et Maurizio travaille parfois comme journaliste, blogueur ou interprète, dépendant de ce qui l'intéresse le plus.

La mobilité n'est ainsi pas perçue comme une étape indispensable pour obtenir une meilleure position sociale ou économique en cas de retour au pays, mais plutôt comme une manière de se développer soi-même. Elle n'obéit pas à un plan de carrière. Comme l'exprime Ani :

> « I can see the benefit of moving around, for career, but it's not what happened for me. I didn't plan it. It was just: why not trying this? » (Ani)

Ainsi donc, la mobilité est liée pour eux à une certaine liberté de se développer eux-mêmes ainsi que leur carrière, dans des directions qui leur plaisent. La manière dont ils expriment ce lien semble refléter que leur mobilité s'oppose à un certain statisme professionnel dans lequel ils auraient pu être pris au piège en restant travailler dans le pays d'origine. Par exemple, pour John, l'Allemagne est associée avec un certain bureaucratisme, un respect de la hiérarchie et une rigidité d'esprit qui ne convenait pas à ses aspirations professionnelles. Markus évoque la Suède comme un pays ‘socialiste’ dans lequel le développement professionnel individuel est difficile. Chiara parle des étiquettes qui figent les personnes dans des positions et relations précises à Rome. Maja ne conçoit pas qu'il eu été possible pour elle de se développer professionnellement en Slovénie, bien qu'elle reconnaisse qu'elle aurait pu y trouver un job, mais il n'aurait pas été selon elle aussi exigeant intellectuellement.

Leur capacité à se saisir des opportunités quand elles se présentent et où qu'elles se trouvent résume le mieux leurs itinéraires de mobilité.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, cette capacité semble aller de pair avec certains traits de caractère. John se définit lui même comme un explorateur, Javier comme une personne curieuse, et tous les autres ont soulevé des traits de leur caractère ayant à voir avec la recherche d'aventure, de nouveauté, de contacts avec d'autres cultures.

8.9.2. Liberté ! Partir pour voir autre chose

Ainsi, si leur mobilité concerne d'abord leur développement personnel et professionnel, la mobilité pour elle même est aussi évoquée. La liberté et les découvertes qu'elle procure sont uniformément appréciées.

> « Donc au final je décide de bouger pour voir autre chose. » (Chiara)

> « Avec la mobilité ce qui arrive c'est que tu as toujours envie de découvertes, de continuer ce mode vie. » (Javier)

> « *Alors c'est quoi pour toi l'intérêt de bouger ?* On rencontre des gens différents, je ne sais pas. Parce qu'on a la possibilité de voir, de voyager et de voir beaucoup, alors pourquoi pas le faire. On connaît des cultures différentes, c'est de la curiosité, s'échapper. » (Maurizio)

> « Just have more contact with people, and cultures. » (Barbara)

> « [Mobility for me is] to change, to go to another country. As a refreshment. A change. » (Ceylan)

« I went there and thinking I don't really care where I go, I don't really care what happens, I just want to go on an adventure, and we'll see what happens. » (Joe)

« I just love to go see different places, different cultures. » (Sachin)

Finalement, beaucoup savaient que ce désir de partir et de voir autre chose les pousserait dans la mobilité tôt ou tard :

« I wanted to see the opportunity out there, and that's what drove me. So the first opportunity I got, I left. It was literally a tiny little thing. But it was enough for me to run as quick as I could. I stayed first 8 years, and then opportunity again came out, things happened. And I thought: you know what? I want to do something else, I want to go elsewhere. I went for holidays to Spain and I loved it so much, so I thought I'm gonna come in. And within 2 weeks I moved.» (John)

« *And is that something you really wanted to do? Moving abroad, and having a life completely different from what you could have had?* Yes, I've always wanted to do it. » (Lucy)

« And then I also had the willingness to go abroad, to have this experience. So I started to look after alternatives. » (Mahi)

« *Et tu as quand même pas mal d'expériences à l'étranger dans différents pays, c'est quelque chose dont tu avais*

> *envie depuis le départ ou c'est la vie qui a fait que au final ça s'est passé comme ça?* C'est un truc qui m'a toujours hyper intéressé, j'ai toujours adoré voyager. » (Tiago)

> « Après je pense que, sincèrement, je me voyais pas rester dans l'endroit dans lequel j'étais pendant toute ma vie. » (Aida)

> « I think that I really wanted to live abroad. » (Barbara)

L'expérience de mobilité est alors associée au plaisir répété de la découverte, de la rencontre, de la fréquentation de cultures différentes et de la nouveauté. Le fait de rester et d'habiter le pays permet, comme le dit Sachin,

> « to see things with a local perspective. It's not the same when you travel on holidays, you see the best things and then you go out, and then you just remember those fine things that you have done. But when you stay... » (Sachin)

La répétition de la mobilité permet alors à la fois d'embrasser une vie et une culture locale, et de répéter la découverte.

8.10. Expats, migrants, mobiles ?

Si nous avons parlé d'eux depuis le début de ce travail comme d'une population de 'mobiles', il est important de comprendre comment eux-mêmes se définissent. Toutes les figures de la mobilité que nous avons

évoquées plus haut sont opposées à d'autres profils : migrants, expats, cosmopolites, *transnational class,* etc. Il est donc temps de faire nous aussi cet exercice.

La question de savoir comment eux-mêmes se définissent a semblé répondre à des questionnements personnels. Nous leur avons proposé de choisir entre trois termes celui qui correspondrait le mieux à la manière dont ils se perçoivent : expat, migrant ou personne mobile. Les réponses ont révélé le flou qui existe entre ces trois termes. Comme l'exprime Joe :

> « I guess I'm a mobile person, but I'm not mobile anymore cause I want to stay here. So I suppose expat, but then... So I could say that I'm a migrant. But it's not the way that I see myself. I guess I was a mobile person before, when I was moving from one country to the next, before Brussels, maybe other people would consider me as an expat now, cause I'm a British living in Belgium, but you could say technically I'm a migrant because I'm someone who travelled for work » (Joe)

Leurs difficultés à s'identifier à un des qualificatifs révèle surtout que la manière dont ils se perçoivent et perçoivent ceux qui leur ressemblent doit beaucoup aux expériences communes de mobilité, mais que cette mobilité ne renvoie pas uniquement au mouvement géographique, mais aussi à des modes d'être, de vivre et de se rencontrer.

D'abord, il apparaît clairement dans le discours des interviewés une large distanciation d'avec la communauté des expats qui est perçue très

négativement.

« Il y a une connotation plutôt négative que je perçois » (Aïda)

« Expat for me is an undesirable word, a bad word » (Ani)

« I don't want to be an expat » (Barbara)

« I'm not like them ... I don't like it, I find it very artificial» (Ceylan)

« Les rencontrer ça m'a fait comprendre que c'est d'une superficialité... » (Chiara)

« Expat is very negative » (Christian)

« For me it's almost something negative, you know when I hear expat for me it's almost like 'beurk', although I know that's a classification that is stupid » (Lara)

« Expat parfois c'est un sens négatif » (Gustavo)

« Well, let's be honest, expat is a fancy word for migrant... » (Mahi)

« Non moi je ne me définis pas du tout comme une expat » (Aïda)

« I'm not like these people Place du Luxembourg »

(Barbara)

« Expat je ne supporte pas » (Chiara)

« But definitively I don't relate to this expat bubble here in Brussels » (Irina)

Bien que notre échantillon pourrait être considéré *a priori* comme appartenant à la communauté des expats, il est clair qu'eux mêmes ne s'y identifient absolument pas. En réalité, nous ne pensons pas qu'ils y appartiennent. Comme le souligne Favell (2008 ; 236-237), « in Brussels for example, there is a widespread popular and official belief that the new foreign european population is only comprised of elites, and that all are either stereotypical « eurocrat » fonctionnaires or high paid 'expats' working (probably temporarily) for multinational corporations. (...) It becomes clear, for example, that in London and Brussels there are much larger numbers of youngers, less well paid, independently working residents, who are far from the corporate expat stereotype ». Notre population de recherche semble plutôt appartenir pour la plupart à ces catégories plutôt qu'à celle des expats. Nous retrouvons dans l'étude de Scott (2006 ; 1111) sur les migrants qualifiés anglais à Paris cette citation d'un diplomate qui révèle : « you've still got the British families coming over here [in Paris] with the large companies, and the older 'lifers' like us, but there's a big community beyond this, a much younger and I'm sure more diverse community, that we don't tend to have anything to do with ». Il semble également que notre population de recherche puisse se situer dans cette communauté auquel ce diplomate fait référence.

Figure 12: Définition par les interviewés : Expat – Migrant – Personne Mobile

Expat

Migrant

Personne mobile

Relation avec le pays d'origine	• « Ils gardent une attache très forte avec le pays d'origine, une attache quotidienne et matérielle » (Aïda) • « Il y a quelque chose intéressant quand tu étudies les expats, c'est que souvent ils ont un repaire, la "maison", souvent dans le pays de leur nationalité » (Javier) • « They don't live here. They still live at home, they try to recreate their home here. It's like having a job here, and then when you are 65 you take you retirement at home. It's really strange » (John)
	• « The migrant wants to move back someday » (Lucy) • « Un migrant c'est quelqu'un qui a décidé de bouger mais qui a quand même beaucoup de racines avec son pays d'origine » (Maurizio)
Raisons de venir à Bruxelles	• « They come here because the European institutions are here, and that they have a well-payed job » (Ani) • « For them it's more like they are in Brussels because of their job while I came because I'm attracted to the city » (Barbara) • « For me expat in Brussels means the European union. These people work for the European union, the Parliament » (Ceylan) ; « For me, an expat is very particular in Brussels. It's someone who comes to work as an intern or for a job in the institutions, or connected to one of these organizations connected to the EU » (Lara) • « An expat is probably just here for work » (Hope) • « They want to achieve their professional development, growing in their career, they will only come here if they have a job, or an internship » (Irina) • « For me expat in Brussels is almost like a stamp on European people like people working for the European institutions ... It's really about the job and not about the country, and it's about international people » (Lara)
	• « Migrants, they come here for economic reasons » (Ani) • « Migrants, they try to have a better life for their family too » (Barbara) • « La migration c'est l'action de faire un mouvement d'une zone à une autre pour trouver quelque chose de mieux peut-être. Si tu as envie de développer ta vie » (Gustavo) • « They want to find a better living for family, so they move to a country where there is more opportunities for them » (Sachin) ; « They come in the poursuit of happiness and a better life » (Markus)
	• « Par contre mobile, c'est plutôt j'ai envie, de voyager, de

	connaître des autres pays... Maintenant c'est plutôt, je sais que je vais probablement réussir à trouver un travail, maintenant je décide où je vais aller » (Gustavo) • « Mobile is more like "open to possibilities" » (Hope)
Durée du séjour	• « If you come for a month, you are not a migrant, you are an expat. Because you are only here for a small time » (Sachin) • « Expat is someone qualified who moves for a job. But who doesn't plan to stay in the country for a very long time » (Maja)
	• « Migrants il y a un aspect où il y a une volonté de s'installer, un aspect plus définitif » (Aïda) • « For me, migrants are going to stay more permanently » (Hope) • « Migrant is a person who comes from another country to get some economic benefit on a permanent basis » (Maja) • « And then the kids were born there and then bam, all new generation » (Sachin) • « Migrant for me is when you stay in the country and you do stuffs in the country. Set up it the country, raising children here, yes, that's a migrant » (Lara)
	• « Mobile c'est quelqu'un qui est toujours prêt à partir ailleurs un peu, non? » (Gustavo) • « A mobile person is someone who moves frequently around the world » (Sachin) • « And when you move somewhere, it doesn't mean that you have to go there permanently... But you still have this little opened window in your mind, you know, that says that you can move » (Lara) • « A mobile person is a person that moves and then again and again » (Saviero)
Migration choisie ou non	• « Expat is someone moving willingly and who is very much determined » (Lucy) • « They move... it's a question of choice » (Ceylan)
	• « Migrant is a question of survival » (Ceylan) • « Migrant ça me donne une idée de précarité de mouvement... J'ai l'impression que le migrant il est obligé alors que la personne mobile elle décide de bouger » (Chiara) • « Le migrant part de son pays parce qu'il n'y a pas de possibilités là où il habite » (Gustavo) • « We define a migrant someone who had to go somewhere, not out of his wishes, but because he's forced out of that situation » (John) • « Migrants, some of them migrated because of historical reasons, for exemple there was a war or there was a problem in the country, and there had to run from the country, they didn't have the choice ... I don't know any migrant who wanted change unless they were not happy in their own country » (Sachin)

	• « La personne mobile décide de bouger. Elle est mobile » (Chiara) • « You know that you can go somewhere but you can also come back and you can go somewhere else again » (Lara) • « Une personne mobile, c'est une personne qui aime bien bouger parce que elle aime bien bouger » (Maurizio)
Intégration	• « Il n'y a pas la même volonté de s'intégrer que d'autres personnes qui partent un peu en coupant les ponts » (Aïda) • « For me they all live in their bubble, they don't try to get integrated » (Ani) • « An expat is someone who doesn't want to link with the place. Integrate » (Barbara) • « Chez eux je vois vraiment une volonté de pas s'intégrer » (Chiara) • « Quand tu es expat tu peux habiter n'importe où, ce qui va changer pour toi c'est un peu la nourriture peut-être, la langue, mais sinon peu importe que tu sois à Cuba ou en Afrique tu vas toujours avoir une super maison, un super salaire, c'est vraiment une 'bubble' pour ce genre de personnes » (Gustavo) • « The expat doesn't blend in the local community » (Irina) • « J'ai le même statut qu'eux plus ou moins mais moi j'ai réussi à m'intégrer, parce que eux ils réussissent pas » (Javier)
	• « Un immigré il recrée la situation qu'il a créé à la maison là où il émigre » (Chiara) • « As a migrant [opposed to an expat], I guess that you are more close to the local community » (Christian) • « He moves to have a second home. Because that's where he wants to be, that's why he migrated » (Lara)
	• « Being mobile, you don't want to integrate if you remain mobile » (Christian) • « Being mobile means that you don't really identify that much with a specific place, in the sense that you are open to change country. I mean that you can change often, and you don't know where or for how long » (Mahi)
Langue	• « They don't try to learn dutch » (Ani) • « Most of them, they don't speak french, so it's much easier for them to go out with people like them » (Irina)
Connaissance de Bruxelles	• « They don't know Brussels at all » (Ani) • « Il y a des endroits associés aux expats, la place Luxembourg le jeudi soir, Ixelles, Flagey, au Belga » (Javier)

Statut social	• « Expats are rich people going to rich countries » (Ani) ; « You are an expat if you are from a rich country » (Joe) • « An expat is someone that tries to make a difference between himself and a migrant, by being like a higher class, or more educated. They are people from the most powerful countries » (Barbara) • « If you are Indian you are migrant, if you are for exemple a German guy coming to Brussels you are an expat, right? » (Ceylan) • « Un expat à Bruxelles c'est un eurocrate. Ca veut dire un mec qui gagne plein de tunes, qui va dans les bars branchés de la ville, qui va aux happy hours place Lux... » (Chiara) ; « Un expat ici c'est vraiment euro bubble quoi » (Maurizio) • « Les expats aussi c'est un autre niveau de vie... Ils habitent dans la haute société disons. C'est toujours un super salaire, une super maison, ailleurs de la communauté locale » (Gustavo) • « When you are in a high positition, you are called expat » (Irina) • « Expat makes a distinction on economic status in a sense. We have the perception that expats are people who have a good education and a good position » (Mahi)
	• « Migrant seems like people from developing countries, like you go to a richer country » (Ani) • « The people coming from low country are called migrants » (Irina) ; « You are a migrant if you are from a poor country » (Joe) • « Migrants are the people who are coming out of their place where they had not come to development » (Sachin) • « Migrants have a different background, they are less educated » (Mahi)
Réseau social à Bruxelles	• « You know here in Brussels there is an American women club, an American gym etc... for American expats in Brussels » (Ani) • « They have their own schools, places, networks and stuffs » (Barbara) • « Les expats ils se rencontrent entre eux, c'est très rassurant d'être entre-soi... C'est un groupe homogène qui se retrouve et qui se rassure entre eux» (Chiara) • « Expat for me is much more about to be part of the expat community, this community in Brussels, separated from the local community » (Christian) • « They have social interactions, for 90%, it's with others Europeans people, interactions after work, Place Lux etc... If you have these interactions, you don't have to look further. So...» (Lara) • « Le stéréotype de l'expat ici pour moi c'est très attaché au fait que tu sois fonctionnaire, et tu vas place Lux le jeudi » (Tiago)

Les interviewés définissent les expats à partir de la métaphore de la bulle (*expat bubble*) révélant qu'ils les appréhendent surtout comme une communauté fermée et non désireuse de s'ouvrir à la vie locale. Ils sont perçus comme des personnes aisées dont la mobilité est un choix, conservant une attache très forte au pays d'origine, présents à Bruxelles uniquement pour le travail et pour une durée de temps limitée, sans aucune volonté de s'intégrer dans la ville, d'apprendre la langue, évoluant dans des espaces prévus pour eux et se liant uniquement avec les autres expats.

On retrouve cette distanciation d'avec la figure de l'expat dans les interviews que Favell (2008 ; 28) a conduit auprès des *Eurostars* : « I'm not an expat ! This is the perpetual protest of the Eurostars ».

La question des expats à Bruxelles est particulière dans la mesure où la ville accueille une grande proportion d'étrangers travaillant pour les institutions Européennes (les eurocrates) et les entreprises, lobbies, *think tank,* etc. en relation. De ce fait, nos interviewés sont amenés à les fréquenter au cours de leur vie bruxelloise. Certains ont connu des incursions sociales dans cet univers (par exemple lorsqu'ils étaient invités à prendre un verre place Luxembourg le jeudi[3]), qui n'ont pas duré longtemps.

L'identification à la catégorie 'migrant' est plus problématique pour eux. Lorsqu'elle est comprise comme une catégorie large, un terme générique regroupant tous les types de mobilités, la qualification de migrant est acceptée par tous les interviewés. Cependant, ils se

3 La place du Luxembourg située devant le Parlement Européen accueille tous les jeudis soir un *happy hour* fréquenté particulièrement par la population expat de Bruxelles.

différencient fortement du terme migrant quand il renvoie à une personne pauvre dont la mobilité est forcée ou qui migre pour s'assurer une vie meilleure, qui conserve de fortes connexions avec le pays et la communauté d'origine et dont la migration est perçue comme définitive. Il est clair alors qu'ils ne se sentent pas migrants, malgré qu'ils soient comme eux des étrangers à Bruxelles. De la même manière, la plupart des *Eurostars* interviewés par Favell (2008) ne s'identifient pas non plus à la catégorie 'migrant'.

A la question « quel terme selon vous vous définirait le mieux : expat, migrant ou personne mobile ? », tous les interviewés sans exception ont répondu soit « personne mobile », soit par un autre qualificatif mieux à même selon eux de décrire leur situation et leur profil.

> « I'm free, floating around, so maybe I'm more mobile ». (Barbara)

> « Mobile c'est quelqu'un qui est toujours prêt à partir ailleurs un peu, non? Il n'a pas de contrainte à travailler ou habiter quelque part. Migrant c'est quelqu'un qui habite pas dans son pays, qui part, qui va ailleurs, voilà, migration c'est un peu migrer... aller dans une autre zone. Donc entre les deux. Si je dois en choisir une je dirais plutôt mobile. Une personne mobile, c'est une personne qui aime bien bouger parce que elle aime bien bouger. Je peux voir que dans 2 mois, 5 ans, je serai pas à Bruxelles ou peut-être oui. Aussi parce que même si je reste à Bruxelles, j'aurais quand même beaucoup voyagé, voyagé pour connaître d'autres cultures ». (Gustavo)

> « I think it's hard to say. I wouldn't call myself an expat. I wouldn't say I'm a migrant either because for me, migrants are going to stay more permanently. For now, I'm probably mobile. I don't see myself as an expat or a migrant. I don't know. Yes, I probably want to stay here at least for one more year, but after that... So yes, a mobile probably. I don't even know if I'm going to be here in three years. » (Joe)

> « I've been thinking about that since quite a while, because a few years ago when I wanted to move for one, two, three years, I was feeling like 'what am I?', because expat, that word, I really don't like it, I feel like it's very artificial. *Maybe we can call you a mobile person?* Yes, I like that ». (Lara)

> « What am I? I don't know, I wish I could stay in Brussels, but at the same time I apply for jobs in other places. So I guess... I could probably be defined as a mobile person ». (Maja)

Le qualificatif ‘personne mobile’ renvoie alors à la fréquence des mobilités géographiques et à leur répétition, mais aussi au fait de ne pas connaître à l'avance la durée de sa mobilité, de rester ouvert aux possibilités et de savoir les saisir quand elles se présentent. Mais, comme le signale Ceylan, être mobile renvoie également à une capacité mentale, celle de pouvoir s'adapter, se transformer et évoluer.

> « So mobility is a kind of mental capability. Yes, I see that is very much about the mental and psychological capacity » (Ceylan)

Plusieurs interviewés d'origine européenne se définissent plutôt simplement comme des européens.

> « Ok, if we define a migrant someone who had to go somewhere, not out of his wishes, but because he's forced out of that situation, then I'm not a migrant. If I'm an expat? Well of course I'm an expat because, I'm not Belgian. Expat is when you are not coming from the country you're in. If I'm a traveller, or an explorer, yes of course, I'm an explorer. Because I'm doing all out of my own will. I love it. Even if now I'm focusing more on my family and people around me, which became very important for me. But I see myself more as an european. Trying to explore the different nations within Europe. More that than anything else. People asked me what nationality are you? It's very difficult for me to answer ». (John)

> « But no one has forced me to leave my home. The way that I see it it's just that I can't define myself just because I moved from one place to another. Moving from Stockholm to Linköping is the same thing to me that moving from Stockholm to Brussels. Because the change of geographical location... You have to put this in a bigger perspective. It's the EU. Without the EU it would be more difficult ». (Markus)

> « When I was in Uganda, I was really a migrant. But here, in the European Union, we are all European, so I don' feel migrant ». (Saviero)

> « Bon le plus facile c'est de dire une personne mobile, parce que migrant ça colle directement avec les générations des années 50 et 60, expat ça colle directement avec mes collègues fonctionnaires, et vu que je suis aucun des deux je dirais personne mobile, mais bon c'est juste par opposition aux autres tu vois, c'est pas parce que je m'y retrouve plus. Ben, comme je t'ai dit depuis longtemps je me sens européen.» (Tiago)

D'autres encore se définissent plutôt par rapport à une posture intellectuelle ou une curiosité :

> « Moi je serai une personne mobile. Mais je te dis, plutôt citoyen cosmopolite, par rapport à l'esprit d'ouverture mais aussi d'adaptation, de curiosité, moi je suis curieuse. Donc c'est une curiosité le fait d'être cosmopolite. Je décide de bouger pour voir autre chose ». (Chiara)

> « Ce serait plus citoyen du monde ». (Aida)

Enfin, certains se définissent simplement par rapport au lieu dans lequel ils vivent :

> « Now I got more 'bruxelloise' I would say than expat ». (Irina)

> « But in fact I don't feel like a migrant. I feel like I'm keeping traveling. I feel like I still want to go. Yes, I'm living here, it's my second home, but I don't live here as a tourist. It's just that I'm living here for now in fact ».

(Sachin)

Cette diversité dans les réponses ayant trait à la manière dont les interviewés se rapportent à leur identité se retrouve également dans l'enquête portugaise portant sur les émigrants qualifiés portugais en Europe (Bradamo 2015). A la question « como classificaria a sua situação atual ? », 27,2 % des interviewés de l'étude répondent « emigrante », 32 % « em mobilidade por opção », 6,5 % « em mobilidade por obrigação » et le chiffre le plus élevé est obtenu avec la réponse « cidadão do mundo » (34,2 %).

Certains interviewés ont mentionné le décalage qui existe entre la manière dont eux-mêmes se perçoivent, et la manière dont ils sont perçus par la population du pays d'accueil. C'est particulièrement vrai pour Hope qui constate que son apparence physique la catalogue dans la catégorie des migrants pauvres, des autres femmes philippines qui travaillent principalement au Nord dans les secteurs du *care*, ce qui contraste fortement avec ce qu'elle est en réalité.

> « I'm usually very conscious when people stare at me. But it doesn't happen in Belgium. Not like in Italy or in the Middle East. In the Middle East, they see me like a migrant. Like all Filipinos are migrant workers. But here in Brussels, not so much. Maybe because everything here is so international. There is a lot of racism against Filipinos. You know there is lot of Filipinos working in the care system. In Hong-Kong for example. So usually, people think that you are here to do domestic work. Same thing for Indians. They are being discriminated. I think

> Europe is less discriminatory in that sense. When people look at me sometimes I'm sure they think “she works as a domestic and she's here to marry an old guy”, or whatever. I have a phobia of old men approaching. You have no idea how many old guys did that. It freaked me out. And sometimes I'm just like "oh, you know I'm a professional, I'm working and I'm probably making more money than you do ..." » (Hope)

Mahi, que nous avons interviewé au moment où la Grèce était économiquement très affaiblie, révèle également un tel décalage.

> « People often assume that I'm an economic immigrant when they hear I'm Greek. So by appearance I think, they would consider me as an expat, hearing my job, my status and education, but when I identify as a Greek, then I'm positioned in the economic migrant category. » (Mahi)

Ceylan révèle aussi qu'elle a été victime de racisme et de discrimination une fois qu'elle a quitté la Turquie, principalement en Allemagne, parce qu'elle a été identifiée avec la migration historique turque, alors qu'elle même ne s'identifie pas avec cette catégorie.

> « When I was in Germany, I was discriminated. They thought that I was part of the Turkish diaspora, but really, I was not. » (Ceylan)

La manière dont ils se définissent a donc d'abord à voir avec leur mobilité géographique, mais pas seulement puisque même des interviewés qui sont sédentaires depuis quelques années continuent

d'employer ce terme pour se définir. La mobilité renvoie donc à la possibilité toujours présente de repartir, à un horizon inconnu et imprévisible. Elle renvoie aussi à une capacité mentale, celle justement de pouvoir se projeter hors des itinéraires de la sédentarité, d'imaginer sa vie ailleurs.

L'appartenance au lieu est également mentionnée, qu'elle soit une appartenance à la ville habitée ‘pour le moment’, ou bien à l'espace européen. Enfin, la posture intellectuelle ou l'ouverture d'esprit sont finalement utilisés par les interviewés pour se décrire : cosmopolite, citoyen du monde, renvoient à une capacité d'ouverture, à un état d'esprit, au sentiment d'appartenir à la communauté humaine en général.

Il apparaît également clairement qu'ils se distinguent tous de la communauté des expats, signifiant par là qu'ils se considèrent eux-mêmes comme une communauté qui certes, partage des traits communs avec les expats, mais qui n'en reste pas moins bien différenciée. La différenciation est moins nette avec la catégorie migrant, mais elle apparaît tout de même lorsque le migrant est défini comme une personne pauvre en quête d'une vie meilleure.

Les points de différence s'explicitent sur ces critères :

1) La relation avec le pays d'origine : les expats et les migrants sont perçus comme toujours très attachés au pays d'origine et souhaitant y retourner un jour. Par contraste, les mobiles interviewés ne présentent pas cet attachement.

2) Les raisons de la présence à Bruxelles : les expats sont perçus comme

étant à Bruxelles uniquement pour le travail, sans qu'ils n'aient choisi ni désiré cette destination. Les migrants sont perçus comme étant à Bruxelles pour des raisons économiques, pour tenter de faire vivre leur famille, et non par choix. Par contraste, les mobiles expliquent les raisons de leur présence à Bruxelles plutôt en termes de choix et de liberté.

3) La durée du séjour : la migration des expats est perçue comme très temporaire, de quelques mois à quelques années, alors que celle des migrants est perçue comme permanente ou sur un très long terme. Par contraste, la durée de séjour des mobiles est flexible et souvent non connue à l'avance.

4) Le choix de la migration : les expats, tout comme les mobiles, sont perçus comme libres dans leur mobilité. La destination n'est peut-être pas un choix pour les expats, mais ils ne sont pas forcés de migrer. La migration est perçue comme une nécessité pour les migrants, une question de survie.

5) L'intégration : Les expats sont perçus comme vivant dans leur bulle et ne s'impliquant pas du tout dans la vie locale. Les migrants sont perçus soit comme ne s'intégrant pas, préférant recréer le même environnement que celui qu'ils possédaient au pays d'origine, en restant uniquement avec la communauté de même origine, soit comme recherchant au contraire une deuxième maison, un endroit où s'installer vraiment. Les mobiles quant à eux ne recherchent pas nécessairement l'intégration, mais développent une vie locale.

6) La langue : Les expats sont perçus comme ne faisant aucun effort pour apprendre la langue du pays d'accueil. Rien n'est dit à ce propos

sur les migrants ou les mobiles.

7) La connaissance de Bruxelles : Les expats sont perçus comme ne faisant aucun effort pour connaître la ville où ils résident et la vie locale. Rien n'est dit à ce propos sur les migrants ou les mobiles.

8) Le statut social : Les expats sont perçus comme étant d'un statut social élevé, alors que les migrants sont d'un statut social bas. Les mobiles de notre étude, comme explicité auparavant, proviennent généralement des classes moyennes.

9) Le réseau social à Bruxelles : Les expats sont perçus comme ne développant aucun réseau local et comme restant dans un quant-à-soi. Rien n'est dit à ce propos sur les migrants ou les mobiles.

8.11. Intégration

Il semble donc que c'est, en plus de la mobilité géographique et de la capacité mentale à se projeter dans la mobilité, la question de l'intégration qui semble différencier le plus la population interviewée des expats, et paradoxalement, des migrants. C'est aussi l'occasion pour nous d'investiguer la manière dont les interviewés comprennent l'intégration, et la manière dont ils la vivent.

Pour certains, l'intégration est définie comme l'investissement du migrant dans la ville.

> « Ne pas s'intégrer, c'est tu viens juste ici et tu fais ton truc, tu vas pas vraiment être un citoyen, tu vas toujours

> rester un outsider. Pour vraiment avoir le sentiment d'appartenir à l'endroit tu dois te mêler dans les affaires de cet endroit, sinon tu vas vivre dans une ville, mais dans ton petit monde. » (Javier)

> « Integration is becoming part of it. If you live somewhere, you need to have an interest in where you are. You need to think: can I do something for the people? So they can do something to me. It's your job to integrate. You can't just wait that something happens. When you do it, you get all the rewards. Because when you become to be part of it, you are in the society. If you just go for holiday, you will never do that, why would you? » (John)

> « Integration is... knowing local stuff, local politics. And you have to have a commitment to your city, showing that you are part of the development of the city. » (Christian)

D'autres mettent l'accent plutôt sur l'acceptation et la compréhension des règles et des coutumes locales, ce qui ne signifie pas pour autant que l'intégration doive passer par l'adoption de ces règles pour soi-même.

> « Pour moi, l'intégration c'est la moindre des choses. C'est une obligation de n'importe qui. C'est même pas par rapport aux règles, c'est juste comprendre et pas se choquer. C'est pas une question d'obéir aux règles, comme je t'ai dit j'ai été super bien accepté, j'ai jamais eu de confrontation avec des règles que je respectais pas. Je pense que à la fin des comptes c'est surtout comprendre les endroits, tu vois, c'est s'intégrer parce que tu sais ce

que tu as autour, et donc tu te sens à la maison. *Donc c'est pas forcément vivre pareil mais c'est plutôt comprendre la culture?* Oui, c'est plutôt comprendre. » (Tiago)

« S'intégrer, c'est s'intégrer dans la culture locale. C'est un peu la partie amusante d'habiter ailleurs en fait, d'expérimenter la culture locale. Je connais des gens ici qui vraiment pourraient habiter dans leur pays parce qu'ils mangent, ils font des fêtes comme s'ils sont dans leur ville de naissance. Pour moi c'est plus intéressant de voir un peu la façon de faire local, tu connais une autre culture qui va te donner des aspects positifs dans ta vie, je trouve. » (Gustavo)

« Integration...For me it's mainly being able to communicate with each others and understanding the general habits or customs, that is what is important. So for me it's mainly language and understanding the values. » (Lara)

« You are integrated when you know and respect the culture, the traditions, the food... » (Saviero)

« For me it's the minimum that wherever you live, you have to appreciate the local culture and speak the language, at a basic level. » (Lucy)

« L'intégration c'est un style de vie exactement. Si tu veux venir à Bruxelles, tu dois être prêt à vivre avec les règles d'ici. » (Javier)

Enfin pour d'autres, l'intégration passe avant tout par le développement de réseaux sociaux personnels, pas forcément belges d'ailleurs, et la

connaissance de la ville.

> « L'intégration déjà c'est le fait d'avoir un réseau social, de se sentir à son aise dans un pays, une ville, un quartier, même finalement dans la ville. Mais par contre quand j'étais à Cergy, là j'ai eu des problèmes d'intégration avec les Français parce que j'étais une Erasmus, parce que les Français à Cergy, ils venaient juste suivre les cours et puis ils rentraient chez eux. Donc c'était pas vraiment possible de connaître des gens. Et moi je restais sur le campus avec les immigrés, les marocains, les turcs... en plus Cergy c'est une banlieue un peu chaude. Après si tu sais dire en arabe juste bonjour, tu mets en confiance quelqu'un qui d'habitude est un peu stigmatisé. Mais bon si on te dit bonjour tu réponds bonjour. Et puis tu te casses rapidement parce qu'ils sont à cinq (rires). » (Chiara)

> « Etre intégré ça veut dire connaître des gens, la ville, se sentir chez soi. » (Maurizio)

> « Si l'intégration est de bien se sentir dans la ville, bien savoir bouger, avoir des liens avec des gens qui habitent ici, qu'ils soient des bruxellois ou pas, alors oui, je suis bien intégré et la plupart des gens que je connais aussi. Oui, même si la plupart de mes connaissances ici ce sont des connaissances récentes mais j'ai un grand groupe d'amis et on habite tous ici. *Alors ça veut dire que l'intégration a à voir avec le réseau social?* Oui mais un réseau qui ne t'isole pas, qui te fait profiter de l'endroit où tu es, oui je pense. » (Tiago)

Lorsque nous leur demandons de nous révéler les pratiques qu'ils

mettent en place pour favoriser leur intégration, la plupart nous parle d'abord de l'apprentissage de la langue :

> « Par exemple je suis en train d'apprendre le flamand. » (Ani)

> « *Qu'est-ce que tu fais pour favoriser cette intégration?* Par exemple moi j'ai suivi l'année passée un cours de néerlandais, et d'ailleurs peu de gens le font, on trouve que c'est une langue moche. Mais moi je me dis j'arrive en Belgique, pourquoi pas apprendre le néerlandais? Parce que je crois que à travers les langues, tu arrives à te connecter avec les gens locaux, et c'est une façon de s'intégrer. » (Gustavo)

> « When I arrived here, I studied french and dutch. You have to learn the language. If you don't you are trapped in being a tourist for the rest of your life. »» (Lucy)

> « Now I learn dutch. I took arabic lessons when I was in the UAE and now I'm learning dutch. » (Hope)

> « *And did you do stuff to be more integrated in Brussels?* The french courses. » (Sachin)

Pour d'autres, leur intégration passe par un intérêt concret et pratique pour la vie locale,

> « Well my integration is that I'm very interested in what's going on here. I read about it, I see if I can do something, in a smaller scale, for the people around me. » (John)

ou bien par le développement d'une bonne connaissance de la ville,

> « But to some extend yes, I'm integrated like I know where I can find really good wine, I know good places where I could go. » (Ceylan)

ou de la culture locale.

> « When I first moved in Brussels, I wanted to know local people so I moved in an apartment with flatmates. For half a year. Because for me it was really important. I decided to get in contact with local people, sharing the culture, speaking the language, etc... » (Lara)

Cette capacité d'intégration, ou de se sentir intégré n'est pas propre à leur vie à Bruxelles. Pour la plupart, le sentiment d'intégration va aussi de pair avec le sentiment d'être chez soi dans la ville habitée, quelle qu'elle soit. La question de se sentir ‘à la maison’ est une question qui est apparue dans beaucoup de nos interviews. Leur réponse illustre leur capacité à se sentir chez soi, et donc ‘intégré’ dans la quasi totalité des lieux parcourus. L'intégration n'est donc pas associée au fait de ‘rester’, à la sédentarité, mais elle peut survenir dans la mobilité, et lorsque le lieu n'est habité que pour quelques mois.

> « Bruxelles, pour le moment c'est chez moi ». (Chiara)

> « When I'm in Bulgaria, I feel like I'm in my parent's country. I feel more in vacation than home. Here in Brussels it's home, for now ». (Lucy)

« *Alors si je te demande c'est où ta maison, c'est Bruxelles ?* Maintenant oui. Et si demain je déménage, ce sera ailleurs ». (Tiago)

« I have a home for now. Yes, like for a short time, of course. I need this. But actually, this is something I have discussed with my boyfriend, he moved out of his place and he is looking for another place, and he only has one luggage. So, he said, my home is in my hand... or in his mind. Everything is in his mind ». (Ceylan)

« For me at some point, like a few months ago I felt like I had three homes, Vienna of course is my home-home, but Brussels really is my base, but Utrecht of course is also my home because I spent Monday to Friday there. And then Im going to India right away so it will be Vienna- Brussels-Utrecht-New-Delhi, it's like... this feeling of home... I can feel at home in many places at the same time. For me I got connected to a place very easily, like I just need to arrange my room, I put my stuff in it, my toothbrush and it's home. And then I got to know people which is the most important thing, your social network, and then I feel quickly at home, yes. » (Lara)

« Yes, Brussels is home, it has to do with the work, the living, your daily routine, social life, you have your gym. It's your regular routine, the same that you would do in your hometown as well or anywhere else. I don't think that I would do things differently if I was somewhere else. But I know that if I have to move out, I won't be devastated. I would be sad, but I think I would move on easily. And I'll have another home... » (Sachin)

C'est ce manque d'intégration, de sentiment d'être à la maison, qui est reproché aux expats, et même aux migrants, et qui semble être une des caractéristiques par lesquelles la population interviewée se distingue d'eux. Concernant la population des expats, il leur est reproché la persistance de leur mode de vie 'national' et leur volonté de rester entre eux, loin de la vie locale.

> « Non mais avec eux [les expats Italiens] c'est aussi cette attitude de parler tous la même langue [italien], et merde, un petit effort quand même les gars, moi à chaque fois je le dis, il faut s'intégrer ! Par exemple j'ai une amie Italienne, on s'est déjà fait des petits plats chez elle entre Italiens. Une fois j'avais amené un ami Français. Bon c'était moi qui me disait on parle anglais ou français parce que il ne comprend pas l'italien. Donc j'ai été un peu lourde même à un certain moment j'ai dit bon moi maintenant je parle anglais. J'ai décidé ça et ils ont suivi mais c'était un effort immense ! Et ils parlaient tous français et anglais donc c'est pas le problème de pas savoir la langue. » (Chiara)

> « But in Brussels it's like that, expats who live in Brussels, they are not integrated at all. Zero. Really not. They don't care. Nobody votes here. They build this bubble of foreigners with no integration at all. It's really weird. » (John)

> « People here who are working for the institutions, they don't care, and they speak only english and their language. But they don't choose to live in Brussels, they just choose to work for the Commission. They don't care

about integration. » (Lucy)

De la même manière, un manque d'intégration est également reproché aux communautés migrantes.

> « Par exemple une fois j'ai été ici dans une association de congolais, et c'était bien mais il y avait que des congolais, et ils font leurs trucs, mais à la fin du jour tu sors de là et tu te dis qu'ils vivent dans un monde à part quoi, ils vivent dans leur petit monde, mais à Bruxelles. Ils sont jamais vraiment intégrés (...) Si toi tu viens avec tes cousins et tes frères et tout ça et tu es 300 personnes mais que tu parles même pas français, tu te mélanges pas vraiment, tu as ton petit commerce, tu parles 2 3 mots de français comme ça tu peux vendre tes produits, mais à la fin du jour tu t'intègres pas. » (Javier)

> « Il y a des gens ici qui ne parlent même pas un mot de français. Tu vois ce que je veux dire. Une fois j'étais à la commune de Bruxelles, et là ça fait bizarre. Il y a plein d'immigrés, tu te dis c'est ça d'être étranger, ils arrivent même pas à avoir les documents qu'ils veulent. Il faudrait faire un petit effort quand même. » (Chiara)

> « I'm sorry but immigrants for me are a very strong example of expecting things from the country without giving things back. I don't like it. For me it's the minimum that wherever you live, you have to appreciate the local culture and speak the language, at a basic level. I think it's very important. If you want for people to accept you and your culture, you have to make an effort yourself. » (Lucy)

Cependant, il faut noter que l'intégration n'est pas du tout comprise par eux comme une intégration à la Belgique, au pays, mais plutôt à la ville, à Bruxelles. C'est ce que constate Favell (2008 ; 52) à propos des *Eurostars* : « they can in fact not be very integrated into Belgian life, while feeling fully integrated into the life of the city ». Pour la plupart d'ailleurs, ils ne connaissent de la Belgique que Bruxelles, et parfois Bruges à laquelle ils accordent une journée ou deux de visite. L'intégration pour eux ne comporte aucune dimension nationale, seulement une dimension locale.

> « *Tu pourrais te sentir bruxelloise alors?* Oui. *Pas belge ?* Ben non, sûrement pas. » (Chiara)

> « Je suis intégré à Bruxelles, mais je me sens pas du tout belge. » (Maurizio)

Paradoxalement, alors qu'ils reprochent aux expats et aux migrants leur manque de réseaux sociaux belges, leurs propres réseaux sociaux sont très peu constitués de personnes belges. En réalité, ce à quoi ils se sentent intégrés n'a rien à voir avec la communauté nationale belge, ou les valeurs ou coutumes belges. Cela a plutôt à voir avec des communautés urbaines bruxelloises composées de personnes internationales de toutes nationalités qui développent des valeurs propres. Certes, ces valeurs incluent un respect et une connaissance de la culture locale, mais cette culture est plutôt de l'ordre du mélange entre celle de la vie urbaine de la jeunesse bruxelloise et celle de la population mobile internationale qui leur ressemble.

> « But for me, integration is more about being in a new community, not to integrate to the belgian community. » (Ceylan)

> « I'm more integrated in the european reality than in the Belgian one. I like much more the experience of being with people from so many countries than being with Belgians. I like to be with many more nationalities. » (Sachin)

> « And here there is so many people from different cultures, I would feel less integrated being in a small village, or in a very local city. » (Mahi)

Il est évident que la présence massive à Bruxelles de personnes mobiles facilite le sentiment d'intégration des interviewés. La constitution rapide de réseaux sociaux principalement composés de personnes présentant plus ou moins le même profil et le même background de mobilité, ainsi que la connaissance de la ville qui accompagne ces amitiés à travers les sorties et les visites favorisent le sentiment d'intégration. En ce sens, comme le remarque Mahi, Bruxelles est particulière. L'utilisation très fréquente de l'anglais partout dans la ville est un autre facteur qui facilite l'intégration. Les barrières de la langue qui freinent terriblement l'intégration disparaissent. Même si la plupart font l'effort d'apprendre le français ou le néerlandais, leur vie quotidienne se passe tout de même le plus souvent en anglais. Ani, qui parle pourtant parfaitement français, nous dit :

> « Je parle en anglais la plupart du temps, juste pour la vie

de tous les jours en français, genre avec les commerçants... » (Ani)

A cet égard, il est frappant de constater la différence de traitement qui est opérée par l'administration belge entre eux et les populations migrantes, révélant certainement que le problème de l'intégration à Bruxelles n'est pas perçu de la même manière, non en fonction de la nationalité ou de l'ethnie des nouveaux arrivants, mais plutôt en fonction de leur statut social. Pour ceux dont le statut social est bas, il existe en Belgique des parcours d'intégration obligatoires. Toute personne étrangère s'installant en Flandres ou en Wallonie est tenue de suivre un parcours d'intégration. En Wallonie, il comprend une formation de 120 heures de français, 20 heures de cours sur la citoyenneté, et une insertion professionnelles pour ceux qui en ont besoin (Le Soir 20 septembre 2015). En Flandre, les étrangers qui souhaitent s'installer sur le sol flamand doivent suivre de 120 à 240 heures de néerlandais et 60 heures de cours d'orientation sociale (RTBF 1er février 2012). Bruxelles est en train de se doter du même outil, qui comprendra un passage obligé à un guichet d'accueil, des cours de français ou de néerlandais, et des cours de citoyenneté (La libre 3 décembre 2015). Même s'il n'est pas encore très clair si toutes les personnes arrivant à Bruxelles, expats, qualifiées ou non, devront s'y plier, il est déjà certain que l'on pourra se dédouaner du passage obligé par le parcours d'intégration moyennant une amende, certainement plus facile à payer pour des travailleurs qualifiés qui arrivent à Bruxelles avec un job en poche, plutôt que pour des migrants pauvres.

Dans tous les cas, ce genre de parcours n'aurait pas de sens pour la population interviewée. Les cours de langue sont suivis par presque

toutes les personnes interviewées sur base volontaire, et un cours de citoyenneté ne ferait certainement pas sens pour eux.
Si donc ils évoquent expérimenter une forme d'intégration à Bruxelles, cette intégration a très peu à voir avec celle que l'Etat belge entend imposer à tous les ressortissants étrangers.

L'intégration pour eux est donc bien fondamentalement différente de celle qui exige du migrant de rentrer « dans un processus par lequel les individus participent à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes » (Schnapper 2007).

Ce fait se remarque aussi par leur manque d'intérêt pour le stade 'ultime' de l'intégration, à savoir la naturalisation. Cela ne fait simplement pas sens pour eux, à l'exception de certains qui visent la naturalisation pour des raisons stratégiques. Ani, par exemple, voudrait ajouter un passeport européen à son passeport américain, parce que ce serait beaucoup plus pratique pour lui permettre de voyager et de travailler où elle le désire.

> « And then by that time I had to make a decision, because I'm not European, I'm just American, on my passport, but I'm a resident in Belgium, and for me being European is like a high priority. For practical reasons, but also because I feel more European than American anyway, so it seems bizarre to be limited by the passport, when I lived my entire life basically in Europe, so at the time I could only live in Belgium and work in Belgium, but I

> wanted to have the ability to go and work in Germany if I want to, and learn German, or live in Copenhagen, cause I like Copenhagen, just you know, have the freedom to do that. And until I become European, I don't have that freedom to do that. So, I just decided to come back, and then living here long enough, because I'm a resident here and I can work here and everything. So living here long enough to get my citizenship. It was the priority for me. So that's why I came back to Brussels. *Et donc tu veux avoir la nationalité belge pour que ce soit plus pratique?* Yes, the traveling is fine, but for working it's more difficult if you don' have the european citizenship. » (Ani)

C'est la même chose pour Sachin :

> « Last year I applied for the citizenship. The biggest reason obviously was the freedom that provides the fact that you have this nationality. Being EU, you don't have to submit any paper, you can have any kind of visa, any kind of work flexibility. » (Sachin)

Pour Ceylan, la question ne se poserait que si elle décidait de rester en Belgique et d'y élever une famille :

> « And legally your nationality is still turkish, you don't want to change? If I'm going to have a family here, I'm going to have the double nationality, to make it easier. » (Ceylan)

L'intégration dont ils parlent a donc plutôt à voir avec une intégration dans des communautés de personnes qui leur ressemblent, la plupart

internationales et mobiles. Parfois, quand le conjoint est belge, ils s'insèrent dans les réseaux locaux du conjoint, mais même lorsque c'est le cas, ils conservent leurs propres réseaux composés majoritairement d'internationaux. Cette question des communautés de mobiles dans les villes sera abordée un peu plus loin.

8.12. Transnationalisme ?

Il nous reste enfin à comprendre si, de la même manière que les TKW et les SM dépassent le principe même du transnationalisme, notre population de mobiles qualifiés s'inscrit dans cette même tendance.
Pour le vérifier, nous proposons de recadrer l'inscription transnationale de notre population de recherche à partir d'une série de critères développés par González-Rábago et Blanco (2016 ; 864-866). L'intérêt de cet exercice est de reposer la question de la pertinence d'une notion 'à la mode' devenue le paradigme dominant les études migratoires pour discuter de notre population de recherche.
Cependant, cette question n'était pas le focus de ce travail, et donc les réponses aux questions posées dans le tableau ci-dessous sont adaptées des informations générales recueillies dans nos interviews. L'idée n'est pas de donner des indications exactes du degré de transnationalisme de notre population, mais plutôt d'obtenir une indication quant à savoir si le paradigme du transnationalisme est pertinent pour traiter de cette population.

Figure 13: Mesure des engagements transnationaux de la population de recherche (adapté de González-Rábago et Blanco (2016 ; 864-866)

Domain	Indicator	Question	Population
Economics	Family remittances	How often do you send remittances (money, presents, clothes, etc.) to family in your homeland?	Jamais mentionné, peu probable
	Social remittances	Have you given money to projects or construction in your homeland?	Jamais mentionné, peu probable
	Investments	Since you are in Brussels, have you done any investment in your homeland (housing, land, business, other properties?	Jamais mentionné, peu probable
	Goods commerce	Have you brought to your homeland or carried to Brussels any good in order to sell it?	Jamais mentionné, peu probable
	Feeling of engagement with homeland economics	To what extend do you feel engage with your homeland economics?	Suivi via la presse de la situation économique dans le pays d'origine
Familiar	Contact with family members	How often do you have contact with your family in your homeland?	Communications hebdomadaires dans la majorité des cas avec la famille proche
	Contact with friends	How often do you have contact with your friends in your homeland?	La plupart mentionnent des relations peu fréquentes avec des amis restés au pays
	Visits to country of origin	How many times have you visited your home country since arriving to Brussels?	La plupart mentionnent des visites de 3-4 jours (ou plus long lorsque le pays d'origine est plus éloigné) 3 à 4 fois par an.
	Homeland influence on decision-making	When making a decision in your daily life in Brussels, to what extend do you think the decision depends on the circumstances in your homeland?	Jamais mentionné, peu probable
	Presence of homeland in daily life	In general, to what extend do you think your homeland continue to be present in your daily life?	Jamais mentionné, peu d'influence

	Feeling of engagement with family in the homeland	To what extend do you feel engage with your family in your homeland?	Relations familiales suivies dans la plupart des cas par skype et par des visites, soit de la famille à Bruxelles, soit de l'interviewé dans le pays d'origine
	Feeling of engagement with friends in the homeland	To what extend do you feel engage with your friends in your homeland?	Jamais mentionné, certainement peu
Politics	Voting in homeland elections	Have you voted in local regional or presidential elections for your homeland?	La plupart le font quand ils en ont l'occasion
	Membership and/or personal or economic support of homeland political parties	Are you a member or do you support personally or economically any homeland political party?	Ceux qui se sont exprimés sur le sujet ont tous répondu non
	Membership and/or participation in associations linked to homeland	Are you a member or do you participate in any association related to your homeland?	Ceux qui se sont exprimés sur le sujet ont tous répondu non
	Following homeland general or political news	Do you follow general or political news of your home country?	Oui
	Feeling of engagement with homeland politics	To what extend do you feel engage with your homeland politics?	Il semble se dégager un intérêt pour ce sujet
Sociocultural	Participation in sporting activities related to the homeland	Have you participated in sporting activities related to your homeland?	Ceux qui se sont exprimés sur le sujet ont mentionné être attaché au club de foot de leur pays ou région d'origine
	Participation in religious celebrations related to the homeland	Have you participated in religious celebrations related to your homeland?	Une seule interviewée a mentionné fréquenter à Bruxelles la même branche de l'Eglise chrétienne dans laquelle elle était impliquée dans son pays d'origine
	Trips to homeland to participate in public festivities	Have you travelled to your homeland in order to participate in public festivities?	Jamais mentionné, peu probable
	Consumption of homeland media communication	How often do you watch TV, listen to radio or read newspapers of your homeland?	Suivi par la presse de la situation dans le pays d'origine
	Consumption of ethnic products or businesses	How often do you go to shops, bars, restaurants, pubs or any other business related to your homeland?	Jamais ou presque

	Following homeland sporting news	Do you follow sporting news of your home country?	Certains l'ont mentionné pour le foot
	Feeling of engagement with home country	To what extend do you feel engage with your home country?	Pour la plupart très peu
	Use of governmental webs of the home country	Do you use webpages created by the government of your home country?	Peu probable
	Use of independent compatriot webs related to the homeland	Do you use webpages created by independent organisations in your homeland or by your compatriots?	Peu probable

Les résultats illustrés dans le tableau ci-dessus démontrent le peu de pertinence à employer le vocabulaire du transnationalisme pour qualifier notre population de recherche. En réalité, nous pensons que le paradigme du transnationalisme, même s'il a eu pour vocation de faire sortir les études migratoires du nationalisme méthodologique, conserve une dimension natio-centrée qui le rend peu compatible avec les expériences de mobilité de notre population de recherche.

En se centrant principalement sur les espaces que sont celui de départ et celui d'arrivée, les études sur le transnationalisme considèrent fondamentalement les migrants sur base de leurs conditions pré-migratoires, et négligent de ce fait leurs expériences post-migratoires qui peuvent complexifier leurs identités, leurs parcours et leurs réseaux sociaux. Ainsi, Adly El Shentenawy (2014 ; 133) remarque que beaucoup d'études sur les communautés transnationales « exagèrent l'homogénéité interne, l'identité et la solidarité de groupe et font preuve d'une vision réifiée et essentialiste des communautés de migrants ». En

considérant d'abord le migrant à partir de ses appartenances pré-migratoires (l'ethnie, le pays ou la culture d'origine), elles minimisent l'impact des liens sociaux originaux qui se créent dans le contexte local d'arrivée et qui peuvent se développer complètement en-dehors de toute référence communautaire, ou de tout lien avec quoique ce soit qui ait rapport avec le pays d'origine.
Nous ajoutons aussi qu'en se centrant presque exclusivement sur des expériences de migration qui concernent une mobilité unique entre pays d'origine et pays de destination (qui peut être répétée), les études transnationales ne sortent pas tout à fait d'un certain nationalisme méthodologique, et ne permettent pas de rendre compte de ce que l'expérience de la mobilité, et non de la migration, fait au sujet, à son identité, à ses liens et ses appartenances.

Dans notre cas, les relations et les liens faibles qui lient les mobiles qualifiés au pays et à la culture d'origine expliquent alors le peu de pertinence du paradigme transnational. Si le transnationalisme consacre « the process by which immigrants build social fields that link together their country of origin and their country of settlement » (Glick Schiller et *al.* 1992), alors le peu de liens qui retiennent notre population de recherche à leur pays d'origine explique qu'ils soient impliqués plutôt dans des relations au-delà du transnationalisme, par delà les espaces de départ et d'arrivée, plutôt qu'entre ces deux pôles.

Dans la plupart des cas, le pays d'origine est presque uniquement perçu comme celui qui abrite la famille. Très peu d'interviewés ont évoqué un lien affectif fort ou 'patriotique' entre eux et leur pays d'origine.

Lorsqu'ils nous disent qu'ils continuent à s'intéresser à la politique ou l'économie du pays d'origine, c'est avant tout parce que ces éléments pourraient impacter la famille proche, et non parce qu'ils s'y investissent eux-mêmes encore. Hope est la seule à nous avoir parlé de son désir d'acheter une maison au pays, pas vraiment pour y vivre, mais plutôt pour que ses (éventuels) futurs enfants puissent y séjourner pendant les vacances. La plupart n'y retournent que pour visiter la famille, trois ou quatre fois par an. Et même pour d'autres, les liens familiaux ne sont pas très forts, comme c'est le cas pour Markus

> « I mean these days you know we have telephones, it's really easy to call, and then if you don't like what they say, you can just switch it off and that's it. I speak to them [family], but well, not everyday, I'm not sure.. we'll I grew up, c'est fini. » (Markus)

et donc les visites se font rares.
Parfois, c'est plutôt la famille qui vient les voir. Ainsi, Javier qui est très proche de sa famille reçoit la visite de sa mère à Bruxelles au moins une fois par mois. C'est la même chose pour Lucy :

> « *And do you go back in Bulgaria often?* Not often, I prefer for my dad to visit me here. » (Lucy)

Pour d'autres, le retour au pays d'origine s'effectue pour d'autres raisons, comme Markus qui n'y retourne que pour chasser et pêcher.
D'autres enfin n'y retournent presque jamais, comme John qui semble avoir pris l'Allemagne en horreur.

La question des liens faibles avec le pays d'origine ne semble poser problème que lorsque nous abordons l'éventuelle question du soin aux parents âgés. Comment envisager un retour ou une réinsertion dans un pays quitté depuis trop longtemps et complètement désinvesti si la santé des parents le réclame ?

La problématique est difficile à régler, puisque presque tous ne savent pas dans quel pays ou région du monde ils seront lorsque le problème surgira. Pour la plupart, le fait d'habiter non pas au pays d'origine mais 'pas trop loin' (c'est-à-dire en Europe par exemple si le pays d'origine s'y trouve) suffit à les rassurer.

> « Après je suis fils unique aussi et je me sens un peu mal par rapport à mes parents parce que je sais qu'ils souffrent par rapport au fait que je sois pas là, et ils deviennent vieux, mais bon, je peux les visiter. » (Tiago)

Ils pourront faire des allers-retours s'ils doivent s'occuper de leurs parents. Pour d'autres, la présence de frères ou soeurs dans la ville d'origine règle le problème. D'autres enfin, comme John, n'envisagent pas leur présence comme nécessaire, dans la mesure où des institutions qui peuvent prendre en charge les personnes âgées existent.

> « *And what about the question of your parents getting old?* It doesn't apply to me much. I don't think about it like this. If the case happens, I will see. I guess, it doesn't mean I have to live the rest of my life there. We can manage. We can find something that works, it is not necessary that you have to do it. There is always someone. I know people that just love taking care of other

people. » (John)

Mis à part la présence de la famille, le pays d'origine ne veut plus vraiment dire grand chose pour la plupart des personnes interviewées. Beaucoup ne pensent pas y retourner, et aucun n'est investi dans des activités qui y ont trait, qu'elles soient religieuses, culturelles ou patriotiques. Hope est la seule à nous avoir révélé qu'elle fréquente à Bruxelles la même église que celle qu'elle fréquentait au pays, parce qu'elle est membre d'une église particulière très présente aux Philippines. La seule exception concerne le football, puisque ceux qui aiment ce sport se sont déclarés toujours attachés au club de leur ville d'origine. Il semble que des sentiments patriotiques ne se réveillent que lors des matchs.

Ainsi, on peut se demander si une posture cosmopolite de départ a favorisé le détachement des interviewés au pays d'origine, ou bien si c'est la répétition de la mobilité qui est responsable. Ce qui est certain, c'est que pour beaucoup des interviewés européens, le sentiment d'appartenance s'attache plus à l'Europe qu'au pays d'origine. Comme le dit John quand nous lui demandons s'il est toujours attaché à l'Allemagne : « Hello, we are Europeans now ! ».

9. La mobilité comme fait social total

Dans sa thèse de doctorat, Verdi Rademacher (2014) développe la notion de *fait social total* pour décrire la manière dont la mobilité n'est pas qu'un déplacement géographique, mais transforme tous les aspects de la vie, de l'identité, du rapport à soi et aux autres. Elle isole cinq composantes de cette mobilité :

1) la mobilité physique : le déplacement dans l'espace.

2) la mobilité sociale : qui constate un déplacement dans l'échelle sociale.

3) la mobilité relationnelle : qui constate un élargissement des réseaux sociaux.

4) la mobilité virtuelle : la possibilité de garder contact via les moyens de communication.

5) la mobilité de soi : qu'elle définit comme les effets de la mobilité « au niveau psychologique, culturel et comportemental qui peuvent se traduire par des modifications des croyances, des représentations et des valeurs, ainsi que dans l'adoption de nouveaux codes sociaux et de manières de s'exprimer et de vivre » (Ib.; 415).

L'idée générale derrière une pensée de la mobilité comme fait social total réside dans l'appréhension des différentes composantes de la mobilité comme interagissant les unes avec les autres.

En particulier, nous voudrions développer les trois transformations liées à la mobilité qui semblent faire le plus sens pour les personnes que nous avons rencontrées. La première transformation concerne les pratiques

de territorialisation des personnes mobiles, et l'impact de cette mobilité sur la redéfinition des territoires. Nous souhaitons discuter d'une deuxième transformation, qui concerne la redéfinition des relations entre les personnes dans la mobilité. Enfin, la troisième transformation que nous voudrions aborder est celle qui touche aux identités des personnes, pour comprendre en quoi l'expérience de mobilité redéfinit l'identité des personnes mobiles.

9.1. Produire du territoire dans la mobilité

Alors que la mobilité est devenue pour beaucoup un des principaux marqueurs de notre monde contemporain, un fossé tend à se creuser entre d'une part, une célébration de la mobilité et du nomadisme comme libération du lieu et de l'espace, et d'autre part, une vision de la sédentarité comme aliénante. De ce fait, une conception 'nomadiste' de la mobilité est associée à une connotation progressiste, alors que la sédentarité, le lieu, le statique, sont eux associés à une pensée réactionnaire (Cresswel 2006).

Depuis 30 ans, les métaphores ont fleuri dans la littérature, visant à rendre compte de l'accroissement des mobilités et des transformations qui ont affecté le monde et notre conception de l'espace. Ainsi, Bauman (2000) forge le concept de *liquid modernity* pour rendre compte des constants changements qui affectent les identités, les relations sociales, l'économie etc. dans la post-modernité. Alors qu'à l'époque de la 'modernité solide' la sédentarité était la norme et le nomadisme une exception dangereuse, l'ère de la 'modernité liquide' célèbre le

mouvement et la mobilité, et « the settled majority is ruled by the nomadic and exterritorial elite » (Ib.;13). Bauman conçoit donc cette élite mobile (*kinetic elite*) comme émancipée des lieux et des espaces, ex-territoriale.

Castells (1996) reprend à son compte cette interrogation sur la transformation de l'espace à l'ère contemporaine. Si l'espace et le temps ont toujours été considérés comme imbriqués l'un dans l'autre, c'est parce que l'espace a toujours été le lieu où les humains peuvent se rencontrer pour partager du temps. De ce fait, les humains se rencontraient et socialisaient dans un espace physiquement localisé, un lieu, et deux lieux éloignés l'un de l'autre ne pouvaient pas partager le même temps. Cependant, Castells note que cette assertion, qui a été une évidence jusqu'il y a peu, a été bousculée par l'arrivée des nouvelles technologies de communication. La notion même d'espace en a été transformée, puisqu'il est désormais possible de partager 'le même temps' à travers différents espaces. L'espace-temps et l'espace-lieu se distinguent, puisque un individu peut partager l'espace-temps d'un autre individu sans pour autant partager son espace-lieu. Cet espace qui permet les pratiques sociales sans contiguïtés territoriales est appelé par Castells l'espace de flux (*space of flows*), qui est aussi l'espace de la mobilité.

Contre cette vision manichéenne d'une mobilité émancipatrice et 'post-spatiale' et d'une sédentarité aliénante et fixe, Costas (2013) propose le recours à la métaphore sartrienne de la *viscosité* pour dépasser les références à la fluidité et aux flux, et révéler les ambiguïtés de la mobilité. Selon lui, « research has so far mainly used metaphors of flow,

liquidity, nomads and fluidity that do not allow conceptualizing frictions » (Ib.; 1472). A travers une étude sur les élites mobiles (consultants qui travaillent à l'international) rencontrées dans un aéroport anglais, Costas note que, même si au départ la mobilité leur paraissait désirable (pour échapper à la routine), ils finissent la plupart du temps par regretter une certaine forme de sédentarité. Finalement, la sédentarité n'est plus associée pour eux à la peur d'être 'piégés'. Bien plus, la répétition de la mobilité, la fréquentation des aéroports, des hôtels, des salles de conférences, toujours les mêmes où qu'ils soient dans le monde est ce qui finit par donner à ces consultants le sentiment d'être piégés, mais dans la mobilité et non dans la sédentarité. La fluidité et la liquidité propres à la mobilité se transforment alors en viscosité, révélant des tensions et des frictions qui rompent avec l'image 'glamour' de la mobilité.

Ces élites mobiles ont-elles réalisé le rêve post-moderne de l'émancipation de l'espace ou du lieu, vivent-elles un monde post-territorial ? Leur mobilité répétée s'inscrit pourtant bien dans un espace géographique, elles se déplacent sur le globe et leur mode de vie ne les a pas affranchis d'une certaine conception de l'espace. Comme le note Favell (2008 ; 31), « in real life, physical distance matters, and bodies have to be actually moved through time and space ». Cependant, les espaces qu'elles parcourent sont particuliers, et pourrait s'apparenter à ce qu'Augé appelle des *non-lieux*.

Décrivant ce qu'il nomme la supermodernité, Augé (1995) conçoit la prolifération des espaces supports au transport et à la mobilité (gares, aéroports, hôtels, taxis etc.) comme le développement de non-lieux,

qu'il oppose aux lieux anthropologiques, qui eux sont porteurs de pratiques identitaires, historiques et relationnelles.
Ainsi, on pourrait opposer non-lieux, ou simples espaces géographiques, au territoire, ou espace relationnel et identitaire. Dans cette conception, les *kinetic elites*, sans s'affranchir de l'espace, s'affranchissent cependant des territoires.

La question sur laquelle il nous faut alors nous pencher est celle de savoir si les personnes mobiles qualifiées que nous avons rencontrées produisent du territoire, c'est-à-dire font advenir quelque chose de nouveau et de collectif à travers l'espace, ou bien s'ils appartiennent simplement aux cohortes des élites circulantes qui se meuvent individuellement dans les espaces de flux.

Dans sa recherche sur les cadres mobiles circulant entre Londres, Bruxelles et Paris, Tarrius (1992) s'intéresse à des cadres jeunes, dont la mobilité est pensée comme temporaire et comme une stratégie visant à se voir octroyer à terme un poste dans l'entreprise avec plus de responsabilités et qui leur permettrait de se sédentariser. Leurs déplacements fédèrent entre eux les quartiers et les lieux qu'ils fréquentent ici et là : ici tel quartier dans lequel ils se promènent en attendant de partir pour l'aéroport, là tel café ou lieu de loisir, etc. Ces proximités de lieux pourtant éparpillés géographiquement forment des territoires individuels, « réceptacle d'échanges symboliques et garant de l'unité identitaire de l'homme qui déploie de telles stratégies afin de combattre l'éparpillement, l'éclatement que lui proposent ces séries de lieux étrangers les uns aux autres » (Ib. ; 39). Cependant, Tarrius note

que ces territoires individuels ne permettent pas la constitution de « nouvelles citoyennetés collectives », c'est-à-dire qu'ils sont impuissants à « associer entre eux les individus » (Ib.). Au contraire de ce groupe de cadres mobiles, un autre groupe de circulants réussit quant à lui à consolider de vastes territoires circulatoires qui associent « en une seule unité économique, affective et culturelle, des espaces disjoints par l'histoire des nations » (Ib. ; 54). Il s'agit de circulants 'identitaires', migrants professionnels de père en fils, exerçant des professions libérales, provenant majoritairement de deux groupes : les italiens et les juifs. Ces circulants, en réactivant des mémoires et des circuits migratoires familiaux, fédèrent « des lieux et des cultures forts éloignés à partir de leur capacité d'osmose avec leurs interlocuteurs locaux » (Ib. ; 36). Contrairement aux cadres circulants, leur mobilité n'obéit pas à un plan de carrière, et n'est pas l'étape provisoire qui conduit à terme à la sédentarisation.

Ces circulants identitaires profitent de leurs ressources locales pour favoriser leur circulation. Ainsi, en traversant « l'histoire collective de l'identité groupale » (Ib. ; 39), ils sont initiateurs de territoires circulatoires, formés à partir de la triade espace-temps-identité.

Avant d'expliciter ce que Tarrius entend exactement par territoire circulatoire, il nous faut dire un mot sur la notion de territoire. Le territoire diffère de l'espace, en ce sens qu'il est un espace social, approprié par un groupe social qui en fait son lieu de vie (Le Berre 1995). Il est le lieu de l'inscription spatiale des interactions (Paquot 2011). Si l'espace est un donné naturel, le territoire est plutôt le fruit d'une construction sociale et politique. Il comprend une dimension

identitaire, puisque « la territorialité forme la dimension spatiale ou géographique de l'identité » (Di Méo 2002). Ce n'est donc pas étonnant si le territoire a souvent été compris comme lieu fixe et délimité, puisqu'il signe la venue à visibilité, l'extériorisation de l'identité et de l'appartenance à un groupe. En ce sens, territoire et sédentarité vont de pair, l'inscription spatiale du groupe se vivant dans un lieu fixe. Cependant, de nombreuses recherches se sont penchées sur la possibilité du découplage territoire-sédentarité pour penser le couple territoire-mobilité. La question qui sous-tend ces travaux est alors celle de la possibilité du maintien d'une inscription territoriale excédant l'espace de départ ou d'arrivée pour les individus migrants ou mobiles, ou de la création de territoires de la mobilité.

La figure du rizhome chez Deleuze et Guattari (1980), puis la pensée du territoire-réseau (Offner et Pumain 1996) comme support à la diffusion des ressources entre un ensemble d'individus ou un groupe viennent signaler cette possibilité du territoire dispersé.

La notion de territoire multi-situé rejoint également cet effort pour penser le territoire en dehors de la sédentarité. Il se définit comme « un ensemble de lieux discontinus constitutif d'un espace fonctionnel et vécu (pratiques, activités, représentations), voire organisationnel dès lors que sont en jeu des processus d'action, de gestion et de coopération » (Cortes et Pesche 2013 ; 290). Il est aussi « structuré, organisé, construit sur la base d'un système relationnel qui lie socialement, économiquement, voire politiquement, plusieurs lieux dispersés et distants » (Ib). Cette notion constate donc la possibilité de « faire territoire » en liant entre eux des lieux géographiquement distants et fragmentés.

La notion de territoire circulatoire signale la possibilité de faire advenir du territoire, c'est-à-dire « une construction consubstantielle de la venue à forme puis à visibilité sociale d'un groupe, d'une communauté ou de tout autre collectif dont les membres peuvent employer un 'nous' identifiant » (Tarrius 2001), à travers les pratiques de mobilité.
Voici la définition que Tarrius donne du territoire circulatoire :

> « La notion de territoire circulatoire constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements. Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la migration, initiatrice d'un lien social original. Ces espaces offrent les ressources symboliques et factuelles du territoire. Cette notion introduit donc une double rupture dans les acceptions communes du territoire et de la circulation ; en premier lieu elle suggère que l'ordre des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire, ensuite elle s'inscrit en faux par rapport aux conceptions logistiques des circulations, des flux, pour investir le mouvement spatial des sens du social. Elle habilite une démarche anthropologique étendue à la définition d'espaces relativement autonomes supportant des segmentations sociales et économiques originales. La mobilité spatiale exprime dès lors bien plus qu'un mode d'usage des espaces, le déplacement d'un lieu d'activité à un autre lieu d'activité, mais aussi des hiérarchies sociales, des reconnaissances qui donnent force et pouvoir, qui dissimulent aux yeux des sociétés de sédentaires des violences et des exploitations non moins radicales, mais autres ». (Tarrius, 1993)

Différents points importants émergent de cette définition.
Premièrement, le territoire ne surgit pas uniquement dans la sédentarité, dans l'immobilité.
« L'ordre que l'on a si longtemps présenté comme universellement édificateur des légitimités identitaires, attachement au lieu, et les diverses hiérarchies qu'il génère ne fait plus réellement sens dans ces milieux » (Tarrius 2001).
Il existe des territoires qui échappent aux territoires nationaux et qui sont à comprendre en tant qu'ils prennent forme à travers la mobilité. A l'approche classique proposée par l'Etat qui associe territoire national, citoyenneté et identité, nous pouvons substituer le modèle du territoire circulatoire qui constate que l'identité peut surgir à travers des territoires autres que nationaux, sur un modèle différent de celui de la sédentarité et qui ne présuppose pas l'identification au Même proposée par le modèle classique de la citoyenneté. Au contraire, l'identité, bien qu'elle soit groupale car elle unit des gens qui se reconnaissent dans et au travers de leurs parcours de mobilité, se nourrit de la rencontre entre différences. En ce sens, il s'agit d'une identité cosmopolite.
Il faut donc bien saisir la triade qui est au cœur de la notion de territoire circulatoire : l'espace, le temps et l'identité.

Deuxièmement, la question des relations espaces-temps des transmigrations qui construisent ces territoires circulatoires, est fondamentale. « Les territoires caractéristiques de ces populations n'étaient-ils pas essentiellement constitués de dimensions temporelles originales, séquences fugitives et relativement abstraites ou inconsistantes pour qui ne les partage ? Et la capacité première de ces

circulants n'était-elle pas d'investir de relations, de liens, d'identité, ce qui est généralement exclu d'une première appréhension de l'ordre spatial et qui, pourtant, nous le savons, en est fortement constitutif : les temporalités. (...) Le temps, et non plus l'espace, devenait le révélateur privilégié d'une possible manifestation identitaire originale » (Tarrius 1992).

La temporalité est donc fondamentale dans l'appréhension des territoires circulatoires et des transmigrants qui les créent. Il faut envisager l'espace avant tout comme traversé de liens sociaux, et non par la distance qui sépare les différents moments du territoire circulatoire. Les lieux deviennent des moments, et ces moments sont occasions d'échanges créateurs de nouveaux cosmopolitismes, qui n'ont plus rien à voir avec l'impératif de l'intégration. Les échanges économiques des transmigrants marchands analysés par Tarrius recouvrent par exemple « des univers de sociabilités autres, à distance des idéologies dominantes du lien, du lieu, de la frontière, de la sédentarisation-intégration » (Tarrius 2001).

Troisièmement, il est à noter qu'espaces urbains et territoires circulatoires sont fortement connectés. Les espaces urbains sont souvent supports à la création de territoires circulatoires par les échanges et les rencontres qu'ils permettent. Les villes acquièrent donc une fonction circulatoire.

Le tout est de ne pas envisager la ville comme espace clos. La ville est plutôt un espace ouvert, partie du territoire de la mobilité, transformé par des populations qui lui sont extérieures. Pour lire la ville, il faut donc l'envisager dans ses connectivités, comme espace ouvert, partie

d'un territoire circulatoire plus complexe.

La question de la superposition ou de la juxtaposition des espaces urbains doit aussi être abordée.

Pour la vaste majorité de la littérature, les espaces urbains différenciés se juxtaposent les uns aux autres. Tel quartier est réservé à telle population, tel quartier abrite tel genre d'activités, etc.

Pourtant, Tarrius nous montre que la vie urbaine est plus complexe que cela, et qu'elle permet la superposition – et non la juxtaposition – d'espaces. Comme il l'explique pour Bruxelles : « à une Bruxelles qui est actuellement désignée comme ville de juxtaposition d'espaces peuplés d'étrangers, pourrait succéder une agglomération de villes superposées » (Tarrius 1992).

« Nous mettons en évidence deux modes de construction sociale de la ville. Celui, autochtone, localisé, redevable des hiérarchies territoriales et politiques nationales, de l'ordre historique de nos centralités, porté plus particulièrement par les élus et les aménageurs. Sa production spatiale est celle de la juxtaposition. (...) Le deuxième mode de construction sociale de la ville, dissimulé derrière l'évidence des juxtapositions, dit que tel lieu discret de la cité est un point de passage, d'échange, une halte où l'on se reconnaît, de haute densité relationnelle (...) Ce mode là est fait de superpositions » (Ib.).

C'est ainsi que certains lieux de la ville peuvent avoir des fonctions différentes, en fonction des temporalités et des populations qui les utilisent.

Posons-nous alors la question : les mobiles qualifiés sont-ils créateurs de véritables territoires circulatoires ? Pour y répondre, nous allons

envisager successivement : s'ils créent des territoires ou s'ils habitent des espaces de flux, si ces territoires sont circulatoires, et s'ils permettent la survenue d'une dimension identitaire.

9.1.1. Créent-ils des territoires ?

La question du territoire à Bruxelles est particulière à la ville. Bruxelles est un lieu qui concentre une multiplicité de territoires et d'usages. De par son statut particulier, Bruxelles est d'abord la ville la plus peuplée de Belgique, sa capitale, mais aussi la capitale de l'Europe. Elle est aussi le lieu où sont installés les sièges d'un grand nombre d'organismes internationaux : l'OTAN, l'organisme mondial des douanes, le secrétariat général du Bénélux et Eurocontrol ont leur siège à Bruxelles ; l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'ONU, le UNHCR, l'OMS, l'OIT, l'UNICEF, le PNUD, la banque mondiale, l'Union Africaine, l'OIM et l'assemblée des régions d'Europe ont un siège à Bruxelles. Bien sûr, Bruxelles concentre également la plupart des institutions européennes : le Parlement Européen, la Commission Européenne, le Conseil de l'Union Européenne, le Comité économique et social Européen, le Comité des Régions et les agences décentralisées européennes. Au niveau national, Bruxelles accueille les institutions politiques belges, mais aussi celles de la région bruxelloise, de la région flamande et de la fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles est également la ville la plus pourvoyeuse d'emploi en Belgique, et une personne sur deux qui travaille à Bruxelles n'habite pas à Bruxelles. La ville est bilingue, puisqu'on y parle le français et le néerlandais, voir trilingue puisque l'anglais est la langue la plus utilisée dans les

institutions européennes et internationales.
L'usage de Bruxelles est donc différencié selon qu'on y habite ou qu'on y travaille, qu'on y vienne faire du tourisme ou qu'on y passe simplement quelques mois ou années. La multiplicité des nationalités et des communautés qui y habitent (163 nationalités sont représentées à Bruxelles) finit de complexifier la ville.

De ce fait, Bruxelles est constituée par une juxtaposition, mais aussi une superposition de territoires qui signalent des usages différenciés des mêmes lieux.
La juxtaposition des lieux renvoie aux aménagements urbains pensés par les planificateurs et aux réaménagements d'espaces conçus pour tel ou tel usage, telle ou telle population. Ainsi, Bruxelles a donné une illustration claire de cette problématique quand il s'est agi de remanier le quartier Leopold pour le transformer en quartier européen.
La superposition des territoires renvoie aux usages différenciés de mêmes lieux par des groupes différents. Ainsi, l'emblématique place du Luxembourg, qui accueille tous les jeudi soir sans exception les *happy hours* des fonctionnaires européens, internationaux et lobbyistes en quête d'information est également investie fréquemment par des activistes de toutes nationalités qui se servent de sa position centrale (devant le Parlement Européen) pour porter leurs revendications, parfois très éloignées des préoccupations belges. C'est aussi un noeud dans l'infrastructure des transports en commun, et beaucoup de navetteurs qui descendent du train à la gare du Luxembourg y attendent leur bus. De même, on trouve derrière le prestigieux building de la Commission Européenne à certaines heures du matin un rassemblement

de sans-papiers, assistant au spectacle de l'arrivée au bureau des eurocrates et attendant que d'éventuels employeurs les choisissent et les emmènent en camionnette pour un travail payé à la journée.

Ce sont ces territoires superposés que notre population de personnes mobiles arpente, puisqu'elles refusent ou ignorent la plupart des espaces et dispositifs pensés pour la population internationale de Bruxelles par les planificateurs urbains. Les guides pour expat à Bruxelles et leurs conseils sont révélateurs de ces infrastructures bruxelloises aménagées pour accommoder la population internationale. Ainsi, on apprend sur *expatica.com* que les meilleurs coins pour vivre dans le centre de Bruxelles se situent aux alentours du quartier Saint Géry, Place Sainte Catherine, et rue Dansaert, qu'Ixelles, particulièrement le quartier du Châtelain, ou les alentours du bois de la Cambre et Etterbeek, autour du parc du Cinquantenaire, sont très agréables et plairont à une population jeune. Saint Gilles est conseillé pour les jeunes internationaux qui veulent « vivre comme des locaux ». Uccle, Woluwe Saint Pierre et Woluwe Saint Lambert sont plutôt conseillés pour les internationaux qui arrivent à Bruxelles en famille. Pour les sorties, *expatsinbrussels.be* nous conseille de faire un tour du côté du Sablon, pour ses galeries d'art, ses antiquaires et ses brasseries, à Flagey ou au Châtelain pour leur ambiance jeune et branchée, dans le quartier Louise pour ses boutiques de luxe, à Matonge pour le côté multiculturel et les restos branchés ou dans les Marolles pour son ambiance bourgeois-bohème.
Soit qu'ils ne connaissaient pas ces guides pour expats, soit qu'ils aient choisi de les ignorer, les personnes mobiles que nous avons rencontrées jonglent entre plusieurs univers, plusieurs territoires. Celui,

international, du job qu'ils occupent, pour la plupart, celui, local, de leur vie quotidienne, et celui, mixte, de leurs réseaux sociaux, pour la plupart composés d'individus mobiles qui leur ressemblent.

Ainsi, John habite bien Waterloo, commune prisée par les expats à Bruxelles, particulièrement ceux qui migrent en famille et qui apprécient la proximité de la *Saint John's International School* ou de l'école Européenne de Bruxelles-Argenteuil. Cependant, s'il y habite, c'est parce que sa compagne bruxelloise y a son domicile, et John se considère comme bien intégré dans la population locale.

> « I'm very interested in what's going on here. I read about it, I see if I can do something, in a smaller scale, for the people around me, for example in the place I live now, I organized walking days, I just put some flyers out, I had someone who translated it in dutch, and I teach german and english while walking. And now I can go into the pub, people would know me. And they speak english or german with me. They know where I live, what I do. And I have an interest in them. They realized that if you want to be part of it, you are part of it. You become part of it. » (John)

Gustavo habite en colocation à Saint Josse, mais comme il le dit, « pas le Saint Josse du square Ambiorix, le Saint Josse turc ». En d'autres mots, il n'a pas rejoint le quartier du square Ambiorix, pourtant zone d'installation privilégiée des expats, mais a préféré s'installer dans le quartier ethnique turc proche. Saviero, pourtant fonctionnaire européen, partage également une chambre dans cette colocation.

> « The apartment I'm living in right now, it's like living in Istanbul rater than in Brussels. It's fine, I like Saint Josse, because it's so different. » (Saviero)

Chiara, qui quant à elle habite bien le quartier du square Ambiorix, s'est pourtant inscrite dans une salle de sport locale à Anderlecht.

> « C'est-à-dire que moi quand je te dis que je vais jouer au basket, j'ai vu grandir des gosses, et là je sais que Mohamed il fait 1m90, et sa soeur va bien... » (Chiara)

Les activités sociales sont également pour la plupart situées le plus possible dans des environnements locaux. La plupart nous ont expliqué que bien qu'ils connaissaient certains 'coins pour expats', ce n'est pas là-bas qu'ils aiment sortir.

> « Par exemple avec notre ami José, avec quelques autres amis, on se mélange plus avec la vraie vie à Bruxelles, on sort dans des bars belges. J'aime plus l'ambiance locale que l'ambiance créée artificiellement par les internationaux. » (Gustavo)

C'est la même chose pour Javier qui a gardé des amis belges de ses deux ans passés au collège Saint Michel à Bruxelles. Quand il sort,

> « c'est plutôt avec des Belges. On va dans un café sur le parvis de Saint Gilles, ou bien on fait des soirées dans les apparts des uns ou des autres. » (Javier)

Cependant, ce territoire bruxellois n'est qu'un des moments de leur

mobilité. Leur mobilité répétée et l'intégration qu'ils vivent dans chacun des lieux qu'ils parcourent complexifie leur territoire. Il n'a plus rien à voir alors avec celui fixe des personnes sédentaires, mais il s'élargit au fur et à mesure qu'il lie entre eux les différents endroits qu'ils ont investis au travers de leur histoire de vie.

9.1.2. Ce territoire est-il circulatoire ?

En liant par l'expérience et le vécu les différents lieux pourtant traversés par des frontières politiques et géographiques, le territoire des personnes mobiles qualifiées devient circulatoire. Il émerge de la mobilité, il n'existerait pas sans elle. La notion de territoire circulatoire nous permet alors de comprendre comment des lieux éclatés peuvent faire territoire pour les individus mobiles. Chaque moment vécu, chaque lieu habité, chaque fois considéré pour un temps comme 'la maison', s'inscrit dans la mémoire des personnes mobiles, et construit de larges territoires pourtant discontinus. Loin de révéler un éclatement ou une dispersion, ils signalent un parcours qui fait sens dans l'histoire individuelle, et une carte mentale qui lie entre eux tous ces endroits.

> « *So you belong to different places at the same time?* Lara: Well, I feel home at the same time, like I don't have any issue... The three places are home, but different homes. Sachin: Yes because you share this memory of these different places at different times ». (Lara et Sachin)

> « Tu vois tous ces points, j'y suis allé, je suis resté, et ça veut dire quelque chose pour moi. C'est un peu comme

> ma carte mentale. Il y a des connexions, tous ces endroits sont importants pour moi. Leipzig par exemple, je suis resté que 6 mois, mais pour moi c'est un endroit très spécial, et aussi parce que je me suis beaucoup amusé.» (Tiago)

Tiago fait explicitement le lien entre ce territoire qu'il s'est crée et les villes dans lesquelles il a habité. Il souligne bien que ce territoire est constitué des lieux précis qu'il a fréquentés, et non pas des pays.

> « Ce truc ça concerne clairement la ville, c'est pas le pays. » (Tiago)

Dans tous ces espaces, certains lieux sont plus porteurs de mémoire que d'autres.

> « A Bruxelles, je suis attaché au parc de la Woluwe, j'y allais pour donner à manger aux canards quand j'étais petit. J'ai des bons souvenirs du parc, ça c'est vrai que ça fait plaisir d'y retourner. » (Javier)

Le lieu concerne autant l'espace physique que les relations sociales qui s'y sont forgées, comme l'exprime Maurizio qui lie les places où il a habité, non pas à leurs dimensions géographiques, mais aux réseaux sociaux qu'il y a développé :

> « Moi toutes les places où j'ai habité je me suis trouvé très bien. Je suis très... je n'ai pas de difficultés à rencontrer des gens. » (Maurizio)

Ou John :

> « *And what do places mean to you ?* People. Actually I have a very good relationship with all the people I met in the different places I lived in. » (John)

> « Mais je garde des connaissances dans tous les pays où j'ai été. Si je vais dans un pays, je peux toujours trouver quelqu'un qui peut m'héberger par exemple. Puis avec facebook c'est plus facile. Par exemple j'ai retrouvé mon meilleur ami quand j'étais au Pérou. Je sais que si je débarque au Pérou je peux compter sur lui. » (Javier)

Cependant, à la différence des transmigrants marchands de Tarrius, les personnes mobiles que nous avons rencontrées ne pratiquent pas une migration répétée ou circulaire. Ils ne repassent pas par les mêmes endroits, ne réactivent pas mensuellement ou annuellement la mémoire des lieux et les réseaux qui y sont attachés. Il n'y a pas non plus d'histoire transgénérationnelle qui s'attache aux lieux et creuse leur mémoire. Ils ne sont tributaires d'aucune histoire familiale qu'ils répètent.

Ainsi, nous considérons que leur territoire est bien circulatoire, puisqu'il émerge de la mobilité. Cependant, il n'est pas réactivé par des passages réguliers qui ravivent les réseaux et la mémoire des lieux continuellement. Bien que beaucoup retournent parfois dans les différents endroits qu'ils ont habités, principalement pour visiter les amis qu'ils y ont laissés, c'est surtout à travers les amitiés et les réseaux sociaux qu'ils ont construit à partir de tous ces lieux que la mémoire perdure, et que les lieux et les histoires sont réactivés, plus que par une

circulation géographique régulière.

9.1.3. Ce territoire comporte t-il une dimension identitaire ?

Si l'espace de la mobilité ne devient territoire circulatoire que par l'avènement de la composante identitaire dans l'espace, Tarrius distingue deux types de territoires circulatoires: ceux, individuels, des cadres qui circulent inlassablement entre grandes métropoles, et ceux, collectifs, des migrants identitaires. Bien que la population que nous étudions ne fasse pas partie des 'migrants identitaires' dont la mobilité s'inscrit dans une tradition familiale ou groupale, peut-on considérer que leur mobilité signale tout de même l'apparition de nouveaux territoires communs, eux-mêmes précurseurs de « nouveaux mondes cosmopolites, nés de la plus grande interaction possible entre altérités » (Tarrius 2001) ? Ou bien leur mobilité ne produit-elle rien d'autre que des territoires circulatoires individuels uniquement inscrits dans la mémoire de la personne qui les parcourt ?

La notion de territoires circulatoires de Tarrius semblent différer de l'approche transnationale qui parle elle d'espaces sociaux transnationaux pour décrire les « recombinations of social and symbolic ties, positions in networks and organizations, and networks of organizations that can be found in at least two geographically and internationally distinct places » (Faist 1998; 216). Ils consacrent donc le lien entre le social et le spatial. Ainsi, cette notion entend combler le vide laissé par les théories classiques des migrations qui ne peuvent expliquer la persistance des liens et des réseaux sociaux entre différents

pôles géographiques de la migration. Comme l'explique Pries (2001 ; 7) : « what if a migrant from Mexico five or ten times in his or her life moves to work in the USA, and not for seasonal periods of weeks or months but for some years at a time? What if half of this migrant's family lives on the Mexican side of the border and the other half lives "on the other side"? How do we explain such a scenario by using traditional theories of emigration or immigration? »

La différence entre la notion de territoire circulatoire et celle d'espaces sociaux transnationaux s'explique principalement sur ce point : pour Tarrius, les territoires émergent de la mobilité, alors que dans l'approche transnationale, ils peuvent surgir des liens sociaux, symboliques, économiques, etc. qui lient par exemple la communauté et le pays d'origine avec la diaspora éparpillée dans le monde. Dans ce cas, des personnes issues de la communauté d'origine qui n'ont jamais migré ou des enfants de seconde ou troisième génération qui ont toujours vécu dans le pays d'accueil peuvent être impliqués dans ces espaces sociaux transnationaux. La dimension de la mobilité disparaît donc.

Dans le cas des études transnationales, les communautés qui investissent ces espaces sociaux transnationaux sont les communautés transnationales, qui, dans la plupart des études consacrées à ce sujet, sont appréhendées à partir d'une origine commune nationale ou ethnique. Ainsi, les communautés transnationales partagent une caractéristique objective et objectivable.
Tarrius ne parle pas nécessairement de communauté pour décrire les transmigrants qui initient et investissent des territoires circulatoires.

Plus généralement, il parle de 'groupes' qui peuvent partager un ‘nous identifiant’. Dans le cas de ses études sur les transmigrants marchands, le ‘nous identifiant’ ne se construit pas nécessairement sur une base nationale ou ethnique, puisque Tarrius constate que les groupes qui voyagent ensemble sont souvent multi-nationaux. Plus généralement, il se construit sur la base des activités communes et des liens sociaux qui se forgent dans la mobilité, et sur la route partagée.

De la même manière, nous pensons également que notre population de mobiles qualifiés partage certaines caractéristiques identitaires qui leur permet, dans une certaine mesure, d'employer un ‘nous identifiant’. Evidemment, cette dimension ne naît pas, comme c'est le cas des transmigrants du *poor-to-poor*, de pratiques commerciales communes ou bien du partage des routes parcourues ensemble. Plutôt, elle se développe dans une reconnaissance commune d'un parcours partagé, et des caractéristiques et traits de personnalité qui y sont associés. En ce sens, les mobiles qualifiés dont nous parlons ne font pas communauté, mais ils constituent un groupe à part au sein duquel ils se reconnaissent.

9.2. Mobilité et groupes

L'expérience de mobilité semble favoriser le développement d'une forme d'identité commune basée sur une reconnaissance ‘entre semblables’.
Ces similarités se construisent très peu sur des bases nationales ou ethniques. Pour la totalité des interviewés, rencontrer et fréquenter des populations de même origine ethnique ne semble pas du tout une

priorité. C'est le cas de la population de même origine installée historiquement à Bruxelles, comme nous l'avons mentionné plus haut. Mais c'est aussi le cas des populations de même origine qui présentent des profils communs avec ceux des mobiles qualifiés, comme c'est le cas des expats. Chiara par exemple évoque à quel point elle fuit dès que possible les dîners entre italiens, pourtant eux aussi travailleurs qualifiés à Bruxelles. Ceylan mentionne fréquenter quelques amies turques elles aussi qualifiées vivant à Bruxelles, mais elle ajoute qu'avec elles, elle ne se sent plus à sa place. Mahi ignore pourquoi elle devrait fréquenter d'autres migrants qualifiés grecs, elle se sent plus à l'aise dans la communauté scientifique en général.

A l'inverse des liens nationaux ou ethniques, ce qui semble lier cette population de personnes mobiles entre elle, c'est plutôt l'expérience même de la mobilité, et les effets qu'elle produit sur la personnalité, les valeurs et la manière de vivre.

Ainsi, cette reconnaissance de l'expérience commune de mobilité prend place dans les lieux sociaux de la quotidienneté, par des rencontres, des hasards qui orientent naturellement la population de recherche vers des personnes qu'ils estiment être ‘semblables’. Pour beaucoup, cela commence par l'intermédiaire du travail. Ils sont nombreux à évoquer le même cheminement : d'abord, un essai de socialisation au bureau, en s'intéressant aux collègues, souvent belges, ou bien installés à Bruxelles depuis longtemps. La plupart du temps, ces tentatives pour nouer de nouvelles amitiés et de nouveaux réseaux sociaux n'aboutissent pas réellement. Ils interprètent généralement cela comme étant dû au fait que les Belges et ceux qui sont ici depuis longtemps ont déjà construit

leur vie, leur famille et leurs réseaux sociaux, et ne sont pas vraiment intéressés par l'idée de nouer de nouvelles amitiés. Très souvent, les interviewés nous ont expliqué par exemple qu'il était presque impossible de prendre un verre avec un collègue belge après le travail, car ils n'ont qu'une hâte, éviter les embouteillages et rentrer auprès de leur famille le plus vite possible. Ces tentatives finissent donc généralement par se muer en relations classiques entre collègues, aux discussions à la machine à café ou à la prise commune du lunch dans telle ou telle sandwicherie. L'étape suivante qui concerne presque tous nos interviewés passe alors par un intérêt pour la sphère des expatriés, et les relations et réseaux sociaux qu'elle peut offrir. S'en suit alors une fréquentation brève des lieux 'pour expats', les *happy hours* du jeudi à la place du Luxembourg principalement. Après deux ou trois semaines de ce rythme, tous les interviewés sans exception décident de cesser ces activités. Ils sortent déçus de ces face à face. Alors qu'ils pensaient pouvoir développer un réseau amical à Bruxelles via cette voie, ils se rendent vite compte de la dimension inauthentique et artificielle de ce monde. Comme eux, les expats sont étrangers, mais ils ne semblent pas vouloir nouer de liens réels et solides. Ils sont plutôt là pour s'amuser, faire la fête, et éventuellement glaner une ou deux informations stratégiques qu'ils pourront livrer au bureau le lendemain. La troisième étape survient souvent alors qu'ils font la rencontre, parfois dans ces milieux expats, parfois via le travail ou la salle de sport, de personnes qui partagent le même profil et semblent rechercher les mêmes choses qu'eux. Ce sont des étrangers à Bruxelles, comme eux, mais ils cherchent à développer des relations amicales approfondies, et non pas se contenter de superficialités. Très souvent, cela débouche sur la

découverte puis l'investissement de tous nouveaux réseaux sociaux, composés de personnes qui partagent plus ou moins ce cheminement, et des profils similaires.

L'histoire de mobilité est ce qui caractérise le plus cette reconnaissance entre 'semblables'. Un même background de mobilité semble prédisposer les affinités. Il existe une reconnaissance presque mystérieuse d'itinéraires qui, s'ils ne sont pas vécus conjointement, peuvent être racontés et compris.

Si l'histoire de mobilité est si importante, c'est surtout de par les effets qu'elle produit sur les sujets qui la partagent. Ainsi, une grande ouverture d'esprit, une bonne adaptabilité, un caractère curieux et sociable, un esprit d'aventure rassemblent ces mobiles, et facilitent leurs liens et leur reconnaissance mutuelle. Ils se reconnaissent et se fréquentent, dans des territoires à part, pas tout à fait ceux des expats, pas tout à fait ceux des Belges ni des migrants. Beaucoup des interviewés, pour illustrer ce sentiment d'appartenance à un groupe d'un genre nouveau, ont trouvé des expressions diverses : ils parlent d'inscription dans une ‘nouvelle génération’, une ‘nouvelle communauté internationale’, une ‘communauté qui partage des valeurs communes’, une ‘communauté locale’ ou une ‘communauté de jeunes professionnels mobiles’.

Comme dit plus haut, l'expérience de mobilité est généralement accolée aux effets qu'elle produit sur les individus. Ani parle de ‘nouvelle communauté internationale’, différente de celle des expats, qui est à la

source d'une nouvelle culture qui lui est propre.

> « But it's like I'm in a new international community, we are not expat, we retain elements from our countries, but we adapt and create a new culture. I don't think it's new, but it's growing a lot more recently, because it's so easy to travel, and because you have Erasmus, so people are more aware that they have opportunities. Being part of this international community, I think it's a good way of summarizing my experience. » (Ani)

Ceylan parle de son appartenance à un groupe de 'personnes comme elle', marquées par cette même expérience de la mobilité, et qui partagent certaines caractéristiques.

> « I don't belong to a national community. Probably I belong to a group of people like me, it's not a formal group. Its characteristics would be... a group of people who have common experiences, and this experience of mobility. And the experience of mobility also shapes us, we change, we embrace more and quicker. I also see the change in myself, it makes me more optimistic, and it's also a question of freedom. You are free and you are ready to what comes. So this is an incredible feeling actually. I feel connected, but a functional connection. Just like this moment I'm here and I just live the adventure of this part of my life, but then what comes next, I will be happy with. » (Ceylan)

Pour Chiara, il s'agit du partage de valeurs communes.

> « Oui, on partage quelque chose sinon on serait pas en

> contact. A la base je pense que la valeur de base c'est cette curiosité et ces échanges. C'est pas se renfermer, se rassurer dans l'imitation. C'est le respect mutuel. Et ça c'est clair que ces valeurs elles sont aussi partagées par d'autres gens comme moi, qui ont envie d'avoir d'autres expériences de vie, de se déplacer. » (Chiara)

Gustavo lie aussi son sentiment d'appartenance à une certaine communauté à une expérience commune de la mobilité. Il dit finalement se sentir plus à l'aise dans cette communauté que dans celle, nationale et amicale, qu'il a laissée en Espagne.

> « Ici autour de moi je vois des gens qui me ressemblent un peu, des gens qui ont un bon niveau universitaire, qui parlent plusieurs langues, qui ont une façon de s'adapter facilement et qui n'ont pas de problèmes de bouger. Si je regarde autour de moi ici à Bruxelles, je suis dans une communauté comme ça. Si je rentre en Espagne, en fait la plupart de mes amis ils restent toujours dans la même ville, et quand je vais là-bas, je vois que en fait je me suis un peu détaché d'eux à cause ou grâce à ça. J'ai changé un peu ma tête. Moi je crois que je ressemble plus à la communauté ici à Bruxelles que à la communauté locale. » (Gustavo)

Pour Lucy, cette communauté a à voir avec une nouvelle génération, et la globalisation qui favorise les expériences de mobilité.

> « And you know with the globalization, you have all these layers, you have the local layer, the glocal layer, that is people like me. It's definitively a new generation,

> but not everyone is like that. I was in a mall in the US, and a girl asked me where I came from. I said Brussels, and she didn't know where Brussels is or in which country. Some people don't have the curiosity... » (Lucy)

Elle continue en s'interrogeant sur son identité.

> « It's a question for me: am I Bulgarian? Am I Armenian? Am I an expat? Am I bruxelloise? I don't know. I know that I am a member of this community of young professionals who chose to live abroad. On a very deep personal level, I belong to the Armenian community. But not the one from Armenia, because the mentality is sometimes really different, really conservative. I'm more like a modern person. But so again, I have a lot of international friends, a community here of people who have good jobs, who are well-paid, who like to travel, have this international mind, are very active... but it's more about a lifestyle. » (Lucy)

Il est intéressant de constater qu'elle mentionne son appartenance arménienne comme étant au coeur de son identité. Cependant, cette identité n'a pas de réelle dimension culturelle, et semble de sa part être plus rattachée à une mémoire familiale, encore renforcée par le fait que Lucy a perdu sa mère arménienne à un jeune âge. Elle n'entraîne pas de sa part la fréquentation de la communauté arménienne.
Lucy lie également ce sentiment de reconnaissance entre personnes mobiles à un style de vie partagé, libre, individualiste et curieux.

Pour Mahi également, ce qu'elle partage avec les autres mobiles, c'est

avant tout cette ouverture d'esprit.

> « I would say maybe, with mobility, I have gained an open mind and a cultural acceptance. In the sense that having the opportunity to spend time with people from different cultures and countries made me more open-minded than, for example, my family and friends in Greece. » (Mahi)

Pour Tiago, cette mobilité qui favorise l'émergence de nouveaux groupes de semblables concerne une nouvelle génération.

> « Notre génération a l'air plus portée à ça, peut-être aussi que c'est plus facile parce que c'est plus facile de voyager. Oui, c'est clair qu'ici on est beaucoup qui partageons ce style de vie et ces expériences. Mais bon, on est pas la majorité. Après oui on est des gens ouverts, je crois que l'Erasmus y joue quand même un rôle déterminant... » (Tiago)

C'est la même chose pour Lara, qui met l'accent sur les capacités d'adaptation.

> « Yes, I was talking to my Viennese social network, like people from the university or people who did an exchange when they were young, and we were saying that we are in the process of trying to adapt as much as possible to a local culture, and learning the langage etc... So many of these people they went on Erasmus, they have international relationships etc... So when I talk to these people, that's what I heard, that we are mobile

people. A kind of new generation. » (Lara)

Pour Hope, son sentiment d'appartenance à une communauté va d'abord vers la communauté d'internationaux.

> « In fact I'm more comfortable with international people than with my own national community. » (Hope)

Pour Joe, ce sentiment d'appartenance a plutôt à voir avec le style de vie.

> « I would say that for us [international people], our lifestyle defines us more than our nationality. Yes, I know my lifestyle is not very typical if you have a look on the world, but I think in Brussels it's quite typical in a way. Here in Brussels, there is a lot of other people around me with the same lifestyle and doing the same things. And I have lot of things in common with people, with european from different countries. I have a lot in common with people who have lived in different countries. But I know at a global level, most people grow up in one place and stay there. » (Joe)

Ainsi donc, les interviews dévoilent le lien qui est établi entre sentiment d'appartenance, mobilité, style de vie et valeurs. Ce sentiment d'appartenance se vit prioritairement à l'intérieur de ce groupe de semblables, qui partagent cette expérience de mobilité, un certain style de vie et des traits de personnalité communs. A cet égard, il est significatif d'avoir entendu plusieurs des interviewés nous dire : « par exemple, moi j'ai plus en commun avec quelqu'un comme toi qu'avec des gens de ma propre nationalité, ou de mon lieu d'origine ».

Cette question de l'aspect générationnel, ou du sentiment d'appartenance partagée des personnes mobiles qualifiées, est également abordée dans une étude portant sur les migrants très qualifiés italiens en France (Dubucs et *al.* 2016). La question posée à travers cette recherche est celle-ci : « ces nouveaux migrants italiens à Paris forment-ils une génération de migrants particulière, unifiée par des représentations et une expérience historique communes ? » (Ib. ; 2). La population enquêtée ressemble fortement à la nôtre : ils migrent principalement jeunes (25-35 ans), proviennent de zones urbaines et se dirigent vers des zones urbaines, et leur mobilité vers Paris n'est pour la plupart pas leur première expérience de mobilité. Ils vivent une migration individuelle, sans s'appuyer sur des réseaux régionaux ou familiaux, et ont souvent connu la première expérience de mobilité durant leurs études. Les conclusions de cette recherche suggèrent que ces migrants qualifiés italiens passent bien « du je au nous », c'est-à-dire qu'ils présentent « spontanément leurs parcours individuels comme partie intégrante d'une expérience collective » (Ib. ; 9). Cependant, ce qui signale le sentiment d'appartenance à un groupe n'est pas, comme c'est le cas de notre population, un background partagé de mobilité, mais plutôt le partage des « difficultés d'insertion professionnelle et sociale des jeunes diplômés de leur génération » (Ib.) en Italie. Cette donnée n'est pas ressortie du tout de nôtre côté, peut-être est-ce dû au fait que notre population de recherche ne partage pas les mêmes origines nationales.

Ce sentiment d'appartenance groupal n'a pas grand chose à voir avec la

notion de communautés transnationales qui « comprise dense and continuous sets of social and symbolic ties, characterised by a high degree of intimacy, emotional depth, moral obligation and sometimes even social cohesion » (Faist 2006 ; 5). Comme nous l'avons signalé plus haut, les personnes mobiles que nous avons rencontrées ne sont pas impliquées dans des pratiques transnationales denses, et à ce titre elles ne sont pas réellement inscrites dans des communautés transnationales. Le 'nous identifiant' qu'elles emploient lorsqu'elles décrivent ce sentiment d'appartenir à un groupe ou une génération de personnes mobiles et partageant le même genre de valeurs et de style de vie ne fait pas de ce groupe une communauté transnationale au sens où la littérature la définit.

En conclusion, nous pensons qu'en effet, dans le cas de ces personnes mobiles qualifiées, le territoire circulatoire signale la venue de groupes qui se reconnaissent dans une même histoire de mobilité, et donc laissent émerger un 'nous identifiant'. Ici, l'identité surgit bien dans la mobilité, elle n'est plus tributaire des places, des sédentarités et des hiérarchies locales. Bien plus, elle unifie et rassemble, créant ainsi des identités cosmopolites. Dans le cas de ces personnes mobiles qualifiées, l'histoire de mobilité n'est pas partagée, car elle se vit seul, mais les individus se reconnaissent une même histoire, et partagent une identité qui a à voir avec leur mobilité, et aussi avec les valeurs qu'ils ont développées dans cette mobilité. La mobilité se vit seul mais elle fait advenir du neuf, elle n'est pas celle des cadres circulants qui, une fois leur travail accompli, se retirent dans des hôtels en attente du prochain vol, puis de la prochaine mobilité.

9.3. Mobilité et redéfinition des identités

Ce ‘nous identifiant’ révèle que la mobilité redéfinit les identités. En ce sens, le territoire circulatoire, en plus d'être support à de nouvelles socialisations, est support à la redéfinition des identités individuelles. Nous comprenons ici l'identité au sens de l'identité personnelle comprise comme « le produit de la socialisation, laquelle permet la constitution du Soi » (Castra 2012).

Il nous semble que dans notre cas, la redéfinition des identités passe principalement par le développement d'identités- ou de subjectivités-cosmopolites.

9.3.1. Identités cosmopolites

Cette transformation de l'identité concerne le dépassement pour les personnes mobiles qualifiées de leurs appartenances culturelles initiales qui les mènent à développer des identités cosmopolites (Hannerz 2006). Hannerz développe une typologie des subjectivités cosmopolites : il y a d'abord le cosmopolite authentique, qui se signale par sa volonté à s'engager avec l'Autre, « it entails an intellectual and esthetic openness toward divergent cultural experiences, a search for contrast rather than uniformity » (Ib. ; 103). Et il y a le transnational, qui « préfère rester dans le cercle de ses compatriotes, dans lequel il se recrée un chez-soi » (Schmoll 2004 ; 105).

Pour Beck (2000) au contraire, le transnationalisme et le cosmopolitisme sont analogues, puisque les communautés cosmopolites du second âge de la modernité sont équivalentes pour lui

à des communautés post-nationales et transnationales (Ib. : 90), et les activités transnationales sont des indicateurs du cosmopolitisme. Roudometof (2005) lui reproche cette indifférenciation entre transnationalisme et cosmopolitisme. Pour distinguer entre les deux concepts, il propose de s'intéresser à trois composantes : les processus sociaux qui fragilisent les frontières de l'Etat-Nation, les réalités d'une vie sociale constituée de relations qui dépassent l'Etat-Nation, et les caractéristiques individuelles développées par les individus qui vivent dans cette réalité. Concernant les processus sociaux qui fragilisent les frontières de l'Etat-Nation, Roudometof les attribue aux phénomènes de globalisation, compris à un micro-niveau, comme à l'œuvre dans la vie quotidienne. Il préfère parler de processus de globalisation plutôt que de processus de cosmopolitanisation qui « generates additional confusion in a field already crowded with vague terminology » (Ib. ; 118). Les réalités d'une vie sociale constituée de relations qui dépassent l'Etat-Nation est ce que Roudometof appelle le transnationalisme. Il ne se réfère donc pas aux sentiments qualitatifs ou aux attitudes des personnes qui sont impliquées dans une vie transnationale, mais il décrit simplement les multiples attaches et liens qui lient les individus transnationaux. Le transnationalisme n'est donc pas limité uniquement aux migrants. Roudometof distingue trois degrés différents dans les activités transnationales : les espaces sociaux transnationaux, qui sont constitués des échanges et des pratiques des acteurs transnationaux ; les champs sociaux transnationaux, qui constatent l'exercice de relations de pouvoir au sein des espaces sociaux transnationaux ; et les communautés transnationales, construites par les migrants ou les groupes de professionnels mobiles. Enfin, les caractéristiques, attitudes

et manières de vivre développées par les individus transnationaux est ce qu'il appelle cosmopolitisme. Le cosmopolitisme n'est donc pas réservé aux migrants ou aux mobiles, puisque par exemple des individus qui vivent dans un environnement transnational (urbain par exemple) peuvent adopter des valeurs et attitudes cosmopolites sans jamais avoir migré.

Pour opérationnaliser le concept, Roudometof propose différents indicateurs du cosmopolitisme. Premièrement, les individus cosmopolites ont un faible degré d'attachement au local. Deuxièmement, les cosmopolites ont un faible degré d'attachement au pays, et un sentiment d'appartenance à la nation peu important. Troisièmement, les cosmopolites ont un faible degré d'attachement à la culture locale. Quatrièmement, ils ne sont pas attachés au protectionnisme culturel, économique et institutionnel.

Même si le cosmopolitisme ne naît pas nécessairement de la mobilité, il est certain que, comme le note Schattle (2008), les expériences apportées par la mobilité peuvent favoriser son développement. Ainsi, attitudes cosmopolites et mobilité sont clairement liées dans le discours de nos interviewés. La plupart peuvent être qualifiés de cosmopolites au sens des critères développés par Roudometof. L'attachement faible au local est représenté non par un désinvestissement du local, mais par une capacité à s'y attacher et puis à s'en détacher successivement, au fur et à mesure de la mobilité. Le faible attachement au pays concerne le pays d'origine et le pays dans lequel ils résident. Nous avons montré plus haut que le sentiment d'appartenance ou de fierté lié au pays d'origine est absent de leurs discours. La dimension nationale elle-même, que ce soit celle du pays d'origine ou d'habitation, disparaît au

profit d'un intérêt et d'une inscription dans le local, la ville. Le faible attachement aux cultures locales transparaît dans leur capacité à lier entre elles les cultures traversées, et à reformuler à partir des expériences personnelles de nouvelles manières d'être culturellement. Ici encore, il n'y a pas de fierté d'être né dans telle ou telle culture, mais il n'y a pas non plus de rejet de cette culture. Ainsi, les interviewés expérimentent plutôt, non un cosmopolitisme détaché, mais un cosmopolitisme ancré (Roudometof 2005). Le premier suggère un détachement complet de la culture d'origine, alors que le second constate la superposition d'attachements qui s'ajoutent sans se contredire. Comme le dit Ceylan

> « If I'm going to cry, I'm not going to listen to Belgian music, of course I'm going to listen to Turkish music. I like Turkish music or food, but not the culture totally. I'm happier, I'm more « me » in a sort of mix I guess. » (Ceylan)

Leur détachement du protectionnisme culturel, économique ou institutionnel est révélé par le sentiment chez la plupart des interviewés originaires d'Europe d'être européens plutôt que italien ou grec, et leur capacité à ajouter à leurs références culturelles de base celles de pays traversés.

D'une manière générale, leur mode vie mobile et les expériences qu'ils ont acquises ont donc partiellement redéfini leurs identités, les transformant en des identités cosmopolites. Cependant, cela ne signale pas une nette rupture entre ce qu'ils étaient et ce qu'ils sont devenus, mais plutôt une transformation progressive, un élargissement des

horizons, des appartenances, des attachements. S'ils sont bien cosmopolites, ils ne le sont pas au sens d'un détachement des choses et des gens, mais plutôt au sens d'une superposition des attachements et des identifications.

La plupart des études sur les migrants qualifiés considèrent *a priori* ce type de migrants comme cosmopolites, comme s'il s'agissait d'un donné naturel ou d'une qualité innée des migrants qualifiés (Nowicka et Rovisco 2009 ; 52). Nous pensons au contraire que le cosmopolitisme se construit. C'est ce que constate Adly El Shentenawy (2014), qui développe une approche pragmatique du cosmopolitisme en s'intéressant à la création de Genève comme ville cosmopolite. Il arrive à la conclusion que le cosmopolitisme « est bien le résultat d'un processus et non pas un état vers lequel la migration transnationale offre un 'raccourci' » (Ib. ; 302). Il définit globalement le cosmopolitisme comme associé à l'apprentissage de « la capacité à relever le défi de l'altérité » (Ib.). Ainsi donc, le cosmopolitisme ne naît pas nécessairement de la mobilité, mais la mobilité, lorsqu'elle est vécue comme une expérience d'immersion, c'est-à-dire qu'elle donne lieu à la création de nouvelles sociabilités mixtes, à des intérêts et à certains investissements dans la vie locale, peut alors mener au cosmopolitisme, en ce sens que précisément, elle engage le mobile avec « le défi de l'altérité ». C'est sans doute également ce qui distingue notre population de celle des expats, qui, bien qu'ils soient mobiles, ne développent pas d'interactions et préfèrent se replier dans l'*expat bubble*. A l'inverse, les attitudes cosmopolites de notre population de recherche ne naissent pas d'un détachement total à toute dimension locale. Cette relation de non-exclusion entre attitudes cosmopolites et attachement au lieu chez les

mobiles qualifiés rejoint les conclusions de l'étude d'Andreotti et *al.* (2013), qui remarquent une coexistence chez les managers qualifiés transnationaux à Lyon, Paris, Madrid et Milan entre ancrage quotidien dans la localité et adoption de valeurs et attitudes cosmopolites. Ils qualifient cette population de *mobile rooted*, et la définissent comme transnationale, sortie de l'Etat-Nation mais ancrée localement.

Ces territoires circulatoires sont-ils précurseurs de « nouveaux mondes cosmopolites, nés de la plus grande interaction possible entre altérités » (Tarrius 2001) ? Il nous semble que notre population de recherche confirme cette intuition. La reconnaissance entre 'semblables', du point de vue de l'expérience commune de la mobilité et les interactions répétées entre altérités mènent au développement d'identités cosmopolites, qui ouvrent elles-même la porte à de nouveaux mondes cosmopolites.

Conclusions intermédiaires

Dans cette première partie, nous avons tenté de répondre au premier objectif de cette thèse, qui était d'offrir une description des pratiques *de* et *en* mobilité des mobiles qualifiés travaillant à Bruxelles au moment de la recherche. La littérature n'offrant pas de réelle théorisation du phénomène de mobilité tel que nous l'entendons, nous avons cherché du côté des travaux ethnographiques portant sur différentes populations mobiles qualifiées, les ressources nous permettant d'établir une typologie de ces populations et de leurs pratiques. Sur cette base, nous dressons ci-dessous un tableau comparatif des différents profils que nous avons identifiés (expats – SIE – SM – TKW – *Eurostars*) auquel nous ajoutons notre population de recherche. Il est évident que les personnes que nous avons interviewées présentent des similitudes frappantes avec les SIE, les SM, les TKW et les *Eurostars*. Leur profil se distingue plus nettement de celui des expats. En ce sens, nos interviewés peuvent être considérés comme des *self-initiated workers*, puisqu'ils ont décidé eux-mêmes de leur migration et qu'elle n'est pas encadrée par une entreprise, mais ils peuvent aussi être considérés comme des serial migrants, puisqu'ils respectent le critère des trois pays d'habitation, et comme des *transnational knowledge workers*, puisqu'ils sont tous qualifiés. Une partie de notre population peut être considérée comme des *Eurostars*, mais pas l'entièreté puisque nous avons interrogé des non-européens, et que certains européens ont connu une mobilité extra-européenne.

Notre échantillon confirme les résultats de la plupart des études portant

sur ces profils de mobilité. Notre propre recherche ajoute à ces données d'autres résultats, et participe ainsi à l'approfondissement des connaissances sur les pratiques et les profils de mobilité.

Tout d'abord, nous avons émis l'hypothèse que la mobilité peut être perçue comme une catégorie d'analyse possédant une valeur heuristique qui, appliquée au champ des migrations, permet de rendre compte des mutations des formes et des expériences migratoires contemporaines. Sur base des études ethnographiques de populations mobiles, nous avons repensé quatre concepts utilisés largement dans le champ des études migratoires.

Figure 14: Tableau récapitulatif : figures de mobilité y compris la population de recherche

	Expats	**SIE**	**TKW**	**Eurostars**	**Serial Migrants**	**Population interviewée**
Définition	« The term 'expatriation' is more often than not associated with the labelling of highly skilled individuals sent by their employers to work outside their home countries in a subsidiary or private entity for a contracted period of time, requiring a specific temporary immigration status and the receipt of an employer relocation package including enhanced salary, subsidised accommodation, family health care, and school and club fees » (Beaversto	« Internationally mobile individuals, who have moved through their own agency (rather than through an organizationally-assigned expatriation) to another country for an indeterminable duration » (Al Ariss et Crowley-Henry 2013)	« People who have lived and worked in at least three countries, including their country of origin, for at least a year, with a year implying residency rather than a visit » (Colick-Peisker 2010 ; 467)	Ouest-Européens qui vivent dans un autre pays européen.	« People who have lived in at least three countries for a significant period of time » (Ossman 2004 ; 114)	Migrants qualifiés ayant habité au moins trois pays dont la mobilité est volontaire. (Spécifiquement : non-belges, travaillant à Bruxelles)

	ck 2002)					
Secteurs d'activité	Secteurs tertiaires principalement, entreprises transnationales, fonctions dirigeantes	Secteurs tertiaires principalement, entreprises transnationales ou nationales, fonctions dirigeantes	Secteurs tertiaires principalement, entreprises transnationales ou nationales	Secteurs tertiaires principalement, entreprises transnationales ou nationales	Variable	Secteurs tertiaires principalement, entreprises transnationales ou nationales
Description	Ouverts, cosmopolites, motivés par la carrière	Flexibles, autonomes, ouverts aux opportunités, axés sur leur carrière	Identité construite autour de la profession, appartenance transnationale déterritorialisée	Qualifiés, ouverts, preneurs de risques, ne recherchent pas l'intégration	Ouverts aux possibilités, savoir-faire migratoire, assemblent les différents lieux et cultures traversés dans une histoire de vie continue	Identités cosmopolites, ouverture à l'altérité, curieux, aventureux
Motivations qui poussent au départ	Professionnelles	Professionnelles, personnelles, curiosité, aventure	Professionnelles	Professionnelles, curiosité	Professionnelles, éducation, fuite	Professionnelles, éducation, relations amoureuses
Pays d'origine et pays de destination	Le plus souvent originaires des pays développés, souvent envoyés dans des pays en développement ou dans les villes globales	Le plus souvent originaires des pays développés, à destination des pays développés ou en développement	Pays développés ou en développement	Europe	Variable	Variable
Aide à la mobilité	Souvent détachés à l'étranger par leur compagnie	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation	Mobilité indépendante, non accompagnée par une organisation
Durée du	Variable	Variable	Variable	Variable	Variable	Variable

séjour						
Retour au pays d'origine	Oui	Variable	Non renseigné	Variable, plutôt non	Variable, plutôt non	Variable, plutôt non
Répétition de la mobilité	Variable	Variable	Au moins trois fois, souvent plus	Variable	Au moins trois fois, souvent plus	Au moins trois fois, souvent plus
Intégration dans le pays de résidence	Vivent souvent dans le communauté expat, dans un entre-soi	Non renseigné	Implication dans la vie locale, reconnaissance entre 'semblables'	Implication dans la vie locale cosmopolite	Implication dans la vie locale, reconnaissance entre 'semblables'	Implication dans la vie locale, reconnaissance entre 'semblables'
Transnationalisme	Conservent un lien fort avec le pays d'origine, conservent des réseaux sociaux et professionnels transnationaux	Variable	Au-delà plutôt qu'entre les frontières nationales, liens faibles avec le pays d'origine	Vie dénationalisée plutôt que transnationale	Dépasse le transnationalisme, peu de relation avec le pays d'origine	Dépassent le transnationalisme, peu de relation avec le pays d'origine
Différenciation	Différenciés des migrants pauvres et des globe-trotteurs	Différenciés des migrants, des « assigned expatriates » et des « travellers »	Différenciés des migrants, des « assigned expatriates » et de la « transnational capitalist class »	Différenciés des migrants et des expats	Différenciés des migrants, des expats et des cosmopolites	Différenciés des migrants et des expats

L'intégration, d'abord, en tant que « processus par lesquels les individus participent à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes » (Schnapper 2007) est remise en question par les pratiques de notre population de recherche. Celle-ci n'associe pas l'intégration à une assimilation dans le pays d'accueil, mais à une capacité à s'intéresser à la culture du pays d'accueil et à la respecter. Cela ne signifie cependant pas pour eux qu'ils doivent l'adopter. Ce à quoi ils se sentent intégrés, c'est d'abord à la ville, et non pas au pays. Ensuite, ce n'est pas à la communauté nationale, mais plutôt à des réseaux sociaux urbains composés de personnes de toutes nationalités qui partagent le même genre de background de mobilité et les mêmes styles de vie.

Ensuite, le rapport à l'espace et au temps change suivant que l'on parle de migration ou de mobilité. La migration est comprise par tous les interviewés comme un *one-shot*, un déplacement permanent ou de long-terme d'un pays A vers un pays B. Ce n'est pas du tout l'expérience de la population que nous avons rencontrée. Les espaces de la mobilité ne se restreignent pas au pôle du départ et à celui de l'arrivée, mais ils concernent l'entièreté des pays et des lieux parcourus. Le temps de la migration ne se résume pas à celui du départ ou de l'arrivée. La migration se répète, à différents temps du cycle de vie. Bien plus, la possibilité toujours existante de repartir un jour laisse ouvert le temps des migrations.

La territorialité se transforme également. Le territoire n'est pas celui géographique et clos de l'espace de départ et/ou de l'espace d'arrivée. Il

concerne non seulement l'espace entre les deux, mais aussi l'espace entre tous les lieux parcourus. Il est territoire car il est investi de la mémoire des personnes qui le parcourent. Il est territoire circulatoire parce qu'il relie les endroits de vie, et qu'il permet la venue au jour de nouvelles sociabilités et identités.

Enfin, si la migration est le plus souvent comprise dans le registre de la contrainte, ce n'est pas du tout l'expérience de nos interviewés. Leur mobilité est choisie, et vécue comme une liberté. En s'extrayant des destins tracés qui les attendaient dans leurs pays d'origine, les mobiles que nous avons rencontrés expérimentent une forme d'accomplissement de soi. La mobilité est perçue positivement, comme une aventure, une manière de vivre enrichissante.

Nous avons par la suite proposé une description des pratiques de notre population de recherche. En liant leur mobilité au cycle de vie, nous avons montré qu'ils ne rentrent pas dans les statistiques sur les comportements migratoires en fonction des étapes de la vie. La plupart ont migré pour la première fois durant leurs études, mais également encore après, durant la vie professionnelle, parfois de manière répétée. La mise en ménage n'a pas freiné leur mobilité, pas plus que la venue d'un enfant. Ils sont également plus enclins à ne pas avoir d'enfants, ou tout du moins à en avoir plus tard que la moyenne statistique. La sédentarité n'est pas non plus une option envisagée dans un court à moyen terme pour la plupart d'entre eux. La mobilité n'est jamais exclue, et peut se reproduire à tout moment. La sédentarité par un retour définitif au pays d'origine n'est pas non plus envisagée par la presque totalité des interviewés.

Concernant les conditions facilitant la prise de décision et l'acte de

migrer, nous sommes arrivés à la conclusion que notre population de recherche possède bien un certain capital mobilité, mais non pas, pour la plupart, celui réservé aux élites élevées depuis leur plus jeune âge dans des environnements cosmopolites et internationaux. Ce capital leur a davantage été rendu accessible à travers les possibilités de voyager liées à l'éducation (Rotary Club, Erasmus). Concernant le capital social, nous avons mis en évidence le fait que leur capital social n'était pas basé sur des réseaux partageant une même origine ethnique ou nationale. Leur mobilité n'a pas été facilitée par des réseaux, mais plutôt parfois par des amitiés, des liens faibles qui ont favorisé non pas leur prise de décision, mais les premiers jours de leur installation. Cette non insertion dans des réseaux nationaux ou ethniques se reflète également à travers leur distanciation d'avec les diasporas historiques de même origine nationale présentes dans les villes où ils résident.

Leur mobilité est vécue seul, la prise de décision s'effectue seul ou avec le conjoint quand il y a lieu. Les raisons de leur mobilité sont le plus souvent liées à l'éducation, mais aussi à un désir d'aventure, de neuf, un désir de prise en main de leur propre destin. Les raisons professionnelles sont également importantes. L'idée est de s'ouvrir aux opportunités professionnelles qui peuvent se présenter dans l'optique d'acquérir plus d'expériences, plus de connaissances, et d'améliorer un cv. La crise économique et le désir d'ascension sociale n'ont pas été abordés comme des déterminants de leur mobilité.

Bien plus que le lieu de destination, c'est d'abord la mobilité qui est choisie pour elle-même, comme en témoigne le fait que Bruxelles n'a pas été réellement un choix pour la plupart des interviewés. Pour beaucoup, se retrouver à Bruxelles est plutôt le fuit du hasard et

d'opportunités qui ont été saisies.

A la question de savoir comment eux-mêmes se définissaient, la plupart des interviewés ont montré une large distanciation d'avec la communauté des expats. Aucun ne se considère comme un expat. C'est vrai aussi de la catégorie 'migrants'. La plupart ne se considèrent pas comme des migrants mais plutôt comme des mobiles. La personne mobile est définie par son itinéraire de mobilité géographique répétée, mais aussi par sa capacité mentale à pouvoir s'adapter, et par la possibilité toujours présente que la mobilité puisse se répéter encore, alors même que la personne vit de manière sédentaire depuis quelques années.

La mobilité semble également redéfinir les identités, transformant notre population de recherche en subjectivités cosmopolites définies par l'apprentissage de la capacité à relever le défi de l'altérité. Les faibles liens qui les lient aux environnements nationaux, qu'ils soient ceux du pays d'origine ou du pays de destination, et leur faible investissement dans des activités transnationales rend le concept de transnationalisme peu opérant pour analyser cette population et ses pratiques. Il faudrait plutôt parler d'un mode de vie par-delà les frontières, plutôt qu'entre les frontière pour les définir.

Enfin, les personnes mobiles que nous avons rencontrées rapportent un sentiment d'appartenance qui les lie à un groupe de semblables, qui partagent un même background de mobilité, certaines valeurs et un mode de vie. Ce sentiment d'appartenance se révèle à partir de leur emploi des termes « génération », « communauté » ou « groupe » pour définir leurs réseaux sociaux composés de personnes semblables qui peuvent utiliser un « nous identifiant ».

C. Subjectivités

Nous venons jusqu'à présent de décrire les pratiques *de* et *en* mobilité de notre population de recherche. Il nous faut maintenant nous attacher au deuxième objectif de cette thèse, qui est de comprendre la mobilité en tant qu'elle est produite, favorisée et mise en forme à travers une série de dispositifs qui transforment la subjectivité de notre population de recherche.

En effet, la mobilité n'est pas un phénomène neutre, elle est d'emblée connotée positivement ou négativement, et associée à des vices ou à des vertus. On peut toutefois remarquer une tendance à la célébration de la mobilité depuis la fin des années 1970. Cette tendance se marque d'abord à un niveau philosophique, et Laurent (2005) la fait remonter à l'abandon du structuralisme dans les sciences humaines, du paradigme marxiste et de la dialectique hégélienne qui le soutenait. A partir de ce retournement, la figure de l'exilé, de l'errant est pensée comme l'amorce d'un changement historique possible, alors que précédemment, l'enracinement, l'ancrage (notamment dans la classe ouvrière) constituaient une vertu politique essentielle. A partir de là, « la fuite et l'errance sont élevées au rang de concepts critiques et de tactiques de résistance » (Ib.). La catégorie de l'exilé est utilisée comme métaphore de la condition post-moderne. Les courants philosophiques post-structuralistes promeuvent alors et valorisent dans l'université et dans la société la notion de mobilité. Les études sur les diasporas et les migrations se généralisent, et la migration « est parée, dans les études littéraires et les sciences humaines, de vertus positives qui ne lui étaient

pas d'ordinaire associées, comme la capacité critique ou innovatrice » (Ib.). La mobilité est célébrée parce qu'elle encourage la rencontre des cultures, l'universalisme concret et le cosmopolitisme. A la mobilité sont désormais corrélées les idées de progrès individuel et social, de changement positif. Dans la société, les années 1970 marquent le départ de jeunes pour des *road-trips* aux USA, ou des voyages initiatiques en Inde ou au Népal. A la même époque, la catégorie mobilité est aussi retravaillée par les forces économiques, et un éloge de la mobilité naît qui sert à justifier la restructuration du capitalisme fordiste alors en pleine débâcle, et qui doit laisser sa place à un nouveau régime de production reposant sur plus de flexibilité. Le néolibéralisme gagne du terrain, et la mobilité (géographique, professionnelles, sociale, etc.) fait alors figure de composante essentielle de ce nouveau régime productif. La mobilité s'accompagne désormais d'une série de discours qui la valorisent, et elle est associée à une série de vertus connotées extrêmement positivement. Cependant, « le discours du 'nomadisme' n'a rien d'un discours de vérité, il remplit une fonction idéologique, celle notamment de faire accepter la mobilité comme grandeur, de naturaliser les règles d'un monde connexionniste, où le capital social – les liens tissés avec autrui, leur nombre, leur forme – et l'aptitude à passer d'un espace à l'autre sont des atouts de plus en plus déterminants dans la concurrence entre les hommes » (Ib.).

Cependant, même si le discours sur la mobilité se fait de plus en plus positif depuis quarante ans, force est de constater que la mobilité, ou la mobilité sous toutes ses formes, n'est pas encouragée pour tout le monde. Les migrants pauvres ne voient leur mobilité encouragée que

sous la forme de la migration circulaire ou saisonnière : ils peuvent, par exemple, servir comme force de travail dans les cultures ou le bâtiment à certaines périodes de l'année. Mais leur mobilité reste extrêmement contrôlée. Ce n'est pas le cas de notre population de recherche, dont la mobilité est encouragée et 'organisée', mise en forme par une série de dispositifs.

Dès lors, on ne doit pas se contenter de décrire la mobilité et ses pratiques. Il nous faut également comprendre comment la mobilité est un phénomène au centre de rapports de pouvoir, comment elle est encouragée ou découragée, comment elle est donnée à voir et quels effets elle produit sur les individus mobiles.
Comme le rappelaient Hannam, Sheller et Urry (2006) dans l'éditorial du premier numéro de *Mobilities*, la mobilité ne peut pas être étudiée sans tenir compte des ancrages spatiaux, institutionnels et des infrastructures qui la configurent et la permettent. En ce sens, nous rejoignons l'objectif critique du *mobility turn* qui, bien plus que de chercher à décrire, promouvoir et célébrer une forme de 'subjectivité mobile', recommande de « tracking the power and politics of discourses and practices of mobility in creating both movement and stasis » (Ib. ; 3).

Dans un premier temps, nous proposons donc d'identifier les éléments qui composent ce dispositif de mobilité qui favorise et met en forme la mobilité de notre population de recherche (chapitre 10). Dans un second temps, nous identifierons les objectifs de ce dispositif de mobilité, en le replaçant dans le contexte plus large de la rationalité gouvernementale contemporaine (chapitre 11). Nous essayerons

ensuite de comprendre quel type de subjectivités ce dispositif produit en nous intéressant aux caractéristiques développées par nos interviewés et directement reliées à leurs expériences de mobilité (chapitre 12). Enfin, nous nous pencherons sur les discours qui accompagnent la mobilité de nos interviewés (chapitre 13), et nous évaluerons en quoi notre population de recherche est particulièrement en phase avec le projet néolibéral qui supporte le dispositif de mobilité que nous aurons identifié (chapitre 14).

10. Le dispositif pour comprendre la manière dont la mobilité est produite

Comme nous l'avons déjà dit, la mobilité des personnes qualifiées n'est pas un phénomène récent. Mais sa forme contemporaine présente des singularités. Nouveaux profils qui se démarquent des anciennes migrations d'élites, mobilité répétée, discours qui entourent la pratique géographique, valeurs et normes associées aux itinéraires de mobilité sont autant de marqueurs qui font de la mobilité des personnes qualifiées que nous étudions un phénomène en quelque sorte inédit. Etudier la rationalité propre et située du dispositif qui produit ce type de mobilité permet alors de comprendre quelles sont les caractéristiques propres associées aux parcours de mobilité, mais surtout aux identités, aux subjectivités de notre population de recherche. L'objectif que nous affichons dans cette deuxième partie est de comprendre comment la mobilité de nos interviewés est en réalité produite et promue par une série d'infrastructures, de discours, de programmes, qui forment finalement un *dispositif de mobilité* particulier.

Ce faisant, nous situons notre propos dans les courants post-structuralistes qui travaillent la question du pouvoir, en particulier le travail de Foucault, et nous répondons en même temps à l'appel du courant du *mobility turn* qui, à travers Sheller (2016), « calls for a Foucauldian approach to better understand the apparatus of uneven mobility ».

La manière dont la mobilité est encouragée, promue, célébrée ou au

contraire freinée et criminalisée n'est pas neutre et obéit dans les deux cas à des objectifs précis. Comme le remarquent Borja et *al.* (2013 ; 101): « l'actuelle « promotion » de la mobilité est (...) ambigüe. (..) Il suffit de songer aux dispositifs valorisant la mobilité de certaines catégories sociales soutenus par nombre d'acteurs du champ du pouvoir (des fonctionnaires aux responsables politiques en passant par des associations de citoyens concernés) alors que dans le même temps, d'autres dispositifs ont pour objectif de limiter les déplacements d'autres catégories, quitte à les stigmatiser quand bien même le nomadisme est au cœur de leur existence (les 'gens du voyage' par exemple) ». Si la plupart des études se concentrent sur les dispositifs qui freinent la mobilité des catégories vulnérables de la population (voir par exemple Michalon 2012), il ne faut pas oublier que, comme elles, d'autres catégories plus 'favorisées' sont également insérées dans une série de discours, d'infrastructures, de règlements, etc. qui façonnent leur expérience de la mobilité, et donc leurs vécus et leurs identités.

Dans le cas de notre population de recherche, un certain nombre d'éléments ont favorisé et valorisé leur mobilité. Nous empruntons à Foucault le terme de dispositif pour comprendre comment l'articulation de ces différents éléments forme un dispositif de mobilité. Comme le soulignent Charlier et Croché (2013 ; 1), « parmi les concepts dont disposent les sciences sociales pour analyser comment des éléments de diverses natures peuvent se combiner pour orienter les représentations et les comportements des individus, celui de dispositif présente l'intérêt de suggérer un mécanisme plutôt que d'en décrire précisément le fonctionnement ».

La pensée du dispositif chez Foucault naît dès les années 1970. La

définition qu'il en donne lors d'un entretien pour la revue Ornicar est bien connue. Il s'agit du réseau entre « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit » (Foucault 1994 ; 299). Le dispositif remplit toujours une fonction stratégique dominante, et en tant qu'il « influe sur le champ de l'action » (Raffnsøe 2008), il est toujours un dispositif du pouvoir. Finalement, la notion de dispositif peut être comprise comme un procédé heuristique par lequel on peut appréhender les mécanismes d'action du pouvoir.

En nous appuyant sur la définition du dispositif donnée par Foucault, nous postulons que ce dispositif de mobilité est constitué des discours sur la mobilité, des institutions et des décisions réglementaires qui soutiennent et légalisent certaines formes de mobilité, des propositions morales qui associent à l'expérience de la mobilité une série de valeurs, des aménagements architecturaux qui sont supports de la mobilité, des programmes qui facilitent l'entrée dans la mobilité, etc.
Comme le rappelle Raffnsøe (2008 ; 62), « avec une analyse dispositionnelle, il s'agit de faire la cartographie des arrangements qui disposent les pratiques ». Nous postulons donc qu'en identifiant les éléments qui favorisent la mobilité de nos interviewés, nous isolons en même temps ce qui dispose certaines pratiques qui vont de pair avec la mobilité géographique et qui ont un impact sur la subjectivité des interviewés.

Nous avons retenu en particulier trois éléments, parce qu'ils sont apparus dans la quasi totalité des parcours de vie des individus interviewés, et qu'ils semblent structurer un bon nombre d'expériences, et donc de vécus, de personnes au profil similaire.

Il s'agit dans un premier temps du programme Erasmus, en tant qu'il favorise souvent la première mobilité de notre population de recherche et contribue à lui faire désirer un renouvellement de l'expérience. Il s'agit ensuite de l'espace Schengen et de la décision réglementaire européenne d'attribution de la carte bleue aux étrangers qualifiés, en tant qu'ils permettent la mobilité des travailleurs qualifiés européens et extra-européens et sont donc une condition de leur mobilité. Enfin, nous discuterons de la fonction de la ville globale, en tant qu'elle présente des aménagements architecturaux et fonctionnels qui sont supports et rendent possible le mode de vie des mobiles qualifiés.

Le réseau entre ces différents éléments, voilà ce qu'on peut appeler un dispositif de mobilité.

10.1. Erasmus : l'entrée dans la mobilité

Il faut rappeler que sur 22 interviewés, 9 ont connu une expérience avec le programme Erasmus, qui a été pour la plupart la première expérience de vie à l'étranger, alors que 7 interviewés n'ont pas suivi de programme Erasmus mais ont profité de l'uniformisation des années d'études et des crédits ECTS pour s'inscrire dans des universités étrangères, soit dès la première année d'étude, soit pour le master et/ou le doctorat.

Mahi est partie en Erasmus à Salamanca ; Barbara à Londres ; Lara est

partie en Erasmus à Liège ; Chiara à Paris ; Gustavo en Pologne ; Tiago est parti en Erasmus à Lyon ; Irina en Estonie ; Ani à Grenoble ; et Joe en Italie. Javier a commencé ses études universitaires à Lancaster ; Christian s'est inscrit directement à l'université Saint Andrews en Ecosse ; Ceylan a fait son master à Munich ; Maja a fait son doctorat en Italie ; Hope a réalisé un MBA à Leuven ; Lucy a fini son master à la VUB ; Saviero a suivi un master à Londres.

Dans les discours de ces interviewés, l'Erasmus apparaît souvent comme l'expérience fondatrice qui a ouvert la porte de leur future mobilité. L'Erasmus est même identifié précisément par beaucoup comme un des principaux moteurs ayant enclenché la mobilité qui a suivi leurs études. Comme le souligne Ani,

> « It's so easy to travel, and because you have Erasmus, so people are more aware that they have opportunities. » (Ani)

Le programme Erasmus est un des projets européens les plus ambitieux. Comme le rappelle Pépin (2007 ; 121), « the EU is not only a matter of agricultural, economic or monetary policies and that education has also become, through the years, an intrinsic dimension of the Community landscape ». Depuis sa création en 1987, le programme d'échange Erasmus a permis à plus de 3 millions de jeunes Européens d'aller étudier dans un autre pays européen (www.toutel'europe.eu 2016).

10.1.1. Le programme Erasmus : une généalogie

Le programme européen Erasmus s'inscrit dans une initiative plus large qui voit le jour dès la signature du Traité de Rome et qui porte sur la professionnalisation et l'éducation permanente, comprises comme le meilleur moyen pour les pays Européens de relever les défis liés aux sociétés de la connaissance. C'est dans ce cadre, conceptualisé dès les années 1970 dans les termes du *lifelong learning* qu'une série de programmes, dont le programme Erasmus, voient le jour.

Alors que le concept de *lifelong learning* a été le cadre dominant en Europe dans lequel les programmes de promotion de la mobilité étudiante sont venus s'insérer, le débat autour de l'éducation permanente s'est tenu au niveau mondial dans les institutions internationales dès la fin des années 1960.

Initialement, la réflexion sur le *lifelong learning* prend naissance dans le contexte de la fin des années 1960 qui suit la crise de l'enseignement supérieur perçu comme autoritaire, uniforme, monolithique et inégal. Comme indiqué dans le rapport Faure (1972 ; 188), « there is no real freedom of choice unless the individual is able to follow any path leading to his goals without being hindered by formalised criteria ». Lee et *al.* (2008 ; 447) retracent le concept de *lifelong education* comme étant avant tout un concept occidental ancré dans un libéralisme social-démocrate hérité des principes de 1789.

En 1965, l'*International Committee for the Advancement of Adult Education* de l'UNESCO utilise pour la première fois le terme *lifelong education* pour décrire l'idée d'une éducation qui prendrait place tout au long de la vie, et non seulement lors d'une période dédiée.

A partir du milieu des années 1970 cependant, un discours plus néolibéral sur l'éducation permanente émerge. Les auteurs notent qu'à partir de cette période, le concept de *self-directed learning* commence à se développer dans les institutions internationales, conduisant à une mise en avant de la responsabilité individuelle plutôt que de celle de l'Etat vis-à-vis de l'éducation permanente. La plupart des institutions internationales commencent à utiliser le terme *lifelong learning* à la place du terme *lifelong education* utilisé largement jusqu'alors. L'UNESCO est le seul organisme qui conserve l'appellation humaniste de *lifelong education*, qu'elle différencie du concept plus économique et néolibéral de *lifelong learning*. Comme le signale Barros (2012 ; 120), « there has been a shift in paradigms from *lifelong education*, where the concept of *education* is seen as a collective entity and a state obligation, to *lifelong learning*, where the concept of *learning* is seen as an individual entity and a personal duty ». Le passage du consensus keynésien à la fin de la deuxième guerre mondiale au consensus de Washington à la fin de la guerre froide transforme l'éducation, qui passe d'un droit citoyen que l'Etat doit assurer à un service, un bien de consommation qui doit être libéralisé.

La base idéologique des nouvelles politiques de *lifelong learning* depuis la fin des années 1970 et jusqu'à nos jours repose sur les théorisations empruntées aux théories sur le capital humain et le développement des ressources humaines, et a conduit à la commodification de l'éducation pour les adultes.

Particulièrement depuis les années 1990 et l'adoption générale du concept de *lifelong learning* par toutes les instances internationales, l'éducation à l'âge adulte doit donc remplir trois grands objectifs :

1) Elle doit manager la force de travail : depuis les crises pétrolières des années 1970, on a vu l'émergence et le maintien du chômage de masse, de la compétition internationale dans le monde du travail et des changements technologiques rapides et constants. Dans ce contexte, le *lifelong learning*, structuré autour des besoins du marché, offre une série de services censés augmenter la productivité des travailleurs et donc la compétitivité des économies nationales.
2) Elle doit prévenir les conflits sociaux : dans un contexte de chômage de masse, d'augmentation de la pauvreté, de généralisation de l'insécurité et des inégalités, l'éducation des adultes a vocation à prévenir les conflits sociaux par la promotion de la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion sociale. L'offre d'éducation pour les adultes est présentée comme une nouvelle opportunité pour l'employabilité, et peut donc être interprétée comme une 'valve de sécurité' permettant le management social des personnes sans emploi.
3) Elle doit être un outil d'adaptabilité : cet objectif est basé sur l'idée selon laquelle ce sont les employés eux-mêmes qui sont responsables du maintien de leurs jobs à travers le *self-empowerment* et la mise à jour constante de leurs compétences. Ce que les employés doivent acquérir, c'est l'apprentissage de l'apprentissage tout au long de la vie. L'accent est donc placé sur la responsabilité individuelle face à l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences compétitives.

C'est dans ce changement de paradigme qui marque le passage du *lifelong education* au *lifelong learning* que les programmes européens de mobilité étudiante voient le jour. Avant les années 1970, seules l'intégration économique et les politiques agricoles étaient les principaux objectifs des Etats membres. La possibilité d'une

uniformisation des politiques éducatives était jugée comme étant un sujet trop sensible. L'article 128 du Traité de Rome mentionne simplement l'établissement de « principes généraux pour la mise en œuvre d'une politique commune de formation professionnelle qui puisse contribuer au développement harmonieux tant des économies nationales que du marché commun ».

Cependant, en 1969, le Parlement Européen en appelle à des politiques éducatives communes dans l'objectif de construire une communauté européenne « culturelle ». En 1971, les ministres de l'éducation des pays membres se rencontrent pour la première fois, et en 1976, le Conseil adopte un programme d'action communautaire guidé implicitement par le concept de *lifelong learning* qui *«* s'est progressivement imposé dans l'espace européen comme un référent incontournable du discours politique et des réformes sur l'éducation, la formation et les qualifications » (Verdier 2008 ; 195). Ce programme d'action communautaire aboutit en 1987 au premier programme commun proposé par la Commission : le programme Comett, destiné à la coopération entre entreprises et universités. Il fut suivi par le programme Erasmus adopté en juin 1987 et destiné à promouvoir la coopération entre universités et la mobilité des étudiants. D'autres programmes suivent jusqu'en 1992 : Petra, Lingua, Force et Tempus.

En 1992, le traité de Maastricht inscrit pour la première fois clairement l'éducation dans les politiques européennes. Les Etats membres restent responsables de leurs programmes éducatifs, mais le rôle de support et de supplémentation des actions nationales de l'Union Européenne est reconnu.

Durant les années 1990, le *lifelong learning* devient explicitement

l'objectif principal des politiques éducatives européennes communes. Le programme Socrates (dans lequel on retrouve Comenus, Erasmus, Grundtvig, Lingua et Minerva) regroupe alors tous les programmes communautaires relatifs à l'éducation, et le programme Leonardo da Vinci tous ceux touchant à la formation professionnelle. La déclaration de la Sorbonne en 1998 qui débouche un an plus tard sur la mise en œuvre du processus de Bologne uniformise finalement les études supérieures sur base d'une structure commune (un premier cycle (bachelor) et un second cycle (master)), ce qui favorise la mobilité des étudiants dans l'Union Européenne.

En 2000, la Stratégie de Lisbonne établit trois objectifs : améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement dans l'Union, augmenter son accessibilité pour tous et l'ouvrir au monde extérieur. En 2002, le Programme de Travail sur le Suivi des Objectifs des Systèmes d'Education et de Formation en Europe vient renforcer la poursuite de ces objectifs.

En 2009, ce dernier est réévaluée et un nouveau Cadre Stratégique Éducation et Formation 2020 le remplace. Ses objectifs sont principalement : 1) faire en sorte que l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité ; 2) améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation ; 3) favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active ; 4) encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

En 2004, le Programme d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie voit le jour pour « contribuer au développement de la Communauté comme société de la connaissance avancée, caractérisée

par un développement économique durable accompagné d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Il regroupe Socrates et Leonardo da Vinci et propose des objectifs pour 2007-2013 :

- « contribuer au développement d'un enseignement et d'une formation de qualité ainsi qu'à la promotion d'un niveau de performance élevé, de l'innovation et de la dimension européenne des systèmes et pratiques en vigueur;
- encourager la réalisation d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie;
- aider à améliorer la qualité, l'attrait et l'accessibilité des possibilités d'éducation et de formation;
- renforcer leur contribution à la cohésion sociale, à la citoyenneté active, au dialogue interculturel, à l'égalité hommes-femmes et à l'épanouissement personnel;
- aider à promouvoir la créativité, la compétitivité, la capacité d'insertion professionnelle et le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entreprise;
- contribuer à l'accroissement de la participation des personnes de tous âges, y compris les personnes ayant des besoins particuliers et les groupes défavorisés;
- promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique;
- soutenir le développement des moyens offerts par les technologies de l'information et de communication (TIC);
- renforcer leur rôle pour créer un sentiment de citoyenneté européenne dans le respect des valeurs européennes et de la tolérance et le respect des peuples et des cultures;
- promouvoir la coopération en matière d'assurance de la qualité dans tous les secteurs de l'éducation et de la

formation;

- contribuer à la qualité en encourageant une utilisation optimale des résultats, des produits et processus innovants ainsi que l'échange de bonnes pratiques. »

Dès 2014, le *Programme d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie* est remplacé par le programme Erasmus + qui regroupe les programmes Erasmus, Comenius, Erasmus Mundus, Grundtvig, Leonardo da Vinci, Alfa, Tempus, Edulink, Jeunesse en Action et Jean Monnet. Ce programme se veut une version rationalisée des programmes précédents, regroupant sous une seule bannière les matières concernant l'éducation et la formation, la jeunesse et les sports. Trois actions clés sont ciblées : encourager la mobilité des jeunes, des étudiants et des professionnels, développer des partenariats stratégiques pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques, et soutenir les réformes et les politiques européennes, notamment la stratégie Europe 2020 pour soutenir la croissance. 16 milliards d'euros sont alloués au programme pour les années 2014-2020.

10.1.2. Modalités de l'Erasmus

Le site *touteleurope.eu* nous en apprend plus sur les modalités et démarches pratiques à effectuer pour partir en Erasmus. Les séjours Erasmus varient entre 3 et 12 mois pour les études et 2 et 12 mois pour les stages. Les étudiants inscrits en licence, master, ou doctorat peuvent effectuer un séjour d'études ou un stage dans l'un des 32 autres pays participants (UE + Turquie, Macédoine, Islande, Liechtenstein et Norvège). Pour effectuer un séjour d'études Erasmus, il faut avoir

validé au moins une année d'enseignement supérieur et être enregistré dans un établissement d'enseignement supérieur détenteur de la charte universitaire Erasmus+ (ce qui est le cas d'environ 90% d'entre eux dans toute l'UE). Les étudiants paient ainsi les frais d'inscription de leur établissement d'origine et reçoivent une bourse de l'Union européenne pour les accompagner dans leur mobilité.

A l'issue d'une période d'études à l'étranger, l'étudiant obtient un certain nombre de crédits ECTS validant les cours suivis dans l'établissement d'accueil.

Une seule mobilité d'études Erasmus+ est réalisable au cours du parcours de l'étudiant.

Les ressortissants de pays tiers peuvent également accéder à une mobilité Erasmus+ à condition d'avoir le statut de résident permanent, d'apatride ou de réfugié politique.

Dès la rentrée universitaire, l'étudiant doit contacter le service des relations internationales de son université. Ce service met en œuvre la coopération européenne et internationale de l'établissement. Il propose tous les renseignements et papiers indispensables pour bénéficier des aides financières, des cours intensifs de langue étrangère CIEL (cours intensifs de 2 à 6 semaines à suivre avant le départ), des cours linguistiques d'été et des possibilités de logement à l'étranger.

L'étudiant doit pour s'inscrire remplir le formulaire d'inscription de l'université d'accueil. Il doit ensuite signer un contrat d'études avec son université d'origine et l'université d'accueil, qui récapitule notamment les cours suivis.

Dans le cas d'un stage, la convention de stage est signée entre

l'entreprise et son université d'origine.

A la fin du séjour, une attestation de présence Erasmus+ transmise à son université d'accueil permet le versement d'allocations complémentaires. Un relevé de notes permettra la reconnaissance académique du séjour par l'université d'origine.

Le montant de la bourse de la Commission européenne versée dans le cadre du programme Erasmus+ varie en fonction du pays d'accueil, de la durée du séjour et du type de mobilité. La bourse moyenne se situe entre 200 et 450 euros par mois.

Le profil type de l'étudiant Erasmus est dressé en 2014 (europa.eu) : 61 % sont de sexe féminin, 1 % part en doctorat, 29 % en master, 67 % en baccalauréat, 3 % en cycle court. L'âge moyen est de 22 ans, le temps passé à l'étranger de 6 mois et la bourse moyenne attribuée par mois est de 272 euros.

Le nombre d'étudiants qui partent en Erasmus ne cesse d'augmenter depuis le début du programme, comme le montrent ces graphiques :

Figure 15: Evolution des étudiants Erasmus 2007-2013 (Commission Européenne, Communiqué de presse, 10 juillet 2014)

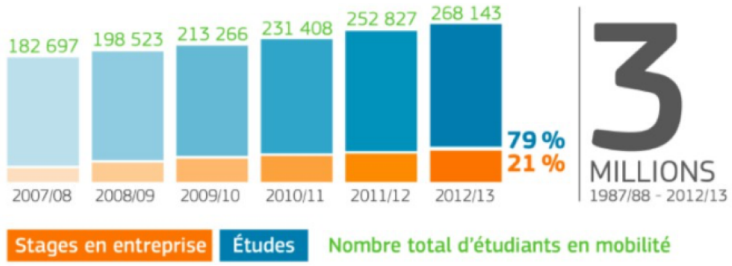

Figure 16: Evolution des étudiants Erasmus 1987-2007 (Dlugolinská 2010)

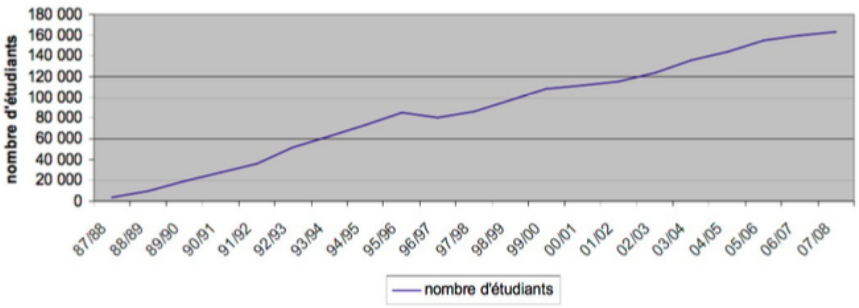

Pour l'année 2013, les pays qui ont le plus envoyé d'étudiants à l'étranger via le programme Erasmus étaient l'Espagne, puis la France suivie de l'Allemagne, de l'Italie et de la Pologne. Les pays qui ont reçu le plus d'étudiants Erasmus étaient l'Espagne suivie de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie (Commission Européenne 2014).

10.1.3. Objectifs du programme Erasmus

Les programmes européens de mobilité des étudiants ont comme objectifs de :

- « improved learning performance;
- enhanced employability and improved career prospects;
- increased sense of initiative and entrepreneurship;
- increased self-empowerment and self-esteem;
- improved foreign language competences;
- enhanced intercultural awareness;
- more active participation in society;
- better awareness of the European project and the EU values;

- increased motivation for taking part in future (formal/non-formal) education or training after the mobility period abroad. »

(Erasmus+ Programme Guide 2016)

Ainsi, les objectifs de programme Erasmus rejoignent clairement ceux indiqués dans la Résolution du Conseil du 27 juin 2002 sur le *lifelong learning* dans lequel l'article 1 stipule que : « l'éducation et la formation sont un instrument indispensable pour promouvoir la cohésion sociale, la citoyenneté active, l'épanouissement personnel et professionnel, ainsi que l'adaptabilité et l'employabilité. L'éducation et la formation tout au long de la vie facilitent la libre circulation des citoyens européens et permettent aux pays de l'Union européenne de concrétiser leurs objectifs et leurs espoirs (à savoir gagner en prospérité, en compétitivité, en tolérance et en démocratie). Elles devraient permettre à tous d'acquérir les connaissances nécessaires pour participer en tant que citoyens actifs à la société de la connaissance et au marché du travail ».

Bien plus que de simplement promouvoir l'excellence académique, la mobilité étudiante et l'amélioration des compétences, les programmes européens de mobilité étudiante visent donc clairement, entre autres, la citoyenneté active, l'employabilité, le *self-empowerment*, le sens de l'initiative et de l'entrepreneuriat, et l'adaptabilité.

10.1.4. Erasmus et impact sur la mobilité

A travers une étude sur la mobilité professionnelle de diplômés allemands ayant suivi un programme Erasmus, Parey et Waldinger

(2011) montrent que « the Erasmus programme has a strong impact on a student's probability of studying abroad » (Ib. ; 2). Les résultats de leur étude révèlent qu'étudier à l'étranger augmente de 15 % la probabilité qu'une personne travaille par la suite à l'étranger. La partie qualitative de l'étude montre que des critères comme l'intérêt pour les cultures étrangères et la vie à l'étranger et la mise en couple avec une personne provenant d'un pays différent jouent un rôle important dans la décision de travailler à l'étranger, et que ces critères sont souvent nourris par une expérience de mobilité durant les études.

Ces résultats sont confirmés par l'étude de la Commission Européenne *the Erasmus impact study* (2014) qui montre que 40 % des individus ayant été étudiants Erasmus travaille dans un pays étranger après leurs études, contre 23 % pour les non-Erasmus. De plus, 93 % des étudiants mobiles peuvent facilement imaginer vivre à l'étranger dans le futur, contre 73 % des non-mobiles. 33 % des anciens étudiants Erasmus ont un partenaire d'une nationalité différente de la leur, contre 13 % des non-Erasmus, et 27 % des anciens étudiants Erasmus ont rencontré leur partenaire durant leur séjour à l'étranger.

10.2. Espace Schengen et carte bleue européenne : les conditions de la mobilité

Il va sans dire que la mobilité de nos interviewés n'aurait pas été possible avec autant d'aisance sans l'ouverture de l'Espace Schengen en Europe, et les facilités d'attribution de visa pour les travailleurs qualifiés extra-européens. La facilité avec laquelle les interviewés européens peuvent se relocaliser dans un autre pays européen, sans démarches

administratives excessives, rend la mobilité intra-européenne ‘naturelle’. Comme l'explique Markus :

> « Moving from Stockholm to Linköping is the same thing to me than moving from Stockholm to Brussels. Because the change of geographical location... You have to put this in a bigger perspective. It's the EU. Without the EU it would be more difficult. » (Markus)

Pour les interviewés extra-européens, les canaux d'arrivée sont multiples. Aida a bénéficié d'un regroupement familial :

> « Ce qui est important de dire, c'est que c'est mon copain qui m'a ouvert la possibilité du droit du séjour en Belgique et donc je suis exemptée de toute autorisation préalable pour venir, pour être employée, et c'est ce qui m'a permis d'être employée en Belgique. *Donc au niveau juridique, comment tu as fait pour venir?* C'est un visa vie privée, c'est parce qu'on est en cohabitation légale avec mon copain. C'est pas un regroupement familial, c'est un visa en vue de cohabitation légale. C'est parce qu'il est citoyen de l'UE. » (Aida)

Ceylan a d'abord bénéficié d'un visa étudiant puis d'un visa scientifique, tout comme Hope qui prolonge son visa étudiant par une carte bleue européenne. Sachin a reçu un visa pour travailleurs hautement qualifiés. Ani bénéficie d'un droit de résidence en Belgique seulement, puisqu'elle y a habité étant mineure avec ses parents. Mais elle voudrait acquérir la nationalité belge pour pouvoir bénéficier de la liberté de travailler facilement dans l'Espace Schengen.

10.2.1. L'Espace Schengen : une généalogie

Jusque dans les années 1980, l'approche nationale de contrôle des frontières était dominante en Europe. Ce souhait de conserver une mainmise des Etats sur leurs politiques migratoires est bien illustré par le discours de Bruges prononcé en 1988 par Thatcher dans lequel elle déclare : « we have not successfully rolled back the frontiers of the state in Britain, only to see them re-imposed at a European level with a European super-state exercising a new dominance from Brussels ».
Les Accords de Schengen, signés en 1985, puis la Convention de Schengen signée en 1990 et qui entre en application en 1995 vont pourtant à contre-courant de la pensée Thatchérienne sur le sujet. Premièrement, les gouvernements nationaux doivent renoncer à leur pouvoir de contrôle des flux migratoires à l'intérieur de leurs frontières. Deuxièmement, les frontières extérieures de l'Europe sont partagées par tous les Etats signataires, que ces frontières soient physiquement dans le pays ou non. Troisièmement, Schengen implique une redistribution des responsabilités parmi les gouvernements nationaux, et donc un système de gouvernance qui s'apparente à du transgouvernementalisme. Pour Zaiotti (2011), l'avènement de l'Espace Schengen doit être compris dans le contexte plus large d'une évolution de la culture du contrôle des frontières, qui est passée d'une culture « Westphalienne » à une culture « Schengen ». Le passage d'une culture à l'autre est conçu comme « the result of the activities of a community of practitioners collectively pursuing alternative approaches to border control » (Ib. ; 15). Il peut donc être l'objet d'une analyse historique et politique.

Les deux principes clés de l'organisation politique moderne, et donc de

la culture Westphalienne, ont été le contrôle d'un Etat sur un espace géographiquement clos, fermé par des frontières nationales, et la souveraineté, définie comme une autorité politique suprême et indivisible. Cette organisation politique qui se met en place dès le 17e siècle atteint son apogée au début du 20e siècle. Après la seconde guerre mondiale, ce sont toujours les Etats européens qui gèrent les entrées sur leur territoire. Les politiques migratoires sont strictement réglementées, les frontières ouvertes uniquement aux travailleurs sur une base temporaire, et ils ne peuvent prétendre qu'à des droits citoyens minimaux. Ces politiques migratoires sont le plus souvent basées sur des accords bilatéraux entre Etats. Au lieu de coopérer sur les matières migratoires et de contrôle des frontières, les Etats européens d'immigration étaient alors en compétition pour attirer les meilleurs migrants et pour sécuriser les meilleurs accords bilatéraux.

A cette époque, le principe de souveraineté territoriale n'était pas réellement questionné. Dès la fin des années 1950 cependant, deux éléments viennent remettre ce principe en question. Le rideau de fer, d'abord, en tant qu'il représente une des premières frontières non nationales ; la création de la Communauté Européenne ensuite, et la signature du Traité de Rome en 1957 qui institue une Communauté Européenne Economique, et dont la création vise explicitement à promouvoir la liberté des biens, du commerce, des capitaux et des personnes. C'est donc la rationalité économique qui a été employée par les fondateurs de la Communauté Européenne Economique pour désacraliser le principe historique de contrôle des frontières par les Etats Européens (Ib.). L'article 48 du Traité de Rome contient déjà en substance l'essence de ce que sera la liberté de mouvement dans

l'Espace Schengen :

> « 1. La libre circulation des travailleurs est assurée à l'intérieur de la Communauté au plus tard à l'expiration de la période de transition.
> 2. Elle implique l'abolition de toute discrimination, fondée sur la nationalité, entre les travailleurs des États membres, en ce qui concerne l'emploi, la rémunération et les autres conditions de travail.
> 3. Elle comporte le droit, sous réserve des limitations justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique :
> a. de répondre à des emplois effectivement offerts,
> b. de se déplacer à cet effet librement sur le territoire des États membres, c. de séjourner dans un des États membres afin d'y exercer un emploi conformément aux dispositions législatives, réglementaires et administratives régissant l'emploi des travailleurs nationaux,
> d. de demeurer, dans des conditions qui feront l'objet de règlements d'application établis par la Commission, sur le territoire d'un État membre, après y avoir occupé un emploi. »
> (Traité de Rome instituant la Communauté européenne 1957, Article 48)

Cependant, si les barrières économiques se sont bien estompées en Europe après la signature du Traité de Rome, la libre circulation des personnes est restée une aspiration plutôt qu'une réalité pendant les trois décennies qui ont suivi.

Dans les années 1970, les crises pétrolières ralentissent les économies européennes, et beaucoup d'Etats cherchent à expulser les travailleurs

étrangers présents sur leur sol, y compris ceux provenant d'un autre Etat européen. La Cour Européenne de Justice est alors saisie par plusieurs d'entre eux et, à partir de 1974, elle rend des arrêts allant dans le sens de la liberté de mouvement des individus contre les droits de contrôle des frontières des Etats membres. A la même période, la crise économique pousse les Etats européens à retourner vers le projet d'un marché unique européen, perçu alors comme une manière de relancer l'économie européenne. A partir des années 1980, les frontières nationales sont comprises comme une menace pour l'avènement d'un marché européen unique. La question des frontières et de leur management revient sur le devant de la scène également du fait des vagues d'attentats terroristes que connaît une partie de l'Europe durant les années 1970 et 1980. Les groupes terroristes étant en partie transnationaux, les Etats européens commencent à coopérer de manière plus approfondie sur les questions de sécurité et de contrôle des frontières, et à échanger des informations confidentielles, notamment à travers la création en 1976 du groupe TREVI. La différenciation nette entre sécurité intérieure et extérieure des Etats membres commence alors à s'effacer, ce qui annonce les politiques de sécurité, de lutte contre le terrorisme et l'immigration illégale qui voient progressivement le jour dans l'Union dès les années 1990.

La relance du projet d'une Europe sans frontières internes doit beaucoup aux relations franco-allemandes menées à l'époque par Mitterand et Kohl, et à la signature en 1984 de l'Accord de Rambouillet qui stipule que les frontières entre les deux pays vont graduellement être abolies. Un mois plus tard, le Conseil Européen réuni à Fontainebleau en appelle à la création d'une Union Européenne. Dans les conclusions de ce

Conseil et sous le titre *l'Europe des Citoyens*, il est mentionné :

> « [Le Conseil Européen] demande au Conseil et aux pays membres de mettre très rapidement à l'étude les mesures qui pourraient permettre de parvenir dans un délai rapproché et en tout cas avant la fin du premier semestre 1985 :
> - à un document unique pour la circulation des marchandises ;
> - à la suppression de toutes les formalités de police et de douane aux frontières intercommunautaires pour la circulation des personnes :
> - à un système général d'équivalence des diplômes universitaires, de manière à rendre effectif le droit de libre établissement au sein de la Communauté. »
> (Conclusions du Conseil Européen de Fontainebleau, 25 et 26 juin 1984)

Les discussions sur l'abolition des frontières internes dans l'Union Européenne prennent alors place dans deux espaces distincts : celui des relations intergouvernementales, et celui de la Communauté Européenne. Même si les deux initiatives visent le même objectif de suppression des frontières internes, les politiques qu'elles proposent pour y arriver et la façon dont elles conçoivent les frontières et la manière de les manager n'ont pas grand-chose en commun.

C'est à cette époque que Zaiotti (2011) situe l'émergence de deux cultures des frontières distinctes (Schengen et Bruxelles), dont l'une (Schengen) sera appelée à remplacer la culture Westphalienne qui prévalait jusqu'alors.

Les Accords de Saarbrücken signés en juillet 1984 entre la France et

l'Allemagne consacrent l'abolition immédiate des frontières entre les deux pays et stipulent dans l'article 1 que : « les formalités relatives à la circulation des personnes à la frontière entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sont supprimées en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres des Communautés européennes dans les conditions fixées par le présent Accord ». Peu après la signature de cet accord, les pays du Benelux (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg) se montrent intéressés par le projet, et en juin 1985, un arrangement entre le Benelux, la France et l'Allemagne suivant les principes des Accords de Saarbrücken est signé à Schengen. Mais les Accords de Schengen ressemblaient plus alors à un programme de travail qu'à un plan d'action. Cinq ans plus tard, en juin 1990, la Convention de Schengen qui met en application les Accords de Schengen est signée, révélant alors une toute nouvelle culture de contrôle des frontières qui redéfinit la signification même de la frontière. Pour expliquer pourquoi les Accords de Schengen ne s'inscrivent pas dans le cadre de la Communauté Européenne, mais bien dans celui d'accords bilatéraux, la notion d'espace Schengen est présentée comme « un laboratoire de la Communauté Européenne ». La Commission Européenne elle-même se réfère à Schengen dans le début des années 1990 comme à un « exercice parallèle et significatif » fonctionnant comme un test grandeur nature des principes de l'Union Européenne et devant inspirer et pousser son développement. La mise en place de l'Espace Schengen est alors perçue comme un cadre pour tester la possibilité d'une nouvelle approche post-nationale du contrôle des frontières, l'objectif affiché étant de convaincre les sceptiques et d'avancer dans la construction européenne.

Dès lors, dès 1985, le Conseil Européen met sur pieds le Comité Adonnino dans l'objectif d'étudier comment étendre les accords de Fontainebleau à toute l'Union. Plus tard dans l'année, la parution du Livre Blanc propose un programme de suppression des contrôles aux frontières internes entre pays membres, qui doit rentrer en vigueur en 1992. Les suggestions du Comité Adonnino et celles du Livre Blanc formeront les fondations de l'Acte Unique Européen signé en 1986 qui constitue le Traité le plus important depuis le Traité de Rome et signale le renouveau du projet Européen. En 1988, constatant que les recommandations de l'Acte Unique Européen concernant la libre circulation ne sont pas entrées en vigueur et pour accélérer le processus, le Conseil Européen de Rhodes fonde le groupe des coordinateurs sur la libre circulation des personnes, qui rend six mois plus tard le Document de Palma qui devient le cadre de référence des négociations européennes sur la question. Dans cette perspective que Zaiotti (2011) appelle la culture de contrôle des frontières « Bruxelles », et contrairement à la perspective « Schengen », les frontières sont perçues exclusivement négativement, comme des barrières qu'il faut abolir parce qu'elles freinent les échanges économiques et les autres types d'échanges. Les frontières sont vues comme l'antithèse de la liberté, et la liberté est comprise ici uniquement dans les termes économiques de l'échange. La libre circulation est alors entendue comme permettant l'accomplissement des objectifs économiques du marché commun.

Les initiatives « Schengen » et « Bruxelles » se développent en parallèle à partir de la fin des années 1980. La Commission Européenne était confiante dans le fait qu'à un certain point, l'initiative « Schengen » serait intégrée dans le projet européen, tandis que les tenants de

l'initiative « Schengen » étaient persuadés du contraire.

Du côté de la culture « Schengen », en 1993, tous les Etats membres de Schengen ont ratifié la Convention, et la tâche est alors d'examiner si les conditions préalables à la mise en vigueur du Traité sont réunies, à savoir : la mise en place du contrôle aux frontières externes, un visa unifié, un système harmonisé de gestion des demandes d'asile, la réalisation du Système d'Information Schengen (SIS), le respect des conventions relatives aux drogues et à la protection des données personnelles et la création d'un régime spécial de mobilité dans les aéroports. Le comité exécutif Schengen (COMEX) se réunit en 1992 à Madrid et des divergences et désaccords entre pays membres de Schengen commencent à apparaître. Cependant, les négociations continuent et en 1995 un accord est signé, et le régime Schengen devient opérationnel.

Du côté de la culture « Bruxelles », après la signature de l'Acte Unique Européen en 1986, de larges débats prennent place dans la Communauté Européenne afin d'atteindre l'objectif de suppression des frontières internes pour l'année 1992. La signature du Traité de Maastricht en 1992 réaffirme « l'objectif de faciliter la libre circulation des personnes, tout en assurant la sureté et la sécurité de leurs peuples » (Traité de Maastricht 1992, Préambule). Cependant, les arrangements institutionnels adoptés à Maastricht pour poursuivre ces objectifs étaient assez complexes, et il est reconnu dès 1995 que ce qui a été mis en place n'a pas permis d'atteindre les résultats espérés.

Face à cet échec et progressivement, l'idée selon laquelle Schengen n'est plus un laboratoire pour l'Europe, mais devrait être pleinement intégré dans le cadre de l'Union Européenne et donc être valide pour tous les

Etats membres fait son chemin.
Finalement, un accord pour intégrer Schengen à l'Union Européenne est trouvé au Sommet d'Amsterdam en 1997. Schengen est inclus dans le Traité d'Amsterdam au titre de troisième Pilier, et l'Accord d'Amsterdam qui finalise l'intégration rentre en application en 1999.
En 2016, l'Espace Schengen compte 26 Etats membres (22 Etats membres de l'UE et 4 Etats membres de l'association européenne de libre-échange) : Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse et Liechtenstein.

L'abolition des frontières internes dans l'espace Schengen ne signifie pas pour autant que la mobilité et l'installation dans un autre pays membre y sont facilitées sans condition pour toutes les catégories de migrants. Comme l'explique Weber (2009 ; 163), « au nom de la libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen, l'amplification et la sophistication du contrôle sur la mobilité de certaines catégories de personnes aboutit à entraver leurs mouvements, à légitimer leur privation temporaire de liberté et à délocaliser en amont les outils de dissuasion au départ ».
En ce qui concerne l'entrée dans l'espace Schengen des ressortissants de pays tiers d'abord, une distinction est très vite marquée entre ceux pour qui un visa est nécessaire pour entrer dans l'espace Schengen, et ceux qui peuvent en être dispensés. Dès lors, les ressortissants des pays qui présentent une forte pression migratoire sont obligés d'acquérir un visa pour pouvoir entrer dans l'espace Schengen. Comme le révèle Weber (Ib. ; 165), cette notion de 'forte pression migratoire' « correspond pour

l'essentiel à des indicateurs de pauvreté ». La création de l'espace Schengen a donc eu premièrement comme effet de hiérarchiser les pays du monde en fonction de leur potentiel de « risques pour la sécurité nationale » et de « pression migratoire » (Ib.). Deuxièmement, l'espace Schengen a délocalisé la frontière qui se situe maintenant, non plus à l'endroit de la frontière physique qui borde cet espace, mais dans les consulats et ambassades des pays membres, dans lesquels les ressortissants des pays tiers pour lesquels un visa est nécessaire doivent se rendre pour y faire leur demande de visa. Troisièmement, d'autres types de frontières non physiques sont apparues via la mise sur pieds du fichier SIS qui regroupe toutes les informations concernant des personnes signalées, des objets ou des passeports volés, le profil des migrants illégaux ayant reçu un ordre de quitter le territoire, ou même des informations concernant des personnes dont on peut croire qu'elles ont commis un délit ou envisagent d'en commettre un. Et « dans les faits, une personne inscrite au SIS se voit immédiatement refuser tout accès au territoire communautaire, théoriquement pour une durée de cinq ans » (Ib. ; 166). Quatrièmement, la frontière s'est externalisée, c'est-à-dire que le contrôle des migrants entamant un voyage vers l'espace Schengen est sous-traité aux forces de polices et gouvernementales des pays par lesquels ils passent. Selon Weber (2007), la délocalisation de la frontière est une demande faite à ces États et conditionne l'aide financière au titre de la coopération. Finalement, l'espace Schengen n'est légalement accessible qu'à un petit nombre de personnes sélectionnées sur base du statut économique de leur pays d'origine, du leur, et en fonction de leurs qualifications. En effet, l'entrée sur le territoire Schengen pour les personnes qualifiées

ressortissants de pays tiers est considérablement facilitée via la carte bleue européenne.

10.2.2. La Carte Bleue européenne : l'entrée dans l'Espace Schengen pour les personnes qualifiées

C'est la *Directive 2009/50/CE sur les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays non membres de l'UE aux fins d'un emploi hautement qualifié* qui établit les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants non européens hautement qualifiés, et de leurs familles, qui souhaitent occuper un emploi hautement qualifié dans un pays de l'Union européenne. C'est suite à cette directive que la création de la carte bleue européenne voit le jour en 2009. Cette directive est très clairement orientée vers une politique migratoire sélective pour l'Union Européenne qui tend à privilégier les migrants qualifiés qui arrivent en Europe avec un contrat de travail signé en poche.

Elle stipule que « les autorités nationales peuvent retirer ou refuser de renouveler la carte bleue européenne si le titulaire ne remplit plus les conditions initiales, a été au chômage pendant plus de trois mois ou est considéré comme une menace publique ».

La carte bleue est accessible aux personnes qui présentent :

- « un contrat de travail valide ou une offre ferme d'une durée d'au moins un an proposant un salaire au moins égal à une fois et demie le salaire annuel brut moyen dans ce pays de l'UE;
- une preuve qu'ils possèdent les qualifications nécessaires;
- un document de voyage en cours de validité et, si

nécessaire, un visa;

- une preuve qu'ils disposent d'une assurance maladie. »

(Directive 2009/50/CE)

La demande peut être introduite par le futur employeur ou par le migrant lui-même. Les personnes dont la demande est acceptée reçoivent la carte bleue européenne assortie d'une période de validité comprise entre un et quatre ans. Durant les deux premières années, elles doivent occuper l'emploi qualifié pour lequel la carte bleue a été accordée. Ensuite, elles peuvent postuler pour d'autres emplois qualifiés. L'obtention de la carte bleue permet également à la famille du migrant de le suivre. Le migrant doit vivre dans le pays de l'Union qui a délivré la carte, mais peut transiter par d'autres pays européens. La liberté de circulation et de s'établir dans un autre pays de l'espace Schengen ne lui est accordée qu'après 18 mois de séjour légal, et seulement s'il remplit toujours les conditions nécessaires à l'acquisition de la carte bleue.

C'est cette carte qui permet par exemple à Sachin de rester en Europe. Sachin est très conscient du fait qu'il n'est admis en Europe qu'à cause de ses qualifications :

> « I was only allowed here because I had a job, because when I got the paper, they asked me where are you coming from? Ok my company sponsored me so I had a big letter from my company. But if I was a migrant, nobody knows me here, that's the problem with migrants. They are dying on boats, they are running because they

> have a bad life, nobody's asking them to come because they are not with these high skills. Nobody wants that, and nobody would give them the letter... Which migrant is invited by a country? None of them. Only the highly-skilled, because they need us. » (Sachin)

Son degré de qualification et d'expertise lui a permis de changer de job et de société de nombreuses fois depuis son arrivée sans que jamais il ne soit au chômage plus de trois mois, et donc, selon les conditions liées à la carte bleue, il ne risque pas d'être expulsé.

Ce tournant vers des politiques migratoires européennes sélectives illustré par l'introduction de la carte bleue européenne va de pair avec des politiques plus strictes de contrôle des migrations et d'expulsion des migrations illégales. Comme le révèle le Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile signé en 2008 :

> « The European Union, however, does not have the resources to decently receive all the migrants hoping to find a better life here. Poorly managed immigration may disrupt the social cohesion of the countries of destination. The organisation of immigration must consequently take account of Europe's reception capacity in terms of its labour market, housing, and health, education and social services, and protect migrants against possible exploitation by criminal networks. »
> (Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile 2008)

Dès lors, la vision européenne sur les migrations est claire :

> « The European Council considers that legal immigration should be the result of a desire on the part of both the migrant and the host country to their mutual benefit. It recalls that it is for each Member State to decide on the conditions of admission of legal migrants to its territory and, where necessary, to set their number. »
> (Pacte Européen sur l'Immigration et l'Asile 2008)

A l'inverse des migrations peu qualifiées, les migrations qualifiées sont perçues comme pouvant accélérer l'accomplissement des objectifs de la Stratégie de Lisbonne signée en 2000 visant à faire de l'Union Européenne l'économie la plus compétitive au monde.

10.2.3. L'Espace Schengen : une liberté de circulation surtout pour les travailleurs

Si les ressortissants des pays tiers se voient offrir un accès limité à l'espace Schengen, sauf dans le cas où ils sont hautement qualifiés, les ressortissants des pays membres de l'espace Schengen ne vivent pas pour autant tous une mobilité fluide et facile au sein de cet espace. L'exemple des populations Roms explicité par Faure Atger et Eggenschwiler (2011) illustre bien ce phénomène. Alors que la plupart des Roms sont citoyens européens et ont donc le droit de circuler dans l'espace Schengen, en pratique, « au cours de l'été 2010, le gouvernement français a publié des circulaires administratives appelant au démantèlement de camps illégaux et à l'expulsion immédiate de leurs occupants » (Ib. ; 196). Les auteurs rappellent que ces circulaires visaient explicitement et en priorité les populations Roms.

Au départ, le Traité de Rome ciblait d'abord la libre circulation des travailleurs. Le droit à la mobilité était donc fondé sur le travail. Comme l'explique Olsson (2009 ; 55), à l'origine, l'idée de libre circulation des personnes « est un pilier du projet de marché du travail européen, parce que ce dernier implique la mobilité du facteur travail et que son objectif de libre circulation des services est inconcevable sans elle ».

Le Traité de Maastricht, en instituant la citoyenneté européenne, fait de la mobilité un droit reposant sur la possession de la nationalité d'un Etat membre. En principe, la libre circulation n'est donc pas limitée aux travailleurs, elle concerne toutes les catégories de la population. Le Traité de Lisbonne vient plus tard confirmer ce droit.

Cependant, les travailleurs sont privilégiés puisqu'ils sont la seule catégorie qui ne doit pas prouver, après les trois premiers mois d'installation, qu'elle possède les ressources nécessaires pour vivre dans le pays de résidence.

La mobilité des travailleurs est fortement encouragée par les instances européennes et de nombreux programmes ont été mis sur pieds pour l'inciter et la faciliter au sein de l'espace Schengen. Le réseau EURES (EURopean Employment Services), né en 1993, a spécifiquement pour vocation de faciliter la libre circulation des travailleurs dans l'Espace économique européen. Le système de reconnaissance mutuelle des diplômes a quant à lui « pour objectif de contribuer à la flexibilité des marchés du travail, d'amener à une libéralisation accrue de la prestation des services, d'encourager une plus grande automaticité dans la reconnaissance des qualifications ainsi que de simplifier les procédures administratives » (Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du

Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles). La Stratégie Europe 2020 a égalent mis en son centre la question de la mobilité des travailleurs, notamment à travers son initiative phare *Jeunesse en Mouvement* visant à promouvoir la mobilité des jeunes travailleurs européens.

10.3. La ville globale : réceptacle et support à la mobilité

La ville globale est le dernier élément du dispositif qui apparaît dans tous les récits de nos interviewés. D'abord, parce qu'ils travaillent tous à Bruxelles quand nous les rencontrons, qui est classée comme ville globale. Mais aussi parce que pour beaucoup, Bruxelles n'est pas la première ville globale dans laquelle ils ont migré et travaillé. Vienne, Londres, New-Delhi, Hong-Kong, Stockholm, Lisbonne, Leipzig, Istanbul sont autant de villes classées globales par le *Globalization and World Cities Research Network* et par lesquelles certains de nos interviewés sont passés et ont travaillé.

La ville globale est fondamentale pour notre population en tant qu'elle présente deux caractéristiques : 1) d'abord, elle est un lieu qui concentre des entreprises transnationales, ou dans le cas de Bruxelles principalement des institutions internationales qui nécessitent de la main d'œuvre qualifiée. Les opportunités d'y trouver un job correspondant aux qualifications et aspirations de nos interviewés y sont donc grandes. 2) Deuxièmement, elle offre deux avantages importants : des infrastructures de transport qui la connectent

facilement aux autres villes globales et au reste du monde ainsi que des infrastructures de loisir facilitant un mode de vie agréable ; et un caractère multiculturel et cosmopolite qui rend l'intégration dans la ville des personnes interviewées plus aisée.

10.3.1. Bruxelles, ville globale

Comme le remarque Taylor (2009 ; 61), « there is no doubt that Brussels is one of the major cities in the world and that it owes its position to the international political institutions it houses ». C'est pourquoi Elmhorn (2001) fait de Bruxelles « a political global city ».

A l'origine, la plupart des institutions européennes étaient basées à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, ce qui relevait d'un compromis entre les membres fondateurs de l'UE. Bruxelles accueillait la Commission Européenne, le Conseil des Ministres ainsi que le Comité Economique et Social. Progressivement, l'idée de rassembler la majorité des institutions en un seul lieu émerge, mais les négociations sont difficiles, la France en particulier entendant conserver la localisation du Parlement Européen à Strasbourg. En 1989, le Parlement Européen adopte une résolution lui permettant de tenir des sessions extraordinaires à Bruxelles. A la même période, la construction d'un building pouvant accueillir ces sessions débute à Bruxelles. En 1990, le Parlement confirme la résolution prise en 1989. Désormais, douze sessions plénières par an du Parlement Européen se tiennent à Strasbourg alors que le travail des comités et des groupes politiques, ainsi que les sessions extraordinaires se tiennent à Bruxelles. Bruxelles fut choisie pour différentes raisons. Sa localisation

géographique d'abord, à distance raisonnable de la majorité des capitales européennes, et ses infrastructures de transport qui en font une ville très bien desservie. Sa position de grande ville ensuite, que ne pouvaient revendiquer ni Strasbourg ni Luxembourg, en même temps que le prix raisonnable de l'immobilier et des espaces de travail. Enfin, sa position 'culturelle', au frontière du monde latin et du monde germanique, et 'linguistique', en tant que capitale d'un pays trilingue (français, néerlandais, allemand).

De plus, la bonne volonté du gouvernement belge et les concessions faites afin de faciliter la création d'un espace européen à Bruxelles autour du quartier Léopold finirent d'emporter la décision.

Par conséquent, la concentration des institutions européennes à Bruxelles et la signature du Traité de Maastricht qui relance le projet européen attirent dans la ville un nombre incroyable d'entreprises, organisations et agents transnationaux. En 1998, Elmhorn (Ib.) estimait à 62 000 le nombre de jobs créés à Bruxelles uniquement du fait de la présence des institutions européennes, jobs la plupart occupés par des travailleurs qualifiés. Ce chiffre ne comprend donc pas la création d'emplois générés par la présence des entreprises transnationales. Il faut donc compter en plus les emplois créés par la présences des organisations qui gravitent autour des institutions européennes : institutions internationales, représentations régionales, ONG, lobbying, presse, syndicats, corps diplomatique, institutions financières, cabinets de consultance, cabinets juridiques, services d'organisation de congrès, mais aussi toute l'économie qui tourne autour de la présence des travailleurs qualifiés à Bruxelles, comme l'hostellerie, la restauration, les services de traduction, de sécurité, les commerces, les taxis, les

services aux personnes, etc.

Comme le souligne Elmhorn (Ib.), Bruxelles attire de par son statut de « ville réflexive ». La principale raison d'y être, et ce qui fait de la ville *the place to be*, c'est qu'on peut y collecter de l'information de première main, formelle ou informelle, et donc influencer le développement des programmes et des législations.

Nos interviewés profitent tous de cet environnement puisque la quasi-totalité d'entre eux travaillent dans des entreprises internationales ou dans les institutions européennes, ou bien avec la population internationale qualifiée qui habite Bruxelles. Il est certain que de ce point de vue, Bruxelles offre d'immenses avantages en termes d'opportunité de job pour les travailleurs qualifiés, ce qui en fait un pôle d'attractivité et explique pourquoi on y retrouve un si grand nombre de personnes qui partagent le profil de notre population de recherche.

En plus de son attractivité en termes de possibilité d'y trouver un job, les infrastructures bruxelloises en font une ville agréable et facile à vivre pour notre population. Bruxelles possède de bonnes infrastructures de transport qui rendent la vie des mobiles plus facile. Il est aisé pour eux de partir un week-end en *city-trip* dans une autre ville européenne ou d'aller visiter la famille, des amis ou de se rendre à un entretien d'embauche sur un autre continent. L'aéroport de Zaventem, qui se situe à 12 km de Bruxelles et accessible par train ou bus depuis le centre, permet les vols vers l'Europe ou le monde sans perte de temps dans les transports ou le trafic. La présence de Ryanair en particulier à Zaventem est citée par certains de nos interviewés européens comme un facteur leur permettant de ne pas perdre le contact avec leur famille

et de les visiter à moindre coût.

Le train aussi lie Bruxelles à l'Europe. L'Eurostar qui passe par la gare du Midi connecte Londres à Bruxelles en deux heures. Le Thalys connecte Bruxelles à Paris en une heure vingt.

Mais la ville est également agréable à vivre de par ses infrastructures de loisir. C'est un critère cité par tous nos interviewés. La météo désagréable et la laideur architecturale de la ville laissent bien vite le pas au côté humain et chaleureux de Bruxelles. La ville est d'ailleurs classée 21ème dans le classement Mercer 2016 des villes les plus agréables au monde pour les expats.

Ce qui est le plus souvent pointé du doigt par nos interviewés est la taille humaine de Bruxelles, son offre de restaurants, bars et cafés et de lieux de loisir et de culture. La ville possède plus de 100 musées, 11 cinémas, plus de 30 théâtres, un opéra, une offre impressionnante de salles de concerts, des galeries, des antiquaires, des espaces verts où se tiennent parfois des festivals, etc. Le coût de la vie y est de plus bien plus abordable que dans les autres capitales européennes comme Paris ou Londres.

Mais ce qui fait de Bruxelles un espace attractif et facile à vivre pour nos interviewés, c'est avant tout son aspect multiculturel. Son statut de ville globale, en favorisant les flux migratoires divers à destination de la ville, l'a transformé en un lieu hautement cosmopolite. Comme le remarque Gustavo :

> « Je parlais l'autre jour avec un ami, et il me disait qu'il y a parfois trop d'expats ou d'étrangers [à Bruxelles], et que du coup on arrive moins à s'intégrer à la culture locale,

> parce que c'est plus facile de sortir avec des espagnols ou des italiens. Par contre si tu vas dans un pays où il n'y a pas d'expats, tu vas forcément t'intégrer avec les locaux. » (Gustavo)

La présence dans la ville d'une population internationale dont une bonne part présente les mêmes caractéristiques que celles de nos interviewés facilite leur intégration puisque, comme nous l'avons explicité dans la partie précédente de ce travail, notre population de recherche qui se sent intégrée dans la ville est en réalité plus intégrée à une communauté de personnes qui partagent des caractéristiques communes qu'à la communauté nationale belge ou bruxelloise 'de souche'. C'est ce dont parle Gustavo quand il remarque que s'il n'était pas dans une ville aussi cosmopolite et internationale, son intégration aurait été différente.

C'est d'abord « its lack of a singular national definition » (Favell 2001 ; 33) qui accentue le caractère cosmopolite de Bruxelles. Si la Belgique existe comme Etat, elle n'existe plus comme Etat-Nation (Delpérée 2011). Le sentiment d'appartenance nationale n'est pas ce qui fonde la Belgique, qui repose plutôt sur la coexistence de ses trois communautés et régions et un bon nombre de compromis et négociations. Dans ce paysage, la ville de Bruxelles en tant qu'elle fait partie de la Région de Bruxelles-Capitale, constitue une des trois communautés belges, possède son propre gouvernement et Parlement, et est officiellement bilingue (français-néerlandais). Les différentes communautés linguistiques de Bruxelles possèdent leurs propres institutions politiques et administratives. De ce fait, le sentiment d'unité ou d'appartenance nationale n'est pas particulièrement palpable à

Bruxelles, ce qui facilite le sentiment d'intégration des populations non belges dans la ville.
Il est donc plus facile pour nos interviewés de s'insérer dans cet environnement qui ne présente pas de fortes composantes et manières de faire typiquement nationales.
Dans une discussion avec Chiara portant sur la comparaison entre Paris et Bruxelles en tant qu'elles sont toutes deux des villes globales, une phrase prononcée par elle a très bien résumé cette situation :

> « Paris et Bruxelles c'est un peu la même chose, sauf que Paris, c'est très... français ». (Chiara)

Par contraste, il nous faut comprendre que Bruxelles n'est pas très... belge.

L'incroyable diversité en termes de cultures et de nationalités représentées à Bruxelles en font un lieu plus accessible pour nos interviewés. Comme le remarque Sassen (1998 ; 217), « the large Western city of today concentrates diversity ». Si les villes globales sont des pôles d'attraction pour les flux migratoires, alors il est normal qu'elles deviennent très vite des villes de grande diversité, en termes d'origines ethniques et nationales de leurs habitants. Bruxelles en est un exemple frappant, puisque plus de la moitié de ses habitants possède une nationalité étrangère ou des référents non-belges.
En ce sens, comme l'exprime Carlier (2010 ; 446), « Brussels (...) can be defined as cosmopolitan in the sense that term has in urban sociology – it is caught in the flow of globalization, with a multicultural population, including actors of international power and globalized representatives

of wealth and poverty (from European officials to refugees) ».

L'aspect cosmopolite de la ville globale, en plus d'être le fruit de la diversité de la population qui l'habite, est aussi le résultat d'une forme de culture globale qui tend, particulièrement dans les villes globales, à remplacer les cultures nationales à travers des goûts, des modèles de consommation et des formes de divertissement globalisés (Cohen 1997).

L'existence d'une culture globale qui se répand en priorité dans et via les villes globales est explorée par Bird et Stevens (2003) qui épinglent différents facteurs qui signalent l'émergence de cette culture : d'abord, le nombre de langues parlées dans le monde diminue. Si les linguistes s'accordent sur le fait que depuis le début de l'histoire humaine, 10 000 langues environ ont été parlées, ils estiment que d'ici 2100, il ne restera que 2000 langues vivantes alors que la population ne cesse de croître. La langue anglaise est devenue la seconde langue la plus enseignée dans le monde, et aujourd'hui, en maîtrisant trois ou quatre langues (anglais, mandarin, espagnol et français), les hommes peuvent espérer se faire comprendre dans presque toutes les parties du monde. Deuxièmement, les goûts sont uniformisés, notamment à travers la distribution partout dans le monde de boissons comme le Coca-Cola, ou de produits alimentaires comme ceux distribués par Nestlé, deux compagnies qui couvrent presque l'entièreté du globe. Le même processus est à l'œuvre quand on jette un œil à la production et à la distribution de Toyota, qui vend des voitures dans le monde entier. Une certaine vision du monde se répand également, via la diffusion de certains journaux et médias comme CNN, Newsweek, le Wall Street Journal ou le National Geographic qui sont lus et visionnés partout dans le monde, ou à travers

l'industrie du film, principalement hollywoodienne. Ainsi, « people are sharing more in common across the spectrum of their daily experiences regarding what they speak, drink, eat, drive, watch for entertainment and listen to for news. The pervasiveness and strength of this commonality of experience around the globe is key to understanding the emerging global culture because culture is learned and acquired through shared experiences » (Ib.; 399).

Cette forme de culture globale principalement palpable dans les villes globales est accessible en particulier à ceux qui ont expérimenté des interactions répétées avec d'autres cultures. Les auteurs attribuent cela au fait que ces personnes qui expérimentent un contact répété avec d'autres cultures développent des manières de voir communes à travers lesquelles comprendre 'ensemble' le monde. Elles développent donc un ensemble de valeurs, normes, attitudes et comportements qui peuvent être adoptés par tous les individus qui désirent rejoindre cette 'culture globale'. Bird et Stevens développent un profil type de la personne membre de la culture globale : elle est éduquée, connectée au reste du monde via ses déplacements ou la technologie, a confiance en elle, est pragmatique, n'a pas peur des frontières et des autres cultures, est individualiste (sans pour cela exclure les autres), flexible, ouverte et tolérante. Ce portrait correspond particulièrement bien aux personnes que nous avons rencontrées sur le terrain.

Enfin, l'utilisation courante de la langue anglaise, particulièrement sur le marché du travail bruxellois, facilite grandement la vie et l'intégration de nos interviewés. L'apprentissage du français ou du néerlandais n'a été un prérequis indispensable à l'obtention d'un poste pour aucun

d'entre eux. Pour la plupart, même s'ils parlent français, le travail se fait principalement en anglais. L'anglais s'est imposée comme *lingua franca*, comme l'illustre le fait qu'en 2005, environ 25 % de la population européenne de plus de 65 ans disait parler anglais (soit comme langue maternelle soit comme langue secondaire) contre 60 % des 15-24 ans (Eurobaromètre 2006). L'anglais devient, après le français, la seconde langue enseignée à Bruxelles, et c'est « en anglais que fonctionneront et communiqueront toujours plus, et toujours plus ouvertement, les institutions européennes et, plus encore, toute la société civile européenne qu'elles attirent chaque année davantage à Bruxelles : journalistes, lobbyistes, bureaux de consultants et d'avocats, associations les plus diverses » (Van Parijs 2007). L'anglais est donc la langue de travail des institutions européennes, mais aussi de toutes les entreprises transnationales à Bruxelles. Aucun des interviewés n'a du passer d'entretien d'embauche en français ou néerlandais pour le poste qu'il occupe. Même ceux qui travaillent dans des entreprises ou milieux plus locaux n'ont pas dû apprendre une des langues nationales pour décrocher un job. Maja, qui travaille pourtant à la Banque Nationale Belge, travaille en anglais et parle très mal français et pas du tout néerlandais. C'est la même chose pour Sachin qui travaille pourtant chez Orange, entreprise française. Irina, qui travaille avec des enfants, travaille en anglais dans les milieux européens de Bruxelles. Hope qui travaille pour la filière belge d'ING travaille aussi en anglais et ne maîtrise que partiellement le néerlandais.

De ce point de vue, Bruxelles, comme beaucoup d'autres villes globales, facilite l'intégration des migrants qualifiés sur le marché du travail. De même, la rencontre avec l'autre (Belge ou étranger) est aisée, puisqu'il

n'y a pas de réelle barrière de la langue. Même si la plupart des interviewés font l'effort d'apprendre le français ou le néerlandais, les premiers temps dans la ville sont considérablement simplifiés par l'usage d'une langue commune.
Une discussion avec Ceylan est révélatrice de cet état de fait. Quand nous lui avons demandé où elle envisageait de vivre après la fin de son doctorat, elle nous a répondu : « in another english-speaking country, Australia or maybe the US ». Et quand nous lui avons fait remarquer que la Belgique n'était pas un « english-speaking country », elle a ri et elle a conclu en disant « yes, you're right. I always forget that. »

Nous n'avons retenu que trois éléments de ce dispositif de mobilité qui facilite et encourage la mobilité de nos interviewés en leur offrant l'espace et la possibilité matérielle et administrative d'une grande mobilité géographique. Il y a certainement plus d'éléments qui constituent ce dispositif, cependant nous n'avons pu les isoler spécifiquement dans les discours de nos interviewés. Comme le note Foucault, le dispositif n'est pas constitué par la somme de ces éléments, mais par le réseau constitué par ces éléments. Un seul d'entre eux n'aurait pas suffi à encourager et multiplier la mobilité des travailleurs qualifiés, mais les trois éléments s'entremêlent pour finalement offrir toutes les conditions nécessaires à la mise en mobilité de cette catégorie de la population. En plus de ces éléments, une série de discours (que nous aborderons plus loin) participe à cette mise en mobilité à travers la construction d'une image de la mobilité comme mode de vie désirable.

Il nous faut encore noter que différents niveaux de pouvoir sont impliqués dans la constitution de ce dispositif, et marchent main dans la main pour le faire fonctionner : les Etats d'abord notamment à travers les accords inter-gouvernementaux qui ont abouti à la création de l'Espace Schengen, les villes ensuite notamment à travers les aménagements urbains qui structurent la ville globale, les niveaux supra-étatiques comme l'Union Européenne notamment à travers les accords européens sur les politiques migratoires et le programme européen d'attribution de la carte bleue. Cette observation rejoint celles de Sassen (2006) quant au rôle de l'Etat dans la désétatisation et dénationalisation du monde qui accompagnent la globalisation. L'Etat semble organiser lui-même son désassemblage.

Enfin, il nous faut noter les logiques qui sous-tendent le dispositif de mobilité que nous avons identifié. Ce dispositif repose sur des présupposés économiques : l'idée même de libre circulation est encouragée non pas au nom des droits de l'homme, ou de la liberté, mais d'abord en tant qu'elle permet l'accomplissement des objectifs économiques du marché commun. Le programme Erasmus prolonge cet objectif, puisqu'il est clairement un facilitateur de la mobilité des jeunes qualifiés, puis des jeunes travailleurs qualifiés, et la ville globale elle-même s'inscrit parfaitement dans cette visée économique en offrant des pôles attractifs au sein desquels ces jeunes travailleurs peuvent se déplacer.

La mobilité est ainsi dès le départ conçue comme un moyen en vue d'une fin : une plus grande compétitivité économique. L'encourager pour cette catégorie particulière que sont les travailleurs qualifiés

revient à les intégrer dans ce projet économique en développant les conditions qui rendent la mobilité possible, mais aussi désirable.

11. Le dispositif de mobilité au sein de la rationalité gouvernementale

Le dispositif traduit toujours la manière dont le pouvoir s'exerce, c'est-à-dire qu'il dévoile l'existence et le mécanisme de certaines techniques de pouvoir. Foucault associe ces techniques de pouvoir à des rationalités gouvernementales particulières. Il faut donc nous pencher maintenant sur le type de rationalité gouvernementale qui participe au façonnement du dispositif que nous avons identifié au chapitre précédant. Ces rationalités gouvernementales, ou art de gouverner, sont interprétées par Foucault dans le langage de la gouvernementalité.
Le concept de gouvernementalité dans le travail de Foucault endosse différentes significations. Généralement, le mot est employé pour désigner largement les techniques mises en place pour gouverner les individus, ou autrement dit, pour 'conduire leur conduite'. Plus spécifiquement, il est utilisé pour désigner un mode particulier de rationalité gouvernementale, celle qui émerge avec l'avènement au 18^{e} siècle du libéralisme, puis au 20^{e} siècle du néolibéralisme.

Dans son travail portant sur la manière dont le pouvoir s'exerce, Foucault distingue trois modalités du pouvoir – ou techniques de pouvoir - dans l'histoire moderne : la loi, la discipline, la sécurité. La loi est le pouvoir tel qu'il est exercé par le souverain, il est prescriptif, définit les limites et les sanctions en cas de franchissement des limites. La discipline porte sur la norme en définissant non pas la loi, mais ce qui est acceptable et normal de ce qui ne l'est pas sur base d'un discours

‘scientifique’. Elle est donc une technologie préventive qui ‘dresse’ les comportements afin de ne pas laisser l'indésirable se développer. La sécurité, elle, ne s'adresse plus aux corps individuels, comme la loi ou la discipline, mais à la population en général. La population est perçue par les dispositifs de sécurité en tant qu'elle est un objet de gouvernement et de gestion. Le dispositif de sécurité agit lorsque l'indésirable s'est produit, il le contient et le gère.

Cependant, dès la fin des années 1970, Foucault se détache de l'idée du modèle disciplinaire comme technique dominante du pouvoir. Ce faisant, il s'éloigne d'une conception marxiste du pouvoir qui l'entend avant tout comme rapport de domination ou de privation pour penser le pouvoir non pas comme forcément opposé à la liberté, mais aussi comme agissant au sein même de la liberté. Cette pensée implique que « des sujets puissent aussi agir, sous certaines conditions, comme producteurs d’une liberté et d’une puissance par lesquelles leur assujettissement, pourtant, se renforce » (Jeanpierre 2006 ; 90). Il nomme *gouvernementalité* cette manière de conduire les conduites de manière incitative et non pas coercitive, et il situe historiquement cet art de gouverner à la naissance du libéralisme au 18^{e} siècle. Il se prolonge encore de nos jours sous la rationalité néolibérale.

C'est à cette définition de la gouvernementalité, comme art de gouverner propre à la rationalité néolibérale, que nous nous référons à partir de maintenant, et que nous explicitons plus bas.

11.1. Gouvernementalité néolibérale

Le néolibéralisme est perçu globalement comme un mouvement

philosophique et idéologique qui émerge après la première guerre mondiale. Issu du libéralisme des lumières qui fut d'abord une pensée philosophique, une manière de comprendre et de voir le monde et la société avant d'être une théorie économique, le néolibéralisme s'en distingue par une conception de la société comme non naturelle. Le néolibéralisme ne croit pas en l'idée d'une société 'bonne' naturellement, mais pense au contraire que la société ne peut le devenir qu'à travers une série d'efforts organisationnels et politiques concertés (Ganti 2014 ; 92). Dans cette perspective, le gouvernement est compris comme la condition qui permet l'émergence de la société civile (Kendall 2003) et sa régulation.

Selon Ganti (2014), les historiens économiques font remonter la première apparition du terme à la parution en 1925 du livre de Hans Honegger *Trends of Economic Ideas*, suivie par celle en 1937 du livre de Walter Lippmann *An Inquiry into the Principles of the Good Society* qui développe l'idée selon laquelle une économie de marché est supérieure à une intervention étatique, se positionnant ainsi contre les ordo-libéraux allemands. Ce livre fut bien reçu et abondamment commenté durant le colloque Walter Lippmann organisé à Paris en 1938, qui réunit certains des futurs fondateurs de la Société du Mont Pèlerin. Durant le colloque, le néolibéralisme fut défini comme une priorité accordée aux mécanismes des prix, à la libre entreprise, au système de compétition et à un Etat fort et impartial (Ganti 2014 ; 91). En 1947, la réunion d'économistes en Suisse, à Mont Pèlerin, donne naissance à la Société du Mont Pèlerin, mise sur pieds à l'instigation de l'économiste autrichien von Hayek. Les points de convergence des membres se situaient autour de ces convictions : 1) la liberté

individuelle ne peut être préservée que par une société qui respecte le principe de propriété privée et possède un marché compétitif comme fondation des activités économiques. 2) La propriété privée des moyens de production permet de décentraliser le pouvoir et de prévenir sa concentration, et ainsi de maintenir la liberté individuelle. 3) La liberté de choix dans tous les domaines est nécessaire pour garantir la production efficace et satisfaisante de biens et services. La liberté de choix s'étend aussi aux individus qui doivent pouvoir avoir le choix de mener leur vie comme ils l'entendent plutôt que d'être gouvernés par une autorité centralisée. 4) Un cadre légal et institutionnel adapté qui rend prévisible l'action gouvernementale via le respect de règles et de normes est nécessaire pour produire la compétitivité. (Ib. ; 92). Le néolibéralisme est donc un concept normatif qui articule une vision normative des relations entre l'Etat, l'individu, le capital et la propriété.

Larner (2000) identifie trois interprétations du néolibéralisme :

1) Comme *policy framework* : le néolibéralisme est vu comme un cadre politique qui marque le passage du keynésianisme à un agenda politique favorisant le libre marché. Les gouvernements donnent alors la priorité à l'efficacité économique et à la compétitivité internationale. Selon Larner, ce changement est dû au ralliement d'institutions clés (FMI, BM, etc.) et d'acteurs politiques (Thatcher, Reagan, Mulroney, Douglas, etc.) à une idéologie caractérisée par cinq valeurs : la prééminence de l'individu ; la liberté de choisir ; la sécurité des marchés ; le laissez-faire ; l'action du gouvernement réduite à son minimum. C'est également ce que développe Ganti (2014) qui définit

une des dimensions du néolibéralisme comme étant un ensemble de réformes politiques et économiques qui mènent à la dérégulation de l'économie, à la libéralisation du commerce et de l'industrie, et à la privatisation des entreprises du secteur public. Il y voit aussi un mode de gouvernance qui embrasse l'idée de marchés auto-régulés et les valeurs de compétition et d'intérêts privés qui y sont associées, sensés produire une gouvernance efficace.

2) Comme idéologie : Ganti (Ib.) voit dans le libéralisme un modèle de développement prescriptif qui transforme et redéfinit les rôles politiques dans la sphère du travail, du capital et de l'Etat, ce qui a des conséquences sur les sphères sociales, économiques et politiques. Plus généralement, Larner (2000) remarque qu'il existe non pas un néolibéralisme, mais plusieurs qui s'incarnent dans des projets politiques divers.

3) Comme gouvernementalité : L'idéologie néolibérale s'incarne dans une série de discours. En suivant le courant post-structuraliste et la pensée foucaldienne en particulier, Larner définit le discours comme un système de significations constituant les institutions, les pratiques et les identités d'une manière disjonctive.

Cette présentation du néolibéralisme comme gouvernementalité nous permet de développer un peu plus la manière dont Foucault appréhende la rationalité gouvernementale néolibérale. Dès les cours de 1978 au Collège de France, l'intérêt de Foucault pour la gouvernementalité le conduit à analyser une forme historique particulière d'art de gouverner, le libéralisme, qu'il définit comme le gouvernement par l'économie. Les mécanismes du marché et l'activité économique deviennent alors les

principes régulateurs des conduites. Le libéralisme étant fondé sur la libre entreprise et l'échange, la liberté (d'entreprendre, de commercer, de circuler, etc.) devient un principe fondamental. Le rôle de l'art de gouverner en contexte libéral est alors de favoriser, de maximiser mais aussi d'organiser cette liberté. La liberté est donc accompagnée d'une série de technologies de pouvoir, comme des dispositifs de sécurité, visant à l'orienter.

Entre les deux guerres mondiales, le libéralisme connaît une crise, entraînant la formation d'une nouvelle rationalité gouvernementale que Foucault nomme néolibéralisme. Alors que le principe du libéralisme était l'échange, le principe du néolibéralisme devient la concurrence ; alors que pour le libéralisme l'objectif était de maximiser les libertés pour libéraliser le marché et les échanges, le néolibéralisme entend étendre les valeurs du marché à l'ensemble de la société et de la politique ; alors que le libéralisme produisait mais contrôlait la liberté par des mécanismes de sécurité, le néolibéralisme cherche à produire les subjectivités qui useront 'correctement' de ces libertés. En ce sens, le néolibéralisme « n'est pas un gouvernement économique, c'est un gouvernement de société » (Foucault 2004). A cette rationalité gouvernementale historiquement situable qu'est le néolibéralisme, Foucault associe une technique de pouvoir dominante : le gouvernement par la liberté.

11.2. Techniques de pouvoir en contexte néolibéral : gouverner par la liberté

> *« Understand the government through freedom is to acknowledge the possibility of freedom as neither a state of being nor a constitutional form but as a politics of life ».*
>
> Rose (1999 ; 94)

Si certains commentateurs de Foucault ont fait des modes ou techniques de pouvoir que sont la loi, la discipline et la sécurité des techniques repérables dans les temps associés avec des rationalités gouvernementales successives, ils peuvent en réalité coexister. Ainsi, en contexte néolibéral, les techniques de discipline et de sécurité n'ont pas disparu. Pieret (2016) montre par exemple comment la mobilité des 'indésirables' (immigrants pauvres, réfugiés, sans-papiers, etc.) est aujourd'hui freinée par des dispositifs de sécurité. Certaines formes de dispositifs sont alors en jeux, qui lient ensemble les frontières, les discours sécuritaires et humanitaires, les camps, les centres de rétention, etc.

Dans le cas de notre population, et comme l'illustre le dispositif de mobilité identifié plus haut, la mobilité n'est pas freinée mais favorisée, et la technologie de pouvoir utilisée pour l'encourager ne contraint ni ne force, mais elle promeut des espaces qui rendent l'expérience possible, des institutions qui rendent l'expérience facilement accessible pour un certain type de profil (l'Erasmus cible par exemple en priorité les universitaires), des lois qui rendent la mobilité de ces personnes légale

et facile. En ce sens, les techniques de pouvoir qui s'exercent sur notre population de recherche ont plus à voir avec le façonnement des subjectivités par la liberté, qu'avec la contrainte.

L'idée d'un gouvernement par la liberté semble paradoxale, puisque la liberté apparaît de prime abord comme l'antithèse du fait d'être gouverné, comme la libération d'un état d'esclavage ou de contrainte, le droit d'un individu d'agir comme bon lui semble sans que lui soit imposée une manière de faire ou de penser. Pourtant, le gouvernement par la liberté est au cœur du projet libéral puis néolibéral. C'est parce que le libéralisme, puis le néolibéralisme, font de la liberté et de la maximisation des libertés individuelles le socle de leur projet économique et politique, que cette question traverse tout le projet gouvernemental actuel. Pour Foucault en effet, dans la forme de gouvernement libérale, la liberté est le premier instrument de conduite des conduites, la première technique ou technologie de pouvoir. Cependant, il faut bien comprendre ce qu'il faut entendre par liberté. Rose (1999) distingue deux conceptions de la liberté : la liberté comme formule de résistance, déployée à travers la contestation, et la liberté comme formule de pouvoir, réalisée à travers la gouvernementalité. C'est bien à cette dernière conception de la liberté qu'il faut se référer lorsqu'on veut comprendre comment le pouvoir s'exerce à travers la liberté.

L'art de gouverner libéral puis néolibéral s'appuie donc sur le renforcement de la liberté des individus, mais cette tension vers la liberté a directement été accompagnée dès l'époque moderne par une

série de tentatives visant à façonner et manager les conduites afin de les orienter vers une manière d'être désirable. C'est ainsi que dès le 19e siècle, les activités publiques des citoyens libres étaient régulées à travers certains codes, comme ceux de la civilité, de la raison et de la discipline. Leurs activités privées étaient de même « civilisées » à travers l'apprentissage des langages et des techniques de management de soi. La liberté devient ainsi dès le 19e siècle intimement liée à certaines normes de civilité. Cet idéal de civilité fut aussi institué à travers des stratégies dont l'objectif était de construire une liberté régulée à travers la création de pratiques de normalisation, rationalisation et sensibilité. Ces pratiques gouvernent à travers la liberté, c'est-à-dire qu'elles cherchent à inventer les conditions dans lesquelles les individus sont amenés à donner force aux responsabilités composant leurs libertés.

Rose illustre ce tournant au 19e siècle à travers une analyse des politiques de la ville et des nouveaux espaces ouverts aux citoyens. La transformation des villes, afin de les faire passer d'une agrégation d'habitations et de personnes non hygiénique et dangereuse à une topographie bien ordonnée en larges boulevards pour maintenir la moralité et la salubrité, révèle la tension vers un idéal libéral de la ville ordonnée, saine et civilisée. De nouvelles pratiques voient le jour qui assurent la conservation de la liberté des individus à travers une série de regards normatifs. Les pratiques médicales, policières, architecturales de l'époque servent la bonne régulation de la liberté.

A travers ces nouvelles pratiques et techniques, les individus sont gouvernés, non par l'imposition de devoirs ou la contrainte, mais par un entrelacement de réseaux comprenant des codes de conduite en public

et la crainte d'être embarrassé et d'être couvert de honte aux yeux du monde. La sphère privée est également soumise à une série de stratégies, visant la régulation des comportements privés de manière à ce qu'ils participent au bénéfice de la société. L'espace privé est moralisé et responsabilisé à travers le développement d'une éthique personnelle et privée visant le renforcement de la bonne santé physique et morale. Selon Rose, le rôle des experts est déterminant dans ce siècle, car ce sont eux qui, à travers un discours rationnel par exemple sur comment maintenir une bonne santé, développent des technologies de soin de soi, de son corps et des autres, et un discours sur la manière dont il faut vivre au quotidien. L'invention de la norme, et donc la normalité (terme utilisé pour décrire des choses acceptables, usuelles, courantes) à cette époque est le pivot de ces technologies.

Ainsi, la liberté prend une teinte nouvelle : « to be free, in this modern sense, is to be attached to a polity where certain civilized modes of conducting one's existence are identified as normal, and simultaneously to be bound to those 'engineers of the human soul' who will define the norm and tutor individuals as to the ways of living that will accomplish normality » (Ib. ; 56).

Pour le régime libéral du 19^{e} siècle, les technologies mises en place visent à insuffler des techniques par lesquelles les individus se rendent libres, et dans le même temps, se lient d'eux-mêmes à un régime politique civilisé. L'idéal, l'objectif de ce gouvernement par la liberté est alors de produire des individus qui n'ont pas besoin d'être gouvernés par les autres, mais qui se gouvernent seuls par l'entremise de l'introspection, de calculs, de jugements et selon certaines normes éthiques. Chez ces individus capables d'autogouvernement, l'objectif

social de production de 'bons citoyens' doit idéalement rencontrer naturellement les aspirations intériorisées à une vie 'civilisée'.
Avec l'arrivée du 20e siècle, le gouvernement par la liberté ajoute la notion de 'solidarité' à la production de la normalité. Les critiques face au projet du 19e siècle font état de son échec en termes de montée de la criminalité et de l'individualisme, et des conséquences dramatiques de l'industrialisation, des affaires économiques et des conditions de travail sur les individus. Cependant, la solidarité est adressée elle aussi à travers une série de techniques de pouvoir, comme l'invention des logements sociaux et de la notion de responsabilité sociale. Le citoyen normal est alors celui qui est adapté à la société, dont les plaisirs et les aspirations sont réalisées dans la société et qui accomplit son devoir social. Au milieu du 20e siècle cette notion de solidarité comme élément central du projet de liberté donne naissance à l'Etat-Providence.

Cependant, à cette même époque, la conception même de la liberté se transforme, signalant des germes de la rationalité néolibérale naissante. Dès les années 1960, l'expérimentation des drogues chez les jeunes, l'importation des religions orientales en Occident avec son cortège de pratiques de soins telles que le yoga, la méditation, les arts martiaux, et enfin la révolution sexuelle qui finira par interroger les identités sexuelles signalent l'apparition en Occident d'une culture du soi et de son potentiel. C'est à cette période qu'on remarque l'apparition d'une série de techniques visant la réalisation de soi, techniques de conscientisation, d'*empowerment*, des pédagogies alternatives, etc.
A la même époque, une série de critiques à l'égard de l'Etat-Providence, appréhendé comme un mécanisme paternaliste de contrôle social

s’appuyant sur une structure bureaucratique, hiérarchique et oppressive incapable de s'ajuster aux besoins différenciés des individus et des communautés commence à apparaître. Les marxistes et les féministes élaborent leurs critiques de l'Etat-Providence comme participant à reproduire des relations sociales capitalistes, mais aussi une division patriarcale du travail organisant la dépendance des femmes. Ces critiques de l'Etat-Providence ont également été rejointes par des critiques sur la professionnalisation et l'expertise. Les critiques sur la tendance à la professionnalisation ont épinglé le fait qu'elle s'accompagnait d'une délégitimation des savoirs locaux et des formes alternatives de savoir. Ensemble, ces mouvements dans la jeunesse des années 1960 et les critiques à l'encontre de l'Etat-Providence ont interagi avec la volonté des tenants du néolibéralisme de diminuer le rôle et l'importance de l'Etat. Mais là où les mouvements culturels et politiques nés dans les années 1960 cherchaient à développer une vision utopique de l'émancipation du soi, les critiques néolibérales de l'Etat-Providence ont elles tenté de déployer l'idée du sujet libre comme un instrument technique servant les objectifs gouvernementaux. La notion de liberté est alors redéployée, loin des aspirations émancipatrices des mouvements des années 1960 et plus proche de la figure du citoyen vertueux, discipliné, autonome et responsable désiré par les tenants du néolibéralisme (Dean 1999).

Cette question de la liberté du sujet en contexte néolibéral est donc dorénavant appréhendée à travers la capacité d'un être humain autonome à établir son identité en s'aménageant une vie quotidienne qui fasse sens. La liberté est comprise comme autonomie, la capacité d'un individu à atteindre ce qu'il désire dans sa vie, à actualiser son potentiel

par ses propres efforts, à déterminer sa vie à travers ses propres choix. Rose (1999) identifie deux techniques qu'il estime déterminantes dans ce changement : 1) une certaine idée de la consommation qui détermine la relation de l'individu avec le produit, et 2) une technique psychologique qui a à voir avec le soin qu'il faut porter à son âme (*care of the soul*). Ces deux techniques sont liées en ce sens que les techniques de consommation sont construites à partir d'outils et de savoirs psychologiques visant à expliquer les choix des consommateurs, et que les experts psychologiques ont répandu leurs savoirs à travers des techniques de consommation qui utilisent des techniques de marché pour générer de la demande, en termes de thérapies, coaching et conseils. De même, elles sont liées par une même compréhension de l'être humain comme identité autonome qui désire se réaliser à travers les choix qu'il pose.

Ces deux technologies participent à la conduite des conduites à travers la liberté. Les techniques de consommation renvoient à la capacité des biens de consommation à façonner les identités. Les techniques de marketing utilisées pour vendre ces biens jouent sur les différents aspects de la personnalité et l'achat de tel ou tel bien est pensé et perçu comme allant de pair avec un certain style de vie. Le bien 'classe' l'individu en l'associant avec des formes de vie. Cette notion de 'style de vie' se répand au-delà de la sphère de la consommation. Par exemple le mariage n'est plus vu comme la conformité à un 'ordre moral' mais comme l'expression d'un choix de style de vie posé par un individu autonome. Le même mécanisme est applicable pour la parentalité, avoir des enfants n'est plus une obligation ou l'expression d'une naturalité, mais un choix individuel fonction du style de vie désiré par l'individu.

Le souci de soi et de sa santé n'est plus managé par les autorités, il devient la responsabilité de l'individu, sa tâche étant alors de trouver la voie qui lui convient le mieux à travers les discours des experts en vue d'atteindre un bien-être physique.

« Modern individuals are not merely 'free to choose', not obliged to be free, to understand and enact their lives in terms of choice. They must interpret their past and dream their future as outcomes of choices made or choices still to make » (Ib.; 87). Dans cette perspective, les mécanismes étatiques et les techniques de discipline peuvent s'effacer et se concentrer seulement sur les individus dont les désirs et le style de vie sont perçus comme marginaux, et donc mauvais.

Il devient alors possible de gouverner 'sans les mains', c'est-à-dire de gouverner à travers les aspirations éduquées et responsabilisées des individus eux-mêmes et de leur famille.

Le rôle des techniques psychologiques dans cette configuration contemporaine des technologies de conduite des conduites repose sur le savoir qu'elles élaborent relatif à la manière dont l'individu autonome peut se réaliser. Rose développe l'idée de *nouvelle culture du soi* pour rendre compte de l'explosion et de l'omniprésence de la psychologie dans toutes les sphères de la société. Le rôle des experts psychothérapeutes est alors d'offrir, à un moment historique où les codes moraux imposés par la religion, les autorités légales et politiques ont disparu, de nouvelles justifications et procédures pour vivre sa vie comme une série de choix à poser dans un environnement qui présente une pluralité de possibles, et d'élaborer une éthique pour laquelle le chemin vers le bonheur passe par une connaissance rationnelle du soi et

de ses aspirations afin d'apprendre à gérer sa vie. « In striving to live our autonomous lives, to discover who we really are, to realize our potentials and shape our lifestyles, we become tied to the project of our own identity and bound in new ways into the pedagogies of expertise » (Ib.; 93).

Le sujet libre du néolibéralisme est donc un sujet ambivalent pour qui sa liberté est une condition de sa sujétion. D'une part, l'exercice de l'autorité présuppose l'existence d'individus libres, sujets à des désirs, des besoins, possesseurs de droits et de la capacité à faire des choix. D'autre part, de manière à agir librement, l'individu doit d'abord être façonné, guidé et transformé en individu capable d'exercer sa liberté de manière responsable. La sujétion et la subjectivation sont chacune une condition de l'autre (Dean 1999 ; 165). La caractéristique première du néolibéralisme, c'est donc la manière dont il agit à travers une multiplicité de pratiques de liberté, c'est-à-dire des pratiques concernées par la structuration et la mise en forme de notre liberté. Finalement, « neoliberalism is never implanted or put into action as successfully as when it leads to the internalization of categories of perception that shape how agents problematize their experience, reinterpret their past and project themselves into the future » (Hilgers 2013 ; 82).

11.2.1. Gouvernementalité et subjectivités désirables

La gouvernementalité néolibérale a donc ceci de particulier qu'elle ne vise pas simplement à produire le contexte dans lequel les individus pourront échanger et entrer en compétition, mais qu'elle produit plutôt directement des individus compétitifs, elle façonne des subjectivités qui

seront directement en phase avec le projet néolibéral. Analyser la gouvernementalité néolibérale, c'est donc aussi s'intéresser au type d'individus désirés par cette rationalité gouvernementale. Dans les mots de Dean (1999 ; 32) :

> « What forms of person, self and identity are presupposed by different practices of government and what sorts of transformation do these practices seek ? What statuses, capacities, attributes and orientations are assumed of those who exercice authority (from politicians and bureaucrats to professionals and therapists) and those who are to be governed (workers, consumers, pupils and social welfare recipients) ? What forms of conduct are expected of them ? What duties and rights do they have ? How are these capacities and attributes to be fostered ? How are these duties enforced and right ensured ? How are certain aspects of conduct problematized ? How are they then be reformed ? How are certain individuals and population made to identify with certain groups, to become virtous and active citizens, and so on ? ».

Ce que le libéralisme et le néolibéralisme partagent, c'est une certaine vision anthropologique de l'homme comme *homo economicus*. Ce qui diffère, c'est l'accent placé sur l'échange dans le libéralisme, et sur la concurrence dans le néolibéralisme. Alors que l'échange était considéré comme une tendance naturelle de l'homme, la concurrence est considérée comme une relation artificielle qui doit être protégée de la tentation des monopoles. Le changement entre les deux arts de gouverner porte donc sur la manière dont les êtres humains sont subjectivés et se subjectivent, soit comme des individus pris dans des

relations d'échanges, soit comme des individus en compétition.

Dans le néolibéralisme, l'économie se généralise à toute la vie et aux activités humaines. Tout (des études au mariage, à la gestion de la vie) peut être perçu économiquement, comme un calcul entre coûts et bénéfices. La gouvernementalité néolibérale développe donc un nouvel objectif : produire des individus libres, mais surtout responsables. Les deux sont loin d'être antagonistes : c'est paradoxalement à travers la liberté que naît la responsabilité, en tant qu'elle est la « moralization of the consequences of freedom » (Brown 2003).

Le travail, et le travailleur en particulier, sont redéfinis. Le travailleur n'est plus perçu comme dans le libéralisme comme un agent qui vend son capital, c'est-à-dire sa force de travail, mais le travailleur devient lui-même un capital. Toute activité visant à entretenir et augmenter ce capital humain (études, formations, compétences particulières, et même la migration) est vue comme un investissement. Le travailleur est donc appelé à se manager lui-même, à augmenter son capital humain et à le développer. L'individu est appelé à se construire comme subjectivité responsable de soi, de son développement et de son bien-être. Il se construit donc dans un rapport entrepreneurial à lui-même, il est pour lui-même 'sa petite entreprise'. Finalement, en entretenant une relation entrepreneuriale à soi, les individus sont appelés à se responsabiliser, à se tenir pour responsable de l'échec ou de la réussite de leur destinée.

En appliquant les principes du marché, dont celui de la concurrence, à la société en général, la rationalité néolibérale produit de nouveaux types de subjectivités, des *homo œconomicus*, ou plutôt des *homo entrepreneurs* qui ne se contentent plus de désirer ou de rechercher leurs intérêts, mais qui sont de véritables sujets-entreprises. Ce que la

rationalité néolibérale cherche donc à façonner, ce sont des « individus censés avant tout se comporter comme des propriétaires de différentes formes de capital qu'ils doivent entretenir et enrichir (études, achat des biens, réseaux...) afin de réussir au milieu de la concurrence généralisée » (Araujo et Martuccelli 2013 ; 129).
En résumé, la gouvernementalité néolibérale vise à produire des sujets responsables, autonomes et individualisés, qui sont appelés à gérer leur propre liberté à des fins productives.

Ultimement, la gouvernementalité néolibérale repose sur des techniques de gouvernement qui visent un transfert des responsabilités depuis l'Etat jusqu'aux individus eux-mêmes. La dépendance à l'Etat, telle qu'elle a été organisée sous l'Etat-Providence se connote négativement et n'est plus perçue comme une condition d'indépendance (par l'assistance ou la redistribution des richesses par exemple), mais comme un assistanat. Les figures de l'assisté ou du parasite pour décrire les personnes vulnérables ou les chômeurs illustrent cette tendance. Au contraire, la responsabilisation, le fait de d'abord compter sur soi et ses propres ressources s'impose comme image de l'indépendance, et tend à transférer les responsabilités de l'Etat vers les individus.
Dans cette configuration, les responsabilités traditionnelles de l'Etat (éducation, redistribution etc.) sont donc transférées directement aux individus. Le rapport de dépendance à l'Etat, le recours à l'Etat est découragé, les individus sont invités à ne compter que sur eux-mêmes. Ultimement, le projet néolibéral organise donc la « dé-étatisation » de l'Etat et vise à limiter son rôle à celui de régulateur du marché.

12. Ce que le dispositif de mobilité produit comme sujets

« Now, we are defined as autonomous and active individuals who seek self-realization in the name of freedom. »

Nicoll (2008 ; 13)

Si la rationalité gouvernementale néolibérale vise à façonner des subjectivités particulières, autonomes, responsables et entrepreneuriales, le dispositif de mobilité que nous avons identifié devrait donc, en toute logique, participer à ce projet. Comme le rappelle Foucault, le dispositif a toujours une fonction stratégique, et cette fonction stratégique, nous devons la comprendre en la replaçant dans le contexte plus large de la rationalité gouvernementale contemporaine.

Nous l'avons dit, l'objectif du pouvoir est de conduire les conduites. Alors que les modalités de pouvoir qui concernent la loi, la discipline et la sécurité se déploient de manière visible et identifiable par une action extérieure au sujet, la gouvernementalité néolibérale conduit les conduites de la manière la plus invisible qui soit : en orientant la manière dont les subjectivités se construisent et construisent leur rapport à soi, pour que l'individu finisse par se gouverner lui-même sans qu'il ne soit besoin d'une action contraignante extérieure au sujet, et se comporte de son plein gré de la manière attendue et désirée par la rationalité gouvernementale. Le pouvoir se préoccupe donc avant tout

de 'conduite', « à savoir le fait de gouverner les formes du gouvernement de soi, de structurer et de donner forme au champ d'une action possible des sujets » (Lemke 2004 ; 19).

Les techniques de pouvoir dans la gouvernementalité néolibérale passent donc par des techniques de subjectivation, en proposant des formes spécifiques de savoir, de relations sociales, de dispositifs juridiques et administratifs à l'intérieur desquels les subjectivités se construisent et élaborent leurs actions.

Si Foucault peut penser la subjectivité comme une construction, et donc comme processus de subjectivation, c'est parce qu'il s'éloigne d'une conception cartésienne du sujet en refusant de le concevoir comme donné, dès le départ, à lui-même. De même, il tourne le dos aux conceptions kantiennes de l'homme comme réalité transcendantale ou trans-historique. Au contraire, pour Foucault le sujet est le résultat d'un processus de subjectivation, c'est-à-dire qu'il se forme à partir d'une série de techniques. Par conséquent, « l'individu ne préexiste pas aux dispositifs de gouvernement, mais il est institué, fabriqué par ces derniers » (Michaud 2000 ; 12).

Le pouvoir en contexte de gouvernementalité néolibérale procède en déterminant la manière par laquelle les sujets en viennent à accepter, valoriser, désirer et finalement à faire adhérer leurs objectifs personnels aux objectifs extérieurs à eux-mêmes, à intérioriser l'extériorité (Edwards 2008). Il vise donc une continuité entre les techniques de pouvoir par lesquelles l'Etat ou le gouvernement gouverne la population, et les techniques de soi par lesquelles les individus se gouvernent eux-mêmes.

Les techniques de soi font partie de ce que Foucault appelle l'éthique, c'est-à-dire l'étude du rapport à soi. Foucault isole quatre aspects de ce rapport à soi :

1) Aspect ontologique : la substance éthique : qui désigne la part de nous-mêmes sur laquelle nous devons travailler (par exemple la chair dans le paradigme catholique).

2) Aspect déontologique : le mode d'asservissement : qui désigne le mode selon lequel les individus ont à reconnaître les obligations morales qui s'imposent à eux (par exemple nous nous subjectivons en tant qu'homme faible et faillible dans le catholicisme).

3) Aspect ascétique : les moyens par lesquels nous nous imposons des changements, ce qui fera de nous tel ou tel sujet (par exemple les exercices spirituels pour dompter la chair dans le paradigme catholique).

4) Aspect téléologique : qui concerne le type d'être auquel nous aspirons, la raison et la fin pour laquelle nous nous gouvernons (par exemple atteindre le salut dans le paradigme catholique).

Ces processus d'intériorisation que Foucault identifie expliquent la manière dont le pouvoir travaille en transformant l'intériorité des individus, qui, par un travail sur eux-mêmes, intériorisent et adhèrent à certaines idées, impératifs, discours, etc. qui ne s'imposent donc pas par la force ou la contrainte. Cela explique une des définitions que Foucault (1994) donne de la gouvernementalité, comme « la rencontre entre les techniques de domination exercées sur les autres et les techniques de soi ».

Ainsi, le dispositif que nous avons identifié fonctionne comme instrument de pouvoir en transformant le rapport de soi à soi de manière à ce que les individus adhèrent d'eux-mêmes aux objectifs de la rationalité gouvernementale. Ce dispositif de mobilité doit donc répondre aux exigences et objectifs de la rationalité néolibérale qui le sous-tend : produire des subjectivités d'un certain type, que Brunila et Siivonen (2016) décrivent comme « self-responsible, enterprising, flexible and self-centred ». Pour comprendre en quoi ce dispositif de mobilité participe à la transformation des subjectivités des personnes interviewées, il nous faut donc identifier dans les discours et dans les actes de notre population de recherche les traces de l'action du dispositif sur le façonnement des subjectivités, et en quoi les caractéristiques développées par notre population de recherche correspondent (ou non) au sujet-type désiré par la gouvernementalité néolibérale.
A partir du discours des interviewés, nous avons isolé trois caractéristiques qui semblent résumer la manière dont leur rapport à soi est transformé par leurs expériences de mobilité et le dispositif qui les ont favorisées. Comme nous le verrons, ces caractéristiques sont en parfaite adéquation avec le projet néolibéral et le type de subjectivités qu'il attend.

Ces caractéristiques concernent l'importance qu'ils accordent aux notions de flexibilité, d'adaptabilité et de responsabilisation de soi. Bien que les interviewés attribuent le développement de ces caractéristiques à leurs expériences de mobilité, nous pensons plutôt qu'elles reflètent la manière dont ils ont intériorisé les discours institutionnels qui vont de pair avec la manière dont leur mobilité à été

produite et mise en forme.

12.1. Flexibilité

Il ressort d'abord du discours des interviewés trois composantes que l'on peut regrouper sous la catégorie 'flexibilité' : leur flexibilité sur le marché du travail en termes de jobs occupés et leur capacité à s'extraire de contextes défavorables et à provoquer la survenue d'opportunités, leur capacité à continuer à se saisir des opportunités alors même que leur situation est déjà stable, et la manière dont ils continuent à se former tout au long de leur carrière.

12.1.1. Flexibilité sur le marché du travail

La première caractéristique marquante de notre population de recherche est sa flexibilité générale sur le marché du travail global en termes de jobs occupés.

Aucun des interviewés n'a jamais mentionné avoir bénéficié du chômage ou avoir connu une longue période d'inactivité. Depuis la fin de leurs études, ils ont tous toujours travaillé, à chaque fois en s'adaptant à ce qui était possible en fonction du contexte. Cela signifie que beaucoup d'interviewés ont développé une certaine flexibilité qui les a amenés à travailler parfois bénévolement ou pour un salaire très bas, ou à occuper des postes qui ne les intéressaient pas réellement mais qu'ils ont vus comme une étape provisoire qui leur permettrait par la suite, avec l'expérience accumulée, de postuler ailleurs.

Plusieurs ont commencé par faire des stages, pas forcément payés ou

bien payés, mais qui leur offrait une certaine indépendance en même temps qu'une première expérience. C'est par exemple le cas d'Aida et de Christian qui ont passé un an au Luxembourg en stage avant de trouver un travail qui leur plaise. Javier a passé un an à travailler bénévolement pour Greenpeace en Nouvelle-Calédonie. Gustavo a aussi commencé à Bruxelles avec un stage, ce qui lui a permis par la suite de trouver un travail rémunéré. Le job de Javier à Bruxelles était d'abord un stage. Il a saisi cette opportunité qui s'est transformée 6 mois plus tard en CDI. Barbara est arrivée à Bruxelles pour une résidence artistique limitée dans le temps, mais elle est restée et à continué à chercher d'autres opportunités, tout en donnant des cours de portugais à côté pour arrondir ses fins de mois.

Cette flexibilité se reflète dans le nombre de postes occupés, parfois à un très jeune âge, et dans des domaines assez variés pour la plupart des interviewés. Ani, à 23 ans, a travaillé dans un bureau de tourisme, comme professeur de langue, dans un *think-tank* et au moment où nous la rencontrons, elle travaille dans une boîte de communication. Chiara a travaillé comme assistante académique en Italie, puis elle a trouvé un stage dans une fondation à Bruxelles, elle a travaillé ensuite dans un *think-tank* avant d'arriver à la Commission Européenne. John a multiplié les projets, et a lancé de nombreuses boîtes dans beaucoup de domaines différents, de la publicité, à l'informatique, de la construction au consulting, domaine dans lequel il travaille quand nous le rencontrons. Markus a d'abord travaillé à Stockholm chez *Price Waterhouse Cooper* avant d'être *business analyst* à Bruxelles, puis *commodity trader*. Au moment où nous le rencontrons, il cherche autre chose. Hope reste dans le domaine de la comptabilité mais change de

job régulièrement, pour rester motivée. Sachin a changé trois fois d'employeur depuis qu'il est à Bruxelles, ce qui lui permet de s'intéresser à autre chose quand il estime avoir 'fait le tour' d'un job. Saviero a travaillé à Bruxelles dans le consulting, puis dans la gestion de projet avant de finir à la Commission Européenne. Tiago et Joe multiplient les contrats, dans l'interprétariat ou la traduction, et Maurizio travaille parfois comme journaliste, blogueur ou interprète, dépendant de ce qui l'intéresse le plus. Barbara combine projets artistiques et cours de portugais, Irina créée son job puisqu'elle propose des formations artistiques aux enfants, ce qui lui permet de varier ses activités et de s'adapter à la demande. Gaël a travaillé dans l'académie puis dans le privé. Christian a travaillé dans les institutions internationales, puis dans le consulting, chez Avocats sans frontières, et est maintenant free-lance dans l'informatique. Gustavo aussi a changé plusieurs fois d'employeur, et au moment où nous le rencontrons, il commence une formation supplémentaire pour pouvoir évoluer dans son travail et changer de domaine.

Leur flexibilité sur le marché du travail se couple à une flexibilité en termes de capacité à s'extraire de contextes défavorables pour trouver mieux ailleurs. En effet, s'ils acceptent d'occuper un certain nombre de postes qui ne sont parfois pas les plus intéressants en termes de contenu ou de conditions de travail, ils ont également développé une capacité à ne pas prolonger cette situation et à tenter leur chance ailleurs. Chiara par exemple estimait qu'il n'y avait rien pour elle en Italie, et au lieu de rester assistante académique (poste très peu payé et peu valorisé) jusqu'à ce qu'un poste se libère à l'université pour elle, elle a décidé de

tenter sa chance à Bruxelles. Elle n'a pas attendu de trouver un contrat à durée indéterminée pour se décider à venir à Bruxelles, elle a quitté son job et ce qu'elle connaissait pour un poste de trois mois à Bruxelles, en espérant que ce poste déboucherait sur quelque chose d'autre. Javier qui ne trouvait pas de job là où il l'espérait, a postulé partout dans le monde avant de trouver quelque chose à Bruxelles. Et il a déménagé dès qu'il a trouvé, alors que ce n'était qu'un stage peu rémunéré. Gaël ne voyait pas d'avenir pour lui dans le monde académique en France. Au lieu d'attendre qu'un poste de professeur se libère, il a préféré quitter son job de maître de conférence pour un poste dans l'industrie pharmaceutique à Bruxelles. Comme il l'explique, John a simplement quitté l'Espagne quand il a senti la crise économique arriver :

> « So I stayed in Spain for 8 years, and then I went back to the UK again. Because the market in Spain was not really that good anymore. I knew that it's gonna become difficult in the future. » (John)

Cette capacité à 'aller voir s'il n'y a pas mieux ailleurs' s'exprime aussi dans leur mobilité géographique, leur capacité à aller dans les endroits où les opportunités existent. Joe a voyagé et habité des pays étrangers la plupart du temps parce que c'était là qu'il trouvait des boulots en tant qu'interprète. C'est pour cette raison que lui et Tiago se sont naturellement établis à Bruxelles, puisque c'est là où ils peuvent le plus facilement exercer leur travail d'interprète. Au moment où nous le rencontrons, Maurizio hésite entre Londres, Bruxelles et la Russie, mais chaque lieu est également pour lui l'occasion d'exercer une activité qui lui plaît. S'il se décide à rejoindre Londres, il sait qu'il pourra travailler

comme journaliste pour la BBC. S'il reste à Bruxelles, c'est pour travailler comme interprète mais aussi comme journaliste free-lance. S'il part en Russie, c'est parce qu'il aime voyager, et qu'il compte réaliser un reportage sur son voyage. Saviero a d'abord commencé sa carrière à Londres. Quand il a voulu travailler pour la coopération, il savait que cela impliquerait de partir s'installer sur un autre continent, mais ça ne l'a pas arrêté et il a passé plus d'un an en Ouganda. Mahi et Ceylan sont à Bruxelles parce que c'est ici qu'elles ont pu trouver une bourse pour financer leurs recherches, mais aussi un environnement propice pour ce type de recherches. Christian lui a développé une plus grande flexibilité, puisqu'il peut gérer sa société, qu'il a enregistrée en Suède pour des raisons fiscales et administratives, d'où il veut. Ainsi, il peut voyager ou changer de pays ou de continent sans que cela soit un problème pour son travail :

> « And I worked for 'avocats sans frontières' in Brussels, which I did for a while, and then I decided to focus more on my things, and I opened a business in Sweden, because it's easier, doing that here in Belgium, bureaucracy would be... It's an IT company, essentially I manage websites. I started the company in Sweden but living here. It doesn't matter, my company could be anywhere and I could live anywhere. » (Christian)

Finalement, le fait qu'aucun des interviewés n'aie d'idées précises sur le pays où il désire habiter, et souvent sur le boulot exact qu'il aimerait exercer leur laisse une grande marge de manœuvre. Ils présentent une grande flexibilité, en termes de localisation, et de job occupé. Comme l'expriment Lara et Sachin :

> «Sachin : I think that we are very open and flexible. It all depends on our situation, the job, the salary...
> Lara: yes and we are two, so it has to be great for the two. But I don't mind of where I will raise my children. » (Lara et Sachin)

L'important pour eux est juste de pouvoir trouver un endroit, quel qu'il soit, qui leur plaise et où ils puissent s'épanouir tous les deux.

12.1.2. Continuer à saisir des opportunités où elles se trouvent

Pourtant, la plupart ne s'arrêtent pas une fois qu'ils ont trouvé un contexte favorable où existent des possibilités de développement professionnel. Pour beaucoup en effet, leur volonté ne les porte pas à s'arrêter une fois pour toutes quand ils ont trouvé un job intéressant et bien payé dans une ville qui leur plaît. Plutôt, ils continuent à explorer de nouvelles possibilités. Saviero, qui a pourtant décroché un poste stable, intéressant et bien payé à la Commission Européenne parle déjà de ce qu'il veut faire après. Maja qui occupe pourtant un poste en contrat indéterminé en rapport avec ses compétences à la Banque Nationale Belge postule déjà pour un autre job aux Etats-Unis. Javier ne compte rester qu'un an ou deux dans son job actuel, qui pourtant l'intéresse[4].
Cela laisse ouvertes toutes les possibilités, où qu'elles se trouvent dans le monde. Par exemple, après 8 ans à Londres, John sentait qu'il avait exploité tout ce qu'il pouvait trouver pour lui dans la ville. Sa position,

4 Depuis que nous l'avons rencontré et interviewé pour ce travail en 2013, Javier a occupé trois autres postes sur des continents différents. Il travaille aujourd'hui pour des institutions internationales.

son statut étaient assurés, mais il était en quête d'un changement. A cette époque, il part en vacances à Valencia et tombe amoureux de la ville. Huit jours après, il revendait ce qu'il avait à Londres et partait s'installer à Valencia pour y développer de nouvelles entreprises, sans connaître du tout au préalable ni la langue ni la manière de conduire les affaires en Espagne.

> « I stayed first 8 years [in London], and then opportunity again came out, things happened. And I thought: you know what? I want to do something else, I want to go elsewhere. I went for holidays to Spain and I loved it so much, so I thought I'm gonna come in. And within 2 weeks I moved. And I remember when I start my business in Spain, I didn't know how the system worked. I just wanted to start a business so I did. If you have that attitude, and looks at things, don't take anything too serious, then it's not gonna be difficult. » (John)

Une opportunité intéressante qui se présente ressentie comme un nouveau challenge ou une nouvelle manière de faire valoir leurs compétences et de les enrichir peut facilement les décider à changer de job, mais aussi de pays.

> « *Donc si tu reçois une offre hyper intéressante avec un salaire décent et que c'est à l'étranger, tu bouges ?* Génial ! J'y vais. » (Chiara)

> « *Et là si tu as une bonne offre d'emploi à l'autre bout du monde et que le poste t'intéresse tu vas bouger?* Oui. » (Javier)

« *And could you consider to move again if you have a good job opportunity?* Yes, but it depends where. If it's to Shanghai I might say no. If it's New-York, then, I would say yes. » (Lucy)

« Mais sinon oui, si il y a une perspective intéressante je peux bouger. Si tu m'offres un poste intéressant à l'autre bout du monde, je suis prêt à y aller. Il faut que le projet m'intéresse. Je reste ouvert à toutes les possibilités, pour l'instant je vis un peu au jour le jour, je peux pas faire des gros projets » (Maurizio)

« *Et si on te proposait un autre boulot avec les mêmes garanties qu'à Bruxelles mais ailleurs? Tu irais où bien tu es attaché à Bruxelles?* Non Bruxelles ou ailleurs... Si on me propose un autre boulot, et si c'est de l'interprétation j'y réfléchis évidemment. » (Tiago)

12.1.3. Education continue

Le dernier aspect qui peut s'apparenter à de la flexibilité et qu'on retrouve dans la quasi-totalité des discours des interviewés concerne l'importance qu'ils accordent à développer leurs propres compétences de manière à présenter les qualifications adéquates si de nouvelles opportunités surviennent. Il semble ressortir de leurs paroles une grande conscience de constituer eux-mêmes un capital qu'il faut entretenir et garder à jour.

Ainsi, les paroles portant sur la notion de 'challenge' sont nombreuses dans les discours des interviewés. Beaucoup nous ont déclaré

rechercher des jobs grâce auxquels ils pourront apprendre de nouvelles compétences, et quitter leur job quand ils estiment qu'ils n'ont plus rien à leur offrir. C'est le cas par exemple de Sachin, qui change régulièrement de job et de compagnie et qui déclare :

> « I'm mostly in the management side of the job, so if I don't have anything more to learn or to be able to do in this company, for me it's time to change, to move on. » (Sachin)

Mais c'est le cas aussi d'autres interviewés comme Barbara, Irina, Maurizio, Joe ou Tiago qui conservent une certaine diversité dans leur job dans l'objectif avoué de pouvoir acquérir toujours de nouvelles compétences, de se préserver de l'ennui et de rester 'challengés'.

La question de l'apprentissage continu revient également dans les discours. Pour beaucoup, l'apprentissage ne s'est pas arrêté lorsqu'ils ont quitté l'université. Ils continuent d'entretenir et d'améliorer leurs compétences sans que cela ne soit exigé par l'employeur. Ils prennent l'initiative de suivre des cours supplémentaires ou certains programmes, ou de se former d'une manière ou d'une autre. Comme l'exprime Javier :

> « Pour moi il faut vraiment essayer toujours d'être dans l'apprentissage en continu, et le fait de toujours être dans le challenge. » (Javier)

Dans le cas de Maja, c'est elle qui a décidé de continuer sa formation avec un doctorat. Comme elle le dit :

> « I realized that if I wanted to be good at this job, I had

to go for a Ph.d. So I did. » (Maja)

Pourtant, elle avait déjà été engagée pour le job et ce n'est pas son employeur qui lui a demandé de continuer à se former.
Gustavo lui a décidé de suivre un master complémentaire pour avoir d'autres cordes à son arc, mais aussi parce qu'il espère avec cet atout trouver un job plus stimulant.

> « Je vais commencer en janvier d'étudier un master encore dans une discipline qui s'appelle geographical informational system, c'est en fait la gestion des cartes que c'est fortement aussi lié à l'agriculture. Donc l'agriculture plus ça, j'espère que ça pourrait me montrer un peu le chemin, je suis pas quelqu'un qui suit un programme droit. Plutôt je prends un peu les opportunités quand ça vient. Pour le moment j'ai plutôt bien réussi dans la vie selon ce style, donc je continuerai comme ça.
> *Et le master c'est à Bruxelles alors?*
> En fait c'est un master à distance d'une université suédoise. Ils ont 2 ans de programme. Ce sera difficile vraiment de faire les deux choses, travailler étudier, mais je vais quand même essayer parce que depuis quelques années comme ça je sens que ce serait bien, et j'ai finalement trouvé le courage de m'enregistrer, amener tous les documents administratifs et bla bla bla, et voilà, on verra... » (Gustavo)

John s'est quant à lui formé tout seul en informatique à une époque où il n'existait pas encore réellement de master dédié à cette discipline. D'abord parce que ça lui plaisait, puis, au vu de la demande et du peu d'offre, pour en faire une des ses multiples activités.

> « And then someone offered me a job in London. And I started to program, more like a hobby, for myself. But I was passionate by the technology, and I learned more and more. At the time, there was no study of IT at the university, and people were looking for ITs. So I had a complete open market in front of me. And I started working free lance in London. » (John)

Barbara enchaîne les résidences artistiques où elle peut continuer à se former, tout comme Joe qui essaye d'ajouter le portugais aux langues qu'il interprète, et Tiago qui, au moment où nous le rencontrons, s'apprêtait à partir deux mois en Italie pour approfondir sa connaissance de la langue et espérer l'ajouter aux langues qu'il traduit déjà. Hope, malgré qu'elle avait déjà une formation solide et un travail bien rémunéré, est arrivée en Belgique pour réaliser un MBA.

D'une manière générale, il semble que les interviewés ne se reposent jamais sur ce qu'ils ont déjà acquis, que ce soit un emploi stable, une vie dans une ville qu'ils apprécient, une formation universitaire déjà solide, etc.

Comme nous l'avons dit, les interviewés attribuent cette importance qu'ils accordent à la flexibilité principalement à leurs expériences de mobilité, alors que nous soutenons plutôt qu'elle émerge des discours et des pratiques qui accompagnent la mise en forme de leur mobilité.
Pour les interviewés, c'est leur rencontre avec une certaine forme d'instabilité et l'ouverture à un univers des possible à travers leurs expériences de mobilité qui a développé chez eux la conscience qu'il est

nécessaire de savoir s'adapter à tout une série de contextes, et de changer d'occupation ou de pays quand ils ont atteint leurs objectifs ou souhaitent un changement. Ensuite, une fois qu'ils sont entrés dans la mobilité, cette mobilité entretient leur flexibilité. En continuant à se déplacer et à se saisir des opportunités où qu'elles se trouvent, les interviewés conservent en effet et entretiennent leur capacité à se montrer flexibles.

L'injonction à plus de flexibilité ne paraît cependant pas être imposée de l'extérieur. Elle ne l'est pas par exemple par un employeur qui exigerait de son employé un séjour à l'étranger, ou de suivre des formations complémentaires. Ce sont les interviewés eux-mêmes qui entretiennent leur flexibilité sur le marché du travail en acceptant une certaine diversité dans leurs expériences professionnelles, en laissant ouverte la possibilité de se saisir de nouvelles opportunités, et en entretenant leur capacité à se former en continu et à se tenir toujours à jour. Ce sont eux qui, parce qu'ils accordent de la valeur à cette notion de flexibilité, se construisent et se projettent comme des sujets flexibles. Nous verrons plus loin qu'il existe en réalité un discours institutionnel qui lie flexibilité et mobilité.

12.2. Adaptabilité

Nous avons regroupé la deuxième caractéristique qui ressort du discours des interviewés sous le terme 'adaptabilité'. Ce terme recouvre deux dimensions : une grande adaptabilité culturelle et une capacité à adopter un point de vue global.

12.2.1. Adaptabilité culturelle

L'adaptabilité culturelle, ou la capacité des interviewés à comprendre et respecter les différentes cultures qu'ils rencontrent est un thème omniprésent dans tous leurs discours. Ils la présentent généralement comme une capacité qui s'est développée au cours de leurs séjours dans des pays et cultures différentes, donc qui provient de leur mobilité, comme le dit par exemple Ani :

> « Mais à force d'avoir voyagé autant, je crois que j'ai acquis la capacité d'être flexible, de m'adapter aux cultures. » (Ani)

Markus exprime la même idée, quand il raconte que c'est son premier séjour à l'étranger, aux USA, qui l'a ouvert sur le monde, et lui a fait prendre conscience de la diversité des manières de faire et d'être :

> « But in the USA I think I learned somehow how to adapt, to understand people very different from what you are used to, they have other ways of doing things, of thinking. » (Markus)

Souvent, cette adaptabilité procède d'une curiosité, comme l'exprime Chiara :

> « Donc il y a cette dimension mais c'est dû au fait que j'ai beaucoup voyagé donc j'ai une facilité à m'adapter, ou en tous cas j'ai une curiosité qui fait que j'essaye de m'adapter. » (Chiara)

Comme nous l'avons déjà expliqué, les interviewés expliquent qu'ils se distinguent de la population des expats par leur volonté de s'intégrer, c'est-à-dire de s'immerger dans les cultures locales des pays qu'ils habitent. Leur esprit d'aventure et de découverte les poussent à rechercher la nouveauté, à ne pas vivre à l'étranger comme s'ils vivaient au pays d'origine, mais à s'adapter aux conditions de la vie locale, à ses us et coutumes. En multipliant les expériences à l'étranger et donc la diversité des cultures et manières de faire locales auxquelles ils sont exposés, notre population de recherche développe une plus grande adaptabilité.

C'est le cas par exemple de John, qui a débarqué à Londres, puis à Valencia, puis à Bruxelles sans jamais connaître complètement ni la langue, ni les manières de vivre et de faire du business dans ces pays. Pourtant, il s'en est toujours bien sorti et rapidement, principalement en s'intéressant aux personnes locales et en parlant avec elles, en adoptant partiellement leurs habitudes et leurs manières de penser et de conclure des affaires.

Cette adaptabilité culturelle est donc nourrie par les séjours à l'étranger, mais elle ressort également des discours des interviewés dans le registre de la nécessité, comme l'exprime Javier :

> « Il faut que je reste ouvert et flexible à m'adapter, toujours. » (Javier)

Cette adaptabilité apparaît pour eux comme une compétence indispensable et nécessaire pour affronter les transformations du monde, les changements qui brouillent les frontières culturelles et requièrent donc des hommes qu'ils soient toujours plus flexibles et

adaptables :

> « You know in the future, we'll have to be much more adaptable. Change is happening so rapidly now. We need to be able to adapt, not be scared of it. So you need to understand the people. It's different from one nation to the other. When you understand this, you can do everything. » (John)

Cette adaptabilité culturelle est aussi abordée par nos interviewés dans le registre du cosmopolitisme, comme étant un attribut des 'citoyens du monde'.

12.2.2. Capacité à adopter un point de vue global

Leur adaptabilité concerne aussi leur capacité à adopter un point de vue global, et non plus uniquement local sur les choses. La plupart des interviewés se sentent plus concernés par des enjeux globaux, tels que le réchauffement planétaire ou la crise des réfugiés que par des problèmes locaux.

> « *And do you think that you are more aware of global issues than other people?* Oh yes, certainly, knowing so many people from so different countries gave me the knowledge of stuff that I didn't know, and make me want to go there and see, by their stories. You just want to explore things. I became a cosmopolitan girl. » (Lucy)

Cette ouverture sur le monde leur permet aussi de replacer des problèmes locaux dans des contextes plus larges, comme l'exprime

Aida :

> « Oui être mobile ça développe plus un bagage de connaissances ou d'informations, ça te permet de comprendre mieux les situations. Je suis dans un environnement international, je développe des projets à l'international, qui englobent le monde entier, tu vas voyager beaucoup, pour toi c'est normal que un jour tu es à Bruxelles, un jour en Pologne, un jour en France etc... Mais tu es très vite confrontée au local, parce que après avec tes projets à qui tu as affaire ? A des locaux, des gens de l'administration locale... Alors toi tu places ton expérience locale par rapport à des paramètres qui la dépasse, à des choses plus englobantes. » (Aida)

Les interviewés relient directement cette plus grande ouverture aux enjeux globaux à leur mobilité :

> « Parce que j'ai vécu toute ma vie à l'international donc moi j'ai vraiment une mentalité globale, c'est macro plus que micro. Moi ma perception des choses c'est toujours... j'analyse d'un point de vue, d'un œuil très large. Quand tu parles au gens ils te disent chez moi les choses se passent comme ça, ou dans mon quartier les choses se passent comme ça. Moi c'est pas ça, moi c'est vraiment tu augmentes l'échelle. » (Javier)

> « *So you think that you are more concerned by global issues?* Yes, for me, it's more global. When it comes from a global perspective... you can see where your effort is needed. It's not just about the local, you know where you can be more valued. For example I worked for refugees

> in Lebanon in Leuven. I think I'm more conscious of global issues. When I was in the UAE, I saw people, Indian, Pakistanis abused, and yes. When you travel you see all these things. » (Hope)

Barbara va même jusqu'à en faire une qualité commune à cette communauté de personnes mobiles :

> « I think that I'm more aware of global issues, I feel very much concerned about all of these issues. But I think it's quite common this kind of values in this community of people here in Brussels, sharing the same kind of backgrounds than me. We are more... global. » (Barbara)

Finalement, il semble également que cette capacité à adopter un point de vue global sur les choses et le monde ne les coupe pas des réalités locales, mais les pousse à multiplier les expériences et les échelles de l'expérience. Il semble ne pas y avoir de retour en arrière vers une vie purement locale.

> « I couldn't imagine studying, living, working only in Vienna, focused on something Austrian, or like... too local. » (Lara)

Dans tous les cas, leur adaptabilité culturelle et leur capacité à adopter un point de vue global sur les choses semblent revendiquées comme des atouts, des compétences acquises grâce à leur expérience, et qui doivent être valorisées. Elles sont exprimées dans un registre extrêmement positif, et semblent comprises comme une nécessité pour qui veut

comprendre et vivre correctement dans notre monde connecté.
Nous verrons plus loin qu'il existe également un discours institutionnel sur l'importance de l'adaptabilité.

12.3. Responsabilité de soi

Enfin, la dernière caractéristique développée par notre population de recherche peut être interprétée dans le registre de la responsabilité de soi. Plusieurs dimensions de ce qu'on peut appeler la responsabilité de soi sont à épingler :

La première dimension de cette responsabilité de soi se reflète à travers leur capacité à mener leur vie comme un projet personnel dont ils décident entièrement. Aucun n'a suivi une route facile et tracée à l'avance. Ils ont tous à un moment donné décidé de s'éloigner d'un monde connu et familier pour vivre une existence qu'ils ont choisie. Il ressort de leur manière de percevoir leurs expériences que leur mobilité n'obéit pas à des impératifs économiques ou politiques, mais qu'elle est choisie par chacun individuellement. Cette dimension émerge très clairement dans la manière dont ils en expriment les raisons et la manière dont ils ont décidé de migrer pour la première fois. C'est à chaque fois de leur individualité, leurs envies et leur développement personnel dont il s'agit dans leur narratif sur leur départ. Leur mobilité est évoquée dans le registre de l'action, de la prise de décision personnelle, et non pas dans celui de la fatalité ou de la nécessité. Elle trahit des modes d'être à soi et au monde énergiques, volontaires et individualistes.

La deuxième dimension de cette responsabilité de soi concerne leur conscience d'être seuls responsables de leur bien-être et de la réussite de leurs projets. Le fait que leur mobilité soit le résultat d'un choix personnel les place dans l'obligation de réussir ce projet. S'ils échouent, ils seront les seuls à blâmer.

Pourtant, une vie dans la mobilité signifie pour la plupart un éloignement des structures nationales de solidarité, comme les allocations de chômage ou de retraite. En s'affranchissant des frontières, les interviewés se sont aussi majoritairement affranchis des politiques étatiques. Aucun des interviewés n'a jamais bénéficié d'une allocation de chômage. Ils ont tous exprimé être régulièrement passés d'un projet ou d'un emploi à l'autre, mais toujours en ne comptant que sur eux-mêmes. Cette dimension est apparue particulièrement lorsque nous avons discuté du moment où ils prendront leur retraite. Il est évident que le fait de travailler dans différents pays et continents, chacun avec son propre système social, ses barèmes, etc. complique fortement leur accès aux allocations, comme le chômage ou la pension. La plupart des interviewés en sont conscients, mais ne semblent pas y attacher une réelle importance. Ce ne sont pas des éléments qui peuvent être à même de les faire réfléchir à deux fois avant d'envisager une mobilité. Pour eux, la sécurité ne vient pas de l'Etat, mais d'eux-mêmes. Ainsi, faire des investissements raisonnables, ou épargner en vue de la retraite sont des thèmes qui sont apparus dans beaucoup d'interviews.

C'est le cas par exemple de Lucy, qui a acheté son appartement à Bruxelles bien qu'elle ne sache pas réellement si elle veut y demeurer. L'achat ici n'est pas synonyme d'enracinement, mais est plutôt présenté

comme un investissement.
Cette notion de responsabilité transparaît également à travers la manière dont ils appréhendent le déroulement de leur vie. Il semble clair pour la plupart d'entre eux que leur destin est entre leurs mains, et qu'il ne tient qu'à eux de le façonner afin de tendre vers ce qu'ils désirent. De ce point de vue, la réussite n'est due qu'à soi-même, mais l'échec également. La manière dont ils parlent de leurs jobs est assez révélatrice à cet égard. Il est évident pour eux que si un job ne leur convient plus, qu'il ne leur permet plus d'atteindre leurs objectifs et leurs aspirations, il n'est pas question d'y rester coincé. Il est de leur responsabilité d'en chercher un meilleur, plus stimulant, plus excitant. Aucun n'envisage de stagner dans une position, leur vision d'eux-mêmes et du monde les conduit plutôt à ne compter que sur soi et à se dépasser pour atteindre leurs objectifs.

Troisièmement, le sentiment d'être responsable de soi est souvent exprimé dans le registre de la liberté comprise comme indépendance ou autonomie, ce qui les conduit à ne tirer leurs ressources que d'eux-mêmes. L'autonomie des interviewés les coupe des liens forts qui permettent une forme de solidarité naturelle (familiale par exemple) et les oblige à ne compter que sur eux-mêmes. Leur mobilité ne leur permet pas par exemple de pouvoir compter sur des systèmes de solidarité familiale en cas de venue d'un enfant (garde de l'enfant par les grands-parents, etc.).
Cependant, aucun des interviewés n'a exprimé cette autonomie comme un point négatif. Elle est toujours plutôt exprimée positivement dans le registre de l'indépendance, la possibilité de faire ses propres choix, de

mener sa vie selon ses aspirations personnelles et non en fonction de ce qui est attendu par l'entourage.

C'est le cas par exemple de Hope, qui nous révèle que si elle était restée au Philippines, ses parents auraient sans doute attendu d'elle qu'elle se marie avant ses 30 ans avec un philippin. Mais sa mobilité, en cela qu'elle a provoqué son éloignement d'un mode de vie et des structures traditionnels, a mené ses parents à accepter qu'elle ne soit toujours pas mariée à plus de 30 ans, et que son futur mari puisse éventuellement ne pas être philippin. La mobilité, bien qu'elle l'ait coupée de certains liens forts, lui a assuré son autonomie et la possibilité de vivre comme elle l'entend.

De cette manière par exemple, les liens sont établis avec des personnes choisies, et ne sont plus hérités de l'histoire familiale et locale.

Faire ses propres choix et s'isoler des hiérarchies locales a tendance à renforcer chez eux l'importance de la notion de responsabilité, puisqu'il leur faut manager les risques inhérents à ce mode de vie indépendant.

Finalement, le fait que les interviewés n'ont globalement pas d'enfant peut peut-être s'expliquer autant par une instabilité affective ou géographique que par cet esprit d'indépendance dont on peut s'attendre à ce qu'il soit partiellement compromis par le venue d'un enfant.

Il semble que ce lien entre mobilité et responsabilité de soi, ou indépendance, soit clairement établi par la plupart des interviewés, comme par exemple par Lucy et Mahi qui déclarent :

> « Because I've traveled a lot, I'm more independent, my life is different. » (Lucy)

> « I think it's quite a meaningful experience living abroad for many different reasons, in the sense that you have to be independent to do it. » (Mahi)

En coupant les interviewés de leurs référents étatiques, nationaux, familiaux, la mobilité renforce cette conscience d'être responsable de soi, de devoir compter en priorité sur soi, de devoir prendre en main sa destinée, d'être le seul gestionnaire de ses succès ou de ses échecs.

13. Gouvernementalité néolibérale, dispositif de mobilité et discours

Si les interviewés attribuent l'acquisition des caractéristiques mentionnées ci-dessus à leurs expériences de mobilité, notre argument consiste à dire qu'elles relèvent plutôt du type de dispositif qui a façonné leurs expériences de mobilité. Encore une fois, toutes les expériences de mobilité ou de migration ne produisent pas nécessairement les mêmes effets. Pensons aux profils de l'expat ou du migrant, qui bien qu'ils puissent connaître une grande mobilité géographique, ne développent pas nécessairement les mêmes caractéristiques en termes d'autonomie, d'indépendance, d'adaptabilité culturelle ou de flexibilité. En plus d'offrir l'espace, les réglementations, la possibilité d'entrer dans la mobilité, le dispositif que nous avons identifié s'accompagne d'une série de discours qui portent sur la mobilité, ou d'autres sujets (par exemple la compétitivité ou l'adaptabilité) qui sont adossés à la mobilité. En ce sens, l'entrée de notre population de recherche dans ce dispositif de mobilité signe aussi son entrée dans une série de principes, de préceptes et de discours qui accompagnent la mobilité, l'encouragent, la valorisent, à des fins particulières qui sont appelées à soutenir les objectifs de la rationalité gouvernementale contemporaine. Comme le rappelle Brown (1995), les discours doivent aussi être analysés en tant qu'ils naturalisent les effets du pouvoir.

Ainsi, le programme Erasmus n'est pas juste un programme d'échange universitaire. L'étudiant Erasmus ne doit pas simplement sortir de son expérience avec un diplôme en poche et la connaissance d'une langue

étrangère, mais il est supposé avoir acquis certaines caractéristiques et compétences. Comme développé sur le site web européen *http://www.european-funding-guide.eu/*:

> « An Erasmus placement is much more than just a break in another country. For many students it is a positive, life-changing experience that equips them with new skills that improve their self-confidence, ability to make decisive decisions and feel comfortable with themselves.
> Erasmus students of course gain specific skills in their field, but more importantly they gain skills that are valuable across many fields, so your ability to adapt to openings in new fields will be enhanced. Employers have indicated that they place great value on skills such as:
> - An openness to and curiosity about new challenges. This is ranked highly by employers and is one of the skills greatly increased in Erasmus students.
> - Problem-solving and decision-making skills. These also improve and are widely regarded as basic for employment.
> - Personal confidence and professional responsibility. This too increases, leading to an enhanced ability to tackle the inevitable challenges of work and life.
> - Greater tolerance towards the personal values and behaviours of others. This is highly rated in our increasingly cross-cultural workplaces. »

Ainsi donc, le programme Erasmus s'accompagne d'un discours qui associe la mobilité avec la compétitivité et la réalisation de soi. L'Erasmus est censé améliorer la confiance en soi et la capacité à prendre des décisions. Il permet l'acquisition de compétences

transversales qui seraient hautement appréciées sur le marché du travail : une ouverture et une curiosité envers les challenges, une plus grande responsabilisation professionnelle, un esprit orienté vers la résolution des problèmes, une grande tolérance envers les différences culturelles.

De ce fait, en s'engageant dans ce programme, les mobiles qualifiés rencontrés ne partent pas simplement quelques mois dans une université étrangère, ils s'inscrivent dans un dispositif qui vise certains objectifs de transformation de soi à travers la mobilité.

Et il est certain que cette expérience Erasmus a joué un grand rôle dans la mobilité et la transformation intérieure de beaucoup d'interviewés, et plus généralement, a eu un large impact sur beaucoup de jeunes universitaires issus des classes moyennes qui ne jouissaient pas forcément d'un capital économique ou culturel familial les prédisposant à la mobilité.

C'est ce que constate Ballatore (2007) qui analyse à travers le discours d'anciens étudiants Erasmus les changements que cette expérience a provoqués sur leurs subjectivités. Elle écrit : « les discours recueillis dans les entretiens semi- directifs, nous rappellent fortement que nous sommes entrés dans une société du travail sur soi. Pour les étudiants Erasmus, il s'agit de construire leurs propres parcours de vie, de se chercher à travers des 'épreuves', qui jalonnent tout séjour relativement long dans un pays en partie inconnu. Ce travail sur soi dans notre société contemporaine ne s'accomplit pas seul. Il met en scène non seulement l''Autre', à travers la dynamique de l'échange, mais encore un ensemble de dispositifs, dont le programme Erasmus est un archétype,

pour aider à produire un nouveau type d'individualité plus active, plus responsable. En effet, ce dispositif accompagne la 'crise' des politiques providentielles éducatives, tutélaires, jugées trop passives ou inefficaces (…). Nous sommes passés d'une éducation centrée sur la transmission à une éducation centrée sur le développement des potentialités des individus » (Ib. ; 268).

L'auteur montre que plus que la rencontre culturelle ou la possibilité d'apprentissage de nouvelles matières, c'est l'expérience individuelle et les effets qu'elle produit sur les personnalités qui résume le mieux l'expérience Erasmus de ceux qui l'ont vécue. Ainsi, sur son échantillon composé d'étudiants Erasmus italiens, français et anglais, à la question « que pensez-vous avoir appris durant ce séjour ? », « le nombre d'occurrences relatives à la personnalité, à la maturité, est plus important que le nombre de celles relatives aux études où à la rencontre des 'cultures'. Ainsi plus de 75% des étudiants bristoliens, 80% des étudiants provençaux et 81% des turinois évoquent principalement un apprentissage et une évolution de leur caractère, de leur personnalité, alors qu'ils ne sont respectivement que 62%, 58% et 61% à énoncer quelques éléments relatifs à leur discipline d'études » (Ib. ; 269).

Les personnes que nous avons interviewées sont conscientes de cet impact de l'Erasmus sur l'apprentissage de certaines capacités et compétences qui transforment les subjectivités.

Ainsi, Chiara pointe du doigt l'importance de l'Erasmus pour l'acquisition de l'adaptabilité :

> « L'Erasmus moi je suis à fond pour, même à l'école, il faut bouger, même si tu rentres après dans ton pays. *Tu*

> *peux développer ?* C'est la curiosité. Quand tu bouges tout le temps, tu ne peux plus avoir accès à tes habitudes. D'autres habitudes viennent, le fait de manger telle ou telle chose, ça change tes habitudes, mais ça devient une nouvelle habitude, et ça ça aide énormément l'esprit d'adaptabilité. » (Chiara)

Gustavo parle de son Erasmus comme d'une expérience fondatrice qui l'a ouvert sur le monde et a en grande partie décidé de sa mobilité future :

> « Après mon expérience Erasmus, disons que ça a changé un peu ma vision de l'Europe et du monde, là j'ai vu que le marché du travail ce n'est pas que ma ville en Espagne, et que en fait je peux faire ce que je veux, si j'ai le courage d'aller n'importe où. » (Gustavo)

Javier et Tiago discutent de l'Erasmus comme d'une expérience permettant d'acquérir une certaine ouverture d'esprit :

> « Les gens ils voyagent de plus en plus, il y a ce programme Erasmus, donc les jeunes surtout. Après ça on est plus ouvert d'esprit dans un certain sens, et on a plus de connaissances sur le monde. » (Javier)

> « Après oui on est des gens ouverts, je crois que l'Erasmus y joue quand même un rôle déterminant tu vois, pour moi ça a vraiment changé la façon dont je regarde le monde, et je crois que tous les gens qui ont fait l'Erasmus pensent la même chose. » (Tiago)

Comme nous l'avons mentionné, le programme Erasmus ne vient pas

seul, mais il s'inscrit dans le discours sur le *lifelong learning* qui porte lui-même d'autres principes plus généraux qui relient la mobilité à d'autres objectifs et valeurs. S'intéresser à ces objectifs nous permet de préciser l'univers des discours qui entourent un programme comme l'Erasmus.

Blackmore (2006) identifie comme suit les quatre thématiques qui traversent les discours sur le *lifelong learning* dans toutes les institutions internationales depuis les années 1970 :

1) Le *lifelong learning* facilite le passage entre l'éducation, les formations, le travail et la vie domestique, ce qui augmente le bénéfice personnel en termes d'employabilité, de bien-être personnel et d'*empowerment*.

2) Le *lifelong learning* nécessite une plus grande flexibilité de la part des individus, et donc, l'entrée dans des processus de *lifelong learning* augmente la flexibilité des individus, et leur désir de travailler à leur propre développement. L'idée derrière ce discours est qu'un nouvel ordre du travail a supplanté l'idéal du 20^{e} siècle qui consistait en une carrière à temps plein dans la même compagnie pour une vie entière. Aujourd'hui, il repose plutôt sur des travailleurs flexibles, multi-compétents et motivés. La flexibilité, la mobilité et la capacité à enchaîner les jobs nécessitent donc une formation continue.

3) Le discours sur le *lifelong learning* est connecté aux notions de citoyenneté, d'agencéité et de participation, impliquant que le *lifelong learning* possède des vertus démocratiques. Le *lifelong learning* est perçu comme une opportunité façonnant des individus capables de répondre au nouvel ordre mondial globalisé.

4) Le *lifelong learning* reconnaît que les adultes sont aussi des

apprenants qui arrivent à concilier apprentissage, travail et vie domestique. Ce faisant, le *lifelong learning* améliore les capacités d'auto-management. Cela va de pair avec la notion d'individus résiliants et créatifs, qui sont des citoyens indépendants et autonomes.
Blackmore (Ib. ; 10) conclut avec ces mots : « lifelong learning is therefore more about identity formation ».
Ici encore, le discours du *lifelong learning* ne concerne pas uniquement la possibilité de continuer à se former une fois à l'âge adulte, il connecte l'apprentissage continu à une série d'idées, de principes et de valeurs. L'*empowerment,* la flexibilité, l'agencéité, l'autonomie sont autant de valeurs associées au *lifelong learning* et aux programmes qui l'encourage. Ce sont aussi des valeurs que l'on retrouve dans les discours de nos interviewés.

A partir d'une lecture foucaldienne du discours comme technologie façonnant les représentations et les actions, et donc régulant les actions et les comportements, les discours qui entourent le *lifelong learning* peuvent aussi être compris dans le cadre de la gouvernementalité contemporaine dont l'objectif est de gouverner en rendant les individus productifs et compétitifs. Les capacités des individus doivent donc être maximisées, et les individus eux-mêmes *empowered*. En ce sens, les discours sur le *lifelong learning* s'inscrivent particulièrement dans ce projet de responsabilisation des individus, puisque ce sont les individus eux-mêmes qui doivent choisir et s'investir dans un programme éducatif, que ce soit l'Erasmus ou des programmes d'éducation pour adultes. Derrière ces discours se cache « [the] idea of the adult making his/her own choices, thus constructing the subject as active. By referring to inner potential and maturity, the subjects are made

responsible for governing themselves » (Fejes 2006; 704).
C'est ce qui fait dire à Nicoll (2008 ; 15) « the 'lifelong learner' is a particular neoliberal form of just such a subjectivity ».

L'exercice du pouvoir ici n'est pas répressif, il travaille à travers la création de subjectivités actives, et avec des subjectivités actives qui se soucient d'elles-mêmes et prennent soin de leur avenir. Les individus désirent d'eux-mêmes améliorer leurs compétences et développer de nouveaux talents. Ce qui décide les individus et les fait désirer cette entrée dans des programmes de *lifelong learning*, ou dans tout autre programme visant les mêmes objectifs de création de subjectivités actives, c'est une série de discours et de technologies qui promeuvent certaines caractéristiques, comme la flexibilité, l'innovation, la responsabilisation, et les présentent comme essentielles pour une vie réussie.

La flexibilité, par exemple, malgré qu'elle soit « at the center of the neoliberal organization of work and labor markets, and its construction of subjects as workers » (Chamberlain 2015 ; 91), est associée par nos interviewés plutôt aux notions valorisées de liberté et d'excellence. Ce caractère positif attribué à la notion de flexibilité réside précisément dans la manière dont les discours institutionnels et entrepreneuriaux l'associent eux-mêmes aux notions de liberté, d'efficacité et d'excellence.
Les discours sur la flexibilité remontent aux années 1970, quand les institutions internationales commencent à s'inquiéter de la rigidité des marchés du travail. Cette rigidité est interprétée comme une conséquence des politiques keynésiennes et de l'Etat-Providence,

considérés comme trop interventionnistes, notamment en ce qui concerne le soutien aux syndicats, le contrôle de la hausse des salaires et le désir de maintenir le plein-emploi. Dès les années 1970, des discours politiques et économiques émergent qui remettent en question le rôle des syndicats, perçus comme des dangers pour la compétitivité des Etats. La flexibilisation des marchés du travail commence alors à être présentée comme une solution à ces dangers. Dès les années 1980 et 1990, des politiques de flexibilisation, notamment des salaires et des horaires de travail apparaissent, révélant l'idéologie néolibérale de dérégulation qui les sous-tend. Des arguments philosophiques et économiques accompagnent la mise en place de ces politiques de dérégulation. La flexibilité est vendue comme une bonne manière d'accroître la productivité, l'efficacité et la compétitivité, mais aussi en tant qu'elle accroît la liberté, en libérant les individus et les firmes de la pesanteur des régulations. En s'insinuant toujours plus dans le débat et les politiques publiques, la flexibilisation vise deux choses : 1) une décollectivisation, notamment via l'affaiblissement des syndicats et des revendications collectives, et 2) une individualisation, en attribuant au travailleur de nouveaux droits du travail et en promouvant de nouveaux arrangements flexibles menant au développement d'un rapport entrepreneurial au travail (Ib.). Finalement, les discours autour de la flexibilité révèlent qu'elle s'appuie sur une opposition entre collectivités et individus, qui implique que les individus doivent être libérés des pesanteurs et des rigidités associées aux institutions collectives, tout cela dans le but d'accroître la compétitivité et la croissance. Ils construisent et naturalisent la figure du travailleur flexible comme être affranchi des contraintes des règles et politiques collectives. Ils

associent cette figure du travailleur flexible avec les valeurs positives et actives de l'adaptabilité et de l'entrepreneuriat. Avec la flexibilisation des marchés et des règlements du travail, les travailleurs sont appelés de plus en plus à être entrepreneurs d'eux-mêmes, à manager leur temps de travail, leur lieu de travail, leur carrière, à décider stratégiquement des emplois mêmes qu'ils occupent. La figure du travailleur flexible va donc de pair avec celle de l'individu autonome, adaptable, indépendant et entrepreneurial. Ultimement, « flexible workers relentlessly develop and capitalize upon their skills and attributes, preparing for new opportunities by scouring job listings even when they are already employed and by taking evening classes to gain career-advancing qualifications » (Ib. ; 98).

Une idéologie qui concerne en réalité la décollectivisation des environnements de travail et l'affaiblissement des droits des travailleurs a en fait été associée dans les discours des instances internationales à des valeurs positives, auxquelles notre population de recherche s'est fortement identifiée. La mobilité géographique a donc tout son rôle à jouer dans les idéologies de la flexibilité. Etre mobile, c'est cultiver un soi indépendant et autonome, adaptable aux différents marchés du travail, et donc éminemment flexible.

De la même manière, certains discours façonnent aussi le lien particulier qui connecte mobilité et adaptabilité culturelle, ou bien dans le langage des interviewés, cosmopolitisme. Mitchell (2003) fait remonter ce lien particulier entre les deux concepts au changement qui s'est opéré depuis une vingtaine d'années dans les discours sur le multiculturalisme. Alors qu'avant le multiculturalisme était encouragé à travers une éducation centrée sur la tolérance et le respect qui

aboutissait à ce qu'elle nomme le *multi-cultural self*, il est maintenant mis en avant comme une stratégie nécessaire à la réussite dans un contexte de compétitivité globale, et produit ce qu'elle appelle le *strategic cosmopolitan*. Le *multi-cultural self* est défini comme celui qui sait travailler avec et à travers les différences, et qui croit dans le potentiel positif de la diversité. Par contraste, le *strategic cosmopolitan* n'est pas motivé par le potentiel de la diversité, mais par une compréhension de la compétitivité globale qui nécessite constamment qu'il s'adapte stratégiquement aux contextes changeants. Mitchell attribue cette transformation dans les discours aux nouveaux impératifs de la globalisation telle qu'elle est perçue par les politiciens et les éducateurs néolibéraux. Finalement, « neoliberal education defines cosmopolitanism as a desirable attribute of the person who needs to thrive in the global economy : it aims to educate 'strategic cosmopolitans oriented to excel in ever transforming situations of global competition, either as workers, managers or entrepreneurs' » (Igarashi et Saito 2014 ; 227).

Il va sans dire que dans cette configuration, la mobilité géographique en tant qu'elle invite, voire force à l'adaptabilité, est grandement valorisée et associée à l'acquisition d'une posture cosmopolite, elle-même perçue comme une vertu.

Montlibert (2013) avance que « la mobilité ne résulte pas seulement des transformations structurelles produites par des changements technico-économiques ni des stratégies et pratiques familiales plus ou moins élaborées sur des durées plus ou moins longues, elle dépend aussi, non seulement des représentations et associations, d'imaginaires plus ou

moins complexes qui l'entourent et que s'y associent, mais encore des logiques idéologico-politiques qui, sous forme de discours et parfois de mise en place d'organismes, en définissent les contours, les contraintes et les possibilités de réalisation ». L'association révélée par les discours de nos interviewés entre mobilité et d'autres valeurs, telles que l'adaptabilité, la flexibilité, la responsabilité, l'autonomie, le management de soi, de sa carrière, de ses objectifs, justifie nos interrogations quant à savoir dans quelle mesure les dispositifs de mobilités par lesquels leur mobilité s'est construite, et les discours qui accompagnent ces dispositifs ont en fait façonné la subjectivité de notre population de recherche, leur manière d'être et de penser, et d'entretenir un rapport à soi.

14. Mobilité et subjectivités néolibérales

L'entrée dans certains dispositifs de mobilité semble donc avoir participé à la transformation des subjectivités de nos interviewés, qui se sont développés comme des individus autonomes, flexibles, adaptables, finalement, responsables. Se comporter de manière responsable du point de vue de la rationalité néolibérale revient à se soucier de soi, au sens d'entretenir un certain type de rapport actif à soi et à l'ensemble de sa vie. Ce souci de soi se caractérise principalement par un rapport à soi de transformation, de fabrication (et non par un rapport herméneutique, de connaissance) (Rose 1999). Il vise une certaine agencéité qui, comprise dans une visée néolibérale, signifie que les individus sont une collection d'atouts qui doivent être investis et nourris, gérés et développés (Gershon 2011 ; 539). Les individus sont appelés en quelque sorte à se constituer comme des 'subjectivités néolibérales'. Se pourrait-il alors que la mobilité de nos interviewés révèle en fait, plus que des itinéraires ou des pratiques particulières, des formes spécifiques d'être soi en contexte néolibéral ? Sont-ils ce qu'on pourrait appeler des subjectivités néolibérales ?

Le sujet néolibéral est celui qui est produit « through an engagement with a market, that is, neoliberal markets require participants to be reflexive managers of their abilities and alliances » (Ib.). Cependant, Gershon (Ib.) distingue ce sujet néolibéral d'autres sujets développés dans la littérature : il diffère du sujet fragmenté défini par Goffman (1981) comme se repositionnant à travers chaque contexte et dont

l'agencéité repose sur l'alignement des rôles qui lui sont impartis avec un contexte donné ; il n'est pas non plus le soi post-moderne, le produit d'une continuité narrative et historique sans conscience centrale unifiée ; et il n'est pas un soi composé d'un ensemble de relations mises en avant ou effacées en fonction du contexte. Le soi néolibéral est plutôt un soi composé de talents et compétences utilisables qu'il sait mettre en relation. Pour Gershon, sa particularité réside aussi dans le fait que contrairement aux figures évoquées plus haut, l'aspect réflexif du sujet néolibéral se déploie déjà avant l'entrée en relations ou la survenue de certains contextes. Il décide activement comment et sur quel mode il se connectera aux autres, aux institutions, et aux contextes. Le sujet néolibéral est donc autonome. Donc, bien que comme n'importe quelle personne il soit socialement construit, il s'empare de lui-même dans une réflexivité entrepreneuriale. Les relations qui se déploient à partir de ce sujet néolibéral sont des alliances basées sur une rationalité de marché. Le soi néolibéral se définit comme un ensemble de compétences flexibles, il devient un soi fragmenté composé de caractéristiques utilisables. C'est également la conclusion à laquelle arrive Urciuoli (2008 ; 211) qui développe la notion de *worker-self-as-skills-bundle*, envisagée comme une construction sociale produite par des années de discours portant sur les compétences dans les domaines du business et de l'éducation. Ces discours couvrent une diversité de pratiques et de champs : depuis l'insertion dans le marché de l'emploi jusqu'aux domaines de la connaissance et aux manières d'être et d'agir (Ib. ; 212). A travers une analyse des discours disponibles sur Internet portant sur l'éducation, il identifie également l'émergence depuis le début des années 2000 d'une différenciation entre *soft skills* et *hard skills*.

> « A soft skill refers to the cluster of personality traits, social graces, facility with language, personal habits, friendliness, and optimism that mark each of us to varying degrees. Persons who rank high in this cluster, with good soft skills, are generally the people that most employers want to hire. Soft skills complement hard skills, which are the technical requirements of a job. The ideal, of course, is someone strong in both job and personal skills, but as one employer put it in a recent report, Hard Work and Soft Skills, "Don't worry so much about the technical skills. We need you to teach them how to show up on time, how to work in teams, and how to take supervision. » (Menochelli, 2006 *in* Urciuoli, 2008; 215).

Empruntant au vocabulaire foucaldien, Urciuoli parle du développement et de l'intériorisation de la valeur *soft skills* comme technique de soi, une manière de façonner des subjectivités compatibles avec les pratiques, institutions et croyances dominantes. Le projet néolibéral « would include reforming worker subjectivity through inculcation of those technologies of self that support profit interests and persuading workers that this is right, natural, and empowering » (Ib. ; 224).

Partant de l'importance des *soft skills* pour le soi néolibéral, nous pouvons classer parmi ces compétences la plupart des caractéristiques développées par notre population de recherche, caractéristiques qu'ils lient eux-mêmes à leurs expériences de mobilité : la flexibilité, l'adaptabilité et la responsabilité. Ces compétences - dont

l'intériorisation peut être regardée comme une technique de soi prédominante en contexte néolibéral - les rendent désirables sur le marché du travail et hautement employables, en ceci, comme le note Périlleux (2005), qu'à travers l'apprentissage de ces *soft skills*, ce qu'ils ont acquis en réalité, c'est cette capacité à se mettre « eux-mêmes en projet ».

Ce nouveau type de rapport à soi, de subjectivation est donc façonné par une gouvernementalité néolibérale qui travaille « by installing a concept of the human subject as an autonomous, individualized, self-directing, decision-making agent » (Bondi 2005 ; 499). Au cœur de cette subjectivité réside la notion d'*empowerment* qui, selon Rose (1999) « can be understood as a technology of subjectivity that recruits people into active self-management and fosters neoliberal forms of (individual) freedom », et va de pair avec la notion de responsabilité. Cependant, l'acceptation néolibérale de l'*empowerment* ne correspond pas à la définition qu'en donne Stengers (2003 in Hache 2007 ; 54) comme « l'ensemble des processus et des recettes par où chacun des membres d'un collectif acquiert, grâce aux autres et avec les autres, une capacité propre de penser, de sentir, de décider qu'il n'avait pas individuellement ». Au contraire, il s'agit d'une forme individuelle d'*empowerment* comme mise en capacité de soi, comme technique individuelle et individualisante (Hache 2007). La notion de responsabilité renvoie quant à elle à la question de l'autonomie et de la responsabilité de soi et pour soi, état connoté positivement par son adossement à la notion d'*empowerment*. Dans la perspective néolibérale, la responsabilité de soi conduit à l'autonomisation et à la

‘capacitation’ entendues comme des valeurs positives.

Ce soi néolibéral repose lui-même sur des présupposés anthropologiques.

D'abord, il est un être actif, autonome, qui aspire lui-même à son accomplissement personnel. Il se constitue via et à travers ses actions, il est le résultat de la somme des actions qu'il a posées, et donc de ses choix. Il est donc l’entrepreneur de sa propre vie. Il ressort de sa propre responsabilité que sa vie prenne un tournant favorable, qu'elle soit réussie et qu'il puisse s'accomplir. Des valeurs comme l'énergie, le dynamisme, l'ambition sont donc à cultiver afin de mener à bien le projet qu'est soi-même.

Ensuite, en tant qu'il se doit de gérer sa liberté au mieux, il est un individu calculateur et prudent (Périlleux 2005). Puisqu'il est seul responsable de sa destinée et de ses choix, les risques qu'il prend pour mener à bien ses projets sont calculés, il doit se manager lui-même avec intelligence, gérer correctement le capital humain qu'il représente. Tous les domaines de sa vie deviennent sujets à amélioration et calcul : son éducation, son capital social, ses relations personnelles, sa carrière, sa santé...

Finalement, le sujet néolibéral « est un homme sans attaches. Il renonce à la stabilité, à l’enracinement, à l’attachement au local, à la sécurité des liens frayés de longue date. Ce qui compte pour lui, c’est le développement de son portefeuille d’activités dans des projets multiples, variés, d’autant plus excitants qu’ils mobilisent des acteurs autrefois séparés par des frontières institutionnelles ou géographiques. Et la vie tout entière est conçue comme une succession de projets pour

laquelle il importe de se détacher de tout ancrage existentiel durable : statuts, titres, carrière planifiée, etc. [Il] est un homme nomade et léger, pour lequel la question de l'affiliation biographique risque de ne plus présenter la moindre pertinence » (Ib.).

Le rôle de la mobilité dans ce projet apparaît mieux à la lumière de ce texte de Périlleux. Quoi de mieux qu'une vie dans la mobilité pour rendre l'homme « sans attaches », le faire renoncer à « la stabilité », « l'enracinement », « la sécurité des liens frayés de longue date », en faire finalement l'homme « nomade » et « léger » héros de la rationalité néolibérale ? En gouvernant 'sans les mains', à travers la liberté, en ménageant les espaces et les conditions qui rendent possible cette vie mobile et en associant dans de nombreux discours cette mobilité à des valeurs positives et désirables, la gouvernementalité néolibérale produit des subjectivités néolibérales, particulièrement en phase avec la rationalité contemporaine.

Cependant, le portait que nous venons de dresser correspond plutôt à un idéal-type qu'aux personnes que nous avons réellement rencontrées sur le terrain. Si Foucault a pensé la manière dont le pouvoir s'exerce en contexte néolibéral, il a aussi pensé la manière dont les individus peuvent s'extraire consciemment de ces techniques de pouvoir, ou bien simplement ménager des espaces intérieurs qui échappent à ces logiques de pouvoir. Il existe certains espaces de résistances sur lesquels les discours n'ont pas ou peu de prise. Cela, nous l'avons remarqué chez tous nos interviewés. Aucun ne correspond parfaitement à cet individu individualiste et calculateur dont le portait a été brossé

plus haut. D'autres logiques prennent le dessus, notamment lorsque les relations humaines ou intimes sont en jeu. C'est le cas par exemple de Sachin qui s'apprête à quitter un environnement épanouissant et où ses opportunités de développement sont, selon ses mots, « more exciting », pour se rapprocher de sa fille, et de Lara, qui accepte de le suivre sans avoir les garanties que ce changement de localisation lui permettra de commencer une carrière épanouissante dans les meilleures conditions.

C'est le cas aussi de Hope qui, bien qu'elle présente toutes les caractéristiques du soi entreprenant, flexible et autonome, reste attachée à la religion qu'elle pratiquait au pays (une forme particulière de protestantisme). Alors qu'elle ne fréquente pas sa communauté d'origine dans sa vie professionnelle ou amicale et qu'elle se définit elle-même comme très détachée de toutes sortes de liens communautaires, elle retrouve tous les dimanches lors du service religieux une certaine forme d'attachement, une partie de son identité fortement ancrée, la seule qu'elle ait conservée depuis son entrée dans la mobilité, et qui échappe totalement aux logiques de compétitivité.

C'est le cas aussi de Ceylan, qui a redécouvert une forme d'attachement à son pays, et donc une forme d'enracinement qu'elle croyait perdue suite à des expériences négatives arrivées en Turquie (discrimination sur base de son affiliation ethnique). L'éloignement ne l'a pas transformée en personne déracinée, mais a au contraire participé chez elle à une forme d'affirmation identitaire.

De la même manière, malgré sa personnalité extrêmement ambitieuse, entrepreneuriale et autonome, Lucy conserve un attachement fort à la communauté arménienne dont sa mère, disparue alors qu'elle était encore une enfant, est issue. Lucy présente un curieux mélange

d'affirmation de soi, et de totale indépendance, en même temps qu'elle revendique une appartenance identitaire extrêmement communautaire.
Ces exemples témoignent de la nécessité d'adoucir, de nuancer le portait dressé de nos interviewés comme subjectivités néolibérales. S'ils présentent bien des traits qui font d'eux des êtres extrêmement adaptés au contexte néolibéral contemporain, ils ne sont pas pour autant les individus complètement déracinés, autonomes, calculateurs, entrepreneurs, actifs que nous avons dépeints.
Ils ne sont pas un idéal-type, mais ils nous révèlent dans une certaine mesure le type de subjectivités que peut produire et nourrir la rationalité néolibérale dans laquelle nous vivons.

Conclusions intermédiaires

Finalement, appréhender la mobilité de nos interviewés en tant qu'elle est encouragée par une série de dispositifs et de discours nous permet de révéler les enjeux plus larges que cette mobilité dissimule. La mobilité de certains individus n'est pas neutre en contexte néolibéral. Elle participe au bon fonctionnement d'une économie de marché fonctionnant sur toujours plus de flexibilité, et elle participe au façonnement de certaines subjectivités. Mais ce type de mobilité n'est pas pour tout le monde. Quand notre population de recherche peut prétendre à la carte bleue et à des technologies de pouvoir qui s'exercent sans contraindre, les réfugiés eux ne peuvent s'attendre qu'aux camps de rétention et à des technologies de pouvoir répressives et sécuritaires. Comme l'exprime Duplan (2016), « la mobilité s'impose comme une injonction sociale forte dans l'idéologie néolibérale, où elle exerce dans le même temps une forme de domination en ce qu'elle procède à une sélection sociale des individus qu'elle accepte en son sein ».

La mobilité est vendue comme permettant d'augmenter le capital humain à travers l'acquisition de nouvelles compétences (*soft skills*) comme l'adaptabilité culturelle, la flexibilité sur le marché du travail, l'autonomie. En ce sens, on comprend mieux pourquoi les interviewés ne se conçoivent pas comme des migrants. Leur mobilité n'est pas perçue par eux comme une migration, mais comme un chemin vers l'accomplissement, le développement de soi, le perfectionnement de ce capital humain qu'ils sont eux-mêmes. Ils sont des individus libres dont

la mobilité choisie leur permet de s'engager dans ce rapport entrepreneurial à eux-mêmes et à leur propre vie.

Dans cette seconde partie, nous avons tenté de mettre en avant les rapports de pouvoir qui se cachent derrière la mobilité de nos interviewés. Nous avons d'abord identifié un dispositif de mobilité qui fonctionne en favorisant et en rendant possible la mobilité de nos interviewés. Nous avons relevé dans les discours de nos interviewés trois éléments qui ont été décisifs dans leurs expériences de mobilité : le programme Erasmus, la liberté de circulation dans l'Espace Schengen et la carte bleue pour les non-européens, et la ville globale. Nous avons mis en évidence que l'Erasmus fonctionne comme un déclencheur de la mobilité, et favorise la poursuite de la mobilité après les études. L'Espace Schengen et la carte bleue européenne sont les conditions sans lesquelles la mobilité de nos interviewés serait impossible, ou au moins très compliquée. La ville globale fonctionne comme support au mode de vie et à la mobilité de nos interviewés. Nous avons ensuite identifié l'objectif du dispositif en le replaçant dans la rationalité gouvernementale contemporaine. Nous avons mis en évidence les caractéristiques de la gouvernementalité néolibérale à partir du travail de Foucault. Nous avons insisté sur la technique de pouvoir dominante en contexte néolibéral, le gouvernement par la liberté, que nous avons défini comme la capacité à conduire les conduites sans contraindre, mais en façonnant les subjectivités de manière à ce qu'elles désirent d'elles-mêmes atteindre les objectifs de la rationalité néolibérale. Nous avons ensuite cherché à comprendre quel était l'impact du dispositif de mobilité sur les subjectivités de nos interviewés, en tentant de repérer dans leurs discours des éléments de leurs personnalités qu'ils lient

directement à leurs expériences de mobilité. C'est ainsi que nous avons identifié trois caractéristiques : la flexibilité, l'adaptabilité et la responsabilité de soi. Nous avons ensuite tenté de comprendre en quoi ces caractéristiques correspondent particulièrement au type de subjectivités qui sont façonnées et attendues par la gouvernementalité néolibérale. Nous avons illustré comment, dans une série de discours qui accompagnent le dispositif de mobilité, ces caractéristiques sont associées à la mobilité et participent à en faire un mode de vie désirable. Enfin, nous avons explicité les caractéristiques de ce qu'on pourrait appeler des 'subjectivités néolibérales' afin de comprendre si et en quoi nos interviewés correspondent à cet idéal-type. Nous avons finalement conclu cette deuxième partie en nuançant l'adéquation entre notre population de recherche et cet idéal-type.

Comme nous l'avons explicité dans la première partie de ce travail, nous pensons que passer par cette analyse foucaldienne du rôle et de la fonction de la mobilité relativement aux manières dont notre population de recherche s'est subjectivée est un prérequis indispensable à la troisième partie de cette thèse. Cela nous permet de nous poser la question, non pas de la possibilité de conserver une citoyenneté dans la mobilité qui, comme nous le verrons, est très peu pertinente pour notre population, mais plutôt de savoir comment le passage par ces dispositifs de mobilité a impacté ses discours et ses pratiques de citoyenneté, la manière dont elle conçoit et vit sa citoyenneté.

D. Citoyennetés

La troisième partie de ce travail est donc consacrée aux discours des interviewés sur la citoyenneté, et répond finalement à notre question de départ, celle de l'impact de la complexification des itinéraires et profils migratoires sur les discours et pratiques de citoyenneté des migrants. Cette réflexion est partie d'une interrogation : si la littérature sur la citoyenneté des migrants est aujourd'hui bien développée, il semble qu'elle se concentre autour d'un présupposé non-explicité : les migrants dont elle traite correspondent au profil archétypal du migrant qui migre d'un pays A vers un pays B en vue de s'y installer pour un long-terme, et est abordé à partir d'une perspective intégrationniste, c'est-à-dire qu'il est d'emblée traité comme un membres de communautés nationales, ou comme désireux de s'intégrer dans des communautés nationales. A la lumière de la partie 1 de ce travail, nous pouvons avancer que ce n'est pas le cas de notre population de recherche, chez qui les pratiques de mobilité répétée ont provoqué un éloignement des structures et communautés nationales quelles qu'elles soient (pays d'origine ou d'accueil). Dès lors, la question de l'impact de la mobilité sur la manière dont les *migration* et *citizenship studies* envisagent la citoyenneté des migrants apparaît comme pertinente.

Alors que la majorité des études se penchant aujourd'hui sur la question de la citoyenneté des migrants dans le domaine des *citizenship studies* privilégient une approche ethnographique visant à analyser les

pratiques de citoyenneté substantive des populations migrantes, nous avons préféré privilégier une analyse des discours de notre population de recherche sur la citoyenneté, comment ils la définissent et ce qu'ils disent de leurs pratiques de citoyenneté. Nous avons choisi cette approche afin d'éviter de privilégier *a priori* l'observation de certaines pratiques, activités ou espaces associés à l'exercice de la citoyenneté pour les migrants dans la littérature sur la citoyenneté politique et substantive. Après notre terrain préliminaire, nous avons jugé qu'une analyse de leurs discours nous permettrait mieux de comprendre comment leur conception de la citoyenneté différait complètement de celle développée par la littérature sur le sujet.

En effet, comme nous l'explicitons dans cette dernière partie, la manière dont la littérature a pensé la citoyenneté pour les migrants n'est pas adéquate pour notre population de recherche. Si la question qui guide les travaux de ce champ d'études peut globalement s'énoncer comme suit : « comment conserver une citoyenneté, et donc les droits qui sont associés au statut de citoyen, en situation de migration ? », le désintérêt de notre population de recherche envers la citoyenneté et la manière dont elle ré-articulent le concept de citoyenneté la détache de la question des droits pour l'interpréter plutôt dans le registre des devoirs et de la responsabilité.

Nous poursuivons dans cette dernière partie le travail qui a été entrepris dans la seconde partie de cette thèse, c'est-à-dire que nous voulons parler de la manière dont les mobiles qualifiés que nous avons rencontrés redéfinissent la citoyenneté en gardant à l'esprit que nous ne parlons pas de *n'importe quelles* personnes mobiles. La première partie de ce travail a servi à situer les personnes dont nous discutons du point

de vue de leur profil spécifiques et de leurs pratiques de et en mobilité (nous donnant un aperçu de *qui* parle), la deuxième partie de ce travail a servi à les situer du point de vue des conditions de production de leur mobilité (nous donnant un aperçu d'*où* ils parlent). Ce sont donc bien les discours sur la citoyenneté de ces subjectivités particulières que nous analysons ici, pas ceux de migrants ou de personnes mobiles *en général*. C'est pourquoi ici encore, après nous être posé la question de savoir ce que leurs pratiques *de* et *en* mobilité révèlent de la gouvernementalité contemporaine qui a favorisé leur mobilité, nous devrons également nous poser la question de ce que leurs discours sur la citoyenneté nous disent de cette même rationalité gouvernementale.

Nous entamons cette dernière partie par une définition à minima de la citoyenneté (chapitre 15), puis nous analysons le discours des interviewés à partir des trois dimensions de la citoyenneté qui ont été évoquées dans la partie introductive de cette thèse (formelle, politique, substantive) (chapitre 16). Nous posons ensuite la question de la manière dont ils reconfigurent la notion de citoyenneté (chapitre 17), que nous interprétons dans le registre de la citoyenneté morale (chapitre 18), pour enfin nous interroger sur ce que cette reconfiguration de la citoyenneté nous dit de la rationalité gouvernementale contemporaine (chapitre 19).

15. Citoyenneté : *insiders, outsiders* et droits

Même si « attempting to define citizenship definitively is probably a serious intellectual mistake because we (almost) all know that citizenship is a contested site of social struggles. As such, there is no royal road to defining citizenship » (Isin, Nyers et Turner 2009 ; 1), il nous faut tout de même en dire un mot avant de passer à l'analyse du discours des interviewés sur ce sujet. La citoyenneté peut être généralement définie comme l'adhésion ou l'appartenance passive ou active d'un individu à un Etat-Nation allant de pair avec une égalité formelle et la possession de droits et de devoirs (Janoski 1998 ; 8–11). Cette définition implique trois éléments :

1) Toute l'histoire de la citoyenneté est fondée sur la notion d'appartenance à un groupe traditionnellement incarné dans un territoire, que ce soit la *Polis* (grecs), l'Empire (romains), la ville (Moyen-Age occidental) ou l'État-Nation (ère moderne). La citoyenneté, quelle que soit la forme politique qu'elle prend à travers les âges, s'organise donc d'abord autour du principe d'inclusion/exclusion. A chaque époque, un groupe dominant émerge et redéfinit le contenu de la citoyenneté, les conditions d'inclusion dans la citoyenneté, et donc *qui* sont les citoyens, et qui ne le sont pas. Ainsi, la citoyenneté grecque est organisée par l'élite des hommes libres autour du rejet de certaines catégories de la population, comme les barbares, les femmes, les esclaves, les marchands et les artisans. La citoyenneté romaine est organisée principalement par les riches plébéiens et les patriciens qui codifient dans la loi la place de chacun dans l'Empire et

dans les affaires politiques. Ainsi, les esclaves, les plébéiens pauvres et les paysans sont exclus de la citoyenneté, bien qu'ils habitent le territoire de l'Empire. Le début de l'ère chrétienne en Occident voit principalement le clergé et les nobles réorganiser la citoyenneté et en exclure les juifs, les vagabonds, les prostituées et les paysans. La citoyenneté reste sous le contrôle des aristocrates pendant la Renaissance jusqu'au début de l'ère moderne, et ils se constituent contre les vagabonds, les mendiants, les non-chrétiens et les immigrants. De la révolution française jusqu'au 19e siècle, c'est la bourgeoisie qui s'empare de la citoyenneté et qui définit les *outsiders*, principalement la classe ouvrière, les nomades et les vagabonds. Enfin, à partir du 20^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui, ce sont les professionnels qui peuvent se targuer d'être bien insérés dans la société qui redéfinissent la citoyenneté, contre les migrants, les chômeurs, les SDF, etc. (Isin 2002). Ainsi, à chaque époque la citoyenneté se transforme et se forge sur base d'une réappropriation par les groupes dominants qui définissent alors qui sont les *insiders* (eux-mêmes), et les *outsiders* (les groupes dominés contre lesquels ils se construisent). A chaque époque également, des groupes exclus luttent pour entrer dans la citoyenneté, redéfinissant par la même à chaque fois *qui* est la communauté des citoyens.

2) La citoyenneté, c'est-à-dire le statut d'*insider*, va de pair avec le droit d'influencer la destinée de la communauté dans laquelle le citoyen est inséré, mais aussi avec le droit de profiter des systèmes légaux qui assurent au citoyen la protection de cette communauté. Les droits des citoyens varient à travers les âges, aujourd'hui ils sont classés en plusieurs types de droits qui sont interprétés dans le registre de la

citoyenneté : les droits civiques (par exemple le droit d'exercer certaines fonctions, de voter et d'être élu, de témoigner en justice, le droit au mariage, à la propriété privée etc.), les droits politiques (par exemple la liberté de réunion, de manifester etc.), les droits sociaux (le droit à l'instruction, à la santé, au travail, etc.).

3) Du fait d'un accès uniformisé aux droits pour tous les citoyens, la citoyenneté implique l'égalité entre les membres d'une même communauté.

La citoyenneté est donc une institution qui varie à travers le temps en fonction des groupes qui entrent et sortent de cette institution et qui en transforment le contenu et l'apparence. Elle sert principalement à octroyer et garantir des droits aux membres égaux qui se reconnaissent comme faisant partie d'une même communauté, et l'inclusion dans cette communauté peut être négociée soit par la violence (par exemple passage de la domination de l'aristocratie sous l'Ancien Régime à celle de la bourgeoisie après la révolution française), soit par des processus de réincorporation (par exemple intégration et naturalisation des populations migrantes à l'époque contemporaine).

Différents courants théoriques et politiques existent qui expliquent la manière dont ces droits citoyens sont fondés (Janoski et Gran 2002).

Ainsi, la tradition libérale place l'emphase sur l'individu, et lie les droits citoyens aux libertés fondamentales qui sont naturellement attachées à chaque homme. Dans cette perspective, les droits citoyens les plus importants sont les droits civiques et les droits politiques, et les droits sociaux ne sont pas soulignés, ils peuvent même être inexistants lorsque la citoyenneté s'incarne dans les organisations politiques les plus

libérales.

Les traditions communautariennes et républicaines placent quant à elles l'emphase sur la communauté plutôt que sur les individus. Pour ces traditions, les droits citoyens sont donc fondés principalement au regard de la poursuite de ce qui est le meilleur pour la communauté. Dans cette approche, droits et obligations vont donc de pair, notamment l'obligation de développer des vertus civiques qui peuvent conditionner l'accès aux droits.

Les traditions démocratiques et néo-républicaines fondent les droits citoyens sur la capacité des individus à atteindre leurs objectifs à travers la participation aux activités communautaires, c'est-à-dire à agir non plus comme des individus particuliers mais comme des citoyens.

La tradition postmoderne quant à elle fonde les droits des citoyens sur les droits universels, ou droits de l'homme. Les droits citoyens ne sont alors que l'inscription particulière dans toutes les communautés de citoyens des droits universels attachés à tous les hommes afin de garantir l'effectivité de ces droits.

La citoyenneté étant définie avant tout comme l'appartenance à une communauté, la question des migrants dans la citoyenneté renvoie alors à celle de leur statut d'*outsider*, et des conditions qu'il leur faut remplir pour atteindre un statut d'*insider*, et bénéficier des droits et de la protection qui accompagnent le statut de citoyen. C'est pourquoi l'ensemble de la littérature sur la citoyenneté des migrants s'attache aujourd'hui à étudier comment les migrants peuvent prétendre aux droits civiques, politiques et sociaux dans le pays d'accueil, mais aussi les conserver dans le pays d'origine. La problématique de la citoyenneté

des migrants pensée dans le cadre de la définition de la citoyenneté donnée ci-dessus renvoie donc bien prioritairement aux questions de statut et de droits, d'exercice de ces droits, et à celle des pratiques développées par les migrants pour rejoindre le statut d'*insiders* et prétendre au statut de citoyen.

16. Dimensions formelles, politiques et substantive de la citoyenneté des personnes mobiles qualifiées

Dans la partie qui suit, nous illustrons la manière dont nos interviewés discutent et investissent ces différentes dimensions de la citoyenneté que sont son aspect formel (statut et droits), politique (exercice de ces droits) et substantif (pratiques).

Il apparaît cependant très vite que notre population de recherche développe très peu d'intérêt pour la citoyenneté telle qu'elle est définie classiquement, mais aussi vis-à-vis de l'acquisition des droits citoyens dans les lieux qu'ils habitent et vis-à-vis de l'*exercice* de la citoyenneté, qui se traduirait par une implication dans des luttes et des mouvements revendicatifs visant à intégrer la communauté des citoyens.

C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de nous éloigner de la manière dont la littérature sur la citoyenneté pour les migrants discute de ce concept (comme un statut impliquant des droits, comme l'exercice de ces droits, comme une pratique) pour nous intéresser plus spécifiquement et sans *a priori* théoriques à la manière dont les interviewés eux-mêmes définissent la citoyenneté, et au type d'actes ou d'activités qu'ils définissent dans le registre de la citoyenneté. Nous constaterons alors que cela nous conduit à déplacer la question de la citoyenneté des migrants telle qu'elle est posée par l'ensemble de la littérature – c'est-à-dire la question de la sauvegarde des droits attachés à la citoyenneté à travers la situation migratoire - vers celle de la dimension morale de la citoyenneté, c'est-à-dire l'exercice d'une

citoyenneté active qui implique l'intégration de l'individu dans une communauté et sa collaboration au bien-être de cette communauté. Dans cette optique développée par les interviewés, la question des droits citoyens s'efface au profit de la question des responsabilités des citoyens.

16.1. Une citoyenneté formelle ?

La première question à nous poser concerne la signification que les interviewés attribuent à la dimension formelle – ou légale - de la citoyenneté. En effet, la première dimension de la citoyenneté est son aspect légal qui sanctionne l'appartenance d'un individu à un corps politique capable de lui garantir un statut légal, les droits et la protection qui vont de pair avec ce statut. Sentiment d'appartenance et citoyenneté formelle sont donc conçus pour aller de pair.

C'est bien cet aspect légal de la citoyenneté qui est le plus spontanément cité par nos interviewés lorsque nous leur demandons de définir ce qu'ils entendent par citoyenneté. La plupart d'entre eux l'ont d'abord définie comme l'appartenance formelle à un Etat entraînant la possession d'une nationalité. Il semble donc que la citoyenneté et la nationalité soient étroitement liées dans la manière dont ils définissent ce qu'ils entendent par citoyenneté. La citoyenneté est pour eux avant tout un concept normatif qu'ils associent à la possession formelle d'une nationalité et donc, d'un passeport. Pour la totalité des interviewés cependant, la possession d'une certaine nationalité n'implique pas d'allégeance ou d'exclusivité vis-à-vis de l'État ou de la société dont ils

sont formellement membres, ce qui reflète leur détachement déjà mentionné à l'égard de leur pays d'origine ou de toute considération nationale ou étatique en général. La possession d'un passeport ne va pas de pair avec un sentiment d'appartenance au pays ou à la communauté nationale du pays qui a délivré le passeport.

De ce fait, leur rapport à cette dimension formelle de la citoyenneté est plutôt éminemment stratégique. Tiago nous en offre un bon exemple :

> « *Et tu as toujours la nationalité portugaise, tu comptes pas changer de nationalité ?* Pour moi ça a très peu d'importance. Si il y avait des avantages pratiques ce serait peut-être un truc important mais par rapport à la pratique, pas du tout par rapport au principe. » (Tiago)

Le lien établi entre citoyenneté et passeport est particulièrement révélateur de la manière dont la citoyenneté est pour eux d'abord une question pratique qui a plus à voir avec la possibilité de la réalisation d'un mode de vie particulier (mobilité, flexibilité sur le marché du travail) qu'avec un sentiment d'identité et d'appartenance envers une communauté. Pour Sachin par exemple, la citoyenneté, qu'il assimile d'abord à la nationalité, conditionne la manière dont il peut vivre à l'étranger et les pays où il peut se déplacer.

> « Last year I applied for the [Belgian] citizenship. The biggest reason obviously was the freedom that provides the fact that you have this nationality. Being EU, you don't have to submit any paper, you can have any kind of

visa, any kind of work flexibility. » (Sachin)

C'est donc tout naturellement qu'il a entamé les démarches pour acquérir la nationalité belge, même s'il n'a aucun désir de se sentir belge, de s'assimiler à la société belge, ni même de rester en Belgique encore pour une longue période. Il n'exprime pas non plus son désir d'acquérir la citoyenneté belge comme une volonté de se protéger ou de faciliter son accès à certains services, comme les aides sociales. Seules les possibilités de voyager et travailler en Europe sans avoir à affronter les difficultés liées à un statut d'extra-européen sont mentionnées. La citoyenneté dans sa dimension formelle est donc tout à fait déconnectée à la fois des droits et devoirs qu'elle implique – mis-à-part du droit de posséder un passeport – et du sentiment d'appartenance ou d'allégeance vis-à-vis du pays (ou de la communauté nationale) dont ils possèdent la nationalité.

C'est la même chose pour Ani, qui, à travers l'acquisition de la nationalité belge, vise la citoyenneté européenne qui lui permettrait plus facilement de travailler n'importe où en Europe.

> « *Et donc tu veux avoir la nationalité belge pour que ce soit plus pratique ?* Yes, the traveling is fine, but for working it's more difficult if you don' have the European citizenship. » (Ani)

Aida également est consciente qu'ajouter la nationalité belge à sa nationalité marocaine faciliterait sa vie.

> « *Ca signifie que si tu restais longtemps en Belgique par exemple tu demanderais la nationalité belge?* Je sais pas. C'est pas que je la veux mais ce serait plus pratique... » (Aida)

La citoyenneté dans sa dimension formelle est donc d'abord perçue comme un statut qui facilite ou au contraire complique le style de vie mobile. C'est pourquoi les interviewés européens en général ne mentionnent pas de volonté de changer de nationalité, sauf si ce changement peut faciliter leur style de vie.

> « *Ta nationalité est espagnole, et tu n'as jamais fait de demande pour une autre nationalité ?* Non, ça m'intéresse pas. Peut-être je le ferai pour des raisons de visa, on sait jamais. Si je le fais ce sera pour des raisons pratiques. Mais sinon j'ai pas envie de changer du nationalité, c'est trop compliqué. » (Javier)

> « *So your nationality is Bulgarian?* Yes, for now, maybe next year I'll decide to get the Belgian one, although I'm not sure if it will make a big difference. » (Lucy)

> « *And you don't want to apply for the Belgian nationality?* No. So far I haven't consider it. Maybe if I really stay here... but it's not really necessary, there is no benefit to have the Belgian instead of the Slovenian. That doesn't change so much. With the European citizenship it's the same. » (Maja)

La citoyenneté est donc d'abord comprise dans sa dimension pratique et stratégique. Aucun interviewé souhaitant acquérir la citoyenneté

belge ne mentionne l'acquisition de cette citoyenneté – les démarches à effectuer qui mènent à une naturalisation – dans le registre de l'intégration. La possibilité de l'acquisition de la citoyenneté formelle du pays de résidence est donc totalement déconnectée pour eux du 'parcours d'intégration' promu par les instances politiques.

Cette conception de la citoyenneté dans sa dimension formelle confirme la tendance épinglée par les études transnationales qui ont mis en avant la complexification de la relation entre citoyenneté et sentiments d'appartenance localisés du fait de la migration. Le rapport stratégique à la citoyenneté de nos interviewés dénote un manque total d'allégeance ou de relation exclusive à un Etat en particulier, ou bien à une communauté nationale. De ce point de vue, ils ressemblent plutôt aux citoyens flexibles étudiés par Ong (1999), terme qui « describes maneuvers of mobile subjects who respond fluidly and opportunistically to dynamic borderless market conditions » (Ong 2006 ; 501). En effet, à travers une étude portant sur les transmigrants chinois qualifiés, les conclusions d'Ong (1999) révèlent que la citoyenneté n'est plus comprise par eux comme une étape sur le chemin de l'intégration et de la reconnaissance dans le pays d'accueil, mais que ces transmigrants chinois exercent plutôt une forme de citoyenneté 'flexible'. Cette flexibilité recouvre différentes dimensions : d'abord, elle se réfère aux voyages et aux déplacements géographiques qui conduisent les sujets à répondre de manière fluide et opportuniste aux changements locaux des conditions politiques et économiques. En ce sens, la mobilité elle-même permet à certains individus de bénéficier de certaines opportunités sans se laisser limiter par un attachement à des

lieux particuliers. Ensuite, la flexibilité recouvre la capacité de ces individus à accumuler des citoyennetés multiples, et donc à posséder plusieurs passeports qui leur permettent de voyager à travers le monde avec plus de facilité. La flexibilité renvoie également à la conception d'une citoyenneté comme 'capital symbolique' qui facilite l'acceptation culturelle dans différents sites géographiques. Ce capital symbolique inclut le passeport, mais aussi l'éducation, le comportement général etc. La citoyenneté est alors perçue par les individus comme quelque chose qui peut être stratégiquement accumulé. Dans ce cadre, la citoyenneté comme relation privilégiée à une nation et à un Etat perd de sa substance, pour devenir un capital, voir une 'carte de visite' qu'il faut stratégiquement entretenir.

Des études plus récentes sur ces mêmes transmigrants chinois, notamment au Canada, nuancent cependant ce portrait. Par exemple, si elle confirme bien le rôle stratégique de l'acquisition de la citoyenneté et sa dimension flexible pour la communauté transmigrante chinoise au Canada, l'étude de Waters (2009) révèle également que cette situation n'exclut pas une volonté de la part de cette population de s'intégrer à la communauté canadienne, et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'égard du pays. Ainsi, « 'flexible' (transnational) migrants can also experience strong feelings of belonging while desiring to participate fully in Canadian society » (Ib. ; 640). Cependant, le développement de ce sentiment d'appartenance ne semblerait aller de pair qu'avec une présence de long-terme dans le pays d'accueil, cela même lorsque les pratiques transnationales sont maintenues.

Le cas de nos interviewés semble différent de celui des transmigrants chinois étudiés par Waters. La dimension formelle de la citoyenneté qu'ils associent tous immédiatement à la nationalité et à la possession d'un passeport particulier se laisse bien appréhender comme une citoyenneté flexible. Il n'est fait mention dans les interviews d'aucune dimension d'exclusivité, d'allégeance qui lierait le citoyen à une nation ou un Etat en particulier, que ce soit vis-à-vis du pays d'origine ou de destination. La citoyenneté apparaît plutôt comme un capital symbolique, une 'commodité' facilitant ou au contraire contrariant les plans de vie, en particulier la capacité à voyager et à s'établir à l'étranger pour y travailler. De ce point de vue, les interviewés européens ont tous exprimé qu'ils ne comptaient pas changer de nationalité, ni demander la citoyenneté belge puisque cela n'ajouterait rien aux droits ou aux facilités qu'ils possèdent déjà en tant que citoyens de l'Union Européenne. Il est donc clair qu'ils ne conçoivent pas l'acquisition de la citoyenneté du pays dans lequel ils résident comme une étape indispensable indiquant une volonté d'intégration, ou une allégeance envers ce pays.

Les interviewés extra-européens au contraire sont presque tous impliqués dans des démarches d'acquisition de la nationalité belge, mais la seule raison invoquée pour cela est l'avantage que confère le fait, dans les mots de Sachin, « of being EU » eu égard à la possibilité de travailler n'importe où en Europe sans démarches bureaucratiques excessives. Avoir le 'bon' passeport est aussi une manière de se distinguer des migrants pauvres de même origine nationale. Dans le cas de Ceylan ou Aida par exemple, voyager avec un passeport marocain ou turc peut signifier le risque de se voir refuser l'accès à certains

territoires, ou compliquer l'acquisition de visas, alors même que leurs qualifications et leur travail les amènent à voyager souvent.

Contrairement à Waters (2009), nous n'avons constaté chez aucun des interviewés le développement de sentiments d'appartenance envers la société et l'État belge qui peut s'expliquer par l'absence d'une volonté de résider à long-terme en Belgique, ou bien par le développement de liens communautaires qui ont plus à voir avec la communauté cosmopolite urbaine bruxelloise qu'avec la société belge.

De même, la question des droits citoyens accolés au statut légal garantit par la citoyenneté est totalement absente du discours des interviewés. Le seul droit mentionné par les interviewés, parmi les droits civiques, politiques et sociaux classiquement adossés au statut de citoyen est le droit de vote. Aucun n'a mentionné l'importance de la possession légale du statut de citoyen pour accéder aux droits sociaux par exemple. Nous interprétons ce résultat à la lumière de leur capacité à être autonomes et détachés de toutes structures nationales de solidarité. En étant 'entrepreneurs de soi-même', les interviewés ne comptent plus réellement sur les avantages sociaux ou politiques qui vont de pair avec la citoyenneté formelle. Ils comptent avant tout sur leurs propres forces et capacité à rebondir.

16.2. Une citoyenneté politique ?

Le deuxième aspect de la citoyenneté exploré par la littérature concerne sa dimension politique, c'est-à-dire l'exercice des droits qui sont accordés par l'appartenance à un corps politique et la possession du statut de citoyen. La dimension politique de la citoyenneté recouvre l'exercice des droits politiques individuels, communautaires et d'appartenance (Janoski et Gran 2002 ; 15). Ainsi, les droits politiques individuels auxquels la citoyenneté donne accès concernent le droit de voter, d'être élu représentant, de s'informer librement et de manifester. Les droits politiques communautaires recouvrent la liberté de se constituer en partis politiques ou d'en rejoindre un, de se constituer en syndicats ou d'en rejoindre un, de créer des mouvements sociaux et des formes d'opposition, de se joindre à des mouvements de protestation, de bénéficier de droits spécialement conçus pour les minorités. Enfin, les droits politiques d'appartenance concernent le droit à la mobilité, le droit de demander la naturalisation, le droit d'asile et les droits culturels.

Parmi ces différents droits associés à la dimension politique de la citoyenneté, le droit de vote a été le seul cité par les interviewés, réduisant de ce fait le champ des droits politiques associés au statut de citoyen au seul exercice du vote. C'est ce que révèle la réponse de Sachin à notre question concernant ses activités politiques lorsqu'il assimile les activités politiques au seul exercice du vote.

> « *And do you have any political activity ?* No. I don't vote. » (Sachin)

Même si la plupart des interviewés citent et identifient le vote comme une activité politique qui a à voir avec la citoyenneté, la plupart n'exercent pas ce droit. En effet, beaucoup avouent ne pas voter du tout, ni dans le pays d'origine, ni dans le pays d'accueil. Certains interviewés comme Sachin ont affirmé ne pas se soucier du tout de cette dimension politique de la citoyenneté, et ne voter nulle part.

> « *Do you vote somewhere?* No. » (Maja)

> « *Et est-ce que tu votes en Espagne?* De temps à temps. Non mais en fait je vote pas vraiment, nulle part. » (Javier)

Pourtant, la plupart des discours des interviewés témoignent d'un intérêt pour la politique, principalement d'ailleurs pour le devenir politique de leur pays d'origine et très peu pour les pays d'accueil.

De ce fait, certains ont affirmé continuer à voter dans le pays d'origine. La raison évoquée la plupart du temps est la présence de la famille dans le pays d'origine, et donc l'impact des choix politiques sur la vie de leurs proches.

> « *And do you have some political activities in Bulgaria?* You can vote electronically, I voted for the Parliament. My family is still there, I don't care for the country but I care for the people. » (Lucy)

> « *So you still care for the greek politics?* Yes, I have my

family there. » (Mahi)

> « *Et tu votes encore en Espagne?* Quand eux me permettent oui, mais la dernière fois je n'ai pas reçu les documents à temps. Mais oui pour le moment je continue à voter dans mon pays. » (Gustavo)

> « *And do you have any political activities?* I vote in Portugal, except for the last one, I was in Brussels. » (Barbara)

> « And I vote in Turkey, I vote here in Brussels for the Turkish elections. » (Ceylan)

> « *You still vote in Italy?* Yes, yes. » (Saviero)

Cependant, leur discours ne révèle pas pour la plupart un attachement fort à l'exercice du vote qui serait compris comme une manière privilégiée d'exercer leur citoyenneté, comme en témoigne Mahi, qui ne vote en Grèce que lorsqu'elle en a la possibilité facilement.

> « A year ago I voted in Greece because I was there, but this year I didn't vote, I didn't come back for that » (Mahi).

Markus, dont le discours témoigne d'abord d'un fort intérêt pour la politique suédoise, finit par révéler que lors des dernières élections suédoises, il n'a pas eu la patience de faire la file et d'attendre de pouvoir accéder au bureau de vote à Bruxelles.

> « I vote in Sweden, I see the news. I don't care about Belgian politics. I care more about what happens in Sweden. But I didn't vote in the last Swedish election because, it would take me an hour, and I didn't have an hour, so then I left. » (Markus)

Si l'on divise les droits qu'offrent la citoyenneté politique en deux domaines, les droits politiques (voter et être élu) et les droits à la participation (manifester, rejoindre un syndicat ou un parti politique, etc.), force est de constater que si certains interviewés exercent leurs droits politiques en votant, aucun ne mentionne exercer un droit à la participation.

Tiago par exemple en est une bonne illustration :

> « *Et toi tu as déjà été impliqué dans des activités politiques ?* Non. Jamais d'implication dans un parti, dans une association ni rien. » (Tiago)

Cette dimension de la citoyenneté politique ne semble pas faire sens pour eux. Plusieurs raisons sont évoquées.

La première concerne le manque de confiance dans les institutions politiques formelles. Mahi par exemple explique son désintérêt pour la politique depuis la crise économique qui a sévèrement touché la Grèce, et les jeux politiques qui s'en sont suivis. Par conséquent :

« Now I'm very disappointed in politics. » (Mahi)

C’est la même chose pour Tiago qui dit :

> « Moi je me sens super sceptique politiquement, et j'ai du mal, surtout au niveau national, à croire à ce qu'on me dit, parce que... j'aimerais bien penser qu'en Europe les choses sont pas comme ça, je pense qu'elles sont un peu comme ça aussi, mais peut-être moins, je pense dans les pays du Sud c'est pire. Au Portugal tu t'habitues à voir cette relève permanente de politiciens qui sont toujours les mêmes, et après tu t'habitues à voir les gamins qui rentrent dans les juventude, les jeunesses politiques, et qui font ça comme si c'était un métier, c'est à la fin du compte des gens qui savent rien faire et après c'est ceux qui dirigent tout ce qui se passe. Tu vois donc du coup il y a un côté de scepticisme et de désillusion qui fait que tu te dis bon à la fin c'est pareil. » (Tiago)

Ceylan exprime que :

> « In Turkey, I lost my faith to political parties. » (Ceylan)

Javier quant à lui exprime un intérêt global pour la politique. Il affirme lire les journaux et se tenir au courant des affaires du monde, mais il révèle en même temps un grand manque de confiance envers la politique politicienne classique, et donc ne voit pas pourquoi il devrait s’investir dans une forme de citoyenneté politique.

> « *Et c'est quelque chose qui t'intéresse la politique ?* Si je suis intéressé mais je crois pas aux politiciens. »

(Javier)

La seconde raison concerne un manque d'intérêt général pour la politique et les activités politiques, par exemple :

> « Et tu t'intéresses un peu à la politique ? Oui, enfin non disons… moyennement. » (Tiago)

> « But I'm not really interested in politics. » (Lucy)

La troisième raison invoquée concerne le manque de volonté de s'investir à long terme dans un contexte local quel qu'il soit, alors que les interviewés ciblent ce facteur comme étant un prérequis pour un engagement qui fasse sens.

Gustavo l'exprime bien quand il explique pourquoi il n'a fait aucune démarche pour pouvoir voter aux élections communales de Bruxelles :

> « *Et tu avais voté aux élections communales à Bruxelles ?* Non ça non. Je ne l'ai pas fait, parce que... quand même je trouve que voilà, Saint Josse où j'habitais avant, même si tu habites là-bas, pour le moment je suis là que depuis 3 ans donc voilà, je me rends compte que c'est un quartier qui appartient aux gens qui habitent là depuis toujours. Maintenant je viens de déménager près de Montgommery. Peut-être si tu restes longtemps dans un quartier, là je vais considérer de commencer à voter, ou si je décide de rester là, je pourrais considérer quand même de voter ou d'essayer de changer quelque chose. Mais ici si dans quelques mois je vais partir c'est un peu, je vote pour une élection dans mon quartier et après je vais quitter, donc ça sert à quoi, ça sert à qui ? Quelqu'un

> qui doit voter c'est quelqu'un qui va habiter là pour longtemps. Parce que moi je savais que j'allais quitter Saint Josse après un an. Donc ça sert à quoi de changer les choses et après je vais quitter le quartier... » (Gustavo)

La mobilité en elle-même et le style de vie temporaire qu'elle implique, en plus de leur détachement des instances nationales du pays d'origine ou d'accueil semblent donc bien être des facteurs qui poussent les interviewés à désinvestir la dimension politique de leur citoyenneté. En effet, la dimension nationale des engagements politiques traditionnels tels que militer pour un parti politique ou rejoindre un syndicat peut également apparaître comme un frein pour des personnes désengagées de tout sentiment d'appartenance national.

Cette dernière raison, qui regarde la dimension nationale de la plupart des engagements politiques classiques qui appartiennent au registre de la citoyenneté, nous renvoie à la question des nouvelles échelles de la citoyenneté. En effet, le discours de la plupart des interviewés rattache plutôt leur citoyenneté, et le sentiment d'appartenance à une communauté qui va de pair avec elle, à des échelles urbaines et locales plutôt qu'à des échelles nationales ou étatiques. Ainsi, s'il apparaît que leur *nationalité* est clairement liée à un Etat, ils peuvent exprimer leur *citoyenneté* plutôt en relation avec une ville.

C'est ce qu'illustre cette parole de Gustavo quand il dit :

> « Ma nationalité elle est espagnole. Mais ma citoyenneté maintenant c'est belge, non en fait c'est bruxellois, c'est lié à une ville plutôt qu'un pays. » (Gustavo)

Ainsi, leur sentiment d'appartenance se déploie plutôt à partir du lieu concret et connu de leur quotidienneté immédiate.

> « Si je me sens citoyenne quelque part, je me sens une citoyenne bruxelloise. » (Chiara)

Cette phrase de Chiara ne traduit pas un sentiment d'allégeance exclusif à Bruxelles, mais plutôt la manière dont elle lie sa citoyenneté avec le lieu qu'elle investit 'pour le moment'. Si elle décide de partir vivre dans un autre pays, ce sentiment d'être « citoyenne quelque part » l'accompagnera et se rattachera au prochain lieu de vie qu'elle investira. Comme l'exprime Lucy, la citoyenneté peut même être liée à la compagnie pour laquelle on travaille, puisque la citoyenneté est avant tout liée au lieu qui est investi.

> « Citizenship is where your roots are for the moment, where you build something, it could be a company or a city. » (Lucy)

Cependant, ce sentiment d'appartenance ne concerne ni la nation ou l'État belge, échelle qui ne fait sens pour aucun des interviewés.

> « *Donc ce que tu me dis c'est que tu n'es pas une citoyenne belge, mais que tu peux dire que tu es une citoyenne de Bruxelles, ou plus localement du quartier du Bailli?* Oui. » (Aida)

> « *So, as a citizen, you feel more Bruxellois than Belgian?* Yes, definitively yes. Cause I don't really identify with

Wallonia or... » (Joe)

> « But even if I don't have the legal citizenship here, I belong here, I belong to the city. It's not a legal definition, but of course... I can consider myself as a Brussels citizen, more Brussels than Belgium, for sure. It becomes very difficult to draw a line. If someone lives here, is he a citizen? You should be involved, invested in the city, maybe being a stakeholder. » (Christian)

La question de l'investissement, de la relation au lieu est importante dans la manière dont les interviewés expriment leur citoyenneté. Elle se rattache au lieu, au local, pour peu que ce lieu fasse sens, qu'il ne reste pas un lieu de passage.

> « Un citoyen c'est quand même faire partie d'une communauté, je fais partie d'une communauté à Bruxelles. Je suis dans une certaine façon un citoyen de Bruxelles. Pour moi la citoyenneté c'est différent d'habiter quelque part. Je peux habiter pendant 30 ans quelque part et ne pas me sentir un citoyen de cet endroit. Il y a des gens qui vivent à Matonge depuis les années 60, et ils sont restés plus congolais que les congolais de Kinshasa. Et ils ne sont pas bruxellois du tout. Moi je connais des siciliens ici à Bruxelles, ils sont restés des vrais siciliens. Je suis intégré à Bruxelles avec une communauté, et on partage peut-être une forme de citoyenneté globale, peut-être européenne. » (Maurizio)

Cette nouvelle importance du lieu, du local, comme échelle de la

citoyenneté est bien documentée par les *citizenship studies*, et particulièrement par les *urban studies*. En effet depuis quelques années, l'ensemble de la littérature sur la citoyenneté urbaine souligne à quel point la ville, et particulièrement - à l'ère de la globalisation - la ville globale, est devenue un espace crucial pour la citoyenneté, notamment parce qu'il est spécialement propice à la formation de nouvelles revendications. En effet, « being at the interstices of global networks of flows of commodities, services, capital, labour, images and ideas, the global city, both as a milieu and object of struggles for recognition, engenders new political groups that claim either new types of rights or seek to expand modern, civil, political and social rights » (Sandercock 1998 in Isin 2000 ; 6). Bien plus, la ville globale est considérée aujourd'hui comme un des lieux stratégiques pour l'expression politique des populations migrantes. Effectivement, la ville globale accueille un bon nombre d'acteurs dont l'expérience du sentiment d'appartenance ne s'exprime pas forcément dans le cadre national (Sassen 2000), comme c'est le cas pour certains migrants, notamment notre population de recherche. Mais elle est aussi le lieu où se croisent différentes forces qui revendiquent chacune la ville : les forces de la finance et de l'entreprise, celles des *business elites*, mais aussi celles des travailleurs peu qualifiés, des migrants, des nationaux, etc. La ville devient donc à la fois un espace à partir duquel s'expriment les revendications, en même temps qu'elle est un espace à revendiquer par les acteurs en présence qui ont un usage différencié de la ville. En ce sens, la ville globale peut devenir un lieu par excellence du politique, des revendications collectives, en particulier pour les migrants qui n'expérimentent pas de liens nationaux forts, mais qui se retrouvent

dans cet espace de vie localisé qu'ils espèrent investir.

Pourtant, il nous faut constater que si les personnes que nous avons interviewées expriment bien un sentiment d'appartenance lié à la ville et à la communauté urbaine, et donc une forme de citoyenneté urbaine, ce sentiment d'appartenance ne débouche pas sur une citoyenneté politique active locale. Il semble qu'un sentiment d'appartenance à la société 'proximale' dans laquelle la personne mobile vit, sans référence à une quelconque activité politique dans la ville, soit la seule manière dont elle définit sa 'citoyenneté urbaine' :

> « La citoyenneté c'est pas une appartenance formelle, mais une appartenance à la société dans laquelle tu vis. Moi je suis intégré dans la société bruxelloise, je suis citoyen bruxellois. D'ailleurs je pense que j'ai vécu ici suffisamment pour pouvoir être considéré un citoyen belge. Le problème c'est que je n'ai pas vécu 6 ans d'affilée ici. C'est plus un citoyen bruxellois que belge, je connais pas vraiment la Belgique. J'ai visité des fois, un jour, j'ai été à la mer du Nord. » (Javier)

En conclusion, leurs discours révèlent que leur sentiment d'appartenance à une certaine communauté urbaine ne se traduit pas par un investissement politique de la sphère publique via des activités telles que le vote, l'implication dans des mouvements sociaux, etc. Ce que les interviewés ont identifié comme un exercice de leurs droits citoyens se limite uniquement au vote (pour certains seulement) dans le pays d'origine quand ils en ont la possibilité. Le lien qui lie les interviewés

à la ville, et qu'ils interprètent dans le registre de la citoyenneté ne s'incarne donc pas pour eux dans la poursuite d'activités politiques classiques visant à transformer la communauté ou à lui donner une orientation. Ces activités ne sont pas exercées du tout, même à l'échelle locale urbaine.

L'exemple de l'abstention générale des interviewés lors des dernières élections communales bruxelloises quand ils avaient l'opportunité d'y participer est à cet égard un bon exemple de la manière dont leur attitude et leurs intérêts remettent en question la manière dont la littérature sur la citoyenneté appréhende la citoyenneté politique pour les migrants. Comme mentionné dans la première partie de cette thèse, de nouvelles règles voient le jour depuis une vingtaine d'années qui tentent d'intégrer les migrants aux processus et à la vie politique du pays d'accueil. Il est par exemple possible pour les citoyens européens de voter et d'être éligible aux élections au Parlement européen et aux élections communales dans l'État membre où ils résident dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. Bon nombre de recherches (voir par exemple Strudel 2002) étudient aujourd'hui la citoyenneté des migrants à partir de ces possibilités qui leur sont offertes de participer à la vie politique d'un pays dont ils n'ont pas forcément la nationalité. Pourtant, il nous faut constater que si ces droits associés à la citoyenneté politique existent, ils n'intéressent pas du tout nos interviewés. Aucun n'a mentionné avoir voté aux dernières élections communales bruxelloises, ni n'a fait preuve d'une quelconque volonté d'y voter aux prochaines élections. C'est le cas de Saviero et Ani par exemple :

« *And did you vote for the elections here in Brussels ?* No

I didn't. I'm registred at the Commune but... » (Saviero)

« En tant qu'étrangère tu as quand même accès au vote communal à Bruxelles. Tu le savais ? Oui, mais bon... *» (Ani)*

La question de la possession des droits citoyens politiques pour les migrants et de la possibilité qu'ils puissent les exercer, alors même qu'elle est au cœur des préoccupations des *citizenship studies*, semble bien complètement absente du discours et des préoccupations des personnes mobiles qualifiées que nous avons rencontrées.

16.3. Une citoyenneté en actes ?

Si les interviewés se désintéressent majoritairement de la possibilité d'exercer leurs droits citoyens, c'est-à-dire par exemple qu'ils ne cherchent pas à exercer leur droit de vote à Bruxelles quand ils le peuvent, ou ne trouvent pas important d'être représentés ou de s'exprimer dans les arènes politiques classiques, on peut se demander alors s'ils comprennent leur citoyenneté principalement comme une pratique qui a plutôt à voir avec le quotidien, la défense de certaines valeurs ou l'inscription personnelle dans des activités collectives transnationales ou locales de revendication. La citoyenneté est-elle avant tout pour eux une 'citoyenneté en acte' ?

La globalisation, en connectant les espaces et en intensifiant les relations sociales via le mouvement géographique et les flux, a généré

de nouvelles identifications, affinités et hostilités au-delà des frontières. La citoyenneté dans sa conception natio-centrée a ainsi perdu de son sens, mais peut être redéfinie à partir de l'action de revendiquer, qui peut prendre place dans n'importe quel site et à n'importe quelle échelle. Dès lors, la question de la citoyenneté comme 'acte' permet de découpler le statut de citoyen et son contenu légal et politique, qui ne semble pas faire sens pour les interviewés, de ce qu'Isin et Nielsen (2008) appellent des 'actes de citoyenneté'. La citoyenneté devient alors principalement définie en tant qu'elle est une pratique. En effet, comme le rappelle Pell (2008 ; 148), « the rights of citizenship are produced through, and are a result of, practices by those involved in specific struggles to define, alter, and expand the meaning of belonging within a political community ». En ce sens, la communauté politique ne se résume pas à l'État. La citoyenneté peut donc être étudiée en dehors de la relation entre un individu, ou une communauté, et l'État. Elle peut faire l'objet d'une étude anthropologique ou ethnographique qui s'intéresse aux actes du quotidien qui redéfinissent la communauté politique et ses droits, quelle que soit l'échelle de cette dernière. Dans cette perspective, le citoyen n'est pas le national, ou le votant, mais il est le « claimants of rights » (Isin et *al.* 2009 ; 368). Cette redéfinition de la citoyenneté par les actes transforme la manière dont la littérature a pensé la citoyenneté jusqu'alors, notamment pour les migrants. Comme l'explique Isin et *al.* (Ib. ; 369-370), « as debates continue over these aspects (status versus practice, domination versus empowerment, formal versus substantive, national versus transnational), new actors, sites and scales of citizenship have emerged that complicate the ways in which citizenship is enacted not only as membership but also as

claims ». Dès lors, « the manifold acts through which new actors as claimants emerge in new sites and scales are becoming the new objects of investigation. This changes our conception of the political as well as of citizenship ».
L'intérêt d'appréhender la citoyenneté à partir des actes de citoyenneté réside donc principalement dans :

1) Le fait que la citoyenneté peut être appréhendée indépendamment du contexte national et du statut de l'acteur dans la société (migrant ou non, intégré ou non, faisant partie d'une minorité ou non, présent légalement sur le territoire ou non, etc.), puisque « the actors of citizenship are not necessarily those who hold the status of citizens » (Ib. ; 370). Cela s'applique donc bien à notre population de recherche dont tous les individus ne possèdent pas la citoyenneté européenne, et donc un statut formel de citoyen en Belgique, ainsi qu'à la possibilité pour eux d'exprimer leur citoyenneté dans des arènes locales ou non-nationales qui semblent avoir plus de sens pour eux.

2) Le fait que la notion d'actes de citoyenneté permet d'élargir la notion même de politique, qui se détache alors des pratiques communes comme le vote ou l'engagement dans un parti politique pour révéler la manière dont les acteurs redéfinissent et attribuent du sens à la notion de citoyenneté. Cela correspond bien au désintérêt manifesté par les interviewés pour les activités politiques 'classiques'.

Alors qu'ils perçoivent les *pratiques* de citoyenneté comme des actions neutres et répétitives qui ne remettent pas en cause le système, la communauté politique ou les droits citoyens, Isin et Nielsen (2008) définissent l'*acte* de citoyenneté comme une rupture de l'habitus.

L'acte de citoyenneté, à la différence de la pratique de citoyenneté, est posé par des citoyens qui transforment les pratiques établies, les normes et les statuts et créent de nouvelles possibilités, de nouveaux espaces à partir desquels revendiquer et imposer de nouvelles obligations. Ce faisant, Isin et Nielsen distinguent entre le citoyen actif et le citoyen activiste. Le citoyen actif est celui qui est engagé dans des pratiques de citoyenneté qui perpétuent l'habitus (par exemple le vote, le syndicalisme, l'appartenance à un parti politique). Le citoyen activiste quant à lui, s'engage dans des 'ruptures créatives' qui ouvrent la possibilité à la création de nouveaux habitus.

> « How do we understand 'acts of citizenship'? The term immediately evokes such acts as voting, taxpaying and enlisting. But these are routinized social actions that are already instituted. By contrast, acts make a difference. We make a difference when we actualize acts with actions. We make a difference when we break routines, understandings and practices. That is why the common term 'making a difference' puts its emphasis on 'difference'. That means the order of things will no longer be the way it was. Making a difference introduces a break, a rupture. Thus, to make a difference is to act; to act is to make a difference. » (Isin et *al.* 2009 ; 379).

Isin distingue également entre l'acte et l'action. Il définit l'acte comme la situation ontologique qui crée l'acteur, qui actualise à son tour son acte à travers l'action. L'acte de citoyenneté permet donc la création de nouveaux sujets, qui, précisément à travers ces actes, se différencient

des sujets qui évoluent dans l'habitus. Les actes de citoyenneté sont donc des actes disruptifs qui font émerger des sujets qui, à travers ces actes, se subjectivent différemment.

L'acte de citoyenneté est défini comme : « those acts that transform forms (orientations, strategies, technologies) and modes (citizens, strangers, outsiders, aliens) of being political by bringing into being new actors as activist citizens (claimants of rights and responsibilities) through creating new sites and scales of struggle » (Isin et Nielsen 2008 ; 39).

C'est donc l'acte de citoyenneté qui transforme les sujets en citoyens, et ultimement, en citoyens activistes. Les actes de citoyenneté constituent ceux qui les posent comme ceux qui possèdent le droit de réclamer des droits. Ils produisent également des nouveaux sites de contestation, d'appartenance, d'identification et de luttes qui diffèrent des sites classiques tels que le bureau de vote, etc., et ils lient entre eux des territoires et des échelles divers, urbains, nationaux, transnationaux, etc.

Isin et *al.* (2009) donnent un exemple d'actes de citoyenneté en considérant la lutte des sans-papiers et leur occupation en 1996 de l'Église Saint Bernard à Paris qui fut l'occasion pour eux d'émettre des revendications, comme le droit de rester en France ou d'être régularisés. Ce faisant, les sans-papiers n'ont pas simplement revendiqué leur droit de rester en France, mais aussi leur droit de revendiquer. L'exemple donné par Isin éclaire quatre dimensions fondamentales des actes de citoyenneté : 1) ils ne se contentent pas de perpétuer des manières de faire déjà établies, mais ils créent de nouvelles manières d'être citoyens. 2) Ils visent la justice. 3) Ils remettent en question la loi. 4) Ils créent

de nouvelles manières d'être politique.

Puisqu'au sens d'Isin, le discours des interviewés révèle qu'ils ne développent pas de *pratiques* de citoyenneté (à part le vote pour certains), il reste la question de leurs *actes* de citoyenneté. Cependant, la manière dont Isin conçoit les actes de citoyenneté se distingue de la manière dont les interviewés eux-mêmes définissent leur propre citoyenneté 'en acte', ou bien en d'autres termes, la manière dont ils exercent leur citoyenneté. Alors que pour Isin la citoyenneté 'en acte' transforme le sujet en citoyen activiste porteur de pratiques disruptives, la manière dont les interviewés définissent leur citoyenneté 'en acte' a plutôt à voir avec leur insertion dans la communauté dans laquelle ils vivent, ainsi qu'avec le comportement qu'ils adoptent vis-à-vis de cette communauté. Ainsi, la citoyenneté 'en acte' renvoie pour eux au partage d'une vie en commun dans la quotidienneté, et non pas à la pratique d'activités disruptives à même de transformer les manières d'être politique.

En effet, aucune des personnes interviewées ne mentionne un engagement réel et personnel à même de les transformer en citoyens activistes, c'est-à-dire selon Isin en 'claimants of rights'. Aucune activité pouvant être classée dans cette catégorie de l'acte de citoyenneté n'émerge de leurs discours, qu'elle soit posée individuellement, collectivement, à un niveau local ou transnational, dans un des pays d'accueil ou dans le pays d'origine. La seule référence faite à ce genre d'investissement par certains interviewés concerne la signature de pétitions en ligne, mais nous ne pouvons pas considérer que cette activité suffise à les transformer en citoyens activistes, puisqu'un acte de citoyenneté « exercises a right that does not exist or

a right that exists but which is enacted by a political subject that does not exist in the eyes of the law » (Isin 2012 ; 13).
Par contre, nous trouvons dans leurs narratifs certaines références à ce qu'ils nomment eux-mêmes une citoyenneté « en acte », ou bien « un exercice quotidien de la citoyenneté », qui n'a cependant que peu à voir avec la définition de l'acte de citoyenneté proposée par Isin.

A travers cette expression, il s'agit principalement pour les interviewés de décrire un mode d'être ensemble civique, une manière pour eux de se comporter dans la quotidienneté de leur vie selon des codes de bonne conduite qu'ils assimilent à la citoyenneté. Ceci est d'une importance capitale, puisque cela nous permet de constater un glissement dans la manière même dont le terme citoyenneté est utilisé, et donc dans la manière dont le contenu même de la citoyenneté évolue.

17. Reconfiguration de la notion de citoyenneté : responsabilisation et éthique

Comme nous l'avons évoqué, si la citoyenneté est généralement comprise comme une appartenance à un corps politique, et la possibilité de participer au façonnement du destin de la communauté, c'est que le statut de citoyen – et donc d'*insider* - offre avant tout des droits. Ainsi, les notions de citoyenneté et de droits ont toujours été intimement mêlées.

C'est pourquoi les *citizenship studies* en général, quand elles discutent de la citoyenneté des migrants, s'attachent principalement à étudier la manière dont les droits qui vont de pair avec la citoyenneté peuvent être conservés en situation migratoire, et comment les migrants eux-mêmes luttent pour conserver et étendre leurs droits. La difficulté qui surgit du discours des personnes mobiles qualifiées que nous avons interviewées concerne alors leur désintérêt manifeste pour cette dimension de la citoyenneté, celle qui est attachée à la jouissance et à l'exercice des droits citoyens. Leurs discours sur la citoyenneté déplacent le focus des droits citoyens vers les devoirs citoyens, autrement dit vers la question de la citoyenneté comme responsabilisation.

Cela implique deux conséquences :

1) La manière dont la majorité des *citizenship studies* pense la question de la citoyenneté pour les migrants ne permet pas d'appréhender la situation des personnes mobiles qualifiées que nous avons rencontrées,

principalement parce que cette définition de la citoyenneté comme statut et droits, exercice de ces droits et pratiques ne fait pas sens pour eux.

2) Le discours des interviewés révèle une reconfiguration de la notion de citoyenneté. Elle se détache de ses référents classiques - statut juridique impliquant une appartenance à un ordre juridico-politique auquel est attaché des droits et des devoirs politiques, sociaux, culturels, civiques – pour se connecter plutôt à une dimension morale impliquant une responsabilisation des individus.

La manière dont les interviewés définissent leur citoyenneté ‘en acte’ nous renvoie principalement aux deux éléments détaillés ci-dessous.

17.1. Communauté et quotidienneté

Le premier élément qui définit la manière dont les interviewés comprennent l'exercice de la citoyenneté concerne la dimension de l’intégration dans une communauté (principalement pour les interviewés une communauté urbaine) qui s’incarne dans la banalité de la quotidienneté. C’est ce que remarque Gustavo lorsqu’il lie sa citoyenneté 'concrète' à son inscription dans une communauté.

> « [Etre citoyen c’est] participer à la vie d'une ville plutôt. C’est pas uniquement attaché à la nationalité. Quelqu'un qui paie ses taxes, quelqu'un qui prend les transports en commun, qui participe à la vie culturelle d'une ville, qui participe dans la vie des quartiers. Donc faire partie d'une

communauté. » (Gustavo)

Mais il lie aussi sa citoyenneté à sa connaissance de la ville et à ses connaissances dans la ville.

> « *Alors ça veut dire quoi concrètement être citoyen?* Moi je bois des bières dans les bars belges, je fais l'effort d'apprendre le français pour communiquer au super marché en français, un peu faire comme quelqu'un qui habite depuis toujours à Bruxelles pourrait faire un peu, aller au cinéma, aller au théâtre, aller manger, partager avec mes amis, voilà. C'est pourquoi je crois que les expats par exemple ils arrivent pas à être citoyens d'une ville parce qu'ils restent toujours là dans un monde haut niveau disons et ils ont pas l'habitude de faire des choses de la vie courante, d'aller au marché aux puces, à l'abattoir acheter de la viande, des fruits. C'est vivre la vie courante. » (Gustavo)

La dimension de la quotidienneté apparaît également comme un élément important. Il semble que la citoyenneté 'en acte', comme le dit Gustavo, c'est « vivre la vie courante ».

> « [Etre citoyen], c'est être avec la population avec laquelle tu vis à un moment donné. Pour moi c'est plus que le statut juridique, ça se traduit dans ta vie quotidienne. » (Aida)

Cette connexion entre citoyenneté et vie communautaire revient fréquemment chez les interviewés. Barbara par exemple identifie la citoyenneté simplement au fait d'être intégré et de vivre dans une

société.

> « Citizenship is about living in a society. » (Barbara)

Sachin ajoute que cette quotidienneté doit se vivre dans le respect des normes.

> « *So, you are saying that citizenship is a question of sharing and learning?* Yes, be respectful, learn by talking and sharing with the community you live in. » (Sachin)

Joe ajoute au respect des normes qui régissent la vie communautaire l'importance de contribuer à la communauté.

> « I guess citizenship is more about living in a community, being a member of that, and contribute to that community. » (Joe)

Aida développe en liant sa citoyenneté à ce qu'elle peut faire pour son quartier :

> « Il y a des choses qu'on peut faire agir par exemple à des moments ponctuels quand ton quartier a besoin. » (Aida)

La citoyenneté est donc une question d'intégration dans une communauté quelle qu'elle soit (c'est-à-dire pas nécessairement une communauté nationale, ou la communauté du pays d'origine), et concerne la vie quotidienne dans cette communauté. La question de l'acte politique n'apparaît absolument pas dans cette définition. Elle est plutôt remplacée par la question de la contribution de l'individu à la

communauté. Comme le signale Joe, il s'agit de « contribute to that community ». Ou comme le dit John :

> « Citizenship is integration in the city you live in, yes, I mean it's like integration. It's having an impact where you live, in your community. That's the social part, the only one. » (John)

Cette contribution peut prendre différentes formes, comme nous l'explicitons dans le chapitre suivant.

17.2. Contribution, attitudes et valeurs

Le deuxième élément qui émerge de la manière dont les interviewés définissent leur citoyenneté 'en acte' concerne cette contribution à la communauté, qui consiste principalement en l'adoption d'un 'bon' comportement. Ainsi, Joe définit la citoyenneté comme la contribution à une communauté

> « by playing according to the rules, and the norms. » (Joe)

Cette connexion entre citoyenneté et comportement est notée par Javier qui s'étonne :

> « Citoyen… Tu es citoyen quand tu es quelqu'un de civilisé, tu es un bon citoyen, non ? Tu vois il y a toujours ces mots ensemble, être un bon citoyen. Donc être un citoyen ça veut dire avoir un comportement civique, voilà c'est ça. » (Javier)

La citoyenneté en acte concerne donc l'adoption d'un comportement civique dans la relation de l'individu avec sa communauté. Comme l'exprime Mahi :

> « Citizenship, being a good citizen... Citizenship has the meaning of being good in the society. » (Mahi)

Ceylan place à la base de la citoyenneté l'importance d'être d'abord une bonne personne afin de pouvoir ensuite être bon pour les autres.

> « I believe in individual honest behavior, or individual honor. That's why I want to be a good person, to be good to others. » (Ceylan)

Cette importance du bon comportement est aussi constatée par Markus qui lie citoyenneté, comportement et valeurs.

> « Citizenship is how you behave in certain situations. And values... » (Markus)

Christian définit la citoyenneté de la même manière lorsqu'il ajoute à l'aspect légal de la notion la question du bon comportement, ou d'être une « bonne personne ».

> « So, you have the legal part of citizenship, but also you have to be good, be a good person, try to help the community, through work or whatever, you improve the city, and I think it's very important. » (Christian)

En résumé, la définition qui semble émerger de la citoyenneté à travers

les discours de l'ensemble des interviewés est la suivante : la citoyenneté est l'intégration d'un individu (le citoyen) à une communauté (quelles que soient sa composition et son échelle) et la participation à cette communauté par l'adoption d'un comportement civique dans la vie de tous les jours.

Cette définition nous éloigne des préoccupations de la majorité des *citizenship studies* qui s'inquiètent du maintien des droits citoyens des migrants. En effet, il apparaît que la question des droits inhérents à la citoyenneté est complètement évacuée dans la définition que donnent les interviewés de la notion de citoyenneté.

Cette conception de la citoyenneté explique la majorité des discours des interviewés qui lient la dimension de la solidarité et de la responsabilité individuelle vis-à-vis de la collectivité avec la notion de citoyenneté 'en acte'. En effet, dans un premier temps, il nous a semblé tout à fait étrange que la plupart des interviewés, bien qu'ils mentionnent ne pas s'impliquer dans des activités politiques, activistes ou revendicatives, développent pour la plupart un discours autour de l'importance des notions de solidarité, de responsabilité, et un intérêt très clair pour les domaines liés au développement Nord-Sud. Certains interviewés ont eux-mêmes travaillé dans le domaine du développement. Christian a travaillé pour Avocats sans frontières, Aida et Javier travaillent pour une boîte de consultance dans le domaine du développement, Saviero a travaillé en Ouganda pour la coopération, Lara poursuit un master en études du développement.

D’autres aimeraient s’investir dans le domaine du développement. C’est le cas de Sachin par exemple, qui bien qu’il travaille dans le privé depuis toujours à un haut niveau de responsabilité, confie :

> « I also have the inclination to work in NGO's, cause I'd like to be able to do certain things for the community, because I believe anyone can put some time to bring the community up. Because whatever I do right now I'm not satisfied. You know working for the company, it's not for people who need that more and need help. In India it could be better, you find a lot of people there that need a kind of support. » (Sachin)

Javier exprime aussi l’importance que revêt son travail dans le milieu du développement qui lui permet de se concentrer sur les gens et de développer sa solidarité :

> « Oui, aussi parce que... je sais pas si les jeunes encore de nos jours ils croient encore en être super méga riches. On devient moins matérialiste parce que on se rend compte des dégâts que ça crée d'être dans une société de consommation. Et aussi il y a de plus en plus de campagnes de marketing sur les dégâts de tout ça. Moi je reste toujours fidèle à la solidarité. J'aime bien travailler dans les pays en voie de développement, et donc c'est un peu ça. Et c'est aussi le partage, rester humain, transparent, ne pas faire des trucs sales. » (Javier)

Le paradoxe qui existe entre leur ‘inaction’ politique manifeste et le discours qu’ils développent sur l’importance de la solidarité s’explique donc par leur conception particulière de la citoyenneté ‘en acte’, qui ne

concerne pas la poursuite d'activités disruptives au sens d'Isin, mais plutôt la possibilité « [of being able] to do certain things for the community » (Sachin). La citoyenneté en acte est donc plutôt définie comme un rapport de solidarité et de soutien mutuel, elle s'incarne plus dans le champ de la relation inter-personnelle, du social, et dans le registre du don que dans celui du politique.

Maja va même jusqu'à opposer activités politiques classiques et solidarité. Alors que nous discutons de la crise des migrants, elle déclare :

> « Most people would help migrants, sign petitions, attend a demonstration, but... I believe that right now it's more important that if you see someone in front of you that need help, you could help. If you have an accident here, most of the people would just watch. But me I would help. » (Maja)

Pour elle, la solidarité immédiate dans la communauté est plus importante que les activités politiques qui peuvent être exercées pour soutenir des causes plus larges. Elle ne s'implique pas dans des activités de volontariat, mais elle reste attentive aux autres :

> « If I see that there is a need somewhere, or if somebody asks me something, I will help. I'm gonna be happy to do it. » (Maja)

Pour exprimer cette importance de faire des choses pour la

communauté, Lara parle de « rendre quelque chose au monde », de « faire sa part », de « faire une différence ».

> « I think I want to add something to this world, or give someone a hand, who is not as privileged as me, and I don't want to be the savior or something, I know... it's not like this. But I just feel that I'm privileged and I also don't have this guilt feeling you know but I know that I'm in a position where I can do a lot of things, or I can do my part or my share, and why not do it? I want to do something to achieve this equality, or I could maybe make a difference in some people's life. » (Lara)

C'est pourquoi lorsque nous l'interrogeons pour savoir comment elle incarne cet idéal, elle ne nous fait pas part d'une quelconque activité politique, mais plutôt de son expérience en tant que volontaire pour la *International European Federation for Intercultural Learning* et de son regret de ne plus avoir le temps aujourd'hui de faire du volontariat, qui est la manière pour elle de « rendre quelque chose à la communauté ».

> « Before I was also a volunteer at the International European Federation for Intercultural Learning, working with kids between 15 and 17, but I'm not anymore. And for me volunteering was very important and now it's been a few years that I don't do anything, but I feel like I would like to do something. » (Lara)

C'est la même chose pour Aida, qui, quand nous lui demandons si elle peut identifier des situations ou des événements où elle estime avoir exercé une forme de citoyenneté, nous parle de ses expériences de

bénévolat, et exprime son regret de ne pas encore avoir développé d'autres activités du même type depuis qu'elle est à Bruxelles :

> « En fait avant j'étais membre d'Amnesty International et j'avais développé à Poitiers la branche jeune d'Amnesty International, et avec des amis à moi et tout, et c'était vraiment sympa, parce qu'on parlait de problèmes universels mais avec une action très très localisée donc, dans la ville, là c'est quelque chose que j'avais envisagé, de rejoindre Amnesty International à Bruxelles. Aussi, avant de trouver mon boulot ici, je voulais aller aux Petits Rien, mais ça s'est pas fait. Je voudrais aussi donner du soutien à des projets, à des personnes qui voudraient lancer des projets dans des domaines que je connais, de manière bénévole pour des personnes qui en ont besoin. » (Aida)

Cette importance du lien social, de la solidarité et de la communauté dans la manière dont les interviewés définissent la citoyenneté est également notée par John. Après toute une vie passée à travailler comme chef d'entreprise et à développer des activités très lucratives, il déclare aujourd'hui :

> « Today I don't do much money anymore. It's all about people now. » (John)

La citoyenneté est donc avant tout une question de

> « improving the community, and values are very important. » (Christian)

Ainsi, alors que pour Isin l'acte de citoyenneté disruptif transforme le sujet en citoyen, pour les interviewés le sujet se transforme en citoyen principalement lorsque : 1) il se soucie de sa communauté (ici la communauté locale). 2) Il développe un sentiment de responsabilité vis-à-vis de sa communauté et cherche à s'y impliquer et à l'améliorer. On le constate, la dimension du *making claims* ainsi que celle de la possibilité de jouir et d'exercer les droits inhérents à la possession formelle de la citoyenneté sont complètement évacuées des discours de nos interviewés sur la citoyenneté. La citoyenneté se recentre autour des questions de l'appartenance à la communauté, du comportement à adopter dans cette communauté ainsi que de la responsabilité qui lie l'individu à cette communauté. Il s'agit pour les citoyens de se sentir responsables de leur communauté immédiate, de leur prochain.

Comme nous l'avons signalé, la question qui sous-tend les *citizenship studies* quant à la citoyenneté pour les migrants est traversée par celle des échelles géographiques de cette citoyenneté : locale, transnationale, globale, nationale, etc. Ce que semble révéler la parole des personnes mobiles qualifiées que nous avons rencontrées, c'est que la citoyenneté est bien l'objet d'un déplacement d'échelle, mais qui s'applique à deux niveaux :

1) D'abord au niveau géographique, puisque la communauté dont parle les interviewés n'est plus celle de la nation, mais plutôt celle du voisinage, ou de la ville.

2) Ensuite, ce passage d'une échelle à une autre concerne le passage de l'exercice de la citoyenneté de la sphère publique à la sphère privée. Il

semble en effet que pour les interviewés, la citoyenneté s'exerce principalement dans la chaleur des rapports humains, de la relation-interpersonnelle, finalement, dans l'espace privé.

Il s'agit donc d'un renversement dans la manière dont la citoyenneté a été comprise depuis les origines, puisque comme le souligne Arendt (1983), la citoyenneté qui depuis les grecs signale une manière politique d'être ensemble « est définie en opposition à cette sorte d'association naturelle que constituent la famille ou le foyer ».

Ainsi, la définition du citoyen n'a plus rien à voir avec celle proposée par Arendt (1995), qui le définit comme : « cet homme qui quitte le domaine privé pour exercer la liberté politique avec ses semblables ». Si pour elle le citoyen naît lorsqu'il sort du domaine privé, il semble que les interviewés adoptent une définition de la citoyenneté opposée qui fait du citoyen celui qui est actif justement dans les sphères privées de la relation inter-personnelle. Le citoyen est celui qui est activement responsable des membres de sa communauté, qui travaille à leur bien-être.

John offre une bonne illustration de cette compréhension privée et éthique de la citoyenneté. Alors qu'il n'a jamais pris part à aucune activité politique, ne s'est jamais investi dans aucune lutte visant à réclamer des droits, ne vote pas, n'a jamais rejoint de groupes activistes particuliers, etc., il est très engagé dans une association (*Serve the city*) visant à apporter de l'aide et des conseils à tous les bruxellois. Il s'occupe en particulier de conseiller ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, il ne ménage ni ses efforts ni son temps, il considère qu'il a le devoir de faire partager son expérience de

chef d'entreprise et d'aider ceux qui possèdent la même volonté de réussir et la même soif de nouveauté que lui. Cette association vise en particulier les plus défavorisés, par exemple les jeunes en rupture sociale ou en décrochage scolaire, ainsi que les migrants. Dans ce cadre, John a développé un rôle de mentor qui lui tient très à cœur. C'est d'ailleurs ce qui l'a poussé à répondre au message que nous avions laissé sur le forum d'InterNations visant à rencontrer des personnes dont le profil correspond à cette recherche. Il estime de son devoir de partager son expérience et l'interprète comme une manière de participer à la vie de la communauté locale, de rendre un peu de ce qu'il a reçu. Quand nous lui demandons de décrire une activité qui, selon lui, fait de lui un citoyen, il nous raconte une de ses occupations du dimanche après-midi. John habite à Uccle et aime sortir le week-end pour marcher en forêt. Il y a quelques années, il a pensé qu'il pouvait profiter de ces sorties dominicales pour connaître mieux et participer plus activement à la vie des habitants de sa commune. Il a donc imprimé et distribué des flyers dans les boîtes aux lettres des rues avoisinantes pour proposer à ceux qui voulaient approfondir leurs connaissances linguistiques de l'accompagner dans ses promenades dominicales et profiter de ce temps à l'extérieur pour discuter avec lui en anglais, langue qu'il maîtrise parfaitement, ou en allemand, qui est sa langue maternelle. John comprend ces activités comme un exercice de sa citoyenneté, qu'il interprète très clairement dans le registre de la responsabilité, comme un devoir qu'il rend à sa communauté.

John n'est pas le seul à situer sa citoyenneté dans ce registre. Ceylan par exemple estime exercer sa citoyenneté en privilégiant les commerces locaux, ce qu'elle fait afin de donner un coup de pouce à

l'économie locale. Chiara nous explique se sentir citoyenne lorsqu'elle prend le temps de discuter avec les habitants de son quartier, en particulier les commerçants immigrés qui tiennent des commerces ethniques ou des épiceries. Elle se fait un devoir de s'arrêter régulièrement pour demander des nouvelles de leur famille. Elle est très fière de son investissement dans la communauté, cela se reflète notamment à travers la manière dont elle parle des personnes qu'elle fréquente dans sa salle de sport d'Anderlecht, principalement des personnes défavorisées issues de la migration. En discutant et en partageant des moments de vie avec des personnes moins favorisées alors qu'elle même fait partie des plus favorisés, Chiara développe son 'souci pour les autres'. Mahi, qui habite à Molenbeek-Saint-Jean, s'est investie deux heures par semaine dans l'école des devoirs de son quartier. Elle aide les enfants, en particulier les enfants primo-arrivants à faire leurs devoirs. C'est cette activité qu'elle mentionne spontanément quand nous lui demandons comment elle exerce sa citoyenneté. Mahi estime qu'ayant eu la chance de recevoir une éducation de haut-niveau, il est de son devoir de rendre de cette manière une partie de ce qu'elle a reçu et de se montrer solidaire des plus défavorisés. De la même manière, Christian qui est en couple avec une équatorienne issue d'un milieu moins favorisé que lui, nous explique comment il accepte fréquemment d'aider (par exemple en dispensant des conseils juridiques ou économiques) la communauté équatorienne à Bruxelles que fréquente la famille de sa compagne. Irina, qui travaille avec des enfants, situe également son travail dans le registre de la citoyenneté, comme une activité qui participe à la cohésion sociale et lui permet de s'investir dans la vie des autres.

Ainsi, le volontariat et l'entre-aide sont perçus par l'ensemble des interviewés comme des activités citoyennes par excellence. Ce discours nous éloigne fortement d'une compréhension de la citoyenneté comme jouissance et exercice de droits, pour recentrer cette notion autour de la question des devoirs. La citoyenneté est comprise par la plupart des interviewés dans le registre du devoir, devoir rendre, devoir être. La notion de responsabilités, et donc de responsabilisation des individus apparaît alors comme centrale dans cette redéfinition de la notion de citoyenneté.

18. Une citoyenneté morale

Le discours des interviewés sur la citoyenneté semble donc révéler un tournant dans la manière dont la citoyenneté s'articule à différents concepts et contenus. Elle quitte progressivement les dimensions attachées au statut légal, aux droits civiques, politiques et sociaux et à la possibilité de transformer l'être politique pour s'aventurer sur un terrain plus 'moral'. Ce tournant 'moral' constaté dans la manière dont la citoyenneté est redéfinie actuellement est adressé par Muehlebach (2012) qui développe l'idée selon laquelle la citoyenneté connaît aujourd'hui un glissement, qu'elle est passée d'une citoyenneté sociale à une citoyenneté 'éthique'. Pour lui, la citoyenneté éthique est une forme de solidarité, mais bien différente de celle qui a prévalu tout au long du 20^{e} siècle avec le développement de la citoyenneté sociale. Pour l'auteur, la citoyenneté éthique est d'abord une toute nouvelle manière de conceptualiser l'existence collective, la manière dont elle est produite et se reproduit. Alors qu'au 20^{e} siècle, ce que T.H. Marshall (1950) a appelé la citoyenneté sociale voit le jour fondée principalement sur des systèmes de redistribution et un Etat fort, la citoyenneté éthique au contraire promeut une théorie de l'ordre social et des formes de subjectivités qui sont opposées à la citoyenneté sociale. La citoyenneté sociale a renforcé la communauté nationale puisque cette dernière était comprise comme le seul intermédiaire capable de construire un pont entre la diversité des classes et des générations. Ce faisant, les citoyens étaient liés entre eux par une égalité formelle et un espace politique commun. La citoyenneté éthique au contraire enferme les citoyens dans

l'espace intime de la société de bien-être (Ib. ; 43), elle pousse les citoyens à s'imaginer liés les uns aux autres par des liens moraux et affectifs, plutôt que par des liens sociaux et politiques, et plutôt à travers leurs devoirs que leurs droits. Muehlebach (Ib.) reprend les mots de Gramsci (1971 ; 204-205) pour décrire ce déplacement contemporain de la définition de la citoyenneté : la citoyenneté éthique consiste plus à présent en des actes héroïques dispersés posés par des sur-hommes qu'en des efforts collectifs. Elle est plus le résultat d'agrégats nomades que d'actions collectives.

En transformant la définition de la citoyenneté, la citoyenneté éthique transforme également la définition du citoyen. Elle est désormais articulée dans des termes individualistes, volontaristes et affectifs. Alors que la citoyenneté a toujours été basée sur un certain universalisme et une égalité formelle (bien que de tous temps certaines catégories ont été exclues de la citoyenneté, elles ont pu émettre des revendications et être réintégrées sur le principe de l'égalité (voir Isin 2002)), les citoyens 'éthiques' expérimentent un universalisme d'un type complètement différent, non plus fondé sur l'égalité mais plutôt sur des expériences humaines génériques d'amour et de solidarité. Dans cette configuration, les liens entre les citoyens ne proviennent plus de leur égalité en statut et en droit, ou bien de leur partage d'un espace public commun, mais ils sont issus des actes 'moraux' des acteurs individuels envers les plus faibles, les plus souffrants.

La question de la citoyenneté devient alors celle de la morale, de la compassion, des vertus. « Citizens' capacities to tap into the innermost stirrings of the heart and to act upon these stirrings – in other words, to engage in proper modes of care for the self – have become the basis for

good citizenship » (Muehlebach 2012 ; 104). Le don, la compassion deviennent une préoccupation politique, et ce faisant, le souci de soi et le souci des autres deviennent étroitement liés.

Pour transformer ces affects et ce souci de l'autre en actions pratiques, une série de discours politiques, idéologies, préceptes moraux etc. s'articulent. Muehlebach identifie trois éléments qui participent à la production de citoyens éthiques, tournés vers la souffrance et les besoins des autres :

1) Un management public des vertus : par exemple via les lois qui entourent les activités bénévoles et qui créent un cadre légal enfermant les élans charitables, la compassion et la solidarité dans une rationalité étatique qui donne une forme et une direction particulière aux affects spontanés.

2) Une éducation des désirs : par exemple via les programmes éducatifs, les cours de citoyenneté à l'école, les programmes d'éducation au développement qui développent 'le cœur' et les sensibilités sur base d'une conception de l'action et de la citoyenneté fondée sur l'empathie et non sur la raison.

3) Un art de souffrir, d'écouter et de ressentir : par exemple à travers la pratique du volontariat, le développement de l'empathie, la capacité de se mettre à la place des autres.

A travers ces dispositifs, l'éthique est présentée comme un prérequis à la création de la collectivité et des communautés. Les bonnes intentions, les actes charitables doivent dépasser la sphère privée ou familiale et apparaître en public pour produire une solidarité sociale. Comme le signale Muehlebach, cette nouvelle conception de la solidarité et des

liens entre citoyens change fondamentalement le sens de l'espace public. Pour la citoyenneté éthique, le bien commun est basé « on nothing more than private individuals with human or spiritual interest in common » (Ib ; 46). Ainsi, la sphère publique se privatise à travers les sentiments des citoyens, elle apparaît comme l'extériorisation d'intentions intérieures, comme un espace construit à partir du désir des citoyens de se lier, de sympathiser, et de s'occuper les uns des autres. On assiste donc à une 'humanitarisation' de la sphère publique qui fait de la compassion et de l'empathie privées des individus des vertus publiques essentielles. En réalité donc, ce que l'apparition de la citoyenneté éthique révèle, c'est avant tout la transformation de la question sociale en question morale.

Cette moralisation de la citoyenneté est également notée par Schinkel (2010) qui parle de « virtualization » de la citoyenneté, processus qui déplace le débat de la question de la possession d'une citoyenneté formelle vers une question morale. C'est dans le cadre d'une étude sur les politiques migratoires du gouvernement néerlandais et d'une réflexion sur le recours de plus en plus fréquent à la notion de citoyenneté dans ce contexte que Schinkel place son analyse. Il remarque que depuis une vingtaine d'années, la notion de citoyenneté est au cœur des politiques d'intégration, et est devenue équivalente à celle d'intégration. Cette équivalence conduit au fait qu'aujourd'hui, le citoyen est perçu non pas comme celui qui possède le statut formel de citoyen, mais d'abord comme une personne bien intégrée dans la société, qui participe à son développement et son bien-être. Cela conduit à deux conséquences : 1) la citoyenneté est de plus en plus

comprise comme une citoyenneté morale, au détriment des aspects formels de cette dernière. 2) La citoyenneté est 'virtualisée', en ce sens qu'elle est à la fois devenue équivalente à la possession et à l'exercice de vertus spécifiques, mais aussi que la citoyenneté formelle (la possession d'un statut citoyen et des droits correspondants) disparaît (se virtualise) au profit d'une citoyenneté morale qui fait du citoyen celui qui exerce les vertus et adopte les bons comportements.

Schinkel note que ce renversement de la notion de citoyenneté implique désormais que les migrants prouvent d'abord leur citoyenneté morale, en s'intégrant dans la société d'accueil et en adoptant les codes qui la régissent avant de s'engager dans les démarches qui leur permettront d'acquérir la citoyenneté formelle du pays d'accueil, alors que le parcours était auparavant inverse. La citoyenneté est désormais assimilée à la citoyen active – comprise comme la somme des actions entreprises par les individus pour s'intégrer à une communauté donnée et, en son sein, adopter les bons comportements - et, indépendamment des statuts formels, il n'y a plus de citoyens sinon des citoyens actifs.

Cette moralisation de la citoyenneté va de pair avec une responsabilisation de la citoyenneté (Schinkel et van Houdt 2010) puisque l''activation' de la citoyenneté est désormais perçue comme relevant de la responsabilité de l'individu. C'est ainsi que le manque d'intégration de certains migrants est désormais considéré avant tout comme un manque de *volonté* de la part des individus d'entrer dans une démarche de citoyenneté active. Les auteurs remarquent également que les discours qui assimilent la citoyenneté à l'intégration se déploient particulièrement autour des migrants d'origine non-occidentale, particulièrement en Europe autour des migrants de confession

musulmane.

Pourtant, comme nous le montrons dans le chapitre suivant, les discours qui portent sur la citoyenneté active et qui font de la citoyenneté une affaire d'éthique et de responsabilités se développent partout en Europe, et concernent tous les individus, migrants ou non, qu'importe leur origine.

18.1. La citoyenneté active

Nous avons déjà rencontré cette notion de citoyenneté active dans la seconde partie de cette thèse lorsque nous avons discuté de l'insertion du programme Erasmus dans les politiques de *lifelong learning,* puisque selon les discours institutionnels, la mise en place de politiques de *lifelong learning* favorise la citoyenneté active. Cette notion est aujourd'hui largement répandue dans les discours des institutions nationales et internationales. Derrière l'idée de citoyenneté active se cache celle selon laquelle en travaillant tous ensemble dans un esprit de solidarité et de bon voisinage, les individus peuvent améliorer leur vie et celle de ceux qui les entourent (Gaynor 2011 ; 28). La citoyenneté active implique d'accepter la responsabilité de soi et des autres et d'être heureux de contribuer à leur bien-être, particulièrement à celui des moins favorisés. Ainsi, on comprend mieux que « active citizenship appears a panacea for dealing with much of the social fallout of our time » (Ib. ; 27).

Comme l'explique le Comité social et économique Européen (2012 ;

4), « la citoyenneté active est le ciment qui maintient la cohésion dans la société (…) Mais la citoyenneté active, c'est aussi faire preuve de solidarité à l'égard des autres, tenter de rendre à la société une partie de ce qu'elle nous a donné et faire tomber les barrières. C'est prouver que les 500 millions de personnes qui vivent en Europe sont interdépendantes et qu'en aidant les autres, nous nous aidons également nous-mêmes ». La citoyenneté active repose sur une série de valeurs communes et « fondamentales, notamment le respect de l'État de droit, la démocratie, la justice, la tolérance et l'ouverture d'esprit, ainsi que le respect des droits et des libertés d'autrui » (Ib. ; 7). Elle est aussi comprise comme un facteur d'intégration, notamment pour les migrants qui, en s'engageant dans des activités civiques, culturelles et politiques, peuvent « favoriser leur intégration plus rapide[ment] » (Ib.).

Parmi les activités qui relèvent de la citoyenneté active, le Comité social et économique Européen épingle en priorité le volontariat, qui est présenté comme étant un de ses éléments fondamentaux, mais aussi « voter et se présenter aux élections, enseigner et apprendre, soutenir une bonne cause, recycler, défendre l'environnement, militer » (Ib. ; 6). Le rapport *Indicators for monitoring active citizenship and citizenship education* (de Weerd et *al.* 2005) abonde dans ce sens. Deux activités sont principalement considérées comme partie prenante de la citoyenneté active : 1) le volontariat : comme pour le Comité social et économique Européen, le volontariat ici est considéré comme une activité fondamentale de la citoyenneté active. Il est compris comme toute activité non rémunérée visant l'amélioration de l'environnement des citoyens, c'est-à-dire comme une contribution à destination de la communauté (Ib. ; 17). 2) La participation politique : en votant, en

contactant ses représentants politiques ou en s'engageant dans un parti politique, en s'engageant dans des manifestations pacifiques, en signant des pétitions, en boycottant des produits, ou en participant à des débats publics dans la presse, sur internet, dans des réunions etc.

Le rapport établit également les conditions qui doivent être réunies pour qu'une citoyenneté active puisse émerger. 1) Les citoyens doivent pouvoir bénéficier de connaissances politiques et civiques. 2) Ils doivent pouvoir faire confiance au système politique. 3) Ils doivent avoir acquis une série de *valeurs* civiques : principalement la tolérance, la non-violence, la reconnaissance des droits humains. 4) Ils doivent avoir acquis une série de *compétences* civiques : principalement des compétences d'organisation, de communication, de prise de décision collective et de pensée critique. Pour acquérir ces prérequis, l'éducation civique, particulièrement à l'école est jugée fondamentale.

L'apprentissage de la citoyenneté active doit donc passer avant tout par l'éducation à l'école et à la maison. Il s'agit alors « d'éveiller la sensibilité sociale dès le plus jeune âge » (Ib. ; 8). Ainsi, *l'Avis du Comité économique et social européen sur "Les activités volontaires : leur rôle dans la société européenne et leur impact"* (2006 ; 2) recommande de « donner une plus grande place, au sein de l'enseignement primaire, aux activités pédagogiques consacrées au développement de la sensibilité sociale et à la participation à la résolution de questions sociales d'intérêt général ».

Ce faisant, la citoyenneté active doit aussi « facilite[r] l'établissement de contacts et de liens sociaux » (Comité social et économique Européen 2012 ; 8), elle participe donc au sentiment d'appartenance des

citoyens à une communauté. En attribuant ce rôle à la citoyenneté active et en l'érigeant en pilier de la citoyenneté européenne, les institutions européennes font de la citoyenneté active une citoyenneté essentiellement transnationale, le sentiment d'appartenance à une communauté transcendant les frontières.

Il nous faut constater que la perception de la citoyenneté telle qu'elle est explicitée par nos interviewés rejoint bien cette définition de la citoyenneté dans sa dimension morale et responsable qui est l'objet aujourd'hui de discours publics. En effet, les discours sur la citoyenneté active valorisent bien deux éléments qui ressortent des discours des interviewés et des conclusions de Schinkel et van Houdt (2010) et de Muehlebach (2012) : 1) la citoyenneté est perçue comme la possession de vertus, elle est donc avant tout une citoyenneté morale ; 2) elle concerne l'intégration et la vie des individus dans la communauté, quelle que soit cette communauté (transnationale, nationale, locale, urbaine etc.). Le discours des interviewés sur l'importance de la solidarité internationale et du volontariat comme expression de la citoyenneté sont également des marqueurs qui indiquent qu'ils ont bien intégré cette nouvelle manière de définir la citoyenneté, qui place le focus avant tout sur les devoirs des citoyens (devoirs qui s'articulent dans le registre moral) et l'importance de la responsabilisation individuelle.

18.2. Le volontariat comme expression de la citoyenneté active

Parmi les figures du citoyen actif, celle du bénévole est particulièrement mise en avant aujourd'hui. Le volontariat n'est pas une activité neuve, cependant elle est aujourd'hui construite sur un mode particulier. « Particular ideas of political community, notions of responsibility and conceptions of obligations to distant others, and the increasing formalisation of the non-governmental and voluntary sectors are shaping how contemporary volunteering is constructed » (Smith et *al.* 2013 ; 546). Cette forme de volontariat est actuellement encouragée et valorisée par les institutions politiques. L'Union Européenne par exemple s'est dotée d'un service volontaire européen (SVE, maintenant compris dans le programme Erasmus+) en 1996 (Cohen 2008) et considère que « les activités de volontariat constituent une riche expérience dans un contexte éducatif et d'apprentissage informel par laquelle les jeunes développent leurs aptitudes et leurs compétences professionnelles. Ces activités facilitent leur intégration sur le marché de l'emploi et contribuent à la citoyenneté active, tout en apportant des bénéfices aux communautés locales et en consolidant la cohésion sociale » (Recommandation du Conseil du 20 novembre 2008 relative à la mobilité des jeunes volontaires dans l'Union européenne).

Le volontariat, et le volontariat international en particulier, n'a cependant pas toujours été perçu comme une manière de promouvoir la citoyenneté active. Depuis un siècle, il a évolué parallèlement aux idéologies et politiques qui ont traversé les politiques d'aide au

développement. Dans la première phase des politiques de développement, quand le développement vise la modernisation, le volontariat international se développe d'abord dans le registre de la bienveillance et passe par des actes de charité, puis par des actes d'assistance technique et de transfert des connaissances. Avec le développement d'une conception du développement en termes de participation, comme une manière de promouvoir la citoyenneté et l'*empowerment* et alors que la société civile devient partie prenante des politiques de développement, il devient un apprentissage mutuel. Enfin, quand l'aide au développement se professionnalise sous la direction des ONG, il devient une manière pour les volontaires de bénéficier d'une première expérience professionnelle. Finalement, aujourd'hui, alors que les politiques de développement s'appuient sur les présupposés des droits de l'homme et s'orientent vers le paradigme des 'niches' (*fair trade*, *faith-based development,* etc.), le volontariat international s'articule aux notions de justice sociale, de citoyenneté globale, de développement personnel et de construction de la communauté (Smith et *al.* 2013 ; 549).

Ainsi, et comme le révèle le texte de la Commission Européenne sur le SVE, le volontariat est maintenant articulé dans les registres de la citoyenneté (active et globale), de l'employabilité, du développement personnel, de la consolidation des communautés locales et de la cohésion sociale. En ce sens, le volontariat international s'inscrit parfaitement dans les débats contemporains sur le cosmopolitisme et la nécessité de penser au-delà des frontières et des nations, et renforce en particulier l'idée de citoyenneté globale, puisque celle-ci est pensée avant tout comme « a stronger sense of collective and individual

responsibility for the world as a whole and to support the development of effective global institutions for tackling global poverty and inequality, environmental degradation and the violation of human rights (Linklater 2002 ; 317). Là encore, cette association entre citoyenneté globale et volontariat est relativement nouvelle comme le note Butcher (2003) qui remarque qu'au contraire d'aujourd'hui, les années sabbatiques ('the gap year') prises par les étudiants avant l'entrée à l'université dans les années 1970-1980 étaient comprises comme un décrochage dans l'esprit de Kerouac plutôt que comme une manière d'exprimer et d'accroître sa citoyenneté globale.
Au contraire, à présent les années sabbatiques dédiées au volontariat prises par les jeunes avant l'entrée à l'université sont organisées et encouragées par les politiques, et conçues comme « a normalising exercise in citizenship » (Heath 2005).

Le volontariat est une activité bien identifiée par les interviewés comme une activité citoyenne par excellence, en tant qu'elle signifie un investissement dans la communauté et reflète un sens de la solidarité et un souci pour les autres. Beaucoup ont exprimé l'importance qu'ils accordent à cette pratique. Nous avons mentionné le cas de Lara qui a été bénévole pour la *International European Federation for Intercultural Learning*. Aida a travaillé bénévolement pour Amnesty International, Joe a été professeur d'anglais bénévole à Quito, Javier a travaillé un an bénévolement pour Greenpeace. Nous avons mentionné l'implication bénévole de John dans l'association *Serve the city*. Mahi est bénévole dans une école de devoirs. Lucy a développé des activités bénévoles dans la communauté arménienne de son pays d'origine

quand elle était plus jeune. Hope regrette de n'avoir pas pu concrétiser son souhait de s'engager bénévolement dans Amnesty International quand elle vivait dans les UAE, mais elle s'est investie dans l'accueil des migrants à Leuven. Ani a travaillé bénévolement comme professeur d'anglais en Amérique latine. Maurizio, lui-même aveugle, a développé des activités bénévoles pour les personnes présentant un handicap. Même les interviewés qui ne servent pas ou plus comme volontaires dans des associations identifient cette activité comme un exercice de la citoyenneté.

Par exemple Tiago dit :

> « Oui la citoyenneté c'est ici avec les gens, mais pour le moment je suis pas vraiment engagé socialement, je devrais faire du bénévolat tu vois, aider les gens. Bon pour le moment on pourrait m'accuser d'être un mec égoïste qui est juste là... Je sais. » (Tiago)

Ainsi, on le constate, l'exercice de la citoyenneté passe désormais par une responsabilisation des individus qui sont appelés à se sentir responsables de leur communauté, quelle que soit l'échelle de cette dernière, et à adopter un bon comportement envers cette communauté, qui consiste principalement à adopter des attitudes vertueuses et à mettre au service de cette communauté leurs compétences et talents. On assiste alors bien à une reconfiguration de la notion même de citoyenneté, reconfiguration promue par les discours institutionnels et adoptée par les interviewés qui définissent eux-mêmes l'exercice de leur citoyenneté dans ces termes.

19. Technologies de citoyenneté

Nous avons vu dans la deuxième partie de ce travail comment la gouvernementalité néolibérale constitue les individus à travers des processus de subjectivation, qui passent par des dispositifs particuliers traversés de discours, arrangements institutionnels, architecturaux etc. Dans cette deuxième partie en particulier, nous avons mis à jour un dispositif de mobilité qui participe au façonnement de la subjectivité des interviewés, et nous avons souligné combien les discours qui entourent ce dispositif de mobilité développent une vision positive de la mobilité qui est reprise à leur compte par les interviewés.

Alors qu'*a priori*, il existe peu de rapports entre citoyenneté et mobilité, le lien établi dans les discours institutionnels entre ces deux notions, notamment via les discours développés à travers les programmes de mobilité Erasmus +, nous semble mieux éclairer la position des interviewés sur la citoyenneté. De la même manière que les pratiques *de* et *en* mobilité des interviewés révèlent la rationalité gouvernementale qui encadre cette mobilité, les discours sur la citoyenneté des interviewés révèlent également d'autres aspects de cette même rationalité.

Il nous semble quant à nous primordial de nous attacher à appliquer aux discours sur la citoyenneté de nos interviewés la même logique que celle que nous avons appliquée à leurs discours sur la mobilité. C'est-à-dire de les considérer du point de vue de l'insertion des interviewés dans des dispositifs, des discours, des rapports de pouvoir à même de

façonner leur subjectivité.

Il nous reste donc à voir dans quelle mesure les discours qui entourent la citoyenneté aujourd'hui et les transformations de la notion de citoyenneté que nous voyons à l'œuvre dans le discours de nos interviewés révèlent des techniques de pouvoir qui travaillent à travers une reconfiguration de la notion de citoyenneté, et ce que cela nous dit de l'évolution de la rationalité gouvernementale contemporaine.

19.1. Ethopolitics et ethopower

A travers une analyse des transformations des techniques de gouvernement en Angleterre depuis le dernier tiers du 20e siècle, Rose (2001) fournit une analyse des reconfigurations des concepts de société et de citoyenneté. A travers une réflexion sur « la troisième voie » (*the third way*) dans les politiques anglaises, Rose constate dans les discours politiques depuis le tournant des années 2000 un recours plus systématique à des notions telles que 'société civile', 'activisme civique', 'communautés' et 'responsabilisation'. Il analyse ce changement comme une tentative de création de liens d'un genre nouveau entre 'l'individuel' et le 'politique' qui s'appuient sur une conception anthropologique particulière : les êtres humains ne sont plus considérés comme des êtres sociaux comme cela a été le cas pendant les deux premiers tiers du 20e siècle, ni comme les êtres rationnels des discours de l'économie libérale classique sur la maximisation des intérêts individuels, ni comme des êtres 'psychologiques', c'est-à-dire mus par des forces et des désirs inconscients (Ib.; 1397-98). Les politiques de la troisième voie indiquent plutôt que les êtres humains

sont dorénavant considérés avant tout comme essentiellement éthiques, c'est-à-dire qu'on attend d'eux qu'ils se comportent comme des individus respectueux, responsables d'eux-mêmes et des autres membres de leur communauté. Désormais, les problèmes qui concernent la vie en commun, ce qui a trait à la chose publique, ne sont plus traités et rendus intelligibles comme étant des questions politiques ou sociales, mais bien comme des problèmes éthiques. Dans cette configuration, le politique ne se limite pas à donner la possibilité aux citoyens de voter ou d'être représentés, mais il doit promouvoir l'engagement des citoyens dans la destinée du collectif, ses intérêts économiques, sa stabilité sociale, voire même son bonheur.

Rose interprète donc ces politiques de la troisième voie comme une nouvelle technique de conduite des conduites, basée sur un gouvernement des conduites à travers l'éthique visant à façonner les subjectivités comme des subjectivités morales, responsables de soi et des autres.

Deux dimensions sont essentielles dans ce nouveau gouvernement par l'éthique : la dimension personnelle, et la dimension communautaire. En effet, les citoyens gouvernés à travers l'éthique sont supposés poursuivre une forme d'autonomie, mais celle-ci ne signifie pas que les individus doivent vivre leur vie de manière isolée et individualiste. Les citoyens sont plutôt appelés à s'insérer et à appartenir à des collectifs. Mais dans cet art gouvernemental, les collectifs, de même que les espaces politiques et la citoyenneté sont reterritorialisés. Le collectif auquel les citoyens sont appelés à s'identifier n'est plus celui de la communauté nationale, qui a lui-même longtemps été un équivalent de la 'société', mais il change d'échelle et concerne maintenant

prioritairement le voisinage, le quartier, les associations, les communautés ethniques, les associations basées sur des intérêts similaires etc. Finalement, les citoyens ne forment plus un seul collectif équivalent à la communauté nationale, mais ils forment des collectifs basés sur des communautés diverses.

Rose appelle *ethopolitics* cette nouvelle manière de gouverner les conduites à travers l'éthique et la communautarisation de la société (Ib. ; 1399). Alors que dans le vocabulaire foucaldien le pouvoir disciplinaire agit en individualisant et en normalisant, et le biopouvoir en agrégeant et en socialisant, l'*ethopower* agit à travers les valeurs, les croyances et les sentiments en vue de renforcer la responsabilisation et la conduite de soi-même et le management des obligations des uns envers les autres.

Cette nouvelle technique de pouvoir – l'*ethopower* – signale le passage de la primauté d'une notion sur une autre : de la société vers la communauté. En effet, durant les deux premiers tiers du 20^{e} siècle l'idée même de société était à la base de toutes les politiques sociales de redistribution des richesses, elles-mêmes basées sur l'idée selon laquelle le pouvoir politique, l'État, était le seul à même de pouvoir améliorer les conditions de vie et la prospérité de toutes les forces de la société. La fin du 20^{e} siècle marque cependant un tournant sur ce point. Une autre image de l'État apparaît, il n'est plus perçu comme celui qui doit prévoir, planifier et diriger. Il n'est plus requis pour répondre à tous les besoins de la société, que ce soit son besoin d'ordre, de sécurité, de productivité, de santé etc. D'autres acteurs prennent la relève : les individus eux-mêmes, les entreprises, les localités, l'école, les parents, les hôpitaux etc. Au lieu d'être sous l'autorité de l'État, les populations

sont maintenant appelées à se gérer seules, à s'autonomiser et à se responsabiliser. La communauté (définie comme 1) un réseau de relations affectives qui lient un groupe d'individus, et 2) une mesure de l'engagement vis-à-vis d'un ensemble de valeurs, normes, histoire et significations partagées. La communauté est donc « an affective and ethical field » (Ib. ; 1401)) est en même temps le vecteur et l'objet de ce pouvoir politique. En effet, l'*ethopower* est avant tout une gouvernance par la communauté et la normalisation et valorisation d'un comportement civique. La civilité et les comportements requis sont liés aux normes et aux valeurs communautaires. Il n'est pas simplement attendu du citoyen qu'il se contente d'un comportement passif qui consisterait tout bonnement à éviter les actes non-civiques ou anti-sociaux, mais il est attendu de lui qu'il s'investisse dans une forme de citoyenneté active qui implique des activités telles que le volontariat, l'engagement dans la localité etc. Le comportement civique est donc lié à l'établissement d'une citoyenneté active autonome et auto-régulée qui se joue à des niveaux collectifs à travers la construction de communautés elles-mêmes autonomes et auto-régulées (Field 2003).

L'*ethopower* se déploie donc avant tout en agissant sur les valeurs, les sentiments, les identités et les croyances des membres des communautés.

Ce nouvel art gouvernemental a des répercussions sur la conception moderne de la citoyenneté et ses trois dimensions identifiées par T.H. Marshall (civique, politique, sociale). Alors que la citoyenneté s'est construite depuis deux siècles sur l'idée philosophique selon laquelle les membres d'une même communauté nationale sont égaux en droit, la 'communautarisation' de la société déstabilise cette conception en

mettant en avant non plus l'unité nationale, mais la diversité des identités et des allégeances qui ne peuvent plus aller de pair avec cette idée d'une communauté nationale territorialisée, égalitaire et partageant une culture commune.

Pour régler ce problème de la diversité des cultures communautaires, l'*ethopolitics* unifie via la propagation d'un code moral unique justifié par des références qui prétendent être éternelles, naturelles, incontestables. L'*ethopolitics* est donc bien avant tout une technique de gouvernement par l'éthique. Dans cette forme de gouvernance, les discours politiques s'intéressent et concernent aussi les débats moraux portant sur les types de comportements requis pour construire une société harmonieuse. Ils se préoccupent des comportements civiques des citoyens et tentent ainsi de limiter les risques dans les interactions sociales qui ont lieu dans l'espace public (Brown 2003).

Dans l'*ethopolitics* donc, les individus, avant tout appréhendés comme des membres de collectifs communautaires sont appelés à se construire via la communauté comme des individus éthiques qui partagent un ensemble de normes communes. Ceux qui échappent à cet impératif voient leur comportement qualifié d'anti-social, c'est-à-dire compris dans un registre moral comme « fundamentally caused by a lack of respect for other people » (Flint et Nixon 2006 ; 939).

L'apparition de l'*ethopolitics* et de la citoyenneté éthique s'inscrit pleinement dans l'époque historique de la fin de l'État-Providence et du tournant néolibéral. En effet, la citoyenneté éthique remplit deux fonctions à l'ère néolibérale : 1) une fonction de 'colle sociale' (*social*

glue, Harvey 2007 ; 82) censée conserver le corps social uni, et 2) une fonction de soin (*care*) qui appartenait autrefois à l'État. Le rôle de l'État s'amenuisant, certaines de ses fonctions sont ré-articulées et redistribuées. En encourageant les individus à se subjectiver et à se projeter comme des bons citoyens, c'est-à-dire des citoyens éthiques, les pouvoirs politiques délèguent une partie des fonctions régaliennes aux individus eux-mêmes qui se chargent alors de prendre soin les uns des autres sans se reposer sur des services publics d'aide, et sans remettre en question l'absence de l'État dans ces domaines. C'est ce que confirme Staffan Nilsson qui fut président du Comité économique et social Européen quand il écrit que le volontariat est « un instrument permettant de résoudre des problèmes ou de fournir des services que l'État n'est plus en mesure d'offrir » (Comité économique et social Européen 2012 ; 5). En effet, la citoyenneté active requiert des individus qu'ils se mobilisent pour le bien-être de leur communauté, cependant, elle ne requiert pas d'eux qu'ils s'interrogent sur les causes qui rendent leur intervention nécessaire. Comme l'exprime Gaynor (2011 ; 29), « while we are told that '*we cannot afford to ignore the pressures brought by modern lifestyles and the consumer culture'*, the reasons for these pressures are not up for discussion ».

Finalement, le développement de la citoyenneté éthique est étroitement lié à ce que Muehlebach (2012 ; 8) appelle le *néolibéralisme moral*, c'est-à-dire la tendance contemporaine du néolibéralisme à produire des sujets actifs, qui se prennent en main, entrepreneurs de soi et des autres à travers le développement non plus uniquement de la raison et de la rationalité des individus, mais aussi de leurs affects, leur compassion et

leur empathie. En ce sens, le souci de soi va de pair avec le souci des autres, et il est donc cohérent pour la rationalité gouvernementale contemporaine de promouvoir à la fois l'autonomisation des individus et l'idée de 'responsabilité de soi' qui conduisent à la figure du sujet comme entrepreneur de soi, et l'inter-dépendance et la solidarité qui conduisent à l'idée de responsabilité envers les autres, et de citoyenneté éthique.

Force est de constater que nos conclusions quant à la subjectivité des interviewés et à leurs pratiques de citoyenneté les situent directement dans ce néolibéralisme moral, oscillant entre souci de soi et souci des autres.

Conclusions intermédiaires

Après avoir abordé la question des pratiques *de* et *en* mobilité des mobiles qualifiés, puis de leur insertion dans un dispositif de mobilité particulier ayant participé au façonnement de leur subjectivité, cette troisième partie a abordé la question des discours sur la citoyenneté des interviewés. Cette troisième partie vise à comprendre plus largement comment les complexifications contemporaines des profils et itinéraires migratoires impactent la citoyenneté des migrants.

Nous avons commencé dans la partie introductive de cette thèse par donner un aperçu de la manière dont la littérature envisage le lien entre citoyenneté et migration. Nous avons mis en évidence plusieurs traditions académiques : un courant juridique, qui s'intéresse à la question du statut de citoyen pour les migrants et à la possibilité de combiner légalement les statuts de citoyen (en conservant celui du pays d'origine et en y ajoutant celui du pays d'accueil). Un courant politique ensuite qui s'intéresse à la manière dont les droits associés au statut de citoyen peuvent être maintenus en situation migratoire, et exercés pleinement dans le pays d'accueil et/ou le pays de départ. Enfin, un courant sociologique qui se penche sur la manière dont les migrants se réapproprient le statut de citoyen et transforment son contenu dans les sociétés de départ et d'accueil. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur une distinction entre trois dimensions de la citoyenneté : la citoyenneté comme statut formel auquel sont associés des droits, la possibilité d'exercer ces droits, et la citoyenneté dans sa dimension substantive, comme une pratique indépendante de la possession

formelle du statut de citoyen.

Dans l'introduction de cette troisième partie, nous avons rappelé comment, même s'il est difficile d'en donner une définition définitive, la citoyenneté peut être comprise généralement comme l'adhésion ou l'appartenance passive ou active d'un individu à un Etat-Nation allant de pair avec une égalité formelle et la possession de droits et de devoirs (Janoski 1998 ; 8–11). Nous en avons déduit que la citoyenneté se déploie à partir de la notion d'appartenance à un groupe traditionnellement incarné dans un territoire, implique un statut d'*insider* qui va de pair avec la jouissance et l'exercice de droits (exprimés traditionnellement à l'époque contemporaine dans les registres des droits civiques, politiques et sociaux), et permet l'établissement d'une égalité entre les membres d'un même groupe.

C'est à partir de cette distinction entre statut et droits, exercice de ces droits et pratiques que nous avons proposé d'analyser les discours des interviewés sur la citoyenneté. Il est apparu très vite que la dimension formelle de leur citoyenneté était associée pour eux presque exclusivement avec la possession d'une nationalité particulière impliquant la possession d'un passeport particulier à même de favoriser ou de freiner leur mobilité. La citoyenneté formelle n'implique pas pour eux d'allégeance ou de reconnaissance envers une communauté nationale spécifique. De même, quand il y a volonté de la part des interviewés de demander la citoyenneté belge, la démarche n'est pas comprise dans le registre du parcours d'intégration, mais comme une stratégie visant à faciliter la mobilité et la possibilité de travailler en

Europe. Lorsqu'il s'agit de leur citoyenneté comme exercice des droits, les interviewés mentionnent seulement un seul droit politique, celui de voter. Ils ne font pas référence aux autres droits directement associés à la possession d'une citoyenneté, comme les droits sociaux ou civiques. Concernant la dimension de l'exercice de leurs droits, certains interviewés ont signalé continuer à voter dans leur pays d'origine. Cependant, aucun d'entre eux n'a fait preuve d'un attachement fort à l'exercice du vote, puisque beaucoup n'exercent ce droit que lorsque c'est facile ou pratique pour eux. Aucun ne vote aux élections communales bruxelloises, ni n'est impliqué dans des activités politiques 'classiques' de type syndicalisme, participation à un parti politique, à des mouvements sociaux, etc. Enfin, concernant la dimension substantive de leur citoyenneté, c'est-à-dire leur citoyenneté en acte qui peut exister indépendamment de leur possession d'un statut formel de citoyen, ou en dehors des cadres nationaux, les discours des interviewés n'ont révélé aucune activité correspondant à la manière dont nous avons, avec Isin (2008 et suivants), défini la citoyenneté en acte, c'est-à-dire comme la pratique d'activités disruptives faisant advenir de nouvelles manières d'être politique. Cependant, ils ont mentionné pour la plupart exercer une certaine forme de citoyenneté en acte.

Cette citoyenneté en acte - ou exercice de la citoyenneté – prend place pour eux dans le contexte de la communauté proximale (voisinage, communauté urbaine) et concerne principalement leur intégration et leur vie quotidienne dans cette communauté, ainsi que leur manière de contribuer à cette communauté à travers leur comportement et la mise à disposition de leurs compétences.

Ainsi, les interviewés dévoilent une nouvelle manière de concevoir la

citoyenneté, qui se détache de ses référents classiques - statut juridique impliquant une appartenance à un ordre juridico-politique auquel sont attachés des droits et des devoirs politiques, sociaux, culturels, civiques – pour signifier désormais l'intégration d'un individu (le citoyen) à une communauté (quelle que soient sa composition et son échelle) et la participation à cette communauté par l'adoption d'un comportement civique dans la vie de tous les jours.

De cette manière, la citoyenneté fait l'objet d'un déplacement d'échelle qui s'applique à deux niveaux :

1) D'abord au niveau géographique, puisque la communauté dont parle les interviewés n'est plus celle de la nation, mais plutôt celle du voisinage, ou de la ville.

2) Ensuite, ce passage d'une échelle à une autre concerne le passage de l'exercice de la citoyenneté de la sphère publique à la sphère privée. Il semble en effet que pour les interviewés, la citoyenneté s'exerce principalement dans la chaleur des rapports humains, de la relation-interpersonnelle, finalement, dans l'espace privé.

Ainsi, la citoyenneté se moralise. Ce tournant moral que l'on remarque dans le discours sur la citoyenneté de nos interviewés entre en résonance avec les discours institutionnels qui entourent le concept de 'citoyenneté active' et qui consacrent l'idée selon laquelle la citoyenneté est définie comme le travail de tous dans un esprit de solidarité et de bon voisinage qui doit conduire les individus à améliorer leur vie et celle de ceux qui les entourent. C'est pourquoi les activités de volontariat notamment sont épinglées comme une manière privilégiée d'exercer la citoyenneté, thème que l'on retrouve également dans les

discours des interviewés. Ce tournant moral dans la citoyenneté détache le concept de la question des droits attachés au statut de citoyen qui pourtant, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 15, a toujours été la pierre d'angle de l'institution de la citoyenneté, quelle que soit la forme qu'elle a pu prendre a travers l'histoire ou les formes politiques des différents gouvernements.

Enfin, nous avons voulu nous interroger sur la proximité entre les discours qui entourent la citoyenneté active et certains programmes facilitant la mobilité, comme le programme Erasmus + qui fait de la mobilité un outil permettant de développer la citoyenneté active. C'est pourquoi nous avons appréhendé le discours sur la citoyenneté des interviewés et la reconfiguration de la notion de citoyenneté qu'il révèle comme significatif d'une transformation de la rationalité gouvernementale contemporaine, qui, à travers des discours sur la citoyenneté associés à ceux sur la mobilité, contribue à façonner la subjectivité des interviewés, et donc leur regard sur la citoyenneté.

Cela nous conduit à déplacer notre regard sur la problématique de l'impact de la mobilité sur la citoyenneté, du moins pour le cas des personnes mobiles qualifiées interviewées.

De la même manière que nous avons cherché à expliquer la singularité de leurs pratiques *de* et *en* mobilité non pas uniquement à partir de la répétition de leurs expériences de mobilité, mais en analysant leur insertion dans un dispositif de mobilité ayant façonné leur subjectivité, nous avons expliqué leur redéfinition du concept de citoyenneté non pas seulement à partir de l'éloignement de toutes structures nationales provoqué par la répétition de leur mobilité, mais d'abord à partir de cette

subjectivité particulière qui est la leur. En effet, d'autres profils de personnes mobiles évoluant dans des environnements dénationalisés présentent un rapport très différent à la citoyenneté. C'est le cas par exemple d'un bon nombre d'activistes qui se définissent comme des citoyens du monde et qui ont des pratiques géographiques de mobilité (par exemple certains *backpackers*), mais qui investissent néanmoins énormément la citoyenneté dans sa dimension substantive, en développant des pratiques de citoyenneté collectives et revendicatives (par exemple pour la sauvegarde de l'environnement ou la défense des droits des minorités, etc.). Ce n'est donc pas directement la mobilité géographique et la distanciation d'avec les structures nationales qui mènent à un désintérêt pour les dimensions classiques de la citoyenneté.

A partir des discours des interviewés, nous pouvons considérer la citoyenneté comme une technique de pouvoir qui révèle les transformations contemporaines de la rationalité gouvernementale néolibérale qui se déploie à travers l'idée d'une citoyenneté morale exercée dans la sphère privée de la communauté 'proximale', ceci dans l'objectif de conserver le corps social uni, et de laisser aux mains des individus eux-mêmes (qui du fait de l'intériorisation des préceptes de la citoyenneté morale y consentent) une fonction de soin (*care*) qui appartenait autrefois à l'État.

E. Conclusion générale

1. Question posée, hypothèse générale de départ, processus argumentatif et résultat principal

Ce travail est parti d'une interrogation concernant les effets de la complexification des itinéraires et des profils migratoires à l'époque contemporaine sur les pratiques et les discours de citoyenneté des migrants. Nous sommes partis du constat selon lequel la littérature sur la citoyenneté des migrants appuie en fait ses analyses sur une image archétypale non explicitée du migrant, présenté comme un individu qui migre d'un pays A vers un pays B en vue de s'y installer sur un long terme et de s'y intégrer, et sur qui la manière dont sa mobilité a été produite et vécue n'a pas d'impact. De ce fait, la littérature n'offre pas les outils pour penser dans toute sa complexité les pratiques de citoyenneté des individus qui ne se contentent pas de migrer d'un pays vers l'autre, mais qui continuent leur mobilité sans réelle volonté de s'intégrer dans les communautés nationales, et pour qui la manière dont leur mobilité a été produite et vécue a eu un impact certain sur leur manière d'être, de vivre, et donc aussi de parler de la citoyenneté et de la pratiquer. Pourtant, cette question est importante puisque, bien qu'ils ne forment pas la majorité des courants migratoires contemporains, beaucoup d'individus ne se contentent plus aujourd'hui de migrer d'un pays à l'autre, mais maintiennent une certaine forme de mobilité, qu'elle soit circulatoire ou plus fluide, orientée selon les opportunités

de vie et de travail qui s'offrent.

Pour répondre à la question des effets de la complexification des itinéraires et des profils migratoires à l'époque contemporaine sur les pratiques et les discours de citoyenneté des migrants, nous sommes partis d'une étude de cas portant sur une population spécifique : les personnes mobiles qualifiées travaillant et habitant Bruxelles au moment de la recherche. Nous avons défini les 'personnes mobiles' en suivant Ossman (2013) comme des personnes qui ont habité au minimum trois pays, y compris le pays d'origine. Nous avons défini le degré de qualification comme la possession d'un diplôme sanctionnant un niveau bac+3. Nous avons privilégié une étude portant sur des personnes qualifiées car elles sont plus susceptibles d'être mobiles géographiquement, et nous avons placé notre recherche à Bruxelles car son statut de ville globale en fait un réceptacle des mobilités, en particulier des mobilités des personnes qualifiées.

A l'encontre de la tendance des études sur la citoyenneté des migrants, nous avons dès le départ posé l'hypothèse que ce n'est qu'en situant les personnes dont nous discutons, c'est-à-dire en explicitant *qui* ils sont, et d'*où* ils parlent, que nous pourrions mettre à jour la manière unique dont ils parlent, pratiquent, et finalement reconfigurent la citoyenneté. Pour ce faire, nous avons organisé notre travail en trois parties.

D'abord, pour expliciter *qui parle*, nous avons développé les spécificités de notre population de recherche. En particulier, nous nous sommes attachés à décrire leurs pratiques *de* et *en* mobilité. Nous avons mené cette analyse en privilégiant les références à la mobilité plutôt

qu'à la migration, sur base de l'hypothèse selon laquelle l'emploi de la catégorie 'mobilité' remplit une fonction heuristique à même de révéler des pratiques sociales et géographiques innovantes en phase avec les conditions actuelles de la globalisation.

Ensuite, pour expliciter *d'où ils parlent*, nous nous sommes attachés à mettre à jour la manière dont leur mobilité a été rendue possible. Pour cela, nous avons identifié trois éléments présents dans la quasi totalité des narratifs des interviewés ayant favorisé et 'mis en forme' leur mobilité : le programme Erasmus ou autres programmes de mobilité, l'Espace Schengen et la carte bleue européenne, et la ville globale. A partir de ces trois éléments, nous avons dessiné les contours d'un dispositif de mobilité. Cette analyse s'appuyait sur l'hypothèse foucaldienne selon laquelle les dispositifs sont sous-tendus par des rationalités gouvernementales et façonnent des manières d'être, de penser et d'agir – en bref, des subjectivités particulières. Ainsi, en nous intéressant au dispositif de mobilité qui a rendu possible la mobilité de nos interviewés, c'est de la rationalité gouvernementale contemporaine et de la subjectivité de nos interviewés que nous avons discutés.

Finalement, ce n'est qu'à partir de ces analyses que nous avons pu aborder la question des discours et des pratiques de citoyenneté des interviewés. Nous avons d'abord constaté que les outils offerts par les *citizenship studies* sont impuissants pour appréhender réellement la nouveauté du discours des interviewés sur la citoyenneté. Nous attribuons cela au fait que ces outils ont été développés pour un type de migrant bien particulier, celui qui migre une fois, pour un long-terme, et qui s'intègre et s'investit dans la communauté et les institutions

politiques du pays d'accueil. Notre population de recherche, bien qu'elle appartienne techniquement à la catégorie 'migrant', ne s'apparente pas du tout à cet archétype. Nous avons constaté qu'elle n'investit pas ou n'accorde que peu d'importance aux dimensions de la citoyenneté qui préoccupent les chercheurs qui travaillent sur les questions de citoyenneté des migrants. La dimension légale ne les intéresse que peu, ou alors ils développent une relation stratégique envers elle, absolument dénuée de la volonté de s'intégrer à la communauté nationale du pays d'accueil qui va normalement de pair avec la citoyenneté formelle. Il en va de même pour la dimension politique de la citoyenneté à laquelle ils accordent très peu d'importance, que ce soit dans sa capacité à octroyer des droits ou dans sa dimension de devoir à remplir. La dimension substantive ou 'en acte' de la citoyenneté est pareillement délaissée par notre population de recherche, qui ne s'investit globalement dans aucune action commune visant à réclamer des droits ou à transformer le contenu même de la citoyenneté.

Ainsi, une analyse qui s'en serait tenue aux outils développés par la littérature sur la citoyenneté des migrants aurait pu simplement aboutir à la conclusion que notre population de recherche ne nous dit rien quant aux nouvelles pratiques de citoyenneté développées du fait de la complexification des itinéraires et des profils migratoires. En développant notre analyse à partir de la triade mobilité-subjectivité-citoyenneté, nous avons pu au contraire mettre à jour l'émergence d'une véritable reconfiguration de la notion même de citoyenneté par notre population de recherche, et un double bouleversement : au niveau géographique d'abord, puisque la citoyenneté n'est plus perçue par les

interviewés à l'échelle de la nation, mais plutôt à celle du voisinage, ou de la ville ; ensuite, la citoyenneté n'est plus comprise par eux comme une pratique qui concerne et s'exerce dans la sphère publique, mais plutôt comme une manière d'être qui s'exerce en priorité dans la sphère privée. Ainsi, pour appréhender les pratiques de citoyenneté de notre population de recherche, nous avons dû ajouter aux trois dimensions explorées traditionnellement par la littérature (formelle, politique, substantive) une quatrième dimension, celle de la citoyenneté éthique.

Par conséquent, à la question de savoir quel est l'impact des complexifications des parcours et profils migratoires (en particulier des répétitions de la mobilité) sur les discours et pratiques de citoyenneté des migrants, ce travail répond en constatant un abandon et un désintérêt de notre population de recherche pour les catégories traditionnelles de la citoyenneté, et une reconfiguration de la citoyenneté qui quitte la sphère publique pour investir la sphère privée, et s'entend pour nos interviewés avant tout dans sa dimension éthique. Bien sûr, nous ne généralisons pas ces résultats à toutes les catégories de migrants qui vivent une grande mobilité géographique. Nous rappelons que nous avons nous-mêmes veillé à bien identifier les migrants dont nous discutons dans ce travail de manière justement à montrer que le profil des migrants et la manière dont leur mobilité est produite ont des conséquences sur la manière dont ils parlent de la citoyenneté et la pratiquent.

En poursuivant cette question générale, ce travail a aussi permis d'aboutir à d'autres résultats, et a contribué aux discussions dans la littérature sur la mobilité, sur la gouvernementalité et sur la citoyenneté

de différentes manières que nous détaillons ci-dessous.

2. Migrations et mobilités

En nous penchant sur la question des pratiques *de* et *en* mobilité d'un groupe particulier que nous avons appelé les 'personnes mobiles qualifiées', notre recherche a permis d'aboutir à plusieurs résultats intéressants. Tout d'abord, nous avons pu mettre en évidence comment les expériences de mobilité de nos interviewés mettent à distance et redéfinissent certains des concepts les plus utilisés dans la littérature migratoire. La temporalité des migrations d'abord, puisque les itinéraires de notre population ne se laissent pas appréhender à partir d'une temporalité successive qui découperait la migration en temps du départ, temps de la mobilité, temps de l'arrivée et de l'installation. Notre étude de cas révèle une complexification de cette temporalité du fait de pratiques de circulation, d'aller-retours, de mobilité répétée. Elle révèle également que la migration peut être comprise autrement que dans le registre de la contrainte, ou de la stratégie de survie ou de mobilité sociale. Notre population de recherche illustre plutôt une identification de la mobilité avec la notion de liberté ; libération vis-à-vis des cadres familiaux, des hiérarchies locales, des manières de faire nationales, mais aussi libération comme réalisation de soi. Elle remet également en question la notion d'intégration, en illustrant que les pratiques d'intégration ne passent pas forcément par des processus d'incorporation ou d'identification des migrants avec les normes et valeurs de la société d'accueil. Notre étude de cas montre qu'une

certaine forme d'intégration est possible dans la mobilité, mais que cette intégration a plus à voir avec un intérêt et un respect pour les normes et la culture du pays de destination (sans pour autant qu'il y ait acculturation), ainsi qu'une plongée et un investissement dans les communautés urbaines cosmopolites des pays de résidence. Enfin, elle conforte les résultats du travail de Tarrius sur la possibilité de la création d'un territoire qui n'apparaît pas à travers la sédentarité, mais se développe dans la mobilité même sur le mode territoire-identité-mobilité.

Ensuite, nos résultats se font l'écho de l'existence de profils de migrants dont les itinéraires de mobilité n'obéissent pas aux généralités définies par la littérature sur le cycle de vie. Loin de pratiquer une mobilité limitée dans le temps, les itinéraires de mobilité de nos interviewés se multiplient dans le temps, et cela à différentes étapes du cycle de vie, témoignant de la complexification contemporaine des itinéraires migratoires.

Notre étude de cas illustre également une tendance dans les flux migratoires contemporains, c'est-à-dire la mise en mobilité de personnes qui ne possèdent pas de capital mobilité ou de capital social hérités de l'histoire familiale. Notre population de recherche provient de la classe moyenne, basse ou haute. Mis à part deux interviewés dont les pères ont travaillé et voyagé comme diplomates, tous les profils interviewés ont construit leur mobilité à partir de la saisie d'opportunités offertes non pas via des connaissances accessibles uniquement à des initiés, mais majoritairement à travers leur entrée dans l'éducation supérieure, l'uniformisation récente des études supérieures et les

programmes de mobilité offerts dans le cadre des études, ou bien via les nouvelles opportunités offertes par l'internationalisation du marché du travail, plus facilement accessible aux profils qualifiés.

C'est ainsi que le profil de nos interviewés révèle également l'intérêt de nuancer la catégorie 'migrants qualifiés', qui a tendance à être appréhendée par la littérature comme des flux migratoires composés de profils similaires, classes supérieures, *transnational business class*, *kinetic elites*, *transnational elites*. Bien qu'elle soit composée uniquement de migrants qualifiés, notre population de recherche correspond difficilement à ces qualificatifs, et leur mobilité n'est pas celle décrite par cette littérature, faite de voyages incessants, de nuits dans les hôtels internationaux et d'attentes dans les salons privés des aéroports. Dans ce sens, un autre résultat de ce travail consiste en la différenciation exprimée par les interviewés entre eux et la catégorie des expats. Alors qu'ils peuvent être perçus de l'extérieur comme faisant partie de cette large population d'expats qui traverse Bruxelles, ils s'en défendent tous vigoureusement.

Notre étude de cas laisse en effet apparaître l'existence de nouveaux 'groupes' identitaires formés dans la mobilité et basés sur une reconnaissance mutuelle de background similaires. Les termes de « nouvelle communauté » ou « nouvelle génération » employés par les interviewés pour se décrire témoignent bien de leur difficulté à appréhender leur profil et leurs itinéraires via une comparaison avec d'autres phénomènes historiques semblables. Il semble qu'à leurs yeux mêmes, ils soient les précurseurs d'une nouvelle manière de vivre et de socialiser, de former des communautés à travers les frontières qui ne

sont pas basées sur des appartenances culturelles, nationales ou ethniques, mais sur une expérience commune de la mobilité, pourtant vécue chacun de son côté, et sur le partage de certaines valeurs universelles cosmopolites. En ce sens, ce travail questionne également l'apport du paradigme transnational, pourtant dominant dans les études migratoires, pour appréhender cette population. De par son focus sur les deux pôles constitués par le pays d'accueil et le pays d'origine, le point de vue transnational n'offre pas les outils nécessaires pour appréhender le cas des populations pour qui la mobilité a été l'occasion d'un détachement vis-à-vis du pays d'origine sans qu'un attachement fort ne les lie non plus à un quelconque pays d'accueil. Comme l'a révélé notre étude de cas, ni une analyse dans une perspective 'intégrationiste', ni une analyse transnationale ne peuvent rendre compte des pratiques des personnes mobiles que nous avons rencontrées, qui ne peuvent être appréhendées ni à partir de l'espace de la nation, ni à partir de l'espace transnational qui lie les différents pôles de départ et d'arrivée. En effet, comme c'est le cas des TKW, les mobiles qualifiés ne génèrent pas d'espaces sociaux transnationaux ou de champs sociaux transnationaux *entre* (*across*) les frontières nationales mais ils créent plutôt ce genre d'espaces *par-delà* (*beyond*) les frontières nationales. Les interviewés ne forment pas non plus véritablement des communautés transnationales au sens où l'entend ce courant d'études, puisqu'ils ne sont pas « des communautés composées d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territoriales, religieuses, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les

frontières nationales » (Kastoryano 2000 ; 353).

Ce faisant, cette thèse a contribué plus largement à approfondir les connaissances actuelles sur les itinéraires de mobilité de migrants qui ne se contentent pas de migrer une fois d'un pays A vers un pays B, ou de circuler entre les espaces de départ et d'arrivée, ou bien de circuler entre les différents pôles d'une diaspora. En ce sens, elle a collaboré à enrichir la littérature sur les nouvelles pratiques contemporaines de mobilité. Plus précisément, sa contribution au courant des études migratoires a consisté en plusieurs points :

Premièrement, elle fournit une étude de cas sur une population qui a été très peu traitée par la littérature. D'abord, concernant leur degré de qualification et comme nous l'avons déjà remarqué, la plupart des recherches dans le champ des études migratoires s'intéressent plutôt aux migrants pauvres ou peu qualifiés, aux réfugiés, aux sans-papiers etc. Très peu d'études se penchent spécifiquement sur la question des migrants qualifiés. Quand elles le font, il s'agit le plus souvent d'interroger les classes supérieures, les expats, les élites comme les *kinetic elites* ou la *transnational business class*. Au contraire, nous avons voulu mettre en lumière une autre catégorie de migrants qualifiés appartenant plus généralement à la classe moyenne et ne bénéficiant pas d'un capital mobilité hérité des générations antérieures. Il est d'ailleurs frappant de constater que certaines des figures de la mobilité que nous avons mises en avant dans la première partie de ce travail comme les TKW ou les SIE ne sont pas abordées spécifiquement par la littérature migratoire, mais plutôt par la littérature managériale. Pourtant, les profils que nous avons enquêtés participent à enrichir les

questionnements et les concepts issus des *migration studies*. Ensuite concernant la dimension de la répétition de la mobilité de notre population de recherche, notre étude de cas nous permet de complexifier notamment la littérature sur la circulation migratoire. En effet, la littérature francophone récente dans ce domaine s'est penchée presque exclusivement sur des profils d'hommes ou femmes peu qualifiés issus de différents pays pratiquant la circulation principalement pour des raisons commerciales (voir par exemple Schmoll 2004, Qacha 2010, Rosenfeld 2013). Notre étude révèle d'autres profils de circulants, qui ne circulent pas pour vendre de la marchandise, qui n'opèrent pas de tournées de chez-soi à chez-soi, mais qui pourtant partagent des traits communs avec les profils traités par la littérature sur la circulation migratoire, par exemple leur capacité à faire advenir du territoire dans la mobilité.

Deuxièmement, en ne traitant pas la population de recherche d'emblée comme une population de migrants, mais en choisissant de recourir à la notion de mobiles, nous avons laissé ouvert un espace qui nous a permis d'entendre dans le discours des interviewés la manière dont eux-mêmes se perçoivent et se définissent. En effet, bien qu'ils puissent être *techniquement* considérés comme des migrants, les interviewés ont tous révélé une prise de distance d'avec la figure du migrant qui ne semble pas correspondre à ce qu'ils sont et à la réalité de leurs expériences. Cela nous a permis de rendre compte de la complexification de certaines expériences migratoires contemporaines.

Troisièmement, en distinguant la mobilité de la migration, cette thèse a participé au re-questionnement et à la mise à distance d'objets

traditionnellement définis par la littérature migratoire. Ce faisant, elle a contribué à apporter un éclairage vis-à-vis de certaines des interrogations qui fondent ce champ d'études, comme celles de l'intégration des populations migrantes dans les pays d'accueil, du maintien des relations des migrants avec le pays d'origine, ou de la création de territoires en situation de mobilité. Ainsi, elle a révélé par exemple l'écart qui existe entre la manière dont les instances politiques pensent l'intégration des populations d'origine étrangère, et la manière dont notre population pense et vit quant à elle des formes d'intégration dans les villes habitées.

Ainsi, en partant de l'hypothèse selon laquelle la mobilité peut être perçue comme une catégorie d'analyse possédant une valeur heuristique à même de révéler des pratiques innovantes en phase avec les conditions actuelles de la globalisation, cette thèse a donc permis de penser dans leur complexité certains itinéraires et profils migratoires contemporains, et d'enrichir ainsi les *migration studies*.

3. Mobilité et subjectivités

La deuxième partie de cette thèse s'est penchée sur la manière dont la mobilité de notre population de recherche est produite, favorisée et mise en forme par un dispositif de mobilité particulier. Dans ce cadre, nous sommes parvenus à plusieurs résultats.

D'abord, cette recherche a montré comment différents éléments récurrents dans les narratifs de mobilité des interviewés peuvent être

compris en tant qu'ils forment un dispositif de mobilité particulier qui permet et facilite l'entrée de personnes qualifiées issues de la classe moyenne, ne disposant pas nécessairement d'un capital mobilité et social familial, dans des itinéraires de mobilité. Ainsi, nous avons identifié le parcours académique et l'existence de programmes de mobilité pour les étudiants, le cadre juridique formé par l'Espace Schengen et la carte bleue européenne pour les travailleurs qualifiés, et le réseau des villes globales comme trois éléments faisant partie du dispositif de mobilité dont ont bénéficié beaucoup des interviewés, et beaucoup d'autres personnes mobiles aux profils et itinéraires semblables.

Nous avons illustré comment ce dispositif de mobilité s'intègre dans les objectifs de la gouvernementalité néolibérale, et comment le discours des interviewés sur la manière dont la mobilité a impacté leur personnalité et leurs expériences peut être mieux compris une fois replacé dans le cadre de cette rationalité néolibérale.

Nous avons ainsi montré comment la mobilité de cette population répond à des objectifs économiques et sociaux de flexibilisation, de responsabilisation, et d'adaptabilité, qui ne sont pas subis par les interviewés, mais au contraire intériorisés et valorisés par eux.

Ce faisant, notre recherche a illustré par un cas pratique comment le pouvoir peut s'exercer non par la contrainte, mais à travers la liberté. Elle a montré également comment la mobilité n'est pas simplement un phénomène géographique ou social, mais aussi un effet du pouvoir qui participe à créer les hommes sans attaches, ayant renoncé à « la stabilité, à l'enracinement, à la sécurité des liens frayés de longue date, nomades

et légers » que Périlleux (2005) décrit comme « les héros de la rationalité néolibérale ».

Par cette analyse, cette thèse a contribué à la littérature de différents domaines et cela à plusieurs niveaux.

Premièrement, notre orientation théorique nous a permis de mettre à jour l'importance d'installer une distance entre le chercheur et les objets de la recherche en sciences sociales, et d'interroger la 'naturalité' des populations de recherche enquêtées. En nous questionnant sur la singularité de notre population de recherche, au-delà de l'originalité de ses itinéraires de mobilités, nous avons montré que bien loin d'être simplement des individus aux prises avec les nouvelles conditions instaurées par la globalisation, les sujets de cette recherche sont d'abord des sujets constitués, pris dans une série de discours, d'infrastructures, de normes morales, philosophiques, etc. Passer par une pensée du sujet, interroger leur subjectivité, c'est révéler *qui* parle, et *d'où* ils parlent, c'est révéler qu'il n'est pas suffisant de les considérer simplement à partir de leurs itinéraires de mobilité, mais que l'analyse nécessite de les interroger à partir de la manière dont ces itinéraires de mobilité ont été rendus possibles. C'est réaliser qu'il ne suffit pas de montrer simplement comment la *mobilité* a impacté leur subjectivité, leurs discours, leurs expériences, mais qu'il faut aussi tenir compte de la manière dont cette mobilité a été *produite,* a participé à façonner le rapport qu'ils entretiennent avec eux-mêmes et le monde.

Deuxièmement, en s'écartant d'une célébration *a priori* de la mobilité, et de la tentation d'en faire le nouveau paradigme dominant des études migratoires (comme le transnationalisme a pu l'être), cette thèse a

également contribué à enrichir les *gouvernmental studies*. En s'interrogeant sur la manière dont la mobilité de notre population de recherche est produite et mise en forme, plutôt qu'en considérant la mobilité comme une nouvelle caractéristique 'naturelle' de notre monde globalisé, nous avons mis à jour un dispositif de mobilité particulier qui a contribué à rendre possible l'expérience de mobilité de notre population de recherche, en même temps qu'il a contribué à façonner la manière dont les individus établissent une relation avec eux-mêmes, se subjectivent. Ce faisant, cette thèse a permis d'ajouter une étude de cas, c'est-à-dire une illustration appliquée à travers l'élaboration située d'un dispositif de mobilité, aux *gouvernemental studies,* champ d'études réputé pour son orientation théorique.

Troisièmement, en combinant les études migratoires et les études sur la gouvernementalité, nous avons contribué au développement du *mobility paradigm*, qui met au centre de ses préoccupations la question des inégalités dans la mobilité, et celle des rapports de pouvoir révélés par les accès différenciés des populations à la mobilité. Dans cet esprit, la mobilité n'a pas été étudiée pour elle-même, mais elle a été replacée dans le contexte plus large des structures sociales, économiques et politiques qui la sous-tendent et la nourrissent, ce qui nous permet de constater que la mobilité n'est pas un phénomène neutre, et ne doit pas être traité comme tel.

En ce sens, cette thèse plaide pour une prise en considération plus systématique dans les études migratoires des conditions de possibilité ou d'impossibilité de la migration, et de sa production. En effet, en privilégiant le plus souvent des études ethnographiques, les *migration studies* sont riches de descriptions détaillées et bienvenues de

phénomènes migratoires localisés, originaux ou inédits, mais passent souvent à côté d'une compréhension des conditions structurelles et institutionnelles qui rendent possibles ou au contraire freinent les mobilités.

4. Mobilité et citoyenneté

La dernière partie de cette thèse s'est concentrée sur les discours sur et les pratiques de citoyenneté de notre population de recherche. Nous sommes parvenus à plusieurs résultats.

Premièrement, nous avons montré comment le discours sur la citoyenneté de notre population de recherche révèle un désinvestissement de leur part des sphères traditionnelles de la citoyenneté, et ce faisant, s'éloigne des préoccupations des académiques concernant le rapport entre migration et citoyenneté.

Deuxièmement, notre étude de cas a illustré comment les sphères classiques de l'exercice de la citoyenneté, mais aussi les échelles de la citoyenneté ont été transformées. D'abord, il semble que la sphère publique, traditionnellement celle de la *res publica* qui a toujours été l'objet de la citoyenneté, ait été abandonnée au profit du domaine privé, dans lequel s'épanouit maintenant l'exercice de la citoyenneté. Ensuite, les activités classiques catégorisées dans le registre de la mise en pratique, de l'exercice des droits citoyens (comme le vote, la participation aux rassemblements politiques ou à certains mouvements sociaux) ne font plus sens pour notre population de recherche qui exprime plutôt sa citoyenneté non plus au travers de l'exercice des droits

qui vont de pair avec la citoyenneté, mais plutôt au travers des devoirs, d'un sentiment de responsabilité qui lie le citoyen à une communauté d'appartenance 'proximale' et qui le pousse à adopter un comportement positif et à se soucier du bien-être de cette communauté. En ce sens, l'échelle géographique de la citoyenneté a changé également, elle n'est plus celle de la nation, mais bien celle plus locale de la communauté proche, du voisinage.

Troisièmement, nous avons apporté un éclairage sur le lien entre mobilité et citoyenneté pour notre population de recherche à partir d'une mise en avant des discours institutionnels qui font de la mobilité une école pour l'apprentissage de la citoyenneté active, notion bien intégrée par les interviewés comme le révèle l'importance qu'ils accordent à la notion de solidarité et aux activités de volontariat dans la manière dont ils redéfinissent la citoyenneté.

Quatrièmement, nous avons montré comment cette reconfiguration de la notion de citoyenneté s'inscrit dans une conception morale de la citoyenneté, qui minimise l'importance de la possession du statut formel de citoyen et de l'exercice des droits (civiques, politiques, sociaux) classiquement adossés à la citoyenneté, pour faire de la citoyenneté un nouvel instrument du pouvoir, une technique visant à responsabiliser les individus et à les inciter à occuper certaines fonctions sociales laissées inoccupées par l'État.

Ce faisant, cette thèse a contribué à enrichir le courant des *citizenship studies* à plusieurs niveaux :

Premièrement, nous avons pointé du doigt le présupposé implicite qui existe dans la littérature croisant citoyenneté et migration. En effet, le

migrant dont s'occupe ce champ d'étude est toujours défini à partir d'un ou deux pôles nationaux et à partir d'une perspective intégrationniste, soit qu'il soit intégré dans les structures nationales de son pays d'accueil ou de son pays d'origine (ou des deux), soit qu'il le souhaite. Peu de place est laissée alors dans ce domaine de recherche à la figure des migrants qui se sont écartés de toutes structures nationales.

Deuxièmement, cette thèse a contribué à faire dialoguer la littérature des *governemental studies* avec celle des *citizenship studies*, et a montré que cette démarche offre une réelle plus-value. En particulier, cela nous a permis de montrer l'importance de situer à chaque fois le migrant dont les différentes études sur la citoyenneté des migrants parlent. Encore une fois, nous voulons souligner que les discours sur la citoyenneté sur lesquels nous basons ici nos résultats ne proviennent pas de n'importe quels migrants, mais qu'ils sont issus de l'expérience et des pratiques de migrants particuliers, marqués par un rapport à la citoyenneté déterminé par la manière dont leur mobilité a été produite et a façonné leur subjectivité.

Troisièmement et en cela, elle a montré que la littérature des *citizenship studies*, qui a développé une prédilection pour les recherches ethnographiques visant à valoriser l'agencéité des migrants et les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour réintégrer la citoyenneté dans différents contextes, pourrait bénéficier grandement du regard analytique porté par les *governemental studies* sur les rapports de pouvoir contenus dans l'institution même de la citoyenneté. En ce sens, ajouter une pensée sur la citoyenneté comme technologie de pouvoir aux études ethnographiques portant sur les pratiques de citoyenneté des migrants permettrait aux *citizenship studies* de se renouveler et de

complexifier leur compréhension de la citoyenneté.

5. Limites et nouvelles perspectives

Cette étude comporte aussi de nombreuses lacunes, qui peuvent être aussi comprises comme des opportunités de poursuivre la réflexion sur ce thème, et de l'élargir.

Tout d'abord, au niveau méthodologique, cette recherche n'a pas été poursuivie à travers un travail ethnographique qui aurait consisté en l'accompagnement des mobiles dans leurs déplacements géographiques. Ce faisant, nous n'avons pas suivi les recommandations de Sheller (2014) qui préconise d'accompagner la mobilité des sujets de recherche et d'assister aux confrontations ou rencontres face-à-face entre les sujets et les lieux qu'ils traversent. Suivre et accompagner les mobiles qualifiés dans leurs mobilités successives constituerait un approfondissement positif de cette recherche. Cela permettrait par exemple de constater comment ils s'appliquent pratiquement à saisir les opportunités qui s'offrent à eux, comment ils exercent cette flexibilité dont ils font preuve, comment ils s'attachent à créer des liens avec les autres mobiles aux parcours similaires qu'ils croisent dans les villes qu'ils habitent, comment ils s'approprient à chaque fois les lieux qu'ils investissent, etc. De même, en ne privilégiant qu'un seul 'lieu' de leur mobilité (Bruxelles), et bien que nous ayons pris soin de considérer leurs itinéraires de mobilité dans leur entièreté, nous n'avons pas pu mettre en avant comme il se devait la diversité de leurs expériences de mobilité relativement à chaque lieu habité.

Ensuite, le facteur temps a joué contre nous. Nous avons abordé les interviewés à un moment *t* de leur vie et de leur cycle de vie. Ainsi, la question par exemple de la réalité de leurs pratiques de mobilité à l'heure de la vieillesse n'a pu être abordée qu'à travers une projection dans le futur de leur part, mais pas à partir de la réalité de leur expérience. Ainsi, cette étude bénéficierait certainement soit d'une méthodologie qui consisterait à suivre les enquêtés sur un temps long, soit d'un accès à une population plus diversifiée quant à l'âge des enquêtés, de manière à nous offrir des réponses quant à la question de la poursuite de la mobilité dans toutes les étapes du cycle de vie.

Un approfondissement théorique quant à la question de la possibilité de la résistance de ce type de population face à la rationalité gouvernementale qui a façonné leur subjectivité serait également une piste intéressante pour le futur. En effet, nous avons insisté dans cette recherche sur l'intériorisation par nos interviewés des préceptes et discours qui accompagnent la production de leur mobilité. Cependant, il serait enrichissant de complexifier ce portait via la rencontre et l'analyse de profils ayant des expériences similaires et qui pourtant, ont résisté aux injonctions de la gouvernementalité contemporaine, et ce faisant, ont transformé leur expérience même de la mobilité, la détachant de son socle néolibéral pour la reconfigurer et lui donner un sens différent. Une analyse de ces pratiques de résistance nous offrirait un panorama bien plus complet de la question de la mobilité en contexte néolibéral.

Enfin, en privilégiant une analyse des discours sur la citoyenneté de notre population de recherche, nous n'avons pas pu la faire suivre d'une

observation ethnographique portant sur les moments et les lieux qu'ils identifient comme ceux où ils exercent leur citoyenneté, et sur les activités que cet exercice implique. Alors que nous avons critiqué la tendance des *citizenship studies* à offrir préférentiellement des études ethnographiques sur les pratiques de citoyenneté des migrants, nous sommes nous mêmes tombés dans la tendance inverse, en n'associant pas notre analyse des discours de nos interviewés sur la citoyenneté à une analyse contextuelle de ce qu'ils décrivent comme leurs pratiques de citoyenneté. Une analyse combinant les deux approches, c'est-à-dire une observation *in situ* à la lumière de la manière dont ils définissent eux-mêmes leur citoyenneté, complémenterait certainement cette recherche et lui offrirait une plus grande profondeur théorique et pratique.

6. Pour finir...

En entamant cette thèse, nous avons mentionné que notre ambition était que notre étude de cas, si limitée qu'elle soit dans ses moyens, son contexte et les profils étudiés, puisse nous offrir un éclairage sur certains phénomènes plus globaux. En effet, nous aspirions à offrir un regard sur cette question : qu’est-ce que les phénomènes que nous identifions nous disent-ils du monde dans lequel nous vivons ?

Un mot pour finir sur cette question. Ce que notre approche théorique nous a permis de mettre à jour, c'est l'existence d'une logique globale sous-tendant les itinéraires et les expériences de mobilité et de citoyenneté de notre population de recherche. En liant les nouvelles

pratiques de mobilité et de citoyenneté aux logiques de la rationalité gouvernementale contemporaine, nous avons identifié certaines des techniques par lesquelles le pouvoir agit et se conforte.

Nous avons également identifié le type d'individus qui sont, pour le moment, les héros de cette rationalité gouvernementale contemporaine, et par extension, les gagnants des processus actuels de globalisation. Si nous devions en dresser un idéal-type, nous pourrions dire de ces individus qu'ils sont des personnes flexibles, sur le marché du travail mais aussi dans l'organisation de leur vie personnelle, adaptables vis-à-vis de la diversité des contextes culturels et sociaux au sein desquels ils peuvent être immergés, responsables d'eux-mêmes, de leur propre réussite et bien-être, mais aussi de celui des autres dont ils doivent se préoccuper. En ce sens, ils se doivent d'être autonomes, mais pas repliés sur eux-mêmes.

Ce qu'ils nous disent du monde dans lequel nous vivons, c'est principalement que les logiques néolibérales ont atteint la majorité des sphères du monde social et qu'il est devenu difficile de faire aujourd'hui la part des choses entre ce que nous sommes et désirons être du fait d'un processus réflexif nous révélant à nous-mêmes et nous permettant de nous auto-déterminer, et ce que nous sommes et désirons être du fait de certaines techniques de pouvoir nous faisant désirer et intérioriser certains comportements, valeurs et manières d'être.

Cette thèse nous rappelle alors que le travail du chercheur en sciences sociales, puisqu'il ne peut prédire les détours de l'histoire et la manière dont ces logiques évolueront, est de faire émerger la manière dont le pouvoir agit, le *comment*, en se posant justement la question de savoir

ce que les phénomènes qu'il étudie lui disent de la réalité du monde dans lequel nous vivons, et cela afin de faciliter les processus de réflexivité qui pourront pousser les individus à réfléchir sur la manière dont le pouvoir les constitue.

Bibliographie

Adly El Shentenawy, Hossam. 2014. Le cosmopolitisme à Genève du mythe aux territoires : une anthropologie urbaine de la communauté internationale, Thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Aleinikoff, T. A. et D. Klusmeyer. 2002. *Citizenship Policies for an Age of Migration*, Washington : Carnegie Endowment for International Peace.

Al Ariss, Akram. 2010. « Modes of Engagement : Migration, Self-initiated Expatriation, and Career Development », *Career Development International,* 15 (4), pp. 338–58.

Al Ariss, Akram, et Marian Crowley- Henry. 2013. « Self- initiated Expatriation and Migration in the Management Literature : Present Theorizations and Future Research Directions », *Career Development International* 18 (1), pp. 78–96.

Alesina, Alberto et Edward L. Glaeser. 2004. *Fighting Poverty in the US and Europe. A World of Difference*, Oxford : Oxford University Press.

Andreotti, Alberta, Patrick Le Galès, Moreno Fuentes et Francisco Javier. 2013. « Transnational Mobility and Rootedness : The Upper Middle Classes in European Cities », *Global Networks* 13 (1), pp. 41–59.

Andresen, Maike, Franziska Bergdolt et Jil Margenfeld. 2013. « What Distinguishes Self-Initiated Expatriates from Assigned Expatriates and Migrants », *Self-Initiated Expatriation : Individual, Organizational, and National Perspectives*, pp. 11–41.

Arab, C. 2010. « Contribution to the E-discussion on Circular Migration », 17 May 2010, Joint Migration and Development Initiative of the European Commission and the United Nations, Brussels,

disponible : http://www.migration4development.org/content/e-discussion-circular-migration.

Araujo, Kathya et Danilo Martuccelli. 2013. "Individu et néolibéralisme : réflexions à partir de l'expérience chilienne", *Problèmes d'Amérique latine,* 88 (1), pp. 125.

Arendt, Hannah. 1983. *Condition de l'homme moderne*, Paris : Calmann-Lévy.

Arendt, Hannah. 1995. *Qu'est-ce que la politique ?* texte établi et commenté par Ursula Ludz, trad. Sylvie Courtine-Denamy, Paris : Le Seuil.

Armbruster, Heidi. 2010. « 'Realising the Self and Developing the African' : German Immigrants in Namibia », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 36 (8), pp. 1229–46.

Arp Fallov, Mia, Anja Jørgensen et Lisbeth B. Knudsen. 2013. « Mobile Forms of Belonging ». *Mobilities,* 8 (4), pp. 467–86.

Augé, Marc. 1995. *Non places, Introduction to an anthropology of supermodernitity*, London, New-York : Verso.

Ballatore, Magali. 2007. L'expérience de mobilité des étudiants ERASMUS : les usages inégalitaires d'un programme d'échange. Une comparaison Angleterre/ France/ Italie. Thèse de doctorat en sociologie. Université d'Aix-Marseille.

Banai, Moshe et Wes Harry. 2004. « Boundaryless Global Careers : The International Itinerants », *International Studies of Management & Organization,* 34 (3), pp. 96–120.

Basok, Tania. 2004. « Post-national citizenship, social exclusion and migrants rights : Mexican seasonal workers in Canada », *Citizenship Studies*, Vol. 8 (1).

Batalova, Jeanne et B. Lindsay Lowell. 2006. « The best and the brightest : immigrant professionals in the US » *In* Favell, Adrian et Michael P. Smith (eds). 2006. *The Human Face of Global Mobility : International Highly Skilled Migration In Europe,*

North America And The Asia-Pacific. Comparative Urban and Community Research, Vol. 8, Transaction Publishers : New Brunswick, N.J.

Bauböck, Rainer. 1994. *Transnational Citizenship. Membership and Rights in International Migration*, Edward Elgar, UK : Aldershot.

Bauman, Zygmunt. 2000. *Liquid modernity*, Malden : Polity Press.

Beaverstock, Jonathan V. 2001. « Transnational Elite Communities in Global Cities : Connectivities, Flows and Networks. », *GAWC Research Bulletin* 63.

Beaverstock, Jonathan V. 2005. « Transnational Elites in the City : British Highly-Skilled Inter-Company Transferees in New York City's Financial District », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 31 (2), pp. 245–68.

Beck, Ulrich. 2000. « The Cosmopolitan Perspective : Sociology of the Second Age of Modernity », *The British Journal of Sociology,* 51 (1), pp. 79–105.

Beck, Ulrich. 2002. « The cosmopolitan society and its enemies », *Theory, Culture & Society,* 19 (1-2), pp. 17-44.

Benson-Rea, Maureen et Stephen Rawlinson. 2003. « Highly skilled and business migrants : Information processes and settlement outcomes », *International Migration*, 41 (2), pp. 59-79.

Benton-Short, Lisa, Marie D. Price et Samantha Friedman. 2005. « Globalization from Below : The Ranking of Global Immigrant Cities ». *International journal of urban and regional research*, Vol.29 (4), pp. 945–959.

Bertrand, Michèle. 2005. « Qu'est-ce que la subjectivation ? », *Le Carnet PSY,* n° 96 (1), pp. 24–27.

Bird, Allan et Michael J. Stevens. 2003. « Toward an Emergent Global Culture and the Effects of Globalization on Obsolescing National Cultures », *Journal of International Management,* 9

(4), pp. 395–407.

Blackmore, J. 2006. « Unprotected participation in lifelong learning and the politics of hope : a feminist reality check of discourses around flexibility, seamlessness and learner earners » *in* Leathwood, C.et B. Francis (eds), *Gender and lifelong learning : Critical feminist engagements*, London : Routledge.

Blais, Mireille et Stéphane Martineau. 2006. « L'analyse Inductive Générale : Description D'une Démarche Visant À Donner Un Sens À Des Données Brutes », Recherches *Qualitatives,* 26 (2), pp. 1–18.

Bloemraad, Irene. 2004. « Who Claims Dual Citizenship ? The Limits of Postnationalism, the Possibilities of Transnationalism, and the Persistence of Traditional Citizenship », *International Migration Review*, pp. 389–426.

Blunt, A. 2007. « Cultural Geographies of Migration : Mobility, Transnationality and Diaspora. », *Progress in Human Geography,* 31 (5), pp. 684–94.

Bondi, Liz. 2005. « Working the Spaces of Neoliberal Subjectivity : Psychotherapeutic Technologies, Professionalisation and Counselling », *Antipode,* 37 (3), pp. 497–514.

Bousetta, H. et Marco Martiniello. 2003. « L'immigration marocaine en Belgique. Du travailleur immigré au citoyen transnational », Hommes *et Migrations*, n° 1242.

Borja, Simon, Guillaume Courty et Thierry Ramadier. 2013. « Mobilité » : La Dynamique D'une Doxa Néolibérale », *Regards Sociologiques*, no. 45–46, pp. 5–10.

Bosniak, Linda. 2000. « Citizenship Denationalized », *Indiana Journal of Global Legal Studie*, Vol. 7 (2), pp. 447–509.

Brown, Wendy. 1995. *States of Injury : Power and Freedom in Late Modernity*, Princeton : Princeton University Press.

Brown, Wendy. 2003. « Neo-Liberalism and the End of Liberal

Democracy », *Theory & Event*, 7

Brubaker, Rogers. 1992. Citizenship and Nationhood in France and Germany, Harvard : Harvard University Press.

Brunila, Kristiina et Päivi Siivonen. 2016. « Preoccupied with the Self : Towards Self-Responsible, Enterprising, Flexible and Self-Centred Subjectivity in Education », *Discourse : Studies in the Cultural Politics of Education,* 37 (1), pp. 56–69.

Buga, Natalia. 2011. *Les diasporas comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de grenoble.

Butcher, J. 2003. *The Moralisation of Tourism : Sun, Sand...and saving the World ?* New York : Routledge.

Cancedda, A. 2005. « Skilled Migrants Integration Assessment Model : SMIAM, Brussels : European Commission », *DG for Justice, Security and Freedom*, Laboratorio de Scienze della Cittadinanza.

Carlier, Louise. 2010. « Cosmopolitanism : From Urban Experience to Politics », *International Social Science Journal,* 61 (202), pp. 445–456.

Carrington, William J. et Enrica Detragiache. 1998. "How Big Is the Brain Drain ?". *IMF Working Paper,* 98/102 : Washington.

Castañeda, Ernesto. 2012. « Urban Citizenship in New York, Paris, and Barcelona : Immigrant Organizations and the Right to Inhabit the City » *in* Smith, Michael Peter et Michael Mcquarrie (eds). *Remaking Urban Citizenship*, Comparative urban and community research, Vol. 10, New Brunswick : Transaction Publishers.

Castells, Manuel. 1996. *The Rise of the Network Society, The Information Age : Economy, Society and Culture.* Malden, MA ; Oxford, UK : Blackwell.

Castells, Manuel. 2000. « Toward a sociology of the network society. »,

Contemporary Sociology, 29 (5), pp. 693-699.

Castles, Stephen, Hein de Haas et Mark J. Miller. 1993. The Age of Migration : International Population Movements in the Modern World. The Guilford Press : New York.

Castles, Stephen. 2014. "International Migration at a Crossroads." *Citizenship Studies* 18 (2): 190–207.

Castra, Michel. 2012. « Identité », *Sociologie [En ligne]*, Les 100 mots de la sociologie, disponible : http://sociologie.revues.org/1593.

Chamberlain, James A. 2015. « Bending over Backwards : Flexibility, Freedom, and Domination in Contemporary Work », *Constellations,* 22 (1), pp. 91–104.

Charlier, Jean-Emile et Sarah Croché. 2013. « Comment le processus de Bologne modifie la signification et les enjeux de l'évaluation des enseignements ? », Éducation *Comparée,* n°8, pp. 43-64.

Charmillot, Maryvonne et Caroline Dayer. 2007. « Démarche Compréhensive et Méthodes Qualitatives : Clarifications Épistémologiques », *Recherches Qualitatives,* 3, pp. 126–139.

Chavel, Solange. 2014. « De la migration à la mobilité : comment aller au-delà du nationalisme méthodologique ? », *Raisons politiques* 54 (2), pp. 53.

Chernilo, Daniel. 2006. « Social Theory's Methodological Nationalism Myth and Reality », *European Journal of Social Theory,* 9 (1), pp. 5–22.

Cohen, Delphine. 2008. « Service Volontaire Européen : Le Public, Les Apports Du Programme », *Agora Débats/Jeunesses*, no. 1 : 70–81.

Colic-Peisker, Val. 2010. « Free Floating in the Cosmopolis ? Exploring the Identity-Belonging of Transnational Knowledge Workers », *Global Networks* 10 (4), pp. 467–48

Conradson, David et Alan Latham. 2005. « Friendship, networks and

transnationality in a world city : Antipodean transmigrants in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31 (2), pp.287-305.

Corijn E., C. Vandermotten, J-M Decroly et E. Swyngedouw. 2009. « Bruxelles, ville internationale », *Brussels studies*, Note de synthèse n° 13.

Cortes, Geneviève et Denis Pesche, « Territoire multisitué », *L'Espace géographique*, 4/2013 (Tome 42), pp. 289-292.

Costas, Jana. 2013. « Problematizing Mobility : A Metaphor of Stickiness, Non-Places and the Kinetic Elite », *Organization Studies*, Vol. 34 (10).

Cresswell, Tim. 2006. *On the Move : Mobility in the Modern Western World*. New-Yorl : Routledge.

Cresswell, Tim. 2010. « Towards a politics of mobility », Environment *and Planning D : Society and Space*. 28, 1, pp. 17-31.

Csedő, Krisztina. 2008. « Negotiating Skills in the Global City : Hungarian and Romanian Professionals and Graduates in London », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 34 (5), pp. 803–23.

Crowley-Henry, Marian. 2012. « Re-conceptualizing the Career Development of Self Initiated Expatriates : Rivers Not Ladders », *Journal of Management Development* 31 (2), pp. 130–41.

D'Andrea, Anthony. 2006. « Neo-Nomadism : A Theory of Post-Identitarian Mobility in the Global Age. », *Mobilities,* 1 (1), pp. 95–119.

Daugeliene, Rasa, and Rita Marcinkeviciene. 2015. "Brain Circulation : Theoretical Considerations." *Engineering Economics,* 63 (4).

De Tapia, Stéphane, Mohamed Charef et Catherine Gauthier. 1997. *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la méditerranée. Turquie,* Rapport final d'une recherche financée

par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, MIGRINTER, 224 p.

De Weerd, Marga, Mireille Gemmeke, Josine Rigter, Coen Van Rij. 2005. *Indicators for monitoring active citizenship and citizenship education,* Research Report for the European Commission, DG EAC, disponible : http://www.pedz.uni-mannheim.de/daten/edz-b/gdbk/05/indicator_monitoring_active.pdf

Dean, Mitchell. 1999. *Governmentality : Power and Rule in Modern Society.* London : Sage.

Deleuze, Gilles et Felix Guattari. 1980. *Capitalisme et schizophrénie, t. 2, Mille plateaux*, Paris : Les Éditions de Minuit.

Deloitte. 2013. *Comparative Immigration study 2013-2014,* disponible :https://is.jabok.cz/el/JA10/leto2014/S2042/um/1055547/Comparative_Immigration_study_2013-2014.pdf

Delpérée, Francis. 2011. "La Belgique existe-t-elle ?", *Pouvoirs,* n°136, pp.9-19.

Delpla, Isabelle. 2014. « Cosmopolitisme ou internationalisme méthodologique. », *Raisons politiques* 54 (2).

Demazière, Didier. 2011. « L'entretien Biographique et La Saisie Des Interactions Avec Autrui », *Recherches Qualitatives,* 30 (1), pp. 61–83.

Demazière, Didier et C. Dubar. 1997. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Paris : Nathan.

De Sardan, Olivier. 2008. *La rigueur du qualitatif*, Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant.

Di Méo, Guy. 2002. « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société », *Géocarrefour,* 77 (2), pp. 175–84.

Dickmann, MF et N. Doherty. 2008. « Exploring the career capital impact of international assignments within district

organizational contexts », *British Journal of Management*, 19 (2) pp. 145-161.

Docquier, Frederic et F. A. Marfouk. 2004. « Measuring the international mobility of skilled workers (1990-2000) », *World Bank Policy Research Working Paper*.

Doherty, Noeleen, Michael Dickmann et Timothy Mills. 2011. « Exploring the Motives of Company-Backed and Self-Initiated Expatriates », *The International Journal of Human Resource Management* 22 (3), pp. 595–611.

Doherty, Noeleen, Julia Richardson et Kaye Thorn. 2013. « Self-initiated Expatriation : Career Experiences, Processes and Outcomes », *Career Development International* 18 (1), pp. 6–11.

Dubucs, Hadrien, Thomas Pfirsch et Camille Schmoll. 2016. « Talking about my generation : emigration and a "sense of generation" among highly skilled young Italians in Paris », *in* Leslie Murray et Sue Robertson (dir.), *Intergenerational mobilities : relationality, age and lifecourse*, Ashgate : London.

Dumitru, Speranta. 2014. « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie », *Raisons politiques* 54 (2).

Dunnewijk, Theo. 2008. « Global Migration of the Highly Skilled : A Tentative and Quantitative Approach ». *Working Papers,* n° 070. Maastricht Economic and social Research and training centre on Innovation and Technology, UNU-MERIT.

Duplan, Karine. 2016. *Devenir 'expat'. Pratiques de l'espace du quotidien de femmes en situation de mobilité internationale à Luxembourg*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 4.

Edwards, Richard. 2008. "Actively Seeking Subjects?" *in* Fejes A. et K. Nicoll (eds), *Foucault and Lifelong Learning. Governing the Subject,* London and New York: Routledge.

Elmhorn, C. 2001. *Brussels. A Reflexive World City*, Stockholm : Almqvist & Wiksell International.

Faist, Thomas. 1998. « International Migration and Transnational Social Spaces : Their Evolution, Significance, and Future Prospects », *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie*, Vol. 39 (2), pp. 213-247.

Faist, Thomas. 2000. « Transnationalization in International Migration : Implications for the Study of Citizenship and Culture. » *Ethnic and Racial Studies,* 23 (2), pp. 189–222.

Faist, Thomas. 2001. Social Citizenship in the European Union : Nested Membership, *Journal of common market studies*, Vol. 39 (1), pp. 37-58.

Faist, Thomas. 2006. « The Transnational Social Spaces of Migration », Bielefeld : COMCAD, Working Papers – Center on Migration, Citizenship and Development ; 10, disponible : http://pub.uni-bielefeld.de/download/2318501/2319953.

Falk, Richard. 1994. « The Making of Global Citizenship » *in* van Steenbergen, Bart (ed.) *The Condition of Citizenship*, Sage Publications : London.

Faure Atger, Anaïs et Alejandro Eggenschwiler. 2011. « Les Roms, Révélateurs Des Anomalies D'un « Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice Au Service Des Citoyens » », *Cultures & Conflits*, n°. 81–82, pp. 195–201.

Favell, Adrian. 1997. « Citizenship and Immigration : Pathologies of a Progressive Philosophy. », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 23 (2), pp. 173–95.

Favell, Adrian. 2001. « Free Movers in Brussels : A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City », *IPSOM Working Pape*r, disponible : http://www.briobrussel.be/assets/onderzoeksprojecten/rapportfavell.pdf

Favell, Adrian. 2008. *Eurostars and Eurocities : Free Movement and*

Mobility in an Integrating Europe, Oxford: Blackwell.

Fechter, Anne-Meike. 2007. *Transnational lives : expatriates in Indonesia,* Farnham : Ashgate.

Fechter, Anne-Meike et Katie Walsh. 2010. « Examining 'Expatriate' Continuities : Postcolonial Approaches to Mobile Professionals », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 36 (8), pp. 1197–1210.

Fejes, Andreas. 2006. « The Planetspeak Discourse of Lifelong Learning in Sweden : What Is an Educable Adult ? », *Journal of Education Policy,* 21 (6), pp. 697–716.

Field, F. 2003. *Neighbours from Hell : The Politics of Behaviour*. London : Politico's.

Finney, Nissa et Ludi Simpson. 2009. *Sleepwalking to segregation ? Challenging myths about race and migration*, Bristol : Policy Press.

Flint, John et Judy Nixon. 2006. « Governing Neighbours : Anti-Social Behaviour Orders and New Forms of Regulating Conduct in the UK », *Urban Studies,* 43 (5–6), pp. 939–955.

Foucault, Michel. 1993. « About the Beginning of the Hermeneutics of the Self » (Transcription of two lectures in Darthmouth on Nov. 17 and 24,1980, ed. M. Blasius), *Political Theory*, 21 (2), pp. 198-227.

Foucault, Michel. 1994. *Dits et écrits IV*, Paris : Gallimard.

Foucault, Michel. 2001. *Dits et écrits II*, Paris : Gallimard.

Foucault, Michel. 2004. *Sécurité, Territoire, Population*, Paris : Gallimard.

Fortes, Meyer. 1971. « Some aspects of migration and mobility in Ghana », *Journal of Asian and African Studies*, 6 (1), pp. 1-20.

Fouron, George et Nina Glick Schiller. 2002. « The Generation of

Identity : Redefining the Second Generation Within a Transnational Social Field », *in* Levitt, Peggy et Mary Waters (eds), *The Changing Face of Home. The Transnational Lifes of Second Generation*. New York : Russel Sage.

Freeman, Gary P. 1995. « Modes of Immigration Politics in Liberal Democratic States. », *International Migration Review,* 29 (4).

Friedmann, John. 1986. « The World City Hypothesis ». *Development and change*, Vol. 17 (1), pp. 69–83.

Gaillard, Jacques et Jean-Baptiste Meyer. 1996. « Le brain drain revisité : de l'exode au réseau » in Waast, Roland et Jacques Gaillard (eds.). *Les sciences hors d'Occident au 20ème siècle*, ORSTOM : Paris.

Ganti, Tejaswini. 2014. « Neoliberalism », *Annual Review of Anthropology,* 43 (1), pp. 89–104.

Gatti, Emanuele. 2009. « Defining the Expat : The Case of High-Skilled Migrants in Brussels ». *Brussels Studies,* 28 (31), pp. 1–15.

Gaynor, N. 2011. « In-Active Citizenship and the depoliticisation of community development in Ireland », *Community Development Journal*, pp. 27-41.

George, Sheba. 2005. *When women come first, gender and class in transnational migration*, Californie : University of Californa Press.

Gershon, Ilana. 2011. « Neoliberal Agency », *Current Anthropology,* 52 (4), pp. 537–55.

Gilbertson, Greta et Audrey Singer. 2003. « The Emergence of Protective Citizenship in the USA : Naturalization among Dominican Immigrants in the Post-1966 Welfare Reform Era », *Ethnic and Racial Studies*, 26 (1), pp. 25–51.

Gleditsch, Kristian Skrede et Andrea Ruggeri. 2010. Political opportunity structures, democracy, and civil war, *Journal of Peace Research*, 47(3), pp. 299–310.

Glick Schiller, Nina, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton. 1992. « Transnationalism : A New Analytic Framework for Understanding Migration, » *Annals of the New York Academy of Sciences*, Vol. 645 (1), pp. 1-24.

Glick Schiller, Nina, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton. 1994. *Towards a transnational perspective on migration : race, class, ethnicity and nationalism reconsidered.* New-York : New-York Academy of Sciences.

Goffman, E. 1981. *Façons de parler*, Paris : Minuit.

González-Rábago, Yolanda et Cristina Blanco. 2016. « Modes of engagement of immigrants with their home societies : types and measurements of engagement », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 42 (5).

Gramsci, Antonio. 1971. *Selections from the Prison Notebooks of Antonio Gramsci*, New York : International Publishers.

Gray, Alexander I., Goizane Mota, et Anja van Heelsum. 2006. « Migration and Citizenship : Legal Status, Rights and Political Participation. », disponible : http://dare.uva.nl/cgi/arno/show.cgi?fid=39850.

Gros, Frédéric. 2002. « Sujet moral et soi éthique chez Foucault ». *Archives de Philosophie,* Vol. 65 (2), pp. 229–37.

Guarnizo, Luis Eduardo. 2012. « The Fluid, Multi-Scalar, and Contradictory Construction of Citizenship », *in* Smith, Michael Peter et Michael Mcquarrie (eds). *Remaking Urban Citizenship*, Comparative urban and community research, Vol. 10, New Brunswick : Transaction Publishers.

Guarnizo, Luis Eduardo, Alejandro Portes, et William Haller. 2003. « Assimilation and Transnationalism : Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants1. » *American Journal of Sociology,* 108 (6), pp. 1211–1248.

Hache, Emilie. 2007. « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques,* 28 (4), pp. 49.

Hannam, Kevin, Mimi Sheller et John Urry. 2006. "Editorial : Mobilities, Immobilities and Moorings." *Mobilities* 1 (1), pp. 1–22.

Hannerz, Ulrich. 2006. *Two faces of cosmopolitanism : Culture and politics*, Barcelona : CIDOB edicions.

Hansen, R. et P. Weil. 2001. « Introduction : Citizenship, Immigration and Nationality : Towards a Convergence in Europe ? » i*n* Hansen R. et P. Weil. *Towards a European Nationality : Citizenship, Immigration and Nationality Law in the EU*, New York : Palgrave.

Harvey, David. 2007. *A brief history of neoliberalism*. Oxford : Oxford University Press.

Haug, Sonja. 2008. « Migration Networks and Migration Decision-Making », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 34 (4), pp. 585-605.

Heater, Derek. 2002. *World citizenship, Cosmopolitan Thinking and its Opponents*, Bloomsbury publishing : New-York.

Heath, Sue. 2005. « The pre-university gap year : a research agenda », *Gap Year Working Paper,* #1 , disponible : https://www.rgs.org/NR/rdonlyres/4AE09404-D3E7-4180-8DBD-8BB884DB2A08/0/SueHeath2005.pdf

Heidegger, Martin. 1997. *Essais et conférences*, Paris : Gallimard.

Held, David (ed.). 1995. *Cosmopolitan Democracy*. Cambridge : Polity Press.

Hilgers, Mathieu. 2013. « Embodying Neoliberalism : Thoughts and Responses to Critics », *Social Anthropology,* 21 (1), pp. 75–89.

Honegger, Hans. 1925. *Volkswirtschaftliche Gedankenströ- mungen :*

Systeme und Theorien der Gegenwart besonders in Deutschland. Karlsruhe : G. Braun Buchverlag.

Holston, James et Arjun Appadurai. 1996. « Cities and Citizenship », *Public Culture*, 8 (2), pp. 187-204.

Howard, Marc Morjé. 2005. « Variation in Dual Citizenship Policies in the Countries of the EU », *International Migration Review,* 39 (3), pp. 697–720.

Igarashi, H. et H. Saito. 2014. « Cosmopolitanism as Cultural Capital : Exploring the Intersection of Globalization, Education and Stratification », *Cultural Sociology,* Vol. 8 (3), pp. 222–39.

Imbert, Christophe, Hadrien Dubucs, Françoise Dureau et Matthieu Giroud. 2012. *D'une métropole à l'autre : Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris : Armand Colin.

Inkson, Kerr, M.B. Arthur, J.K. Pringle et S. Barry. 1997, « Expatriate assignment versus overseas experience : contrasting models of human resource development » *Journal of World Business*, Vol. 32 (4), pp. 351-68.

Inkson, Kerr, Stuart Carr, Margot Edwards, Jill Hooks, Duncan Jackson, Kaye Thorn, and Nicola Allfree. 2004. "From Brain Drain to Talent Flow : Views of Kiwi Expatriates." *University of Auckland Business Review* 6 (2) : 29–39.

Institut bruxellois de statistique et d'analyse. 2016. *MiniBru*. Éditions IRIS : Bruxelles.

Iredale, Robyn. 2001. "The Migration of Professionals : Theories and Typologies." *International Migration* 39 (5) : 7–26.

Isin, Engin F. (ed.). 2000. *Democracy, Citizenship and the Global City*. London and New York : Routledge.

Isin, Engin F. 2002. *Being Political : Genealogies of Citizenship*, Minnesota : University of Minnesota Press.

Isin, Engin F. 2012. *Citizens without Frontiers*. New York, N.Y. :

Continuum International Pub. Group.

Isin, Engin F et Bryan S. Turner (eds). 2002. *Handbook of Citizenship Studies*, London : Sage Publications.

Isin, Engin F. et Greg Marc Nielsen. 2008. *Acts of Citizenship*. Chicago : The University of Chicago Press.

Isin, Engin F., Peter Nyers, et Bryan S. Turner. 2009. « The Thinking Citizenship Series ». *Citizenship Studies* 13 (1), pp. 1–2.

Isin, Engin F. et Michael Saward (eds). 2013. *Enacting European Citizenship*. Cambridge : Cambridge University Press.

Janoski, Thomas. 1998. *Citizenship and civil society*, Cambridge : Cambridge University Press.

Janoski, Thomas et Brian Gran. 2002. « Political citizenship : foundation of rights » in Isin, Engin F. et Bryan S. Turner (eds), *Handbook of Citizenship Studies*, Sage Publications.

Jeanpierre, Laurent. 2006. « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* 38 (2), pp. 87.

Jelin, Elizabeth. 2000. « Towards a Global Environmental Citizenship ». *Citizenship Studies*, 4 (1), pp. 47–63.

Jokinen, T., C. Brewster et V. Suutari. 2008. « Career capital during international work experiences : contrasting self-initiated expatriate experiences and assigned expatriation », *International Journal of Human Resource Management*, 19, pp. 979-998.

Jolly, Cécile. 2015. *Profils migratoires européens dans la crise*, France Stratégie, Note d'analyse n° 21, disponible : http://www.strategie.gouv.fr/publications/profils-migratoires-europeens-crise.

Joppke, Christian. 1998. « Why Liberal States Accept Unwanted Immigration », *World Politics*, Vol. 50 (2), pp. 266-293.

Joppke, Christian. 1999. *Immigration and the Nation-State : The United States, Germany, and Great Britain*, Oxford: Oxford University Press.

Joppke, Christian. 2007. « Transformation of Citizenship : Status, Rights, Identity. », *Citizenship Studies* 11 (1), pp. 37–48.

Kendall, J. 2003. *The Voluntary Sector : Comparative perspectives in the UK*. London : Routledge.

Kastoryano, R. 2000 « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 165, pp. 353-359.

Kaufmann, V. 2002. *Re-thinking Mobility*. Aldershot : Ashgate.

Kazlauskienė, Aušra et Leonardas Rinkevičius. 2015. « The Role of Social Capital in the Highly-Skilled Migration from Lithuania », *Engineering Economics,* 49 (4).

Kivisto, Peter et Thomas Faist. 2007. *Citizenship : Discourse, Theory and Transnational Prospects. Key themes in sociology*. Malden, Mass : Blackwell.

Kunz, Sarah. 2016. « Privileged Mobilities : Locating the Expatriate in Migration Scholarship : Locating the 'Expatriate' in Migration Scholarship », *Geography Compass,* 10 (3), pp. 89–101.

Kymlicka, Will. 1995. *Multicultural citizenship*. Oxford : Oxford University Press.

Kymlicka, Will. 2001. *Politics in the Vernacular. Nationalism, multiculturalism and citizenship*. Oxford : Oxford University Press.

Lafleur, Jean-Michel. 2008. *Political Transnationalism and the State*. Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Université de Liège.

Lafleur, Jean-Michel et Isabel Yepez del Castillo. 2014.

« Transnacionalismo y circulación migratoria : dos visiones para repensar el vínculo entre migración y desarrollo » in Herrera, Gioconda (coord.), *El vínculo entre migración y desarrollo a debate : Miradas desde Ecuadory América Latina*, Ecudaor : Flacso.

Larner, Wendy. 2000. « Neo-Liberalism, Policy, Ideology, Governmentality », *Studies in Political Economy,* 63 (1), pp. 5–25.

Laurent, Jean-Pierre. 2005. « La place de l'exterritorialité » in Alizart Mark et Christophe Kihm (dir.), *Fresh Theory I*, Paris : Léo Scheer.

Le Berre, M. 1995. « Territoires » in Bailly A., R. Ferras et D. Pumain (eds), *Encyclopédie de la géographie* (2e édition), Paris : Economica.

Lee, Moosung, Tryggvi Thayer et Na'im Madyun. 2008. « The Evolution of the European Union's Lifelong Learning Policies : An Institutional Learning Perspective », *Comparative Education,* 44 (4), pp. 445–63.

Lefebvre, Henri. 1968. *Le droit à la ville*, Paris : Ed. Du Seuil.

Leggett, William H. 2010. « Institutionalising the Colonial Imagination : Chinese Middlemen and the Transnational Corporate Office in Jakarta, Indonesia », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 36 (8), pp. 1265–78.

Leitner, Helga, et Patricia Ehrkamp. 2006. "Transnationalism and Migrants' Imaginings of Citizenship." *Environment and Planning A,* 38 (9), pp. 1615–32.

Lemke, Thomas. 2004. « Marx sans guillemets » : Foucault, la gouvernementalité et la critique du néolibéralisme »: Traduit de l'anglais par Marc Chemali. *Actuel Marx,* 36 (2).

Le Moigne, Jean-Louis. 1995. *Les Épistémologies Constructivistes*, Que sais-je, PUF.

Linklater, Andrew. 1999. « Cosmopolitan citizenship » in Hutchings K. et R. Dannreuther (eds), *Cosmopolitan citizenship*, MacMillan : London.

Linklater, Andrew. 2002. « Cosmopolitan Citizenship » *in* Isin, Engin F et Bryan S. Turner (eds). 2002. *Handbook of Citizenship Studies*, London : Sage Publications.

Lippmann, Walter. 1937. *An Inquiry into the Principles of the Good Society,* Boston : Little, Brown.

Lister, Ruth. 1997. *Citizenship : Feminist Perspectives*. New York : New York University Press.

Low, Setha M. et Denise Lawrence-Zúñiga (eds). 2003. *Anthropology of Space and Place : Locating Culture*, Malden, MA: Blackwell.

Lowell, B. Lindsay et Allan Findlay. 2002. *Migration of Highly Skilled Persons from Developing Countries : Impact and Policy Responses*, A Project Report for the International Labor Office and the United Kingdom's Department for International Development.

Ma Mung, Emmanuel, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily, Frantz Loyer. 1998. « Bilan Des Travaux Sur La Circulation Migratoire. ». Disponible : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00252013/.

Ma Mung, Emmanuel. 2009. « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales » in Dureau, F., M.A. Hily (dir.), *Les mondes de la mobilités, exploration d'un paradigme*, Rennes : Presse de l'université de Rennes.

Marshall, T H. 1950. Citizenship and Social Class and Other Essays. Cambridge : University Press.

Martins, H. « Time and Theory in Sociology » *in* Rex J. (ed.). *Approaches to Sociology : An Introduction to Major Trends in British Sociology*. London/Boston, MA : Routledge & Kegan Paul.

Martiniello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle : questions et enjeux majeurs*, Liège : Presses universitaires de Liège.

Martiniello, Marco. 2007. « Transnationalisme et Immigration », *Ecarts d'identité*, n°111, pp. 76-79.

Massey, Douglas S., Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino et J. Edward Taylor. 1993. « Theories of International Migration : A Review and Appraisal », *Population and Development Review* 19 (3).

Massey, Douglas S. et María Aysa. 2005. Social capital and international migration from Latin America, *UN/POP/EGM-MIG/2005/04,* disponible : http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/P04_Massey_Aysa.pdf

Matthey, Laurent. 2005. « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography,* Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 312, mis en ligne le 31 mai 2005.

McKenna, S. et J. Richardson. 2007. « The increasing complexity of the internationally mobile professional : Issues for research and practice », *Cross Cultural Management*, 14, pp. 307- 320.

Menochelli, J. 2006. *Collateral Learning and the Soft Skills*, SBS E-talks.

Meyer, Jean-Baptiste et Jean-Paul Wattiaux. 2006. « Diaspora Knowledge Networks : Vanishing Doubts and Increasing Evidence ». *International Journal on Multicultural Societies*. Vol.8 (1), pp. 4-24.

Michalon, Bénédicte. 2012. « La mobilité au service de l'enfermement ? », *Géographie et cultures*, 81, pp. 91-110.

Michaud, Yves. 2000. « Des modes de subjectivation aux techniques de soi : Foucault et les identités de notre temps », *Cités*, n°2.

Mitchell, Katharyne. 2003. « Educating the National Citizen in Neoliberal Times : From the Multicultural Self to the Strategic Cosmopolitan. », *Transactions of the Institute of British Geographers,* 28 (4), pp. 387–403.

Montlibert, Christian. 2013. « Éléments de sociogenèse d'une catégorie idéologique : la mobilité, années 50-70 », *Regards sociologiques*, n° 45-46.

Mucchielli, Alex. 2005. « Recherche Qualitative et Production de Savoirs : Le Développement Des Méthodes Qualitatives et L'approche Constructiviste Des Phénomènes Humains », *Recherches Qualitatives,* 1, pp. 7–40.

Muehlebach, Andrea. 2012. *The Moral Neoliberal : Welfare and citizenship in Italy*, Chicago : University of Chicago Press.

Murphy-Lejeune, Elizabeth. 2000. « Mobilité internationale et adaptation interculturelle, les étudiants voyageurs européens », *Recherche et formation*, 33, pp. 11-26.

Myers, B, et J. Pringle. 2005. « Self-initiated foreign experience as accelerated development : Influences of gender », *Journal of World Business*, 40, pp. 421-431.

Nedelcu, Mihaela Florina. 2001. « Les Migrations Internationales Des Professionnels Roumains Hautement Qualifiés. » *Ad Astra* 1 (1).

Newland, K. 2009. « Circular Migration and Human Development », *Human Development Research,* Paper 42, disponible : http://www.migrationpolicy.org/pubs/newland_HDRP_2009.pdf.

Nicoll, Kathy. 2008. *Foucault and Lifelong Learning : Governing the Subject*. London New York, NY : Routledge.

Nicholls, W.J. et F. Vermeulen, 2012. « Rights through the City : The Urban Basis of Immigrant Rights Struggles in Paris and Amsterdam » *in* Smith, Michael Peter et Michael Mcquarrie

(eds). *Remaking Urban Citizenship*, Comparative urban and community research, Vol. 10, New Brunswick : Transaction Publishers.

Nowicka, M. et Rovisco, M. (eds). 2009. *Cosmopolitanism in Practice*. Farnham : Ashgate.

Offner, J-M et D. Pumain (dir). 1996. Réseaux et territoires, significations croisées, France : Editions de l'Aube.

Olsson, Christian. 2009. « Régimes juridiques et régulation des mobilités dans l'Union européenne » *in* Jaffrelot, Christophe et Christian Lequesne (coord.), *L'enjeu mondial*, Paris : Presses de Sciences Po.

Ong, Aihwa. 1999. *Flexible Citizenship : The Cultural Logic of Transnationality*. Durham, NC : Duke University Press.

Ong, Aihwa. 2006. « Mutations in Citizenship », *Theory, Culture & Society,* 23 (2–3), pp. 499–505.

Oso Casas, Laura. 2002. « Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne », *Tiers Monde*, Vol. 43 (170), pp. 287-305.

Ossman, Susan. 2004. « Studies in Serial Migration », International *Migration,* 42 (4), pp. 111–121.

Ossman, Susan. 2013. *Moving Matters : Paths of Serial Migration*. Stanford : Stanford University Press.

Ouattara, Fatoumata. 2004. « Une étrange familiarité », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 175

⌀stergaard-Nielsen, Eva. 2003. The politics of migrants' transnational political practices, International migration review, Vol. 37 (3), pp. 760-786.

Paillé, P. et A. Mucchielli. 2003. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Paquot, Thierry. 2011. « Qu'est-ce qu'un « territoire » ? », *Vie sociale,* 2 (2), pp. 23.

Parey, Matthias et Fabian Waldinger. 2011. « Studying Abroad and the Effect on International Labour Market Mobility : Evidence from the Introduction of ERASMUS. », *The Economic Journal,* 121 (551), pp. 194–222.

Parsons, C., S. Rojon, F. Samanani, et L. Wettach. 2014. « Conceptualising International High-Skilled Migration ». *IMI Working Paper*, n°. 104, International Migration Institute, Oxford University.

Parutis, V. 2014. « 'Economic Migrants' or 'Transnational Middling' ? East European Migrants' Experiences of Work in the UK ». *International Migration* 52 (1) : 36–55.

Pell, Susan. 2008. « Making Citizenship Public : Identities, Practices, and Rights at Woodsquat », *Citizenship Studies,* 12 (2), pp. 143–56.

Pellerin, Hélène. 2011. "De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada." *Revue européenne des migrations internationales* 27 (2): 57–75.

Pépin, Luce. 2007. « The History of EU Cooperation in the Field of Education and Training : How Lifelong Learning Became a Strategic Objective », *European Journal of Education* 42 (1), pp. 121–132.

Pethe, H. 2007. « Un-Restricted Agents ? International Migration of the Highly Skilled Revisited », *Social Geography Discussions,* 3 (2), pp. 211–236.

Périlleux, Thomas. 2005. « Se rendre désirable. L'employabilité dans l'Etat social actif et l'idéologie managériale » *in* Vielle P. et P. Pochet (dir.), *L'Etat social actif : vers un changement de paradigme ?* Bruxelles : PIE-Pieter Lang.

Pico, Iyer. 2013. *Where is home ?* lecture, TEDGlobal 2013, Edinburgh, Scotland, disponible :

https://www.ted.com/talks/pico_iyer_where_is_home?language=fr

Pieret, Denis. 2016. *Les frontières de la mondialisation : Gestion des flux migratoires en régime néolibéral*, Liège : Presses universitaires de Liège.

Piguet, Étienne. 2013. « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales* 29 (3), pp. 141–61.

Pinto, Carolina. 2013. *Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston*. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paris-Est.

Pirès, A.P. 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique » *in* Poupart, J, J.-P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer et A.P. Pirès, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques,* Boucherville : G. Morin.

Plummer, Ken. 2003. *Intimate Citizenship : Private Decisions and Public Dialogues*. Seattle : University of Washington Press.

Portes, Alejandro. 1997. Globalization from Below : The Rise of Transnational Communities, *WPTC-98-01,* Princeton University, disponible : http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.385.2857&rep=rep1&type=pdf.

Prayitno, Gunawan, Kakuya Matsushima, Hayeong Jeong, et Kiyoshi Kobayashi. 2014. « Social Capital and Migration in Rural Area Development », *Procedia Environmental Sciences,* 20, pp. 543–52.

Pries, Ludger. 2001. *New Transnational Social Spaces : International Migration and Transnational Companies in the Early Twenty-First Century*. London ; New York : Routledge.

Qacha, Fatima. 2010. « Réseaux " de confiance " au Maroc central »,

Plein droit, 1/2010, n° 84, pp. 17-20.

Raffnsøe, Sverre. 2008. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », *Canadian Journal of Continental Philosophy/Revue canadienne de philosophie continentale,* 12 (1), pp. 44-66.

Recchi, E. 2006. « From migrants to movers : citizenship and mobility in the European Union » *in* Michael P. Smith et Adrian Favell (eds). 2006. *The Human Face of Global Mobility : International Highly Skilled Migration In Europe, North America And The Asia-Pacific*. Comparative Urban and Community Research, Vol. 8, Transaction Publishers : New Brunswick, N.J.

Ren, Xuefei. 2012. « Dancing with the state : migrant workers, NGOs, and the remaking of urban citizenship in China » *in* Smith, Michael Peter et Michael Mcquarrie (eds). *Remaking Urban Citizenship*, Comparative urban and community research, Vol. 10, New Brunswick : Transaction Publishers.

Revel, Judith. 2004. *Le vocabulaire de Foucault*.Paris: Ellipses.

Richardson, Julia et Steve McKenna, 2002. « Leaving and experiencing : why academics expatriate and how they experience expatriation », *Career Development International*, Vol. 7 (2), pp.67 – 78.

Richardson, J., et M. Mallon. 2005. « Career interrupted ? The case of the self-directed expatriate ». *Journal of World Business*, 40, pp. 409-420.

Rivera-Sánchez, Liliana et Fernando Lozano-Ascencio, (eds.). 2014. *The Practice of Research on Migration and Mobilities*. Vol. 14. SpringerBriefs in Environment, Security, Development and Peace. Cham : Springer International Publishing.

Rose, Nicolas. 1999. *Powers of freedom : reframing political thought*. Cambridge : Cambridge University Press.

Rose, Nicolas. 2001. « Community, Citizenship, and the Third Way », *American Behavioral Scientist,* 43 (9), pp. 1395-1411.

Rosenfeld, Martin. 2013. « Entrepreneurs transnationaux et commerce d'exportation de véhicules d'occasion : la filière Bruxelles-Cotonou », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (2), pp. 57-76.

Roudometof, Victor. 2005. « Transnationalism, Cosmopolitanism and Glocalization. » *Current Sociology,* 53 (1), pp. 113-35.

Ryan, Louise et Jon Mulholland. 2014. « Trading Places : French Highly Skilled Migrants Negotiating Mobility and Emplacement In London », *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 40 (4), pp. 584–600.

Sanders, Jimy, Victor Nee et Scott Serneau. 2002. « Asian Immigrants' reliance on social ties in a multiethnic labor market », *Social Forces*, Vol. 81 (1), pp. 281-314.

Samers, Michael. 2002. « Immigration and the Global City Hypothesis : Towards an Alternative Research Agenda ». *International journal of urban and regional research*, Vol. 26 (2), pp. 389–3402.

Sandercock, Leonie. 1998. *Towards Cosmopolis*. New York : John Wiley and Sons.

Santelli, Emmanuelle. 2001. *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraire de réussite des enfants d'origine algérienne*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Sassen, Saskia. 1991. *The Global City : New York, London, Tokyo*. Princeton University Press : Princeton.

Sassen, Saskia. 1998. *Globalization and its Discontents*. New Press : New-York.

Sassen, Saskia. 2000. « The Global City : Strategic Site/New Frontier », *American Studies*, 41 (2).

Sassen, Saskia. 2002. « Towards Post-National and Denationalized Citizenship » *in* Isin, Engin F. et Bryan S. Turner (eds). 2002. *Handbook of Citizenship Studies*, Sage Publications.

Sassen, Saskia. 2005. « The Global City : Introducing a Concept. » *Brown Journal of World Affairs*, vol. 11 (2) : 27-43.

Sassen, Saskia. 2006. *Critique de l'Etat, Territoire, Autorité et Droits de l'époque médiévale à nos jours*, France : Ed. Demopolis pour Le Monde Diplomatique.

Sassen, Saskia. 2009. *La globalisation : une sociologie*, Gallimard : Saint Amand.

Sassen, Saskia. 2012. « Urban Capabilities : An Essay on Our Challenges and Differences », *Journal of International Affairs*, Vol. 65 (2).

Schattle, Hans. 2008. *The Practices of Global Citizenship*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers.

Schinkel, W. 2010. « The Virtualization of Citizenship », *Critical Sociology,* 36 (2), pp. 265–83.

Schinkel, W et F. van Houdt. 2010. « The Double Helix of Cultural Assimilationism and Neoliberalism : Citizenship in Contemporary Governmentality », *The British Journal of Sociology*, Vol. 61(4), pp. 696-715.

Schmoll, Camille. 2004. *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 10.

Schnapper, Dominique. 2007. *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Éditions Gallimard.

Scott, Sam. 2006. "The Social Morphology of Skilled Migration : The Case of the British Middle Class in Paris." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 32 (7): 1105–29.

Scott, A. Cohen et Stefan Gössling. 2015. « A Darker Side of Hypermobility », *Environment and Planning A*, Vol. 47.

Sebille, Pascal. 2012. « Appréhender la migration : génération, temps,

espace », *La fabrique des migrations : La fabrique des migrations et des savoirs associés : mobilités, espaces productifs et générations,* disponible : http://fabricamig.hypotheses.org/19.

Selmer, Jan et Jakob Lauring. 2012. « Reasons to Expatriate and Work Outcomes of Self-initiated Expatriates », *Personnel Review,* 41 (5), pp. 665–84.

Seidman, Gay. 1999. « Gendered Citizenship : South Africa's Democratic Transformation and the Constitution of a Gendered State », *Gender & Society*, 13 (3), pp. 287–307.

Shah, Nasra M. et Indu Menon. 1999. « Chain Migration Through the Social Network : Experience of Labour Migrants in Kuwait », *International Migration*, Vol. 37 (2), pp. 361-382.

Sheller, Mimi. 2014. « The New Mobilities Paradigm for a Live Sociology », *Current Sociology Review,* pp. 1-23.

Sheller, Mimi. 2016. « Uneven Mobility Futures : A Foucauldian Approach », *Mobilities,* 11 (1), pp. 15–31.

Sheller, Mimi et John Urry. 2006. "The New Mobilities Paradigm." *Environment and Planning A,* 38 (2), pp. 207–26.

Sklair, Leslie. 2005. « The Transnational Capitalist Class and Contemporary Architecture in Globalizing Cities », *International Journal of Urban and Regional Research,* 29 (3), pp. 485–500.

Smith, A D. 1979. *Nationalism in the Twentieth Century*. Oxford : Martin Robertson.

Smith, Matt Baillie, Nina Laurie, Peter Hopkins et Elizabeth Olson. 2013. « International Volunteering, Faith and Subjectivity : Negotiating Cosmopolitanism, Citizenship and Development », *Geoforum,* 45, pp. 126–135.

Smith, Michael Peter. 2003. « Transnationalism and Citizenship. », *Approaching Transnationalisms*, pp. 15–38.

Smith, Michael Peter. 2005. « Transnational urbanism revisited. » *Journal of Ethnic and Migration Studies,* 31, pp. 235–244.

Smith, Michael Peter et Adrian Favell (eds). 2006. *The Human Face of Global Mobility : International Highly Skilled Migration In Europe, North America And The Asia-Pacific*. Comparative Urban and Community Research, Vol. 8, Transaction Publishers : New Brunswick, N.J.

Sorokin, Pitrim. A. 1927. *Social Mobility*, New-York : Harper.

Soysal, Nuhoglu Y. 1994. *Limits of Citizenship : Migrants and Postnational Membership in Europe*. Chicago : University of Chicago Press.

Spiro, Peter J. 1997. « Dual Nationality and the Meaning of Citizenship. » *Immigration & Nationality Law Review,* 18.

Stanton, Gareth et Susan Ossman. « Not Your Grandmother's Immigrants : Susan Ossman on Serial Migration », Interview 7 juillet 2013, disponible : https://lareviewofbooks.org/article/not-your-grandmothers-immigrants-susan-ossman-on-serial-migration/

Stark, O., C. Helmenstein et A. Prskawetz. 1997. « A brain gain with a brain drain ». *Economics Letters,* 55, 227 – 234.

Stengers, Isabelle. 2003. *Femmes, magie et politique*, Paris : Les empêcheurs de penser en rond.

Strudel, Sylvie. 2002. « Les citoyens européens aux urnes : les usages ambigus de l'article 8b du traité de Maastricht », *Revue internationale de politique comparée*, 9 (1).

Strudel, Sylvie. 2009. « L'Europe, un nouvel espace de citoyenneté ? Le vote des non-nationaux », *Revue internationale de politique comparée,* 16 (4).

Suutari, V. et Brewster, C. 2000, « Making their own way : international experience through self-directed foreign assignments », *Journal of World Business*, Vol. 35 (4), pp. 417-31.

Tambini, Damian. 1997. « Universal Cybercitizenship » in Tsagarousiannou R., D. Tambini, and C. Bryan (eds.), *Cyberdemocracy : Technology, Cities, and Civic Networks*. London : Routledge.

Tarrius, Alain. 1989. *Anthropologie du mouvement*, France : Paradigme.

Tarrius, Alain. 1992. *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, France : L'Harmattan.

Tarrius, Alain. 1993. « Territoires circulatoires et espaces urbains ». *Annales de la Recherche Urbaine*, 59-60.

Tarrius, Alain. 2001. « Au-delà des Etats-nations, des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 17 (2).

Tarrius, Alain. 2002. *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*. France : Balland.

Tarrius, Alain. 2012. « Des transmigrants en France : Un cosmopolitisme migratoire original. » *Multitudes,* 49 (2).

Taylor, Peter J. 2009. « Brussels in Wold City Netwok » in De Groof Roel (ed.), *Brussels and Europe*, Bruxelles : VUB University Press.

Thomas, D.R. 2006. « A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data », *American Journal of Evaluation*, *27*(2), pp. 237-246.

Thorn, Kaye. 2009. « The Relative Importance of Motives for International Self-Initiated Mobility », *Career Development International,* 14 (5), pp. 441–464.

Touraine, Alain. 1994. *Qu'est-ce que la démocratie ?* Paris : Fayard.

Urciuoli, Bonnie. 2008. « Skills and Selves in the New Workplace »,

American Ethnologist, 35 (2), pp. 211–228.

Urry, John. 2005. *Sociologie des mobilités, une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Armand Colin : Paris.

Van Bochove, Marianne et Godfried Engbersen. 2015. « Beyond Cosmopolitanism and Expat Bubbles : Challenging Dominant Representations of Knowledge Workers and Trailing Spouses : Beyond Cosmopolitanism and Expat Bubbles », *Population, Space and Place,* 21 (4), pp. 295–309.

Van Parijs, Philippe. 2007. « Bruxelles Capitale de l'Europe : Les Nouveaux Défis Linguistiques », *Brussels Studies,* 6, pp. 1–10.

Van Riemsdijk, Micheline. 2013. « Politics of Free Movement in the European Union : Recognition and Transfer of Professional Qualifications » *in* Maas, Willem (ed). *Democratic Citizenship and the Free Movement of People*. Immigration and Asylum Law and Policy in Europe, Vol. 30.

Verdi Rademacher, Mabel. 2014. *Les multiples mobilités de la migration. Le cas des migrants chiliens en France*. Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Verdier, Éric. 2008. « L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution », *Sociologie et sociétés,* 40 (1), pp. 195.

Vertovec, Steven. 2002. *Transnational Networks and Skilled Labour Migration*. University of Oxford. Transnational Communities Programme.Disponible: http://163.1.0.34/working%20papers/WPTC-02-02%20Vertovec.pdf.

Wagner, Anne-Catherine. 2005. « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire,* 41 (4).

Waldis, Barbara. 2010. « La notion de la citoyenneté dans l'anthropologie politique de La Réunion », in Rueggi, Francois

et Andrea Boscoboinik (eds), *De Palerme à Penang*, LIT Verlag.

Wang, H.Z. et M H-H Hsiao. 2002. « Social capital or human capital ? Chinese professionals in overseasTaiwan company », *Journal of contemporary Asia*, Vol. 32 (3), pp. 346-362.

Waters, Johanna L. 2009. « Immigration, Transnationalism and 'Flexible Citizenship'in Canada : An Examination of Ong's Thesis Ten Years On », *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie,* 100 (5), pp. 635–645.

Weber, Serge. 2007. *Nouvelle Europe, nouvelles migrations. Frontières, intégration, mondialisation,* Paris : Le Félin.

Weber, Serge. 2009. « D'un Rideau de Fer à L'autre : Schengen et La Discrimination Dans L'accès À La Mobilité Migratoire », *Géocarrefour* 84 (3), pp. 163–171.

Wickramasekara, P. 2011. « Circular Migration : A Triple Win or a Dead End », *United Nations Development Programme Human Development Reports*, Research Paper n°15, disponible : http://www.migrationpolicy.org/pubs/newland_HDRP_2009.pdf

Wieviorka, Michel. 2012. *Du concept de sujet à celui de subjectivation/dé-subjectivation.* Working Paper 2012-16, FMSH.

Withol de Wenden, Catherine. 2010. « De l'étude des migrations aux mobilités transnationales. Entretien conduit par Boris Petric le 28 septembre 2010 ». *Transcontinentales* [En ligne], 8/9. Disponible : http://transcontinentales.revues.org/199.

Wimmer, Andreas et Nina Glick Schiller. 2002. « Methodological Nationalism and beyond : Nation–state Building, Migration and the Social Sciences ». *Global Networks* 2 (4), pp. 301–334.

Young, Iris Marion. 1989. « Polity and group difference : A critique of the ideal of universal citizenship ». *Ethics*, 99 (2), pp. 250-274.

Yun-Chung, C. 2007. « The limits of brain circulation : Chinese returnees and technological development in Beijing ». *Working Paper,* n° 15, Center on China's Transnational Relation, The Hong Kong University of Science and Technology.

Yuval-Davis, Nina. 1999. « The Multi-layered Citizen ». *International Feminist Journal of Politics,* 1 (1), pp. 119–136.

Zaiotti, Ruben. 2011. *Cultures of Border Control : Schengen and the evolution of European Frontiers*, Chicago : University of Chicago Press.

Zaman, Shahaduz. 2008. « Native among the Natives Physician Anthropologist Doing Hospital Ethnography at Home », *Journal of Contemporary Ethnography,* 37 (2), pp. 135-154.

Zarka, Yves Charles. 2002. « Foucault et l'idée d'une histoire de la subjectivité : le moment moderne », *Archives de Philosophie*, 65 (2), pp. 255-267.